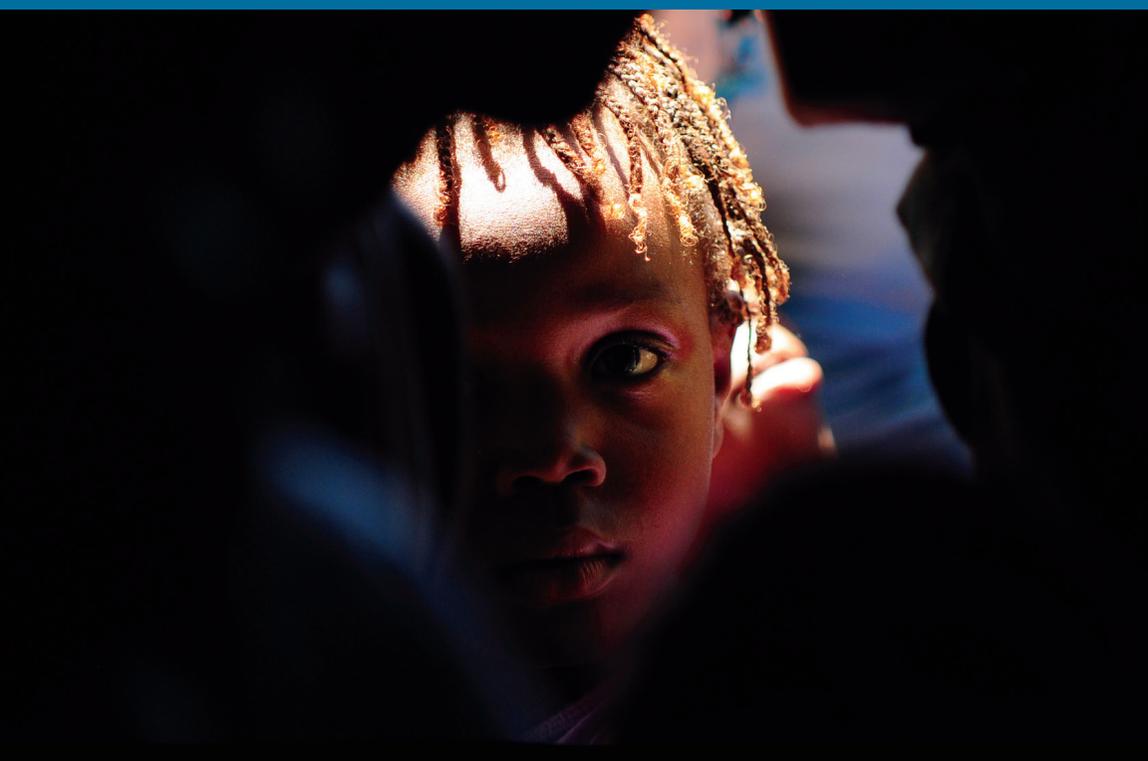


# Coopération internationale en Haïti: tensions et leçons

Les cas du Brésil, du Chili et du Mexique

Gabriela Sánchez Gutiérrez et Randolph Gilbert  
Coordinateurs



## **Gabriela Sánchez Gutiérrez**

Elle a obtenu son Doctorat en Sciences de l'Éducation avec une spécialisation en Analyse Institutionnelle à l'Université de Paris VII, et sa thèse porta sur le Processus d'Institutionnalisation des Organisations Non-Gouvernementales de Coopération internationale pour le développement. Elle a fourni durant plus de vingt-cinq ans des services spécialisés de consultation pour le renforcement institutionnel des organisations de la société civile et d'agences Internationales de Coopération pour le Développement, à travers des activités portant sur les processus de recherche, de planification et d'évaluation de projets, de programmes, de politiques, d'institutions et réseaux spécialisés en politiques de développement social et coopération internationale.

Depuis 2005 elle est Professeur-Chercheur à l'Institut de Recherches Dr. José María Luis Mora, et depuis 2015 Coordinatrice Académique de la Maîtrise en Coopération internationale pour le développement de ce même Institut. Elle a coordonné plusieurs projets de recherche et elle a de nombreuses publications sur des sujets liés à ses domaines de recherche : société civile et coopération internationale, politique mexicaine de coopération internationale, coopération Sud-Sud, développement communautaire et sécurité alimentaire.

# Thank you for your interest in this ECLAC publication



Please register if you would like to receive information on our editorial products and activities. When you register, you may specify your particular areas of interest and you will gain access to our products in other formats.



[www.cepal.org/en/publications](http://www.cepal.org/en/publications)



[www.cepal.org/apps](http://www.cepal.org/apps)

Ce document a été élaboré dans le cadre des travaux conjoints du siège sous-régional au Mexique de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), et l'Instituto de investigaciones Dr. José María Luis Mora. Le document a été coordonné par Gabriela Sánchez Gutiérrez, Chercheuse à l'Instituto Mora, et par Randolph Gilbert, Fonctionnaire de l'Unité du développement économique de la CEPALC au Mexique.

Référence suggérée :

CIP INSTITUTO MORA. BIBLIOTECA ERNESTO DE LA TORRE VILLAR

Noms : Sánchez Gutiérrez, Gabriela, Coordinatrice | Gilbert, Randolph, Coordinateur.

Titre : Coopération internationale en Haïti : tensions et leçons. Les cas du Brésil, du Chili et du Mexique / Gabriela Sánchez Gutiérrez, Randolph Gilbert

Description : Première édition en espagnol | Mexico : Instituto de investigaciones Dr. José María Luis Mora, 2017 |

Série : Contemporaine. Coopération internationale et développement.

Mots clés : Haïti | Amérique hispanique | Coopération internationale | Développement durable | Politiques publiques | Coopération Sud-Sud

Classification : Dewey 327.17 COO.IE | LC JZ4835 C6

D.R. © Instituto de investigaciones Dr. José María Luis Mora

Calle Valentín Gómez Farias 12, San Juan Mixcoac

CP 03730, Ciudad de México

www.mora.edu.mx

Première édition en espagnol, 2017

Première édition en français, 2019

Image de couverture : US Navy 080917-N4515N-368. Regard d'un jeune garçon à travers la foule (...).

Les opinions émises dans ce document –qui n'a pas été soumis à une révision éditoriale professionnelle– sont de l'exclusive responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation et des institutions associées.

Notes explicatives :

- Les trois points (...) indiquent que les données manquent, ne sont pas présentées séparément ou ne sont pas disponibles.
- Le tiret (-) indique que la quantité est nulle ou négligeable.
- La virgule (,) est utilisée pour séparer les décimales.
- Sauf indication contraire, le mot " dollars " désigne le dollar des États-Unis d'Amérique.
- La barre oblique (/) entre les chiffres exprimant les années (par exemple 2013/2014) indique que l'information correspond à une période de 12 mois qui ne coïncide pas nécessairement avec l'année civile.
- Comme les chiffres sont parfois arrondis, les données partielles et les pourcentages présentés dans les tableaux ne concordent pas toujours avec le total correspondant.
- Les frontières et les noms indiqués sur les cartes de ce document n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part des Nations Unies.

Publication des Nations Unies

LC/MEX/TS.2019/29

Original : Espagnol

Distrib. : L

Copyright © Nations Unies, décembre 2019

Tous droits réservés

Imprimé aux Nations Unies, Mexico, 2019-043

Cette publication doit être citée comme suit: G. Sánchez Gutiérrez et R. Gilbert (coords.), *Coopération internationale en Haïti : tensions et leçons. Les cas du Brésil, du Chili et du Mexique*, (LC/MEX/TS.2019/29), Mexico, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), 2019.

ISBN : 978-607-9475-71-0 pour l'édition en espagnol (Instituto Mora)

ISBN : 978-607-8611-48-5 pour l'édition en français (Instituto Mora)

L'autorisation de reproduire en tout ou en partie cet ouvrage peut être obtenue auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Division des publications et des services Web, publicaciones.cepal@un.org. Cet ouvrage peut être reproduit par les États membres de l'Organisation des Nations Unies et leurs institutions gouvernementales sans autorisation préalable ; il leur est uniquement demandé de mentionner la source et d'informer la CEPALC de cette reproduction.

Claude Grand-Pierre  
*In Memoriam*



## Table des Matières

<b>Abréviations et acronymes</b> .....	<b>11</b>
<b>Avant-Propos</b> .....	<b>17</b>
<i>Alicia Bárcena Ibarra et Diana Guillén Rodríguez</i>	
<b>Introduction</b> .....	<b>21</b>
<i>Gabriela Sánchez Gutiérrez et Randolph Gilbert</i>	
<b>Bibliographie</b> .....	<b>35</b>
<b>Chapitre I</b>	
<b>Haïti : un contexte complexe</b> .....	<b>37</b>
<i>Amlin Charles</i>	
A. La situation socioéconomique d'Haïti .....	37
1. Profil économique général .....	37
2. Efforts dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité .....	39
3. Accès aux services de base .....	46
4. Facteurs externes d'appui à l'économie .....	46
B. La gestion du développement et de la coopération internationale .....	48
1. Documents et stratégies pour le développement national .....	48
2. Cadre de la coordination de l'aide externe au développement .....	51
C. La coopération internationale allouée à Haïti (au cours des dix dernières années) .....	60
1. Profil de la coopération internationale concédée à Haïti en général .....	60
2. Profil de coopération internationale proposée à Haïti, par les principaux partenaires de la région d'Amérique latine et des Caraïbes .....	64
3. La République bolivarienne du Venezuela .....	65
4. La République de Cuba .....	68
5. La République Dominicaine .....	73
6. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) .....	76
D. Conclusions .....	79
Bibliographie .....	80

## Chapitre II

### La coopération brésilienne pour le développement en Haïti depuis 2010 : acteurs, intérêts et résultats..... 85

*Carlos Milani, Katarzyna Baran et Hugo Brass*

Introduction .....	85
A. Relations internationales et coopération pour le développement : fondement historique et contexte récent .....	86
B. Évaluation de la coopération bilatérale, triangulaire et multilatérale du Brésil en Haïti depuis 2010 .....	91
1. Tendances générales de la coopération brésilienne pour le développement.....	91
2. Coopération brésilienne pour le développement en Haïti après 2010.....	94
3. Acteurs impliqués, normes et prise de décisions.....	95
4. Ressources et secteurs .....	99
C. Sélection des cas d'étude .....	105
1. Le Projet tripartite (Brésil-Cuba-Haïti) .....	107
2. La Ferme-modèle expérimentale de Fond-des-Nègres .....	112
3. L'Académie de football Viva Río.....	119
4. La Brigade Dessalines MST .....	124
D. Recommandations finales et recommandations politiques .....	127
Bibliographie.....	134

## Chapitre III

### La coopération chilienne en Haïti de 2010 à 2015 : leçons apprises.....141

*Cristina Lazo Vergara*

Introduction .....	141
A. Caractéristiques générales de la coopération chilienne.....	142
1. Antécédents .....	142
2. Objectifs stratégiques et principaux champs de réflexion pour la période 2015-2018 .....	145
3. Modalités et instruments de la coopération chilienne Sud-Sud .....	147
4. Financement.....	148
B. Caractéristiques et bilan de la coopération chilienne pour le développement avec Haïti .....	149
1. Origines de la coopération internationale chilienne en Haïti.....	149
2. Caractéristiques principales de la coopération chilienne en Haïti .....	151
3. Principaux résultats obtenus à court, à moyen et à long terme .....	157
C. Étude de quelques cas .....	165
1. L'installation dans le Département du Sud du Centre pilote d'éducation infantile : les Centres de la petite enfance à Aquin et au Vieux Bourg d'Aquin .....	165
2. Reconstruire l'éducation en Haïti : l'école " République du Chili " .....	177
3. Soutien à la création et au renforcement d'une nouvelle approche institutionnelle du logement en Haïti .....	186

D. Réflexions finales et recommandations .....	194
1. Les leçons apprises de l'expérience.....	196
2. Questions en suspens et quelques recommandations pour la stratégie de coopération du Chili avec Haïti.....	197
3. Quelques recommandations pour la CSS.....	200
Bibliographie.....	201

## Chapitre IV

### La coopération mexicaine pour le développement en Haïti :

<b>description générale .....</b>	<b>207</b>
-----------------------------------	------------

*Gabriela Sánchez Gutiérrez et Yadira Sánchez López*

A. Caractéristiques générales de la coopération internationale mexicaine .....	207
1. Antécédents .....	207
B. Caractérisation générale de la coopération du Mexique en Haïti.....	211
1. Origine et mécanismes de coopération bilatérale Mexique-Haïti .....	211
2. Caractéristiques de la coopération internationale du Mexique pour le développement d'Haïti, de 2010 à 2015. ....	214
Bibliographie.....	221

## Chapitre V

<b>La coopération mexicaine en Haïti : trois études de cas .....</b>	<b>235</b>
--	------------

*Carlos Alba Vega*

A. Le Consortium d'institutions d'éducation supérieure pour Haïti .....	238
1. Antécédents .....	238
B. La coopération technique entre l'INEGI, la CEPALC et l'IHSI pour la construction de l'Indicateur conjoncturel de l'activité économique.....	246
1. Introduction .....	246
2. L'Institut haïtien de statistiques et d'informatique et le besoin d'un indicateur de conjoncture .....	247
3. La coopération CEPALC-INEGI-IHSI.....	248
4. Six missions d'assistance technique .....	248
5. Les stages professionnels des fonctionnaires de la Direction des Statistiques économiques de l'IHSI, responsables du projet de l'ICAE à l'INEGI du Mexique.....	251
6. Conclusion sur les stages.....	252
7. Conclusions générales : Leçons apprises, évaluation des forces et des défis de la coopération Sud-Sud.....	253
C. Le Programme spécial de 300 bourses pour Haïti.....	258
1. Introduction .....	258
2. Les résultats des cours d'espagnol et de culture mexicaine .....	259
3. Qui sont les boursiers haïtiens ? Quelles sont leurs ambitions et leurs attentes? Résultats d'une enquête.....	262
4. Conclusions.....	269
5. Recommandations .....	273
Bibliographie.....	276

## Chapitre VI

### La coopération Sud-Sud selon la perspective des acteurs haïtiens ..... 279

*Amlin Charles*

A. Profil de la coopération du Brésil, du Chili et du Mexique .....	279
1. Brésil .....	279
2. Chili.....	284
3. Mexique.....	287
B. Conclusions principales .....	292
1. Formulation et négociation des initiatives de coopération.....	293
2. Planification et exécution des initiatives de coopération en Haïti.....	302
C. Leçons apprises et recommandations .....	310
1. Leçons dérivées de l'expérience de coopération d'Haïti.....	310
2. Recommandations pour améliorer les expériences de coopération avec Haïti .....	315
Bibliographie.....	319
Annexe VI.1. Guide d'entrevue.....	321

### Réflexions finales ..... 323

*Randolph Gilbert et Gabriela Sánchez Gutiérrez*

### Épilogue..... 331

*Randolph Gilbert et Gabriela Sánchez Gutiérrez*

### Annexe général ..... 335

### Index analytique ..... 341

### Les auteurs..... 351

## Tableaux

I.1. Haïti : progrès dans certains des indicateurs des OMD.....	43
I.2. Haïti : accès aux services de base, par zones de résidence, 2001 et 2012 .....	45
I.3. Haïti : statut des promesses faites lors de la Conférence de New York pour la reconstruction du pays, mars 2010-décembre 2012 .....	62
II.1 Haïti-Brézil : principaux projets de coopération .....	90
II.2 Haïti-Brézil : dépenses du Brésil dans la MINUSTAH.....	93
II.3 Haïti-Brézil : coopération internationale brésilienne pour le développement.....	93
II.4 Haïti-Brézil : coopération brésilienne et des agences fédérales dans le pays, 2011-2013.....	101
II.5 Brésil-Haïti-Cuba : coopération pour la santé, 2010-2015.....	107
II.6 Haïti : planification financière triannuelle pour l'Académie de football Perlas Negras, 2014-2016.....	122
II.7 Haïti : résultats du Fonds Viva Río, 2014-2016.....	122
Annexe II.1. Brésil-Haïti : matrice des projets et efforts de coopération internationale.....	139

III.1	Coopération chilienne en Haïti, 2010- 2015.....	154
III.2	Haïti : synthèse de la coopération chilienne - Centres de la petite enfance, 2010-2015 .....	171
III.3	Haïti : projet Reconstruction de l'éducation Ecole " République du Chili " Ressources investies. Détail des dépenses et revenus .....	182
III.4	Haïti : estimation des ressources pour cette étape .....	193
<b>Annexe III.1.</b>	<b>Chili-Haïti : matrice des projets et efforts de coopération internationale, 1996-2015 .....</b>	<b>205</b>
IV.1	Coopération internationale accordée par le Mexique, 2013 .....	211
IV.2	Haïti : projets initiés par année .....	217
IV.3	Mexique-Haïti : coopération internationale - nombre de projets, montants déboursés et les instances participantes par domaine d'activité, 2010-2015.....	218
<b>Annexe IV.1</b>	<b>Mexique-Haïti : matrice des projets et efforts de coopération internationale, 2010-2015 .....</b>	<b>223</b>
V.1	Enquête de perception auprès des universitaires haïtiens étudiant au Mexique (génération 2015).....	266
<b>Annexe général</b>		
	Liste des personnes interviewées par l'équipe de recherche .....	335

## Graphiques

I.1	Haïti : évolution des principaux indicateurs économiques (croissance du PIB par habitant, la balance commerciale, le taux d'inflation et le taux d'emploi), 1990-2014.....	39
I.2	Haïti : évolution de l'extrême pauvreté. Population vivant avec moins de 1,25 dollars par jours, entre 2000 et 2012.....	41
I.3	Haïti : évolution du coefficient de Gini, entre 2000 et 2012 .....	41
I.4	Haïti : flux des ressources externes d'Haïti, 1998-2012 .....	47
I.5	Haïti : impacts des flux de l'aide externe et des transferts sur la balance commerciale d'Haïti, 1991-2013.....	47
I.6	Haïti : dette externe et aide publique au développement, en pourcentages du revenu national brut (RNB), 2004-2013.....	59
I.7	Haïti : financement du budget national avec l'aide externe par secteur, 2004-2014 .....	59
I.8	Haïti : distributions des ressources allouées à la reconstruction, selon les récepteurs, 2010-2012 .....	61
I.9	Haïti : distribution des ressources allouées à l'aide d'urgence, selon les récepteurs 2010-2012 .....	61
I.10	Haïti : financement de projets de développement à travers le Fonds PetroCaribe, par secteur. 2008-2013 .....	66
I.11	Haïti : évolution du financement reçu (fonds obtenus de la monétisation et transférés au Gouvernement d'Haïti) à travers l'Accord PetroCaribe, 2008-2015 .....	68

III.1	Chili : coopération en Haïti par champ d'action, 2006-2015.....	158
IV.1	Mexique-Haïti : distribution du nombre d'initiatives de coopération internationale du Mexique dans le pays, 2010-2015.....	215
IV.2	Mexique-Haïti : répartition du montant déboursé par groupe d'initiatives de coopération internationale, 2010-2015.....	215
V.1	Mexique-Haïti : répartition des étudiants haïtiens selon le type d'établissement scolaire où ils ont étudié.....	260
V.2	Mexique-Haïti : raisons pour lesquelles les étudiants haïtiens viennent étudier au Mexique.....	260
VI.1	Haïti : financement des initiatives de coopération avec des ressources brésiliennes par secteurs, 2010-2015.....	280
VI.2	Haïti : financement d'initiatives de coopération avec des ressources chiliennes, par secteurs, 2010-2015.....	285
VI.3	Haïti : financement d'initiatives de coopération avec les ressources du Mexique, par secteur, 2010-2015.....	288

### Cartes

II.1	Coopération brésilienne en Haïti: localisation des principaux projets dans le pays.....	106
------	---	-----

### Diagrammes

I.1	Le nouveau Cadre de Planification, de Programmation et de Gestion (prévu dans le Plan d'Action pour la Relève et le Développement en Haïti-PARDH).....	49
I.2	Haïti : mécanisme du fonctionnement du Cadre de Coordination de l'Aide Externe au Développement (CAED).....	55
II.1	Directives et narratives officielles du Brésil.....	129

## Abréviations et acronymes

<b>ABC</b>	Agência Brasileira de Cooperação (Agence brésilienne de coopération)
<b>AGCID</b>	Agencia Chilena de Cooperación Internacional para el Desarrollo (Agence chilienne de coopération internationale pour le développement)
<b>AGD</b>	Administration générale des douanes de la république d'Haïti
<b>AMEXCID</b>	Agencia Mexicana de Cooperación Internacional para el Desarrollo (Agence mexicaine de Coopération internationale pour le développement)
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>AS</b>	América Solidaria (Amérique solidaire, Chili)
<b>BRH</b>	Banque de la république d'Haïti
<b>BID</b>	Banque interaméricaine de développement
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>BNDES</b>	Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social (Banque nationale pour le développement économique et social)
<b>BRICS</b>	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
<b>BUGEP</b>	Bureau de gestion de l'éducation préscolaire
<b>CAD</b>	Comité d'assistance pour le développement
<b>CAED</b>	Cadre de coordination de l'aide externe au développement d'Haïti
<b>CARICOM</b>	Communauté caribéenne
<b>CCI</b>	Cadre de coopération intérimaire
<b>CEDUA</b>	Centro de Estudios Demográficos, Urbanos y Ambientales (Centre d'études démographiques, urbaines et environnementales, Mexique)
<b>CEMLA</b>	Centro de Estudios Monetarios Latinoamericanos (Centre d'études monétaires latino-américaines)
<b>CENAPRED</b>	Centro Nacional de Prevención de Desastres (Centre national pour la prévention de désastres, Mexique)
<b>CENEVAL</b>	Centro Nacional de Evaluación para la Educación Superior (Centre national d'évaluation pour l'éducation supérieure, Mexique)
<b>CEPALC</b>	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
<b>CEPE</b>	Centro de Enseñanza para Extranjeros-UNAM (Centre d'enseignement pour les étrangers, Mexique)
<b>CET</b>	Centre de formation et de technologie
<b>CFI</b>	Centre de facilitation des investissements
<b>CGFOME</b>	Coordenação Geral de Cooperação Humanitária e Combate à Fome (Coordination générale de la coopération humaine et de la lutte contre la faim)

<b>CID</b>	Coopération internationale pour le développement
<b>CIESAS</b>	Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (Centre de recherches et d'études supérieures en anthropologie sociale, Mexique)
<b>CIRH</b>	Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti
<b>CNSA</b>	Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire
<b>COBRADI</b>	Cooperação Brasileira Para o Desenvolvimento Internacional (Coopération brésilienne pour le développement international)
<b>CODEVASF</b>	Companhia de Desenvolvimento dos Vales do São Francisco e do Parnaíba (Agence de développement des vallées de San Francisco et de Parnaíba)
<b>CONACYT</b>	Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología (Conseil national de sciences et technologie, Mexique)
<b>CONAFOR</b>	Comisión Nacional Forestal (Commission nationale forestière, Mexique)
<b>CONSEA</b>	Consejo de Seguridad Alimentaria (Conseil de sécurité alimentaire, Brésil)
<b>CPAI</b>	Comité Permanente para Asuntos Internacionales (Comité permanent pour les affaires internationales, Brésil)
<b>CPE</b>	Centres pour la petite enfance
<b>CRDI</b>	Centre de recherches pour le développement international (CRDI ou IDRC, pour ses sigles en anglais)
<b>CSME</b>	Caribbean Single Market and Economy ou CARICOM Single Market and Economy, (Communauté des Caraïbes)
<b>CSS</b>	Coopération Sud-Sud
<b>DCCPYR</b>	Dirección de Cuentas de Corto Plazo y Regionales-INEGI (Direction de comptabilité nationale de court terme et régionale, Mexique)
<b>DDR</b>	Démobilisation, désarmement et réintégration
<b>DGCTC</b>	Dirección General de Cooperación Técnica y Científica (Direction générale de coopération technique et scientifique, Mexique)
<b>DGI</b>	Direction générale des impôts
<b>DINEPA</b>	Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement
<b>DIPE</b>	Développement intégral de la petite enfance
<b>DSNCRP</b>	Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté
<b>DSRP-I</b>	Document de stratégie intérimaire pour la réduction de la pauvreté
<b>EBCM</b>	Enquête budget-consommation des ménages
<b>ELAM</b>	Escuela Latinoamericana de Medicina (École latino-américaine de médecine, Cuba)
<b>EMATER</b>	Empresa de Assistência Técnica e Extensão Rural do Distrito Federal (Entreprise d'assistance technique et d'extension rurale du district fédéral, Brésil)
<b>EMBRAPA</b>	Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária (Entreprise brésilienne de recherche en agriculture)
<b>ENI</b>	Escuelas Normales de Institutores (Écoles normales d'instituteurs, Chili)
<b>ENSP</b>	Escola Nacional de Saúde Pública Sergio Arouca, Brasil (École nationale de santé publique Sergio Arouca, Brésil)
<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>FHF</b>	Fédération haïtienne de football
<b>FIFA</b>	Fédération internationale de football association
<b>FIOCRUZ</b>	Fundação Oswaldo Cruz (Fondation Oswaldo Cruz, Brésil)
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international

<b>FOMIN</b>	Fonds multilatéral d'investissement
<b>FONCID</b>	Fondo Nacional de Cooperación Internacional para el Desarrollo (Fonds national de coopération internationale pour le développement, Mexique)
<b>FRH</b>	Fonds de reconstruction d'Haïti
<b>GIZ</b>	Coopération allemande pour le développement
<b>IBGE</b>	Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística (Institut brésilien de géographie et de statistique)
<b>IBSA</b>	Forum trilatéral Inde, Brésil et Afrique du Sud
<b>ICAE</b>	Indicateur conjoncturel d'activité économique
<b>ICTCT</b>	Instituto de Comunicação e Informação Científica e Tecnológica em Saúde / (Institut de communication et d'information scientifique et technologique de la santé, Brésil)
<b>IDH</b>	Indice du développement humain
<b>IFE</b>	Instituto Federal Electoral (Institut fédéral électoral, Mexique), actuellement Institut national électoral (INE)
<b>IGAE</b>	Indicador Global de la Actividad Económica (Indicateur global de l'activité économique, Mexique)
<b>IHSI</b>	Institut haïtien de statistique et d'informatique
<b>IICA</b>	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
<b>IME</b>	Instituto Militar de Engenharia (Institut militaire d'ingénierie du Brésil)
<b>IMEXCI</b>	Institut mexicain de coopération internationale
<b>IMSS</b>	Instituto Mexicano del Seguro Social (Institut mexicain de la sécurité sociale)
<b>IMTA</b>	Instituto Mexicano de Tecnología del Agua (Institut mexicain de technologie de l'eau)
<b>INDAP</b>	Instituto de Desarrollo Agropecuario (Institut de développement agricole, Chili)
<b>INEGI</b>	Instituto Nacional de Estadística y Geografía (Institut national de statistique et de géographie, Mexique)
<b>INTA</b>	Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria de Argentina (Institut national de technologie agricole d'Argentine)
<b>IPEA</b>	Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (Institut pour la recherche économique appliquée, Brésil)
<b>JICA</b>	Agence de coopération internationale du Japon
<b>JUNJI</b>	Junta Nacional de Jardines Infantiles (Conseil national de jardins d'enfants, Chili)
<b>KCC</b>	Komatsu Cummins Chili
<b>MAEC</b>	Ministère des affaires étrangères et des cultes
<b>MARNDR</b>	Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural
<b>MAST</b>	Ministère des affaires sociales et du travail
<b>MCI</b>	Ministère du commerce et de l'industrie
<b>MEF</b>	Ministère de l'économie et des finances
<b>MENFP</b>	Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
<b>MGAE</b>	Module de gestion de l'aide externe
<b>MINUSTAH</b>	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
<b>MINVU</b>	Ministerio de Vivienda y Urbanismo (Ministère pour le logement et l'urbanisation, Chili)
<b>MPCE</b>	Ministère de la planification et de la coopération externe
<b>MRE</b>	Ministério das Relações Exteriores (Ministère des affaires étrangères, Brésil)

<b>MSPP</b>	Ministère de la santé publique et de la population
<b>MST</b>	Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (Mouvement des travailleurs ruraux sans terre, Brésil)
<b>MTPTC</b>	Ministère des travaux publics, transports et communications
<b>OBS</b>	Observatório Brasil e o Sul (Observatoire du Brésil et du Sud)
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODEPLAN</b>	Oficina de Planificación Nacional (Bureau de planification nationale, Chili)
<b>OMD</b>	Objectifs du millénaire pour le développement
<b>OEA</b>	Organisation des états américains
<b>OIM</b>	Organisation internationale pour les migrations
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONG</b>	Organisation(s) non-gouvernementale(s)
<b>ONPES</b>	Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PACS</b>	Instituto Políticas Alternativas para o Cone Sul (Institut de politiques alternatives pour le Cône Sud, Brésil)
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PARDH</b>	Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti
<b>PARP</b>	Plan d'action pour la réduction de la pauvreté
<b>PDNA</b>	Évaluation des besoins post-catastrophe 2010
<b>PPF</b>	Polícia Federal Preventiva (Police fédérale préventive, Mexique)
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PPTE</b>	Pays pauvres très endettés (HIPC, pour ses sigles en anglais)
<b>PROCID</b>	Programme de coopération internationale pour le développement
<b>PROMESS</b>	Programa de Medicamentos y Suministros Esenciales (Programme de médicaments et d'approvisionnements essentiels, OPS)
<b>REFIT</b>	Curso de Gestión de Recursos Físicos y Tecnológicos en Salud (Cours de gestion de ressources physiques et technologiques de la santé, FIOCRUZ)
<b>RENCID</b>	Registro Nacional de Cooperación Internacional para el Desarrollo (Registre national de coopération internationale pour le développement, Mexique)
<b>SCLP</b>	Service pour la croissance et la lutte contre la pauvreté
<b>SECTUR</b>	Secretaría de Turismo (Ministère du tourisme, Mexique)
<b>SEDENA</b>	Secretaría de la Defensa Nacional (Ministère de la défense, Mexique)
<b>SEGOB</b>	Secretaría de Gobernación (Ministère de l'intérieur, Mexique)
<b>SEMAR</b>	Secretaría de Marina (Ministère de la marine, Mexique)
<b>SEMARNAT</b>	Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Ministère de l'environnement et des ressources naturelles, Mexique)
<b>SENAI</b>	Serviço Nacional de Aprendizagem Industrial (Service national d'apprentissage industriel, Brésil)
<b>SHCP</b>	Secretaría de Hacienda y Crédito Público (Ministère des finances et du crédit public, Mexique)

<b>SICID</b>	Sistema de Información de Cooperación Internacional para el Desarrollo / (Système d'information de la coopération internationale pour le développement, Mexique)
<b>SNA/EPT</b>	Stratégie nationale d'action d'éducation pour tous
<b>SRE</b>	Secretaría de Relaciones Exteriores (Ministère des affaires étrangères, Mexique)
<b>UAM</b>	Universidad Autónoma Metropolitana (Université autonome métropolitaine, Mexique)
<b>UACM</b>	Universidad Autónoma de la Ciudad de México (Université autonome de la ville de Mexico)
<b>UCLBP</b>	Unité de construction de logements et de bâtiments publics
<b>UEH</b>	Université d'Etat d'Haïti
<b>UIA</b>	Universidad Iberoamericana (Université Ibéro américaine, Mexique)
<b>UN-OSE</b>	United Nations-Office of the Special Envoy for Haiti (Nations Unies-Bureau de l'Envoyé spécial du secrétaire général pour Haïti)
<b>UNAM</b>	Universidad Nacional Autónoma de México (Université nationale autonome du Mexique)
<b>UNASUR</b>	Unión de Naciones Suramericanas (Union des nations sud-américaines)
<b>UNICEF</b>	Fonds international des Nations Unies pour l'enfance
<b>UNOPS</b>	Bureau de service des projets des Nations Unies
<b>USAID</b>	Agence des États-Unis pour le développement
<b>UTE</b>	Unités techniques d'exécution
<b>WEF</b>	World Economic Forum (Forum économique mondial)



## Avant-Propos

*Alicia Bárcena Ibarra et Diana Guillén Rodríguez*

Aborder la coopération internationale, en particulier la coopération Sud-Sud, présente un grand intérêt pour la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et pour l'Institut de recherches Dr. José María Luis Mora. Les mandats de nos deux institutions en font une partie intégrante de leur travail en tant qu'organisation internationale et centre universitaire, mais traduisent également notre préoccupation légitime à repenser les modèles de développement qui ont prévalu et, par conséquent, les stratégies de coopération qui en ont découlées. À l'heure actuelle, ce réexamen a pour origine un environnement mondial en mutation et qui s'est érodé dans bien des domaines ; contexte qui remet en cause non seulement les paradigmes qui ont permis de consolider les principes directeurs de multiples forums internationaux sur la coopération (Paris, Accra, Busan, Nairobi), mais qui provient aussi d'un débat académique d'une extrême pertinence.

Dans ce dernier cas, des spécialistes de différentes latitudes (du Nord et du Sud) se sont interrogés sur des thèmes récurrents tels que l'efficacité de la coopération, son appropriation effective par les pays bénéficiaires, le rôle des États et de la société civile, les intérêts, les orientations et les conditionnalités de l'aide, pour ne mentionner que certains des défis auxquels la coopération internationale est confrontée. Ces réflexions vont des approches théoriques et conceptuelles, aux études de cas pertinentes appliquées à des pays ou à des régions, à des organisations internationales (les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international), ou bien à des organisations régionales de l'Amérique latine, l'Afrique, du Moyen-Orient, ainsi qu'à des acteurs prépondérants – historiques ou émergents – de l'échiquier international.

Comme soulignés dans les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, les défis sont encore très importants. L'Objectif 10, par exemple, vise à réduire les inégalités dans et entre les pays, et l'Objectif 17 propose de revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable. Plus récemment, le document final de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (PABA+40), tenue à Buenos Aires, confirme que cette coopération peut jouer un rôle crucial dans la réduction des asymétries dans le monde.

Cependant, ce rôle se construit aujourd'hui en mettant de côté les prémisses dépassées d'un flux de coopération unidirectionnel du Nord vers le Sud, et permet au contraire d'incorporer dans le Système de coopération internationale pour le développement d'importants principes de la coopération Sud-Sud, entre eux, de la solidarité, de la responsabilité partagée, du respect de la souveraineté nationale, de l'égalité, de la non-dépendance, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et du bénéfice mutuel.

La réalisation d'un projet visant à susciter une réflexion de ce type entre nos deux institutions, sur la base de l'analyse de la coopération internationale en Haïti fournie par trois pays de la région – le Brésil, le Chili et le Mexique – impliquait sans aucun doute l'exploration d'un cas emblématique pour diverses raisons. En effet, Haïti est le seul pays classé dans la catégorie des " pays les moins avancés " de l'hémisphère, objet (mais pas toujours sujet) d'innombrables projets, rapports, articles de presse et même de romans, qui en font l'exemple par excellence d'un " Etat en faillite ", d'un " Etat fragile ", de " l'épuisement de la coopération internationale " et même de " l'échec de la coopération internationale " .

Les effets catastrophiques causés par le séisme qui a touché le pays en 2010 – en termes de pertes en vies humaines et matérielles – ont donné lieu à de nombreux efforts de coopération sous diverses modalités, telles que l'aide humanitaire et la promotion de projets de développement. De nombreuses ressources auraient été acheminées vers ce pays par de nombreux canaux, bien que des questions légitimes concernant leur impact persistent.

Face à ce défi, la réflexion commune entre la CEPALC et l'Instituto Mora, qui a débuté en 2015, partait de la nécessité d'identifier les leçons apprises qui pourraient réorienter les politiques de coopération axées sur le développement durable en Haïti. Les études portent non seulement sur les actions de coopération des trois pays susmentionnés, mais également sur un large éventail d'aspects qui concernent la coopération internationale en général et, surtout, une lecture critique des acteurs haïtiens eux-mêmes, objectif incontournable et à part entière dès la conception de la recherche elle-même.

" Partager ce que nous avons et non pas ce qui nous reste " est généralement une maxime associée à la coopération Sud-Sud, provenant non seulement d'économies hétérogènes, mais ayant souvent des degrés de maturité très différents quant aux institutions et les directives en matière de politique étrangère. En raison de son insertion régionale et internationale, les cas de coopération entre le Brésil, le Chili et le Mexique avec Haïti, étudiés dans ce livre, illustrent, au cours de presque une décennie, non seulement les tensions, mais également les enseignements tirés. Ce sont ces derniers qui entendent contribuer, dans le cadre de notre mandat, à susciter de nouvelles réflexions parmi les multiples acteurs impliqués, notamment les acteurs nationaux de qui relèvent la Politique (avec une majuscule) et les politiques publiques, susceptibles de renverser à moyen ou à long terme le cercle vicieux aide-dépendance auquel des nations comme Haïti ou d'autres ont été confrontées, souvent avec des résultats maigres et peu concluants en termes de développement.

Il s'agit de faire de la coopération internationale, et notamment de la coopération Sud-Sud, un instrument efficace pour un nouveau style de développement, pleinement conscients des défis posés par un contexte de fortes disparités. Pour ce faire, au prime abord nous commençons par reconnaître, avec humilité, qu'il n'y aura pas de formules magiques et uniques permettant de donner une réponse pérenne à de tels défis. Ce livre a pour but de contribuer à la construction d'un nouveau récit de la coopération internationale, fondé sur la voix de nos utopies et de nos espoirs.

Alicia Bárcena  
Secrétaire exécutive  
Commission économique  
pour l'Amérique latine  
et les Caraïbes (CEPALC)

Diana Guillén Rodríguez  
Directrice générale  
Institut de recherches  
Dr. José María Luis Mora, Mexique



## Introduction

*Gabriela Sánchez Gutiérrez et Randolph Gilbert*

L'investigation qui donne lieu à ce texte remonte à la fin de l'année 2015, à partir d'un questionnement des résultats de la coopération internationale en Haïti après le tremblement de terre de janvier 2010. Une grande quantité de ressources sous forme d'aide humanitaire et de projets de coopération de développement fut canalisée vers ce pays par différentes voies. Qu'en est-il aujourd'hui de tout cela ? Qu'est-ce que ces actions ont vraiment représenté pour Haïti ? Y a-t-il eu un déclenchement de processus de développement en Haïti ? Qu'en pensent les différents acteurs haïtiens ?

Cette recherche a eu pour but de connaître et d'analyser les expériences de la coopération internationale qui furent mises en œuvre après le tremblement de terre de 2010 en Haïti. Cela afin d'évaluer leur portée et leurs limites, et d'identifier également les leçons qui en furent tirées et qui permirent la réorientation des politiques de coopération pour le développement durable d'Haïti. Cet objectif porta l'Instituto Mora et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à unir leurs efforts et leurs ressources pour définir et coordonner cette recherche.

Il existe différentes études sur la coopération internationale en Haïti [Malacalza (2014), Seintenfus (2015), Vega y Alba (2012), Herbst (2012), Alcalde y Marañón (2011), Farmer (2012)]. Certaines d'entre elles sont très critiques et questionnent l'efficacité de la coopération dans le sens que celle-ci n'a

pas réellement réussi à provoquer d'importants changements dans la situation en Haïti. La plupart de ces études sont axées sur les énormes difficultés qui ont été rencontrées dans la mise en œuvre des projets de coopération internationale en Haïti. Nous sommes, par contre, particulièrement intéressés à approfondir la recherche sur les pratiques de coopération internationale qui auraient pu développer effectivement des capacités diverses chez les acteurs haïtiens, et qui auraient pu faciliter leur renforcement ainsi que la configuration des politiques publiques dans différents secteurs de développement.

Nous avons centré pour cela notre attention sur la participation des pays de la région d'Amérique latine, en vue d'identifier les leçons qui furent tirées dans le cadre de la coopération Sud-Sud (CSS). C'est ainsi que nous avons fait le choix du Brésil, du Chili et du Mexique pour illustrer ce modèle de coopération, à partir d'études de cas devant permettre de caractériser et de documenter quelques pratiques spécifiques.

Il faut brièvement signaler quelques éléments qui font partie de l'actuel débat théorique sur la CSS et qui peuvent aider à lire les cas qui sont développés ci-après. Bien qu'il n'existe pas une définition unanime de la CSS, nous retenons d'emblée celle émise par les Nations Unies dans le rapport de la Conférence de haut niveau sur la Coopération Sud-Sud, tenue, à la fin de 2009, à Nairobi, Kenya :

La coopération Sud-Sud est une entreprise commune de peuples et pays du Sud, née d'expériences et de sympathies partagées, fondée sur des objectifs communs et sur la solidarité et régie, entre autres, par les principes de la souveraineté et de l'appropriation nationales, en l'absence de toute condition. La coopération Sud-Sud ne doit pas être envisagée comme une forme d'aide publique au développement. C'est un partenariat entre égaux fondé sur la solidarité. (...) La coopération Sud-Sud fait appel à l'ensemble des parties concernées, notamment les ONG, le secteur privé, la société civile, les milieux universitaires et d'autres intervenants qui contribuent à surmonter les obstacles en matière de développement et à réaliser les objectifs fixés, compte tenu des stratégies et plans nationaux de développement (Nations Unies, Résolution 64/222, annexe, pars 18 et 19, 2012).

Les cinq principaux objectifs de la CSS sont aussi établis dans le rapport final de Nairobi, à savoir :

- a) Appuyer les initiatives de développement à l'échelle nationale et régionale.
- b) Renforcer la capacité institutionnelle et technique.
- c) Améliorer les échanges d'expériences et de connaissances techniques entre pays en voie de développement
- d) Résoudre les problèmes spécifiques en matière de développement.
- e) Augmenter les impacts de la coopération internationale.

De nombreux auteurs ont déjà mentionné qu'il ne faut pas considérer la CSS comme une pratique récente parce que l'on doit se rappeler que l'échange et la collaboration entre pays en voie de développement existent depuis des années. La vérité est que la genèse sociale de ce phénomène ne coïncide pas nécessairement dans le temps avec sa genèse théorique. Ainsi, les pratiques de collaboration se faisaient sans qu'elles fussent forcément considérées comme de la CSS<sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, les questions que pose la CSS sont présentes dans cette recherche. Il faut en premier lieu signaler que la division du monde en termes de Nord et Sud a cessé d'être une référence pertinente pour la compréhension du système de coopération internationale. La pauvreté et l'inégalité existent aujourd'hui tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement. Près de 80% de la population mondiale vivent dans les pays dits à revenu intermédiaire (PRI). Par conséquent il est nécessaire de questionner les différentes classifications des pays afin de pouvoir penser la coopération dans des perspectives beaucoup mieux adaptées à la réalité de la dynamique des relations internationales que nous observons aujourd'hui.

Il faut ajouter deuxièmement que les changements et les transformations constantes qui se sont produites dans les relations internationales et plus particulièrement dans le système de coopération internationale semblent placer les pays dits du Sud à un autre niveau qui leur donne une plus grande présence et un rôle majeur sur la scène internationale. L'on comprend dans ce contexte l'émergence et l'importance que la CSS a acquise en général, y compris comme une alternative à la réduction de l'Aide publique au développement (APD) ce qui sert de prétexte à certains pays développés pour ne pas assumer leurs engagements et leurs responsabilités historiques. L'importance actuelle de la CSS peut aussi être expliquée par le discours selon lequel les PRI déjà "certifiés" en matière de développement ont les ressources suffisantes pour établir, du Sud étant, des relations de coopération avec des pays ayant un niveau de développement inférieur ou similaire. Guillermo Santander souligne qu'il semble y avoir un déplacement de pouvoir du Nord vers le Sud, cependant,

<sup>1</sup> Pour une révision de l'état de l'art du concept de CSS, voir les textes de Fernando Nivia-Ruiz (2009), " La coopération internationale Sud-Sud en Amérique latine et dans la Caraïbe " . Rapprochement à un état du concept dans La coopération euro-andine et Sud-Sud en Amérique latine, École latino-américaine de développement, Carthagène., l'article de Citlali Ayala et de Miguel Molina (2014), " L'apparition de nouvelles alliances et de modalités de coopération Sud-Sud en Amérique latine, dans le cadre d'une évolution urgente ", édité par l'Instituto Mora et la Benemérita Autónoma Universidad de Puebla, Mexique. Et finalement le texte de Guillermo Santander Campos, " Évolution historique et cadre réglementaire de la coopération Sud-Sud " à Santander, G. (2016), *Identités et intérêts dans la coopération Sud-Sud*, Catarata, Madrid.

Cela ne doit pas éviter le déplacement du pouvoir qui est en train de se faire parallèlement, non pas entre certains états —qui sont par ailleurs ceux qui expliquent le mieux l'émergence de la coopération Sud-Sud— sinon des états aux marchés, octroyant ainsi de meilleurs quotas de participation aux acteurs privés qui opèrent sur la scène internationale et sans lesquels il est impossible de comprendre des dynamiques beaucoup plus importantes que celles que l'on observe aujourd'hui (Strange, 1998 ; Sanahuja, 2008 ; Santander, 2016, p. 50).

Cela montre la grande importance que le secteur privé a acquise comme acteur de développement dans le cadre du Programme pour l'efficacité de la coopération au développement et de celui de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Il est un fait que dans les relations de coopération, les différents pays concernés agissent selon leurs intérêts, à caractère commercial, politique ou économique ; la CSS n'y échappe pas, comme on le verra dans les cas qui sont ici étudiés.

Troisièmement, il est important de signaler l'hétérogénéité des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que leurs différents profils et leurs priorités dans la coopération internationale pour ne pas les homogénéiser et les considérer comme un bloc, car comme le dit à juste titre José Ángel Sotillo :

La CSS met en avant, pour ce qui concerne l'Amérique latine, un genre de relation très active et est aussi l'expression du double chemin qu'empruntent les pays latino-américains. En effet, on a d'un côté ceux qui ont choisi la voie des réformes et qui en grande partie ressemblent à celles du modèle occidental ; de l'autre, ceux qui intègrent la coopération à un processus de transformation visant à constituer le Sud en tant qu'acteur jouissant d'une autonomie croissante par rapport aux pouvoirs traditionnels. On pourrait peut-être parler d'insurgés émergents et complaisants. Vu sous un autre angle, ces politiques de coopération récemment mises en œuvre peuvent être assimilées, depuis leur intégration et en considérant certaines réformes, au système d'aide traditionnel, ou bien se transformer en une arme politique au service de la solidarité entre les pays qui cherchent un modèle de développement alternatif (Sotillo, 2013, p. 11).

Peut-on encore dans cette perspective parler de relations entre " donateurs et pays bénéficiaires ", ou s'agit-il simplement de relations horizontales entre partenaires où les parties apprennent et partagent leurs connaissances, reconnaissent et respectent réciproquement leur savoir-faire ? C'est à dire des relations où prévalent finalement la solidarité, le bénéfice commun, la flexibilité, l'horizontalité, ainsi que le respect de la souveraineté et la non-ingérence dans les affaires internes des pays. Cela est-il possible ? La double " direction " de la CSS peut-elle devenir la règle et non l'exception ? Ou sommes-nous condamnés à continuer de parler de Nord-Sud, donateurs et pays bénéficiaires... termes qui ont pour but de maintenir la dichotomie et qui reflètent de moins en moins la complexité des pays, des acteurs et de leurs relations.

L'analyse de la coopération du Brésil, du Chili et du Mexique en Haïti s'inscrit dans cette tension inévitable. Ce choix a été motivé par plusieurs inquiétudes, mais principalement par l'intérêt de savoir si les pratiques de ces pays diffèrent réellement de celles de la coopération traditionnelle. En quoi consistent, si elles existent, ces différences ? Que peut-on apprendre de ces pratiques de coopération internationale ? Il s'agit donc d'une analyse de la coopération avec Haïti qui est placée entre ces tensions et ces leçons.

En plus de caractériser les politiques de coopération internationale des trois pays indiqués ainsi que leurs expériences spécifiques en Haïti, l'un des autres motifs essentiels de l'investigation a été de connaître l'opinion et la perception des acteurs haïtiens, aussi bien de ceux du gouvernement que de ceux de la société civile et académique sur les résultats et les conséquences des projets et des actions pour le développement qui furent mises en œuvre dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Ainsi, la recherche ne se limite pas à la description et à l'analyse de l'expérience de la coopération du Brésil, du Chili et du Mexique (avec Haïti), elle fait aussi écho de l'opinion des Haïtiens au sujet de cette question, qui n'est pas souvent prise en compte dans les analyses.

Pour mener à bien la recherche nous avons intégré une équipe d'experts en coopération internationale de chacun des pays choisis, et qui ont par ailleurs une grande connaissance du contexte haïtien. Nous avons aussi créé, tant au Mexique qu'en Haïti, un Comité consultatif pour nous accompagner et nous donner leurs opinions sur nos travaux. La première activité de ce projet a été un séminaire réalisé en septembre 2015 au Mexique, dans les bureaux de la CEPALC, où nous avons présenté le projet à quelques membres du Comité consultatif<sup>2</sup>. À part les membres du Comité, nous avons aussi invité au séminaire des fonctionnaires des ambassades du Brésil, du Chili et d'Haïti au Mexique, ainsi que des représentants de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), certains membres

<sup>2</sup> Le Comité consultatif du Mexique était intégré par : Johanna Von Grafeinstein, Professeur et Chercheur de l'Instituto Mora ; Gustavo Vega, Professeur, Chercheur et Secrétaire général du Colegio de México ; Sergio Romero, ex-Ambassadeur du Mexique en Haïti ; Adalberto Saviñón Diez de Sollano, Directeur du Centro Lindavista/Comité Mixte Haïti-Mexique de la société civile ; Dong Nguyen, ex-Fonctionnaire CEPALC et PNUD, (Conseiller en politique électorale) ; Ricardo Zapata Martí, ex-Fonctionnaire CEPALC (désastres naturels). Le Comité consultatif en Haïti était intégré par Claude Grand-Pierre, Conseiller Spécial de la Direction Générale, Ministère de la planification et de la coopération externe ; Sabine Manigat Politologue, Conseillère de la coopération suisse en Haïti ; Nathalie Lamaute-Brisson, Économiste, Conseillère de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique ; Michel Hector, Historien, Université d'État d'Haïti-École normale ; Jean Casimir, Sociologue, ex-Ambassadeur d'Haïti aux États-Unis, Université d'État d'Haïti-École normale ; Michel Chancy, Vétérinaire, ex-Secrétaire d'État au Ministère de l'agriculture, ressources naturelles et développement rural, professeur chercheur à l'Université Quisqueya ; Suzy Castor, Historienne, Directrice du Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement (CRESFED) ; Evelyne Margron, Doyenne de la Faculté des sciences de l'Université épiscopale d'Haïti ; Ericq Pierre, Agronome, Économiste, ex-Représentant d'Haïti à la Banque interaméricaine de développement.

du projet de coopération allemande pour le renforcement institutionnel de l'AMEXCID, des membres du Conseil national des sciences et de la technologie (CONACYT) ainsi que des représentants de l'Instituto Mora et de la CEPALC. Le séminaire a permis de définir certains aspects importants de la méthodologie commune de recherche, et de fixer les cas à étudier de chaque pays.

Une des premières activités retenues a été une analyse documentaire devant permettre de contextualiser les relations de coopération de chacun des pays avec Haïti depuis avant le tremblement de terre, mais plus spécifiquement durant la période de 2010 à 2015, période autour de laquelle la recherche est centrée. Quels sont les agents publics et privés qui ont participé aux activités de la coopération ? Quel type d'aide ont-ils accordé ? Suivant quels mécanismes et accords de collaboration ? Combien de ressources ont-ils investi ? Quel type de pratiques ont-ils développé ? Quels sont les résultats qui ont été obtenus ? Répondre à ces questions n'a pas été facile. Il faut signaler la difficulté que l'on a rencontrée dans la plupart des cas pour avoir accès à une information fiable sur les projets et les actions qui furent mises en œuvre. Les agences de coopération brésilienne, chilienne et mexicaine ont fourni des données utiles. Il a été cependant difficile d'y accéder, particulièrement en ce qui concerne les données portant sur les ressources qui ont été investies par les parties dans le domaine de la relation de coopération internationale. Nous constatons à nouveau le défi que représente pour les agences le registre de façon systématique d'information sur la coopération internationale pour le développement. Et d'avantage encore lorsqu'il s'agit de quantifier cette dernière en termes d'investissement et de coûts.

Les membres de l'équipe de recherche ont réalisé des entrevues dans leurs pays respectifs en vue de recueillir des informations de première main sur les politiques de coopération internationale. Ils se sont ensuite rendus en Haïti pour réaliser des entrevues plus approfondies avec les personnes clés qui ont participé aux projets de coopération internationale analysés. En particulier leurs opinions et leur vision au sujet des résultats qui ont été obtenus. Ainsi nous avons réussi à recueillir des informations de fonctionnaires publics des différentes agences du Gouvernement haïtien, d'anciens fonctionnaires, d'organisations de la société civile et de l'académie haïtienne. Il faut aussi mentionner que le Comité consultatif en Haïti a joué un rôle important dans les conversations que nous avons eues avec les interlocuteurs stratégiques, ce qui a permis d'obtenir une très bonne information pour documenter les cas étudiés.

Les rapports de recherche ont été finalement présentés à un deuxième séminaire qui a eu lieu en Haïti en septembre 2016. Quarante personnes environ représentant différentes agences du Gouvernement haïtien ainsi que

des organisations de la société civile et de l'académie haïtienne ont assisté à ce séminaire. On a édité en français, une publication des résumés des rapports préliminaires de chaque pays, en vue de diffuser de manière restreinte les résultats préliminaires. Chacun des chercheurs a reçu les –observations– d'un commentateur haïtien qui avait préalablement analysé les rapports, ainsi que des participants invités au séminaire. On a pu élaborer les rapports finals et éditer la présente publication sur la base de ces observations.

Le livre est structuré en six chapitres. Le premier, écrit par Amlin Charles, nous permet de comprendre le contexte socio-économique et les différentes mesures qui ont été appliquées contre la pauvreté et l'inégalité en Haïti. Il aborde ainsi les processus de gestion du développement et de la coopération internationale à partir du tremblement de terre de 2010. Un fait important que l'auteur signale est le contraste entre les promesses de contribution de ressources faites par différents pays face à la catastrophe et ce qui a été effectivement déboursé, montant qui atteint à peine la moitié des fonds promis. L'un des autres facteurs signalés par l'auteur qui illustre de façon très claire la logique de la coopération internationale en Haïti est que moins de 25% de l'aide pour la reconstruction provenant des contreparties bilatérales est canalisée à travers les agences gouvernementales, vu que la majorité des ressources est passée par des ONG, ou par des structures mises en place dans le pays par les propres donateurs. Charles explique comment cette situation est un obstacle au renforcement de l'État haïtien parce qu'il provoque un type de cercle vicieux de façon que même si on investit beaucoup dans la coopération internationale, on n'obtient pas les résultats attendus dans le développement d'Haïti. Au contraire, cette situation provoque une dépendance et, dans certains cas, des bénéfices qui peuvent avoir des retombées principalement pour les pays donateurs.

Ce chapitre fait aussi référence aux pays qui ont eu des pratiques de coopération internationale très importantes, en raison de leur statut et de leur montant, pour le développement d'Haïti. Particulièrement au cas de la coopération avec le République bolivarienne du Venezuela, Cuba, la République Dominicaine et la Communauté des Caraïbes, la CARICOM, dont Haïti est membre. Bien que ces pays ne fassent pas partie des cas analysés dans l'investigation, il a été nécessaire, en raison de leurs caractéristiques particulières et de l'importance de leurs actions, de les citer dans la recherche. La République bolivarienne du Venezuela, par exemple, est le seul pays du Sud dont la contribution a été comparable à celle des donateurs du Nord et à celle des agences multilatérales. Par ailleurs, l'histoire de la coopération entre Haïti et Cuba nous a fourni des enseignements et des résultats importants.

Le deuxième chapitre analyse les relations internationales entre le Brésil et Haïti. Carlos Milani, Katarzyna Baran et Hugo Bras présentent à cet effet

une intéressante révision de la politique de coopération brésilienne à travers différents acteurs, les intérêts qui sont en jeu et les principaux résultats qui ont été obtenus. Les auteurs reconnaissent les profondes asymétries existant entre le Brésil et Haïti et font observer cependant que cela ne constitue pas nécessairement un obstacle pour que se développent des relations horizontales et solidaires. Ainsi, ce chapitre révisé l'évolution des relations de coopération avec Haïti, en rappelant que la première action de coopération bilatérale, l'Accord de base de coopération technique et scientifique, n'a été signé qu'en 2004. Durant cette même année, après le renversement du Président Jean Bertrand Aristide, la France, le Canada et les États-Unis ont soutenu la création de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) à laquelle le Brésil s'est intégré. Mille deux cents soldats brésiliens arrivèrent ainsi en Haïti le 25 mai 2004. Cette mission avait pour objectif de garantir la sécurité, participer dans la transition démocratique, et canaliser la coopération internationale pour le développement (Malacalza 2014). Comme cet auteur l'a signalé dans un autre article :

Le Président Lula Da Silva décida d'avoir un rôle de leadership dans la MINUSTAH initialement pour deux raisons importantes. Premièrement, pour prouver sa capacité à gérer des crises politiques dans la région, prenant la tête d'une force militaire sans précédent ayant plus de 50% du contingent provenant de pays latino-américains, et obtenir ainsi une plus grande reconnaissance sur la scène internationale (notamment des États-Unis) pour son aspiration à obtenir un siège permanent au Conseil de Sécurité. Deuxièmement en vue de s'engager et de donner une plus grande visibilité à ses politiques de coopération Sud-Sud, complétant ainsi son leadership militaire dans la MINUSTAH avec un ensemble de projets de tendance néo-développementiste-productiviste dans les secteurs sociaux et de production touchant la sécurité alimentaire, ainsi que de santé, d'éducation, de lutte contre la pauvreté et la faim, d'agriculture familiale et d'énergie durable (Malacalza, 2014, p. 66).

Les auteurs décrivent donc comment la coopération brésilienne en Haïti pendant la période de 2010-2015 s'est faite dans le cadre d'une combinaison d'actions à partir de la MINUSTAH et la mise en exécution de projets de développement, situation qui n'a pas été exempte de polémiques. Comment cette participation s'est-elle liée aux efforts de la coopération orientée vers le développement et vers la recherche d'une solution aux besoins cruciaux de la population ? Qu'en pensent les acteurs haïtiens ?

Les auteurs soulignent tout au long de ce chapitre des points importants au sujet de la réflexion sur la coopération internationale, en particulier du fait que les principes et les valeurs de la coopération brésilienne diffèrent de ceux du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération

et le développement économiques (OCDE). Cela est lié indéniablement à l'héritage historique commun des deux pays, qui leur permet de partager des réalités sociales et culturelles semblables. Ce qui explique aussi la raison pour laquelle le Brésil a refusé d'appliquer les normes de conditionnalité politique (clauses démocratiques, droits de l'homme), qui sont souvent appliquées par certains pays du Nord dans leurs relations de coopération internationale. Il est signalé, en outre, que la coopération Sud-Sud est une relation sociale entre sociétés et agents de différents types ; s'il est vrai que cette coopération peut-être bénéfique, ses résultats peuvent aussi être très nocifs et engendrer des cercles vicieux.

Les auteurs analysent quatre exemples de projets de coopération qui affichent la diversité des modalités de la coopération brésilienne. On trouve dans ces exemples des initiatives mises en marche par les agences brésiliennes (coopération bilatérale et triangulaire) ; des projets fomentés par des ONG (Académie de football Viva Rio), ainsi que des projets supportés par des mouvements sociaux (Mouvement des travailleurs ruraux sans terres, MST). Il faut préciser que même si tous les projets n'ont pas atteint les objectifs attendus, leur description et leur analyse permettent de souligner les leçons qui en sont tirées et de proposer une série de recommandations. Les auteurs arrivent à la conclusion que l'autonomie dans la définition des stratégies de développement, ne peut se matérialiser que si tous les donateurs du Nord et leur contrepartie du sud, respectent les priorités nationales et coordonnent les programmes de façon efficace.

Le troisième chapitre traite de la coopération chilienne avec Haïti. Comme dans le cas du Brésil, Cristina Lazo présente une caractérisation générale de la politique de coopération internationale chilienne, souligne ses fondements, ses objectifs, ses modalités, ses instruments ainsi que son mode de financement. L'auteur explique aussi les origines et l'évolution de la coopération du Chili avec Haïti, ainsi que ses caractéristiques principales et les résultats obtenus.

L'un des principaux objectifs de l'auteur est de montrer dans quelle mesure les principes régisseurs de la coopération Sud-Sud ont été appliqués dans le cadre des initiatives qui ont été prises. C'est dans cette perspective qu'elle décrit et analyse les trois cas étudiés. Le premier cas se réfère à l'installation des Centres de la petite enfance dans les villes d'Aquin et Vieux Bourg d'Aquin dans le sud-ouest d'Haïti. Le deuxième projet concerne la reconstruction de l'École de la République du Chili qui fut détruite par le tremblement de terre. Et le troisième appuie la création ainsi que le renforcement d'une nouvelle institution pour le logement en Haïti, et par conséquent la création d'une politique publique appropriée.

Elle souligne l'échange de connaissances et la construction de relations de confiance par la présence permanente de représentants chiliens en Haïti comme l'un des principaux axes de la coopération chilienne. Selon l'auteur, ces deux éléments sont importants pour atteindre les objectifs des projets de coopération et pour assurer surtout leur continuité. Cristina Lazo indique comment le caractère particulier du cas d'Haïti –tenant compte de la réalité sociale, culturelle et économique du pays partenaire– a porté le Chili à diversifier les instruments de coopération ainsi que les modalités. On trouve parmi ces modalités l'adoption d'initiatives qui engagent de nombreux acteurs pour un même objectif, ou bien les associations publiques-privées. Quoi qu'il en soit, l'auteur souligne comment la présence, la confiance, la qualité et la nature des relations établies, ainsi que l'écoute de l'autre rendent possible l'échange de connaissances, ce qui permet d'aller plus loin qu'une simple assistance technique. L'auteur présente, enfin, le manque de visibilité des actions entreprises comme un trait de faiblesse de la coopération chilienne. Pour conclure, ce chapitre soulève certaines questions importantes ainsi que des recommandations, aussi bien pour la coopération chilienne que pour la coopération Sud-Sud en général.

Les chapitres quatre et cinq traitent du cas du Mexique. Le quatrième est rédigé par Gabriela Sánchez Gutiérrez et Yadira Sánchez ; il établit les caractéristiques générales de la coopération internationale mexicaine depuis ses débuts jusqu'à l'adoption de la Loi de coopération internationale pour le développement, et à partir de celle-ci la création de l'AMEXCID et du Programme, du Fond, du Registre et du Système d'information correspondant. On considère dans ce chapitre les thèmes prioritaires, sectoriels et territoriaux de la politique de coopération internationale mexicaine, et de manière plus spécifique la relation de coopération avec Haïti. À ce sujet il faut dire qu'avant l'année 1994 cette relation était faible et sporadique. Le Président Zedillo et le Président Aristide ont eu cette même année une première rencontre bilatérale. Quoiqu'isolées, diverses activités, dont le but a été de renforcer les liens entre les deux pays, ont eu lieu depuis cette date. Ce fut cependant jusqu'en 2007 que commencèrent les réunions de la Commission mixte entre les deux pays.

Le Mexique a réalisé après le tremblement de terre de 2010, entre autres choses, d'importantes actions par un pont aérien et maritime, qui ont permis de transporter vers Haïti plus de 15 000 tonnes d'aide humanitaire du Gouvernement mexicain et de la société mexicaine.

En raison de la difficulté d'accès à une information fiable, il a été assez ardu d'analyser les projets de coopération présentés par le Mexique et les actions qui furent entreprises en conséquence pendant la période de 2010-2015. Cela pour deux raisons. Premièrement, parce que durant cette période les projets de coopération avec Haïti étaient suivis par plusieurs instances du Ministère

des affaires étrangères. Tout d'abord par la Direction de l'aide humanitaire et la Direction générale de coopération technique et scientifique (2010-2011). Cela s'est maintenu en 2012-2013, dans le cadre toutefois de de l'AMEXCID. A partir de 2014, c'est la Direction de coopération bilatérale avec l'Amérique centrale et les Caraïbes et le Projet d'intégration et de développement de la Mésos-amérique, qui s'en est chargée. Ces changements ont certainement rendu difficile le suivi de ces projets. La deuxième raison provient de la difficulté de garantir suivant les mêmes critères l'instauration d'un registre systématique d'information. Il faut mentionner que cela ne s'observe pas seulement dans le cas des projets avec Haïti. L'AMEXCID est en train sans doute de progresser dans la mise en marche de son système d'information, mais il est difficile pour le moment de compter sur un rapport d'information précis et cohérent sur tous les projets de coopération internationale auxquels le Mexique participe. Cette difficulté n'est en aucun cas exclusive à ce pays. Malgré tout, grâce à l'appui de l'AMEXCID, la construction d'une matrice de projets de coopération avec Haïti pendant la période sous étude a été possible.

Le cinquième chapitre, rédigé par le chercheur Carlos Alba, décrit et analyse trois projets de coopération mexicaine avec Haïti. Il s'agit du Consortium d'institutions d'éducation supérieure pour Haïti qui a été institué suite à la demande que le Centre de recherche pour le développement international du Canada (CRDI) a présentée au Colegio de Mexico pour réaliser une étude sur des éventuelles formes de coopération en vue de développer, en Haïti, des capacités institutionnelles. C'est ainsi qu'a été formé, dans le contexte post-tremblement de terre, un consortium d'universités mexicaines dont le but a été de réaliser deux écoles d'hiver pour renforcer la formation académique du corps enseignant de l'Université d'État d'Haïti. Le projet envisagea aussi, avec l'appui du Ministère des affaires étrangères, d'accorder dix bourses à des étudiants haïtiens pour achever leurs études de maîtrise ou de doctorat qu'ils avaient commencées. Enfin une exposition a été organisée au Mexique, dans le cadre de ce projet, sur la richesse artistique et culturelle d'Haïti avec comme titre *Haïti : histoires et rêves*, sur laquelle un livre a été publié récemment.

Le deuxième projet concerne l'assistance technique entre l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI), la CEPALC, et l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) pour l'élaboration d'un indicateur de conjoncture de l'activité économique en Haïti. Cet indicateur est nécessaire pour offrir une information utile et pertinente en vue de mieux comprendre les phénomènes économiques et contribuer ainsi aux processus de prise de décisions de politiques publiques en Haïti.

Le troisième projet qui est analysé se rapporte au Programme spécial de 300 bourses qui furent accordées par le Gouvernement mexicain à Haïti

pour la formation de ressources humaines et la promotion de la coopération culturelle et éducative entre les deux pays.

Les trois projets sont de nature différente, ils ont engendré différents apprentissages et occasionné des recommandations que l'auteur présente dans le même chapitre, tout en mettant par ailleurs l'accent sur l'importance de l'élément interculturel, lequel a permis aux différents acteurs de se connaître et de travailler ensemble dans la diversité.

Le sixième chapitre, enfin, présenté par Amlin Charles, décrit un ensemble de perceptions des acteurs haïtiens envers leurs expériences de la coopération avec le Brésil, le Chili et le Mexique, abordées dans les chapitres antérieurs. Il ressort un contraste enrichissant et de grand intérêt entre ces perceptions et la vision des acteurs des trois pays aussi bien des points de coïncidence que des points de tension. L'analyse est faite en prenant pour référence les étapes du cycle des projets, à savoir : la formulation et la négociation des initiatives de la coopération internationale, la planification ainsi que l'exécution de ces actions, et finalement l'évaluation et le suivi des résultats obtenus.

L'auteur explique que, malgré les besoins évidents du pays en matière de développement, les acteurs haïtiens n'ont pas encore une vision propre de la coopération internationale, et que par conséquent il n'existe pas à ce sujet une politique d'État. Il est difficile en conséquence de déterminer les priorités sur lesquelles la coopération internationale devrait se concentrer, ce qui constitue l'un des principaux obstacles qui empêchent le pays de profiter réellement de la coopération internationale. Charles signale, de plus, sur la base de ce fait, que la coopération internationale ne respecte pas toujours les circuits officiels de planification et d'exécution des projets, et se réalise souvent dans un contexte essentiellement politique. Par ailleurs, en dépit des nombreux efforts du Gouvernement haïtien pour établir un mécanisme de coordination de l'aide étrangère, la complexité du système et le manque de consensus en ce qui concerne les divers intérêts qui sont en jeu dans toute relation de coopération internationale ont rendu très difficile son fonctionnement.

L'un des autres défis que l'auteur signale est la faiblesse qu'accuse l'administration haïtienne en matière de compétence de ressources humaines. Cette situation provient, entre autres, de ce que l'on pourrait appeler les effets pervers de la coopération internationale pour le développement. Lorsque certains partenaires ou agences de coopération commencent leurs activités en Haïti, ils sont immédiatement confrontés à un manque de compréhension et de connaissance du terrain. Ils cherchent alors dans le secteur public haïtien des ressources humaines qualifiées et dotées de l'expérience nécessaire en vue de renforcer leurs unités d'action présentes dans le pays. Bien sûr, ils offrent des conditions de travail bien supérieures à celles que le Gouvernement haïtien

peut garantir. Le résultat est la migration d'une fraction considérable des ressources humaines qualifiées vers les structures des pays donateurs. Cela, lié au fait qu'une grande partie des ressources de la coopération internationale se canalise vers les ONG, freine sans aucun doute le renforcement de l'État haïtien. Cette situation tend à engendrer un cercle vicieux très difficile à résoudre.

L'auteur conclut le chapitre en soulignant les enseignements de la coopération Sud-Sud en Haïti. Bien qu'il remarque que la perception des acteurs haïtiens sur cette modalité de coopération est plus positive que celle qu'ils ont sur la coopération traditionnelle ou celle offerte par les pays développés, il n'en demeure pas moins que la CSS soulève aussi des questions importantes, non seulement au sujet des pays ici considérés, mais aussi sur le plan général en ce qui concerne la coopération internationale pour le développement. Comment peut-on harmoniser, tenant compte des priorités du développement en Haïti, les actions de coopération internationale ? De quelle façon peut-on présenter la coopération internationale comme un facteur complémentaire (et non de substitution) des efforts du Gouvernement haïtien ? Est-il possible pour les pays du Sud de ne pas répéter les mêmes erreurs (tant de fois signalées) que les pays du Nord ?

L'auteur en arrive à conclure que les actions de coopération Sud-Sud tendent à être considérées comme étant de faible ampleur, n'ayant que peu d'impact, quoique plusieurs d'entre elles soient très importantes en réalité. En effet, elles peuvent provoquer des changements durables dans le temps ou influencer la détermination de certaines politiques publiques, comme c'est le cas du Projet tripartite Brésil-Haïti-Cuba dont l'objet a été de renforcer le Ministère haïtien de la santé publique et de la population (MSPP), la politique du logement (Chili-Haïti), ou de créer un indicateur de conjoncture d'activité économique (Mexique-CEPALC- Haïti). L'auteur présente comme explication à cette perception le manque en général de cohérence entre ces actions.

Finalement, dans les conclusions, sont émises quelques réflexions finales et un ensemble de défis qui surgissent durant la mise en place des initiatives de coopération Sud-Sud, et qui permettent de tracer des nouvelles voies d'analyse et de réflexion, pour envisager un nouveau type de coopération internationale pouvant faciliter le développement et surmonter les limitations et les problèmes abordés dans ce livre.

Il n'est pas de trop de signaler dans ce cadre le défi que signifie pour les coopérants de travailler dans un pays où la culture est distincte et où les langues usuelles constituent par ailleurs un défi important. Il ne s'agit pas uniquement d'un problème de traduction technique ou littérale des langues sinon aussi une interprétation de celles-ci en vue de comprendre le sens que les

autres attribuent à la coopération, aussi bien pour les communautés haïtiennes que pour les autres partenaires.

Cet ouvrage n'aurait pu être publié sans l'appui de plusieurs institutions et personnes que nous tenons à remercier sincèrement. Parmi eux, en premier lieu, le Dr. Luis Jauregui, qui dirigeait l'Instituto Mora au moment où ce projet a été lancé et l'actuelle Directrice de ce centre d'études, la Dr. Diana Guillén qui nous a renouvelé son appui ; le Dr. Hugo E. Beteta, Directeur du Siège sous régional de la CEPALC au Mexique ; la Coopération allemande au développement (GIZ), particulièrement Luis Ramalho et Lothar Rast, responsables successivement du Projet de coopération pour le renforcement institutionnel de l'AMEXCID et Lorena López Chacón pour son intérêt et sa participation à la réalisation de ce projet. Ces trois institutions ont participé au financement du projet. Nous tenons, aussi à remercier, dans ce même cadre, les autorités de l'AMEXCID, de l'Agence brésilienne de coopération (ABC), de l'Agence chilienne de coopération au développement (AGCID) et du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) d'Haïti, sans l'appui desquels en matière d'information et de *feed-back*, il aurait été très difficile d'obtenir des résultats.

Nous exprimons aussi nos sincères remerciements aux membres des groupes de recherche, du Brésil à Carlos Milani, Katarzyna Baran et Hugo Bras, du Chili à Christina Lazo Vergara ; d'Haïti à Amlin Charles et du Mexique à Carlos Alba et Yadira Sánchez. Leur collaboration et leur sens de responsabilité ont été très importants pour parvenir aux objectifs visés.

Nous remercions aussi tous les membres du Comité consultatif du Mexique et d'Haïti pour le temps qu'ils ont dédié à lire et commenter nos travaux, et pour leur participation aux séminaires qui ont eu lieu. Nous remercions également toutes les personnes qui ont généreusement accepté d'être interviewées par l'équipe de recherche au Brésil, au Chili, en Haïti et au Mexique.

Mentionnons enfin de manière particulière Claude Grand-Pierre, Conseiller spécial à la Direction générale du Ministère de la planification et de la coopération externe en Haïti, qui malheureusement n'a pas pu voir le livre achevé, alors que le projet a énormément profité de ses connaissances et de sa longue trajectoire en Haïti. Claude n'a pas ménagé son temps pour répondre à nos constantes consultations et pour stimuler nos réflexions (par ses commentaires) ; nous nous souviendrons toujours de lui avec affection, admiration et respect.

## Bibliographie

- Ayala Martínez, C. et M.C. Molina Alcántara (2014), " El surgimiento de nuevas alianzas y modalidades de cooperación sur-sur en América Latina en el marco de una apremiante evolución ", *De la diversidad a la consonancia : la cooperación sur-sur latinoamericana*, Citlali Ayala et Jesús Rivera (coords.), Mexique, Instituto de Investigación Dr. José María Luis Mora, Benemérita Universidad Autónoma de Puebla-CEDES.
- Farmer, P. (2012), *Haiti After the Earthquake*, Canada, Public Affairs.
- Herbst, N. (2013), " La comunidad internacional y Haití : una historia de desamor. El rol de la cooperación internacional ", 1990-2010. *Revista Iberoamericana de Estudios de Desarrollo / Iberoamerican Journal of Development Studies*, vol. 2, N° 1, ISSN : 2254-2035.
- Julio, G, M. Carmela et F. Nivia-Ruiz (2009), *Cooperación Euroandina y Sur-Sur en América Latina*, Carthagène, Escuela Latinoamericana de Cooperación y Desarrollo, Universidad de San Buenaventura.
- Malacalza, B. (2014) " Modelos de cooperación internacional para el desarrollo en Haití. Discursos, prácticas y tensiones ", *Relaciones internacionales* N° 25, Revue académique quadrimestriel de publication électronique Groupe d'Études des Relations Internationales (GERI), Universidad Autónoma de Madrid, Espagne, ISSN 1699-3950, Groupe d'Études des Relations Internationales (GERI)-UAM, Mexique, février-mai [en ligne] [www.relacionesinternacionales.info](http://www.relacionesinternacionales.info).
- Nations Unies, Coopération Sud-Sud pour le Développement, Comité de Haut Niveau sur la Coopération Sud-Sud (2012), *Marco de directrices operacionales para el apoyo de las Naciones Unidas a la cooperación sur-sur y la cooperación triangular*, 17° période des sessions, New York, 22-25 mai.
- Nivia-Ruiz, F. (2009), " La cooperación internacional sur-sur en América Latina y el Caribe. Aproximación a un estado del arte ", *Cooperación Euroandina y Sur-Sur en América Latina*, Cartagena, Escuela Latinoamericana de Desarrollo.
- Sanahuja, J.A. (2008), " ¿Un mundo unipolar, multipolar o apolar ? La naturaleza y la distribución de poder en la sociedad internacional contemporánea ", *Cursos de derecho internacional de Vitoria-Gasteriz, 2007*, Universidad del País Vasco [en ligne] [https://www.researchgate.net/publication/301748818\\_Un\\_mundo\\_unipolar\\_multipolar\\_o\\_apolar\\_El\\_poder\\_estructural\\_y\\_las\\_transformaciones\\_de\\_la\\_sociedad\\_internacional\\_contemporanea](https://www.researchgate.net/publication/301748818_Un_mundo_unipolar_multipolar_o_apolar_El_poder_estructural_y_las_transformaciones_de_la_sociedad_internacional_contemporanea).
- Sánchez, G., R. Gilbert et Y. (coords.) (2016), " A cinq années du tremblement de terre en Haïti. Leçons apprises de la Coopération Sud-Sud : les cas du

Brésil, du Chili et du Mexique. Compilation des Résumés exécutifs ", en *Séminaire, Port-au-Prince, Haïti, 6-7 septembre*, Ville du Mexique, CEPALC / Instituto Mora.

Santander, G. (2016), *Identidades e intereses en la cooperación sur-sur. Los casos de Chile, Venezuela y Brasil*, Madrid, Los libros de la Catarata.

Seitenfus, R. (2015), *L'échec de l'aide internationale à Haïti. Dilemmes et égarements*, Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti.

Sotillo, J.A. (2013), " Prólogo. La cooperación sur-sur como motor de cambio en la vida internacional " , *La cooperación Sur-Sur y triangular en América Latina. Políticas afirmativas y prácticas transformadoras*, Ayllón B. et T. Ojeda (coords.), Madrid, Les Livres de la Catarata.

Vega, G. et C. Alba (coords.) (2012), *Haïti México. Hacia una nueva política de cooperación*, Ville du Mexique, Colegio de México.

Xalma, C. et S. López (2016), *Informe de la Cooperación Sur-Sur en Iberoamérica 2016*, Madrid, Secrétaire Général Ibéro américain (SEGIB).

# Chapitre I

## Haïti : un contexte complexe

*Amlin Charles*

### A. La situation socioéconomique d'Haïti

Géographiquement parlant, le territoire haïtien occupe la partie ouest de l'île d'Hispaniola, avec une superficie de 27 750 km<sup>2</sup> avec la République Dominicaine<sup>1</sup>. En 2012 sa population s'élevait à 10,4 millions, ce qui fait d'Haïti un des pays à plus forte densité de population d'Amérique latine. La division administrative du pays est de dix départements géographiques qui dépendent d'un gouvernement central basé à Port-au-Prince, la capitale. La zone métropolitaine de Port-au-Prince est la plus peuplée avec environ 22% de la population du pays. 52% de la population se trouve dans la zone rurale et le 26% restant vit dans les autres zones urbaines (ECVMAS, 2012).

#### 1. Profil économique général

La croissance économique générale d'Haïti a été faible au cours des dernières décennies et la pauvreté et l'inégalité sont encore endémiques. Entre 1999 et 2014 la croissance annuelle moyenne du PIB fut de 1,27%. D'autre part, une tradition d'instabilité politique, le manque de compétitivité et les désastres naturels constants ont empêché le pays d'atteindre ses objectifs en matière de

<sup>1</sup> Basé sur les projections démographiques réalisées en 2012 par l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (désormais IHSI) et les indicateurs de développement publiés par la Banque mondiale.

développement. Par conséquent, Haïti est resté attrapé dans une situation de pauvreté, d'inégalité, de manque de croissance et de faiblesse institutionnelle. Son Produit intérieur brut par habitant (de 1 575 dollars en parité du pouvoir d'achat en 2013), et son Indice de développement humain (placement 161 de 186 pays) est un des moins élevés d'Amérique latine et de la Caraïbe<sup>2</sup>.

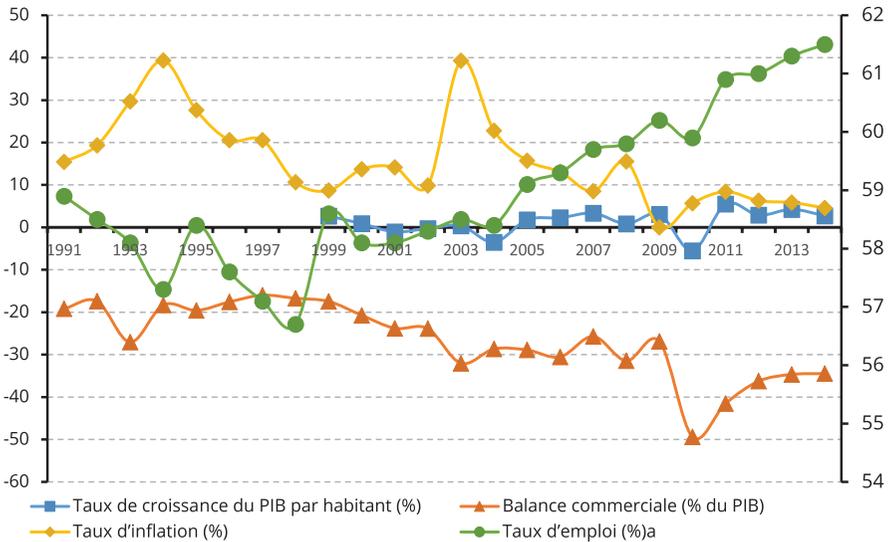
L'emplacement géographique du pays l'expose aux désastres naturels (en particulier aux ouragans, aux inondations et aux tremblements de terre). Entre 1971 et 2013, l'économie d'Haïti fut frappée par des désastres naturels presque chaque année, avec des conséquences négatives sur sa croissance. En 2008, les tempêtes tropicales et les ouragans provoquèrent des pertes évaluées à 15% du PIB. Le tremblement de terre de 2010 fit environ 220 000 morts et laissa 1,5 millions de personnes sans-abris ; les dégâts matériels et les pertes s'élevèrent à 120% du PIB (PNDA, 2010). De plus, des destructions dans les infrastructures privées (logements, bureaux, écoles et centres académiques) et publics (bureaux du gouvernement, ports, aéroports, hôpitaux, infrastructure routière, énergétique et de la télécommunication entre autres) furent enregistrés ; en particulier, les dégâts causés dans l'infrastructure universitaire d'Haïti qui provoquèrent la suspension temporaire des programmes académiques dans les zones affectées (voir graphique I.1).

Bien que l'emplacement géographique du pays l'expose aux désastres naturels, il lui confère aussi une position stratégique en termes géopolitiques car il est au milieu de la mer des Caraïbes. D'autre part le potentiel touristique, la jeunesse de la force de travail et le patrimoine culturel et historique du pays lui donnent un ensemble varié d'opportunités économiques.

Entre les avantages d'Haïti on peut citer, sa proximité pour accéder aux grands marchés comme celui des États-Unis (à 90 minutes par voie aérienne), la jeunesse de sa force de travail (environ 30% de la population active a moins de 25 ans) (Banque mondiale, 2015b), une diaspora dynamique (les transferts représentèrent 22% du PIB annuel en 2012)(CEMLA-FOMIN, 2013) ainsi que son patrimoine historique, culturel et géographique. Parallèlement, il existe une importante demande non-satisfaite que le secteur privé pourrait explorer. Avec ses dix millions d'habitants, Haïti représente surtout un marché avec un nombre considérable de consommateurs dans la Caraïbe. Comme membre de la CARICOM, Haïti a accès à un marché régional assez grand –y compris celui de la République Dominicaine- et le pays devrait être capable de bénéficier d'une demande assez importante de certains produits sur le marché international, comme par exemple dans l'industrie du textile (Groupe de travail, 2009).

<sup>2</sup> Classement de l'Indicateur de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (désormais PNUD) [en ligne] <http://hdr.undp.org/en/content/human-development-index-hdi>.

**Graphique I.1**  
**Haïti : Évolution des principaux indicateurs économiques (croissance du PIB par habitant, la balance commerciale, le taux d'inflation et le taux d'emploi), 1990-2014**  
 (En pourcentages)



**Source :** Banque mondiale (BM), *Haïti : Systematic Country Diagnostic*, Washington, D.C., 2015.

<sup>a</sup> Pour cette variable, les valeurs sont reportées sur l'axe vertical droit (et non sur l'axe gauche, comme c'est le cas pour les autres variables).

En ce qui concerne les opportunités économiques en Haïti, ses secteurs agroindustriels, de l'industrie légère et du tourisme ont un grand potentiel. Par exemple, une des études réalisées par le Groupe de travail sur la compétitivité et l'OTF Group montre qu'Haïti pourrait grandement bénéficier de secteurs ou sous-secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie textile (Banque mondiale, 2015b). En outre, le Forum économique mondial (WEF, pour ses sigles en anglais) souligne que si les réformes et les politiques sont correctement appliquées, les bases économiques du pays pourraient lui permettre de devenir une économie dynamique et ainsi atteindre des taux importants de croissance (Banque Mondiale, 2015).

## 2. Efforts dans la lutte contre la pauvreté et l'inégalité

La pauvreté et l'inégalité ont toujours été deux grands défis pour les Gouvernements haïtiens qui n'ont toujours pas trouvé un mécanisme efficace pour y remédier. Les statistiques disponibles montrent qu'Haïti est un des pays les plus pauvres et avec le plus d'inégalités de l'hémisphère occidental avec seulement 825 dollars de revenu par habitant en 2014 (Banque mondiale,

2015b). Au début des années 2000, on estimait que 76% de la population vivait dans la pauvreté (ECVH, 2001). En ce qui concerne l'extrême pauvreté, les données rapportées dépendent de la méthode d'enquête utilisée. Alors que l'enquête ménages (EBCM 2000, pour ses sigles en français) basée sur les données de consommation rapporte que 31% de la population vit dans l'extrême pauvreté, l'enquête sur les conditions de vie en Haïti en 2001 (ECVH, pour ses sigles en français) basée sur les données du revenu, rapporte que 56% de la population vit dans l'extrême pauvreté (EBCM, 2000 et ECVH 2001).

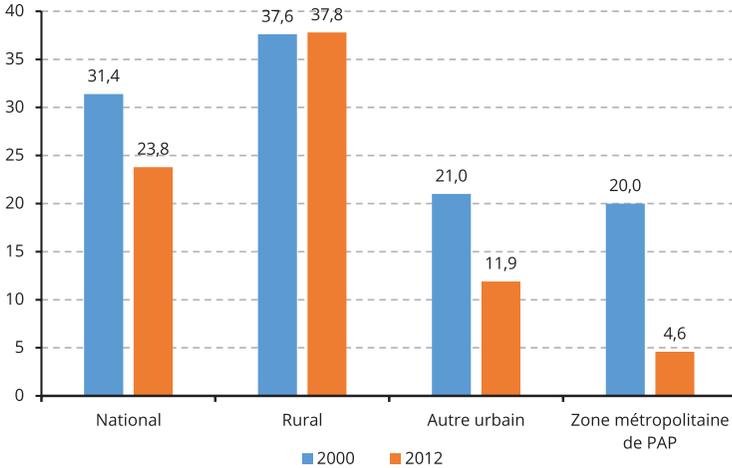
On estime que l'incidence de la pauvreté du pays a récemment diminué (en 2012, le pourcentage de pauvres baissa à 59% et à 24% pour l'extrême pauvreté, Banque mondiale, 2015). Comme nous pouvons observer dans le graphique suivant, entre 2000 et 2012, l'extrême pauvreté baisse de 7,6 points de pourcentage. Cependant, le plus grand changement est observé dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (réduction de 15,4 points de pourcentage), alors qu'il n'y a pas de grands changements dans le pourcentage de pauvres dans les zones rurales<sup>3</sup> (voir graphique I.2).

Dû aux conditions précaires de l'État, en général les pauvres et la population vulnérable ont un accès très limité aux aides gouvernementales. La majorité de l'aide reçue vient des transferts ou d'appuis de donateurs, d'ONG ou d'autres institutions de bienfaisance. À partir de 2013, malgré les efforts récents du gouvernement pour hausser la prestation du programme d'aide sociale dans le contexte d'EDE PÈP (aider la population), les programmes demeuraient fractionnés, insignifiants et sans un modèle efficace à suivre pour réaliser des changements considérables dans les conditions de vie de la population (Lamaute-Brisson, 2015).

Bien que la majorité des pauvres n'ont pas accès au système de sécurité sociale –ce qui les aiderait à éviter des pertes irréversibles en capital humain et à éviter la détérioration de leurs conditions de vie– la couverture pour le reste de la population (celle ayant plus de moyens économiques) est encore très faible. En effet, ce n'est que 11% de la population qui est couverte par la sécurité sociale, alors que les membres du quintile inférieur de revenus ne sont pas couverts (ECVMAS, 2012). Cette situation peut être considérée comme étant une conséquence directe de la capacité financière limitée du Gouvernement haïtien qui en 2014 (MPCE, 2015) avait des recettes fiscales représentant 12% du PIB, recettes qui ont le même niveau depuis l'année fiscale 2009 (11%) (MEF, 2013). Cela peut expliquer, jusqu'à un certain

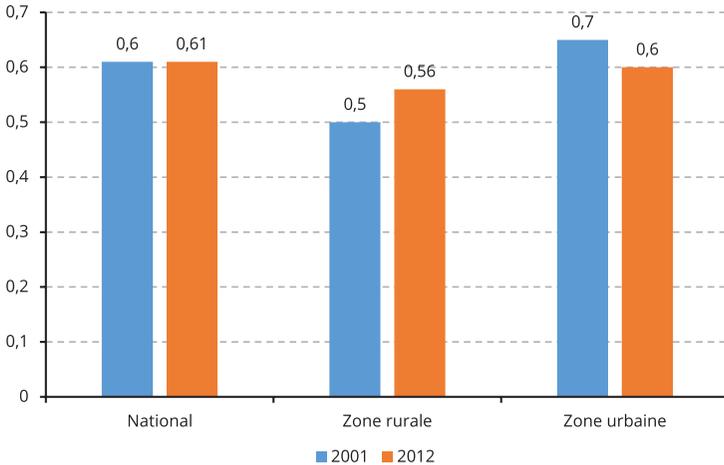
<sup>3</sup> Les calculs sont basés sur la consommation (bien-être). En 2011, comme conséquence du terrible séisme de 2010, 78% de la population vivait avec moins de deux dollars par mois (c'est à dire environ sept millions de personnes) Observatoire national sur la pauvreté et l'exclusion sociale (désormais ONPES), Plan d'action, 2013 et Banque mondiale, 2011.

**Graphique I.2**  
**Haïti : évolution de l'extrême pauvreté. Population vivant avec moins de 1,25 dollars par jours, entre 2000 et 2012**  
 (En pourcentages)



Source : À partir de Banque mondiale (BM), *Haïti : Systematic Country Diagnostic*, Washington, D.C., 2015; Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), *Enquête budget et consommation des ménages (EBCM 2000)*, Port-au-Prince, 2002 et *Enquête sur les conditions de vie des ménages en Haïti* (ECVH 2001), Port-au-Prince, 2005.

**Graphique I.3**  
**Haïti : évolution du coefficient de Gini, entre 2000 et 2012**  
 (0= égalité de revenu, 1= inégalité de revenu)



Source : À partir de Banque mondiale (BM), *Haïti : Systematic Country Diagnostic*, Washington, D.C., 2015; Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), *Enquête budget et consommation des ménages (EBCM 2000)*, Port-au-Prince, 2002 et *Enquête sur les conditions de vie des ménages en Haïti* (ECVH 2001), Port-au-Prince, 2005.

point, la piètre performance du gouvernement à financer des programmes de protection sociale.

La concentration des ressources économiques aggrave aussi la création d'opportunités de développement pour le peuple haïtien. En Haïti, 20% des foyers les mieux lotis dans la répartition des revenus, contrôlent 64% des ressources économiques du pays (ONPES, 2013). On estime que l'Indicateur de Gini au niveau national s'est maintenu à 0,60% entre 2001 et 2012, avec des progrès dans les zones urbaines (de 0,64 à 0,59) et une exacerbation dans les zones rurales (de 0,49 à 0,56, Banque mondiale, 2015) (voir graphique I.3).

Haïti est l'un des 193 pays qui, en 2000, adoptèrent la Déclaration des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le pays s'est donc engagé à mettre en place des politiques nécessaires pour atteindre, aux alentours de l'année 2015, les huit objectifs fixés par les pays signataires. Les données disponibles indiquent que, même si Haïti a avancé dans certains des OMD (comme dans l'accès à l'éducation de base, la santé infantile et l'accès à l'eau potable), les retards dans ces domaines n'ont pas été rattrapés. Par ailleurs, il y a aussi des sérieux problèmes dans des sphères comme l'éducation sexuelle et reproductive, l'accès à des meilleures conditions de vie, etc. Particulièrement les questions de la réduction de la pauvreté, des inégalités et de l'insécurité alimentaire furent et sont encore aujourd'hui les problèmes les plus importants pour le Gouvernement d'Haïti. Dans le tableau suivant on présente certains indicateurs des progrès dans les OMD (voir tableau I.1)<sup>4</sup>.

Il ne faut pas oublier que l'éducation supérieure fait face à des défis très importants qui ont aussi des conséquences sur le marché du travail. Vu que le système d'éducation supérieure n'a pas la capacité d'absorber les milliers de nouveaux candidats qui chaque année obtiennent leur diplôme d'études secondaires, ceux-ci sont forcés à trouver d'autres options. Ses options peuvent inclure entre les plus évidentes : la migration vers d'autres pays pour accéder à l'éducation supérieure, la recherche d'opportunités de travail (particulièrement dans l'économie informelle). Lorsque qu'aucune de ces options ne donnent des fruits, ces jeunes adultes s'intègrent à la catégorie d'individus qui ne travaillent pas et n'étudient pas, ce qui est tout à fait possible vu les conditions peu favorables du marché du travail.

<sup>4</sup> La réduction de l'extrême pauvreté doit être analysée avec précaution, car les deux sources disponibles d'information au début des années 2000 (EBCM-2000 et ECVH-2001) présentent des problèmes de comparabilité étant donné qu'elles utilisent différentes méthodologies. Premièrement, l'estimation de l'incidence de la pauvreté selon ECVH (2001) se base exclusivement sur le revenu des foyers (et représenterait 56%). Cependant, les données de l'EBCM-2000 et de l'ECVMAS-2012, tiennent compte des dépenses de ménages et offrent donc une meilleure estimation du niveau de vie. Évidemment, les deux dernières sources sont considérées.

**Tableau I.1**  
**Haïti : progrès dans certains des indicateurs des OMD**  
*(En pourcentages)*

	<b>Indicateurs</b>	<b>Niveau initial</b>	<b>Objectif pour 2015</b>	<b>Réussite (2012)</b>	<b>Sources</b>
1.1	Proportion de la population qui vit avec moins d'un dollar par jour	31 (2000) <sup>a</sup>	---	24,7	ECVH, ECVMAS
1.9	Prévalence de l'insécurité alimentaire	---	---	24	CNSA
2.1	Taux net de scolarisation au primaire (TNF)	47 (1993)	100	88 (2011)	MENFP
2.3	Taux d'alphabétisation (population de 15 à 24 ans)	32,3 (2000)	100	85,1	EMMUS
3.1	Ratio filles/garçons au primaire (IPS)	0,95 (1995)	1	0,93	EMMUS
3.1	Ratio filles/garçons au secondaire (IPS)	0,99 (2000)	1	1,08	EMMUS
3.3	Pourcentage de femmes au parlement	2,7 (1995)	30	4,3	IPU
4.2	Taux de mortalité infantile	109,1 (1990)	59	36,4	EMMUS
4.3	Taux d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole	25,8 (1987)	100	85 (2013)	EMMUS, MSPP
5.2	Pourcentage d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié	24,2	100	37,3	EMMUS

Indicateurs		Niveau initial	Objectif pour 2015	Réussite (2012)	Sources
5.6	Demandes non satisfaites en matière de planning familial	40 (2000)	0	35	EMMUS
6.1	Taux de prévalence du VIH dans la population de 15 à 24 ans	1 (2005)	---	0,9	EMMUS
6.10	Pourcentage des cas de tuberculose détectés et traités avec un traitement direct à court terme	55 (2006)	---	80 (2009)	MSPP, PNLT
7.8	Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable améliorée	36,5 (1985)	72,7	64,8	EMMUS V
7.9	Proportion de la population ayant accès à des installations sanitaires modernes	25,2 (1995)	62,6	25,7	EMMUS V
8.3	Montant de l'Aide publique au développement (APD) reçu, comme pourcentage du revenu national brut	17 (2009)	---	16	OCDE-DAC
8.7	Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services	11,9 (1990)	---	0,3 (2013)	BM
8.10	Nombre d'habitants qui ont un service de téléphone mobile pour 100 habitants	0,6 (2000)	---	59,4	ITU
8.11	Quantité d'utilisateurs d'internet pour 100 habitants	0,2 (2000)	---	9,8	ITU

**Source :** Élaboration de l'auteur sur la base de données de Programme de Nations Unies pour le développement (PNUD), République d'Haïti. 2014. Rapport Objectifs du millénaire pour le développement 2013, Haïti : un nouveau regard. Port-au-Prince.

<sup>a</sup> Données d' Enquête budget-consommation des ménages (EBCM) 2000 (IHSI) ; Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), Rapports annuels 2010, 2011 et 2012.

**Tableau I.2**  
**Haïti : accès aux services de base, par zones de résidence, 2001 et 2012**  
*(Taux de couverture en pourcentages de la population)*

Variables	National		Urbain		Rural	
	2001	2012	2001	2012	2001	2012
Enfants scolarisés (de la population en âge de scolarisation)	78	90	84	93	74	87
Taux de mortalité chez les moins de cinq ans (pour 1000 naissances)	137,7	92	111,7	88	149,4	99
Enfants de 12 à 23 mois vaccinés	34	45	34	45	34	46
<i>Accès à l'eau potable :</i>						
• Selon l'OMS	---	53	---	55	---	52
• Eau du robinet (à domicile)	7	11	13	18	3	5
• Eau purifiée (achetée)	---	20	---	36	---	4
Accès à l'énergie	32	36	62	63	11	11
Sans accès à des installations sanitaires	63	33	44	11	76	53
Accès à des toilettes améliorées	--	31	---	48	---	16
Logement : matériels durables	48	60	71	81	---	41

**Source :** Modifié à partir de la Banque mondiale (BM), *Haïti : Systematic Country Diagnostic*, Washington, D.C., 2015, et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale ONPES (2014), basé sur *l'Enquête sur les conditions de vie (ECVH) en Haïti, 2001*, et *l'Évolution des conditions de vie en Haïti (ECVMAS), 2012*, Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI).

Par ailleurs, bien qu'Haïti ait un grand déficit de professionnels dans tous les domaines sociaux et secteurs productifs, c'est alertant de voir que les jeunes qui ont l'opportunité de finir leurs études supérieures (que ce soit en Haïti ou à l'étranger) à leur retour en Haïti soient confrontés à la réalité d'un État incapable d'accueillir ses diplômés dû à un manque d'opportunités de travail. Il y a une rupture entre leur profil professionnel et les offres existantes sur le marché, les faibles rémunérations, etc.

Cela provoque un vide en termes de création de nouvelles propositions pour la formation et le recrutement de ressources humaines selon les besoins des secteurs économique et social du pays. Ces propositions doivent aider l'État haïtien à penser une stratégie globale en ce qui concerne la relève dans tous les secteurs de production et dans les postes clés de gestion et de prise de décision dans les institutions publiques.

### 3. Accès aux services de base

Au cours des années 2000, Haïti réalisa des progrès en ce qui concerne les indicateurs d'accès aux services de base. La publication de la première carte de la pauvreté en 2004, fut une étape importante dans le suivi (monitoring) de l'accès de la population aux services de base dans les différents départements du pays. Cette carte, qui fut actualisée en 2009, contient l'information de la couverture nationale sur les thèmes d'éducation, de la santé, de l'eau potable et du logement. L'objectif de cette carte est d'orienter la distribution des ressources et la prise de décision en matière de politiques publiques pour les populations et les zones les plus démunies. La carte de la pauvreté est donc un outil très utile dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (MPCE, 2004). Selon la carte de la pauvreté de 2004, nous sommes face à une situation alarmante en ce qui concerne les services de base, en particulier les indicateurs de la santé et l'assainissement (MSPP, 2011).

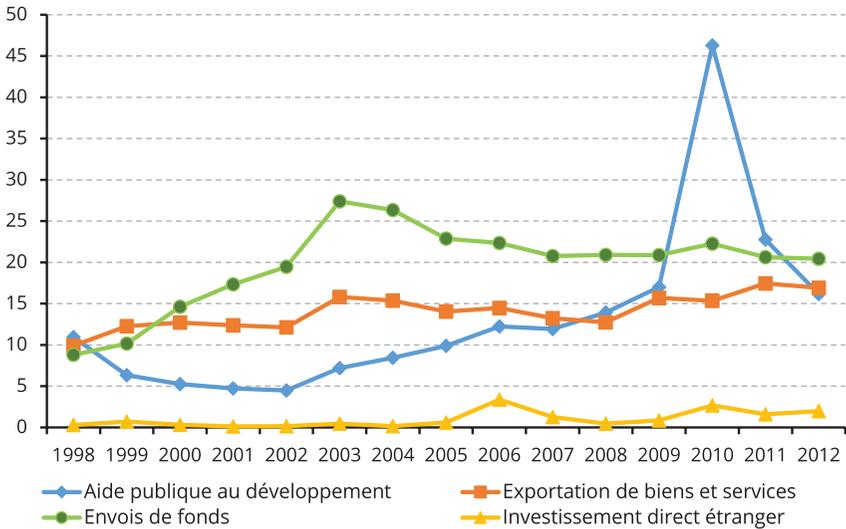
Comme indiqué dans le tableau I.2, entre 2001 et 2012 les niveaux de couverture pour les services de base étaient encore faibles. En particulier l'accès à l'énergie et à l'eau potable sont les problèmes les plus inquiétants (36% pour l'énergie et 20% pour l'eau potable en 2012). De plus, la situation est encore plus critique dans les zones rurales où la couverture est encore plus faible que dans les zones urbaines (seulement 11% pour l'énergie et 4% pour l'eau potable en 2012).

Les difficultés rattachées à la sécurité énergétique ont toujours existé. La consommation finale d'énergie selon les sources, est la suivante : les produits ligneux (75%), la gazoline (15%), le diesel (5%) et l'électricité (4%). Les foyers représentent 65% de la consommation d'énergie, alors que les entreprises n'en consomment que 19%. On estime que plus de 60% de la population d'Haïti n'a pas accès à l'électricité ; celle qui en bénéficie ne reçoit en moyenne (BID, 2011) que dix heures de service par jour. La production nationale est de 176 MW (dont 80% est produit dans des centrales thermiques) (MEF, 2015), alors que la demande est de 500 MW. En outre, dans les zones rurales seulement 5% de la population a accès au service du système électrique. La faible production d'énergie provoque une grande dépendance des importations de produits pétroliers. L'Accord signé par Haïti et le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela en 2006 (accord PetroCaribe) a permis au pays de bénéficier de taux d'intérêt préférentiels pour l'achat de produits pétroliers sur le marché vénézuélien (MAEC, 2013).

### 4. Facteurs externes d'appui à l'économie

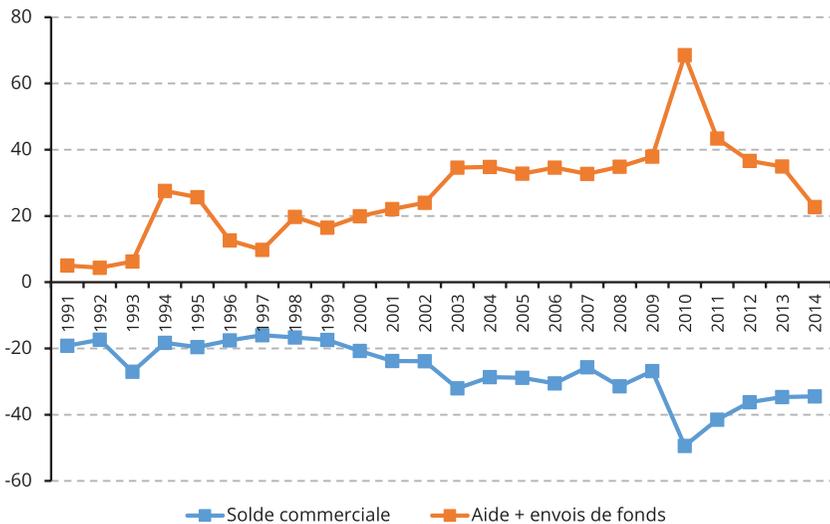
Un des éléments importants de l'économie haïtienne sont les transferts des migrants haïtiens. Au cours des années 2000, la contribution des transferts au PIB fut supérieure à l'aide externe (voir le graphique I.4). Nous pouvons aussi

**Graphique I.4**  
**Haïti : Flux des ressources externes d'Haïti, 1998-2012**  
 (En pourcentages du PIB)



**Source :** Basé sur des données de la Banque mondiale (BM), *Haïti : Systematic Country Diagnostic*, Washington, D.C., 2015.

**Graphique I.5**  
**Haïti : Impacts des flux de l'aide externe et des transferts sur la balance commerciale d'Haïti, 1991-2013**  
 (En pourcentages du PIB)



**Source :** Basé sur des données de la Banque mondiale (BM), *Haïti : Systematic Country Diagnostic*, Washington, D.C., 2015.

observer que les flux d'investissement étranger direct –comparés au poids de l'aide externe– ont toujours représenté un pourcentage nettement inférieur du PIB.

Toutefois, à cause de la stagnation des exportations comme pourcentage du PIB, la fluctuation des transferts et de l'aide externe ont effet négatif sur la balance commerciale. Cela suggère qu'une stratégie qui viserait à la substitution de l'aide externe par l'investissement étranger direct (IED) pourrait bénéficier le pays en redynamisant le secteur des exportations (voir graphique I.5)<sup>5</sup>.

## **B. La gestion du développement et de la coopération internationale**

Depuis plusieurs décennies, Haïti a établi des relations diplomatiques ou de coopération pour le développement, avec ses partenaires de la communauté internationale, qu'il s'agisse de gouvernements, d'institutions multilatérales ou d'ONG. Le pays développe avec eux, des liens de coopération technique, économique, culturelle et politique.

### **1. Documents et stratégies pour le développement national**

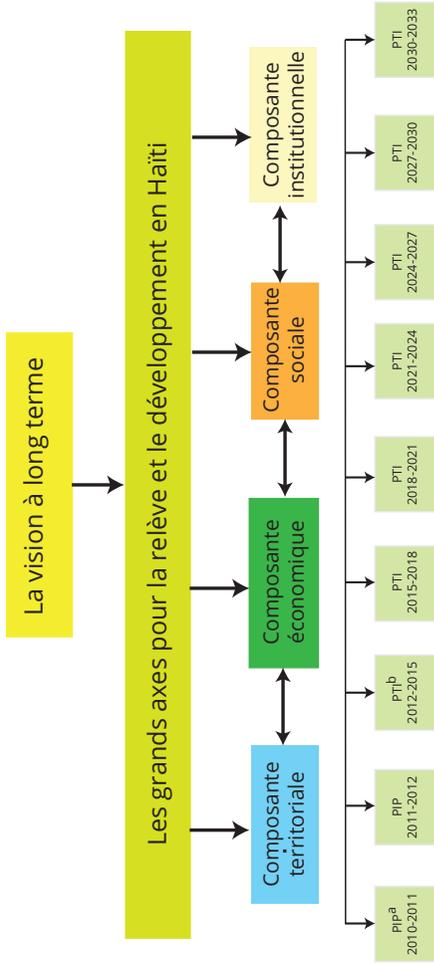
Les Gouvernements haïtiens ont fait face à des défis très importants dans la gestion du développement. L'instabilité politique du pays a eu des conséquences négatives sur le bien-être de la population, sur la définition d'une vision globale de développement ainsi que sur la continuité des politiques nationales de développement. À cet égard, en 2004 le Gouvernement haïtien mit sur pied un programme de coopération appelé " Cadre de coopération intérimaire " (CCI). Ce programme visait la redéfinition des priorités de développement du gouvernement et ainsi que le renforcement du cadre de coopération avec ses partenaires internationaux. Ce document établit les besoins de financement d'Haïti pendant la période de transition politique (2004-2006). Les objectifs principaux de ce document avaient quatre axes stratégiques :

- a) Le renforcement de la gouvernance économique et du développement institutionnel
- b) Un meilleur accès aux services de base.
- c) La promotion et la redynamisation de l'économie.
- d) La promotion de la gouvernance politique et du dialogue national.

En septembre 2006, après la transition politique l'arrivée au pouvoir d'un président élu, le Gouvernement haïtien présenta le Document de la

<sup>5</sup> Cependant, il faut signaler que ceci est possible seulement si l'IED à un effet multiplicateur dans les secteurs d'exportation du pays.

**Diagramme I.1**  
**Le nouveau Cadre de planification, de programmation et de gestion (prévu dans le plan d'action pour la relève et le développement en Haïti-PARDH)**



**Source :** Adaptation de l'auteur, à partir de Gouvernement de la République d'Haïti, *Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH)*, Port-au-Prince PSDH, 2012.

<sup>a</sup> Programme d'investissement public (PIP)

<sup>b</sup> Programme Triennal d'Investissement (PTI).

Stratégie intérimaire pour la réduction de la pauvreté (DSRP-I). Ce document est le résultat d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) pour appuyer les initiatives prévues dans le cadre du Service pour la croissance et la lutte contre la pauvreté (SCLP). En 2005, le SCLP permit au FMI d'adopter des mesures visant à promouvoir la pleine utilisation de l'aide externe tout en préservant la soutenabilité macroéconomique et de la dette dans les pays à faible revenu (FMI, 2006). En 2007, les lignes directrices définitives du document de stratégie pour Haïti furent intégrées au Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP). C'était la condition pour pouvoir bénéficier de cette initiative dirigée aux Pays pauvres très endettés (PPTE), groupe dont Haïti fait partie. Comme déjà annoncé dans le CCI, le DSNCRP signale les secteurs prioritaires et les besoins de financement, tout en spécifiant que les ressources dérivées des prêts obtenus dans le cadre du SCLP doivent être attribuées à des secteurs qui aident à améliorer les conditions de vie de la population.

En mars 2010, suite au tremblement de terre de janvier 2010 qui détruit la plupart des infrastructures gouvernementales (en termes d'infrastructure physique d'une part et de ressources humaines d'autre part), le Gouvernement haïtien présenta le Plan d'action pour la relève et le développement d'Haïti (PARDH). Ce plan visait à établir les bases de développement du pays à long terme. Les lignes directrices du PARDH furent reprises par le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH), qui à son tour présente la vision d'une économie moderne, diversifiée, inclusive, plus résiliente, axée sur l'environnement et qui puisse répondre aux besoins de base de sa population. Ces directives intégrées au PSDH sont aussi en accord avec les recommandations émises après la mise en place du DSNCRP pour la période allant de 2008 à 2010. Ce rapport signalait le besoin d'avoir un nouveau cadre institutionnel pour la coordination et le suivi de la stratégie pour la croissance, la réduction de la pauvreté et pour garantir le renforcement des fondements stratégiques et opérationnels. Fondements acquis grâce aux expériences récentes avec les principes de la Déclaration de Paris, le Plan d'action de Bruxelles pour les pays les moins développés et les aspects liés aux principes de l'engagement internationale dans les États fragiles (MPCE, 2011).

Pour sa mise en œuvre, le PSDH (présenté en 2012) définit quatre piliers de réformes : territoriales, économiques, sociales et institutionnelles. L'objectif final de ce plan fut que ces réformes permettent à Haïti de devenir un pays à revenu moyen vers 2030 (voir diagramme I.1).

Le Gouvernement haïtien communiqua aussi ses priorités en matière de développement pour la période allant de 2006 à 2012, priorités qui s'alignent aux stratégies proposées par le PSDH. Les cinq domaines stratégiques considérés sont les suivants :

- a) Éducation et développement humain et social : prétend améliorer l'accès à l'éducation, à la santé, aux services de base, à la culture et améliorer la qualité des logements.
- b) Environnement et aménagement territorial : vise la protection et la valorisation de l'environnement, la construction d'un réseau national de transport, la création de corridors écologiques ainsi que la reconstruction de zones stratégiques.
- c) Économie et emploi : prétend mettre en place des projets à haute intensité de main d'œuvre ; la modernisation du secteur de l'agriculture ; le développement du tourisme, le développement urbain.
- d) Énergie : prétend accroître la couverture en matière d'énergie.
- e) L'état de droit et la démocratie : la gouvernance, le développement local et le renforcement de la société civile.

Le PSDH fournit de nombreux documents de stratégie pour des sujets comme la réduction de la pauvreté (avec le Plan d'action pour la réduction la pauvreté- PARP), pour encourager les investissements (avec les documents du Plan triennal d'investissement, PTI, qui est l'outil principal pour l'exécution du plan stratégique), le développement des collectivités territoriales, entre autres. En quelque sorte, on peut dire que ces documents aidèrent à concrétiser la vision proposée par le PSDH pour le développement d'Haïti.

Le PSDH était très ambitieux et un nouvel accord institutionnel fut nécessaire, pour atteindre les objectifs à long terme. Cela impliquait qu'il était indispensable qu'Haïti rompe avec la tradition d'instabilité politique et de faiblesse institutionnelle qui caractérise le pays, car elles tendent à affecter la confiance de ses partenaires pour la gestion de la coopération. Par ailleurs, il faudra aussi maintenir un niveau de croissance économique stable et durable, basé sur l'expansion de secteurs cruciaux comme le sont l'agriculture, la construction, la manufacture et le tourisme.

## **2. Cadre de la coordination de l'aide externe au développement**

Le but principal des différents gouvernements fut de présenter les grandes priorités pour le pays en matière de développement, basé sur la vision du CCI (2004), et ainsi concerter et coordonner l'organisation des actions avec les partenaires. D'autres initiatives eurent un caractère plus institutionnel –au-delà d'un simple mécanisme doté d'une structure physique et d'une autonomie de gestion. Ce fut le cas de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), créée après le tremblement de terre de 2010 pour gérer les fonds d'urgence recueillis pour financer les initiatives de reconstruction.

Après sa création, la CIRH fut dirigée par le Premier ministre et chef de Gouvernement d'Haïti, Jean Max Bellerive et l'ex Président des États-Unis

et envoyé spécial des Nations Unies en Haïti, Bill Clinton. Les deux furent désignés co-présidents de la Commission, car son organigramme prévoyait un travail conjoint entre les représentants du Gouvernement et d'organisations haïtiennes, aux côtés des partenaires internationaux du pays. La CIRH participa surtout à l'analyse et au choix des initiatives selon les priorités identifiées et ses membres (nationaux et internationaux) conclurent sur les grands axes du processus de reconstruction.

Parallèlement à la CIRH, le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH) fut créé ; c'est un fonds fiduciaire à donateurs multiples établi par le Gouvernement d'Haïti avec l'appui de ses partenaires internationaux. Il visait à appuyer les initiatives prévues dans le cadre du PARDH, après le séisme de 2010. Le Secrétariat de ce fonds se trouve dans les bureaux de la Banque mondiale, qui agit en tant qu'Administrateur et collecte les contributions des partenaires participants, pour financer des activités prioritaires du Gouvernement d'Haïti<sup>6</sup> avec l'accord du Comité de direction présidé par le Ministre des finances d'Haïti<sup>7</sup>. Les données disponibles sur la gestion du fonds fiduciaire montrent qu'au mois de juin 2015, 25 projets furent cofinancés pour un montant de 347 millions de dollars<sup>8</sup> (en 2014, le cofinancement représentait 47% du budget nécessaire pour les projets réalisés)<sup>9</sup>.

Une analyse sur le fonctionnement et l'efficacité du FRH montra que cette structure a facilité le processus d'autorisation de financement des projets. L'Administrateur remplit son rôle, la présence d'entités d'accompagnement fut aussi très utile dans le contexte post-séisme et les projets financés eurent des conséquences importantes dans la vie de leurs bénéficiaires. Cependant, et contrairement aux attentes, l'existence du FRH n'entraîna pas une hausse dans le flux de ressources canalisées par les bailleurs dans les structures du Gouvernement central d'Haïti ; les donateurs passèrent par les voies

<sup>6</sup> Les infrastructures, le développement communautaire, l'environnement, l'augmentation des revenus et les contributions budgétaires sont les principaux domaines qui peuvent compter avec le financement du FRH.

<sup>7</sup> Ledit Comité de contrôle est constitué de représentants du Gouvernement haïtien (le Ministre de la Planification et de la coopération externe), des sept pays bailleurs qui ont apporté au moins 30 millions de dollars au Fonds (le Brésil, Canada, France, Espagne, les États-Unis, Japon, Norvège), des 4 partenaires multilatéraux d'accompagnement (la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies et de la Société financière internationale. Mais aussi du Fiduciaire, des observateurs de la société civile haïtiennes, des administrations locales, du secteur privé, de la diaspora haïtienne et d'ONG internationales.

<sup>8</sup> La portion complémentaire du financement a été recueillie à travers des collectes de fonds de différentes sources (comme les organismes de financement, les partenaires en coopération, d'autres institutions et le Gouvernement d'Haïti lui-même), (FRH 2014)

<sup>9</sup> Ceci fait référence aux ONG et autres institutions internationales qui généralement gèrent la majorité des fonds apportés par les pays qui traditionnellement font des dons à Haïti.

habituelles d'apport de ressources pour l'aide (FRH, 2015, p. 34). De plus, on estime que le Gouvernement haïtien ne sut pas imposer pleinement sa souveraineté en matière de reconstruction (ni pendant, ni après la CIRH). En effet, les entités d'accompagnement choisirent et préparèrent les projets approuvés, mais le retard pris par le Gouvernement haïtien avant de nommer un nouveau représentant (après l'abrogation de la CIRH), semble confirmer une telle perception (FRH, 2015, p. 34).

Il n'y a pas d'analyse spécifique (FRH, 2015, p. 34) sur la CIRH. Pourtant, un observateur souligne deux leçons à tirer. Selon un rapport du PNUD, les autorités haïtiennes et de la communauté internationale devraient travailler à corriger deux défauts :

- a) Un manque intégral de planification des aspects du renforcement et de la durabilité des capacités locales.
- b) Un manque de financement des initiatives qui visent la coordination et l'efficacité de l'aide apportée (PNUD, 2011).

Avec ces deux leçons, l'observateur voulait relever que la grande incertitude sur le statut du renouvellement du mandat de la CIRH fut un des plus grands obstacles pour la mise en place de projets durables pour renforcer les capacités locales (institutionnelles, humaines, financières, etc.).

Par ailleurs, l'opinion publique nationale exprima aussi des inquiétudes sur le manque de transparence observé dans la gestion de la CIRH du processus de reconstruction. En effet, plusieurs articles de presse signalèrent le manque de résultats de la CIRH (Sontag, 2012; Cardichon, 2014). En outre, d'autres sources indiquèrent que la non-rénovation du mandat de cette structure fut principalement due au fait que les normes de vérification des résultats et des réformes nécessaires (Radio Métropole Haïti, 2011) établies par le Parlement, ne furent pas respectées. En effet, la CIRH cessa ses activités au mois d'octobre 2011 à cause de son mandat intérimaire (après un mandat de 18 mois, d'après la loi qui la créa en avril 2010 pour gérer le contexte d'urgence post-séisme).

Immédiatement après, en novembre 2011, suite à la confirmation de la fin du mandat de la CIRH, le Ministère de la planification et de la coopération externe présenta un projet de cadre de coordination de l'aide aux instances de prise de décision du gouvernement. En février 2012, les acteurs qui participèrent aux projets de coopération analysèrent ladite proposition (en particulier le groupe des douze pays bailleurs les plus importants pour

Haïti, connu comme le G12<sup>10</sup>, qui donnèrent leur appui et des contributions techniques au projet).

Il est important de rappeler que les différentes conférences tenues sur l'efficacité de la coopération internationale établirent un ensemble de principes qui prétendaient garantir une meilleure exécution des projets d'aide internationale pour le développement (OCDE, 2008). Au quatrième Forum de haut niveau qui s'est tenu à Busan en 2011 (OCDE, 2012), les acteurs traditionnels et émergents du développement décidèrent de réviser et de restructurer la coopération au développement autour de quatre principes de base :

- a) Appropriation des priorités de développement : reconnaître que les pays en voie de développement doivent définir et diriger leur propre développement.
- b) Orientation vers les résultats : avoir des résultats concrets pour éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités et garantir la disponibilité de ressources et les capacités nécessaires pour y arriver.
- c) Alliances inclusives : encourager la confiance et un apprentissage mutuel entre tous les acteurs du développement.
- d) Transparence et redevabilité réciproque : stimuler la transparence dans les pratiques de coopération, pour ainsi améliorer la prestation de services et définir clairement les responsabilités partagées.

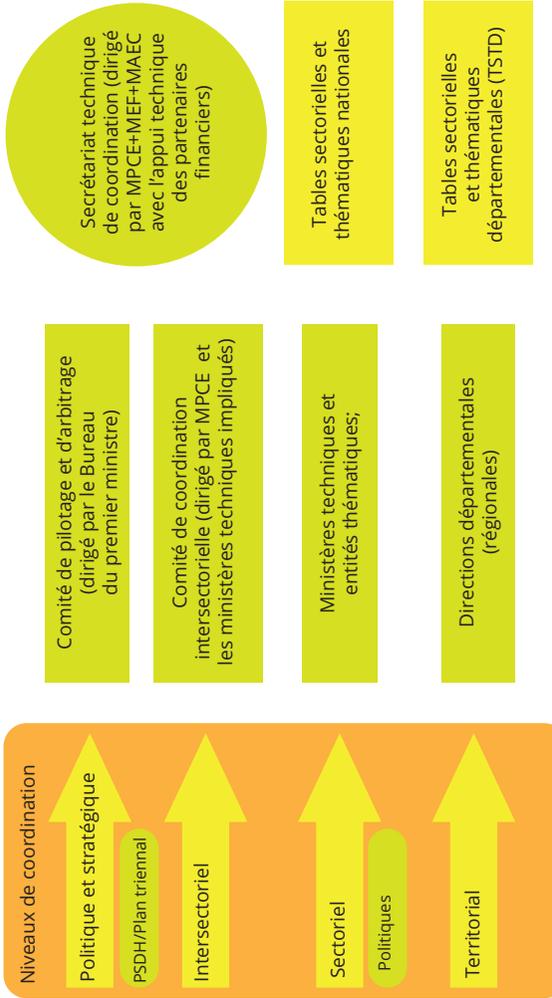
Néanmoins, il est important de préciser que les principes antérieurement cités furent adoptés suite aux problèmes persistants entre les partenaires (pays bénéficiaires comme pays bailleurs) dans leurs relations de coopération pour résoudre les défis de développement dans le monde. Cela implique que les défis observés dans la gestion du développement international sont inhérents à toute relation de coopération entre pays partenaires. Dans ce contexte, le Gouvernement d'Haïti avec les lignes directrices de son avant-projet de coopération internationale suggéra que la condition principale soit que les agences internationales respectent les principes établis dans la Déclaration de Paris, surtout ceux qui insistent sur le leadership national et la prévisibilité des flux de l'aide<sup>11</sup>.

Effectivement, les autorités haïtiennes précisèrent que les failles du système national de planification étaient directement associées à :

<sup>10</sup> Le G12 est composé par les représentants de l'Union européenne, de la Banque mondiale, du Ministère de l'économie et des finances (désormais MEF), du FMI, des Nations Unies, des États-Unis, du Canada, de l'Espagne, du Japon et de la Norvège ainsi que les représentants des pays ABC (Argentine, Brésil et Chili).

<sup>11</sup> MPCE, *Politique de coopération*, (en cours de validation).

Diagramme I.2  
**Haïti : mécanisme du fonctionnement du Cadre de Coordination de l'Aide Externe au Développement (CAED)**



**Source :** Modifié à partir de Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), *Plan d'action et d'opérationnalisation du CAED*, Port-au-Prince, 2012 [en ligne] <http://primature.gouv.ht/caed/caedplanaction.pdf>.

- a) Un manque de coordination entre les objectifs des projets de développement et les priorités nationales et sectorielles établies.
- b) Un manque d'intégration des structures administratives et techniques en ce qui concerne le développement.
- c) L'absence totale d'un système d'information qui permette de répondre aux nouvelles conditions et exigences en matière de planification du développement.

Il faut reconnaître que les failles dans les structures de planification nationales ont entravé la participation efficace des institutions publiques dans le processus de programmation et de définition des politiques et des stratégies nationales, sectorielles et locales.

En septembre 2012, le Gouvernement haïtien lança officiellement le Cadre de coordination de l'aide externe au développement (CAED) comme structure de support pour la stratégie de gouvernance de l'aide externe. Structure basée sur les leçons apprises des expériences antérieures, tirées de l'exécution du CCI en 2004, du DSNCRP en 2007 et de la CIRH en 2010. Le CAED voulait particulièrement promouvoir les aspects suivants (MPCE, 2012) :

- a) Un leadership responsable du gouvernement, ainsi qu'un engagement politique des bailleurs d'aider à une meilleure coordination de l'aide externe.
- b) L'adhésion des partenaires techniques et financiers d'Haïti aux mêmes objectifs stratégiques de développement et programmes d'investissement du gouvernement.
- c) Le renforcement des capacités institutionnelles de gestion du développement du pays et la coordination entre tous les acteurs impliqués.

Le CAED prétend être une expression de la volonté politique du Gouvernement haïtien d'établir un mécanisme durable de coordination de l'aide externe sous la direction du Bureau du Premier ministre et du Ministère de la planification et de la coopération externe. Par ailleurs, le mécanisme prétendait aussi montrer un consensus entre le Gouvernement haïtien et ses principaux partenaires techniques et financiers internationaux (voir diagramme I.2).

Il est évident que la gestion des activités des partenaires de la coopération constitue un défi important car le Gouvernement haïtien n'a pas su gérer le circuit de l'aide externe (en ce qui concerne le registre des organisations, la validation des projets, le ciblage des initiatives, la prévisibilité des ressources, etc.). Il n'avait pas non plus les capacités institutionnelles requises (entre autres, les ressources techniques et humaines employées à l'analyse et à la planification des initiatives) pour imposer ses priorités aux acteurs impliqués

dans des activités de coopération (à travers le Ministère de la planification et de la coopération externe, instance responsable de mener à bien cette coordination). En conséquence, les actions du gouvernement pour contrôler le schéma du fonctionnement de l'aide externe ne furent pas fructueuses.

Cependant, il faut souligner que tous les efforts réalisés par le gouvernement pour préparer les documents de la stratégie de développement ou de la réduction de la pauvreté depuis 2004, répondaient à trois exigences établies par la communauté internationale comme conditions pour fournir des fonds au pays (cas du CCI et du PARDH), ou pour bénéficier de certaines clauses spécifiques à un certain accord internationale (comme c'est le cas du la DSNCRP). De fait, jusqu'à nos jours, le pays ne possède pas une politique officielle de coopération internationale pour le développement. Par contre, comme indiqué antérieurement, il y a une proposition qui n'a pas encore été validée par les autorités compétentes<sup>12</sup>.

Cela prouve sans aucun doute, la volonté des gouvernements à élaborer des plans de développement et un document établissant les priorités. Cependant, il faut s'interroger aussi sur le fait que ces gouvernements n'ont pas réalisé une analyse indépendante et plus approfondie pour définir calmement et sans pression, une stratégie viable et efficace du développement du pays à long terme (la plupart du temps, les stratégies furent définies dans une conjoncture économique et politique compliquée<sup>13</sup>, ou face à une exigence imposée par la communauté internationale).

L'absence totale d'un cadre légal est un des autres facteurs à considérer dans le contexte actuel de la coopération internationale. En effet, comme nous l'avons déjà signalé, Haïti n'a pas encore de politique officielle de coopération internationale. Les autorités haïtiennes se sont laissé guider sur la base des accords et traités internationaux, pour gérer les relations de coopération avec leurs partenaires. Bien que la majorité des pays récepteurs de l'aide au développement font face à des défis similaires, il faut souligner que le Gouvernement d'Haïti n'utilisa pas les outils juridiques qui correspondent à son contexte particulier, dans la coordination et l'efficacité des projets de coopération (défis qui ont d'ailleurs donné lieu aux instruments que nous connaissons)<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> MPCE, *Politique de Coopération*, (en cours de validation).

<sup>13</sup> L'observateur du PNUD a fait la même remarque sur le constant comportement des Gouvernements d'Haïti. À ce sujet, il indique que ce comportement signifie toujours un manque de concentration sur les besoins réels du pays et ceci a des conséquences néfastes sur l'efficacité de l'aide externe (FRH, *Rapport annuel 2014-2015*, p. 43).

<sup>14</sup> En particulier le cadre de la coopération de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'Aide internationale pour le développement, comme mentionné antérieurement.

Toutefois, cela ne signifie pas que les autorités ne sont pas conscientes du besoin d'avoir une politique officielle pour réguler le cadre de la coopération avec leurs partenaires internationaux. L'élaboration d'un projet de politique de coopération internationale (dont le document se trouve en cours de validation par les autorités compétentes d'Haïti) est un signe évident du besoin d'avancer dans cette direction. De fait, dans le préambule du Projet de loi de la politique de coopération, le Gouvernement stipule que :

Les bailleurs de fonds continuent le plus souvent de promouvoir leurs propres objectifs, lesquels sont plus politiques que visant au développement, au lieu de s'aligner sur ceux du pays. Une proportion considérable de l'aide reste hors-plan et hors-budget traduisant l'absence de cadrage avec les priorités et les systèmes gouvernementaux. MPCE, " Politique nationale " (en cours de validation), paragraphe 1.10.

D'autre part, dans un contexte plus spécifique, il n'y a pas de version actualisée de la loi qui régule les activités des ONG qui opèrent en Haïti. Bien que les ONG forment un groupe d'institutions à travers lesquelles transitent la plupart des fonds de l'aide externe que le pays reçoit –sans un véritable contrôle du flux de l'aide par le gouvernement ou un accès à l'information correspondante–, le seul outil juridique qui régule leurs activités date de 35 ans (la Loi en vigueur date de 1982 avec une actualisation par décret présidentiel en 1989)<sup>15</sup>. À ce sujet, un projet de loi fut soumis aux autorités législatives du pays pour sa validation<sup>16</sup>.

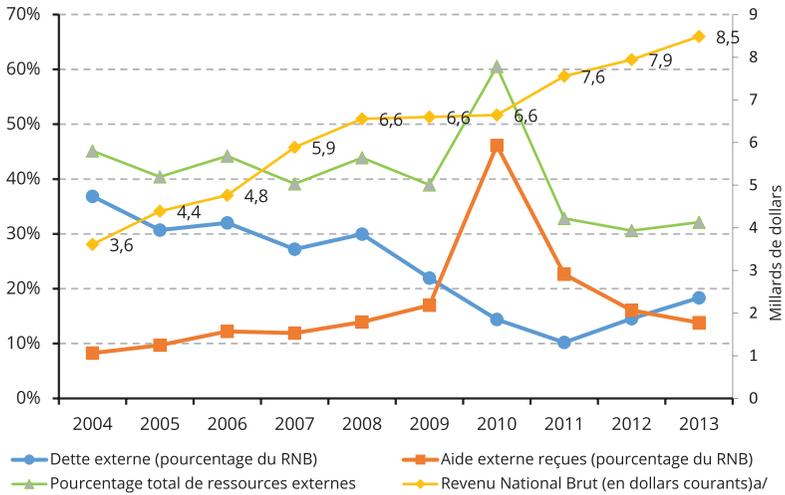
L'actualisation de ce cadre juridique est indispensable pour prendre en compte les éléments qui caractérisèrent le panorama international des relations de coopération ainsi que le contexte économique et social d'Haïti (particulièrement après le tremblement de terre de 2010). Ceci afin de pouvoir aligner les actions avec les nouvelles priorités de développement établies par le gouvernement.

Comme signalé dans la section antérieure, en fixant des objectifs à long terme et les stratégies pour les atteindre, le PSDH (le seul document de référence entre Haïti et ses partenaires en développement), propose un plan ambitieux qui, s'il est correctement mis en place, peut provoquer de grands changements pour l'économie et la société. Cependant, cela ne pourra se faire que si la confiance dans les institutions du pays est rétablie et si tous les acteurs de la vie sociale sont impliqués. En d'autres termes, la stratégie globale

<sup>15</sup> Voir : Gouvernement de la république d'Haïti, Décret du 14 septembre 1989 qui modifie la loi du 13 décembre 1982 qui régit les ONG [en ligne] <http://www.mpce.gouv.ht/sites/default/files/decretseptembre.pdf>.

<sup>16</sup> Consulter ici le texte du projet de loi sur l'activité des ONG [en ligne] <http://docplayer.fr/20698525-Projet-de-loi-fixant-le-statut-des-organisations-non-gouvernementales-ong-et-regissant-leur-implantation-et-leur-fonctionnement-en-haiti.html>.

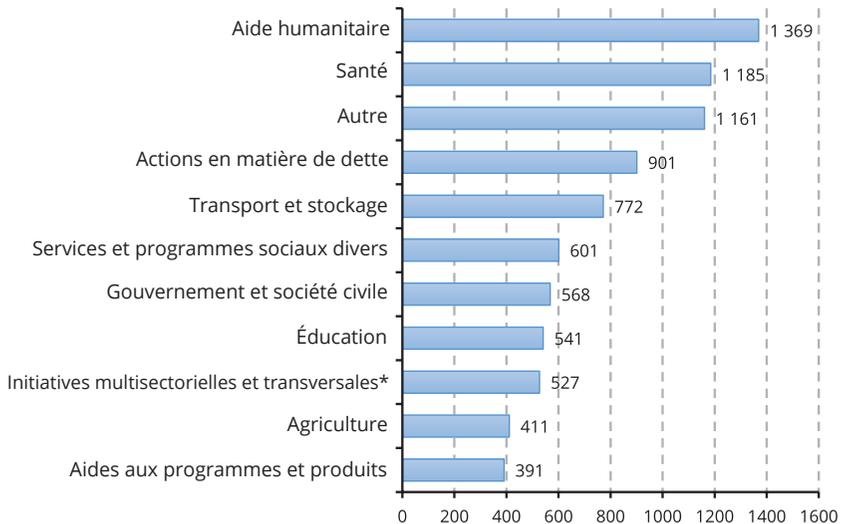
**Graphique I.6**  
**Haïti : dette externe et aide publique au développement, en pourcentages**  
**du revenu national brut (RNB), 2004-2013**  
*(En pourcentages du RNB)*



**Source :** Banque mondiale (BM), *Haïti : Systematic Country Diagnostic*, Washington, D.C., 2015, base de données sur Haïti.

<sup>a/</sup> Pour cette variable, les valeurs sont reportées sur l'axe vertical droit.

**Graphique I.7**  
**Haïti : financement du budget national avec l'aide externe par secteur, 2004-2014**  
*(En millions de dollars)*



**Source :** Base de données du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), 2013a, *Module de gestion de l'aide externe (MGAE)*, Port-au-Prince, Base de données [en ligne] <https://haiti.ampsite.net/portal/>, [ année de consultation: 2015 ].

\* Dont l'environnement.

(basée sur la vision de développement, le consensus atteint entre les différents acteurs et le support apporté par les outils juridiques correspondants) devra préciser les besoins de chaque unité de développement du pays (c'est à dire : les acteurs, les instances territoriales, etc.). Elle devra aussi considérer les potentialités réelles (la disponibilité et la formation de ressources humaines, la mobilisation des ressources physiques et financières nationales, les temps d'apprentissage qui devront être établis, etc.). Finalement il faudra définir les priorités de développement (le choix de financement avec des ressources externes ou nationales, l'renforcement de la compétitivité sur les marchés internes, la conjoncture et le degré d'ouverture face aux marchés régionaux et internationaux, etc.), et aussi prévoir un calendrier détaillé des évaluations et des ajustements.

## **C. La coopération internationale allouée à Haïti (au cours des dix dernières années)**

### **1. Profil de la coopération internationale concédée à Haïti en général**

Une grande partie du budget d'Haïti est financée par l'aide externe. Entre 2004 et 2013, les flux de l'aide externe (Aide au développement et la dette externe) atteignirent 40% du revenu national brut<sup>17</sup>. Le pourcentage de l'aide externe au budget du Gouvernement haïtien, au cours des dernières années fiscales, fut de 38% en 2014 et de 27% en 2015 (MEF, 2015), alors que les fonds de l'aide externe représentèrent environ 70% du budget d'investissement national<sup>18</sup> (voir graphique I.6).

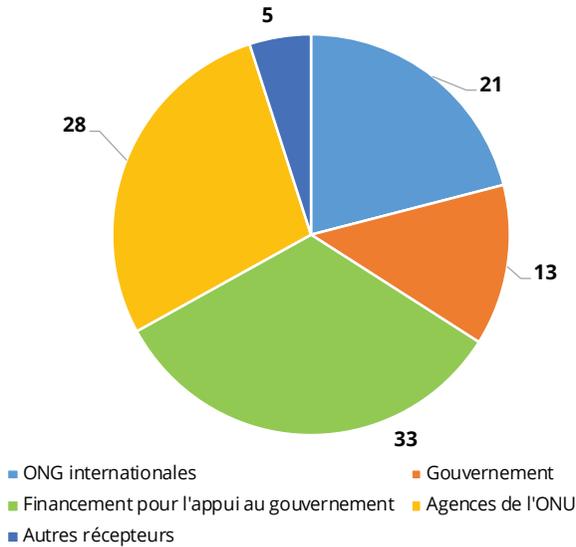
Les chiffres disponibles pour la période de 2004 à 2014 indiquent que les partenaires internationaux d'Haïti accordèrent un total de 8 400 millions de dollars pour l'aide urgente à la population et pour financer des programmes sectoriels de développement (MPCE, 2013). Comme illustré dans le graphique suivant, ce sont surtout les secteurs de la santé, des services et des infrastructures sociales, du transport, de l'éducation, de la gouvernance et du développement de la société civile qui reçurent la grande majorité des ressources externes. Il faut préciser, comme souligné par le Bureau de l'envoyé spécial des Nations Unies, que l'accès à l'information précise sur le circuit utilisé par les donateurs pour financer le budget du secteur public haïtien

<sup>17</sup> Les ressources externes varient entre 45% en 2004 et 32% en 2013, du revenu national, avec un pourcentage pic de 60% en 2010. Source : Base de données de la Banque mondiale.

<sup>18</sup> Voir : MPCE (2015) et Gouvernement de la République d'Haïti (2014). Pour avoir des résultats plus précis, on recommande d'utiliser les données enregistrées dans les déclarations budgétaires.

**Graphique I.8**

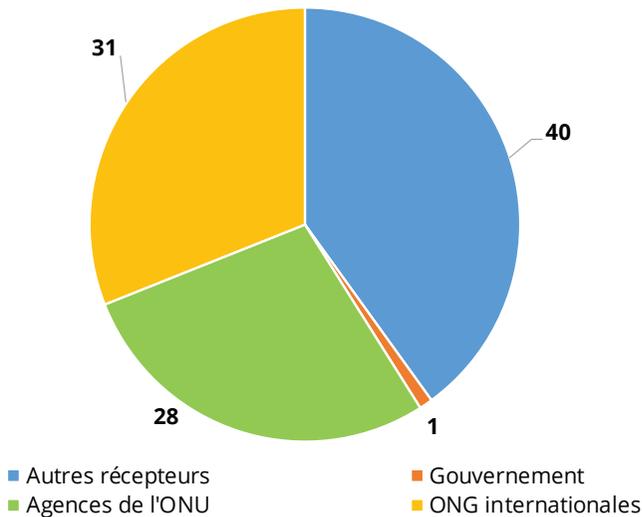
**Haïti : distributions des ressources allouées à la reconstruction, selon les récepteurs, 2010-2012**  
(En pourcentages)



Source : Bureau de l'envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti, 2013.

**Graphique I.9**

**Haïti : distribution des ressources allouées à l'aide d'urgence, selon les récepteurs 2010-2012**  
(En pourcentages)



Source : Base de données du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), 2013a, *Module de gestion de l'aide externe (MGAE)*, Port-au-Prince, Base de données [en ligne] <https://haiti.amp-site.net/portal/>, [année de consultation: 2015].

**Tableau I.3**  
**Haïti : statut des promesses faites lors de la Conférence de New York**  
**pour la reconstruction du pays, mars 2010-décembre 2012**  
*(En millions de dollars)*

2010-2012		Tous	Bailleurs bilatéraux	Bailleurs multilatéraux
Promesses	Total	6 373,9	4 488,0	1 885,9
	Annulation de dettes	1 000,5	839,0	161,5
	Promesses réelles <i>(montant programmé)</i>	5 373,4	3 649,0	1 724,4
	Engagements <i>(committed)</i>	2 335,6	1 067,4	1 262,2
	Déboursments <i>(disbursed)</i>	3 007,0	1 862,6	1 144,4
	Pourcentage décaissé	56%	51%	66,4%
Mode de versement	Aide budgétaire	358,1	122	236,1
	Fonds de Reconstruction d'Haïti <i>(Fonds fiduciaire)</i>	281,8	281,8	0
	Aides et prêts	2 367,1	1 458,8	908,3

**Source :** Bureau de l'envoyé spécial des Nations Unies pour Haïti, 2013.

n'est pas facile. Ce financement fut attribué pour appuyer les programmes de développement national et sectoriel (UNOSE, 2013) (voir graphique I.7).

Le séisme du 12 janvier 2010 intensifia l'aide internationale et la mise en place de grandes initiatives qui devaient bénéficier au pays. L'évaluation des dommages et des pertes enregistrés post-séisme, indiqua que 7,9 milliards de dollars étaient nécessaires pour les réparations et réactiver les activités productives. On estime qu'environ 111 donateurs bilatéraux (du Nord, comme du Sud) et multilatéraux apportèrent environ 1,7 milliard de dollars pour les programmes d'urgences et pour faire face à l'épidémie de choléra qui surgit peu après. En 2010 et pendant la première moitié de 2011, un peu plus de 740 millions de dollars furent promis. On estime qu'environ 92% de ces 2,4 milliards de dollars furent versés par les partenaires bilatéraux et les 8% restants par des agences multilatérales (voir tableau I.3).

Suite à la Conférence de New York en 2010 sur l'aide nécessaire pour Haïti, les partenaires pour la coopération ont déclaré pouvoir apporter un total de 6,4 milliards de dollars pour la période 2010-2012. Ce montant couvrait les programmes d'annulation de dettes d'Haïti pour un montant équivalent à un peu plus d'un milliard de dollars. Par conséquent, les promesses réelles de financement s'élevaient à 5,4 milliards de dollars. Cependant, seulement 56% des promesses furent respectées, et uniquement la moitié des ressources promises par les bailleurs bilatéraux fut vraiment versée.

L'analyse du contexte pré et post-séisme montre qu'il y a très peu de changements dans le schéma de coopération en Haïti, où la quasi-totalité des fonds passe par les agences multilatérales et les fournisseurs de services ne sont pas des entités du Gouvernement haïtien. En 2011, l'Organisation des Nations Unies a instamment demandé aux partenaires d'Haïti de hausser le pourcentage des fonds qui allaient passer par le circuit gouvernemental et des institutions publiques et privées d'Haïti. En effet, les Nations-Unies avait signalé que seulement 1% de l'aide humanitaire et moins de 25% de l'aide pour le développement apportée par les partenaires bilatéraux fut remise aux institutions publiques. Cela affecte le principe d'accompagnement que la coopération internationale prétend encourager (voir graphiques I.8 et I.9).

Les données publiques du Module de gestion de l'aide externe (MGAE), du Ministère de la planification et de la coopération externe indiquent qu'entre 2010 et 2014 le montant total des promesses de financement s'élevait à 8,4 milliards de dollars<sup>19</sup>. Par ailleurs, la même source a rapporté que 7,9 milliards de dollars furent versés<sup>20</sup>. Cependant, lorsqu'on analyse la distribution des versements réalisés par les entités d'exécution, on peut observer qu'environ 71% des fonds sont passés par des institutions que le gouvernement n'a pu identifier.

Nous n'avons pas d'information précise sur les récepteurs de cette partie des fonds. Toutefois, une analyse réalisée par l'Université de Tulane en 2012, sur l'aide humanitaire reçue après le tremblement de terre (Tulane, 2012) –basée sur les données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), des Nations Unies et du Bureau de l'envoyé spécial pour Haïti (UNOSE)– montre que les ressources recueillies<sup>21</sup> par l'ONU ont été distribuées dans ses propres agences (UNICEF, PAM, OIM, OCHA ET OMS), et à un petit groupe d'ONG Internationales<sup>22</sup> actives en Haïti. Cela peut aussi servir de base pour questionner l'accompagnement apporté par les partenaires et les organismes de coopération au Gouvernement central d'Haïti dans son rôle de fournisseur de biens et services publics à la population.

<sup>19</sup> Ces données font référence à l'information obtenue par le MPCE sur les initiatives programmées par les partenaires de coopération. Il faut aussi rappeler que le Gouvernement haïtien a du mal à recueillir l'information sur les programmes de coopération, surtout l'information concernant les coûts de ladite coopération.

<sup>20</sup> Le pourcentage élevé des fonds versés est dû à la nature de l'information dont dispose le Gouvernement haïtien. Il se peut que celui-ci ne dispose que d'une information limitée sur l'utilisation de tous les programmes mis en œuvre avec l'assistance des partenaires.

<sup>21</sup> Les pourcentages varient entre 90% en 2010 et 76% en 2011.

<sup>22</sup> Entre autres des organisations comme Save the Children, Action Against Hunger (ACE internationale), Habitat for Humanity Internationale (HFHI), Partners in Health et Plan International.

## 2. Profil de coopération internationale proposée à Haïti, par les principaux partenaires de la région d'Amérique latine et des Caraïbes

Haïti a cultivé des relations de coopération avec la plupart des pays d'Amérique latine et les Caraïbes. Ces relations de coopération rentrent dans la catégorie de coopération Sud-Sud (CSS). Cet alinéa présente, de façon générale, l'expérience de la coopération bilatérale entre Haïti et trois de ses principaux partenaires. Bien qu'ils ne soient pas analysés en profondeur dans le cadre de cette recherche, de par la nature de leurs relations, il faut citer les cas de la coopération entre Haïti et la République bolivarienne du Venezuela, la République de Cuba, la République Dominicaine et la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Ces pays ou bloc de pays sont d'intérêt pour une étude sur la coopération avec Haïti à cause de leur proximité géographique, leurs affinités historiques et la nature spécifique de leur coopération avec Haïti. Par exemple, Haïti a pu financer plusieurs programmes avec les fonds apportés par la République bolivarienne du Venezuela, qui est le seul pays du Sud qui a pu faire des versements comparables à ceux des bailleurs et des agences multilatérales du Nord<sup>23</sup>. Il est bien connu que Cuba est un pays à ressources économiques limitées, cependant c'est un partenaire avec qui Haïti a une relation de coopération efficace et exemplaire. Haïti partage son emplacement géographique avec la République Dominicaine, qui est aussi un de ses principaux partenaires commerciaux. Finalement, la République d'Haïti est membre de la CARICOM et représente plus de la moitié de la population de ce bloc régional.

Il est important de signaler qu'en plus des partenaires présentés dans cette section, Haïti a des relations de coopération fructueuses avec d'autres partenaires. C'est le cas par exemple de l'Équateur qui a beaucoup participé à la formation des ressources humaines haïtiennes (surtout en génie militaire et pour les forces de l'ordre). Il y a aussi, la coopération avec l'Argentine qui existe activement depuis bien avant le séisme de 2010. Le Gouvernement argentin a lancé des programmes de coopération dans différents domaines comme : l'assistance technique en matière de planification économique et financière, l'exploitation de jardins potagers, la formation du personnel des forces de l'ordre, les droits de l'homme, le développement de l'enfant et les sports, entre autres.

<sup>23</sup> L'UNOSE indique qu'en 2010, le montant des ressources promis par le Gouvernement Vénézuélien pour financer les programmes d'urgence et le relèvement d'Haïti (et la résiliation de la dette bilatérale) furent d'environ un milliard de dollars (supérieur à tout autre partenaire bilatéral ou multilatéral) (UN-OSE *Haïti : Report 2012, 2013*).

### 3. La République bolivarienne du Venezuela

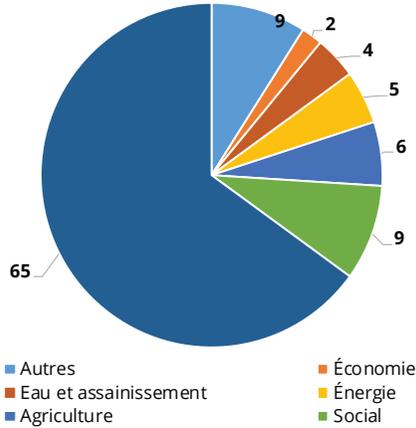
Les relations de coopération entre Haïti et la République bolivarienne du Venezuela sont très dynamiques depuis 2006, à cause du grand intérêt que le régime politique vénézuélien (représenté par l'Ex-président Hugo Chavez) portait à Haïti. Avec sa politique de coopération, la République bolivarienne du Venezuela prétendait former un bloc de pays pour faire face à la puissance des pays du Nord, qui contrôlent l'économie mondiale et ont beaucoup de pouvoir dans leurs relations avec les pays plus petits. Dans ce contexte, cet appui de la République bolivarienne du Venezuela envers Haïti peut être considéré comme une dette historique des vénézuéliens envers les Haïtiens pour l'aide envoyée par les autorités haïtiennes lors de la lutte pour la libération des peuples latino-américains au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Surtout pour la contribution haïtienne aux expéditions militaires de Miranda et de Bolivar. L'Alternative bolivarienne pour les Amériques (ALBA) et la naissance de l'Accord PetroCaribe auquel Haïti s'intègre en 2006 furent la culmination de l'aide vénézuélienne.

Il faut souligner que l'Accord PetroCaribe est un des éléments les plus importants de la coopération entre Haïti et la République bolivarienne du Venezuela. Cet accord encadre la monétisation des produits pétroliers que le Gouvernement vénézuélien met à disposition du Gouvernement haïtien, et il permet aussi que les ressources dérivées de cette monétisation soient investies dans des programmes de développement. Notamment un pourcentage des ressources obtenues à travers l'Accord PetroCaribe est directement versée à des entreprises vénézuéliennes et l'autre partie est apportée sous formes de prêts à faible taux d'intérêt et un remboursement qui peut s'étendre jusqu'à 25 ans. Le pourcentage de la dette que le Gouvernement haïtien peut contracter, dépend du prix du pétrole sur le marché international<sup>24</sup>.

La relation entre Haïti et le Venezuela remonte à 1806, lorsque Miranda arriva en Haïti... Nous n'avons pas de relation économique, si nous voulions une relation économique, avec tout le respect on ne serait pas venus en Haïti. Nous avons des relations économiques avec d'autres pays, mais le contexte est différent. Les accords que nous avons avec la Caraïbe en particulier sont de type humanitaire. Nous n'avons aucun intérêt impérialiste à imposer au Gouvernement et au peuple haïtien. Nous sommes ici parce nous avons une conscience historique (haut fonctionnaire vénézuélien engagé dans les relations de coopération avec Haïti).

<sup>24</sup> Le montant des ressources qui devra être remboursé dépend du prix du baril de pétrole sur le marché international. Le pourcentage que le Gouvernement haïtien devra rembourser de manière immédiate varie de 40% si le prix du pétrole dépasse 120 dollars à 70% si celui-ci est dans la tranche de 40 à 50 dollars. Si le prix du baril est inférieur à 40 dollars Haïti aura un délai de 30 jours pour rembourser 75% du montant reçu.

**Graphique I.10**  
**Haïti : financement de projets de développement à travers**  
**le Fonds PetroCaribe, par secteur. 2008-2013**  
*(En pourcentages du portefeuille total)*



**Source:** Base de données du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), 2013a, *Module de gestion de l'aide externe (MGAE)*, Port-au-Prince, Base de données [en ligne] <https://haiti.ampsite.net/portal/>, [année de consultation: 2015].

Après le tremblement de terre de 2010, la République bolivarienne du Venezuela a été l'un des premiers pays à annuler la dette bilatérale d'Haïti. Cette dette qui s'élevait à environ 405 millions de dollars en 2010 (UNOSE, 2013), était principalement due à l'achat de produits pétroliers à travers l'accord PetroCaribe. En 2015, les ressources disponibles grâce à la coopération vénézuélienne permirent au Gouvernement haïtien de financer environ 300 projets dans différents domaines, principalement l'éducation, la santé, la sécurité énergétique, l'infrastructure, la construction du logements et de marchés ouverts et l'agriculture, entre autres. Les programmes de coopération ont lieu dans un contexte bilatéral, mais aussi à travers des accords trilatéraux avec des pays comme Cuba et la Chine entre autres (voir graphique 10).

La coopération tripartite de la République bolivarienne du Venezuela-Cuba-Haïti est un cas intéressant car il s'agit de trois pays du Sud. Dans cette coopération, Cuba met à la disposition d'Haïti le personnel indispensable pour renforcer le secteur de la santé, alors que la République bolivarienne du Venezuela fournit les ressources économiques nécessaires.

Il est cependant important de signaler les points suivants, au sujet de l'expérience de coopération entre Haïti et la République bolivarienne du Venezuela :

- a) Le modèle de coopération (en particulier PetroCaribe) est différent des autres modèles de coopération auxquels Haïti participe, car il a un

élément de prêts octroyés à des taux d'intérêt très faibles et un délai de paiement assez généreux.

- b) De par sa nature (modalité de prêt), l'accord PetroCaribe offre certains avantages au Gouvernement haïtien comme une plus grande liberté de manœuvre sur les ressources accordées. Les fonds PetroCaribe en particulier sont généralement plus accessibles : les fonds qui proviennent de la vente de ces produits sont immédiatement mis à disposition du gouvernement contrairement aux autres relations de coopération qui peuvent imposer plusieurs conditions avant de déboursier les fonds.

En ce qui concerne les problèmes qui empêchent le bon fonctionnement du processus de monétisation, des fois nous remarquons des retards dans les versements des ressources attendues, malgré les engagements des donateurs [du Nord]. Alors que celles de PetroCaribe, qui sont facilement accessibles, concèdent au Gouvernement haïtien une marge de manœuvre plus flexible (haut fonctionnaire haïtien impliqué dans la monétisation des ressources obtenues du fonds PetroCaribe).

- c) De par le montant des ressources accordées à Haïti, la République bolivarienne du Venezuela est le seul pays du Sud qui a apporté une aide comparable à celle des partenaires du Nord.
- d) Des doutes ont récemment été soulevés sur la transparence dans l'utilisation des fonds. On ne dispose pas de rapports officiels sur les conclusions du processus de vérification comptable qui d'après les autorités vénézuéliennes et haïtiennes se fait régulièrement (Colas, 2015). Ces rapports faciliteraient une plus grande transparence et un meilleur fonctionnement des projets.

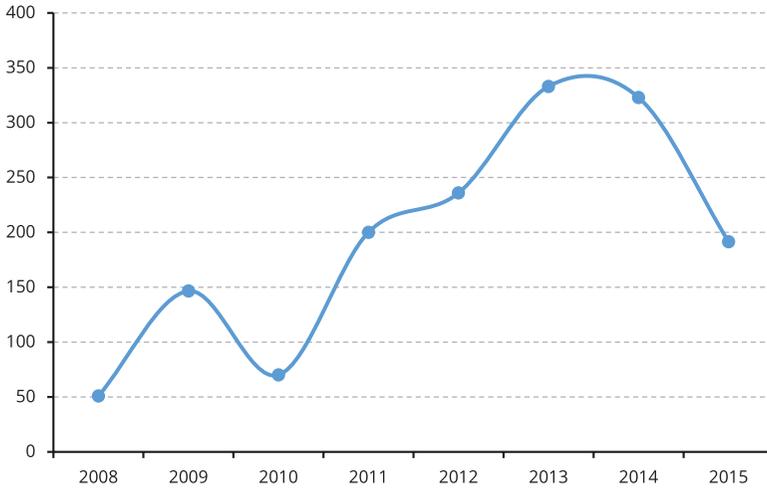
Il est vrai que le financement par le circuit PetroCaribe est avantageux pour le Gouvernement haïtien, car il lui octroie une plus grande marge de manœuvre pour l'exécution de ses projets. Néanmoins, il faut souligner certains risques associés à ce type de coopération.

Premièrement, il s'agit d'une source de financement préférentielle qui dépend du régime politique actuel de la République bolivarienne du Venezuela. Par conséquent, les autorités haïtiennes doivent être préparées pour faire face à tout changement dans la politique nationale de la République bolivarienne du Venezuela, car cela provoquerait des changements dans sa politique externe envers les autres pays de la région, dont Haïti.

Haïti peut bénéficier d'accords dans le secteur énergétique avec d'autres partenaires. Par exemple, nous avons ébauché un accord avec Trinidad et Tobago, pour un approvisionnement en produits pétroliers en prévision d'éventuels problèmes avec PetroCaribe. Cependant, le Gouvernement haïtien n'a pas relancé ces négociations. (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Graphique I.11

Haïti : évolution du financement reçu (fonds obtenus de la monétisation et transférés au Gouvernement d'Haïti) à travers l'Accord PetroCaribe, 2008-2015  
(En millions de dollars)



**Source :** Gouvernement d'Haïti, (Bureau de monétisation des programmes d'aide au développement) (2016), " Situation des projets à financement PetroCaribe au 31 décembre 2016 ", Port-au-Prince [en ligne] <http://www.bmpad.gouv.ht/ct-menu-item-44/documents-a-telecharger/category/1-rapports-petrocaribe.html#>.

Par ailleurs, le pourcentage des ressources devant être remboursé de manière immédiate augmente avec la chute des prix du pétrole, et les fonds disponibles pour le financement de projets en Haïti baisseront aussi (voir graphique I.11). En effet, le Gouvernement d'Haïti a dû revoir à la baisse (environ 49% de moins) sa prévision des fonds PetroCaribe disponibles pour le budget de l'année fiscale 2015 (MPCE, 2015). Donc, le gouvernement devra chercher d'autres sources de financement pour anticiper ces situations difficiles (en 2014, la dette au titre des financements apportés par PetroCaribe s'élevait à environ 80% de la dette externe d'Haïti) (MPCE, 2015).

#### 4. La République de Cuba

Les relations diplomatiques entre Haïti et Cuba commencèrent au début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais en 1962, après l'expulsion de Cuba de l'Organisation des états américains (OEA) ces relations furent suspendues. Cependant, elles reprirent au cours de la première moitié des années 1990, au début du mandat de René Préval. En 1996, l'Accord de coopération fut signé, et une commission bilatérale fut créé, attestant de la volonté des dirigeants des deux pays de fonder une coopération solide.

La coopération haïtiano-cubaine fait ses débuts en 1998, après le passage de l'ouragan George. Cette aide concerne plusieurs domaines comme :

l'agriculture, la pêche, la santé, l'éducation, le sport, la culture et la construction d'infrastructures. La santé et l'éducation furent les deux domaines les plus dynamiques de cette relation de coopération.

La relation entre Haïti et Cuba a toujours été spéciale. Le Gouvernement de Cuba [particulièrement celui de Fidel Castro] a toujours montré de l'intérêt pour Haïti. Il n'y a pas de forum international dans lequel Cuba n'ait pas mentionné Haïti. Nous n'avons aucun intérêt à divulguer les montants dépensés ni à quantifier l'aide que nous avons apportée. Nous sommes ici pour aider et conseiller si nous le pouvons. (fonctionnaire cubain impliqué dans les relations de coopération avec Haïti).

### *a) Santé*

La santé est considérée comme le domaine le plus dynamique de la coopération haïtiano-cubaine. Les initiatives de coopération dans le secteur de la santé couvraient : la formation du personnel de santé, appui aux réformes du système de santé, la présence de médecins cubains dans les dix départements, l'ouverture d'un centre de santé intégral, l'assistance en ophtalmologie et dans la lutte contre l'épidémie du choléra. La première brigade de médecins cubains arrive en Haïti en décembre 1998. Depuis lors, ils sont présents sur tout le territoire en appui aux efforts du gouvernement pour améliorer l'accès à la santé ; en 2015 il y avait 765 médecins cubains en Haïti.

Cette brigade de médecins cubains fut renforcée et réaffectée aux zones les plus touchées après le tremblement de terre 2010. Cela a permis de porter une meilleure assistance aux urgences de santé enregistrées dans le pays. Des hôpitaux avec des programmes spéciaux de réhabilitation, furent donc installés pour porter secours aux victimes avec des incapacités physiques comme conséquence du séisme de 2010. Depuis 2005, la mission de la brigade de médecins cubains, financée par le Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, offre des services ophtalmologiques.

Cuba, en dépit du fait que le pays n'a pas beaucoup de ressources économiques, nous a apporté une grande aide que malheureusement il est impossible d'évaluer en termes économiques, comme ce serait le cas par exemple, dans une collaboration avec la France, où le financement mis à disposition d'Haïti serait utilisé pour couvrir les dépenses des experts recrutés dans le cadre de la coopération. Il serait donc important de prendre en compte le fait que Cuba ait pu envoyer des centaines de médecins et autres professionnels pour aider dans différents domaines (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

### *b) Éducation et alphabétisation*

Entre 1999 et 2015, le Gouvernement cubain, dans sa mission d'accompagnement du gouvernement haïtien, a reçu 1003 étudiants haïtiens

en médecine et en sciences de la santé, dans son École latino-américaine de médecine (ELAM). Le Gouvernement cubain donna aussi l'opportunité à d'autres jeunes haïtiens de se former dans d'autres domaines comme : l'agronomie, les sports, la télécommunication, les sciences pharmaceutiques et les sciences sociales.

Dans le cadre du programme " Sí puedo ", le Gouvernement cubain a contribué à alphabétiser plus de 160 000 haïtiens. Ce programme mettait à disposition des volontaires cubains, une équipe de 15 techniciens et du matériel audiovisuel pour appuyer l'apprentissage des participants. Pour appuyer cette campagne d'alphabétisation financée par le République bolivarienne du Venezuela (MAEC, 2012), Cuba fournit 10 000 télévisions, 7 000 panneaux solaires et du matériel pédagogique préparé avec la participation d'artistes haïtiens.

Les partenaires cubains ont toujours été motivés à mener à bien ce programme [d'alphabétisation], malgré le matériel limité (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti.)

### *c) Autres domaines de coopération*

Comme antérieurement souligné, la coopération haïtiano-cubaine intègre aussi d'autres secteurs comme : l'agriculture et la pêche, la construction d'infrastructures, la culture, le sport, l'éducation physique entre autres.

Dans le cadre de l'agriculture, un groupe de spécialistes cubains collaborèrent à la réhabilitation d'une raffinerie sucrière à Darbone (dans la ville de Leôgane, au Sud de Port-au-Prince). Cependant, la faible production de canne à sucre ne permet pas le plein fonctionnement de cette raffinerie. D'autres spécialistes cubains ont aussi offert leur assistance dans le domaine vétérinaire, dans le domaine de l'agriculture et parallèlement au programme de formation de vétérinaires haïtiens.

Par ailleurs, un groupe d'ingénieurs cubains participa, dans le cadre de l'infrastructure, à la reconstruction de plusieurs aéroports (particulièrement dans les villes de Port-au-Prince, Port de Paix et Jérémie) et de trois centrales électriques avec une capacité de production de 60 KW dans les villes du Cap Haïtien, aux Gonaïves et à Port-au-Prince. Les techniciens cubains participèrent aussi aux activités visant la réouverture d'ateliers mécaniques pour la réhabilitation et l'entretien d'autobus, de tracteurs et de camions du Gouvernement haïtien.

Depuis 1998, Cuba participe aussi à la mise en œuvre de programmes sportifs et d'aide technique pour l'éducation physique. Les initiatives prennent forme grâce à la formation pour la gestion et l'accompagnement technique,

des programmes de stage et d'échange dans les domaines du sport et de l'éducation physique.

#### *d) Coopération tripartite qui implique Haïti et Cuba*

Pour pallier son manque de ressources économiques, Cuba a appliqué d'autres schémas de coopération pour mener à bien ses projets de coopération. Ainsi, ce partenaire met à disposition d'Haïti ses compétences dans les différents domaines de coopération grâce au financement d'autres pays comme la République bolivarienne du Venezuela, le Brésil, l'Argentine et la Norvège.

Par exemple, dans le cadre d'un accord tripartite, la République bolivarienne du Venezuela a financé la construction par des techniciens cubains de trois centrales électriques en Haïti, ainsi que la réhabilitation de l'aéroport du Cap Haïtien grâce à un contrat de financement de 33 millions de dollars avec la Banque de Développement Économique et Social (BANDES) de la République bolivarienne du Venezuela. Ces fonds financèrent aussi la construction de quinze hôpitaux communautaires de référence dans différentes zones principales du pays avec un personnel majoritairement cubain. La campagne d'alphabétisation a été financée aussi par le Gouvernement vénézuélien.

Parallèlement, un autre accord de coopération tripartite signé en mars 2010 avec le Brésil a permis la reconstruction de quatre autres hôpitaux communautaires, la formation de personnel en médecine communautaire et le renforcement du réseau d'ambulances (don de 30 véhicules), l'approvisionnement en médicaments et l'ouverture de centres de santé pour des personnes touchées par le choléra. Toutes ses activités se sont réalisées avec la participation du personnel médical de la coopération cubaine.

De plus, en juillet 2012, Cuba et la Norvège ont signé un accord de coopération avec Haïti (pour un montant de 800 000 dollars) qui a permis de lancer des programmes visant à renforcer le système médical en Haïti. À ce jour, l'investissement de la Norvège, dans cette coopération tripartite en faveur d'Haïti (MAEC, 2012), s'élève à environ 2,5 millions de dollars.

Les acteurs haïtiens ont souligné les concepts et les leçons à tirer de la relation de coopération avec Cuba :

- a) Les domaines de coopération proposés par ce partenaire sont effectivement ceux dont le pays a besoin. Les domaines de la santé, de l'éducation et de l'alphabétisation sont les thèmes les plus urgents pour Haïti.
- b) De grandes ressources économiques ne sont pas indispensables pour avoir une relation de coopération fructueuse. Cuba est un pays à

faibles ressources économiques, cependant dans le cas particulier de la coopération avec Haïti, Cuba a priorisé des schémas de coopération trilatérales et quadrilatérales pour exécuter ces programmes.

En observant le modèle de fonctionnement de la coopération de Cuba avec Haïti et en tenant compte de son profil économique, je crois que Cuba est le seul pays qui aurait pu le faire ainsi (agent de la coopération multilatérale avec Haïti).

- c) Les ressources humaines apportées par Cuba en Haïti étaient sous l'égide des autorités haïtiennes. Particulièrement celles affectées au secteur de la santé qui répondent au cadre de la politique définie par le Ministère haïtien de la santé publique.
- d) La présence du personnel de la coopération a aussi permis de pallier le manque de personnel local dans les domaines correspondants et d'avoir une majeure couverture des services pour la population isolée et en situation d'extrême vulnérabilité, comme inscrit dans les lignes directrices du Gouvernement haïtien pour la décentralisation. Selon le personnel interviewé, la coopération de Cuba apporte exactement l'aide nécessaire, car grâce à sa modalité de coopération les médecins cubains sont envoyés dans plusieurs zones éloignées et d'accès difficile du territoire haïtien.
- e) La coopération cubaine en Haïti, comme celle d'autres partenaires, fut aussi confrontée à une certaine résistance de la part de certaines institutions locales d'Haïti. Par conséquent, le succès de ces initiatives fut aussi possible grâce à la résolution de plusieurs conflits d'intérêt au sein même des institutions haïtiennes.

Le modèle de coopération de Cuba est donc efficace, mais ce ne sont pas tous les acteurs du gouvernement qui participent à la mise en marche de ces initiatives à bras ouverts. Malgré le fait que les directives venaient directement des plus hautes instances du gouvernement, des réticences de la part de certains agents furent observées, dans les organisations sectorielles du Gouvernement d'Haïti (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement haïtien).

- g) La population haïtienne se trouve dans une situation très compliquée, à cause du faible accès à la sécurité sociale et à certains services de base. Comme soulevé par un fonctionnaire cubain impliqué dans la coopération avec Haïti, c'est surtout le cas dans le domaine de la santé, car les individus et les familles qui n'ont pas accès à un système de sécurité sociale pour financer les coûts du service de santé se trouvent dans une situation de précarité (tant économique que médicale, dans leur zone de résidence) ;
- h) Le partage des connaissances cubaines avec Haïti n'est pas toujours optimal car Haïti n'a toujours pas pu garantir la présence constante du

personnel national dans les zones d'accès difficile où le personnel cubain travaille. C'est peut-être un problème de planification stratégique de la part du Gouvernement haïtien, mais cela est sûrement dû à son modèle de fonctionnement qui empêche Haïti de bénéficier pleinement du savoir-faire et de l'expérience cubaine. La coopération cubaine (surtout en matière de santé) aide à améliorer l'approvisionnement des services de santé pour la population vivant dans des zones éloignées ou d'accès difficile – en plus de l'enseignement en médecine à Cuba et en Haïti. Cependant, la lenteur de la contrepartie haïtienne – pour prendre des décisions, trouver et affecter du personnel local pour les activités, ou pour définir les conditions nécessaires à la répartition du personnel qualifié – et le fait que le pays ne dispose pas d'un personnel qui puisse accompagner les cubains de façon permanente, nous mènent à conclure qu'Haïti ne profite pas pleinement des connaissances cubaines en matière de formation pour développer et changer son système de santé.

Haïti ne tire pas profit des bénéfices de la coopération Cuba en matière de santé. En ce qui concerne le travail des médecins cubains, je doute que la contrepartie haïtienne acquière de manière optimale les connaissances acquises par leurs collaborateurs cubains (agent de la coopération multilatérale avec Haïti, et d' une grande expérience dans le Gouvernement haïtien).

## 5. La République Dominicaine

Haïti et la République Dominicaine partagent l'île d'Hispaniola. Leurs relations bilatérales ont toujours été dominées, entre autres, par des questions liées à la migration haïtienne vers le pays voisin, le commerce, la gestion de la frontière et la situation des travailleurs haïtiens sur le territoire dominicain. Donc, malgré les initiatives bilatérales qui pourraient faciliter un rapprochement des deux nations, ces questions tendent à entraver leurs relations.

En 1979, la Commission-mixte-bilatérale fut créée pour harmoniser les relations et favoriser un dialogue sur les projets communs qui pourraient être adoptés et bénéficier aux deux pays. Nonobstant, depuis sa création, la Commission n'a pas pu se réunir régulièrement. Les trois réunions les plus importantes furent : formellement en 1997, de manière informelle dans le contexte du séisme de 2010 et en 2015 sur la thématique migratoire. En 2013, une commission bilatérale fut créée, pour servir de tribune où les représentants des deux nations abordent les priorités et cherchent des solutions conjointes sur certains problèmes fréquents.

Il faut rappeler que la République Dominicaine fut l'un des premiers pays à porter secours à Haïti après la catastrophe du 12 janvier 2010. Le

Gouvernement et la population dominicaine se montrèrent très solidaires avec leur voisin en apportant de l'aide humanitaire aux populations affectées. En outre, les Présidents René Préal et Leonel Fernandez se réunirent en Haïti en juillet 2010 pour relancer les travaux de la commission bilatérale qui ne s'était pas réunie depuis dix ans.

Récemment, certaines initiatives conjointes ont repris comme :

- a) Un accord du cadre de coopération entre les agences d'aviation civile des deux pays en août 2010.
- b) Le projet " Frontière verte " a démarré en mai 2011 grâce à un financement de 3,5 millions de dollars, apporté principalement par l'agence norvégienne de coopération. Ce projet prétend protéger la biodiversité et réduire les risques de désastres naturels (inondations, glissements de terrain, etc.) qui menacent surtout Haïti à cause de la déforestation.
- c) Un accord de coopération technique bilatérale fut adopté en mars 2012, sur l'éducation supérieure, les sciences et la technologie.
- d) Il y a aussi une coopération pour le contrôle sanitaire et phytosanitaire ;
- e) Les deux pays réussirent aussi à développer un projet d'appui au commerce.

Il existe aussi un projet financé par l'Union européenne, qui vise les principaux thèmes d'intérêt de la partie haïtienne de la Commission Bilatérale en Haïti et la République Dominicaine. Bien qu'ils aient très peu de visibilité dans la presse, plusieurs projets bilatéraux ont été lancés, surtout d'appui au commerce bilatéral, de promotion des investissements, la gestion de la migration, ainsi que les questions liées à la lutte contre le blanchiment d'argent et le trafic de stupéfiants (consultant haïtien en matière de coopération bilatérale Haïti-République Dominicaine).

Les initiatives de coopération dominicaine en Haïti après le tremblement de terre furent une opportunité pour détendre les relations entre les deux pays. Les apports de la contribution dominicaine sont estimés à 50 millions de dollars, pour l'assistance d'urgence, le logement temporaire d'étudiants haïtiens dans des écoles dominicaines, les services médicaux et hospitaliers, etc. De plus, il faut aussi considérer les dons faits en espèces et en nature réalisés par la population dominicaine (Banque mondiale, 2012). La construction d'un campus universitaire dans la région Nord d'Haïti fut un don de la République Dominicaines, et constitue un des éléments tangibles de la coopération entre les deux pays. Ce campus universitaire (appelé Université du Roi Christophe, dans la ville de Limonade), est considéré comme une branche de l'Université d'État d'Haïti (UEH). Cependant, malgré son plein fonctionnement, depuis son ouverture il a déjà été sujet à des conflits d'intérêt divers.

La question migratoire a toujours été un des points centraux dans la relation entre les deux pays. Depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle certaines entreprises dominicaines en besoin de main d'œuvre bon marché, font appel à la main d'œuvre haïtienne pour les récoltes (de canne à sucre en particulier). Au fil du temps, la quantité d'Haïtiens qui ont émigré chez leur voisin a augmenté. Ces vagues migratoires ont différentes causes : les troubles politiques observés en Haïti pendant la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la recherche d'opportunités de travail et l'accès à l'éducation supérieure, entre autres.

Le nombre d'étudiants haïtiens en République Dominicaine est considérable. Les données disponibles indiquent qu'il y avait en 2013 un total de 20 500 étudiants dans les universités dominicaines dans des carrières techniques et professionnelles (Pierre, 2013). Afin de comprendre la migration d'étudiants vers la partie Est de l'île, il faut prendre en compte certains facteurs qui ont surgi en Haïti. De ces derniers nous pouvons souligner : le manque d'opportunités en éducation supérieure en Haïti, car le pays n'a pas la capacité d'absorber les étudiants qui chaque année obtiennent leur diplôme d'études secondaires ; l'instabilité du climat socio-politique, car la conjoncture tend à affecter le bon fonctionnement du système éducatif et les grèves constantes empêchent une continuité dans les programmes d'éducation ; certaines familles appartenant à la classe moyenne préfèrent que leurs enfants ne soient pas exposés au climat d'instabilité politique<sup>25</sup>. Néanmoins, les relations haïtiano-dominicaines sont dominées par les thèmes conflictuels de la migration, la gestion du commerce et le statut des Haïtiens en République Dominicaine.

Certains des acteurs interviewés, impliqués dans la gestion des affaires d'État et qui ont suivi de près l'évolution des relations entre les deux pays, pensent que concernant la perspective des relations entre les deux pays, il faut intensifier les échanges entre leurs sociétés civiles respectives. Cette situation tend à créer une image erronée de ces relations ; les problèmes récents témoignent de cette mauvaise perception.

Il est vrai que la République Dominicaine fut un des premiers pays à porter secours à Haïti après le séisme. Cependant, la façon de procéder du voisin d'Haïti, pourrait être interprétée comme étant une stratégie pour avoir plus de visibilité sur la scène internationale (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Il est affligeant de constater comment certains acteurs de la société haïtienne ne considèrent que les points négatifs pour qualifier les relations entre les deux pays. D'après moi, les deux pays devront se concentrer à trouver une forme d'intégration économique, vu leurs relations commerciales, les caractéristiques de leurs économies ainsi que leur emplacement géographique commun (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement haïtien).

<sup>25</sup> En 2012, la République Dominicaine fut la deuxième destination des transferts provenant d'Haïti (19%), après les États-Unis (53%), d'après CEMLA-FOMIN (2013).

En outre, d'autres acteurs interviewés, considèrent le manque de continuité dans les relations de coopération avec Haïti, comme un manque de priorité sur le thème dans l'agenda dominicain. Ils considèrent aussi que ceci peut expliquer pourquoi ces relations ont été principalement axées sur le commerce.

Nous voulons signaler que, bien que prédominante, la question du commerce n'aura pas forcément le plus grand rôle dans les relations bilatérales (c'est à dire déboucher sur une intégration économique), comme le voudrait certains acteurs. À ce sujet, une étude réalisée par la Banque mondiale sur les relations économiques bilatérales signale qu'il existe un manque de complémentarité dans le commerce bilatéral. Cela pourrait expliquer pourquoi la République Dominicaine s'est orientée à poursuivre une plus grande intégration commerciale avec les pays d'Amérique centrale et les États-Unis, et non avec Haïti (Banque mondiale, 2012). C'est pourquoi, il est difficile d'écarter la possibilité, même infime, que les actions de solidarité de la République avec Haïti visaient à gagner de la visibilité.

## 6. La Communauté des Caraïbes (CARICOM)

La Communauté des Caraïbes (CARICOM), intègre quinze pays des Caraïbes dans une économie commune. Créé en 1973, par le traité de Chaguaramas, la CARICOM vise à promouvoir une économie et un marché unique dans la région des Caraïbes et à résoudre les conflits inhérents au commerce. Comme suggéré par un analyste, face à l'apogée d'une économie globale de plus en plus compétitive et la croissante agressivité du climat politique, les îles de la Caraïbe ne peuvent plus survivre comme telles (Rowe, 2015). Cela traduit l'importance de l'existence d'un bloc comme la CARICOM pour défendre les intérêts de ses adhérents.

Plusieurs analystes et historiens attirent l'attention sur le rôle d'Haïti et l'importance de sa révolution (en 1804) pour les autres pays de la zone Caraïbe. Haïti et les autres nations des Caraïbes partagent des faits historiques qui influencent leurs relations. Par exemple on peut évoquer, entre autres, la migration de plusieurs personnages de l'époque coloniale au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, ainsi que d'acteurs politiques et d'intellectuels haïtiens vers certaines îles des Caraïbes (particulièrement vers la Jamaïque et les Bahamas), et, plus récemment les flux migratoires d'Haïtiens cherchant refuge (pour des raisons politiques ou économiques)<sup>26</sup>. Cependant, la demande d'adhésion de la République d'Haïti, datée de mai 1974, ne fut pas immédiatement acceptée par le Secrétariat général du bloc.

<sup>26</sup> Voir à ce sujet, les éléments d'analyse et bibliographiques évoqués par M.J. Smith (2005), *An Island among Islands : Haiti, Strange Relations with the Caribbean Community*, pp. 175-195.

Le processus d'adhésion d'Haïti à la CARICOM (commencé en 1997 et finalisé en 2002) a doublé la population du bloc, ce qui renforce l'idée d'arriver à un marché commun pour les pays des Caraïbes. En effet, avec une population de près de dix millions d'habitants, Haïti est une source importante de consommateurs (environ 58% de la population de la CARICOM). Depuis son intégration à la CARICOM, Haïti a profité en plusieurs occasions de l'accompagnement politique de celle-ci (par exemple : lors des troubles politiques de 2004 ; ou bien sur la situation des immigrants haïtiens en République Dominicaine en 2013), du financement des initiatives communes de la CARICOM et l'accès à des institutions régionales de crédit, de justice, etc.

Par ailleurs, il faut signaler que grâce à son adhésion à la CARICOM, Haïti profite d'un ensemble d'initiatives dans différents domaines grâce à la coopération de la CARICOM et de ses partenaires. Des partenaires du Nord, nous pouvons mentionner entre autres, les initiatives mises en œuvre avec l'appui du Japon dans des domaines comme l'agriculture, la santé, l'éducation, la pêche, la réduction de la vulnérabilité due à l'insécurité alimentaire, l'intégration à l'économie mondiale, l'environnement et le changement climatique. L'Allemagne d'autre part a financé entre autres la lutte contre le VIH/SIDA, la conservation de la biodiversité, l'environnement et le changement climatique ; et l'Union européenne en appui aux pays de la CARIFORUM pour un développement durable, aide au commerce et à la promotion de l'investissement, entre autres<sup>27</sup>.

Le bloc de la CARICOM cultive aussi des relations de coopération avec des pays du Sud. Par exemple, avec Cuba (pour le développement durable, l'intégration régionale, la lutte contre le trafic de stupéfiants et le trafic d'armes), ou avec le Mexique (pour le transport aérien et maritime, le tourisme, la sécurité énergétique, les infrastructures portuaires, le commerce et l'investissement), entre autres.

Il faut souligner que depuis son adhésion en 1997, Haïti espérait pouvoir tirer profit particulièrement des dispositions prises sur la libre circulation des marchandises et des facteurs de production (main d'œuvre et capitaux). Cependant, alors qu'il n'existe aucune contrainte à la libre circulation de marchandises et de ressortissants entre les autres pays de la CARICOM, ce n'est qu'un groupe restreint de ressortissants haïtiens qui peuvent circuler librement dans la zone CARICOM. Nous pouvons assumer que (comme signalé par Smith, 2005), l'intégration d'Haïti au bloc semble être problématique pour les autres membres de la CARICOM, malgré son apport considérable de consommateurs potentiels pour le projet du marché unique.

<sup>27</sup> La CARIFORUM regroupe les pays membres de la CARICOM, la République Dominicaine et Cuba.

Au-delà de l'intérêt d'Haïti de tirer profit de la libre circulation de ses produits et de ses citoyens, il y a aussi plusieurs éléments d'apprentissage, qui découlent des expériences des autres pays membres de la CARICOM (principalement dans un contexte bilatéral). En effet, Haïti et les pays de la CARICOM partagent des similarités :

- a) Ce sont des petites économies, toutes exposées à des désastres naturels : le territoire géographique de la CARICOM est très restreint et à très peu d'habitants. Même si la population d'Haïti équivaut à celle de tous les autres pays de la CARICOM, la taille de leur économie respective et leur exposition aux désastres naturels les classent comme des économies qui affrontent les mêmes problèmes.
- b) Ce sont des anciennes colonies. Haïti, comme les autres pays des Caraïbes, furent des territoires occupés par les grandes puissances coloniales.
- c) Ce sont des pays qui affrontent des problèmes sociaux similaires : au cours de leur histoire, tous les pays de la CARICOM furent confrontés aux mêmes problèmes à caractère social, d'insécurité et de violence, entre autres.
- d) Ce sont des pays à profil migratoire similaire : Haïti et les autres membres de la CARICOM sont des émetteurs d'émigrants vers les pays développés.

C'est tout à fait logique qu'Haïti cherche encore à bénéficier de certains aspects de son adhésion à la CARICOM Single Market and Economy (CSME), comme l'absence de taxes sur l'exportation de ses marchandises dans la zone CARICOM et l'accès à certains capitaux financiers attirés par des projets intéressants. Toujours est-il, le pays profiterait aussi des autres connaissances qui ne sont pas forcément liées aux bénéfices directs de l'intégration économique régionale. Comme par exemple, l'expérience de la Jamaïque en matière de stabilité institutionnelle peut être un élément important de coopération bilatérale et Trinidad et Tobago a beaucoup d'expérience dans le secteur énergétique, entre autres. Il est vrai que les pays antérieurement mentionnés sont des petites économies qui ne peuvent pas répondre aux besoins de financement d'un projet de coopération pour le développement, sans ignorer par ailleurs la remise en cause de certains analystes quant au futur du bloc CARICOM<sup>28</sup>. De toute façon, Haïti pourrait, sans aucun doute, toujours trouver et bénéficier d'éléments importants chez les autres adhérents de la CARICOM.

<sup>28</sup> L'analyste D. Rowe (2015), s'interroge sur le futur du groupe CARICOM.

## D. Conclusions

Ce premier chapitre, prétend offrir au lecteur certains éléments distinctifs sur les questions économiques, sociales et institutionnelles qui dominent la situation haïtienne, et permettent sans doute de définir la conjoncture complexe à laquelle nous faisons référence, avant d'aborder la thématique qui nous intéresse sur la Coopération Sud-Sud depuis le Brésil, le Chili et le Mexique, qui sera abordée dans les chapitres suivants.

Nous avons essayé d'illustrer, ne serait-ce que partiellement, la coopération issue de Cuba, la République bolivarienne du Venezuela, la République Dominicaine et le bloc des pays de la CARICOM, à cause de leurs particularités. L'intention n'était pas de les comparer, mais d'illustrer les différentes modalités qui peuvent surgir dans un environnement marqué par la pauvreté et l'inégalité. Contexte marqué aussi par l'incapacité de fournir des services de base d'un État faible et fragile, non seulement à cause de ses conditions historiques, mais aussi à cause d'une extrême dépendance vis à vis de l'extérieur.

En Haïti, le Cadre institutionnel national auquel s'insère la coopération internationale pour le développement, qu'elle soit Nord-Sud ou Sud-Sud, souffre probablement d'un ensemble de restrictions communes aux pays en situation similaire de fragilité (post-conflit par exemple). Cependant, cette situation s'est aggravée à cause d'un manque flagrant de coordination de l'aide externe et son faible alignement aux priorités nationales. Malgré les nombreux et louables efforts, traduits dans les différents instruments, documents et stratégies (CCI, PARDH, CIRH, FRH, PSDH, CAED, etc.) avec des objectifs à moyen et à long terme, il faut reconnaître que jusqu'à ce jour, les succès sont modestes. Même dans les cas où il y a des opinions très favorables –comme la coopération de Cuba dans le domaine de la santé– il persiste une sensation de potentiel non-exploité de la part des acteurs locaux. Le défi demeure celui d'une meilleure coordination et efficacité de la coopération internationale, et en même temps la formulation d'une politique officielle en la matière, non seulement pour rétablir la confiance dans les institutions du pays, mais aussi pour impliquer et engager tous les acteurs de la vie sociale.

## Bibliographie

- ABC (Agence brésilienne de coopération) (2014), *Brésil – Haïti : Programa de Cooperação Sul-Sul, 2010* [en ligne] [http://www.iicabr.iica.org.br/wp-content/uploads/2014/03/Brasil\\_Haiti\\_Sul-Sul3.pdf](http://www.iicabr.iica.org.br/wp-content/uploads/2014/03/Brasil_Haiti_Sul-Sul3.pdf).
- BM (Banque mondiale) (2015), *Haïti : Systematic Country Diagnostic*, Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_(2012), *Haïti, République Dominicaine : más que la suma de las partes; Un estudio sobre las relaciones económicas bilaterales*, Saint Domingue.
- Baron, A. (2013), " Haiti defends oil program, seeks to repay Venezuela debt with food ", *Chicago Tribune, Reuters*, 5 décembre [en ligne] [http://articles.chicagotribune.com/2013-12-05/news/sns-rt-haiti-energy-20131205\\_1\\_petrocaribe-venezuela-debt-senior-haitian-official](http://articles.chicagotribune.com/2013-12-05/news/sns-rt-haiti-energy-20131205_1_petrocaribe-venezuela-debt-senior-haitian-official).
- BID (Banque interaméricaine de développement) (2013), *Haïti : Programme de Transformation Institutionnelle et de Modernisation du Secteur Energétique - III*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2011), *Haïti : Stratégie-Pays 2011-2015*, Port-au-Prince.
- BMPAD (Bureau de monétisation des programmes d'aide au développement) (2016), " Situation des projets à financement PetroCaribe au 31 décembre 2016 ", Port-au-Prince [en ligne] <http://www.bmpad.gouv.ht/ct-menu-item-44/documents-a-telecharger/category/1-rapports-petrocaribe.html#>.
- CAED (Cadre de coordination de l'aide externe au développement) (2013), " Etat des lieux de l'Aide internationale en Haïti ", Port-au-Prince [en ligne] <http://primature.gouv.ht/caed/caedetatdeslieux.pdf>.
- Cardichon, N. (2014), " La reconstruction d'Haïti porte les germes de son échec, selon Eddy Labossière ", *Le Nouvelliste*, 10 janvier [en ligne] <https://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/126088/La-reconstruction-dHaïti-porte-les-germes-de-son-echec-selon-Eddy-Labossiere.html>.
- CEMLA-FOMIN (Centre d'études monétaires latino-américaines et Fonds Multilatéral d'Investissements) (2013), *Évaluation et recommandations sur le système de mesure des transferts et remises en Haïti*.
- Colas, J. (2013), " Venezuela blasts World Bank envoy over Haiti handling of PetroCaribe funds ", *PR Newswire*, 11 décembre [en ligne] <https://www.prnewswire.com/news-releases/venezuela-blasts-world-bank-envoy-over-haiti-handling-of-petrocaribe-funds-235473851.html>.
- Faruya, E. et C.N. Oddone (2014), " Cooperación descentralizada : ¿ Importan más las definiciones o las acciones ? " {Coopération décentralisée : les définitions ou les actions importent-elles davantage ?} ", *Travaux de recherche en paradiplomacie*, 3-ème année, numéro spécial, Santiago, Chili et Bs. As., Argentine, décembre.

- FMI (Fonds monétaire international) (2006), " Servicio para el crecimiento y la lucha contra la pobreza (SCLP) ", fiche technique, Port-au-Prince [en ligne] <https://www.imf.org/external/np/exr/facts/spa/prgfs.htm>.
- FRH (Fonds de reconstruction d'Haïti) (2015), *Rapport annuel 2014-2015*, Port-au-Prince [en ligne] [http://www.haitireconstructionfund.org/system/files/documents/15FRH001-AnnualReport-FRANCAIS\\_Web\\_0.pdf](http://www.haitireconstructionfund.org/system/files/documents/15FRH001-AnnualReport-FRANCAIS_Web_0.pdf).
- \_\_\_\_\_(2014), *Rapport annuel 2013-2014*, Port-au-Prince [en ligne] <http://www.haitireconstructionfund.org/fr/node/56>.
- Gouvernement de la République d'Haïti (2013a), *Plan d'action pour la réduction de la pauvreté (PARP)*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2013b), *Programme Triennal d'Investissement 2014-2016 et son Cadre*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2012), *Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH)*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2010a), *Haïti : Post-Disaster Needs Assessment (PDNA) 2010*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2010b), *Plan d'Action pour la Refondation et le Développement d'Haïti (PARDH)*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2004), *Cadre de coopération intérimaire (CCI)*, Port-au-Prince.
- Groupe de travail sur la compétitivité et OTF Group (2009), *Vision Partagée pour une Haïti Inclusive et Prospère*, Port-au-Prince.
- IHSI (Institut haïtien de statistique et d'informatique) et Centre démographique latino-américain, avec Fonds des Nations Unies pour la Population (2007), " Projections de population totale, urbaine, rurale et économiquement active ", Port-au-Prince [en ligne] [http://www.ihsi.ht/pdf/projection/projectionspopulation\\_Haiti\\_2007.pdf](http://www.ihsi.ht/pdf/projection/projectionspopulation_Haiti_2007.pdf).
- \_\_\_\_\_(2005), *Enquête sur les conditions de vie des ménages en Haïti (ECVH 2001)*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2002), *Enquête Budget et Consommation des Ménages (EBCM 2000)*, Port-au-Prince.
- Lamaute-Brisson, N. (2015), *Protection et Promotion Sociales en Haïti : la stratégie nationale d'assistance sociale (SNAS/EDE PEP), enjeux stratégiques et institutionnels*, CEPALC, Santiago, Chili.
- MAEC (Ministère des affaires étrangères de la République d'Haïti) (2014), " Etat de coopération entre la République d'Haïti et la République du Chili ", Port-au-Prince, document de travail interne non publié.
- \_\_\_\_\_(2013), " Etat de coopération entre la République d'Haïti et la République bolivarienne du Venezuela ", Port-au-Prince, document de travail interne non publié.
- \_\_\_\_\_(2012a), " État de Coopération entre la République d'Haïti et la Communauté de la Caraïbe " , Port-au-Prince, document de travail interne non publié.
- \_\_\_\_\_(2012b), " Etat de coopération entre la République d'Haïti et la République de Cuba ", Port-au-Prince, document de travail interne non publié.

- \_\_\_\_\_(2012c), " État de coopération entre la République d'Haïti et la République fédérative du Brésil ", Port-au-Prince, document de travail interne non publié.
- \_\_\_\_\_(2012d), " État de Coopération entre la République d'Haïti et les Etats Unis du Mexique " . Port-au-Prince, document de travail interne non publié.
- MEF (Ministère de l'économie et des finances) (2015a), *Budget de la République d'Haïti pour l'année fiscale 2015-2016*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2015b), *Dossier de Presse*, N° 1, Port-au-Prince, novembre.
- \_\_\_\_\_(2013), *Bulletin Fiscal 2013*, juin 2013. Port-au-Prince.
- MPCE (Ministère de la planification et de la coopération externe) (2015), *Mise en œuvre du Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) : Rapport de mi-parcours du Programme Triennal d'Investissement et son cadre 2014-2016*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2013a), *Module de gestion de l'aide externe (MGAE)*, Port-au-Prince, Base de données [en ligne] <https://haiti.ampsite.net/portal/>.
- \_\_\_\_\_(2013b), *Politique de Coopération internationale pour le développement*, Port-au-Prince, document en cours de validation.
- \_\_\_\_\_(2012), *Plan d'action et d'opérationnalisation du CAED*, Port-au-Prince [en ligne] <http://primature.gouv.ht/caed/caedplanaction.pdf>.
- \_\_\_\_\_(2011), *Rapport final sur la mise en œuvre : du premier Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSNCRP 2008-2010). Pour réussir le saut qualitatif*, Port-au-Prince.
- OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) (2011), " Acuerdo de la Alianza de Busan para la cooperación eficaz al desarrollo ", validé lors du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de la aide, Busan, République de Corée, 29 novembre-1 décembre [en ligne] <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/49650200.pdf>.
- \_\_\_\_\_(2008), *Declaración de París sobre la eficacia de la ayuda al desarrollo y programa de acción de Acra 2005/2008*, Paris.
- ONPES (Observatoire national de la pauvreté et l'exclusion sociale) (2013), *Haïti : Investir dans l'humain pour combattre la pauvreté*, Port-au-Prince.
- Pierre, J. H. (2013), " Étudiants haïtiens en République Dominicaine : Quel avenir en Haïti ? ", *Radio Télévision Caraïbes*, Port-au-Prince [en ligne] [http://www.radiotelevisioncaraibes.com/opinion/tudians\\_ha\\_tiens\\_en\\_r\\_p\\_dominicaine\\_quel\\_avenir\\_en\\_ha\\_ti.html](http://www.radiotelevisioncaraibes.com/opinion/tudians_ha_tiens_en_r_p_dominicaine_quel_avenir_en_ha_ti.html).
- PNUD (Programme de Nations Unies pour le développement) (2019), " Informe índice de desarrollo humano (IDH) ", New York [en ligne] <http://hdr.undp.org/en/content/human-development-index-hdi>.
- PNUD (Programme de Nations Unies pour le développement) et Fonds pour la reconstruction d'Haïti (2011), *Rapport descriptif final du programme Renforcement des capacités opérationnelles de la CIRH (UNDG/HRF-5)* [en ligne]

[https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/HTI/AWD61251\\_CoordAide\\_RapportFinalFinancier-FRH\\_dec2012.pdf](https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/HTI/AWD61251_CoordAide_RapportFinalFinancier-FRH_dec2012.pdf).

- Radio Métropole Haïti (2011), " Conille devra solliciter une prorogation du mandat de la CIRH ", *Radio Métropole Haïti*, Port-au-Prince [en ligne] [http://www.metropolehaiti.com/metropole/full\\_une\\_fr.php?id=19781](http://www.metropolehaiti.com/metropole/full_une_fr.php?id=19781).
- Rowe, D. (2015), " The CARICOM Question ", *Caribbean journal* [en ligne] <http://caribjournal.com/2015/01/06/the-caricom-question/>.
- SEGIB (Secrétariat général ibéro américain) (2015), *Informe 2015 de la Cooperación Sur-Sur en Iberoamérica*, Madrid.
- Smith, M. J. (2015), " An Island among Islands : Haiti's Strange Relationship with the Caribbean Community ", *Social and Economic Studies*, vol. 54, N° 3, Special Issue on Sir Arthur Lewis, Part I, septembre, pp. 176-195.
- Sontag, D. (2012), " Rebuilding in Haiti Lags After Billions in Post-Quake Aid ", *The New York Times*, 23 décembre [en ligne] [http://www.nytimes.com/2012/12/24/world/americas/in-aiding-quake-battered-haiti-lofty-hopes-and-hard-truths.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2012/12/24/world/americas/in-aiding-quake-battered-haiti-lofty-hopes-and-hard-truths.html?_r=0).
- Tulane University's Disaster Resilience Leadership Academy (2012), *Evaluation de l'aide humanitaire en Haïti sous l'angle de la résilience*, en collaboration avec Université d'Etat d'Haïti.
- UNOSE (Bureau de l'envoyé spécial de l'ONU pour Haïti) (2013), *Haïti : Rapport 2012*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2013), *Haïti : l'aide a-t-elle changée ? Acheminement de l'aide en Haïti avant et après le séisme*, Port-au-Prince.



## Chapitre II

# La coopération brésilienne pour le développement en Haïti depuis 2010 : acteurs, intérêts et résultats

*Carlos Milani, Katarzyna Baran et Hugo Brass*

### Introduction

La participation du Brésil dans la Coopération internationale pour le développement (CID) n'est pas récente, ses premières expériences datent de 1960. Néanmoins, le financement et les intérêts brésiliens dans la CID ont augmenté depuis la constitution de 1988, qui marque la période de redémocratisation de l'État. L'Agence brésilienne de coopération (ABC) fut fondée en 1987, mais sa tâche principale était de gérer les fonds que le pays recevait. Même quand le Brésil acquis de l'expérience dans les années 1990 comme pays prestataire de CID, ce n'est qu'après, durant l'administration du Président Lula que les organisations gouvernementales et civiles portèrent un plus grand intérêt politique et économique à la Coopération Sud-Sud (CSS) en incorporant notamment des fonctionnaires publiques, plusieurs ministères et agences fédérales, ainsi que des administrations locales, pour la définition et le lancement des projets de coopération technique. Aujourd'hui, la coopération brésilienne Sud-Sud adopte des modalités bilatérales, triangulaires, multilatérales, décentralisées et non-gouvernementales, comme nous le verrons ici, avec une focalisation sur le cas d'Haïti.

Cet article analyse les efforts de coopération entre le Brésil et Haïti dans la conjoncture post-séisme du 12 janvier 2010. La méthodologie d'investigation

inclut une brève révision bibliographique sur les relations internationales entre le Brésil et Haïti, un résumé de rapports officiels émis par les organisations publiques et ONG, une mission d'investigation ainsi que des entrevues et plusieurs échanges d'idées avec des fonctionnaires de Brasilia et une mission de terrain en Haïti. Le rapport a la structure suivante :

- a) Relations internationales entre le Brésil et Haïti : fondement historique et contexte récent ;
- b) Évaluation de la coopération bilatérale (Brésil-Haïti), triangulaire (Brésil-Haïti-autre pays) et multilatérale (Brésil-Organisation internationale gouvernementale-Haïti, ou plus de quatre pays impliqués : Brésil-Haïti-deux autres pays) depuis 2010 ;
- c) Analyse de quatre cas.
- d) Recommandations de politiques.

## **A. Relations internationales et coopération pour le développement : fondement historique et contexte récent**

Jusqu'à récemment la région des Caraïbes n'était pas une priorité dans les agendas de politique extérieure brésilienne ou dans ses activités de CSS. Le Brésil a toujours cultivé des relations diplomatiques avec les pays suivants : Antigua et les Bermudes, la Barbade, le Belize, les Bahamas, Cuba, la Dominique, la Grenade, Haïti, la Jamaïque, la République Dominicaine, Sainte Lucie, Saint Kitts et Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Trinité-et-Tobago. Pendant la dictature militaire (1964-1985), le Brésil assumait le rôle de commandement de la Force de paix interaméricaine, qui fut constituée par l'Organisation des états américains (OEA), en République Dominicaine entre mai 1965 et septembre 1966. Néanmoins, ce n'est que pendant le Gouvernement de Lula et particulièrement au cours des deux dernières années de son premier mandat que la Caraïbe prit de l'importance dans la politique extérieure brésilienne. Depuis 2005, le Brésil intensifia ses relations avec Haïti et Cuba : d'après Verenhitch et deitos (2007), Haïti reçut 77,14% des activités de coopération du Brésil dans la Caraïbe. Parallèlement, les projets brésiliens de CSS s'étendent dans toute la Caraïbe : selon Lima (2014), Cuba, Haïti, la Jamaïque et la République Dominicaine furent les récepteurs de 29 projets de coopération brésilienne en 2014. Ce qui représente la grande majorité des 37 projets pour les neuf pays des Caraïbes.

Bien que le Brésil et Haïti se trouvent dans la même région des Caraïbes et d'Amérique latine, et bien que les deux pays entretiennent des relations diplomatiques depuis 1928 (lorsque des légations officielles furent établies dans leurs capitales respectives), et sans interruption depuis 1954 (lorsque la

légation brésilienne devint une ambassade), jusqu'à 2004 les relations entre les deux pays furent très limitées. Jusqu'à cette date, les relations diplomatiques étaient restreintes à certains efforts bilatéraux et les relations commerciales n'étaient pas diversifiées (Oliveira, 2013). Ce n'est qu'après 2004 que les exportations et les importations ainsi que les relations bilatérales augmentèrent de façon exponentielle. Avant cette date, il y avait très peu de programmes de CSS pour le développement. Avant 2004, l'Acordo Básico de Cooperação Técnica e Científica (Accord de base pour la coopération technique et scientifique) était le seul accord de coopération bilatérale signé entre les deux pays. La visite du 15 octobre 1982 de l'ex Ministre des relations extérieures Jean Robert Estimé fut la seule mission officielle d'une délégation haïtienne au Brésil. Cette délégation fut envoyée à Brasilia, pour la signature de l'Accord de base de coopération.

Le contexte des relations bilatérales a changé de façon drastique à partir de 2004, lorsque le Brésil s'est intégré à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH)<sup>1</sup>. De fait, ce n'est que le 24 novembre 2004 que l'Accord de base de coopération scientifique et technique, signé le 15 octobre 1982, fut ratifié. Haïti acquiesça donc une nouvelle importance dans les agendas de la politique extérieure brésilienne, principalement pour des raisons stratégiques et géopolitiques. Avant le séisme du 12 janvier 2010<sup>2</sup>, le Brésil assumait la direction des forces militaires et par conséquent devint membre du groupe central de la MINUSTAH en 2004, à pétition des Nations Unies, de la France et des États-Unis (Seitenfus, 2014), et ce malgré le fait que cette décision allait à l'encontre de la tradition brésilienne dans les missions de paix des Nations Unies (Kenkel, 2008). Après la mission envoyée par le Ministère brésilien de la défense pour établir le contact avec les commandants de la Force intérimaire multinationale, et après avoir évalué la logistique nécessaire pour pouvoir lancer l'opération, plus de 1200 soldats brésiliens représentant les trois corps de l'armée et la police militaire, arrivèrent en Haïti le 25 mai 2004.

Pour le Brésil, les troupes militaires en Haïti représentaient la plus grande quantité de soldats brésiliens envoyés dans une mission de paix, des Nations Unies et la plus grande mobilisation de ses troupes à l'étranger

<sup>1</sup> Basé sur les pourcentages établis avec leurs règles, les Nations Unies remboursaient au Trésor brésilien les dépenses effectuées par le Gouvernement brésilien. D'après le Ministère de la défense du Brésil jusqu'à Novembre 2009, les remboursements, des Nations Unies au compte de la MINUSTAH étaient de 127 millions de dollars. En 2010, le montant fut d'environ 49 millions de dollars (Cobradi, 2010).

<sup>2</sup> Le séisme d'une magnitude de 7 sur l'échelle de Richter en Haïti est considéré comme l'un des plus meurtriers dans la liste des dix catastrophes naturelles les plus importantes et dangereuses. L'épicentre du séisme fut à Léogâne et sa portée affecta presque tout le pays, mais surtout Port-au-Prince, la capitale. Il y a eu entre 200 000 et 250 000 morts, alors que le tsunami de l'Océan indien fit 226 000 morts dans douze pays, avec plus d'un million de sans-abris (Cavallo et autres, 2010; Steinman et autres, 2011).

depuis la Seconde guerre mondiale. Ces soldats représentent environ 4,5% du contingent total de ses forces armées. Les tâches militaires ne se limitaient pas à des opérations de logistique et de défense publique –comme les patrouilles de rues, l'escorte de convois officiels, les opérations conjointes avec la Police des Nations Unies et la Police nationale haïtienne, le contrôle des troubles civils et l'appui aux processus électoraux–. Leur mission impliquait aussi d'aider dans les projets brésiliens de développement et d'aide humanitaire. Jusqu'en 2010, ce contingent était formé par un bataillon conjoint de marins et de soldats, appelé Bataillon brésilien (BRABATT 1) du corps de génie (Association d'ingénieur de la force de la paix) et quinze représentants officiels des trois forces au sein des effectifs généraux de la MINUSTAH. Grâce à l'affectation des missions militaires dans les différents départements administratifs d'Haïti, les forces armées brésiliennes, furent responsables des actions à Port-au-Prince, y compris leurs complexes dans la zone de Tabarre, du Fort national et du Port base, les deux dans le quartier du Bel Air.

D'après le Ministère de la défense, même si les priorités du contingent brésilien portaient plus sur les thèmes de sécurité et de stabilité, entre 2005 et 2010 des programmes de soins médicaux furent réalisés (près de 42 000 par an), en santé dentaire (environ 8 000 par an), en distribution de vivres (environ 60 tonnes par an), dans des tables rondes informatives sur la santé publique et l'hygiène de base, dans la perforation de puits artésiens (en moyenne, 12 par an), ainsi que dans la réparation des rues (50 km par an) et le revêtement des routes (20 km par an). La performance des troupes brésiliennes fut aussi importante pour les élections présidentielles avec l'appui en logistique et en sécurité lors des préparatifs et le jour du suffrage, même quand ce sujet est particulièrement polémique<sup>3</sup>.

En juillet 2004, lors de la Conférence internationale des bailleurs d'Haïti, célébrée à Washington, le Gouvernement brésilien réaffirma son engagement dans la coopération technique qui inclut trois des quatre axes établis dans le Cadre de la coopération intérimaire :

- a) Renforcer la gouvernance politique et promouvoir le dialogue national, spécialement avec la participation dans le processus électoral.
- b) L'encouragement et la récupération de l'économie haïtienne.
- c) Accroître l'accès aux services de base (aide humanitaire d'urgence, réhabilitation post-désastre, eau et assainissement de base, santé et

<sup>3</sup> Le rôle des troupes de la MINUSTAH dans les élections présidentielles de 2010 souleva beaucoup de polémique entre les mouvements sociaux et certains intellectuels. Douze des 18 candidats dénoncèrent des fraudes. Ricardo Seitenfus mentionne dans son ouvrage " Un voyage électoral tendu " (" A tensa jornada eleitoral " en Portugais) que les raisons de sa démission comme représentant du Secrétariat général de l'Organisation des états américains en Haïti sont liées à ces élections [en ligne] <http://www.annalisamelandri.it/2012/03/camille-chalmers-en-haiti-la-minustah-ha-fracasado-todos-los-objetivos> et [http://www.bbc.com/portuguese/noticias/2010/11/101130\\_haiti\\_eleicoes\\_cc.shtml](http://www.bbc.com/portuguese/noticias/2010/11/101130_haiti_eleicoes_cc.shtml).

nutrition, éducation, jeunesse et sport, sécurité alimentaire, urbanisation des zones marginales, la gestion des déchets solides et la création d'un réseau de protection sociale).

Le Brésil ne voulut pas s'engager dans l'axe du renforcement de la gouvernance économique et du développement institutionnel (Valler Filho, 2007).

Le Gouvernement du Brésil créa une commission pluridisciplinaire, intégrée d'experts en agriculture, en hygiène, en santé, en justice, en sécurité publique, en infrastructure, en éducation, en sport et développement social, venant de différents ministères, agences fédérales et institutions publiques pour planifier ces actions. En 2004, le Ministère des affaires extérieures (Itamaraty) envoya cette mission à Port-au-Prince sous la coordination générale de l'Agence brésilienne de coopération (ABC). L'objectif de cette mission était de faire un diagnostic de la situation socio-économique d'Haïti, pour que le Gouvernement brésilien puisse répondre à ses besoins spécifiques par le biais de la coopération technique et humanitaire. Plusieurs institutions aidèrent le Gouvernement brésilien à transformer ces projets en politiques. En plus de l'ABC, il faut aussi tenir compte de la participation de la Corporation brésilienne de recherche en agriculture (EMBRAPA), la Fondation Oswaldo Cruz (FIOCRUZ), le Service national d'études industrielles (SENAI), différentes universités publiques brésiliennes et l'ONG Viva Río.

De plus, d'après le rapport de la Coopération brésilienne pour le développement international (COBRADI 2005-2009) publié par l'Institut pour la recherche économique appliquée (IPEA) et l'ABC, le Gouvernement du Brésil mit en avant six domaines de coopération avec Haïti avant le séisme de janvier 2010 :

- a) Agriculture, aliments et sécurité alimentaire (exploitations agricoles familiales, production de légumes verts et de manioc, le transfert de technologie pour la transformation de la noix de cajou.
- b) Environnement (restauration et reboisement).
- c) Éducation professionnelle (entraînement des pompiers, bourses pour des citoyens haïtiens).
- d) Sécurité publique et citoyenneté (équipe de sport, prévention du travail des enfants).
- e) Infrastructure (construction de réservoirs d'eau).
- f) Santé (immunisation).

**Tableau II.1**  
**Haïti-Bésil : principaux projets de coopération**  
*(Dépenses en dollars)<sup>a</sup>*

Domaines des projets	Dépenses en dollars
Santé publique et vaccination	117 294
Construction de citernes d'eau	49 474
Don d'équipement de sport	31 323
Prévention du travail des enfants	245 512
Agriculture familiale	24 777
Semence de manioc	19 014
Production de légumes verts	110 418
Formation de pompiers et prévention d'incendies	22 255
Rétablissement écologique du Bassin Mapou	28 518
Transfert de technologie et transformation de noix de cajou	77 538
Bourses pour des citoyens haïtiens	29 250
Total	775 372

**Source :** Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada/Agência Brasileira de Cooperação (IPEA/ABC) *Cooperação brasileira para o desenvolvimento internacional : 2005-2009*, Brasília, 2010 : Coopération brésilienne pour le développement international (COBRADI) 2005-2009.

<sup>a</sup> La conversion en dollars des montants originaux s'est faite au taux de change moyen réal-dollar entre 2005 et 2009.

Le tableau II.1 présente quelques données sur les thèmes qui recourent chacun des six domaines de coopération<sup>4</sup>.

Les institutions publiques brésiliennes ont mené des études –tant dans le secteur agricole que dans le secteur de la sécurité alimentaire– pour renforcer les exploitations agricoles familiales en Haïti, tout particulièrement dans l'amélioration de la production de manioc, la construction de citernes d'eau pouvant assurer la distribution d'eau potable et la conception de projets pour produire des légumes verts pour répondre à la demande locale.

En ce qui concerne l'enseignement technique et professionnel, le Brésil offre des bourses pour que des citoyens haïtiens étudient dans des universités brésiliennes, des cours de mise à niveau et de formation pour les pompiers, et de développement des capacités du personnel haïtien responsable des campagnes d'immunisation et de vaccination. Le Gouvernement du Brésil s'impliqua aussi dans la reboisement de la Baie de Mapou afin de réduire les dégâts causés par les ouragans et les inondations provoquées par les fortes pluies dans la région. À part les projets de coopération technique, le Gouvernement brésilien a aussi apporté de l'aide humanitaire en Haïti entre 2005 et 2009. Selon le rapport

<sup>4</sup> Entre 2005 et 2009, le taux de change varia de 2,6 (2005), 2,2 (2006), 2,0 (2007), 1,8 (2008) à 2,2 (2009). En 2010, le taux de change moyen réal-dollars était de 1,7 (100 réaux = 54 dollars à peu près) [en ligne] <http://www4.bcb.gov.br/pec/conversao/conversao.asp>.

de COBRADI (2005-2009), Haïti reçut 19,21% (29 840 307 réaux , environ 21 millions de dollars) des ressources humanitaires brésiennes. Pendant cette période, Haïti fut le deuxième pays, après Cuba, qui reçut 21,59% de l'aide totale destinée à la coopération humanitaire.

## **B. Évaluation de la coopération bilatérale, triangulaire et multilatérale du Brésil en Haïti depuis 2010**

### **1. Tendances générales de la coopération brésilienne pour le développement**

Selon des données officielles publiées par l'IPEA et ABC (2010-2013), la Coopération internationale pour le développement (CID) du Brésil passa de 158 millions de dollars en 2005 à environ 923 millions de dollars en 2010. Au cours de cette période, les dépenses de la coopération technique se sont quintuplées : de 11,4 millions en 2005 à 57,7 millions de dollars. La coopération humanitaire a également crû : de 488 000 dollars en 2005 à 161 millions de dollars en Haïti. Pour l'année 2010, 68,1% de toute la CID brésilienne était destinée à l'Amérique latine, 22,6% à l'Afrique, 4,4% à l'Asie et au Moyen Orient, 4% à l'Europe et 1,1% à l'Amérique du Nord.

Dans le cas de l'Amérique latine, cinq pays reçurent 80,4% de la CID brésilienne : Haïti (47,4%), Chili (16,3%), Argentina (8,6%), Pérou (4,5%) et Paraguay (3,6%). Les pays d'Afrique de langue portugaise ont reçu 76,5% de toute la CID brésilienne destinée à cette région ; le premier est le Cap Vert avec 24,4%, suivi de la Guinée Bissau avec 21,2%, le Mozambique avec 13,3%, Sao Tomé et Príncipe avec 10,4% et l'Angola avec 7,2% (IPEA et ABC, pp. 19-24).

Le Brésil porte beaucoup d'intérêt à la CID selon les données publiées par l'ABC. La base de données de l'ABC<sup>5</sup> montre que des 1,464 projets terminés entre 1999 et 2012 dans les pays en voie de développement, 577 ont été mis en œuvre en Amérique latine, 552 en Afrique, 164 dans les Caraïbes, 90 en Amérique Centrale, 65 en Asie, 15 en Amérique du Nord (Mexique) et un en Océanie (Papouasie-Nouvelle-Guinée ). De ces 1,464 projets, 573 étaient axés sur les politiques sociales (santé, culture, sport, développement social, environnement et éducation) et 539 sur la gouvernance (gestion publique et

<sup>5</sup> D'après Puente (2010), le pourcentage du budget de l'ABC dans le Ministère des affaires étrangères (MRE) augmenta de 0,05% (2001), à 0,48% (2002), 0,43% (2003), 0,62% (2004), 2,4% (2005). Il faut souligner que l'ABC est responsable d'un cinquième de la coopération mise en œuvre par la CID brésilienne, selon les données du programme de recherche de l'IPEA sur la COBRADI (IPEA et ABC, 2013). Les données quantitatives de l'ABC ne font référence qu'à la coopération technique qu'elle coordonne elle-même [en ligne] <http://www.abc.gov.br/projetos/pesquisa>.

planification, développement urbain, justice, création de capacités législatives, défense et sécurité).

Ces données montrent que le Brésil a augmenté sa participation dans les activités de CSS entre 2009 et 2010 même si, d'après les standards du Comité d'aide pour le développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la CID du Brésil n'est pas de grande taille et opère à petite échelle. Le tableau II.3 compare les dépenses publiques officielles de la CID brésilienne selon ses modalités, pour les années 2009 et 2010. Le taux d'accélération 2009-2010 diminua en 2013, en 2014 et en 2015 comme effet de la crise économique et politique. Cependant, il faut signaler que les activités de la CID ne sont pas accompagnées d'un transfert de fonds directs au pays partenaire. Il est important de rappeler que la coopération brésilienne est statistiquement conçue comme une dépense courante selon la Loi du Budget Annuel<sup>6</sup>. De ce fait, elle ne prend en compte ni les prêts d'investissements subventionnés, ni de remises sur la dette externe sous la rubrique de coopération internationale. Une aide économique ne peut être accordée que de façon exceptionnelle. Il y a deux types de dépenses publiques effectuées par l'administration fédérale dans le cadre de la CID : 1) paiement des fonctionnaires publics et d'éventuels collaborateurs de l'administration publique fédérale sous formes de billets d'avion, *per diem*, salaires ; temps de travail technique, bourses et appuis économiques, et 2) engagements financiers auprès des organisations multilatérales (IPEA et ABC, 2013) (voir les tableaux II.2 et II.3).

Selon le rapport de l'IPEA/ABC sur la CID pour la période de 2005 à 2009 :

Une définition conjointe de la coopération internationale fut définie, ce qui servit de référence opérationnelle pour la collecte de données : le total des fonds investis par le Gouvernement fédéral brésilien. Ces fonds sont strictement considérés comme des appuis économiques non-remboursables, pour les gouvernements des autres pays, pour les citoyens étrangers sur le territoire brésilien ou pour des organisations internationales, afin de contribuer au développement international. C'est à dire, contribuer au renforcement des capacités des organisations internationales et des nationaux d'autres pays à améliorer leurs conditions socio-économiques (IPEA/ABC, 2010, p. 17).

<sup>6</sup> Le système de comptes de l'actuelle coopération brésilienne pour le développement se nomme COBRADI et sa source de données principale est l'IPEA, qui est un important groupe d'experts sous la direction du Secrétariat d'affaires stratégiques jusqu'au début de 2015, lorsqu'il fut transféré au Ministère de la planification.

Comme signalé dans ce même rapport :

Le concept de coopération a été formulé pour orienter la révision, afin de permettre la comparaison avec des concepts vieux de 60 ans, pour quantifier la coopération internationale publique pour le développement d'autres nations. Cependant, il est évident que ce concept n'est pas aligné avec la définition de l'Aide publique au développement (APD) de l'OCDE. (IPEA/ABC, 2010, 17).

Cela montre que le Brésil est un membre à part entière de la CID, mais à sa façon et avec son propre style. (Milani et Lopes, 2013).

**Tableau II.2**  
**Haïti-Brésil : dépenses du Brésil dans la MINUSTAH**  
(Dépenses en dollars)<sup>a</sup>

Étapes des opérations	Premier bataillon	Deuxième bataillon	Total en dollars	Proportion en pourcentage
Préparation et mobilisation	26 688 950	69 082 950	95 771 900	34,8
Appui logistique	13 394 254	34 670 324	48 064 578	17,5
Troupes sur le terrain	34 806 679	90 095 268	124 901 947	45,4
Démobilisation	1 692 470	4 398 517	6 090 987	2,2
Total	76 582 353	198 247 059	274 829 412	100,0

**Source :** Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada/Agência Brasileira de Cooperação (IPEA/ABC) *Cooperação brasileira para o desenvolvimento internacional : 2010*, Brasília, 2013 : Coopération brésilienne pour le développement international (COBRADI).

<sup>a</sup> La conversion au dollar des chiffres originaux, réalisée au taux de change réal-dollar de 2010.

**Tableau II.3**  
**Haïti-Brésil : coopération Internationale brésilienne pour le développement**  
(Dépenses en dollars)<sup>a</sup>

Modalités de CID	2009		2010		Variation en pourcentage entre 2009 et 2010
	Total en dollars	Pourcentage du total	Total en dollars	Pourcentage du total	
Coopération technique	55 536 795	11,5	57 770 554	6,3	4,0
Coopération éducative	25 268 265	5,2	35 544 099	3,8	40,7
Opérations scientifiques et technologiques	N/D	N/D	24 099 084	2,6	n/d
Mission de paix	49 455 870	10,2	162 060 218	17,6	227,7
Quotas aux Organismes internationaux	281 340 414	58,3	311 569 290	33,7	10,7
Grand Total	482 857 458	100,0	923 375 671	100,0	91,2

**Source :** Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada/Agência Brasileira de Cooperação (IPEA/ABC) *Cooperação brasileira para o desenvolvimento internacional : 2010*, Brasília, 2013 : Coopération brésilienne pour le développement international (COBRADI).

<sup>a</sup> La conversion au dollar des chiffres originaux, réalisée au taux de change réal-dollar de 2010.

## 2. Coopération brésilienne pour le développement en Haïti après 2010

Selon l'ABC entre le 1er juin 2003 et 12 janvier 2010, 44 projets de CSS furent mis en œuvre en Haïti, dont 42 à caractère bilatéral et deux à caractère trilatéral<sup>7</sup>. Entre 2005 et 2010, Haïti reçut environ 180 millions de dollars en coopération humanitaire et technique, des bourses et des crédits extraordinaires pour financer les activités de récupération et de reconstruction post-séisme. Si l'on regarde exclusivement les activités de coopération technique rapportées par l'ABC, Haïti est le quatrième pays bénéficiaire après le Mozambique, le Timor Oriental et la Guinée Bissau. Un des autres aspects importants, est que le Brésil a développé plusieurs projets de coopération trilatérale avec Haïti, qui impliquent des bailleurs du CAD, une organisation multilatérale, le Forum Inde, Brésil, Afrique du Sud (IBSA) et autres pays en voie de développement (Waisbich et Pomeroy, 2014).

En ce qui concerne la période post-séisme en Haïti, le Gouvernement brésilien assista à la Réunion des bailleurs réalisée à New-York en mars 2010. Le Gouvernement haïtien réussit à obtenir une promesse de plus de 13,3 milliards de dollars de fonds publics et trois milliards de plus du secteur privé. Une des principales caractéristiques de cet effort multilatéral est que pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, il y avait deux pays d'Amérique latine parmi les dix bailleurs principaux : la République bolivarienne du Venezuela et le Brésil (Malacalza, 2014). Dix bailleurs sont responsables d'approximativement 92% de tous les engagements publics et privés entre 2010 et 2013 : la République bolivarienne du Venezuela (2,42 milliards de dollars), la Banque interaméricaine de développement (BID), (2,34 milliards de dollars), les États-Unis (1,15 milliard de dollars), l'Union européenne (690 millions de dollars), l'Espagne (449 millions), le Canada (387 millions), la Banque mondiale (BM) (359 millions), le Fonds monétaire international (FMI) (336 millions), la France (279 millions) et le Brésil (163 millions)<sup>8</sup>.

D'après Malacalza (2014, p. 67) " seulement 13% des fonds brésiliens sont attribués pour appuyer le budget du pays" ; l'ABC et le Gouvernement brésilien mettent l'accent sur les dimensions sociales et productives du développement (santé, culture, sport, agriculture et sécurité alimentaire). C'est le cas par exemple de Pro-Huerta, un projet pour la sécurité alimentaire en Haïti dirigé par l'Argentine, mais avec la participation du Canada, de l'Espagne, de l'Union des nations sud-américaines (UNASUR), et de la République

<sup>7</sup> Réunion convoquée par Carlos Milani avec des fonctionnaires de l'ABC qui s'est réalisée à Brasilia le 15 octobre 2015 pendant la mission d'investigation.

<sup>8</sup> Voir [en ligne] <http://www.lessonsfromhaiti.org>.

bolivarienne du Venezuela. Ce projet compte aussi avec la participation limitée de l'Institut national de technologie agricole (INTA) de l'Argentine et de deux partenaires brésiliens : EMPRAPA et l'ONG Articulação Semi-Arido Brasileiro (ASA)<sup>9</sup>. Avec Pro-Huerta, le Gouvernement argentin essaya de maintenir et de renforcer la coopération entre pays, cela pour le bénéfice d'un million d'Haïtiens avant 2019<sup>10</sup>.

D'après le rapport COBRADI (IPEA et ABC, 2013), en 2010 Haïti était le principal partenaire du Brésil. Le Gouvernement brésilien accorda 130 millions de dollars en crédits extraordinaires pour l'aide humanitaire. Toutefois, en 2010 le Gouvernement brésilien dépensa environ 55 millions de dollars pour des projets humanitaires et de développement en Haïti (IPEA et ABC), ce qui représentait 47,7% du montant total attribué par le Brésil à l'Amérique latine et les Caraïbes<sup>11</sup>.

Aussi est-il important de rappeler que le montant total destiné à l'ensemble des pays africains fut approximativement de 38,5 milliards de dollars. Un peu plus de 10% de ces fonds, équivalents à 5,8 milliards de dollars, furent versés sous la rubrique de coopération technique. En 2010, le Brésil versa près de 469 millions de réaux (environ 276 millions de dollars, voir tableau II.2) pour la sécurité et l'envoi d'un contingent extraordinaire de 1 300 soldats en Haïti. Peu après le tremblement de terre, l'armée brésilienne participa à la démolition d'édifices à risque ; au nettoyage des canaux ; au ramassage des décombres sur les voies publiques, dans les écoles, dans les hôpitaux et dans les églises, et à la reconstruction de bâtiments publics comme celui du Pénitencier National.

### 3. Acteurs impliqués, normes et prise de décisions

L'Agence brésilienne de coopération a la responsabilité de coordonner l'assistance technique, mais il y a aussi des unités spéciales de coopération internationale présentes dans différents ministères (santé, éducation, culture et développement rural, entre autres). Il y a une unité spéciale au sein même du Ministère des affaires étrangères, duquel relève l'ABC, qui gère les programmes de coopération pour la sécurité alimentaire, la Coordination Générale de la Coopération Humanitaire et de la lutte contre la Faim (CGFOME, pour ses sigles en portugais)<sup>12</sup>.

<sup>9</sup> Voir [en ligne] <http://www.asabrasil.org.br>.

<sup>10</sup> *Ibidem*.

<sup>11</sup> En 2010, le taux de change réal-dollar était de 1,7 (100 réaux = environ 59 dollars), voir [en ligne] <http://www4.bcb.gov.br/pec/conversao/conversao.asp>.

<sup>12</sup> CGFOME gère les thèmes d'aide humanitaire, de sécurité alimentaire, de développement rural et d'agriculture familiale à petite échelle [en ligne] <http://www.itamaraty.gov.br/o-ministerio/o-ministerio/cgfome-coordenacao-geral-de-acoes-internacionais-de-combate-a-fome/>.

Il existe aussi des initiatives brésiliennes de coopération réalisées par le Secrétariat général de la présidence de la République, les Conseils nationaux participatifs (comme le Conseil de sécurité alimentaire (CONSEA) qui est très actif, ainsi que le Comité permanent pour les affaires internationales (CPAI), lié au Conseil national du développement rural durable (CONDRAF), les états-fédérés et les municipalités (Milani et Ribeiro, 2011 ; Salomon et Nunes, 2007).

La coopération brésilienne pour le développement respecte toujours l'approche de la politique extérieure du pays, qui vise à former des partenariats Sud-Sud et la Diplomatie des sommets, comme pour celle des pays de langue portugaise (CPLP), IBSA (Inde, Brésil et Afrique du Sud)<sup>13</sup>, BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), les pays arabes et d'Amérique du Sud et le dialogue entre ceux-ci. Face à l'absence d'un effort systémique et de régulation dans l'enregistrement des données et dans la définition de politique, on considère que la structure institutionnelle actuelle et la constante distension de l'agenda politique peuvent provoquer une fragmentation ainsi qu'un manque de coordination entre les différents agendas et stratégies des agents sectoriels.

Ces problèmes peuvent fragiliser la construction d'une politique publique de coopération brésilienne solide pour le développement. Néanmoins, d'après l'Ambassadeur João Almino, des discussions se sont engagées –dans le cadre de la célébration en 2017 du trentième anniversaire de l'ABC– sur des propositions de changements légaux et institutionnels. Parmi ces changements, il est à envisager un nouveau cadre légal de référence, la mise en place d'une carrière professionnelle, le renforcement institutionnel de l'ABC et la création de nouvelles modalités de financement basées sur des partenariats publics-privés<sup>14</sup>.

Un des *modus operandi* de la CID brésilienne, est d'offrir une coopération technique, avec l'aide de fonctionnaires publics qui travaillent dans des ministères et des institutions publiques. Surtout depuis la constitution

<sup>13</sup> Le fonds IBSA pour la réduction de la faim et de la pauvreté (Fonds IBSA) dirigé par l'unité de CSS dépendante du PNUD fut institutionnalisé en 2004. Chaque pays contribue au fonds avec un million de dollars par an pour appuyer des projets basés sur les capacités nationales disponibles dans les trois pays qui composent le Fonds. Parmi les critères d'évaluation des propositions du Fonds on trouve : a) potentiel pour réduire la faim et la pauvreté ; b) compatibilité avec les priorités du pays bénéficiaire ; c) utilisation des atouts des pays IBSA et de leurs expériences réussies ; d) durabilité et impact visible ; e) innovation et possibilité de répliquer les initiatives ; f) succès en 12 à 14 mois. Entre autres, les pays suivants ont bénéficié du Fonds IBSA : Guinée Bissau, Haïti, Cap-Vert, Cambodge, Laos et le Burundi. Les projets financés jusqu'alors portaient plus sur l'agriculture et la sécurité alimentaire [en ligne] <http://www.ibsa-trilateral.org/about-ibsa/ibsa-fund>.

<sup>14</sup> Entrevue réalisée avec l'Ambassadeur João Almino, directeur de l'ABC, à Brasilia, le 22 octobre 2015.

de 1988 et au cours des années de re-démocratisation, les fonctionnaires publics et les consultants techniques acquièrent de l'expérience en éducation, en agriculture, santé, culture et gestion publique ainsi que des connaissances substantielles, de l'expérience personnelle, sur le vrai fonctionnement de la politique interne et les interactions complexes entre les différents groupes d'intérêts. Les fonctionnaires publics sont les principaux agents d'exécution de la coopération brésilienne pour le développement du Brésil : leur coût est généralement inférieur à celui des professionnels sur les marchés nationaux et internationaux et ils proviennent de différents ministères, institutions et agences publiques comme FIOCRUZ (santé publique) ou EMBRAPA (agriculture). Leur participation à la coopération brésilienne pour le développement aidé jusqu'à présent, à freiner la croissance de la dite " industrie de l'aide " au Brésil. Par conséquent, plusieurs organisations de la société civile sont exclues des projets et programmes de coopération internationale. Évidemment, il y a des exceptions comme Viva Río, Associação Alfabetização Solidária (ALFASOL) et Misão Criança qui sont des ONG brésiliennes impliqués dans des projets de coopération humanitaire encouragés par l'ABC. Plusieurs ONG brésiliennes qui travaillent sur des thèmes de droits (droits de l'homme, droits des femmes, droit au développement, droit à un environnement sûr, etc.) critiquent le Gouvernement brésilien envers ce " déficit de participation " . Ce sujet mérite plus d'attention et d'investigation académique en sciences sociales et les réseaux de lobbying politique. (Abreu, 2012 ; Gonçalves, 2011 ; Milani, Sumaya et Lopes, 2013).

Dans le cas particulier d'Haïti, les principaux acteurs impliqués dans les projets brésiliens de coopération pour le développement depuis 2010 furent l'ABC, qui agit comme coordinateur général des activités de coopération technique. Au moins quatre ministères participèrent très activement à la coopération Brésil-Haïti : le Ministère de la santé, le Ministère de l'éducation, le Ministère de la justice, le Ministère des affaires sociales et de lutte contre la faim. Plusieurs agences fédérales, principalement EMBRAPA et FIOCRUZ, s'intégrèrent aussi à cette coopération, ainsi que l'Institut Brésilien de Géographie et Statistique (IBGS) ; des universités publiques, comme l'Université fédérale rurale de Rio de Janeiro (UFRRJ), l'Université fédérale de Rio Grande do Sul (UFRGS) et l'Université fédérale Santa Catarina. Certains mouvements sociaux comme le Mouvement des paysans sans terre, mieux connu comme Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (MST), la Mission catholique pour les enfants, Pastoral da criança et finalement des hôpitaux privés, comme l'hôpital Albert Einstein de Sao Paulo et d'autres ONG. Viva Río est très impliquée dans certaines activités de coopération brésilienne en Haïti, ainsi que Olé Brésil.

Il faut aussi souligner que lors de la mise en œuvre de ces projets de CID en Haïti et dans d'autres pays en voie de développement, le Gouvernement brésilien évite l'utilisation de la terminologie, les critères et les normes liés au CAD de l'OCDE et à la Coopération Nord-Sud. Des mots comme " aide ", " relation donateur-bénéficiaire ", ainsi que les pratiques comme la conditionnalité politique –dans les domaines des droits de l'homme, de la gouvernance et de la démocratie– sont absents du discours diplomatique officiel, ou dans les stratégies de coopération brésilienne pour le développement.

La coopération brésilienne est horizontale, solidaire, diplomatique, sans clauses de conditionnalité, engagée et basée sur le principe de la demande, grâce à une approche critique de l'aide traditionnelle et les capacités du pays à impulser son propre développement sans dépendre de l'Assistance officielle pour le développement. Par exemple, dans des documents officiels produits par l'ABC et l'IPEA, l'horizontalité suppose une absence de hiérarchie dans les relations entre le Brésil et ses partenaires en ce qui concerne la prise de décision et la mise en œuvre des projets. La non-conditionnalité traduit le respect du Gouvernement brésilien de la souveraineté des autres nations en voie de développement, car il ne cherche pas à imposer des conditions politiques liées à la démocratie, ou aux droits de l'homme, dans ses programmes de CID. Le principe de la demande prend racine dans l'idée que les pays en voie de développement doivent formuler et organiser leur propre demande de coopération sans aucune interférence du Brésil. Bien entendu, comme c'est le cas pour l'académie brésilienne, internationale et indépendante, toute la rhétorique diplomatique doit être confrontée à l'évidence empirique (Cesarino, 2012 ; Leite, Pomeroy et Suyama, 2015).

Depuis 2003, la politique extérieure brésilienne a investi dans la construction d'un régime symbolique qui prend racine dans la coopération Sud-Sud (Mawdsley, 2012). Le Brésil n'est pas membre de l'OCDE et encourage donc des débats et des propositions autour de la CID dans le cadre du Forum de coopération pour le développement du conseil économique et social (ECOSOC) de l'Organisation des Nations Unies, qui est considéré par la politique extérieure du Brésil comme une institution multilatérale légitime pour réaliser des échanges et des négociations (Burgess, 2014).

Le fait que l'investissement privé se soit impliqué dans la CID brésilienne en Haïti, est de grande importance. Le rôle du secteur privé a toujours été contradictoire dans la coopération brésilienne bilatérale avec d'autres pays et Haïti n'est pas l'exception. Il est évident que les Gouvernements du Brésil et d'Haïti, la banque multilatérale et les organisations internationales appuyèrent l'expansion du secteur privé brésilien en Haïti. Entre 2009 et 2013 le commerce entre les deux pays s'est accru de 54,6% passant de 34 millions à 52,6 millions de dollars. Les exportations brésiennes (principalement le bois,

de viande et d'appareils électriques) augmentèrent de 56,7% et les importations diminuèrent de 21,5% pendant la même période. La balance commerciale fut favorable pour le Brésil pendant toute cette période, avec un excédent de 51 millions de dollars en 2013 (Brésil, 2014). Le secteur privé brésilien appuya aussi en matière de sécurité et de défense : l'industrie de la défense brésilienne participa aux efforts de la MINUSTAH en Haïti, mais certaines compagnies brésiliennes comme Oderbrecht et OAS décidèrent d'investir principalement dans l'énergie et les infrastructures. Ces deux compagnies s'impliquèrent aussi dans certaines missions humanitaires à travers des dons d'équipements pour déblayer les voies de communication et enlever les décombres accumulés (Waisbich et Pomeroy, 2014).

#### 4. Ressources et secteurs

Le système de Coopération brésilienne pour le développement international (COBRADI) révèle des avantages et des inconvénients. D'une part, dans son premier rapport (pour la période de 2005 à 2009) sont considérés seulement les fonds qui statistiquement peuvent être qualifiés de prêts concessionnels à 100% (IPEA et ABC, 2010). Il y a eu des changements dans son second rapport (sur 2010) qui aborde les dépenses budgétaires inscrites dans la Loi annuelle du budget comme des dépenses réalisées par l'administration publique, et non comme un investissement ou une allocation. Cela peut-être interprété comme une démonstration de la volonté du Gouvernement brésilien de dépasser la définition de l'Aide officielle au développement du CAD de l'OCDE, qui exige qu'au moins 25% des fonds soient versés sous forme d'allocations concessionnelles. Cette nouvelle définition statistique peut aussi être interprétée comme un effort pour redéfinir une dimension symbolique et conceptuelle créée par le CAD. Comme c'est le cas dans les débats sur la gouvernance en général, où le Gouvernement brésilien appuya une réforme institutionnelle complète des organisations économiques et politiques comme le Fonds monétaire international (FMI) et le Conseil de sécurité des Nations Unies, la diplomatie brésilienne peut aussi jouer un rôle dans la révision des normes institutionnelles de l'aide ou de la coopération.

Le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud remirent en question le rôle de l'OCDE dans le système d'assistance (Madwdsley, 2012). Malgré leur diversité, ces pays signalèrent le besoin de donner un nouveau sens politique à la coopération internationale pour le développement, comme par exemple, lorsqu'il s'agit des déclarations sur " l'efficacité de l'aide " ou l'agenda de développement de 2030. En se basant sur les évaluations critiques de la coopération internationale (Easterley et Pftuze, 2008 ; Hayter, 1971 ; Naylor, 2011 ; Pankaj, 2005 ; Quijano, 2014 ; Rist, 1996), on peut caractériser cette nouvelle tendance comme positive car il y a une rupture du monopole

économique et culturel d'un groupe réduit de pays, qui prétend définir les règles pour les pays en voie de développement, mais sans vraiment y participer et sans une vraie légitimité.

D'autre part, les statistiques de l'IPEA sur COBRADI ne prirent pas en compte les fonds publics qui ne furent pas versés comme allocations concessionnelles à 100%. Les prêts octroyés par la Banque brésilienne nationale pour le développement (BNDES), les annulations de dettes externes ou les projets mis en œuvre par des entités sectorielles de la fédération brésilienne ne furent pas non plus pris en compte. Cependant, nous n'avons toujours pas accès aux informations concrètes et d'analyse de fond pour évaluer ces divergences. Il faut saluer les efforts réalisés jusqu'à présent par le Gouvernement brésilien (notamment l'IPEA) pour promouvoir la transparence. Néanmoins, les comparaisons entre les actions du Gouvernement brésilien jusqu'à présent et les actions de certains bailleurs du CAD de l'OCDE ou d'autres économies moyennes en ascension, peuvent être très difficiles car il n'y a pas une définition statistique exclusive. Le rapport de l'IPEA publié en 2016, couvre les données entre 2011 et 2013 et promet plusieurs changements en termes quantitatifs<sup>15</sup>.

Depuis 2010, les principaux secteurs de coopération furent la santé publique, l'agriculture, la sécurité (y compris l'entraînement des agents de police, réalisé entre 2009 et 2012 par la Police fédérale brésilienne) et l'éducation. Ceux-ci sont les domaines de coopération technique et de développement dans lesquels le Brésil a acquis de l'expérience pratique et politique et qui sont présents dans plusieurs des accords que le Gouvernement brésilien a monté avec d'autres pays en voie de développement.

En termes de santé publique par exemple, le Brésil et Haïti développèrent un partenariat très important. Avant 2010, Haïti se trouvait dans une situation historique d'absence d'hygiène sanitaire et de services de santé de base, avec un taux élevé de mortalité maternelle et infantile. Après le séisme, la situation déjà précaire de la santé s'est aggravée suite à une épidémie de choléra qui a principalement touché le nord et le centre du pays. Comme réponse à la demande d'Haïti, l'ABC consulta l'Institut israélien Albert Einstein pour la responsabilité sociale, rattaché à l'hôpital Albert Einstein, sur la possibilité d'unir leurs efforts pour aider la population et le Gouvernement haïtien dans la lutte contre le choléra. L'Hôpital affecta des employés pour se charger de l'orientation clinique et pour entraîner les professionnels haïtiens de la santé en techniques de traitement et des prévention de maladies. Quelques jours après le tremblement de terre, l'hôpital Albert Einstein envoya 52 professionnels dans une mission multidisciplinaire pour aider les victimes, faire un diagnostic de la situation et pourvoir des soins médicaux. Cette mission resta 40 jours et alterna

<sup>15</sup> Entrevue avec le Docteur João Brígido Bezerra Lima, coordinateur du programme COBRADI et IPEA, à Brasilia, le 22 octobre 2015.

**Tableau II.4**  
**Haïti-Brésil : coopération brésilienne et des agences fédérales dans le pays, 2011-2013**  
**Montants dépensés par des Ministères et des Agences**  
*(Dépenses en dollars)<sup>a</sup>*

Ministère et Agence	Brève description	Montant en dollars
Ministère du développement social et de la lutte contre la faim (MDS)	Missions, Séminaires, Visites de terrain au Brésil (Programme de lutte contre la faim)	33 457
Ministère de l'agriculture (MAPA)	Approvisionnement de 15 000 tonnes de riz et de 9 543 tonnes de haricots	220 760 043
Entreprise brésilienne de recherche en agriculture (EMBRAPA)	Renforcement Institutionnel et capacitation	39 934
Secrétariat de monitoring de la santé (Ministère de la santé)	150 000 doses de vaccins	283 713
Ministère de la défense	Dépenses pour le développement de la MINUSTAH et d'activités en matière de sécurité	366 951

**Source :** Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada/Agência Brasileira de Cooperação (IPEA/ABC) *Cooperação brasileira para o desenvolvimento internacional : 2010*, Brasília, 2013 ; Coopération brésilienne pour le développement international (COBRADI).

<sup>a</sup> La conversion en dollars des montants originaux, faite au taux de change moyen réal-dollar entre 2011 et 2013.

les journées de travail et une rotation d'activités chaque dix à quinze jours. L'équipe était formée de chirurgiens, d'orthopédistes, d'anesthésiologistes, de pédiatres, d'obstétriciens et de spécialistes en premiers soins et en soins intensifs. Le projet comptait aussi avec un équipement de réhabilitation et d'infirmierie (Steinman et autres, 2011).

Selon l'IPEA et l'ABC, il y a plusieurs autres accords qui engagent les deux pays dans d'autres secteurs de politique publique depuis 2010. En 2012, Haïti fut l'un des pays qui reçut un don de riz du Gouvernement brésilien, dans le cadre du Programme mondial d'aliments (PMA) avec l'appui logistique de la Suisse et de la République Tchèque, conformément à la Loi 12429 (promulguée le 20 juin 2011), qui autorise le pouvoir exécutif à faire don des réserves d'aliments pour la coopération internationale humanitaire. En 2012, le CGFOME fut responsable de l'organisation de trois projets concrets de coopération humanitaire en aliments, pour un montant total approximatif d'un million de dollars<sup>16</sup>. Cette même année le CGFOME et le Ministère de la défense recueillirent et autorisèrent un don d'urgence en médicaments pour réapprovisionner les 20 000 doses de vaccins contre la rage et 1 000 doses de sérum à usage humain contre la rage. Cette mission fut évaluée à un montant d'environ 132 000 dollars. Prenant en compte les différents domaines de politique publique, le tableau II.4 montre l'importance de certains ministères

<sup>16</sup> Nous tenons à remercier le Dr. João Brígido, coordinateur de COBRADI dans l'IPEA, qui nous a permis d'utiliser les données du prochain rapport sur COBRADI 2001-2013.

et agences " nationales " impliqués dans le développement des projets de coopération pour le développement en Haïti entre 2011 et 2013<sup>17</sup>.

De plus, le Brésil et Haïti collaborent depuis 2010 à travers des programmes de développement d'aptitudes dans des domaines comme les statistiques, la compilation et l'analyse des données démographiques. En 2012, l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE) réalisa une mission technique à Port-au-Prince pour une rencontre avec l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) et l'UNFPA. L'objectif principal de cette mission fut de développer un projet triangulaire (Brésil-Haïti-UNFPA) appelé " Appui technique et formation pour l'IHSI pour réaliser le Vème recensement général de la population et de l'habitat en Haïti " . D'après l'ABC, le budget prévu pour le projet était de 885 064 dollars répartis comme suit : 43 000 (financement) et 173 160 (en espèce) du Gouvernement brésilien ; le Gouvernement d'Haïti apporta 361 500 (en espèce) et l'UNFPA participa avec 307 404 dollars. Le projet débuta en juin 2013 et s'acheva en août 2014. Cependant, il faut signaler que lors d'une des missions de coordination et de planification, organisée par les partenaires brésiliens en février 2014, il y a eu des changements non-prévus dans le développement du projet.

À cette occasion, l'UNFPA et le Gouvernement haïtien jugèrent qu'une collaboration avec l'Institut de Statistique du Sénégal était faisable. Selon le représentant de l'UNFPA en Haïti, le Gouvernement du Sénégal réaliserait le recensement de la population en utilisant un équipement emprunté à l'IBGE tout en développant un système facilement adaptable à la réalité haïtienne, ce qui permettrait de finaliser le recensement dans le délai sollicité par Haïti. Afin d'accélérer les étapes entre l'IHSI et sa contrepartie sénégalaise, l'UNFPA annonça qu'elle pourrait arranger une mission sénégalaise en Haïti. En décembre 2014, l'IBGE organisa une mission technique finale avec l'appui de l'UNFPA ; malgré le financement original de 43 000 dollars du Gouvernement brésilien à travers l'ABC, toutes les activités de l'IBGE furent financées par l'UNFPA<sup>18</sup>.

Un des autres secteurs où la présence brésilienne peut être clé est celui de l'infrastructure, y compris la réparation des voies de communication dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et le revêtement d'asphalte de la route qui mène au projet de recyclage de déchets solides développé par le Fonds IBSA (Inde-Brésil-Afrique du Sud). Le Gouvernement haïtien considère

<sup>17</sup> Entre 2011 et 2013, le taux de change entre dollars américains et réaux brésiliens fluctua de 1,67 à 2,31 (en janvier 2011, 100 réal valaient environ 59 dollars et environ 43 dollars en décembre 2013) [en ligne] <http://www4.bcb.gov.br/pec/conversao/conversao.asp>.

<sup>18</sup> Entrevue avec la Coordinatrice de CSS de l'ABC, Cecilia Malagutti do Prado (23 octobre 2015), qui nous a aussi donné accès au résumé et au rapport technique par courriel électronique, le 9 décembre 2015.

que le projet le plus important en termes d'infrastructure est la Centrale hydroélectrique Artibonite 4C. Cette centrale, avec une capacité de production de 32 mégawatts (pouvant alimenter 230 000 foyers) devrait être construite sur la rivière de l'Artibonite à 60km de Port-au-Prince. L'Institut militaire d'ingénierie du Brésil (IME) se chargea du design original de la centrale et en fit don au Gouvernement haïtien. Dans la même zone se trouve aussi une autre centrale hydroélectrique, Péligre, avec une capacité de production de 54 mégawatts, mais cette centrale ne fonctionne pas à pleine capacité suite aux problèmes de résidus dans le réservoir (à cause de la déforestation massive du bassin), de son manque d'entretien et de l'usure de la machinerie (ABC, 2015).

En décembre 2001, la Banque interaméricaine de développement (BID) approuva un don de 20 millions de dollars pour la réparation et la modernisation de la centrale. Le projet " Hydroélectrique Artibonite 4C " dont le but fut d'appuyer la reconstruction et le développement d'Haïti est considéré comme un des projets phare du Gouvernement brésilien. La conception technique du projet, préparée par les services de Génie civile de l'Armée brésilienne, fut complètement financée et préparée par le Brésil (2,5 millions de dollars) en réponse à la demande de coopération dans le domaine de l'énergie de la part du Gouvernement d'Haïti (ABC 2015). De toute façon, le Gouvernement brésilien n'a pas donné suite à la mise en œuvre du projet après la phase d'analyse préliminaire et, en février 2015, Haïti et la compagnie chinoise Synohydro ont signé un pré-accord pour un déboursement de 205 millions de dollars<sup>19</sup>.

Selon l'ABC (2015), jusqu'à novembre 2015, le Programme de coopération technique Brésil-Haïti avait un portefeuille de quatre projets de développement dans deux domaines principaux : la santé et l'agriculture. Le premier projet nommé " Programme de formation et de réhabilitation pour les personnes handicapées ", développé parallèlement à la construction de l'Institut de réhabilitation (voir section suivante), vise à promouvoir la formation de 250 professionnels en réhabilitation physique de personnes handicapés. Les organes d'exécution étaient le Ministère brésilien de la Santé, l'Institut israélite Albert Einstein et le Ministère de la santé publique haïtien (MSPP). Le deuxième est " l'Institut Haïti-Brésil de réhabilitation de personnes handicapées " qui visait à encourager l'inclusion sociale de personnes handicapées en renforçant la capacité de l'état haïtien de diagnostiquer et fournir le traitement adéquat. Le projet inclut la construction et la gestion (pendant trois ans) d'une unité de santé publique appelée Institut haïtien de réhabilitation. Le projet fut exécuté sous la direction du Ministère brésilien de la Santé et l'Hôpital israélite

<sup>19</sup> Voir [en ligne] <http://www.haitilibre.com/en/news-13129-haiti-economy-the-dam-of-artibonite-will-be-built-by-chinese.html> et <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/141329/240-millions-de-dollars-pour-la-construction-du-barrage-4C-de-lArtibonite>.

Albert Einstein et le MSPP d'Haïti. Les autres projets seront analysés plus en profondeur dans les sections 1 et 2 du présent chapitre.

L'ABC avait également prévu le développement et le lancement du projet de formation professionnelle avec les ressources du Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH). Concernant ce fonds, il faut signaler qu'après le séisme de 2010, le Brésil versa 55 millions de dollars à ce Fonds, dont 15 millions furent attribués comme appui budgétaire au Gouvernement d'Haïti. L'ABC et les autorités haïtiennes attribuèrent les 40 millions restants au financement de projets axés sur la formation professionnelle (en collaboration avec le Système national de formation industrielle, SENAI, basé sur les expériences vécues au Paraguay, au Guatemala, en Jamaïque, au Timor Oriental, en Angola et au Cap Vert, entre autres), la production de semence, une banque de lait maternel et l'appui au processus électoral (ABC, 2015).

La hausse du flux migratoire d'Haïtiens vers le Brésil surtout après le séisme de 2010 est un des effets imprévus de la présence brésilienne en Haïti. La quantité de migrants illégaux et de réfugiés a augmenté de façon exponentielle. D'après l'IPEA et l'ABC, en 2011 plus de 111 citoyens haïtiens demandèrent asile au Gouvernement brésilien. Entre janvier et décembre 2012, le Brésil a reçu 1 892 demandes d'asile de citoyens d'Amérique latine et de la Caraïbe ; 82% de ces citoyens étaient haïtiens. En 2013, les demandes provenant de citoyens haïtiens furent de 1 579. Cette même année, le Gouvernement brésilien concéda la résidence permanente à 6 737 ressortissants haïtiens, presque la même quantité que l'année d'avant (IPEA et ABC).

En 2014 le gouvernement évalua qu'il y avait environ 30 000 haïtiens au Brésil, dont 16 000 arrivèrent après le tremblement de terre de 2010. Généralement, les Haïtiens traversent la frontière Nord du Brésil (Amazonie et Acre), fuyant la vulnérabilité générale du contexte haïtien et cherchant de meilleures conditions de vie (Waisbich et Pomeroy, 2014). D'autre part et selon l'Ambassade brésilienne en Haïti, près de 90 000 haïtiens sont arrivés au Brésil durant les six dernières années, car le Brésil est considéré comme un tremplin pour les haïtiens voulant atteindre le Chili et même ceux qui veulent se rendre aux États-Unis<sup>20</sup>.

La quantité totale de réfugiés au Brésil (toutes nationalités confondues), comme pourcentage de la population, est très basse comparée à d'autres pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine. Cependant, nous n'échappons pas à la narrative de la " menace étrangère " de la société brésilienne, fabriquée, alimentée et véhiculée par des médias irresponsables. Certes, les politiques dans ce domaine sont encore faibles et le Gouvernement brésilien a encore beaucoup à faire pour y remédier. Il doit surtout sensibiliser sa population

<sup>20</sup> Entrevue avec l'Ambassade du Brésil, à Port-au-Prince, le 5 septembre 2016.

sur l'importance de la CSS pour le développement et sur l'approche des droits humains qui implique accueillir des réfugiés haïtiens et d'autres pays. L'octroi du " visa humanitaire " aux Haïtiens est clairement conditionné, ce qui provoqua la hausse des réseaux illégaux de migration. Sans aucun doute, beaucoup de changements doivent être effectués dans les centres d'accueil de Brasilia (à Acre) et à Sao Paulo. Les spécialistes et les activistes dans la matière demandent entre autres, une solution aux différents obstacles liés à la régularisation des documents et au monitoring des conditions de travail des migrants qui viennent d'arriver (Conectas, 2012 ; Ventura et Illes, 2012 ; Waisbich et Pomeroy, 2014).

De fait il est impossible de séparer cette réalité des droits humains de la politique interne du Brésil. L'État doit gérer l'absence totale d'une autorité migratoire et d'un cadre légal basés sur les droits de l'homme, alors que la culture politique qui prévaut au sein de la société brésilienne considère les étrangers comme une menace, particulièrement si cet étranger est noir et pauvre. Certaines organisations de la société civile et certains leaders politiques essayèrent de dénoncer ces visions et ces pratiques en les qualifiant de violations des droits humains. Cependant, dans le contexte de crise politique et économique du Brésil, l'étranger est le bouc émissaire, et donc responsable de tous les maux du pays.

### **C. Sélection des cas d'étude**

Bien que le Brésil ait participé à plusieurs projets de coopération en Haïti au cours des dernières années, seulement quatre de ces projets seront ici analysés. Cette sélection se base sur une série de critères. D'abord nous voulons souligner la diversité de la coopération brésilienne à travers des projets de coopération mis en œuvre par des agences, des ONG et des mouvements sociaux brésiliens. Deuxièmement, nous avons choisi différents modèles de coopération (bilatérale ou trilatérale) et des projets dans différents domaines (agriculture, santé, sport). Troisièmement, les projets choisis peuvent être libellés aussi comme coopération officielle pour le développement, une à caractère bilatérale (Brésil-Haïti) et l'autre triangulaire (Brésil-Cuba-Haïti). Les deux projets restants sont menés par des acteurs civils brésiliens, l'un par l'organisation Viva Río et l'autre par le mouvement social Movimento dos Sem Terra. La carte II.1 montre l'emplacement géographique de ces projets en Haïti. Les hôpitaux et les laboratoires médicaux font partie du Projet tripartite.

Carte II.1  
Coopération brésilienne en Haïti: localisation des principaux projets dans le pays



Source : préparé par les auteurs sur la base de leurs recherches sur le terrain.

**Tableau II.5**  
**Brésil-Haïti-Cuba : coopération pour la santé, 2010-2015**

Objectif principal	Méthodes
Améliorer les services de soins primaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire trois hôpitaux et un centre de réhabilitation</li> <li>• Réformer les laboratoires médicaux publics</li> <li>• Former des professionnels de la santé</li> <li>• Auxiliaires polyvalents de la santé communautaire</li> <li>• Infirmières auxiliaires polyvalentes</li> <li>• Inspecteurs sanitaires</li> </ul>
Surveillance épidémiologique des maladies évitables au moyen de vaccins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monitoring actif</li> <li>• Programme extensif de vaccination</li> </ul>

**Source :** Élaboration de l'auteur, basée sur les entrevues et l'information disponible sur le site du projet [en ligne] <http://www.cooptripartite.icict.fiocruz.br>.

### 1. Le Projet tripartite (Brésil-Cuba-Haïti)

Le 27 mars 2010, le Brésil, Cuba et Haïti signèrent un accord de coopération en santé publique avec des projets importants en vaccination, en suivi épidémiologique, en communication et en santé publique. Ce projet commença juste après le séisme du 12 janvier 2010, comme conséquence directe de la participation brésilienne à l'aide humanitaire et la coopération avec Haïti<sup>21</sup>. Un des objectifs de ce projet fut aussi de chercher une solution à l'épidémie de choléra, maladie qui affectait l'île pour la première fois. Le slogan de ce projet est l'expression " Tèt ansanm pou la sante " ou " Unis pour la santé " . L'expression " tèt ansanm " veut littéralement dire " têtes ensemble " et suppose l'expression de beaucoup d'idées (remue-ménages) et la réalisation de beaucoup de conversations en groupe afin de trouver des solutions communes (Esteves, 2016).

En 2010, les représentants des trois pays définirent que l'objectif principal du projet serait : le renforcement du système de santé en Haïti, particulièrement les soins primaires et la surveillance des maladies. La coopération visait à renforcer le rôle des autorités de la salubrité publique, particulièrement du Ministère de la santé publique et de la population (MSPP), en renforçant l'institution et en restructurant le système national de santé. Le projet utilisa plusieurs méthodes pour atteindre ces objectifs (voir tableau II.5).

Le projet de coopération trilatérale était en phase avec la planification stratégique pour la période 2011-2015, qui établit dans son article 14 le renforcement de la présence brésilienne à l'étranger à l'aide d'organisations et de coopération pour le développement en Amérique latine, la Caraïbe et en Afrique, comme élément clé de ciblage (Gomes et Oliveira, 2015). À travers ce projet le Gouvernement fédéral du Brésil articula un budget de 135 millions

<sup>21</sup> Entrevue réalisé par Katarzyna Baran avec Elisabeth Susana Wartchow, Coordinatrice générale tripartite, à Port-au-Prince, le 11 septembre 2013.

de réaux pour réformer le système de santé d'Haïti (environ 54 millions de dollars, mais presque 70 millions au taux de change d'alors). Ce fut l'un des plus grands investissements dans l'histoire de la coopération brésilienne. D'après le coordinateur adjoint du projet en Haïti, ce budget est de loin le plus élevé dans l'histoire de coopération du Brésil. Aux alentours de novembre 2015, environ 90% des activités et du budget étaient déjà mis en œuvre et il ne restait que 1,2 million de dollars à dépenser ; la fin du projet était prévue pour juillet 2016<sup>22</sup>.

Le projet fut géré et dirigé par un Comité directif tripartite, composé de représentants du Ministère de la santé des trois pays. Cuba apporta principalement un soutien opérationnel et en personnel en Haïti, c'est-à-dire les médecins et les techniciens. Beaucoup de ces professionnels cubains travaillaient en Haïti au moins depuis 1998 et ils constituent une grande partie des ressources humaines qui seront assignés dans les hôpitaux nouveaux ou rénovés. Les professionnels de la santé étrangers en Haïti sont majoritairement cubains (approximativement 1 200 médecins) et ils ont traité environ 40% des cas de choléra en Haïti, c'est-à-dire plus de 30 000 cas depuis 2010. Dans le cadre de ce projet, les partenaires cubains étaient aussi responsables de la formation et de l'entraînement du personnel haïtien (Cooperação tripartite, 2015).

Le MSPP représenta Haïti dans cette Coopération tripartite et donna le ton lors de la sélection des emplacements des installations de santé, lors du choix des unités à rénover, en garantissant la sécurité des installations et en établissant la liste des professionnels qui recevraient l'entraînement et en organisant l'entraînement des nouveaux diplômés d'études secondaire comme techniciens auxiliaires de la santé et suivi des maladies. Un des aspects clé de l'administration de ce projet est qu'Haïti était responsable du salaire de tout le personnel haïtien qui travaillait dans les nouvelles installations et dans celles qui furent rénovées (Cooperação tripartite, 2015).

Du côté brésilien, c'est le Ministère de la santé qui était responsable de ce projet à travers le Bureau spécial des affaires internationales qui réunit une série d'acteurs comme FIOCRUZ, l'Université fédérale de Río Grande do Sul et l'Université fédérale de Santa Catarina. Le FIOCRUZ a trois divisions : l'École nationale de santé publique Sergio Arouca (ENSP), l'Institut pour l'information et la communication scientifique et technique pour la santé (ICICT) et la Radio de la Santé. Ce dernier fut responsable de travailler avec des radios communautaires sur la santé en Haïti, car la radio est encore un grand moyen de diffusion de messages sur la santé publique (Cooperação tripartite, 2015).

<sup>22</sup> Entrevue mené par Katarzyna Baran avec Gérald Lerebours, coordinateur adjoint du Projet tripartite, à Port-au-Prince, le 13 novembre 2015.

Le rôle du Brésil ne se restreignait pas au financement du Projet tripartite, il était aussi en charge d'appuyer la récupération de l'infrastructure du système de santé en aidant à la rénovation et à la construction des installations. Il était aussi responsable de la formation technique et professionnelle des ressources humaines impliquées dans la santé. Par exemple, entre le 24 et le 28 mars 2014 FIOCRUZ enseigna le dernier module et le dernier chapitre de Spécialisation sur l'utilisation des ressources physiques et technologiques dans la santé (REFIT), dirigé à 24 professionnels haïtiens du MSPP, qui ont travaillé dans les unités médicales du projet (Cooperação tripartite, 2015). Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), participa aussi à ce projet ; la construction des hôpitaux, leur entretien et le suivi technique furent à sa charge<sup>23</sup>.

D'après le Directeur adjoint du projet en Haïti, une des activités les plus importantes du projet était la formation des techniciens de la santé. Les autorités de l'ABC à Port-au-Prince, signalèrent aussi l'importance des hôpitaux et du centre de réhabilitation. En 2014, trois centres de réhabilitation bien équipés furent inaugurés à Bon Repos, à Beudet (Croix des Bouquets) et à Carrefour, ainsi que l'Institut de réhabilitation de Bon Repos. Cependant, différentes raisons empêchent le plein fonctionnement de ces centres. Selon le coordinateur adjoint du projet, l'hôpital de Carrefour est le plus efficace<sup>24</sup>. L'hôpital Raoul Pierre Louis de Carrefour est le seul qui fonctionne presque à pleine capacité. Les quatre services de base (médecine générale, chirurgie/orthopédie, pédiatrie, gynécologie obstétrique) et les spécialisations sont disponibles tous les jours de la semaine. Les services hospitaliers sont efficaces et le service d'urgence fonctionne 24 heures sur 24. Cependant il y a un déficit de pédiatres et d'anesthésistes. La situation est encore pire à l'Hôpital docteur Ary Borde à Beudet, qui jusqu'à 2016 n'avait toujours pas recruté de personnel. L'hôpital n'a pas encore de spécialistes et en 2016, ni le service hospitalier ni les services d'urgence ne fonctionnaient. Il faut rappeler que dans le Mémorandum du pré-accord, le Gouvernement haïtien devait sélectionner le personnel à former et payer le salaire de tout le personnel haïtien présent dans les installations<sup>25</sup>. Le Projet tripartite disposait d'un réseau de professionnels comme des médecins,

<sup>23</sup> Entrevue réalisée par Katarzyna Baran avec Gérald Lerebours, coordinateur adjoint du Projet tripartite, à Port-au-Prince et avec Gilner Zephyr, Administrateur de l'hôpital de Bon Repos, Bon Repos, le 13 novembre 2015.

<sup>24</sup> Entrevue réalisée avec Gérald Lerebours, Coordinateur adjoint du Projet tripartite, à Port-au-Prince, le 13 novembre 2015.

<sup>25</sup> Uliana Esteves (2016) rappelle que certains agents de coopération et du personnel haïtien perçoivent la formation par FIOCRUZ comme une " fuite de cerveaux " ; néanmoins, c'est aussi une opportunité pour ces agents de se positionner sur le marché du travail de la coopération en Haïti et possiblement d'autres marchés. Par exemple, pour une infirmière à Florence qui travaille à l'École nationale d'enseignement technique pour la santé, s'intégrer au Projet tripartite représente une grande opportunité dans sa carrière.

des infirmières, des épidémiologistes, des entomologistes, des techniciens, des scientifiques, des ingénieurs, des architectes, des comptables, des chauffeurs, des traducteurs, des journalistes, du personnel de ménage, des professeurs, des directeurs, des psychologues et des administrateurs.

À l'hôpital de Bon Repos, le manque de matériel (agent anesthésique, équipement respiratoire) et d'équipements pour les salles d'opération empêche les spécialistes d'accomplir leurs tâches (Le Nouvelliste, 2015). L'administrateur de l'hôpital assure que son institution offre des consultations en médecine générale, en pédiatrie et en gynécologie, et compte avec le service d'hospitalisation, de planning familial et de vaccination. L'hôpital reçoit à peu près 200 patients par jours et la consultation coûte un dollar. L'administrateur de l'hôpital Gilner Zephyr pense que le Gouvernement haïtien n'a pas respecté ses engagements initiaux et vingt des docteurs haïtiens présents reçoivent leur salaire du Projet tripartite<sup>26</sup>.

Le Projet tripartite participa à la reconstruction de trois laboratoires médicaux aux Cayes et au Cap Haïtien, qui furent partiellement détruits par le séisme. Le Brésil fit aussi don de 35 ambulances (Cooperação tripartite, 2015). Le centre de formation de Delmas a entraîné 1 000 spécialistes de la santé, 500 infirmières auxiliaires et 400 inspecteurs pour fournir les premiers soins<sup>27</sup>. Les agents sanitaires et les auxiliaires qui travaillent dans le projet conviennent que le programme développé pour le cours fut adapté au contexte local et il devint la référence pour le Ministère de la santé et de la Population<sup>28</sup>. Qui plus est, les professionnels de la santé travaillent activement au à la surveillance épidémiologique des maladies à prévention vaccinale et ils examinent les dossiers médicaux à la recherche de cas douteux. Le Brésil fit aussi don de vaccins et aida à améliorer le système de stockage à froid dans le cadre du programme intense de vaccination (Cooperação tripartite, 2015).

Cela dit, un des plus grands défis du projet concerne sa continuité et durabilité une fois que le Brésil et Cuba mettent fin à leur appui financier et technique. Les ressources financières sont presque épuisées, ce qui va affecter la performance des hôpitaux et du centre de réhabilitation. De fait, Haïti peut seulement retenir le personnel de ménage des trois hôpitaux. Le personnel qui s'est entraîné au centre exprime sa gratitude pour la formation reçue, mais il signale aussi les difficultés et les doutes sur l'engagement du Gouvernement

<sup>26</sup> Entrevue menée par Katarzyna Baran avec Gilner Zephyr, Administrateur de l'hôpital de Bon repos, à Bon repos, le 8 novembre 2015.

<sup>27</sup> Entrevue réalisée par Katarzyna avec Clarice Aparecida Ferraz, Coordinatrice du Groupe de formation des ressources humaines, Projet tripartite, à Port-au-Prince, le 9 octobre 2013.

<sup>28</sup> Entrevue réalisée par Katarzyna Baran avec Clarice Aparecida Ferraz, Coordinatrice du Groupe de formation des ressources humaines, Projet tripartite, Port-au-Prince, le 9 octobre 2013 et entrevue de Gérald Lerebours par Katarzyna Baran, coordinateur adjoint du Projet tripartite, à Port-au-Prince, le 13 novembre 2013.

d'Haïti en ce qui concerne leur travail à futur et les dépenses du projet à long terme. Par ailleurs, le monitoring des maladies évitables ne peut continuer sans un appui en ressources financières. Un des fonctionnaires du MSPP signalait aussi le problème de l'utilisation des structures des Nations Unies (qu'il appelle " mécanismes intermédiaires ", " système parallèle "). Il considère que la collaboration avec des organismes comme l'UNOPS prend trop de temps et augmente le coût des transactions.

Les acteurs haïtiens et brésiliens relèvent aussi les aspects positifs du projet comme : l'approche participative adoptée par la coopération brésilienne, le dialogue constant avec les autorités haïtiennes en respectant toujours les demandes nationales et locales. Depuis le lancement des activités du projet, il y a eu un engagement ferme pour transmettre toutes les activités et l'expérience en santé au MSPP. Le savoir partagé lors de la mise en place de ce projet fut acquis à travers les expériences positives du service universel de santé au Brésil et du système de santé cubain. Malgré les grandes différences qui existent entre les trois pays, les trois sont en voie de développement, donc, les expériences brésiliennes et cubaines devraient être facilement adaptables au contexte haïtien.

Ajouté à cela, un des principes fondateurs du Projet tripartite fut la coopération au lieu d'assistance, comme affirmé par le Ministère haïtien de la santé publique et de la Population, en déclarant que les institutions et les autorités haïtiennes ne veulent pas être remplacées par des organisations étrangères quelle que soit leur origine. Comme mentionné antérieurement ce " transfert de politiques "<sup>29</sup> du Brésil et de Cuba vers Haïti affronte de grands problèmes de durabilité. Bien que tous les partenaires doivent vraiment être engagés du début à la fin, cette CSS introduit un changement de mentalité. Il ne s'agit pas seulement de la reconstruction ou de la rénovation des structures et des infrastructures ou d'un flux financier, il s'agit aussi du processus d'apprentissage, de la libre participation des acteurs locaux, du respect mutuel et de la capacité à entretenir une relation horizontale. Dans les entrevues, les Haïtiens coïncident sur le fait que l'absence de conditionnalités politiques (comme celles associées à la démocratie, aux droits humains et à la

<sup>29</sup> Les politiques publiques qui sont qualifiées comme les " meilleures pratiques " par les agences internationales et autres ONG sont couramment transmises de leur contexte original à d'autres pays ou autres municipalités. Ce type de transfert de politiques publiques est un outil utilisé fréquemment par le Brésil dans la CSS pour le développement axé sur l'éducation, la santé, la production agricole, administration publique et assistance sociale. (IPEA et ABC, 2010 et 2013). Comme relevé par Rose (1991) et Dolowitz et Marsh (2000) les preneurs de décision peuvent par exemple, toujours s'appuyer sur leurs partenaires étrangers en cas de situations similaires. Ce phénomène est connu comme " internalisation de politiques publiques " (Milani et Lopes, 2014).

gouvernance efficace) est bien accueillie dans les pratiques et les stratégies de coopération pour le développement Sud-Sud venant de Cuba ou du Brésil.

L'enquête de terrain montre que les Haïtiens apprécient la construction d'hôpitaux modernes, antisismiques et bien équipés ainsi que la rénovation des laboratoires médicaux de santé publique et le don des 30 ambulances car ceci fait partie des besoins du pays. Par exemple, des architectes brésiliens et haïtiens s'unirent pour construire 11 Espaces dirigés à l'éducation et à l'information sur la santé (SHEI) en Haïti avec l'aide des professionnels de l'École de santé publique Sergio Arouca (ENSP/FIOCRUZ) et l'Université fédérale de Río Grande do Sul (Pessoa et autres, 2013).

À part les nouvelles infrastructures et les investissements dans la création de réseaux, les participants au cours de formation professionnelle pour la santé semblaient très satisfaits de leur expérience. Les coordinateurs insistèrent sur l'importance du programme qui fut spécialement développé en fonction des besoins du pays, et fut adopté comme programme officiel pour ce type de cours. Quant au suivi épidémiologique, les coordinateurs interviewés affirment qu'avant le projet il était presque inexistant en Haïti. Donc le système de monitoring des maladies à prévention vaccinnable est devenu le modèle de suivi pour toutes les autres maladies<sup>30</sup>.

## 2. La Ferme-modèle expérimentale de Fond-des-Nègres.

En mai 2008, le Brésil et Haïti signèrent le Programme stratégique de coopération technique en agriculture et en sécurité alimentaire. Un an après, les autorités des deux pays approuvèrent le projet appelé " Création d'une unité pilote et de validation de la technologie agricole de la ferme-modèle du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) à Fond-des-Nègres ", désormais Ferme-modèle expérimentale de Fond-des-Nègres. L'ABC représentait le Brésil à la coordination du projet et la Entreprise brésilienne de recherche en agriculture (EMBRAPA) et la Société d'assistance technique et de développement rural (EMATER, branche du District Fédéral) furent les organismes d'exécution. Du côté haïtien, le MARNDR fut l'organe de coordination et sa branche départementale de Nippes l'organisme co-exécuteur. L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), bureau local en Haïti, fut invité à participer comme Organe intermédiaire d'exécution<sup>31</sup>.

<sup>30</sup> Entrevues réalisés par Katarzyna Baran avec Elizabeth David do Santos (Port-au-Prince, 3 octobre 2013, ), Gilner Zephyr (Bon Repos, 8 novembre 2015), Elizabeth Susana Wartchow (Port-au-Prince, 11 septembre 2013).

<sup>31</sup> Information de l'ébauche de document du projet (EMBRAPA code 10.200.09/0107-1) remise à Carlos Milani par des agents d'EMBRAPA. Entrevue réalisée le 22 octobre 2015.

Ce projet visait à consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Haïti en partageant les meilleures pratiques, les meilleures variétés de semences qui furent testées au Brésil dans des sols et des conditions climatiques similaires à celles d'Haïti. Ce projet voulut améliorer la production de riz, de haricots, de maïs et de manioc. L'ancienne plantation de café que le MARNDR mit à disposition du projet se trouve à Fond-des-Nègres dans le département des Nippes au Sud d'Haïti, s'étend sur 23 hectares, dont 50% est sujet à des inondations saisonnières, à 287 mètres d'altitude (Albuquerque et Filho et autres, 2010). Les partenaires brésiliens étaient responsables du financement, de la coordination et de l'exécution du projet, les Haïtiens contribuèrent avec la terre et l'attribution des professionnels de la zone pour travailler sur le projet. Le MARNDR était aussi responsable des salaires pendant la deuxième phase. L'IICA décida d'ouvrir une unité spéciale dans son bureau de Port-au-Prince et fournit aussi des experts financés par le projet<sup>32</sup>.

L'idée originale du projet fut lancée en 2008, après quelques missions techniques d'EMBRAPA et d'ABC en Haïti<sup>33</sup>. Il y a eu une autre mission technique commandée par EMBRAPA, ABC et EMATER entre le 8 et le 21 mars 2009, avant l'adoption du projet en mai de cette même année. Lors de cette mission, les experts brésiliens se réunirent avec les fonctionnaires d'IICA et du MARNDR pour définir les principaux objectifs et le cadre institutionnel du projet. En juillet 2009, EMBRAPA l'ABC et l'Ambassade du Brésil en Haïti menèrent une autre mission au cours de laquelle les experts brésiliens se réunirent avec un groupe de fonctionnaires et techniciens haïtiens.

Entre le 12 et le 20 septembre 2009, EMBRAPA et la Compagnie pour le développement des vallées de San Francisco et de Parnaíba (CODEVASF)<sup>34</sup> dirigèrent une autre mission pour lancer les premières étapes du projet, comme le diagnostic du sol, les études préliminaires pour le drainage, l'achat de l'équipement, préparer le terrain pour les semences et entamer les travaux d'infrastructure. Après l'analyse du sol et plusieurs entrevues avec les paysans de la zone, le terrain fut transformé en laboratoire pour la recherche

<sup>32</sup> Entrevue réalisée par Katarzyna Baran avec Joseph Delinois, directeur de la Coopération externe MARNDR, à Port-au-Prince, le 24 octobre 2013.

<sup>33</sup> Entrevue d'Alfredo Mena, représentant de l'IICA, conduite par Katarzyna Baran, à Port-au-Prince, le 4 octobre 2013. Suite aux entrevues de Brasilia en octobre 2015, les fonctionnaires de l'EMBRAPA facilitèrent plusieurs rapports de mission dont certains furent utilisés dans cet ouvrage comme référence secondaire.

<sup>34</sup> Companhia de desenvolvimento dos vales do São Francisco e do Parnaíba est une compagnie publique liée au Ministère national d'intégration du Brésil qui encourage le développement et la redynamisation des bassins et des rivières de San Francisco, de Parnaíba, d'Itapecuru et de Mearim et vise la durabilité des ressources naturelles et l'organisation des activités qui encourage l'inclusion sociale et l'économie. Leurs ingénieurs furent invités à participer à ce projet vu leurs expériences en drainage de terrain. Entrevue menée par Carlos Milani avec Henoque Silva EMBRAPA à Brasilia, le 22 octobre 2015.

agricole. Le projet avait deux buts, former les paysans et valider les cultures de haricots, de maïs et de manioc dans le sol local<sup>35</sup>. Le rapport de la mission de 2009 est une des évaluations les plus positives sur le développement du projet depuis son lancement, il indique aussi le recrutement de quatre jeunes ingénieurs haïtiens pour réaliser le suivi technique. Du maïs BR-06 fut planté sur 1,2 hectare de la ferme-modèle. Le maïs est le deuxième produit le plus important de l'alimentation haïtienne et l'insécurité alimentaire affecte 44% de la population haïtienne. Il faut signaler que l'agriculture haïtienne s'est beaucoup affaiblie au cours des 30 dernières années et la production de maïs est de moins de 300 000 tonnes ce qui ne couvre pas la demande nationale. 55% de la demande est satisfaite avec les importations et l'aide humanitaire (Albuquerque Filho et autres, 2010).

Après un lancement très prometteur, la première phase du programme dura trois ans. Selon le directeur de la Coopération externe du MARNDR<sup>36</sup> à part quelques rares réussites dans les validations de semences de maïs et autres variétés, il n'y a pas eu beaucoup de succès. Le tremblement de terre de 2010 fut un obstacle dans la continuité du programme et interrompit la première phase de planification et de lancement. Cependant, il y a eu plus d'évènements problématiques. Entre le 27 février et le 7 mars 2010 EMBRAPA envoya trois équipes d'experts pour évaluer les conditions logistiques, structurelles et institutionnelles pour la continuité du projet. Les trois experts en agriculture firent équipe avec un fonctionnaire de l'Ambassade du Brésil et un consultant d'IICA/ABC. Nous aimerions relever certains points analysés lors des réunions de cette équipe avec des techniciens et des fonctionnaires haïtiens.

En premier lieu, dû au séisme, le problème de la sécurité alimentaire ne fut résolu que temporairement avec l'aide alimentaire, mais la distribution de riz et de haricots noirs en particulier provoqua une baisse de 26% du prix du riz et des haricots produits en Haïti. Cette baisse des prix fut décourageante pour les producteurs locaux. Deuxièmement, la visite à la Ferme-modèle expérimentale de Fond-des-Nègres révéla que le séisme n'avait pas affecté son infrastructure et que le projet pouvait continuer, mais les ingénieurs d'EMBRAPA affirmèrent que le drainage de terrain initialement prévu ne serait ni techniquement ni financièrement viable<sup>37</sup>. Troisièmement la capacité institutionnelle du MARNDR fut sérieusement mise en doute et il fallut recruter urgemment un ingénieur haïtien à temps plein pour participer au développement du projet.

<sup>35</sup> Entrevue d'Alfredo Mena, Représentant d'IICA, par Katarzyna Baran, à Port-au-Prince, le 4 octobre 2013.

<sup>36</sup> Entrevue avec Joseph Delinois, Directeur de la Coopération externe de MARNDR, par Katarzyna Baran, à Port-au-Prince, le 24 octobre 2013.

<sup>37</sup> Le problème de drainage provoqua un débat au sein d'EMBRAPA et il n'y a toujours pas de solution définitive, selon les entrevues réalisées pour cet ouvrage.

Entre le 27 mars et le 10 avril 2011, EMBRAPA réalisa une autre mission, dont le rapport montre le besoin de reprendre les activités du projet. Deux ingénieurs haïtiens furent recrutés, dont un comme responsable des activités à Fond-des-Nègres. Les fonctionnaires haïtiens insistèrent sur le besoin de développer des activités pour développer les capacités des professionnels et des agriculteurs locaux, le besoin de rénover les infrastructures et l'équipement de la ferme et de diversifier et essayer d'autres cultures comme les tubercules, des fruits tropicaux et des céréales.

Une autre mission envoyée entre le 8 et le 15 avril 2012, soulève dans son rapport d'autres problèmes rencontrés dans le projet : problèmes de communication entre EMBRAPA et les producteurs et les fonctionnaires haïtiens ; réajustement des objectifs du projet sans les communiquer aux acteurs locaux ; manque de capacité institutionnelle dans la mise en œuvre du projet du côté haïtien et l'absence d'un fonctionnaire brésilien pour aider à la gestion du projet en Haïti (bien que ceci ne fut pas évoqué dans le document original du projet). En 2013 le MARNDR partagea un document de travail avec les autorités brésiliennes et Nord-américaines, demandant l'exécution d'un projet de coopération trilatérale en agriculture qui impliquerait entre autres la Ferme-modèle expérimentale de Fond-des-Nègres. En 2014, le Gouvernement brésilien décida de trouver la meilleure façon de terminer ce programme.

D'après l'Ambassade du Brésil à Port-au-Prince, le projet prendrait fin en décembre 2015, lors de la prochaine mission d'EMBRAPA en Haïti<sup>38</sup>. La première phase eut un coût total de 3 978 852 dollars (MARNDR, 2013). Fin 2015, il restait 140 000 dollars du budget à dépenser pour finir le projet. Cependant, cette mission fut annulée car EMBRAPA exigeât de l'IICA des équipements prêts à fonctionner et que toutes les mesures techniques soient accomplies avant l'arrivée de la mission. En 2016 l'EMBRAPA attendait encore que ses demandes soient satisfaites avant l'envoi d'une dernière mission.

Malgré les premiers résultats très prometteurs, à la fin le projet fut peu satisfaisant et est considéré par le gouvernement haïtien et les représentants de l'IICA comme l'exemple d'un partage de politique manifestement inadéquat et incomplet<sup>39</sup>. Comme souligné dans un des rapports d'EMBRAPA en 2013, les premiers échantillons de semences montraient déjà certaines difficultés et l'emplacement de la ferme provoqua une réévaluation des objectifs. Ce fut une décision politique de mettre Fond-des-Nègres à disposition du Brésil et le Gouvernement haïtiens insista beaucoup sur l'exécution de certains points originaux du projet (par exemple, le drainage de terrain), qu'EMBRAPA

<sup>38</sup> Entrevue de Katarzyna Baran avec Claudio Texeira, Directeur de Programmes, Ambassade brésilienne en Haïti, à Port-au-Prince, le 10 novembre 2015.

<sup>39</sup> Entrevue de Joseph Delinois, Directeur de la Coopération Externe (MARNDR), avec Katarzyna Baran, à Port-au-Prince, le 24 octobre 2013.

qualifia d'impossible pour des raisons financières et techniques tenant compte de l'altitude des terrains inondés. Les ingénieurs de CODEVASF qui participèrent aux missions techniques antérieures et étaient responsables de la conception du projet de drainage pensaient différemment. EMBRAPA souligne aussi que le Gouvernement haïtien ne respecta pas son engagement institutionnel pour comprendre et effectuer les changements techniques nécessaires dans la proposition originale de 2009.

Du côté haïtien, l'exécution de ce projet était déjà considérée comme un échec, même avant sa conclusion. Un des ingénieurs d'EMBRAPA responsable de l'exécution du projet signale qu'au début de la deuxième année les résultats suivants avaient déjà été atteints :

- a) EMBRAPA avait partagé avec Haïti la technologie agricole pour cultiver du maïs " BR-106 ", de très bonne qualité et adaptable au contexte local.
- b) Les délimitations physiques de la propriété furent définies à l'aide d'études topologiques et cartes des courbes de niveau.
- c) La délimitation, le nettoyage et la protection (avec une clôture) d'une zone spécifique pour des cultures expérimentales.
- d) La rénovation de tous les édifices de la ferme.
- e) Le renforcement du système électrique.
- f) L'excavation d'un puits artésien.
- g) L'exécution du projet d'irrigation pour la zone expérimentale.
- h) La construction d'une station météorologique automatisée avec transmission des données à distance.
- i) L'acquisition d'une remorque agricole de quatre tonnes.
- j) L'acquisition d'une herse rotative pour la construction de parcelles de culture.

L'investigation de terrain réalisée en Haïti en 2015 montra qu'actuellement aucune des quatre semences n'était plantée. Les paysans de la zone signalèrent certaines difficultés dans le développement du projet comme les inondations, l'absence de drainage, la présence d'oiseaux et l'invasion d'insectes qui empêchaient l'adaptation des cultures. Finalement, les représentants de MARNDR se chargèrent de réaliser le drainage, ce qui provoqua la division du terrain menacé par les inondations, en deux parcelles. En outre ils soulevèrent que la façon de gérer le projet fut inefficace. Il faut signaler que le projet fut exécuté par EMBRAPA directement depuis le Brésil à travers des missions occasionnelles. Bien qu'il y ait deux ingénieurs haïtiens (un expérimenté et l'autre plus jeune) recrutés pour faire un suivi journalier avec l'IICA, il n'y avait pas de représentants d'EMBRAPA en Haïti de façon permanente pour procéder au suivi des missions.

Selon les Haïtiens interviewés dans le contexte de mise en œuvre du projet, l'absence de représentants d'EMBRAPA aurait affecté le processus de prise de décision et la concrétisation de toutes les activités. Les ingénieurs et les techniciens de la zone découragés par le manque de progrès dans la mise en œuvre du projet l'abandonnèrent graduellement. Selon Joseph Delinois du MARNDR :

[Il y a eu manque de] continuité, dû à l'ABC et apparemment au changement de gouvernement qui impliqua un changement dans les lignes directrices. L'accord avec le Brésil mentionnait qu'il y aurait un coordinateur local en Haïti. Il fut même nommé, mais il était basé au Panama et ne s'est rendu en Haïti qu'à de rares occasions. Aucun des techniciens et des chercheurs qui connaissaient déjà le programme ne retourna en Haïti. Même les techniciens haïtiens recrutés dans le projet [dû aux besoins du projet] furent découragés. Ils furent déçus, car ils attendaient la concrétisation d'une série d'activités, indiquées dans l'agenda, qui finalement n'aboutirent pas. Contrairement à ce qui fut stipulé dans l'accord, leur salaire n'était pas considéré dans le budget du ministère du côté haïtien, donc les techniciens se découragèrent et partirent. Ils acquirent un peu de connaissances et partirent. Entrevue de Joseph Delinois avec Katarzyna Baran, à Port-au-Prince, le 24 octobre 2013.

Michel Chancy, le Secrétaire d'état à la production animale, souligne le manque de fermeté de la gestion à distance du projet :

J'ai suivi ce projet depuis son lancement jusqu'à son échec total. [...] Je n'ai pas de détails sur les raisons de l'échec, mais d'après ce que j'ai compris, EMBRAPA n'avait pas la structure administrative nécessaire pour diriger le projet convenablement. Cela signifie que tout le processus fut un échec : les dépenses, les mécanismes de prise de décisions, la présence de techniciens ainsi que les centres de prise de décisions. La partie haïtienne n'avait pas ses ressources, EMBRAPA les avait, mais leur absence sur le terrain provoqua un fiasco. [...] Je crois qu'EMBRAPA n'avait pas les outils nécessaires pour gérer le projet à distance. Un organisme basé à Brasilia avec plusieurs projets ne devrait pas gérer les prises de décisions ou le lancement des activités du centre pilote en Haïti. ( Entrevue réalisée par Katarzyna Baran avec Alfredo Mena, représentant de l'IICA, à Port-au-Prince, le 4 octobre 2013 ).

Il est vrai qu'EMBRAPA était responsable de l'exécution technique du projet alors que l'ABC était responsable de la gestion des ressources financières. Le discours de Michel Chancy illustre la confusion qui existe entre le rôle d'EMBRAPA et celui de l'ABC sur le terrain. En fait, l'ABC était responsable de l'administration financière alors que les processus de prise de décisions étaient partagés entre l'EMBRAPA, l'ABC et l'organisme de co-exécution du pays partenaire. Cependant, l'opinion de Michel Chancy accuse de l'importance d'un éclaircissement de la part du Brésil sur le rôle des institutions impliquées dans la coopération technique.

Alfredo Mena, représentant de l'IICA soutient que la taille des missions et la multiplicité d'institutions impliquées fut un obstacle aux activités journalières :

Les missions provenant du Brésil étaient énormes et avaient des experts très préparés mais ils venaient de différents ministères et institutions. Cela revient très cher et cause beaucoup de confusions parce qu'il y avait trop de preneurs de décisions. Il aurait fallu nommer un maximum de deux à trois personnes responsables de la coopération brésilienne et un seul responsable de l'agriculture basé à l'Ambassade chargé de toute la coopération technique. Beaucoup de choses n'aboutirent pas due à l'attente d'une prise de décision. Il y avait plusieurs ministères en plus de l'EMBRAPA et l'ABC, ce qui fut problématique. (Entrevue réalisée par Katarzyna Baran avec Michel Chancy, secrétaire d'état à la production animale, MARNDR, à Port-au-Prince, le 12 novembre 2015).

Cette opinion ne coïncide pas avec l'importance qu'EMBRAPA accorde au projet : Henoque Ribeiro da Silva décrit ce projet comme l'un des plus prestigieux pour EMBRAPA en Haïti après le séisme de 2010. Le tremblement de terre affecta le développement du projet, mais EMBRAPA affirme que le projet aurait dû être inauguré avec un équipement complet pour pouvoir exécuter la recherche agricole en décembre 2015. En ce qui concerne la présence des agents d'EMBRAPA en Haïti, Ribeiro da Silva soutient qu'EMBRAPA ne peut pas maintenir un fonctionnaire de façon permanente dans chacun de ses projets de coopération technique, et que ceci ne fut jamais accordé entre les autorités des deux pays. Ce n'était pas stipulé dans les lignes directrices du document original du projet.

Lorsque les difficultés qui surgirent furent abordées, les employés d'EMBRAPA signalèrent le manque de coordination du côté brésilien et le manque de capacités institutionnelles du Gouvernement haïtien comme les raisons principales pour comprendre les erreurs dans le déroulement du projet. Les différences entre les politiques nationales et internationales d'EMBRAPA et la conjoncture haïtienne sont aussi des variables à considérer pour arriver à comprendre les difficultés dans la coopération brésilienne Sud-Sud en agriculture. EMBRAPA ne semble pas intégrer la coopération technique à ses dynamiques, et délègue plus de responsabilités à l'ABC. Nous pouvons par exemple souligner que l'EMBRAPA n'a jamais produit de rapport définitif sur ses activités en Haïti. Comparé à ses projets de coopération scientifique, EMBRAPA ne semble pas donner trop de poids à la coopération technique.

### 3. L'Académie de football Viva Río

Les activités de Viva Río commencèrent comme un réseau d'activistes dans les favelas de Río de Janeiro pour combattre la violence et les crimes. Au début du XXIème siècle, cette organisation était devenue un fournisseur local de services sociaux (santé, campagne de sensibilisation, accès à internet, etc.). Dès le début de ses activités en 2004, la section de Démobilisation, de désarmement et de réintégration (DDR) de la MINUSTAH, invita Viva Río à travailler en Haïti vu son expérience dans des situations de violence armée dans des quartiers pauvres suite à des conflits de pouvoir entre factions rivales, informelles et violentes. L'expérience de Viva Río dans les favelas parut importante aux fonctionnaires des Nations Unies chargés de négocier avec les gangs rebelles en Haïti. L'ONG brésilienne fut invitée à participer aux activités menées dans les zones dites rouge à cause du haut taux de criminalité.

Les premiers projets furent appliqués dans un quartier central de Port-au-Prince appelé Bel Air. Peu après, Viva Río étendit ses activités à d'autres parties de la capitale comme Cité Soleil, Bon Repos et Carriés<sup>40</sup>. À la suite de ses expériences à Rio de Janeiro et à Port-au-Prince, Viva Río cessa d'être une ONG locale et devint une organisation nationale et transnationale; un processus :

Qui fut facilité par un financement substantiel de grandes organisations multilatérales comme l'ONU et la Banque interaméricaine de développement ; à travers des programmes d'appuis financés par des gouvernements comme le Venezuela, la Norvège (Conseil norvégien des églises caritatives), le Canada (IDRC), de fondations internationales comme le Soros Open Society Institute et la Fondation Ashoka et les départements de cohésion sociale d'AMEV et d'autres. (Davis, 2016, p. 43).

Jusqu'en décembre 2009, M. Rubem César Fernandes (Directeur de Viva Río) affirmait qu'ils étaient " satisfaits et sûrs de leur mission. Les programmes furent menés à bien avec le rythme adéquat et avec des surprises positives " (Fernandes, 2015, p. 65). Comme nous le rappelle Stuart Davis, l'histoire du succès de Viva Río fut aussi publiée dans une vidéo qui témoigne de ses activités en Haïti pendant les huit premières années. La vidéo fut partiellement relatée par William Gardner, alors Directeur du bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Haïti, qui affirme au début de la vidéo que " la différence entre Viva Río et tout autre organisme de développement est impressionnante. Ils ont cohabité avec les résidents des favelas et, contrairement aux Nations Unies qui a une structure hiérarchique, ils considèrent que les bénéficiaires haïtiens ont les mêmes

<sup>40</sup> Entrevue de Rubem César Fernandes, Directeur exécutif de Viva Río, par Katarzyna Baran, à Port-au-Prince, le 27 octobre 2013.

capacités que les employés de Viva Río " (Gardner *apud* Davis, 2016, p. 54). Cependant, comme le dit Fernandes :

Le séisme du 12 janvier 2010 rompit le schéma et brisa l'illusion des bonnes intentions (...) Cinq ans après le tremblement de terre et après dix ans de présence en Haïti, alors que s'approche la fin de l'année 2014, nous affrontons un autre problème : la durabilité. Bien que la capacité de résistance soit fondamentale, elle a des limites ; la créativité et nos relations proches sont les piliers de notre organisation, sans lesquelles nous ne serions pas les mêmes, mais qui ne se maintiennent pas d'elles-mêmes (...) C'est ce qui concerne le plus en Haïti en ce moment. (Fernandes, 2015, p 65-67).

Dans ce large contexte de succès et d'incertitudes, l'Académie de football " Perlas Negras " comme diffusée dans les médias brésiliens, est devenue le projet le plus visible de Viva Río en Haïti. C'est aussi le projet qui actuellement requiert et attire le plus de fonds. Le directeur de Viva Río décrit le projet comme une initiative sociale à vocation de marché<sup>41</sup>. Plus concrètement, cela veut dire que le but principal de Viva Río est de fournir aux jeunes talents défavorisés les capacités et les compétences requises pour être plus compétitifs sur le marché national et international du football, créant ainsi une source de revenu personnelle pour les joueurs, et collective pour l'académie.

La première initiative du projet fut d'établir un accord avec le club de football local, Aigle noire de Bel-Air, où l'organisation Viva Río était basée. Cependant cette coopération fut un échec à long terme. En 2008, l'Institut Soros Open Society fit un investissement de trois millions de dollars pour l'acquisition d'un terrain et la construction d'un centre d'entraînement. Ils choisirent l'emplacement de Bon Repos, dans la banlieue de Port-au-Prince pour éviter les conflits potentiels liés au football dans le centre de la capitale. La construction fut interrompue par le tremblement de terre et ne fut achevée qu'en 2011, c'est à ce moment que le projet commença<sup>42</sup>. Le complexe sportif est construit sur une surface de 50 000 m<sup>2</sup>, avec quatre terrains de football, une piscine, une salle de sport, une école, une cafétéria et des dortoirs (Viva Río, 2015a).

Selon son objectif principal (entraîner des jeunes haïtiens talentueux pour qu'ils deviennent des joueurs de football professionnels dans les ligues haïtiennes et internationales, ou bien des entraîneurs professionnels) le projet établit des accords qui pourraient déboucher sur des opportunités en Haïti (Fédération haïtienne de football, Ministère de la jeunesse et des sports, les

<sup>41</sup> *Ibidem*.

<sup>42</sup> Entrevue de Rubem Cesar Fernandes, Directeur exécutif de Viva Río, par Katarzyna Baran, à Port-au-Prince, le 14 novembre 2013).

clubs professionnels pour personnes adultes). Des opportunités aussi en Amérique du Nord (Rush League) et au Brésil (Audax, Cruzeiro, Botafogo, Vasco da Gama et autres), des débouchés en Europe furent aussi explorés (Viva Río, 2014). Il y a entre 40 et 60 joueurs, de 12 à 17 ans qui s'entraînent au centre tous les jours, et la majorité vit au centre du lundi au vendredi. En plus des entraînements, Viva Río fournit les repas, le logement, l'éducation et les soins médicaux<sup>43</sup>. Les joueurs sont recrutés lors de matchs locaux, matchs de football de rue et des épreuves locales. Les entraîneurs évaluent leurs aptitudes techniques et tactiques, leur discipline, leur performance athlétique, leur désir ainsi que leur potentiel en général (Académie Perles Noires, 2015).

Les parents des athlètes sont le lien entre Viva Río et leurs enfants jusqu'à l'âge adulte (18 ans) de ces derniers. Les parents doivent signer un contrat autorisant Viva Río à fournir l'entraînement technique, l'éducation régulière ainsi que le droit de les inscrire à la Fédération haïtienne de football (FHF) comme membres de l'Académie de Football Perlas Negras. Ce qui donne à Viva Río le droit de recevoir des commissions qui perdurent pendant toute la carrière de l'athlète. À 18 ans, les athlètes peuvent alors signer un contrat avec le club de leur choix. À ce moment Viva Río pourrait donc participer à la négociation des contrats des joueurs professionnels. Bien que les droits d'entraînement soient garantis et stables, les salaires professionnels dépendent de la volonté des joueurs, et des conditions du marché. Un pourcentage des futurs revenus perçus par Viva Río doit être réinvesti dans l'Académie Perlas Negras comme contribution pour sa continuité. Le reste des profits doit être réinvesti dans les projets sociaux dirigés par Viva Río (Viva Río, 2014). Cependant, jusqu'à présent, aucun des athlètes n'a encore rapporté de bénéfices à Viva Río (Viva Río, 2014). Comme l'explique le directeur financier du projet, ceci est dû au fait que les athlètes sont encore en phase d'entraînement, il exprima aussi son espoir pour les joueurs U-20 qui participèrent à la Coupe Sao Paolo 2016. Ceux-ci pourront signer des contrats vu leur âge<sup>44</sup>.

Le rôle principal de la Fédération haïtienne de football fut d'établir les lignes directrices dans le cadre du règlement de la Fédération internationale de football association (FIFA). Par exemple, pour qu'un joueur haïtien puisse travailler au Brésil, il ou elle doit recevoir l'appui et l'autorisation de la FHF. Selon Fachini, Viva Río et la FHF ont un accord de coopération mutuelle en ce qui concerne la distribution des joueurs internationaux, coopération qui cependant ne s'étend pas au renforcement institutionnel. La Fédération et Viva Río rivalisent pour avoir les meilleurs joueurs et il y a aussi une certaine

<sup>43</sup> Entrevue réalisée par Katarzyna Baran avec Rafael Novaes Dias, Coordinateur technique de Perlas Negras, à Bon Repos, le 8 novembre 2015.

<sup>44</sup> Entrevue de Valmir Fachini, Administrateur financier de Perlas Negras, par Katarzyna Baran, à Bon Repos, le 4 novembre 2015.

**Tableau II.6**  
**Haïti : planification financière triennale pour**  
**l'Académie de Football Perlas Negras, 2014-2016**  
*(En dollars)*

Source de financement	2014	2015	2016
Coopération Internationale	200 000	200 000	200 000
Dons Individuels	270 000	170 000	70 000
Fonds Viva Río	200 000	300 000	400 000
Budget total	670 000	670 000	670 000

**Source :** Financement pour l'Académie de Football Perlas Negras, 2014.

**Tableau II.7**  
**Haïti : résultats du Fonds Viva Río, 2014-2016**  
*(En dollars)*

Catégorie des fonds	2014	2015	2016
Total investi	50 000 000	75 000 000	100 000 000
Frais administratifs Viva Río (1%)	500 000	750 000	1 000 000
Investissement de Viva Río dans Perlas Negras	200 000	300 000	400 000
Investissement de Viva Río dans d'autres programmes	300 000	450 000	600 000

**Source :** Financement pour l'Académie de Football Perlas Negras, 2014.

rivalité entre les équipes haïtiennes et l'Académie. Fachini affirme que " gagner un match face à l'académie est une question d'honneur. Des fois ils gagnent et d'autres fois nous gagnons ". Fachini mentionne aussi que les joueurs de l'Académie peuvent acquérir beaucoup de visibilité au Brésil, grâce aux accords avec les principales chaînes de télévision (comme Sport TV) (voir tableau II.6)

En plus des tournois nationaux, les joueurs de l'Académie ont participé à plusieurs championnats internationaux en Norvège, en Suède, en France et au Brésil. Plusieurs clubs ont exprimé leur intérêt pour des joueurs haïtiens, ce qui a provoqué le transfert temporel de quelques joueurs à des clubs brésiliens, mais seulement un d'eux est resté au Brésil et y est jusqu'à présent<sup>45</sup>. Les résultats d'une analyse de Viva Río en 2015, montrent que des 216 athlètes qui participèrent au projet, il y a 178 garçons et 38 filles. De ces joueurs, 126 sont dans des clubs locaux, un d'eux est entraîneur, trois ont un travail qui n'est pas lié au football, 74 font des études, dix ont émigré vers d'autres pays et un est décédé (Viva Río, 2015b).

<sup>45</sup> Entrevue de Rubem Cesar Fernandes, Directeur exécutif de Viva Río, par Katarzyna Baran, à Port-au-Prince, le 14 novembre 2015.

En ce qui concerne le coût du projet, l'administrateur du projet estime un budget mensuel de 25 000 dollars pour couvrir (en ordre décroissant) : le salaire des entraîneurs brésiliens, la nourriture, les employés locaux, la logistique et l'école<sup>46</sup>. Cependant, comme le montre le tableau II.6, le plan de financement pour la période 2014-2016 montre un total de 670 000 dollars par an. Selon le plan, sont également considérés les coûts pour l'observation de jeux de football de rue à la recherche de jeunes joueurs talentueux, l'entraînement régulier des joueurs choisis, l'entraînement de techniciens professionnels, l'éducation régulière et les soins médicaux. Ce budget comprend aussi la participation à des championnats nationaux et internationaux, la négociation d'accords pour la continuation de l'entraînement sportif à l'étranger et des investissements pour l'entretien et l'amélioration des conditions de l'académie (Viva Río, 2014).

Les représentants de Viva Río estiment que le coût du programme était trop élevé et signalent le manque de contrôle financier comme la plus grande faiblesse du projet<sup>47</sup>. Comme illustré dans les tableaux II.6 et II.7, le plan de financement révèle trois sources principales : la coopération internationale, les dons individuels et le Fonds Viva Río. La coopération internationale apportée par des gouvernements étrangers ou des organisations internationales est considérée stable. Il faut s'attendre à une baisse progressive des dons individuels, principalement ceux de l'Open Society Institute et de la Fondation José Roberto Marinho, qui se convertiraient d'entités philanthropiques à des investisseurs au fonds Viva Río, ce qui permettrait à cette dernière de financer ses projets en Haïti.

En termes de planification à futur, la prochaine phase du programme sera réalisée au Brésil, où les meilleurs joueurs haïtiens suivront un entraînement dans un centre à l'Académie Perlas Negras. À partir de janvier 2016 l'entraînement aura lieu à Miguel Pereira (état fédéral de Río de Janeiro) et les athlètes prendront part à des tournois de la zone pour obtenir une place dans les équipes brésiliennes de football. L'académie de football Perlas Negras fonctionnera avec un personnel technique local et visera les joueurs en bas âges (U-13 et U-15), alors que le groupe des U-17 qui sont presque prêts à s'intégrer au marché du football, s'entraînera au Brésil<sup>48</sup>.

<sup>46</sup> *Ibidem*.

<sup>47</sup> Valmir Fachini et Rubem Cesar Fernandes, interviewés par Katarzyna Baran, le 4 novembre 2015.

<sup>48</sup> Viva Rio a développé une approche unique pour générer des fonds durables à long terme pour ses projets en Haïti. L'organisation a conclu un partenariat avec un fonds d'investissement brésilien à haut risque, dans lequel Viva Rio perçoit la moitié des frais de gestion générés par le fonds. Le gestionnaire du fonds a toujours connu d'excellentes performances. Le fonds Viva Rio a été soumis à un processus d'audit, a été approuvé et a reçu un capital initial de l'un des investisseurs les plus respectés au monde. Entretien de Katarzyna Baran avec Rubem César Fernandes (Directeur exécutif de Viva Río), Port-au-Prince, le 14 novembre 2013.

#### 4. La Brigade Dessalines MST

Le Mouvement des travailleurs ruraux sans terre définit les brigades internationales comme des instruments de solidarité transnationale envers d'autres mouvements sociaux d'Amérique latine, de la Caraïbe, d'Asie et d'Afrique. Le MST, en se basant sur son expérience en éducation politique (à travers son École nationale Florestan Fernandes) et la construction de Via Campesina –mouvement social global qui encourage la participation des paysans à niveau mondial- décida de collaborer avec des mouvements sociaux d'autres pays pour partager ses expériences au Brésil. Le MST envoya aussi, sur une longue durée, ses militants dans des mouvements sociaux à l'étranger. Haïti et la Palestine, considérés par le mouvement comme étant en situation de territoires occupés, étaient les deux priorités dans la stratégie politique du MST (Bringuel et Vieira, 2015)<sup>49</sup>.

En 2004, à la suite de la quatrième Conférence internationale de Via Campesina (VC) il y a eu une série de dialogues entre VC et certains mouvements paysans haïtiens, et VC décida d'envoyer une brigade en Haïti. En 2007, deux visites furent organisées. L'équipe de la première brigade se réunit pour la première fois en 2008 pour commencer les préparatifs. La brigade Dessalines, ainsi nommée en hommage à Jean Jacques Dessalines, héros de la guerre d'indépendance haïtienne, fut établie en Haïti en 2009. Avant d'arriver en Haïti, les membres du projet suivirent une formation de deux mois à l'École Nationale Florestan Fernandez. La brigade démarra avec dix membres, et juste après le tremblement de terre elle atteint 76 membres (Gombata, 2014).

La première équipe de VC voyagea en Haïti avec l'appui d'organisations haïtiennes paysannes. Au cours des quatre premiers mois de leur mission en Haïti (le pays s'étend sur un territoire d'environ 27,000 km<sup>2</sup>) les premiers membres de la brigade furent toujours logés chez les paysans et jamais dans des hôtels. Le premier défi de la brigade fut l'apprentissage de la langue locale (le créole), tout en faisant une étude approfondie de l'histoire, la géographie, la topographie, le modèle économique, la culture et la politique nationale. Les quatre mois de voyage en voiture, en bus, en motocyclette et à pied leur permirent de connaître les organisations paysannes du pays et de comprendre leurs besoins et leurs potentiels. C'est le résultat principal de la première activité de la Brigade (Rodrigues et Froehlich, 2012).

<sup>49</sup> Ce modèle de coopération que les mouvements sociaux préfèrent appeler " actes de solidarité ", " solidarisme ", " internationalisme " et non coopération au développement, n'est pas vraiment pris en compte par les analystes qui décrivent la CSS. Ce genre d'expérience fut considéré dans cet ouvrage à cause de ses caractéristiques différentes à celles des programmes formels, gouvernementaux et non-gouvernementaux. Le contraste peut être intéressant en termes de durée, des ressources et de la ligne des interventions.

Actuellement, la Brigade compte neuf volontaires, brésiliens en majorité, et tous membres du MST ou d'un autre mouvement social rural. Ils travaillent directement avec les mouvements ruraux locaux, particulièrement avec Tèt Kole, mais aussi avec le Mouvement paysan Papaye (MPP), le Mouvement paysan national du congrès de Papaye (MPNKP) et la Kòdinasyon Rejyonal Òganizasyon Sidès (KROS) et la Plateforme haïtienne pour un développement alternatif (PAPDA)<sup>50</sup>. Ils commencèrent à travailler à Petite Rivière, mais aujourd'hui ils se trouvent principalement à Montrouis, les deux villes se trouvent dans le département de l'Artibonite. En 2009, une étude de terrain réalisée par le MST détermine quatre exigences principales des mouvements sociaux du pays : reboisement, captation d'eau, production de semences et éducation politique.

MST et VC concentrèrent leurs projets sur ces quatre thématiques dès le début de leurs activités<sup>51</sup>. Ils sont aussi présents dans d'autres régions du pays à travers des mouvements paysans de la zone. La Brigade dirige un centre expérimental d'éducation agroécologique basé à Montrouis, mais jusqu'à présent seulement quelques plantes ont été plantées et aucune formation n'a encore été dispensée. Certains ateliers ont déjà été dispensés à la communauté de Petite Rivière, où la Brigade travaille depuis juillet 2015. Ces cours durent normalement d'un à trois jours, et ils abordaient des thématiques comme la production de sauce tomate, la manipulation et la transformation de produits alimentaires. Le taux de participation fut de 20 à 30 paysans par atelier. La Brigade renforça ses relations avec la communauté à l'aide de la distribution de semences d'arbres<sup>52</sup>. Leurs membres installèrent aussi 150 citernes d'eau dans les maisons des paysans de la zone. Chaque citerne peut fournir de l'eau à cinq familles (Gombata, 2014). La Brigade ainsi que d'autres mouvements de Cuba et d'Haïti organisèrent aussi des campagnes d'alphabétisation " Wi mwen kapab " (" Oui, je peux ") qui bénéficièrent à plus de 300 paysans de six communes de Petite Rivière, de Verettes et de Dessalines<sup>53</sup>. Cependant, la Brigade a dû suspendre cette activité à cause du manque d'engagement des autorités locales, car le gouvernement n'a pas su compenser ses employés pour

<sup>50</sup> Entrevue réalisée par Katarzyna Bara avec Cristian Dagna Cassol, Coordinateur de la Brigade Dessalines, et Franco Villalba, Administrateur financier et de la formation en production agricole, à Montrouis le 11 novembre 2015 et avec Nicolas Pierre-Louis, militant de Tèt Kole, à Petite Rivière, le 11 novembre 2015.

<sup>51</sup> Entrevue de Katarzyna Baran avec Cristian Dagna Cassol, Coordinateur de la Brigade Dessalines, à Montrouis, le 11 novembre 2015.

<sup>52</sup> Entrevue de Franco Villalba, Responsable des finances et de la formation en production agricole, par Katarzyna Baran, à Montrouis, le 11 novembre 2011).

<sup>53</sup> Entrevue de Katarzyna Baran avec Nicaola Pierre-Louis, militant de Tèt Kole, à Petite Rivière, le 11 novembre 2015.

le travail accompli<sup>54</sup>. Les résultats de ces projets sont difficiles à évaluer car ils ne suivent pas les mêmes principes des agences de coopération internationale pour le développement. Ces évaluations sont de caractère qualitatif et ont tendance à favoriser la prise de conscience, la pédagogie politique et la coopération mutuelle (Rodrigues et Frohlich, 2012).

En 2010, la Brigade décida de se concentrer sur la construction du Centre national d'éducation et de formation de Tèt Kole et sur l'établissement d'un échange d'expériences pour que les jeunes haïtiens puissent visiter et connaître le MST du Brésil. La construction du Centre national fut possible grâce à un projet de collaboration entre la Brigade et les paysans de la zone. Le diocèse de l'Église catholique de Belo Horizonte (Brésil) aida la Brigade à obtenir des fonds et la construction commença en 2011. Le Centre fut inauguré en 2013, et jusqu'à date c'est le centre principal où Tèt Kole organise les réunions stratégiques, des séminaires de formation, des cours en agriculture écologique, etc.<sup>55</sup>

Aujourd'hui, le coût d'entretien est de 5 000 dollars le mois. Selon le responsable des finances de la Brigade, un appui symbolique pour les volontaires, la nourriture, l'utilisation de véhicules et les coûts d'entretien sont inclus dans le coût de manutention. En fait, ces fonds proviennent d'une ONG allemande appelée Medico Internationale (fondée en 1968)<sup>56</sup> ; alors que PetroCaribe de la République bolivarienne du Venezuela finança un projet pour accroître la production de riz. Entre autres, l'ONG allemande fit aussi don d'un véhicule et contribua aux frais de combustible. Deux des membres de la Brigade participent à l'entraînement en agriculture dans les projets de production de riz et leur salaire dépend des besoins de la Brigade<sup>57</sup>.

Les membres de la Brigade et les représentants des mouvements paysans de la zone s'opposent à la présence de la MINUSTAH en Haïti et la qualifie d'occupation. Le leader d'un des mouvements sociaux local, qui préfère rester dans l'anonymat, affirme que la MINUSTAH a " pris l'indépendance d'Haïti ", a " amené le choléra " et a " massacré des personnes à Cité Soleil ". Il décrit la MINUSTAH, comme " un crime contre notre intelligence [haïtienne] " .

<sup>54</sup> Entrevue réalisée par Katarzyna Baran de Franco Villalba, Responsable des finances et de l'entraînement en production agricole, par Katarzyna Baran, à Montrouis, le 11 novembre 2015.

<sup>55</sup> Échange par courriel électronique avec Luis Patrola Rodrigues, Membre de la Brigade à l'époque.

<sup>56</sup> Medico Internationale avait un budget total de 349 075,42 euros pour Haïti en 2014 et l'un des projets financé cette même année fut le renforcement des mouvements paysans dans leur lutte pour les droits de l'homme à travers un échange Sud-Sud avec la Escola Nacional Florestan Fernandes (ENFF) [en ligne] <https://www.medico.de/en/projects/haiti/>.

<sup>57</sup> Entrevue réalisée par Katarzyna Baran avec Franco Villalba, responsable des finances et de la formation en agriculture, le 11 novembre 2015.

Au niveau discursif, le travail de la Brigade se base sur des valeurs comme la solidarité, l'égalité, la lutte contre l'oppression et le néolibéralisme, et la lutte pour l'autosuffisance. Comme un des membres de la Brigade le dit :

Alors qu'ils pensaient faire une investigation et envoyer la Brigade, le mouvement [des travailleurs Ruraux sans Terre], pensa à un type de solidarité sans l'appui de troupes. Une solidarité permettant de travailler de manière conjointe et non à travers la répression comme le fait actuellement le Brésil, en coordonnant les troupes. Nous voulons le faire différemment, à travers l'éducation politique et la production agricole. (Entrevue de Cristian Dagna Cassol, coordinateur de la Brigade Dessalines, par Katarzyna Baran, à Montrouis, le 11 novembre 2015).

Cette vision politique de la MINUSTAH et du rôle de l'armée brésilienne n'empêcha pas le MST de collaborer avec le Gouvernement du Brésil. En 2011, en réponse à la précarité alimentaire du pays, la Coordination générale des programmes pour la lutte contre la faim (CGFOME, sous Itamaraty) fit don de semences (150 kg de semences de cannelle et 60 kg de semences de maïs) distribuées à travers le Ministère de la défense. La Brigade et VC étaient à l'origine de la pétition à CGFOME. En 2013, CGFOME fit une contribution de deux millions de réaux (environ 850 000 dollars), canalisés à travers l'Organisation d'alimentation et d'agriculture (FAO) et du Programme mondiale pour l'alimentation (PMA), pour le développement de programmes de renforcement des capacités dirigés aux paysans, les participants de la réforme agraire et les petits fermiers, dans les domaines de systèmes d'alimentation agroécologique et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Selon CGFOME, il n'existe pas de collaboration entre cette unité d'Itamaraty et la Brigade, mais la Brigade s'est associée à des activités liées à la conservation et à la distribution de lait (projet Lèt Agogo)<sup>58</sup>.

#### **D. Recommandations finales et recommandations politiques**

En dépit de la crise qui affecte les économies émergentes, leur influence politique –comme c'est le cas des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud)– augmente rapidement, et pour preuve la création des nouvelles banques pour le développement (la Banque pour le développement des BRICS et la Banque asiatique d'investissement et d'infrastructure de Chine). Nous pouvons aussi mentionner leur croissante influence politique sur la récente adoption des réformes des quotas et de l'administration du Fonds monétaire international. Tout cela confère à ces pays plus de pouvoirs et d'influence dans la prise de

<sup>58</sup> Communication par courriel avec Marcos Aurelio Lopes Filho, spécialistes du Programme, Aide humanitaire internationale, CGFOME, Ministères de relations Extérieures, mars 2016.

décisions sur l'économie globale<sup>59</sup>. Ces pays ont aussi essayé d'acquérir plus d'influence politique à travers leurs agendas de politique extérieure en tant que prestataires de coopération pour le développement. Dans le cas particulier du Brésil, son rôle dans la coopération est caractérisé par une mission politique qui cherche à faire reconnaître ses expériences de développement national, comme un exemple pour d'autres pays en voie de développement. Ainsi, le transfert de politiques est une des méthodes les plus utilisées dans le schéma de coopération internationale du Brésil.

Néanmoins, aucun pays ne coopère sans intérêt et le Brésil n'est certainement pas l'exception. Même dans un pays pauvre et avec un taux de développement humain faible, comme c'est le cas d'Haïti, il peut y avoir des intérêts économiques et politiques en jeu. Les intérêts d'État peuvent être d'origine nationale ou internationale. Dans la sphère nationale, il y a beaucoup d'acteurs économiques, sociaux et politiques sur la scène avec différents intérêts, qui essaient d'influencer les politiques de l'État en ce qui concerne la relation de la CID avec Haïti. En général, il y a beaucoup de pressions systémiques qui découlent de l'économie politique globale, des influences et des exigences exercées par les organisations multilatérales, des projets hétérogènes d'intégration régionale, des crises humanitaires et environnementales, etc. Dans cette conjoncture, et vu que le Brésil n'a pas la réputation d'exercer un " pouvoir fort ", jouer un rôle dans des organisations multilatérales et régionales et offrir des programmes de coopération, sont les instruments politiques dont dispose le Brésil sur la scène internationale.

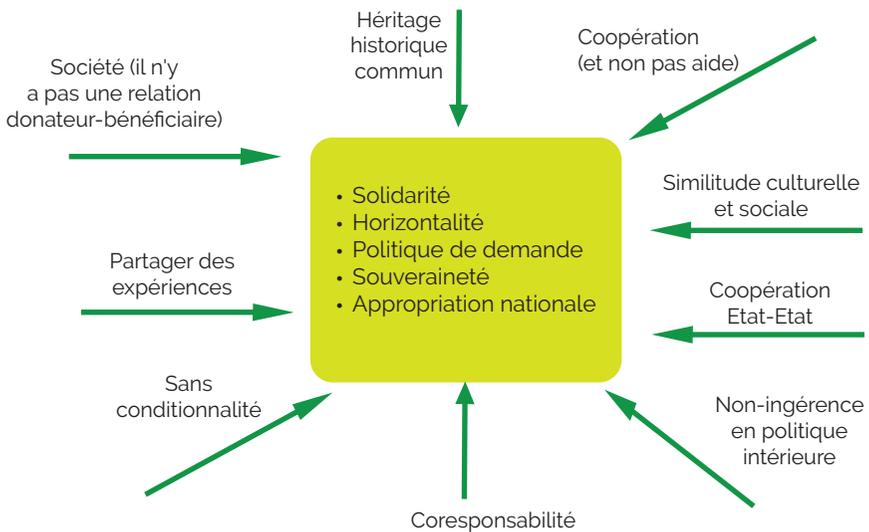
L'utilisation de la coopération au développement comme instrument politique est proportionnelle aux ressources et aux capacités de chaque État. C'est-à-dire que les États les plus forts et les plus riches utilisent fréquemment et de manière régulière, l'aide externe (relations Nord-Sud) ou les programmes de coopération (échanges Sud-Sud) comme outil politique. Cependant, les États qui ont différents objectifs peuvent choisir différentes politiques et modèles institutionnels en matière de coopération internationale pour le développement. Ces États peuvent avoir des motivations en termes de sécurité, mais aussi en termes de marchés, humanitaires, de solidarité, de promotion des droits humains ou de recherche d'une reconnaissance et d'un statut international. Distinguer les motivations principales en analysant le comportement sur la scène internationale est une tâche très complexe. Pour paraphraser Carol Lancaster (2007), nous pouvons mentionner que, comme le montre ce rapport, le profil du Brésil comme prestataire de coopération

<sup>59</sup> Comme résultat de cette réforme du FMI, la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie feront partie des dix premiers pays membres du FMI [en ligne] <http://thebricspost.com/imf-reforms-china-india-brazil-russia-get-greater-say>.

en Haïti est le résultat de l'interdépendance entre les idées, les institutions et les intérêts.

En termes d'idées, les principes de la coopération pour le développement sont basés sur des narratives officielles (voir diagramme II.1), qui doivent être remises en question et analysées par des investigateurs indépendants. Ce n'est qu'à travers une investigation empirique que nous pouvons établir la différence entre la coopération pour le développement offert par le Brésil et l'aide traditionnelle qu'offre le CAD. Qu'est-ce que cette recherche sur la coopération au développement Brésil-Haïti a révélé ? L'illusion d'un héritage historique commun (anciennes colonies, solidarité latino-américaine, relations Nord-Sud, etc.) et d'un statut commun (pays en voie de développement, l'importance socio-culturelle et démographique d'une même origine africaine) confèrent au Gouvernement brésilien une image différente en termes de normes et de valeurs, surtout comparé aux bailleurs du CAD. Il est vrai que l'opinion des Haïtiens et les autres acteurs interviewés sur la coopération brésilienne en Haïti, tend à être positive, avec des éloges et un sentiment de satisfaction ; néanmoins, ils citèrent aussi plusieurs faiblesses dans la mise en œuvre des projets et exprimèrent leur mécontentement sur le rôle de la MINUSTAH en Haïti (voir diagramme II.1).

**Diagramme II.1**  
Directives et narratives officielles du Brésil



**Source :** Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada/Agência Brasileira de Cooperação (IPEA/ABC), *Cooperação brasileira para o desenvolvimento internacional : 2010 y 2005-2009*, Brasília, Coopération brésilienne pour le développement international (COBRADI).

Brésil et Haïti ont des aspects en commun, ce qui facilite le transfert des expériences, comme c'est le cas de Viva Río et du MST. La coresponsabilité (par exemple dans le financement du projet) est une des normes, cependant elle peut provoquer des problèmes car les capacités des États peuvent être très asymétriques. C'est le cas de la coopération tripartite où la contrepartie haïtienne peut affronter des difficultés à respecter les normes établies pour garantir la durabilité du projet. Une leçon apprise de la Coopération Tripartite est qu'un programme de santé publique ne peut pas fonctionner sans le développement politique et la construction de l'État haïtien, surtout lorsque Haïti a toujours dépendu de l'aide Nord-Sud. La CSS du Brésil offre de nouvelles propositions et mesures normatives qui peuvent impliquer des changements culturels lents et compliqués de certaines visions et approches habituelles chez les contreparties haïtiennes.

De plus, la politique de non conditionnalité dans la politique de coopération au développement du Brésil avec Haïti (et tous les autres pays) est un point clé. Le Gouvernement brésilien met l'accent sur la coopération intergouvernementale, le respect de la souveraineté et un processus de décision basé sur les besoins du pays partenaire, normes qui sont fondamentales dans ses programmes de coopération pour le développement. Ceux qui (en Haïti et ailleurs) sont convaincus que les bailleurs peuvent impulser et imposer leurs valeurs (y compris la démocratie libérale) à travers leur politique extérieure d'aide, critiquent le refus du Brésil d'assumer les normes de conditionnalité politique. C'est aussi le cas de ceux qui pensent que les pays bénéficiaires peuvent modifier leur politique interne grâce à l'application de la clause de conditionnalité des pays bailleurs<sup>60</sup>.

En considérant le dernier livre de Bertrand Badie, *Le Temps des Humiliés* (Badie, 2014), nous pouvons dire que l'application de la conditionnalité décèle une " politique d'humiliation " qui aide à renforcer les relations hiérarchiques entre le " bailleur " et le " bénéficiaire " (Conde, 2015 ; Mawdsley, 2012). L'expression " conditionnalité politique " est souvent utilisée dans la littérature de la coopération au développement. Elle fut utilisée pour la première fois pendant la période d'ajustement structurel et son utilisation a remarquablement augmenté pendant les années 1990 (Barry, 2011 ; Crawford, 2007 ; Emmanuel, 2010 ; Del Bondio 2015 ; Kang, 2007 ; Milani, 2014). Sur cet aspect, la littérature spécialisée est encore très divisée jusqu'à ce jour : il n'y a

<sup>60</sup> La conditionnalité politique fait référence à un ensemble d'exigences dans les domaines des droits humains et de la démocratie libérale (réforme économique, politique, légale et des objectifs institutionnels), que les pays bénéficiaires doivent atteindre pour accéder aux ressources de coopération internationale Nord-Sud. Les pays du CAD et de l'OCDE argumentent que ces exigences garantissent " l'efficacité de l'aide " puisque les pays bénéficiaires semblent être motivés à faire les changements politiques et administratifs nécessaires au développement.

pas assez d'évidences empiriques sur les raisons ou les cas de pays bailleurs qui appliquent la clause ; par ailleurs, il n'y a aucune évidence de causalité entre l'application de la clause et les changements politiques positifs dans les pays bénéficiaires. Dans le cas du Brésil en Haïti, les deux gouvernements préférèrent insister sur la souveraineté et l'appropriation au niveau local, plus que sur les valeurs de démocratie et la protection des droits humains, lorsque ceux-ci ne prennent pas en compte les contextes locaux.

L'ancien Ministre des affaires étrangères, l'Ambassadeur Celso Amorim, dans une tentative de justifier la présence du Brésil en Haïti à travers la MINUSTAH et les programmes de développement sans l'application de la clause de conditionnalité politique, qualifia cette norme brésilienne de mélange de " non-intervention " et de " non indifférence " . Malgré les réussites de l'Ambassadeur dans la diffusion du principe de " non indifférence " (Hermann, 2011)<sup>61</sup>, il faut reconnaître cependant qu'une décision politique de ce genre est très polémique au niveau interne, surtout dans la perspective de plusieurs ONG et organisations civiles comme CONECTAS – Direitos Humanos et Global Justice, Brésil. Même ainsi, certains fonctionnaires haïtiens peuvent mettre en doute " l'ambivalence " d'un pays comme le Brésil qui joue entre l'intervention et la non-conditionnalité politique<sup>62</sup>.

En ce qui concerne les institutions, la coopération brésilienne pour le développement peut être améliorée, et de fait l'ABC semble y travailler actuellement. Ce n'est pas l'espace approprié pour proposer un nouveau modèle de coopération brésilienne pour le développement (Milani, Suyama et Lopes, 2013), mais le cas d'Haïti nous montre qu'il y a des thématiques très importantes que l'on pourrait considérer dans la construction future de la politique publique de la CID du Brésil et pour renforcer son profil de prestataire de coopération dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'éducation et autres politiques sociales. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'ABC est une des nombreuses institutions qui prend des décisions et qui développe des programmes de coopération. Entre 2013 et 2015, il y a eu deux propositions de changement de ce système : l'une proposait la création d'une nouvelle agence responsable de coordonner la coopération pour le développement, le commerce et l'investissement ; et l'autre proposait de renforcer l'ABC en

<sup>61</sup> " Pour la première fois dans notre histoire nous intervenons avec le plus grand contingent militaire et en même temps nous prenons contrôle de la MINUSTAH. Nous sommes motivés par le principe de solidarité : le principe appelé de non-indifférence qui d'après moi est aussi important que la non-ingérence. De fait, comme ce n'est pas acceptable d'intervenir dans une autre nation souveraine, il faut que les pays voisins soient solidaires et soient prêt à coopérer si la demande leur est faite surtout en temps de crise évidente " (Amorim, *apud* Hermann, 2011, p. 205).

<sup>62</sup> Les acteurs haïtiens introduisent ce débat au cours du Séminaire pour la présentation des résultats préliminaires de ce projet, réalisé à Port-au-Prince, le 6 et 7 septembre 2016.

augmentant les ressources humaines et financières. En mai 2013, à Addis Abeba, la chef d'État Dilma Rousseff annonça la création d'une nouvelle agence, mais la crise et le long procès politique de son mandat ne permirent pas d'avancer dans ce projet. Itaramaty travaille actuellement sur une réforme des normes et procédés dans le domaine de la coopération internationale pour le développement, qui pourrait entraîner l'aggiornamento de l'ABC.

En octobre 2015, lors d'entrevues réalisées à Brasilia, des représentants de l'ABC annoncèrent qu'ils travaillaient sur une nouvelle proposition de loi qui visait les problèmes légaux, administratifs, financiers et de ressources humaines mentionnés plus haut. Ce, malgré la présente incertitude qui caractérise le climat politique et institutionnel dans la capitale fédérale. L'ABC ne dispose pas des moyens nécessaires (ressources humaines, budget, cadre réglementaire, statut politique) pour coordonner et évaluer toutes les activités de coopération qui sont mises en œuvre. Il faut que le Gouvernement brésilien définisse la conception officielle de la coopération internationale pour le développement, ses caractéristiques, lorsque comparée à l'aide humanitaire et les prêts subventionnés. Il doit aussi préciser sa définition statistique, une des conditions indispensables pour accroître la transparence, la redevabilité et la participation sociale<sup>63</sup>, et aussi lorsque comparée aux activités réalisées par les autres puissances ascendantes de la région. Il est vrai que ce type de démarche peut requérir une coopération multilatérale entre les pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie qui sont impliqués dans des actions de CSS. L'ABC a entamé actuellement un dialogue informel avec d'autres pays en voie de développement pour essayer de construire une matrice conceptuelle et statistique de ce que la CSS représente pour le développement.

D'autre part, le Gouvernement brésilien fait face à des problèmes liés au manque de capacités institutionnelles, au manque de cadre réglementaire adéquat, à l'insuffisance de fonds durables pour les projets aux constantes réductions budgétaires et finalement l'absence de mécanismes pour évaluer les résultats des projets. L'ABC, en collaboration avec l'académie et la société civile, pourrait encourager des études nationales qualitatives et quantitatives selon les priorités géographiques définies dans les rapports publiés par l'IPEA et l'ABC (2010 et 2013), afin d'évaluer la coopération du Brésil dans des pays comme Haïti, le Mozambique, le Timor Oriental et la Guinée Bissau.

En ce qui concerne la présence de centaines d'immigrants de différentes nationalités dans le pays (particulièrement des haïtiens), l'ABC devrait répondre aux exigences de certaines ONG brésiliennes (INESC, IBASE, FASE et CONECTAS, entre autres) de promouvoir des campagnes créatives,

<sup>63</sup> Pour une vision large et critique du rôle de la société civile dans la coopération brésilienne pour le développement, ainsi que les besoins de changements. Voir Observatório Brasil e o Sul.

pédagogiques et de sensibilisation pour expliquer à la société brésilienne pourquoi la CSS est importante dans un pays comme le Brésil. Très peu de personnes au Brésil sont au courant de ce que le pays fait en termes de coopération technique et pour le développement dans d'autres pays en voie de développement.

En termes " d'intérêts ", le Gouvernement du Brésil met l'accent sur la coopération horizontale ou entre États et ce n'est qu'exceptionnellement que le pays canalise sa coopération à travers des organisations de la société civile. On pourrait aussi recourir à la tenue de dialogues réguliers et transparents entre les institutions politiques, la société civile et le secteur privé impliqués dans la coopération internationale pour le développement.

Les organisations de la société civile ont tendance à avoir une opinion négative de la participation brésilienne dans les forces de stabilisation de la MINUSTAH<sup>64</sup>. C'est le gouvernement qui prend les décisions finales, mais comme l'armée s'est impliquée dans des projets de développement social et d'infrastructure, écouter d'autres versions et points de vue et se baser sur la rétro-alimentation de plusieurs acteurs actifs dans ces domaines, peut être un outil d'apprentissage très utile. En mars 2014, Itamaraty organisa une Table ronde à Brasilia sur la Coopération dans le cadre des dialogues sur la politique extérieure, pratique qui pourrait être répétée, mais à plus grande échelle et convertie en mécanisme institutionnel permanent. Ce genre de dialogue se fait de façon régulière à la CONSEA, et des mouvements sociaux d'autres pays sont invités à participer aux conversations critiques avec les partenaires brésiliens. L'expérience de la CONSEA pourrait être une source d'inspiration pour l'ABC et Itamaraty, tout comme les cas d'autres conseils nationaux de politique publique (en éducation, culture, santé, développement social, etc.). Certes, ce sont seulement certains des problèmes auxquels les fonctionnaires du Gouvernement brésiliens en charge de la CSS pour le développement sont confrontés, s'ils veulent renforcer et apprendre des expériences en Haïti et dans d'autres pays.

Dans ce processus d'apprentissage continu, l'intégration du point de vue des Haïtiens sur les priorités de la politique brésilienne pour le développement d'Haïti et l'apprentissage jusqu'à nos jours sur les résultats obtenus et pas seulement dans la conception du projet, est un autre sujet fondamental que les institutions brésiliennes doivent attaquer. S'il est vrai que la CSS est un agenda de politique extérieure, il est aussi vrai que la coopération est une

<sup>64</sup> Le Sénat haïtien a réclamé deux fois le départ de la MINUSTAH. Des enquêtes récentes indiquent que 89% de la population est contre la présence de la MINUSTAH et les vagues de protestations ne font qu'augmenter depuis octobre 2013 qui demandent la fin de ce qui est vu comme une " occupation ", voir : PACS (Instituto de Políticas Alternativas para o Cono Sul), " Campanha pela retirada das tropas de Haiti começa com debate sobre militarização no Rio de Janeiro ", publié le 29 mai 2014.

relation sociale entre sociétés et agents de différents types. La coopération peut clairement être bénéfique, mais ses résultats inattendus peuvent être très nocifs. Dans le cas des efforts brésiliens en Haïti depuis 2010, les projets furent pensés selon les concepts établis dans le Cadre d'action haïtien comme zones prioritaires (énergie, éducation, emploi, processus électoraux, environnement, sécurité alimentaire, agriculture et santé). Le Brésil est le seul pays d'Amérique latine qui est membre du Core-Group ainsi que du G-12, où il est responsable avec le Chili et l'Argentine de la représentation du sous-groupe ABC (Argentine, Brésil, Chili) dans des discussions régulières avec l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, les Nations Unies, le Canada, l'Espagne, la France, le Japon, la Norvège et les autorités haïtiennes. Cela démontre l'intention de coordonner les actions avec d'autres partenaires du développement. L'Ambassade brésilienne à Port-au-Prince a réaffirmé son engagement dans la coopération avec Haïti même dans le contexte post MINUSTAH<sup>65</sup>. Cependant, jusqu'à quel point la coopération est-elle devenue un cercle vicieux qui a empêché Haïti d'avancer de façon autonome vers un développement plus durable ? C'est une question à considérer. Le Cadre d'action haïtien réaffirme que l'autonomie comme stratégie de développement ne pourra être atteinte que lorsque les bailleurs du Nord et les partenaires du Sud respecteront les priorités nationales, appuieront la construction de capacités nationales et coordonneront leur actions afin d'éviter la répétition de thématiques et la juxtaposition de projets sur le territoire (République d'Haïti, 2012).

Le Brésil a indéniablement un rôle important dans ce type d'efforts, tout comme Haïti et la population haïtienne, surtout en ce qui concerne la construction d'un État solide. Comme le célèbre romancier haïtien Lyonel Trouillot écrit " l'État est loin, son existence ne nous affecte pas et lui ne se souvient de nous que lorsqu'un malheur l'y oblige "<sup>66</sup>.

## Bibliographie

- ABC (Agência Brasileira de Cooperação) (2015), *Programa de Cooperação Técnica com o Haïti*, Brasília, novembre.
- Abreu, F. (2012), *O Brasil e a Cooperação Sul-Sul*, présentation préparée pour BRICS Policy Centre, Rio de Janeiro, 2 juillet 2013.
- Académie Perles Noires (2015) [en ligne] <http://academiaperolasnegras.org/en/> [date de consultation : 15 décembre 2015].

<sup>65</sup> Déclaration d'un diplomate brésilien, lors du Séminaire pour la présentation des résultats préliminaires de ce projet, réalisé à Port-au-Prince, 6 et le 7 septembre 2016.

<sup>66</sup> Trouillot, L., *Les enfants des Héros*. Paris : Actes Sud, Babel, 2007.

- Albuquerque Filho, M.R. et autres (2010), " Cooperação técnica Brasil-Haiti : programa para o aperfeiçoamento dos sistemas de produção de milho haitianos ", *XXVIII Congresso Nacional de Milho e Sorgo*, Goiânia, Associação Brasileira de Milho e Sorgo.
- Badie, B. (2014), *Le temps des humiliés : pathologie des relations internationales*, Paris, Odile Jacob.
- Barry, C. (2011), " Sovereign debt, human rights, and policy conditionality ", *The Journal of Political Philosophy*, vol. 19, N° 3.
- Bringel, B.M. et F.B. Vieira (2015), " Movimientos internacionalistas y prácticas de CSS : brigadas y experiencias formativas del Movimiento de los sin tierra de Brasil y la vía campesina ", *Revista Española de Desarrollo y Cooperación (REDC)*, vol. 36, Madrid, Universidad Complutense.
- Burges, S. (2014), " Brazil's International Development Co-operation : Old and New Motivations ", *Development Policy Review*, vol. 32, N° 3.
- Cavallo, E.A., A. Powell et O. Becerra (2010), " Estimating the direct economic damage of the earthquake in Haiti ", *IDB Working Paper Series*, N° 163, Washington, D.C.
- Cesarino, L.C. (2012), " Anthropology of development and the challenge of South-South cooperation ", *Vibrant*, vol. 9, N° 1, Virtual Brazilian Anthropology [en ligne] <http://dx.doi.org/10.1590/S1809-43412012000100017>.
- Cooperação tripartite (2015), " Projeto de Cooperação Tripartite Brasil-Cuba-Haiti " [en ligne] <http://portalms.saude.gov.br/acoes-e-programas/projeto-haiti/saude-no-haiti/855-projeto-haiti/41067-projeto-de-cooperacao-tripartite-brasil-cuba-haiti> [date de consultation: 16 décembre 2015].
- Conde, L. (2016), " A Cooperação para o Desenvolvimento como Agenda de Política Externa : assimetria, humilhação e condicionalidade ", Master Dissertation, Rio de Janeiro, Centro de Ciências Sociais, Instituto de Estudos Sociais e Políticos (IESP), Universidade do Estado do Rio de Janeiro (UERJ).
- Conectas Direitos Humanos (2012), *Anuário Conectas 2010-2011-Direitos Humanos : O Brasil na ONU*, São Paulo.
- Crawford, G. (1997), " Foreign aid and political conditionality : Issues of effectiveness and consistency ", *Democratization*, vol. 4, N° 3, London, Frank Cass.
- Davis, S. (2016), " Relocating development communication : social entrepreneurship, international networking, and South-South cooperation in the Viva Río NGO ", *International Journal of Communication*, vol. 10.
- Del Biondo, K. (2015), " Donor interests or developmental performance ? Explaining sanctions in EU democracy promotion in sub-Saharan Africa ", *World Development*, vol. 75.

- Dolowitz, D.P. et D. Marsh (2000), " Learn from abroad : the role of policy transfer in contemporary policy-making ", *International Journal of Policy Administration*, vol. 13, N° 1.
- Easterly, W. et T. Pfutze (2008), " Where does the money go ? Best and worst practices in foreign aid ", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 22, N° 2.
- Emmanuel, N. (2010), " Undermining cooperation : donor-patrons and the failure of political conditionality ", *Democratization*, vol. 17, N° 5.
- Esteves, U. (2016), " Tèt asanm pou la sante : apontamentos etnográficos sobre a cooperação internacional para a saúde no Haiti ", *História, Ciências, Saúde-Manguinhos*, vol. 23, N° 2.
- Fernandes, R.C. (2015), " Brasil e Haiti : reflexões sobre os dez anos da missão de paz e o futuro da cooperação após 2016 ", Eduarda P. Hamann (org.), *Artigo Estratégico 13*, Rio de Janeiro, Instituto Igarapé [en ligne] <https://igarape.org.br/brasil-e-haiti-reflexoes-sobre-os-10-anos-de-missao-de-paz-e-o-futuro-da-cooperacao-pos-2016-2/>.
- Gombata, M. (2014), " Com membros do MST, Brigada Dessalines ajuda movimentos sociais no Haiti ", *Carta capital* [en ligne] <https://www.cartacapital.com.br/> [date de consultation : 16 décembre 2015].
- Gomes, R. M. et V. Oliveira de C. (2015), " International Cooperation Brazil-Cuba-Haiti : the role of community radios in strengthening social mobilization in the public health context in Haiti ", *Ciência & saúde coletiva*, vol. 20, N° 1, Rio de Janeiro.
- Gonçalves, F. et C. N. Izidro (2011), " Cooperação Sul-Sul e Política Externa : um estudo sobre a participação de atores sociais ", Master Dissertation, Rio de Janeiro, Pontifícia Universidade Católica.
- Hayter, T. (1971), *Aid as Imperialism*, Londres, Penguin Books.
- Hermann, B. (2011), *Soberania, Não-Intervenção e Não-Indiferença : reflexões sobre o discurso diplomático brasileiro*, Brasília, Fundação Alexandre de Gusmão (FUNAG), Ministério das Relações Exteriores.
- IPEA/ABC (Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada/Agência Brasileira de Cooperação) (2016), *Cooperação brasileira para o desenvolvimento internacional : 2011-2013*, Brasília, COBRADI.
- \_\_\_\_\_(2013), *Cooperação brasileira para o desenvolvimento internacional : 2010*, Brasília, COBRADI.
- \_\_\_\_\_(2010), *Cooperação brasileira para o desenvolvimento internacional : 2005-2009*, Brasília, COBRADI.
- Kang, S. (2007), " Agree to reform ? The political economy of conditionality in International Monetary Fund lending, 1983-1997 ", *European Journal of Political Research*, vol. 46, N° 5.
- Kenkel, K. M. (2008), " Canada and Brazil in Haiti : passing the military torch, but what of the moral ? ", *Focal Point*, vol. 7, issue 7, septembre, Canadian Foundation for the Americas.

- Lancaster, C. (2007), *Foreign Aid : Diplomacy, Development, Domestic Politics*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Le Nouvelliste (2015), *Les hôpitaux de Beudet et de Bon-Repos souffrent, Carrefour prend son envol* [en ligne] <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/147833/Les-hopitaux-de-Beudet-et-de-Bon-Repos-souffrent-Carrefour-prend-son-envol> [date de consultation: 16 décembre 2015].
- Leite, I.C., M. Pomeroy et B. Suyama (2015), "Brazilian South-South Development Cooperation : the case of the Ministry of Social Development in Africa ", *Journal of International Development*, vol. 27, n. 8.
- Lima, J. A. S. (2014), " A Cooperação Internacional Sul-Sul e a difusão de políticas : uma análise exploratória das políticas coordenadas pela Agência Brasileira de Cooperação ", dissertação (Mestrado) Programa de Pós-graduação em Ciência Política, Recife, Universidad Federal de Pernambuco (UPFE).
- Malacalza, B. (2014), " Modelos de cooperación internacional para el desarrollo en Haití. Discursos, prácticas y tensiones ", *Relaciones Internacionales* (UAM/México), N° 25 [en ligne] <https://repositorio.uam.es/handle/10486/677283>.
- MARNDR (2013), " Etat des lieux de la coopération haitiano-brésilienne ", Document du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, Damien.
- Mawdsley, E. (2012), *From Recipient to Donors : Emerging Powers and the Changing Development Landscape*, London : Zed Books.
- Milani, C.R.S. (2014), " Evolução Histórica da Cooperação Norte-Sul ", Souza, M. A. (Org.), *Repensando a cooperação internacional para o desenvolvimento*, Brasília : IPEA (Fondation Institut d'études économiques appliquées).
- \_\_\_\_\_ et M.C.M.Ribeiro (2011), " International Relations and the Paradiplomacy of Brazilian Cities : Crafting the Concept of Local International Management ", *Brazilian Administration Review*, v. 8.
- \_\_\_\_\_, B. Suyama et L. Lopes (2013), *Políticas de Cooperação Internacional para o Desenvolvimento no Norte e no Sul: que lições e desafios para o Brasil ?* São Paulo: Friedrich Ebert Stiftung [en ligne] [http://carlosmilani.files.wordpress.com/2014/02/milani\\_suyama\\_lopes\\_2013.pdf](http://carlosmilani.files.wordpress.com/2014/02/milani_suyama_lopes_2013.pdf).
- \_\_\_\_\_ et R.N. Lopes (2014), " Cooperação Sul-Sul e Policy Transfer em Saúde Pública: análise das relações entre Brasil e Moçambique entre 2003 e 2012 ", *Carta Internacional*, v. 9 [en ligne] <https://cartainternacional.abri.org.br/Carta/article/view/121>.
- Ministério do Comércio e Promoção de Investimentos do Brasil (2015), " Haïti, comércio exterior ", Brasília, División de Inteligencia de Comercio [en ligne] <http://www.investexportbrasil.gov.br/sites/default/files/publicacoes/indicadoresEconomicos/INDHaiti.pdf> [date de consultation: 15 janvier 2016].

- Naylor, T. (2011), " Deconstructing development : the use of power and pity in the international development discourse ", *International Studies Quarterly*, vol. 55, N° 1.
- Observatório Brasil e o Sul (OBS), (forthcoming), " Sociedade Civil Brasileira na Cooperação Sul-Sul ", São Paulo : Articulação Sul, Research Report.
- Oliveira, F. A. (2013), " A participação brasileira no Haiti como forma de incremento das relações sociais e econômicas entre o Brasil e o Haiti ", *Monografia* (CAEPE), Departamento de Estudos da Escola Superior de Guerra, Rio de Janeiro.
- Pankaj, A. K. (2005), " Revisiting foreign aid theories ", *International Studies*, vol. 42, N° 2.
- Pessoa, L. et autres (2013), " A Educação Permanente e a Cooperação Internacional em Saúde : um olhar sobre a experiência de fortalecimento da Rede haitiana de Vigilância, Pesquisa e Educação em Saúde, no âmbito do Projeto Tripartite Brasil-Haiti-Cuba ", *Divulgação em Saúde para Debate*, N° 49.
- Quijano, A. (2014), " Cuestiones y horizontes ", *Colección Antologías*, Buenos Aires : CLACSO (Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales).
- République d'Haïti, (2012), *Cadre de coordination de l'aide externe au développement d'Haïti (CAED)*, Port-au-Prince : Ministère de la Plannification et de la Coopération Externe.
- Rist, G. (1996), *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Rodrigues, G. M. A. (2002), " As relações Internacionais do Brasil com o Caribe " . *Revista Brasileira do Caribe*, Goiânia (CECAB), vol. II, N° 4.
- Rodrigues, J. L et J.M. Froehlich (2012), " A Atuação da Brigada da Via Campesina brasileira no Haiti : diálogo com os métodos do programa de ATES no RS " , *Curso de Especialização em Agricultura Familiar e Camponesa e Educação do Campo*, Santa Maria : Universidade Federal de Santa Maria.
- Rose, R. (1991), " What is lesson drawing ? " *Journal of Public Policy*, vol. 11, N° 1.
- Salomon, M. et C. Nunes (2007), " A ação externa dos governos subnacionais no Brasil : os casos do Rio Grande do Sul e de Porto Alegre. Um estudo comparativo de dois tipos de atores mistos " , *Contexto Internacional*, vol.29, N° 1.
- Seitenfus, R. (2014), " Haiti : dilemas e fracassos internacionais " , *Coleção Relações Internacionais e Globalização*, Ijuí : Editora da Unijuí.
- Steinman, M. et autres (2011), " Haiti's earthquake : a multiprofessional experience " . *Einstein*, vol. 9, N° 1.
- Valler Filho, W. (2007), *O Brasil e a crise haitiana : a cooperação técnica como instrumento de solidariedade e de ação diplomática*, Brasília : FUNAG, Tese de CAE, Instituto Ró Branco.

- Ventura, D. et P. Illes (2012), " Qual é a política migratória do Brasil ? ", *Le Monde Diplomatique Brasil* [en ligne] <http://www.diplomatique.org.br/artigo.php?id=1121> [date de consultation : 5 février 2012].
- Verenhitch, G. D. et M.A. Deitos (2007), " O Brasil e a Cooperação Triangular Sul-Sul para o Desenvolvimento : o caso do Haiti ", *Anais do I Simpósio de Pós-Graduação em Relações Internacionais*, Sao Paulo.
- Viva Río, (2015a), [en ligne] <http://vivario.org.br/> [date de consultation : 15 janvier 2015].
- \_\_\_\_\_ (2015b), Relatório aspecto social. Mimeo.
- \_\_\_\_\_ (2014), Funding Plan for Black Pearls Football Academy 2014-2016.
- Waisbich, L. et M. Pomeroy (2014), " Haiti, um laboratório de engajamento multisetorial ", *Perspectivas do Território*, N° 1, São Paulo : Observatório Brasil e o Sul.

**Annexe II.1**  
**Brésil-Haïti : Matrice des projets et efforts de coopération internationale**  
*(Études de cas)*

	<b>Nom du projet/ activité réalisée</b>	<b>Année de début et de fin</b>	<b>Modalité et type d'alliance</b>	<b>Ressources monétaires décaissées (en dollars)</b>	<b>Secteur d'activité</b>	<b>Institutions haïtiennes impliquées</b>
1	Ferme expérimentale de Fond-des-Nègres	2009-2011	Coopération technique bilatérale	3 718 852	Agriculture et sécurité alimentaire	MARNDR
2	Coopération tripartite	2010-2016	Coopération infrastructure/trilatérale (Brésil-Cuba-Haïti)	52 800 000	Santé publique	MSPP
3	Viva Río Académie de football	2008	Coopération technique/non-gouvernementale	670 000	Sports	Fédération haïtienne de football
4	Brigades Dessalines	2009	Coopération technique/non-gouvernementale	60 000	Agriculture paysanne et sécurité alimentaire	Tèt Kole, MPP, MPNKP, KROS, PAPDA

**Source :** Financement pour l'Académie de Football Perlas Negras, 2014.

Institutions Impliquées : ABC, EMBRAPA, EMATER, IICA-ABC, Ministère brésilien de la santé, FIOCRUZ, Ministère cubain de la santé- Plusieurs bailleurs (Fondation Soros, PNUD, Gouvernement fédéral du Brésil).

## Chapitre III

# La coopération chilienne en Haïti de 2010 à 2015 : leçons apprises

*Cristina Lazo Vergara*

### Introduction

Ce chapitre a pour objectif de relater et d'analyser les expériences de coopération internationale du Chili en Haïti, en particulier à partir du tremblement de terre de 2010. Nous analyserons pour cela aussi bien la portée que les limites de ces pratiques et nous indiquerons également les enseignements tirés en vue de réorienter les politiques de coopération visant le développement effectif et durable du pays. Pour cela nous considérerons dans une première partie les caractéristiques générales de la politique chilienne de coopération, c'est à dire ses fondements, ses objectifs stratégiques, ses champs d'action prioritaire ainsi que les modalités et les moyens qu'elle mobilise. Et dans une deuxième partie nous analyserons les caractéristiques spécifiques de la politique appliquée par le Chili en Haïti pendant la période allant de 2006 à 2015 pour en établir un bilan sur la base des projets qui ont été réalisés. Puis, sur la base de trois expériences qui ont caractérisé la coopération chilienne en Haïti après le tremblement de terre, nous procéderons à une évaluation des actions entreprises par la coopération Sud-Sud. Il s'agit de relever et de systématiser les principaux enseignements qui en ont été tirés ainsi que les difficultés rencontrées. Tout ceci dans le but d'élaborer quelques propositions et de faire quelques recommandations qui peuvent représenter un important apport à la coopération Sud-Sud dans la région.

## A. Caractéristiques générales de la coopération chilienne

### 1. Antécédents

#### a) Origines

La coopération chilienne a débuté en 1965 durant le Gouvernement de Eduardo Frei Montalva sous la direction du Bureau de planification (ODEPLAN) du Département d'assistance technique internationale. Cependant le système de coopération chilienne a été effectivement créé en 1990 après le rétablissement du régime démocratique sous le gouvernement de Patricio Aylwin Azocar. C'est ce gouvernement qui a eu à fixer, par l'intermédiaire de ODEPLAN devenu par la suite le Ministère de la planification et de la coopération, la politique, les objectifs stratégiques et la structure de cette institution ; ainsi que les modes de gestion à appliquer et les procédés à suivre pour garantir l'existence d'un système national d'administration pouvant répondre de manière efficace aux différents types de demande de coopération que le pays commencerait à recevoir.

Les principaux objectifs de la politique chilienne de coopération ont été, au début des années 1990, de contribuer à la consolidation du processus de transition démocratique, appuyer un plan de développement combinant croissance et équité et réintégrer le pays dans la communauté internationale après en avoir été écarté en raison de dix-sept ans de dictature militaire.

La Loi N° 18.989 de 1990 a créé le Ministère de la planification et de la coopération avec le mandat de structurer la politique du Chili en matière de coopération internationale, de l'institutionnaliser aussi et de définir des stratégies pour son administration. C'est pour cela que l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement (AGCID) a été créée. Elle avait pour fonction de déterminer les plans et programmes de coopération internationale nécessaires pour le développement national, et aussi d'approuver et de coordonner les projets appropriés. Elle devait en outre appuyer le transfert de connaissance depuis l'étranger, coordonner l'application des accords internationaux sur lesquels se fonde la coopération et faciliter le flux des ressources financières et techniques vers le pays. L'AGCID assume en tant que seule entité gouvernementale la responsabilité de la direction de la coopération internationale de caractère concessionnel.

De même un ensemble de procédés ont été établis visant à définir le rôle des différents acteurs qui prennent des décisions au sujet de la coopération internationale. Parmi ces acteurs, on compte le Ministère des relations extérieures, le Ministère des finances et l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement (AGCID), récemment créée.

La politique de coopération internationale constitue ainsi un chapitre particulier de la politique du gouvernement sous la forme d'une institution donnée employant des procédés déterminés et capable de garantir la gestion du Système national de coopération internationale.

### *b) Évolution*

La stratégie et la politique chilienne de coopération internationale ont évolué conjointement avec le développement du pays et du processus démocratique. Très vite, les indicateurs macroéconomiques ont dépassé les paramètres standards qui définissent un pays comme un " récepteur net " en matière de coopération. Cela a entraîné peu à peu un processus de co-financement de la coopération reçue et a permis au pays de développer de plus en plus la fonction de coopérant émergent. C'est le cas notamment pour l'Amérique latine et les Caraïbes à travers des programmes d'assistance technique et un programme, de formation de ressources humaines au moyen de bourses de maîtrise et de plans de formation de courte durée au Chili.

En lien avec les transformations du système internationale de coopération, le développement économique et social du Chili pendant les années 90 a entraîné une politique de coopération davantage liée aux objectifs de politique extérieure qu'à ceux de développement national.

Du point de vue institutionnel cela a entraîné la décision du gouvernement, en 1997, de confier la coordination des activités de coopération internationale, avec les modifications légales qui y sont apportées, au Ministère des relations extérieures et non plus au Ministère de la planification.

La Loi N° 19.999 octroie une autre fonction à l'AGCI, celle de promouvoir, parrainer, administrer ou coordonner des programmes de bourses de formation, de mise à niveau, de perfectionnement au niveau de la licence, du second cycle, et des diplômes supérieures octroyés dans le pays à des étudiants et boursiers étrangers<sup>1</sup> ; l'institution a ainsi été renforcée dans son rôle de coopérant Sud-Sud a commencé en 1993.

Cependant tant que le développement du pays accusera des déficiences structurelles, il sera nécessaire de à recourir à la coopération internationale sous forme d'appui pour soutenir les efforts nationaux dans les secteurs présentant encore des déficits. La politique chilienne de coopération revêt de ce fait une double dimension, celle d'agent-bénéficiaire et celle d'agent-coopérant Sud-Sud. Sur cette base, l'AGCI a pour mission institutionnelle de :

<sup>1</sup> La Loi N° 19999 établit les normes relatives à l'amélioration de la gestion du point de vue institutionnel du Ministère des relations extérieures. Publiée le 28 janvier 2005, Article 3°. Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, Legislación Chilena [en ligne] <https://www.leychile.cl/N?i=235374&f=2005-02-10&p=>.

- a) Contribuer à la politique extérieure du gouvernement en réalisant des actions de CSS bilatérale et trilatérale ainsi que des actions liées au perfectionnement des ressources humaines.
- b) Appuyer et compléter les politiques, les plans et principaux programmes nationaux que le gouvernement entreprend pour le développement du pays par la captation, la prestation et l'administration des ressources provenant de la coopération internationale.
- c) Structurer et coordonner le Système national de coopération internationale composé de ses divers acteurs.

*c) Les lignes directrices actuelles<sup>2</sup>*

La politique chilienne de coopération internationale a une vision multidimensionnelle : elle cherche à renforcer la cohésion sociale et le développement durable. Elle opère de deux manières, comme agent-exécutant de coopération Sud-Sud et comme agent-bénéficiaire de coopération internationale et régionale. On considère pour cela cinq fondements associés, en tant que politique publique, aux objectifs du Gouvernement et de la politique extérieure du Chili, laquelle est orientée vers des objectifs stratégiques et des thèmes prioritaires pour la période 2015-2018. Ces cinq principes fondamentaux sont :

- a) Du point de vue juridique et des valeurs humaines fondamentales, la dignité des personnes et le développement inclusif et durable. La coopération chilienne se guide donc ainsi par les principes de l'indivisibilité, la non-discrimination, la transparence ainsi que la reddition de compte et la participation qui caractérisent l'approche de droit.
- b) La démocratie et le renforcement des institutions. La défense des régimes démocratiques et le renforcement des institutions et de la citoyenneté constituent le principal fondement de la coopération chilienne pour le développement.
- c) La paix, la coexistence et la sécurité humaine qui sont des conditions pour le développement inclusif et durable.
- d) L'intégration et la convergence régionales qui représentent pour l'Amérique latine et les Caraïbes un horizon commun. Le Chili engage sa politique de coopération pour le développement pour l'évolution des progrès de l'intégration régionale.

<sup>2</sup> Cette section est basée sur le document " Política y Estrategia de Cooperación Internacional Chilena para el Desarrollo " publié par l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement – Santiago, Chili, avril 2015, (AGCID, 2015) [en ligne] <http://fondo Chile.cl/wp-content/uploads/2016/02/POLÍTICA-Y-ESTRATEGIA-DE-COOPERACIÓN-INTERNACIONAL-CHILENA-PARA-EL-DESARROLLO.pdf>.

- e) Une gouvernance mondiale plus juste et inclusive. L'Amérique latine et les Caraïbes représentent la principale région d'action de la coopération chilienne pour le développement qui espère par ailleurs contribuer à l'intégration de celle-ci par une plus grande dynamique de la coopération régionale et aider la région à mieux se positionner sur le plan global dans la quête d'une gouvernance mondiale plus juste (AGCID, 2015).

## 2. Objectifs stratégiques et principaux champs de réflexion pour la période 2015-2018

Pour la période 2015-2018, la coopération chilienne poursuit, les trois objectifs suivants :

- a) Faire avancer le développement inclusif et durable.
- b) Renforcer les associations pour le développement commun.
- c) Consolider le Système de coopération internationale pour le développement<sup>3</sup>.

Elle définit comme champs d'action pour le premier objectif : le renforcement de la démocratie et le développement durable ; l'appui à des projets visant le développement et la justice sociale, ainsi qu'à l'inclusion des personnes les plus vulnérables (les enfants, les indigènes, les femmes, les minorités sexuelles vulnérables, les personnes du troisième âge et les migrants entre autres), et à la réduction de l'inégalité. Elle vise également à contribuer au développement agricole, à la sécurité alimentaire, la sauvegarde de l'environnement les ressources naturelles et l'énergie ; le développement territorial et local, la prévention de désastres naturels et le renforcement de la coopération économique pour le développement (AGCID, 2015).

Pour ce qui a trait au second objectif, il s'agit de consolider les espaces des associations de coopération existantes entre les divers acteurs de la région pour contribuer à la réduction des disparités et des écarts de développement dans la région. On stimule ainsi la concertation et le rapprochement de positions communes dans les espaces multilatéraux.

Dans ce cadre, les champs d'action prioritaire sont donc (AGCID, 2015) :

- a) Le développement inclusif et durable axé sur la réduction des disparités structurelles et des vulnérabilités, par des accords flexibles entre les acteurs et l'ouverture d'esprit au travail avec d'autres acteurs qui y participent, tenant compte de leur diversité et du rôle et des trajectoires de la société civile.

<sup>3</sup> Pour une analyse détaillée des critères et des éléments essentiels de ces objectifs, voir le document : *Política y Estrategia, op. cit.* (AGCID, p. 25).

- b) Le leadership partagé et complémentaire qui assume le caractère horizontal et complémentaire de la coopération et travaille en associations inclusives pour des objectifs de développement stratégiques communs.
- c) L'emphase sur les résultats de développement.
- d) Le développement de la formation en Amérique latine pour l'amélioration des capacités ainsi que la qualité des fonctionnaires publics.
- e) La projection de la coopération chilienne vers les pays d'Afrique et d'Asie.

Actuellement, l'évolution du rôle de la coopération internationale dans le pays a rendu possible la participation de plusieurs acteurs tels que : la société civile, le secteur académique, les gouvernements régionaux et municipaux ainsi que le secteur privé. Cela englobe beaucoup plus que les seuls agents nationaux des institutions publiques de l'Etat. D'où là la nécessité de renforcer la coordination et les synergies entre les différents acteurs, leurs activités, d'identifier les complémentarités et de stimuler les canaux d'information entre eux.

Deux champs de travail sont établis dans ce sens : un premier concernant le renforcement de l'agence de coopération internationale en tant qu'institution de coopération pour le développement, et un deuxième qui concerne la conformation d'un système national d'information sur la coopération fonctionnant sur la base des initiatives suivantes :

- a) Le renforcement de la complémentarité entre les différents agents nationaux de coopération pour le développement. Ceux-ci peuvent ainsi mieux coordonner leurs actions.
- b) L'amélioration de la gestion d'information en assurant l'actualisation de l'information, sa pertinence et des priorités définies selon les besoins des institutions.
- c) La consolidation du Conseil de la société civile de l'AGCI<sup>4</sup> en vue d'affronter conjointement les défis que pose dans l'actualité la coopération internationale pour le développement.

Enfin et pour souligner sa vocation pour le développement, l'AGCI a changé son nom pour s'appeler à compter du début de l'année 2015 : Agence chilienne de coopération internationale pour le développement (AGCID).

<sup>4</sup> Le 6 février 2011, la Loi N° 20.500 fut adoptée, elle porte sur " les Associations et la participation citoyenne dans l'administration publique " et elle établit que les organismes étatiques devront mettre en place des Conseils de la société civile, à caractère consultatif, pour assurer la participation citoyenne dans l'administration publique.

### 3. Modalités et instruments de la coopération chilienne Sud-Sud

La coopération chilienne Sud-Sud se base sur l'échange d'expériences et le transfert de connaissances. Ce n'est pas une coopération d'ordre financier. Elle a pour objectif de contribuer, dans les espaces de politique publique où le Chili a une expérience notoire, à créer des capacités sur le plan institutionnel et humain. Il s'agit par conséquent essentiellement d'une coopération entre gouvernements. Elle s'établit sur la base d'un accord mutuel entre les parties selon les nécessités préalablement établies du partenaire-bénéficiaire.

Cependant, en raison de la spécificité de la réalité haïtienne sur le plan institutionnel et de l'inexistence dans ce pays d'un interlocuteur unique dans le domaine de la coopération internationale, il a fallu modifier les modalités et les instruments d'action de la CSS chilienne. On est revenu à l'utilisation dans ce pays de la modalité bi-multilatérale par le transfert de fonds chiliens aux organismes multilatéraux présents, tel que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Le Chili a ainsi versé directement des fonds pour la construction d'infrastructures, et initié la modalité d'association publique-privée pour l'exécution de projets.

Ces principes concordent avec les règles qui guident la CSS en Amérique latine et les Caraïbes [voir : ONU (1978) et SEGIB (2009)]. Ces règles sont le renforcement mutuel des capacités (des pays), la réciprocité, l'horizontalité, la solidarité, la responsabilité partagée. Tout cela se fonde, de plus, sur la non-ingérence des pays coopérants dans les affaires des autres Etats, l'égalité entre les partenaires et le respect des priorités nationales pour le développement. Ces principes ont été totalement respectés par la CSS du Chili en Haïti.

Le Chili concentre principalement son action de CSS en de l'Amérique latine et les Caraïbes, tout particulièrement dans les pays ayant un moindre niveau de développement que le sien.

#### *a) Modalités et instruments*

La coopération chilienne soutient l'association pour le développement, qui peut adopter divers types de modalités et engager plusieurs acteurs, tout en sachant cependant que sa principale caractéristique doit être l'horizontalité dans une relation de collaboration mutuelle. Par ailleurs les modalités diffèrent selon les agents qui participent dans la coopération, les objectifs visés ainsi que les activités spécifiques que l'on développe. La CSS chilienne comporte plusieurs modalités parmi lesquelles :

- a) La coopération bilatérale Sud-Sud que le Chili a développée avec d'autres pays en voie de développement. Cette forme de coopération peut considérer la participation de plusieurs acteurs du Système national de coopération internationale (le secteur académique, la société civile, le secteur privé et le gouvernement).
- b) La coopération triangulaire Sud-Sud dans laquelle le Chili s'associe à au moins deux partenaires qui réalisent divers types d'apports (techniques, financiers ou autres) et qui se répartissent les tâches en vue de bien assurer le développement du projet ou du programme.
- c) La coopération décentralisée que l'AGCID développe en appui aux régions du pays. Ceci au moyen du renforcement des institutions régionales et locales qui s'occupent des questions de coopération internationale et d'appui au développement de projets à caractère décentralisé avec des pays étrangers dont le niveau de développement est similaire. Une attention spéciale a été mise sur la coopération frontalière avec l'Argentine.

La politique chilienne de coopération internationale inclut la formation et la mise à niveau, au Chili, de cadres étrangers, particulièrement de fonctionnaires publics, de techniciens et professionnels latino-américains et caribéens. Elle s'occupe aussi du transfert de connaissances par l'assistance technique et l'envoi à l'extérieur de conseillers chiliens à titre de volontaires.

#### **4. Financement**

Concernant les ressources financières, pour augmenter la capacité de la CSS il faut mentionner la création de plusieurs fonds conjoints de coopération comme nouveaux mécanismes de financement et de gestion de la coopération. Ce sont en particulier le Fonds Commun Chili-Mexique, le Fonds mixte Chili-Espagne, le Fonds de l'Alliance du Pacifique et le Fonds franco-chilien qui appuient la coopération décentralisée. Tous ces fonds sont actuellement gérés par l'AGCID. Il existe aussi, de plus, le Fonds chilien contre la pauvreté et la faim que gère le PNUD et que la CSS soutient à cette fin en finançant des projets présentés par des organisations de la société civile et des institutions publiques chiliennes, ou des organismes de Nations Unies opérant dans le pays. Enfin, un certain appui est prévu pour répondre de manière satisfaisante à des demandes d'aide humanitaire.

La CSS du Chili dispose de plusieurs sources de financement, en premier lieu, celle qui émane du budget national et qui représente un apport annuel de près de dix millions de dollars. Il faut ajouter à ce montant la part annuelle de cinq millions de dollars que reçoit le Fonds pour la lutte contre la pauvreté et la faim. Et une autre de trois millions de dollars qui provient des apports des pays partenaires au Fonds commun (ou mixte) de coopération. Il convient de

signaler par ailleurs encore que non comptabilisés, le montant que plusieurs agences (des ministères sectoriels, le secteur académique, la société civile, etc.) accordent dans ce même but ainsi que le versement de tierces personnes sous diverses modalités (triangulaire, concessionnelle, entre autres). Pour la période 2010-2015, la coopération avec Haïti a représenté annuellement, tenant compte de la contribution des différents participants, un débours de deux millions de dollars, soit près de 10% du budget total de la coopération chilienne.

## **B. Caractéristiques et bilan de la coopération chilienne pour le développement avec Haïti**

### **1. Origines de la coopération internationale chilienne en Haïti**

La coopération chilienne avec Haïti remonte à 1984 à l'occasion de la signature d'un Accord de coopération scientifique signé par les deux Gouvernements au mois d'octobre 1984 et publié en août 1989 :

Animés par la volonté de renforcer les liens traditionnels d'amitié existant entre les deux pays ; Considérant leur intérêt commun à stimuler la recherche scientifique et promouvoir le développement des relations entre les deux pays ; Conscients du fait que le renforcement de la coopération scientifique et technique contribuera à une meilleure exploitation des ressources humaines et matérielles au bénéfice du bien être des deux peuples ; Ont décidé de célébrer le présent Accord.

La coopération scientifique et technique entre les deux pays pourra accorder :

- a) D'exécuter ensemble de manière coordonnée des activités de recherche, des projets et des expérimentations technique et scientifique pouvant contribuer au développement intégral des deux pays.
- b) De créer des Instituts de recherche et des Centres de perfectionnement et d'expérimentation.
- c) D'organiser des séminaires et des conférences.
- d) D'attribuer des bourses d'études et de spécialisation.
- e) D'échanger des informations et de la documentation.
- f) D'échanger des professeurs, des experts et des techniciens pour profiter des services d'enseignement, de consultation et d'assistance relative à des programmes et projets spécifiques.
- g) D'envoyer et d'échanger des équipes et du matériel.
- h) Réaliser toute autre action pouvant convenir aux Parties contractantes.

Les parties contractantes peuvent d'un commun accord solliciter l'assistance technique et financière des organismes régionaux et internationaux pour l'exécution de projets et programmes qui sont adoptés dans le cadre du présent accord (Décret adopté le 24 août 1989, il établit l'Accord de base de coopération scientifique et technique signé le 24 octobre 1984 entre les Gouvernements du Chili et d'Haïti. Bibliothèque du Congrès national du Chili, législation chilienne [en ligne] <https://www.leychile.cl/N?i=14760&f=1989-11-04&p=>).

Ce n'est qu'à la fin des années 1990, après que le Chili eût comblé ses propres lacunes, que le " Programme Spécial Haïti 1998-2000 " a été établi. Ce programme a été approuvé par le Gouvernement d'Haïti par un " Aide-Mémoire " auquel ont souscrit, le 17 juillet 1998, le président de la Commission présidentielle pour la croissance et la modernisation, Jean Edouard Baker, et la coordonnatrice du Programme technique avec Haïti de l'AGCID, Margarita Gutiérrez. Il prévoit des activités au niveau du secteur de la santé, du logement social et du secteur productif, en particulier pour le renforcement du Centre de facilitation des investissements (CFI) d'Haïti ainsi que de la formation professionnelle par un appui à la création de centres de formation professionnelle et de formateurs. Des ONG principalement liés à l'Église catholique contribuent à partir du début des années 2000 au développement des initiatives locales au travers des municipalités ou des organisations de la société civile.

En 2006 la relation de coopération avec Haïti se renforce. Ceci a été entrepris sur demande du Gouvernement haïtien pour appuyer le développement de politiques publiques liées en particulier à l'éducation de base, vu que le Chili avait eu une expérience réussie dans le domaine de politiques tournées vers l'enfance, comme la politique " Le Chili grandit avec toi ". Ceci s'est matérialisé en 2008 par la signature d'un accord de coopération entre l'AGCID et le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle d'Haïti.

En 2012, après le tremblement de terre de 2010, la coopération reprend dans le domaine des politiques du logement, prenant en compte le contexte de la politique de reconstruction dans les deux pays. Elle a pour base la Convention de coopération de 1984, puis le Mémoire d'entente que le Ministre Pierre-Richard Casimir, Ministre des affaires étrangères d'Haïti et le Ministre du logement et de l'urbanisme du Chili, Rodrigo Pérez Mackenna, avaient signé pour collaborer à la définition, en Haïti, d'une politique du logement entre autres initiatives associées. Le document se fixe pour objectif principal d'appuyer le développement de l'institutionnalisation du logement en Haïti par la définition principalement d'une " Politique nationale du logement et de l'habitat " dans le pays. L'exécution de cet accord sera réalisé conjointement par le Ministère chilien du logement et de l'urbanisme (MINVU) et l'Unité de construction du logements et de bâtiments publics (UCLBP) de la République d'Haïti.

## 2. Caractéristiques principales de la Coopération chilienne en Haïti

### a) *Caractéristiques générales*

Les activités de coopération réalisées par le Chili ont été diverses dès le début et jusqu'à la fin de la décennie 1990, en ce qui concerne aussi bien les moyens employés que les acteurs impliqués. Cependant, s'il est vrai que la coopération a eu un caractère intergouvernemental et a répondu aux principes qui régissent la CSS chilienne, il convient aussi de souligner la présence de plusieurs organisations de la société civile. Au début ces organisations n'étaient pas liées au programme de coopération, elles le sont aujourd'hui de plus en plus. Cette évolution s'explique en grande partie par le fait que le Gouvernement chilien (la chancellerie comme l'AGCID) a reconnu l'importance de la société civile pour le développement de certains projets et l'importante valeur ajoutée de certaines organisations dans la réalisation de projets qui ont été initialement élaborés seulement par des agences des deux gouvernements<sup>5</sup>. On peut, de plus, constater la volonté des acteurs d'atteindre une plus grande cohérence dans l'exécution des projets ayant des objectifs communs en " unissant leurs efforts ". Ainsi récemment, comme on le verra dans l'étude de cas, on a observé pour la première fois dans un même projet la participation d'une organisation de la société civile, du secteur académique, du secteur privé et du gouvernement.

La coopération chilienne avec Haïti se base sur le transfert de connaissances et l'échange d'expériences liées à la nature et à l'exécution des politiques publiques et au renforcement des institutions. Il s'agit en ce sens d'une coopération qui s'aligne sur les priorités du gouvernement et qui s'efforce, sur la base d'un travail conjoint avec les contreparties haïtiennes autour de l'élaboration et l'exécution de chaque projet, d'assurer sa réalisation de façon à garantir les résultats espérés par les parties.

Dans le cas d'Haïti la modalité de coopération bi-multilatérale a été employée ; elle consiste à accorder des fonds concessionnels à un organisme multilatéral (PNUD, OPS) responsable de la gestion ou l'exécution d'un projet déterminé.

La coopération chilienne avec Haïti a contribué à la formation de ressources humaines par l'octroi de bourses d'études de maîtrise de deux ans à des professionnels ou fonctionnaires présentés par le Ministère de la planification et de la coopération externe pour se spécialiser, au Chili, dans des champs particuliers de développement. Elle a ainsi appuyé le perfectionnement

<sup>5</sup> La valeur ajoutée des organisations de la société civile est liée, dans plusieurs cas, aux connaissances et à l'expérience développée sur le terrain grâce au travail avec la société civile des pays partenaires qui bénéficient d'une coopération qui complète les connaissances d'autres acteurs comme les fonctionnaires et les universitaires.

de policiers avec le programme du Ministère chilien de la défense qui octroie des bourses pour un séjour de trois à six mois au Chili.

Fidèle aux principes qui régissent la CSS, qui sont la réciprocité, le bénéfice commun, la solidarité et l'horizontalité dans l'établissement des relations (ONU, 1978 ; SEGOB. 2009) et l'application par conséquent des principes de la Déclaration de Paris<sup>6</sup>, la coopération gouvernementale chilienne a toujours eu comme interlocuteur des organismes sectoriels du gouvernement à condition que les projets réalisés fassent partie des priorités d'Haïti. Sur cette base, les responsables de la coopération chilienne ont entrepris d'établir une relation de travail plus rationnelle avec le bureau chilien du Ministère de la planification et de la coopération. Mais cela s'est fait de manière protocolaire et formelle, rendant difficile le travail commun.

### *b) Secteurs et champs d'action*

Ainsi, selon ce qui précède, la coopération chilienne avec Haïti s'est surtout centrée sur : l'éducation, le développement agricole durable, le logement, la gestion et l'évaluation des investissements et enfin la santé.

#### *i. L'Education : les niveaux préscolaires et scolaires*

Pourquoi le secteur de l'éducation ? Parce que, premièrement, le Gouvernement haïtien l'avait demandé, et, deuxièmement, en raison du fait que, comme la population chilienne, la population haïtienne perçoit l'éducation comme le principal moyen de sortir de la pauvreté, et lui attribue une très haute importance. La demande spécifique consistait à appuyer le développement d'une politique publique de développement intégral des enfants de moins de six ans puisqu'il n'en n'existait pas à cette période (2007-2008). Il existait seulement, de manière inégale sur tout le territoire national, des centres privés d'éducation préscolaire ; durant la même période, suite à la création du programme " Chile crece contigo " (" le Chili grandit avec toi ") et grâce à une expérience de près de 40 ans dans le domaine d'attention à la petite enfance, le système de protection de l'enfance au Chili était en train de se développer.

De nouvelles opportunités se présentèrent à la suite de cette expérience commune au niveau de la petite enfance. Cette fois il s'agissait d'appuyer l'éducation scolaire par le biais d'une participation à l'augmentation de l'infrastructure scolaire et au développement des processus éducatifs. L'éducation, particulièrement l'éducation préscolaire et scolaire, s'est ainsi transformée en l'un des principaux secteurs de la coopération avec Haïti. L'éducation et le développement humain et social forment aujourd'hui l'un des principaux champs de priorité du calendrier d'action établi pour l'année 2030

<sup>6</sup> Les principes énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide sont les suivants : appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle.

dans le Plan stratégique de développement que le Gouvernement haïtien a défini en 2012. Il faut de plus mentionner que le Plan opérationnel 2010-2015, visant à refonder le système d'éducation du pays, reconsidère l'éducation préscolaire et scolaire.

Actuellement trois projets sont en cours dans ce domaine. Ils sont centrés sur la communauté scolaire et comprennent un appui en infrastructure, à la formation et une assistance technique. Ils impliquent diverses modalités et de nombreux acteurs : le gouvernement, des ONG, le secteur privé et le secteur académique (voir tableau III.1).

*ii. Développement agricole durable : agriculture paysanne familiale*

Le domaine du développement durable de la famille paysanne constitue, dans le cadre du programme de coopération chilienne du Ministère de l'agriculture, un champ traditionnel d'intervention. De nombreux projets liés à l'éradication de la pauvreté rurale par l'autosuffisance alimentaire durable ont été ainsi développés. Des organisations de la société civile et des entités gouvernementales ont pris part à leur réalisation. Il a été fait appel aussi bien au mode de coopération bilatérale qu'au mode triangulaire. Trois projets ont été développés dans ce cadre, tous centrés sur l'agriculture paysanne familiale.

*iii. Logement*

Comme l'indiquent les documents souscrits par les parties, l'intérêt de renforcer, dans ce champ, de manière conjointe, le développement des politiques publiques existe depuis plus de dix ans ; il faut souligner cependant que le développement systématique, en Haïti, de la collaboration à cet égard remonte seulement à 2011. Cette année-là le Gouvernement haïtien a officiellement demandé au Gouvernement chilien d'intégrer un expert (national) dans l'équipe en vue de participer à l'établissement et la définition pour le pays d'une nouvelle politique nationale du logement. Ce fut fait en mars 2012. Le projet pilote " Sites et services " a été inauguré dans le cadre de l'accord passé en 2013 entre le MINVU et le Ministère des relations extérieures d'Haïti et dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale d'habitat et du logement en Haïti.

*iv. Gestion et évaluation des investissements*

Le renforcement de l'administration des politiques publiques est traditionnellement un champ (d'opération) de la coopération chilienne en Amérique latine et les Caraïbes, particulièrement l'espace de l'administration fiscale (service d'impôts internes), des politiques sociales, de la sécurité alimentaire (le service agricole et l'élevage), et du système d'évaluation des

**Tableau III.1**  
**Coopération chilienne en Haïti, 2010-2015**  
*(En dollars)*

Projets et programmes	2006-2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010-2015	Total
<b>A. Éducation</b>									
Centres de petite enfance	599 037	281 548	6 317	86 437	196 835	175 588	83 333	830 058	1 429 095
Ecole " République du Chili"	---	---	---	---	260 331	1 272 517	1 272 517	2 805 365	2 805 365 <sup>b</sup>
Football plus Haïti : renforcer la communication scolaire							85 700	85 700	85 700
<b>B. Formation des ressources humaines</b>									
Bourses de maîtrise <sup>b</sup>	625 000	325 000	425 000	375 000	325 000	275 000	250 000	1 975 000	2 600 000
Bourses d'études pour la formation de la police <sup>c</sup>	2 465 000	---	986 000	665 650	838 100	419 050	320 450	3 229 250	5 694 250
<b>Sous total éducation et ressources humaines</b>	3 689 037	606 548	1 417 317	1 127 087	1 620 266	2 142 155	2 012 000	8 925 373	12 614 410
<b>C. Santé</b>									
OPS-vaccination contre le choléra	---	---	---	---	---	---	300 000	300 000	300 000
Fonds Chili-Mexique : amélioration de l'accès et la qualité des médicaments							500 000	500 000	500 000
<b>Sous-total santé</b>							800 000	800 000	800 000

Projets et programmes	2006-2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010-2015	Total
<b>D. Logement</b>									
Politique du logement, sites et services	---	---	---	---	---	---	2 000 000	2 000 000	2 000 000
<i>Sous-total logement</i>	---	---	---	---	---	---	2 000 000	2 000 000	2 000 000
<b>E. Agriculture durable</b>									
Développement rural durable	210 000	---	---	---	---	---	Achevé	---	210 000
Employabilité des jeunes - Imagine Avni Nou Ansam	---	---	---	---	---	50 000	100 000	150 000	150 000
Jardins communautaires (ONG)	---	---	---	---	---	---	63 872	63 872	63 872
<i>Sous-total agriculture</i>	210 000	---	---	---	---	50 000	163 872	213 872	423 872
<b>F. Gestion des investissements</b>									
Évaluation des investissements publics	---	---	---	---	---	30 000	30 000	60 000	60 000
<i>Sous-total gestion des investissements</i>	---	---	---	---	---	30 000	30 000	60 000	60 000
<b>Total</b>	3 899 037	---	---	---	---	---	---	11 999 245	15 898 282

**Source :** Élaboration propre à partir des données de l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement (AGCID). Taux de change : 600 pesos chiliens pour un dollar américain (valeur moyenne au cours des cinq dernières années).

<sup>a</sup> Ce chiffre correspond au coût total du projet

<sup>b</sup> 18 boursiers au total, dont trois ont commencé leurs études en 1998, 1999 et 2000, respectivement. Le coût annuel par boursier était de 25 000 dollars. Le nombre total de boursiers pour la période 2010-2015 était de 40.

<sup>c</sup> Période 1996-2009 : 117 bourses, d'un montant de 24 650 USD par personne. Période 2010-2015, 131 bourses. Total : 248 boursiers.

investissements publics ou de l'administration budgétaire (Ministère des finances). La formation au Chili se combine généralement avec le transfert de connaissances par l'envoi d'experts chiliens. Haïti n'a pas été une exception, et sur demande du gouvernement le travail s'est orienté au renforcement des capacités de gestion et d'évaluation des investissements publics du Ministère de l'économie et des finances et du Ministère de la planification et de la coopération externe. A cet effet des fonctionnaires haïtiens ont reçu une formation au Chili et des experts chiliens du Ministère du développement social ont séjourné en Haïti. Cette initiative a été réalisée conjointement avec l'Agence américaine pour le développement (USAID) dans le cadre du projet trilatéral : Chili-Etats Unis-Haïti.

#### *v. Santé*

Le secteur de la santé fait partie de façon complémentaire de plusieurs projets de développement de la coopération chilienne en Haïti. Le projet pilote des centres de la petite enfance à Aquin et à Vieux Bourg en constitue un exemple. Il a été établi suivant une perspective intégrale et multisectorielle, et a consisté dans la définition d'une diète alimentaire équilibrée pour les enfants, l'évaluation de leur niveau de nutrition et l'incorporation systématique de certains produits de la zone en appui à la diète. Ceci s'est manifesté vers la fin du projet par un accord entre les centres d'éducation de la petite enfance et l'hôpital d'Aquin qui s'est occupé du suivi de la santé des enfants et de leur niveau nutritionnel.

Durant la période post-tremblement de terre, les actions réalisées dans ce champ consistèrent à appuyer des initiatives ponctuelles, ou des projets réalisés par des organismes multilatéraux en Haïti, particulièrement l'OPS. Un exemple en est le don de 300 000 dollars du Ministère chilien de la Santé ; cette somme était destinée à couvrir une partie du coût de la campagne de vaccination contre le choléra et les activités associées à l'amélioration de l'accès de l'eau et l'assainissement. Ou encore, le don de 500 000 dollars qui a été fait à l'OPS par le Fonds conjoint de coopération Chili-Mexique pour le développement d'un projet de renforcement de l'attention médicale à la population dans six institutions du système public haïtien de santé, par l'accès et l'usage rationnel de médicaments de qualité.

#### *c) Les principaux projets par secteur et montants investis*

On présente dans cette section les principaux projets qui ont été développés durant la période 2006-2015. Cette période a été choisie parce que c'est pendant ces années que le programme de collaboration avec Haïti est mis en place avec divers projets de moyen terme. Les projets réalisés par la coopération chilienne font l'objet d'un suivi plus systématique. On compte, en plus de

deux programmes de formation et de spécialisation de ressources humaines<sup>7</sup>, dix projets ou actions de coopération<sup>8</sup>. Trois de ces projets sont terminés, et un quatrième a été soumis au Gouvernement haïtien en avril 2016. Six autres projets sont en cours d'exécution, deux d'entre eux sont exécutés par les ONG " Football Más " et la " Casa del Señor " et sont financés par le Fonds chilien contre la faim et la pauvreté que gère le PNUD au Chili.

Pendant la période 2006-2015, un montant total de 15 898 282 dollars a été investi conjointement par le Chili et les pays faisant partie du système de coopération trilatérale avec Haïti. En revanche, comme observé dans le tableau III.1, ce montant s'élevait à 3 899 037 dollars avant le tremblement de terre. Il a donc triplé après, en passant à un total de 11 999 245 dollars pendant la période 2010-2015.

Comme on peut l'observer, les secteurs de l'éducation scolaire et de la formation de ressources humaines ont reçu de loin la part la plus importante du fonds de la coopération chilienne avec Haïti, avec un investissement total de 12 614 410 dollars pour la période 2006-2015. L'on observe ensuite que, selon le montant qui y a été investi, le secteur du logement vient tout de suite après. Il faut ajouter que le Chili a versé deux millions sur le montant total indiqué et la partie haïtienne a investi 3 290 795 dollars dans la réalisation de ce projet. Ce montant inclut, entre autres choses, les dépenses pour l'élaboration de la Politique nationale du logement en Haïti et le renforcement des institutions.

Le graphique III.1 ci-après permet d'observer la distribution des montants investis par la coopération chilienne et ses partenaires par champ d'action.

### 3. Principaux résultats obtenus à court, à moyen et à long terme

#### a) Dans le secteur de l'Éducation

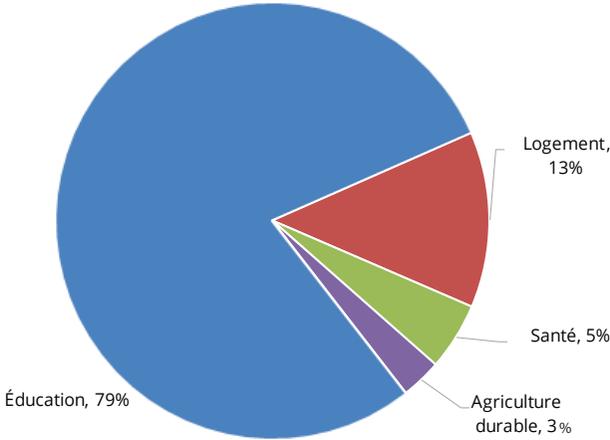
Le secteur de l'éducation a toujours été un secteur prioritaire pour les différents Gouvernements haïtiens ; il l'est devenu beaucoup plus après le tremblement de terre. L'actuel ministre de l'Éducation et de la formation professionnelle, M. Nesmy Manigat, a réalisé un important diagnostic<sup>9</sup>. Il existe encore au

<sup>7</sup> Ces deux programmes sont ceux de la formation supérieure au Chili qui est financé par des bourses d'études de maîtrise, et le programme de courte durée visant à former et mettre à niveau des policiers chargés de la sécurité des citoyens.

<sup>8</sup> Contrairement aux projets —dont les objectifs, développements et résultats sont attendus à long terme, et impliquent plusieurs modalités et de nombreux instruments d'action—, les activités de coopération sont des activités ponctuelles. Elles portent sur des thèmes spécifiques qui n'impliquent pas toujours des transferts de connaissance. Par exemple, l'apport de 500 000 dollars du Fonds conjoint de coopération Chili-Mexique au programme de l'OPS en Haïti.

<sup>9</sup> Voir le document " Vers la refondation du système éducatif Haïtien. Plan opérationnel 2010-2015. Recommandations du Groupe de travail sur l'éducation et la formation " . Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle (MENFP, 2011). Port-au-Prince, Haïti [en ligne] <https://ifadem.org/sites/default/files/divers/Planrefondation-Haiti.pdf>.

**Graphique III.1**  
**Chili : coopération en Haïti par champ d'action, 2006-2015**  
*(En pourcentages)*



**Source :** Préparation de l'auteur à partir des données de l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement (AGCID).

niveau du système éducatif un grand défi bien que le taux de scolarisation de l'éducation de base ait enregistré de grandes avancées en passant de 47% en 1993 à 88% en 2011. Seuls 25% des adolescents fréquentent l'école secondaire. Selon le gouvernement, le principal facteur qui explique la désertion scolaire concerne le coût de l'éducation qui est en grande partie contrôlée par le secteur privé mais aussi les faillites dans la formation des enseignants. Ainsi, les grands axes qui définissent en Haïti les priorités de l'actuelle politique d'éducation sont la scolarisation universelle, l'amélioration de la qualité et la formation des enseignants<sup>10</sup>.

La scolarisation universelle inclut aussi la formation préscolaire. La politique actuelle du Gouvernement haïtien est d'accorder une attention spéciale aux enfants de quatre à cinq ans (environ 540 000) en rendant disponibles deux salles de classe pour le niveau préscolaire dans les écoles d'éducation primaire. Compte tenu de ce contexte, la coopération chilienne en Haïti s'est développée autour de trois champs connexes, soit l'appui à l'éducation préscolaire, le renforcement de l'infrastructure et la formation de ressources humaines. Deux de ces initiatives sont analysées en détail comme étude de cas dans la section qui suit.

<sup>10</sup> Entrevue au ministre Manigat, réalisée par Cristina Lazo, à Port au Prince, le 17 novembre 2015.

*La formation et la mise à niveau des ressources humaines*

La formation et la mise à niveau des ressources humaines représentent un instrument du plan d'action que la coopération chilienne emploie habituellement et qui n'a pas été absent de la coopération chilienne en Haïti. C'est ainsi que de 1998 à aujourd'hui le Gouvernement chilien a accordé, par l'intermédiaire de l'Agence de coopération internationale pour le développement 63 bourses d'études niveau maîtrise<sup>11</sup> dans les universités chiliennes. Ces bourses ont été accordées principalement pour des études en développement rural et de production animale (17), en gestion et politiques publiques (10), sciences, et ingénierie alimentaire (10) et gestion éducative (7). Durant les cinq dernières années le Gouvernement chilien a accordé six à neuf nouvelles bourses d'études par an.

Par ailleurs, depuis 1996 le Gouvernement chilien a accordé par l'intermédiaire du Ministère de la défense 248 bourses de perfectionnement de policiers au Chili à la demande des différents gouvernements qui se sont succédés en Haïti, pour des périodes allant de trois à six mois. Le nombre de ces bourses a augmenté de manière significative en 2007<sup>12</sup> suite à un accord de cofinancement passé entre l'AGCID et la Subsecretaría de Carabineros qui est aujourd'hui une Division institutionnellement rattachée au Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique au Chili.

Il faut aussi mentionner la décision du Gouvernement chilien d'appuyer des organisations de la société civile par la création d'une ligne de crédit destinée à financer des projets de la CSS exécutés par des organisations faisant partie du Fonds chilien contre la Faim et la pauvreté que gère le PNUD au Chili. Le projet " Talleres de Fútbol Más Haïti " en constitue un exemple, il tend à renforcer la communauté scolaire et créer des opportunités par l'intermédiaire du sport. Il est exécuté par l'organisation Fútbol Más et avalisé par le Ministère du sport d'Haïti.

*b) Dans le secteur de l'agriculture durable*

La population haïtienne est essentiellement jeune. Sur un total de 10,9 millions 42,3%, soit 4,6 millions d'habitants (IHSI-CELA, 2015)<sup>13</sup> ont moins de 18 ans. 4,9 millions de personnes sont économiquement actives (IHSI-CELA, 2015)<sup>14</sup>. Le taux élevé de chômage dans la population jeune montre qu'il est nécessaire de développer des programmes de formation et d'insertion des jeunes sur le marché du travail pour les mettre techniquement à niveau, et faciliter la constitution de nouvelles formes d'organisation.

<sup>11</sup> Un nombre de 45 bourses a été octroyé durant la période 2010-2016 pour étudier au Chili.

<sup>12</sup> 17 bourses ont été octroyées durant la période 1996-2006, et 231 en 2007-2015.

<sup>13</sup> Voir [en ligne] [http://www.ihsi.ht/pdf/projection/Estimat\\_PopTotal\\_18ans\\_Menag2015.pdf](http://www.ihsi.ht/pdf/projection/Estimat_PopTotal_18ans_Menag2015.pdf).

<sup>14</sup> *Ibidem*.

Conformément à ce qui précède, durant les huit dernières années le programme de coopération chilienne a tenté de contribuer avec trois projets à la constitution de communautés agricoles dans des zones d'extrême pauvreté en vue de développer une agriculture de subsistance et autosuffisante. Il a entrepris plus récemment des initiatives de transformation de produits agricoles et créatrices de microentreprises dans le but de contribuer à la lutte contre la pauvreté et d'intensifier l'insertion de la population paysanne sur le marché du travail.

Le premier projet remonte à l'année 2006 ; il concernait le développement local et la production d'aliments dans la zone nord du pays (Cap Haïtien). Il visait à optimiser une stratégie de production alimentaire de subsistance et avancer vers une économie paysanne plus développée. Ce projet a été développé en collaboration avec une ONG haïtienne, Veterimed, et a eu pour objectif de réactiver la production agricole familiale dans les zones rurales de Limonade (située au nord du pays) en améliorant substantiellement l'alimentation de subsistance, ses qualités nutritives et sanitaires et en offrant de la formation aux participants à partir d'un travail réalisé directement avec les familles paysannes. Pour appuyer le développement rural durable en Haïti le programme a formé 59 professionnels et 19 techniciens agricoles. 39 institutions haïtiennes ont participé dans cette activité, qui compte 1500 bénéficiaires indirects. Le Chili a pris part également, à Kenscoff, à un projet de développement rural conjointement avec une coopérative agricole qui regroupe des familles rurales haïtiennes.

En 2008, par suite de l'installation de parcelles sous la supervision d'assesseurs chiliens et avec la collaboration d'un technicien chilien en agriculture organique financé par la FAO, le travail sur le terrain s'est amélioré. Le Centre d'éducation et de technologie (CET) a collaboré dans ce nouveau projet sous la supervision de l'Institut de développement agricole (INDAP) du Chili. Ces projets ont été achevés vers la fin de l'année 2009, et la phase qui devait démarrer en 2010 avait pour but d'appuyer, par un modèle de formation et de transfert des techniques réalisées pendant les années antérieures, la reconstruction des systèmes agricoles existant dans le pays, tout en élargissant le programme de formation à 160 techniciens agricoles et en créant un fonds d'appui à de petits projets. Cette situation a été interrompue en 2010 par le tremblement de terre.

Il faut mentionner dans ce même cadre le projet Imagine Avni Nou Ansanm (" Imaginons notre avenir ensemble ") qui a été développé conjointement avec le programme de Coopération internationale allemande (GIZ) et le Fonds de solidarité et d'investissement chilien (FOSIS). Ce projet avait pour but de développer les capacités techniques, théoriques et pratiques, des jeunes des zones marginales rurales en vue d'encourager des expériences de micro-

entreprenariat, et création d'emplois dans les secteurs de l'environnement et de la transformation de produits agricoles. On a cherché ainsi à stimuler des pratiques de production-transformation et de commercialisation agricole adaptées à l'environnement. Pour cela, au niveau de la formation technique, des opportunités sont offertes à un groupe de 20 à 30 jeunes, de 50 familles se trouvant dans des zones rurales marginales. Par ailleurs, il s'agissait de constituer un groupe de 6 à 15 formateurs en matière de développement de microentreprises agricoles et d'emplois durables et respectueux de l'environnement.

L'aspect important de cette initiative est qu'elle s'est déroulée dans la localité de Brodequin, non loin d'Aquin où le projet de développement de l'éducation préscolaire a été développé dans le but de contribuer au développement intégral des enfants. Tout comme le développement agricole, la formation professionnelle est une priorité pour le Gouvernement haïtien.

Il faut enfin mentionner le projet Huertos Familiares Comunitarios (Jardins potagers communautaires) approuvé dans le cadre de la ligne d'action ONG du Fonds Chilien contre la Faim et la Pauvreté, et qui est géré par le Bureau du PNUD au Chili. Cette initiative a essayé d'appuyer les habitants de la Source Jean-Jacques (Département du Sud) par le transfert et l'implantation d'un modèle de production agricole durable qui devrait remplacer le modèle actuel d'agriculture de subsistance et produire des aliments de qualité comme moyen d'existence direct et source de nouveaux revenus.

### *c) Dans le domaine de la santé*

Le Chili a aussi coopéré avec Haïti dans un troisième domaine, celui de la santé, par un don financier aux initiatives ou projets menés par l'OPS dans ce pays.

Une première initiative correspond à un don de 300 000 dollars, en mai 2015, du Ministère de la santé de la République du Chili à l'OPS en Haïti en vue de couvrir une partie du coût de la campagne de vaccination contre le choléra et d'appuyer des activités liées à l'accès à l'eau et à l'assainissement public<sup>15</sup>.

Une deuxième initiative concerne le projet Mejora dont l'objectif est de faciliter en Haïti l'accès et l'usage de médicaments de base et efficaces. Cette deuxième initiative fut prise par suite d'un don de 500 000 dollars du Fonds Mexique-Chili (250 000 dollars à parts égales) au Programa Medicamentos y

<sup>15</sup> Selon les estimations de l'OPS qui ont été publiées en septembre 2015 dans le document " Actualización Epidemiológica ", il existait à cette date 20 830 cas de choléra en Haïti. Les deux doses de vaccination nécessaires par personne atteinte coûtent 3,70 dollars. La première dose de vaccination pour les 20830 cas recensés représenterait donc une dépense totale de 77 071 dollars.

Suministros Esenciales (Programme de médicaments et d'approvisionnements essentiels, PROMESS) qui opère en Haïti depuis 1992. Cette initiative a démarré durant le second semestre de 2015 et a eu pour objectif de faciliter l'amélioration de l'attention médicale offerte à la population dans six institutions du système de santé publique d'Haïti par un meilleur accès à des médicaments efficaces et leur emploi rationnel. Parmi les objectifs principaux figuraient le renforcement des capacités de gestion et de contrôle des médicaments et l'augmentation de l'offre de médicaments disponibles dans les six institutions signalées. L'OPS s'est chargée de l'élaboration, la gestion ainsi que de l'exécution et du contrôle du projet à travers le PROMESS. Cette dernière dispose, par ailleurs, d'un magasin d'approvisionnement de médicaments de base pour toutes les six institutions publiques se trouvant sur le territoire national. Le PROMESS relève du Ministère de la santé publique et de la population et est administré par l'OPS et l'OMS. Son Comité de direction s'appuie sur une large participation d'acteurs et est présidé par le ministre haïtien de la Santé Publique.

La politique nationale de santé en Haïti promeut l'accès général à des services de santé de base qui puissent satisfaire les besoins essentiels de la population en matière de santé, affirmer la prépondérance du Ministère de la santé publique ainsi que le financement de la santé et l'emploi rationnel des ressources disponibles par l'alignement des bailleurs sur les priorités nationales et sur la base des performances et de la reddition de comptes.

L'un des principaux objectifs de cette politique est d'assurer à la population haïtienne, l'accès aux médicaments de base et leur disponibilité effective. La politique pharmaceutique nationale a pour priorité de renforcer, à travers le PROMESS, le système de distribution de médicaments destinés aux départements et institutions sanitaires. Il s'agit également d'appliquer les normes techniques et administratives requises d'un système d'approvisionnement et d'emploi des médicaments, et d'appuyer la formation de ressources humaines spécialisées. Enfin il est question de renforcer les systèmes de contrôle et d'information concernant les médicaments.

Le Fonds Chili-Mexique bénéficie en ce sens à six institutions dans les Départements de l'Artibonite, du Sud et de l'Ouest du pays. Ces institutions sont un hôpital départemental, trois hôpitaux communautaires bien dotés et deux centres de santé. 807 983 habitants sont directement bénéficiaires de ce système, et sont couverts par les six institutions.

#### *d) Dans le domaine du logement*

Plus de 279 000 personnes vivaient encore, en 2015, dans des installations provisoires alors que l'on estime que les besoins en matière d'habitat sont de l'ordre de 700 000 à un million de logements.

Pour avoir une meilleure idée des besoins en matière du logement et articuler les initiatives dans le domaine de la reconstruction et de la politique du logement en général, le Gouvernement haïtien a créé en 2012 l'Unité de construction du logements et de bâtiments publics (UCLBP) qui a pour mission de réguler le secteur du logement et de coordonner les actions des différents agents liés à cette activité. Elle a défini dans ce cadre, en 2013, la Politique nationale du logement. Celle-ci comporte cinq axes stratégiques d'action dont l'un concerne la construction de nouveaux logements (UCLBP, 2013)<sup>16</sup>. En accord avec le schéma de la Politique nationale du logement, les responsables haïtiens en matière du logement et d'urbanisme décidèrent de définir et de développer un programme pour lequel l'Etat donna à un groupe déterminé de familles des titres de propriété. Ils ont bénéficié, de plus, de services tels que l'accès à l'eau, à l'électricité et la gestion des déchets et d'un appui pour bien auto-construire leurs logements. Cette initiative a été appelée : " Opération sites et services " et a donné lieu en 2015, avec l'appui financier et technique du Chili, à un projet pilote de construction de sites dotés de services de base.

De plus le Gouvernement du Chili a contribué avec un montant de deux millions de dollars<sup>17</sup>, au développement d'un projet pilote de sites dotés de services. Cela s'est fait par l'intermédiaire du MINVU dans le cadre d'un accord signé en 2013 avec le Ministère des affaires étrangères d'Haïti. Ce projet est géré par le PNUD et a bénéficié de l'appui et de l'expérience du Ministère du logement. Le projet Sites et services a commencé en 2015 par le choix d'un terrain et l'établissement de critères de sélection des bénéficiaires.

#### *e) Dans le domaine de la gestion et de l'évaluation des investissements*

Le programme de coopération du Chili avec Haïti porte aussi sur un autre champ d'action. Celui-ci a trait au renforcement de l'élaboration des politiques publiques. Le projet y afférant développé conjointement avec le Ministère de la planification et de la coopération externe est centré sur le " Système d'évaluation sociale des investissements " . L'objectif du programme de coopération du Chili est de contribuer au développement et au renforcement du " Système national d'évaluation des investissements publics " , par la mise à niveau de 30 fonctionnaires du Gouvernement haïtien en matière d'analyse coût-bénéfice des projets générateurs de biens publics. Sept des fonctionnaires choisis devront faire un stage d'un mois au Chili pour étudier l'expérience du Système chilien d'investissements. Ces fonctionnaires haïtiens relèvent aussi d'autres organismes d'Etat qui s'occupent des questions macroéconomiques. Il s'agit d'un projet triangulaire relevant du Ministère des affaires sociales du Chili,

<sup>16</sup> Voir [ en ligne ] <http://uclbp.gouv.ht/download/pnlh-document-officiel-002.pdf>.

<sup>17</sup> Le montant exact est de 1 860 000 dollars, plus les dépenses effectuées par le PNUD qui s'élèvent à 140 000 dollars.

de l'USAID et du Ministère de la planification et de la coopération Externe d'Haïti.

S'il est vrai que cette initiative peut être considérée comme une activité ponctuelle de formation portant sur un thème spécifique comme l'évaluation des investissements publics, il est certain qu'elle peut se transformer, sur la base des résultats obtenus dans cette première étape et selon la décision que prendra le prochain Gouvernement haïtien à ce sujet, en une activité permanente dans le cadre d'un projet de plus longue durée.

Le bilan du programme de la coopération chilienne en Haïti permet d'observer, à travers dix projets-actions réalisés et un programme transversal de formation de ressources humaines, qu'il s'agit d'une collaboration basée sur plusieurs thèmes d'action et assez ample pour ce qui se réfère aux modalités qui ont été retenues. On retient que les actions de la coopération chilienne en Haïti ont presque triplé à partir de 2010 après le tremblement de terre. Cette augmentation est due non seulement aux fonds publics apportés mais aussi à l'apport de fonds privés. Le Chili a inauguré en Haïti plusieurs formes de coopération, notamment un partenariat public-privé pour la reconstruction, selon des normes parasismiques, de l'Ecole République du Chili ; la création, à l'initiative d'Haïti, d'un Fonds de coopération Sud-Sud ; et aussi le développement de projets d'intérêt public par l'action conjointe de plusieurs acteurs (la société civile, le gouvernement, le secteur académique et le secteur privé). On peut apprendre de ces formes de coopération. Il faut, de plus, observer ce que les organisations de la société civile ont apporté de positif à la politique de coopération du Chili. Le regard et l'apport des jeunes, des ONG, comme par exemple l'organisation " América Solidaria " (Amérique solidaire), à des projets publics de coopération les ont enrichis. Les nouvelles formes d'association développées en Haïti par la coopération chilienne durant la période 2010-2015 constituent probablement une référence pour la politique de CSS de développement dans la région. On verra dans les études de cas qui sont analysés en détail ci-dessous les leçons qui peuvent être tirées et l'importance de la façon dont on a exécuté les projets.

Il faut reconnaître, par ailleurs, qu'il a été difficile pendant ces années de transférer à la responsabilité des autorités haïtiennes certains des projets à la fin du programme chilien de coopération. Le caractère vertical des relations de travail dans les Ministères a perturbé dans beaucoup de cas les rapports entre les cadres moyens de direction et leurs Supérieures hiérarchiques. Ainsi, par exemple, à Aquin, l'information ne circule pas aisément entre le Bureau de gestion de l'éducation préscolaire (BUGEP) et le cabinet ministériel qui s'occupe du développement des Centres en charge de la petite enfance (CPE). Ces deux instances travaillent rarement ensemble. L'Ambassade du Chili a dû, en maintes occasions, jouer un rôle de médiateur entre les deux pour informer

ou solliciter une décision politique appropriée. En ce sens, dans le cadre du bilan qui est présenté il est important de reconnaître le rôle de médiateur que l'Ambassade du Chili a joué. Par conséquent, il en découle la nécessité de la renforcer dans cette fonction pour assurer une bonne connaissance des projets et pouvoir les transférer, une fois terminés, sous la responsabilité de l'autorité politique compétente. Cela tant qu'il n'existera pas en Haïti, en tant que contrepartie, une institution unique pouvant articuler la coopération non financière dont bénéficie le pays. L'expérience enseigne que cela peut être dû au fait que cette instance n'a pas été considérée de façon permanente, et que l'on devrait le considérer à l'avenir.

Dans le chapitre qui suit trois projets sont analysés. Ils ont été retenus en raison de leur pertinence, de leur spécificité ainsi que pour leurs caractéristiques et le temps mis pour les réaliser. Malgré leurs profondes différences ils partagent tous le fait que les bénéficiaires directs de chacun d'eux ont tous exprimé une grande satisfaction concernant leurs résultats.

## C. Étude de quelques cas

L'étude de cas concerne les projets suivants : Les Centres de la petite enfance à Aquin et Vieux Bourg d'Aquin, la refondation du système d'éducation d'Haïti : l'École nationale République du Chili et l'Appui à la création et au renforcement d'une nouvelle institution du logement en Haïti.

### 1. L'installation dans le Département du Sud du Centre pilote d'éducation infantile : Les Centres de la petite enfance à Aquin et au Vieux Bourg d'Aquin

Ce projet a été retenu en premier lieu parce qu'il symbolise l'histoire du programme de coopération du Chili en Haïti. Il s'agit de la première expérience qui entraîna l'installation, en Haïti, de fonctionnaires publics chiliens pour une durée d'au moins un an en vue d'apprendre, de partager et d'exécuter un projet dont le processus de réalisation a été long. Le BUGEPE du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle était convaincu, lorsque les premières séries de conversations au sujet de ce projet ont débuté en 2006-2007, qu'il était important de faire de l'éducation préscolaire le principal point de départ pour assurer le bon développement des enfants. Il faut ajouter que cela devait être abordé d'un point de vue intégral de façon à faire de l'enfance le thème central de réflexion, mettant ainsi de côté le modèle d'éducation traditionnelle qui existait jusqu'alors en Haïti. Celui-ci se caractérise par un système vertical et un traitement autoritaire de la relation professeur-élève. Le temps a confirmé ce regard du BUGEPE et de sa directrice Madame Marie Yolaine Vandal. Haïti a fait de l'éducation préscolaire une

partie fondamentale de sa stratégie de refondation du système d'éducation du pays.

### **a) Caractéristiques du projet**

#### *i) Objectifs*

Le projet a eu comme objectif principal de concevoir et réaliser un projet pilote centré sur l'enfance dans un espace territorial donné et mettant l'accent sur l'incorporation des parents et le développement communautaire (AGCI-BUGEP, 2008). Il était aussi question, compte tenu du caractère exemplaire de l'expérience, de renforcer les équipes du gouvernement afin de contribuer à la formulation d'une Politique publique pour le développement intégral de la petite enfance en Haïti. Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- a) Développer un modèle de prise en charge sur le plan éducatif et nutritionnel des enfants de moins de six ans, applicable au niveau national et régional.
- b) Renforcer le système des institutions publiques en réorientant le bureau d'éducation de base du Ministère de l'éducation, avec la mise à niveau du personnel, le développement des instruments et stratégies appropriées et la coordination des actions avec d'autres entités publiques et privées, et,
- c) Contribuer à la formation de professionnels haïtiens en éducation préscolaire.

Pour atteindre ces objectifs, trois Centres publics d'éducation préscolaire (CPE) ont été créés initialement, pour des enfants de deux à cinq ans, Ces centres devaient héberger au moins 183 enfants –garçons et filles– et être placés dans des zones d'extrême pauvreté. Le projet a démarré effectivement en 2007 suite à la réalisation de quatre missions que des fonctionnaires chiliens ont effectuées pour établir le projet. Ces fonctionnaires ont diagnostiqué la réalité préscolaire du pays, visité le territoire où les centres devaient être placés et élaboré conjointement avec la partie haïtienne la version définitive du projet en prenant soin de définir les responsabilités de chacun des participants. L'exécution du projet a commencé en 2008 suite à la signature de l'accord correspondant entre l'AGCID et le MENPF.

#### *ii) Acteurs participants*

Le Bureau de gestion de l'éducation préscolaire (BUGEP) du MENPF a pour mission de promouvoir la petite enfance de manière intégrale, de représenter le MENPF pour tout ce qui concerne cette question et de définir la politique d'éducation et de formation dans ce domaine ; de plus il coordonne les

relations entre ce Ministère et les institutions nationales et internationales qui s’y intéressent.

En ce qui concerne les Centres pour la petite enfance (CPE), le BUGEPE représente la contrepartie du projet en Haïti. Comme on l’a dit, la stratégie du projet vise à renforcer les capacités de gestion opérationnelle, technique et professionnelle des ressources humaines du BUGEPE, de manière que la construction du modèle éducatif généré, produit de l’expérience, soit appropriée par l’institution vue sa pertinence pour le développement culturel, politique, économique et social du pays, ainsi que pour sa viabilité et sa durabilité.

Ainsi, le BUGEPE est l’instance responsable en Haïti des principales décisions ; il pilote le processus de réalisation des projets. Pour le Chili c’est l’AGCID, qui est l’institution chargée de gérer le programme de coopération technique en Haïti. L’AGCID est en charge aussi bien des ressources budgétaires que le Chili assigne à la réalisation du projet que du dialogue avec la contrepartie haïtienne, publique ou privée, de même qu’avec les agences multilatérales de coopération en Haïti.

Par ailleurs, l’Ambassade du Chili joue un très grand rôle. En sa qualité de dépositaire et gestionnaire des ressources financières qui sont transférées vers Haïti par l’AGCID, elle est l’instance de référence du programme de coopération avec ce pays. L’Ambassade est perçue par le BUGEPE comme un interlocuteur crédible. C’est par son intermédiaire qu’elle transmet au Chili des observations et, des demandes additionnelles de financement de ressources matérielles et humaines.

Créée en 1970 comme une instance autonome liée au Ministère de l’éducation, l’Association nationale des jardins d’enfants (JUNJI par ses sigles en espagnol) a pour objectif de s’occuper de l’éducation préscolaire au Chili. Elle fait partie du Système public de protection intégrale de l’enfance – " Chile Crece Contigo " – et a pour mission d’offrir, aux enfants de moins de cinq ans en situation précaire, une éducation préscolaire de bon niveau, devant garantir leur développement dans un contexte d’égalité d’opportunités. Elle agit par la création, la promotion, la supervision et l’accréditation des crèches et par des jardins d’enfants administrés directement par la JUNJI ou par d’autres instances.

La fondation " Intégra " (ci-devant Integra) est une institution de droit privé sans but lucratif ; elle a été créée en 1993 et fait partie du Réseau de Fondations relevant de la Présidence de la République et du Système public de protection intégrale de l’enfance (Chile Crece Contigo). Elle a pour mission d’assurer le développement des enfants de trois mois à cinq ans se trouvant en état de pauvreté ou dans une situation sociale précaire. Ceci par l’intermédiaire du Programme d’éducation nationale qui assure les droits des enfants

en respectant le droit à la différence et qui promeut également les valeurs fondamentales de la société en intégrant les familles dans la communauté. Integra a fait partie jusqu'au premier trimestre de 2012 du projet Centre de la petite enfance.

JUNJI et Integra ont pour Mission conjointe de diriger techniquement le programme de coopération chilienne en matière d'éducation préscolaire. Elles doivent aussi sélectionner, accompagner et superviser le travail de terrain des éducateurs chiliens opérant, en Haïti, dans la localité d'Aquin et Vieux Bourg d'Aquin.

La Fondation " América Solidaria Chile " est une organisation chilienne non gouvernementale. Elle s'occupe de la coopération régionale et coordonne les activités de professionnels qui offrent de manière volontaire de leurs services dans les zones les plus vulnérables de l'Amérique latine et des Caraïbes durant une période de six mois à un an. Elle dirige aussi ces cadres et finance leurs activités. En 2009, elle s'est incorporée au projet " Centre de la petite enfance en Haïti " avec des professionnels-volontaires qui sont intervenus au niveau de l'éducation, la santé, l'agriculture et le développement communautaire.

Pour sa part, la Banque interaméricaine de développement (BID) s'est intégrée au projet en janvier 2008 et a officialisé cet engagement en mars de la même année. Le Ministère de l'éducation nationale est chargé de gérer sa contribution financière via un groupe informel de contrôle composé du BUGEPE ainsi que de représentants de l'Ambassade du Chili, des Ministères haïtiens des affaires sociales (MAST) et de la santé publique (MSSP). Ce groupe est présidé par la directrice du BUGEPE. La BID finance spécifiquement la consultation technique qu'accordent, dans le Département du Sud, des experts en éducation scolaire. Elle finance la participation des inspecteurs du BUGEPE. La BID a ainsi payé jusqu'au mois de juin 2013 le personnel des deux CPE, dont deux directeurs, dix-huit moniteurs, six gestionnaires, trois auxiliaires de femme de ménage et un jardinier.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a été invité, en décembre 2008, à appuyer ce projet. Il a demandé un diagnostic de la situation socio-économique des familles, de l'environnement ainsi que des habitudes alimentaires et de l'état nutritionnel des enfants en bas âge qui fréquentent le centre. Ce diagnostic a révélé que 33% des enfants courraient le risque de se trouver en situation de malnutrition grave. Sur cette base le PAM a adhéré au projet et a distribué des rations alimentaires dans le premier Centre de la petite enfance à Aquin, à partir du mois de mai 2009 et à partir de 2010 dans le second centre. Le PAM a fait don des intrants pour assurer aux enfants du premier centre deux rations alimentaires par jour. Il s'est occupé aussi de la formation du personnel communautaire chargé, dans le centre, de la

gestion des aliments, spécialement du contrôle et de la préparation des repas mais aussi de la supervision technique et la gestion des stocks de nourriture. Le PAM a assuré ainsi deux repas par jour (petit déjeuner et déjeuner) à 183 enfants qui se trouvaient jusqu'en 2011 dans les deux CPE. Il a prorogé ce programme jusqu'en 2012. À compter de 2013, les centres peuvent fournir à travers le PAM un repas par jour qui consiste en un déjeuner, fait surtout de riz créole. De ce fait le programme de coopération chilienne a pris en charge le financement du petit déjeuner qui est composé d'un verre de lait, de pain et de *mamba* (beurre d'arachide) en vue de conserver l'équilibre nutritionnel offert auparavant.

### *iii) Modalités*

Le programme de coopération s'est principalement basé sur un échange d'expériences, durant un an, dans la localité d'Aquin, entre un groupe de professionnels chiliens et d'enseignants spécialisés en éducation de base, qui s'est mis à la disposition du BUGEPE, et l'équipe haïtienne résidant à Aquin. Il s'agissait de partager leurs expériences et leurs connaissances avec les partenaires haïtiens et de considérer l'apport de ces derniers dans l'exécution du projet.

Les institutions chiliennes qui ont participé au projet, à savoir l'AGCID, le JUNJI, l'Integra et, postérieurement, América Solidaria, ont financé le séjour de leurs coopérants en Haïti ainsi que celui de leurs remplaçants à la fin de la période initialement convenue.

Il fut nécessaire aussi de financer l'aménagement des espaces physiques pour créer les Centres et assurer la fourniture des matériels éducatifs. L'Ambassade du Chili a joué un rôle important dans cette tâche étant donné que c'est par elle que transitaient les ressources de l'AGCID pour l'achat des matériaux de construction et la supervision du chantier ainsi que l'aménagement des espaces choisis pour le fonctionnement des CPE, ainsi que la reddition de compte pour l'AGCID.

Enfin la coopération chilienne, par l'intermédiaire de l'AGCID et de l'Ambassade du Chili en Haïti, a participé aux activités visant à obtenir des ressources additionnelles du système de coopération internationale, particulièrement de la BID et du PAM (voir tableau III.2).

**Tableau III.2**  
**Haïti : synthèse de la coopération chilienne**  
**Centres de la petite enfance, 2010-2015**  
*(En milliers de dollars)*

Centres de la petite enfance, 2010-2015	2006-2009	2010	2011	2012	2013
	599 037	281 548	6 317	86 437	196 835
	2014	2015	2010-2015	Total	
175 588	83 333	830 058	1 429 095		

**Source :** Élaboration propre à partir des données de l'AGCID.

Taux de change : 600 pesos chiliens = un dollar (taux moyen des cinq dernières années).

### *Investissements réalisés*

#### *b) Principaux résultats obtenus à court, moyen et long terme<sup>18</sup>*

Les résultats obtenus sont directement liés aux caractéristiques de l'éducation préscolaire en Haïti et correspondent à la priorité que le gouvernement attribue à celle-ci. Pour ce qui concerne le premier élément, il est nécessaire de souligner que l'éducation préscolaire offerte aux enfants de trois à cinq ans n'a été officiellement reconnue que depuis l'année 1982. Actuellement 93% de l'offre<sup>19</sup> en éducation préscolaire est assurée par le secteur privé et par conséquent n'est pas gratuite. Ce qui veut dire que les enfants y ayant accès appartiennent à des familles disposant de revenus relativement élevés et se trouvent principalement dans les zones urbaines. Seul 20% de la demande préscolaire totale est assurée dans le pays. L'État haïtien, pour sa part, n'avait pas pu jusqu'à récemment se charger de l'éducation des enfants de moins de six ans. Pour ce faire, il faudrait, tenant compte des écoles publiques des cycles d'éducation de base et secondaire, assigner deux salles de classe pour les enfants de quatre et cinq ans.

Cependant le programme de formation représente un énorme défi. La formation des instituteurs du système préscolaire est assurée principalement par les Ecoles normales privées, en nombre insuffisant. Pour sa part, l'État forme annuellement 500 instituteurs par l'intermédiaire des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) alors que, selon la Banque mondiale, il aurait fallu en former 2 500. Il faut préciser en outre que sur les 500 instituteurs que l'ENI prépare, seul un petit nombre se spécialise en éducation préscolaire. La récente mesure qui fait obligation aux écoles de disposer de deux salles de classe de préscolaires suppose qu'il faudrait former par année, 8 353 instituteurs. Ce

<sup>18</sup> Voir document " Sistematización del Programa Educativo de los Centros de la Pequeña Infancia en Haití " María Alejandra Santos Labarca (JUNJI), Ministerio de Educación de Chile, mai 2014, disponible au Centre de documentation de l'AGCID.

<sup>19</sup> Voir le document " Vers la refondation du système éducatif Haïtien. Plan opérationnel 2010-2015. Recommandations du Groupe de travail sur l'éducation et la formation " . Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle (MENFP). Port-au-Prince, Haïti [en ligne] <https://ifadem.org/sites/default/files/divers/Planrefondation-Haiti.pdf>.

chiffre n'est pas encore atteint en Haïti (MENFP, BUGEPE-BID, 2011). Ce sont donc souvent les enseignants du cycle de base qui se chargent du préscolaire sans avoir pour autant les connaissances pédagogiques nécessaires pour se charger de l'éducation d'enfants de moins de six ans. Il faut, enfin, mentionner que dans la plupart des cas l'éducation au niveau du cycle de base utilise encore, une méthode d'enseignement extrêmement rigide, autoritaire et punitive.

Pour ce qui a trait aux priorités gouvernementales, le Plan opérationnel établi par le MENFP pour la période 2010-2015 a défini à nouveau l'éducation comme l'une des principales priorités du pays et a aussi conçu une ligne d'actions stratégiques devant faciliter, dans une perspective holistique et inclusive, l'intégration progressive de la petite enfance dans le système d'éducation du pays.

En ce sens on peut dire que l'initiative du BUGEPE pour développer, à titre d'essai, un modèle d'éducation en s'appuyant sur la création des centres d'éducation préscolaire, a été très importante. L'un des résultats les plus pertinents a été la construction d'un modèle éducatif visant à renforcer les institutions haïtiennes en matière d'éducation préscolaire grâce à la création des CPE, basés sur une pratique directe avec la communauté éducative locale et en accord avec la culture et la réalité haïtienne. Un élément clé du bon développement du projet a été le rôle joué par les enseignantes chiliennes des écoles maternelles : elles ont instauré un climat de confiance avec l'équipe technique de BUGEPE et avec la communauté locale d'Aquin et de Vieux Bourg à travers les expériences holistiques et intégrales qui ont articulé l'élément pédagogique à la santé et au travail avec les familles et la communauté. Cela constitue un indicateur important qui indique que le projet s'est très bien développé. Il faut, de plus, souligner, pour ce qui concerne les activités réalisées, le rôle joué par les volontaires de América Solidaria. À titre d'exemple, l'ingénieur-agronome, qui a participé au projet, a complété les activités éducatives avec l'établissement d'un verger. Il y a aussi ce jeune médecin qui a pris part au contrôle de santé des enfants et s'est lié de plus à l'hôpital de la zone. Toutes ces activités ont enrichi l'approche intégrale adoptée depuis le début dans le développement de cette expérience.

Quels sont les résultats les plus probants qui ont été obtenus à court et à moyen terme ?

- a) En octobre 2017, le groupe chilien a présenté à la BUGEPE une première proposition d'orientation programmatique qui se trouve dans le "Guide d'appui du cursus pour le travail avec les enfants des Centres de la petite enfance et qui établit en Haïti, du point de vue conceptuel, les trois priorités (subsistance alimentaire, croissance et

développement psycho-social et cognitif). Pour la préparation du guide, les documents " Programme éducatif de l'éducation préscolaire " du MENFP et le " Programme d'éducation préscolaire " préparés par la coopération cubaine, ont été étudiés et analysés afin de les articuler avec les bases du cursus de l'enseignement maternel du Ministère chilien de l'éducation.

- b) Constitution du groupe haïtiano-chilien et processus de sélection des enfants. Arrivée en mars 2008 des premières professionnelles chiliennes de la JUNJI et Integra pour travailler à Aquin pour une période d'au moins un an. Diffusion et sélection par le BUGEP de douze moniteurs haïtiens et de quatre personnes devant travailler au Centre d'Aquin. Démarrage du processus de formation, orientation et accompagnement des moniteurs haïtiens par le groupe de coopération du Chili. Durant la période 2008-2014, un total de huit professionnels ont résidé à Aquin et Vieux Bourg d'Aquin. Inscription préscolaire et élaboration par le BUGEP de fiches des familles des premiers 84 enfants qui intégreront le Centre.
- c) Ouverture, à Aquin, en janvier 2009, du premier Centre de la petite enfance avec 84 enfants.
- d) Mars 2009, incorporation des volontaires de América Solidaria au Centre de travail à Aquin suite à l'arrivée, pour une période d'un an, des trois premiers jeunes professionnels (une agronome, un médecin et un administrateur) de cette institution. Autres 11 jeunes professionnels se sont intégrés au projet en 2010-2012 pour une période d'un an ;
- e) Fin 2009, processus de sélection et ouverture d'un second Centre au Vieux Bourg d'Aquin et sélection des premiers 100 enfants à intégrer. Ce centre a démarré au début de l'année 2010, avec un certain retard suite au tremblement de terre, avec 100 enfants inscrits.

Les deux centres pilotes avaient démarré en 2011 et jouissaient de la reconnaissance des élèves et de la communauté dans son ensemble. Ils se trouvaient de plus dans un processus qui a facilité la consolidation du système administratif après une période d'implémentation. C'est ce que déclare la directrice, Madame Vandal, du BUGEP du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle<sup>20</sup>.

Nous avons créé et développé un Centre pour la petite enfance. Ce centre s'est clairement différencié de la classe préscolaire traditionnelle qui accueillait dans le passé 50 enfants âgés de cinq ans. Puis on a ajouté, pour augmenter sa capacité d'accueil, une salle complémentaire pouvant accueillir des enfants de quatre ans.

<sup>20</sup> Entrevue réalisée par Christine Lazo à Port-au-Prince, 16 novembre 2015.

Après avoir démarré pendant la première année avec un nombre de 80 enfants, les CPE ont accueilli, chacun, 100 enfants de deux à cinq ans.

Arrivés en première année de l'école fondamentale, les enfants –filles et garçons– travaillent bien et peuvent lire sans difficulté (bien qu'ils n'apprennent pas à lire au niveau du préscolaire, contrairement à ce qui se fait dans les autres écoles préscolaires). Cela prouve qu'ils font un très bon apprentissage au niveau préscolaire, qui à l'école fondamentale leur permet ou facilite l'apprentissage à la lecture, de même que pour le calcul. L'enfant qui est passé par le CPE réussit bien à l'école fondamentale. Il faut préciser par ailleurs que ces enfants sont suivis médicalement et que l'on évalue régulièrement leur condition physique. Leurs photos le prouvent. Leur rendement dans les activités récréatives réalisées prouvent aussi leur développement du point de vue social et cognitif. (Témoignage de Mme. Vandal en février 2014, dans : " Sistematización Programa Educativo Centros de la Pequeña Infancia de Haití ", María Alejandra Santos, Junta de Jardines Infantiles. Ministerio de Educación de Chile – Mai 2014. Disponible au Chili, au Centre de documentation de l'AGCID).

Les moniteurs des centres admettent qu'il existe de grandes différences entre les CPE et les autres écoles préscolaires. Ils expliquent cela par les matériels dont disposent les centres ainsi que par leurs programmes et leur mode de fonctionnement<sup>21</sup>. Quelques mamans commentent " on ne bat plus (les enfants) dans les familles et fait aussi en sorte que les parents ne s'insultent plus "<sup>22</sup>. Selon la monitrice haïtienne de l'un des centres, madame Madelaine Cheremond, la formation dispensée dans les centres est importante et complète. Ce qu'on y apprend peut être appliqué dans d'autres écoles<sup>23</sup>.

*i. Les résultats à long terme*

- a) Des directeurs et des moniteurs haïtiens ont été formés ainsi qu'un personnel de service et de cuisine. Les deux CPE ont un personnel qualifié, capable de gérer durablement le modèle de gestion des centres de la petite enfance puisque ce modèle est différent de celui que l'on connaît en Haïti en termes d'attention et d'éducation préscolaire.
- b) Les deux centres sont gérés par des directrices haïtiennes et tous les moniteurs ainsi que le personnel de service et de cuisine sont aussi de nationalité haïtienne, ce qui, du point de vue technique, facilite la maîtrise de la gestion technique de ces centres.
- c) Un modèle d'éducation différent a été institué pour la petite enfance et adapté à la réalité haïtienne. A la lumière des résultats scolaires des enfants entrant en primaire, ce modèle s'est révélé efficace. Quatre points forts doivent être signalés : l'accompagnement pédagogique

<sup>21</sup> Témoignage, dans : " Sistematización Programa Educativo Centros de la Pequeña Infancia de Haití ", *op.cit.* p. 120.

<sup>22</sup> *Ibidem.*

<sup>23</sup> *Ibidem.*

et l'appui technique, la conception du projet (vision holistique ; conception en fonction des enfants ; approche intégrale) ; l'intégration familiale et l'apport en matériel d'éducation par l'établissement d'un modèle pédagogique centré sur l'enfant (Santos Labarca, M.A., 2014). Les moniteurs le prouvent dans leurs témoignages. Adelouse Piverger rapporte que "l'environnement socio-affectif des enfants est très bien pris en compte car ils jouissent de l'affection de leurs maîtres et professeurs et les enfants leur retournent cette affection " (Santos Labarca, M.A., 2014). Le directeur d'une école fondamentale de la Province d'Aquin affirme que " les CPE sont différents des autres écoles, et le travail qui y est réalisé est excellent. Les enfants qui sont formés à ces écoles reçoivent une bonne formation dans plusieurs domaines "<sup>24</sup>.

- d) En accord avec ce qui précède le gouvernement a ratifié, vers la fin de 2014, le cursus de l'enseignement au niveau de l'éducation de base. Ce programme sera appliqué dans 10 000 écoles en Haïti. Le ministre Manigat s'y est référé ainsi le 25 août : L'Etat a décidé de ne construire aucune école qui ne dispose pas des deux salles de classe du préscolaire. La mise en marche du plan d'études (cursus) dans ce sous-secteur est synonyme de construction des fondements de l'école en Haïti " (Journal Le national, 2015).

Ce cursus reprend les principes de l'expérience pilote qui a été développée à Aquin. On peut en conclure que d'une certaine façon cette expérience a été prise en compte dans la politique publique du pays.

Dans le cadre de ce nouveau programme adopté par le Gouvernement haïtien les monitrices des centres pourront aussi devenir formatrices des nouveaux éducateurs au niveau de l'enseignement de base " . L'un des moniteurs, qui a travaillé durant cinq ans au centre, espère pouvoir contribuer de là étant à un important changement dans la société. Il pense que c'est possible et affirme " que l'on peut réaliser des changements indépendamment de l'endroit où cela arrive parce que l'on acquiert beaucoup de connaissances en travaillant dans le CPE, et cela peut aider à travailler avec d'autres dans la communauté "<sup>25</sup>.

S'agissant du renforcement de BUGEPE, la coopération chilienne a soutenu ses travaux par la présence de professionnels chiliens, tels que l'accompagnement d'un sociologue chilien pour la préparation de l'enquête sur les familles vulnérables qui ont été les premiers bénéficiaires du projet. De même, on espérait qu'à long terme le BUGEPE pourrait être renforcé par l'incorporation de l'un des sept titulaires de bourses de maîtrise formés à la gestion de l'éducation dans les universités chiliennes.

<sup>24</sup> Entrevue réalisée par Cristina Lazo, 16 novembre 2016.

<sup>25</sup> Document disponible au Centre de documentation de l'AGCID, Chili.

*ii. Des faiblesses à prendre en compte*

Cette expérience a connu plusieurs difficultés. Le perfectionnement professionnel et le transfert d'expérience entre les cadres chiliens et leurs homologues haïtiens ont buté sur les carences importantes de ces derniers, tant sur le plan de leur formation théorique que pour la planification des activités pédagogiques, même si une grande partie des monitrices avaient une formation en éducation de base. Il est donc nécessaire de renforcer la formation en préscolaire à partir d'une vision intégrale pour que le modèle développé dans le cadre du projet ne soit pas perdu. Les constants retards de paiement (de quatre à six mois parfois) des monitrices de même que du personnel des centres, sont une autre difficulté qui a parfois compromis la continuité du projet.

Une autre limitation de cette expérience, c'est que la transition entre le préscolaire et l'enseignement primaire n'a pas pu être travaillée. On passe d'un schéma de formation participatif et centré sur l'enfant à un schéma traditionnel vertical et autoritaire. Par ailleurs on a pu constater dans les deux centres la fragilité institutionnelle et le manque de ressources du BUGEPE pour superviser et garantir le suivi et l'actualisation des connaissances acquises par les monitrices. De même il s'avère difficile d'assurer la reprise du projet par les autorités ministérielles après la fin de la mission chilienne.

Avant de terminer l'analyse de ce cas, il est également nécessaire d'aborder certains problèmes concernant la politique publique menée par le ministère haïtien de l'éducation et de la formation professionnelle.

Il s'agit premièrement du besoin déjà mentionné de travailler sur la transition entre le processus d'enseignement-apprentissage dans les centres d'attention à la petite enfance et celui des écoles d'enseignement fondamental. Les enfants sont alors confrontés de nouveau à une approche éducative traditionnelle, ce qui peut leur causer de graves problèmes d'adaptation. Il est essentiel de soigner cette transition pour un bon développement de l'enfant à leur entrée dans le cycle primaire.

Deuxièmement il est nécessaire de renforcer la formation des enseignants du préscolaire selon les principes et objectifs établis dans le document Développement intégral de la petite enfance (DIPE) et la proposition de cursus.

Troisièmement, il importe de renforcer les institutions publiques concernant la petite enfance pour assurer la pérennité de cette expérience et la possibilité de la reproduire dans le reste du pays.

La collaboration de la coopération chilienne a pris fin en juin 2015. Le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle a assuré la continuité du projet et recruté les 16 monitrices des deux CPE au sein du personnel enseignant de l'État, garantissant ainsi la pérennité de

ces deux centres. Cela s'est produit non pas au début de l'année scolaire au mois de septembre, mais au mois de novembre 2015. Ces monitrices peuvent contribuer à combattre les résistances au changement qui se manifestent lors des grandes réformes de l'éducation.

En conclusion, en novembre 2015, avant de savoir que les centres rouvriraient leurs portes, Mme Vandal alerte sur la nécessité de ne pas laisser mourir ces centres et même de les multiplier, conformément au nombre d'années obligatoires établies dans la politique nationale de Développement intégral de la petite enfance (DIPE) et pour la promotion des principes en vigueur au Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle : " Yo pa bati kay chanmot san fondasyon " (on ne bâtit pas en hauteur sans de solides fondations) ; An n envesti nan timoun pou peyi a ka pi bèl demen (investissons dans les enfants pour avoir un pays plus beau demain)<sup>26</sup>.

### *c) Leçons apprises*

Pour arriver à une vision commune du projet il a fallu communiquer, partager des doutes et développer ensemble des solutions en fonction des conditions et des caractéristiques locales, des objectifs fixés et des besoins exprimés. Cela voulait dire construire la confiance, faire équipe et accompagner le processus sur place.

Construire la confiance : s'installer sur place, participer au quotidien à la mise en place et au développement du projet, s'intégrer à la société et à la communauté locale, apprendre sa langue et vivre la réalité de tous, tout cela tisse des liens pour travailler ensemble en confiance.

Présence permanente : pour développer avec succès un nouveau modèle d'éducation pour la petite enfance en mettant l'accent sur l'enfant, et donc radicalement différent de l'approche en vigueur dans les écoles d'Haïti. Il a fallu le travail au jour le jour des équipes du BUGEPE, de la communauté d'Aquin et de la coopération chilienne ; échanger sur des expériences de pratique pédagogique, définir ensemble de nouvelles modalités de travail comme la planification des activités, la définition des fonctions (monitrices principales, assistants, responsables des programmes alimentaires, gestionnaires d'aliments, gardiens ou portiers, entre autres) de même que la définition et l'élaboration d'un nouveau cursus. La planification finale utilisée pour le développement du projet a requis un long processus de travail conjoint entre les équipes chilienne et haïtienne jusqu'à l'adoption de la proposition. Nous pouvons confirmer que l'installation à Aquin des équipes de collaboration chiliennes sur une longue

<sup>26</sup> La Politique nationale concernant le DIPE a été lancée en 2013 et le texte définit les principales lignes directrices pour la prise en charge de ce sous-secteur de l'éducation, dont l'objectif est le développement de l'enfant selon une approche globale. Cependant, en 2015 ce texte attend encore la ratification au parlement.

durée a rendu possible le bon résultat de ce projet. C'est ce qu'on appelle la " présence permanente ". Cela a sans aucun doute permis à tous les acteurs de s'autonomiser et de " s'approprier " ce projet dès le début.

Assurer la transmission : la question de la continuité d'un projet comme celui-ci ne devrait pas se poser lorsque les conditions d'appropriation sont suffisamment consolidées. Cependant, tout au long de son développement, la question de la poursuite du projet après le retrait de la coopération chilienne s'est posée. Malgré le succès de l'expérience cette crainte n'était pas totalement infondée. S'assurer de la transmission effective devient donc, et en particulier pour la CSS, un impératif. S'attaquer à cet aspect essentiel de la collaboration mutuelle requiert l'existence d'un cadre institutionnel national qui articule véritablement la coopération internationale dont bénéficie le pays, en particulier la coopération non financière. Malgré plusieurs tentatives cela n'existe pas encore en Haïti. L'opinion recueillie en novembre 2015 auprès du Ministre de la planification et de la coopération extérieure, M. Yves Joseph Germain, sur le Cadre de coopération et d'aide au développement (CAED), est claire : " ça ne marche pas " .

## **2. Reconstruire l'éducation en Haïti : l'école " République du Chili "**

Le projet " Reconstruction de l'école République du Chili " à Port-au-Prince a été choisi comme le deuxième cas d'analyse, principalement parce qu'il diffère de la coopération traditionnelle, c'est-à-dire, une coopération essentiellement technique dans laquelle les fonctionnaires sont généralement les principaux acteurs ou exécuteurs de la coopération chilienne.

En termes d'infrastructures, en Haïti le parc immobilier scolaire est à plus de 90% privé. Cette situation, combinée au fait que l'offre de services éducatifs dans le secteur privé doit être exclusivement payée par les familles, fait de l'enseignement scolaire un service extrêmement coûteux, voire prohibitif pour les familles les plus pauvres qui représentent 76% de la population.

Ce contexte s'est dramatiquement aggravé après le séisme. Déjà en 2008, après trois cyclones et un ouragan, 3 900 écoles avaient été détruites ou gravement affectées dans tout le pays (MENFP, 2015).

L'impact du séisme de 2010 sur les infrastructures scolaires s'est concentré dans trois des dix départements d'Haïti. Dans le département de l'Ouest où se trouve la capitale, Port-au-Prince, 80% du parc scolaire a été détruit ou gravement endommagé. L'infrastructure publique qui ne représentait que 6% de l'offre scolaire dans ce département a été détruite à 77%, et l'infrastructure non publique, qui représentait plus de 90% de l'offre scolaire, a été détruite à 79%. Dans le département du Sud-Est, 71 écoles du secteur public et 208

du secteur privé ont été détruites. Au total, 4 268 écoles ont été détruites ou gravement endommagées (MENFP, 2015).

L'école publique " République du Chili ", à Port-au-Prince, qui accueille 586 filles du cycle primaire, a également été détruite par le séisme. La reconstruction de cette école a été proposée comme un projet qui devait utiliser une technologie antisismique pour éviter que l'établissement ne s'effondre à nouveau.

Le coût du projet a empêché sa réalisation avant 2013. Une nouvelle forme de partenariat entre les acteurs chiliens publics et privés a été initiée pour lancer l'exécution de ce projet dont le coût s'élève à près de trois millions de dollars. Sur l'initiative de l'ONG chilienne América Solidaria, en partenariat avec le Gouvernement chilien par le biais de l'AGCID et de l'entreprise privée Komatsu Cummins, la reconstruction a été décidée. La contribution d'autres acteurs privés ainsi que celle de l'université a aussi été sollicitée, ce qui a donné lieu à une association multipartite de coopération chilienne inaugurée pour la première fois en Haïti. L'exécution du projet a été marquée par les efforts pour accorder les critères, établir une vision commune de la réalisation des travaux et gérer les différences culturelles dans la manière d'aborder le développement du projet auquel ont pris part deux entreprises haïtiennes (une pour la supervision et une autre pour la construction).

L'école République du Chili est l'une des rares écoles publiques en Haïti. Elle est située dans le centre de Port-au-Prince et c'est l'une des quelques 5 000 écoles détruites par le séisme. Cette école date de 1953 et a maintenu des relations fréquentes avec le Chili. La contribution du Chili est passée par son Ambassade en Haïti et consistait essentiellement en des ordinateurs, du matériel pédagogique, le financement d'ateliers de formation en informatique et des bourses, entre autres. En 2008, à l'initiative de l'Ambassadeur du Chili en Haïti et des autorités gouvernementales, la reconstruction de l'école République du Chili, très détériorée, est intégrée à un fonds de la BID pour la construction d'écoles. C'est cette école, reconstruite en 2008, qui s'est effondrée lors du tremblement de terre de 2010.

Bien que l'école République du Chili ait été souvent soutenue par l'Ambassade du Chili, le projet " Reconstruire l'éducation en Haïti " est né de la Fondation América Solidaria, organisation de la société civile chilienne qui, en association avec l'entreprise privée Komatsu Cummins Chile et le gouvernement, par le biais de l'AGCID, a invité d'autres entreprises privées à participer à cette initiative. L'université a également participé, avec la Pontificia Universidad Católica de Chile pour la supervision des travaux de génie civil. Il s'agit donc d'un projet qui commence de manière particulière et qui réunit

pour la première fois divers acteurs du système de coopération national chilien, ce qui se traduit également par une diversité de sources de financement.

#### *a) Caractéristiques du projet*

Le caractère prioritaire de l'éducation, le manque d'infrastructures scolaires, les conditions de précarité et de vulnérabilité comme le manque d'électricité et d'eau potable et le surpeuplement suite au séisme<sup>27</sup>, ont conduit en 2012 les acteurs impliqués<sup>28</sup> à la décision de reconstruire l'école. Il s'agissait de garantir les droits humains fondamentaux de 586 filles âgées de quatre à quatorze ans et des 33 enseignants de l'école République du Chili en Haïti.

##### *i. Objectifs*

Le projet " Reconstruire l'éducation en Haïti " visait à contribuer à l'amélioration de l'éducation publique en Haïti. Pour cela, le projet a envisagé deux étapes : " Reconstruction de l'école " et " Développement d'un projet éducatif ". La première consistait à se joindre aux efforts de reconstruction après le séisme et la seconde visait à développer un projet d'amélioration de l'éducation.

##### *ii. Développement du projet*

La première étape a commencé officiellement en mars 2013. La contrepartie haïtienne était le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, en particulier la Direction du génie scolaire qui était sous la responsabilité de M. Joseph Lazare Accou. C'est ce service qui a supervisé les travaux et autorisé les différentes étapes de la construction. Par suite d'un appel d'offres<sup>29</sup>, la conception architecturale a été confiée au bureau de consultation chilien Habiterra qui a une longue expérience en Haïti. La reconstruction concerne un bâtiment de plus de 800 m<sup>2</sup> situé sur un terrain long et étroit, d'une largeur variant de dix à huit mètres et demi et d'environ 50 mètres de long. Il était pratiquement impossible de respecter les normes de construction des écoles haïtiennes sur ce terrain, vu le nombre de mètres carrés par élève prescrit pour la cour de récréation. C'est pour cette raison, et parce qu'il était impossible d'obtenir un autre terrain, que le bâtiment qui a été construit devait " libérer " le premier étage, ce qui a augmenté les coûts de construction en raison de l'obligation de construire sur trois et quatre étages.

<sup>27</sup> Par exemple, il n'y avait que quatre salles pour dix cours. Dans une salle, deux cours étaient dispensés simultanément à plus de 60 filles entassées sur 30 m<sup>2</sup>.

<sup>28</sup> L'AGCID, Komatsu Cummins Chile (KCC), Fondation América Solidaria (AS) et le Pontificia Universidad Católica de Chile (PUC).

<sup>29</sup> Le processus d'appel d'offres pour les contrats de services nécessaires à la reconstruction a été mené par appel d'offres ouvert qui n'impliquait aucune obligation envers les entreprises chiliennes dans le processus de sélection finale.

L'école a été reconstruite avec une technologie et un système de construction antisismiques. Les salles de classe sont un peu plus grandes afin que l'espace puisse accueillir jusqu'à 40 enfants sans problème. En outre, les réglementations exigeant deux salles pour l'éducation préscolaire ont été respectées. La direction de l'école et ses élèves ont été impliqués dans le développement de cette première étape afin que la communauté scolaire puisse " s'approprier " de sa nouvelle école.

La première étape s'est terminée en mars 2016 et la livraison officielle de la nouvelle école a eu lieu en avril avec la reprise des cours. Dans le même temps, la conception de la deuxième étape a commencé avec un projet de renforcement éducationnel pour cette école, conformément aux nouvelles directives établies dans le Plan opérationnel 2010-2015 pour la refondation de l'éducation en Haïti.

### *iii. Les acteurs impliqués*

Un partenariat public-privé inédit dans la coopération chilienne a été mis en place, ce qui constitue en soi une innovation qui pourrait être reproduite à l'avenir. Cette association s'est constituée entre les acteurs chiliens suivants, chargés de la réalisation du projet :

- a) Fundación América Solidaria (AS). Elle a eu pour tâche principale la coordination générale du projet. Celle-ci a été confiée au responsable d'América Solidaria en Haïti et au responsable du projet, l'ingénieur Freddy Yáñez, cadre de l'entreprise Komatsu Cummins et ancien volontaire d'América Solidaria. Ont également rejoint l'équipe permanente du Chili en Haïti d'autres volontaires d'América Solidaria qui ont joué différents rôles dans le processus de reconstruction de l'école. Il faut souligner l'importance d'América Solidaria dans la collecte de fonds auprès du monde des affaires chilien et d'autres acteurs privés qui ont contribué au financement du projet. L'ensemble des acteurs privés chiliens a apporté 1 819 280 dollars, soit 65% du coût total de la reconstruction de l'école.
- b) L'AGCID. Sa fonction principale était de maintenir la relation avec les homologues gouvernementaux en Haïti ; outre son apport en ressources économiques elle a joué un rôle important dans la coordination et le suivi du développement du projet.
- c) Komatsu Cummins Chile (KCC). Cette entreprise ne fournit pas seulement des équipements et des services. Elle s'engage dans le développement durable en créant des opportunités d'éducation, en préservant l'environnement, en renforçant les communautés locales et en promouvant le bien-être des travailleurs. Ces quatre composantes font partie de la stratégie de création de valeur de l'entreprise,

laquelle se reflète dans ses plans et programmes de responsabilité sociale d'entreprise. C'est ainsi qu'ils ont contribué à ce projet avec le financement d'un professionnel de l'entreprise et chef de projet, M. Freddy Yañez.

- d) La Pontificia Universidad Católica du Chili (PUC). Deux cadres volontaires de son département de construction civile ont pris part au développement du projet de reconstruction ; ils ont assumé les tâches de supervision des travaux, notamment pour garantir la qualité de la construction.

Du côté haïtien, outre le ministère haïtien de l'éducation et de la formation professionnelle dont la tâche était de superviser, deux entreprises haïtiennes ont participé à cette initiative. L'entreprise CDC Haïti, également choisie par appel d'offres, et la société Construction H, engagée directement pour superviser les travaux.

#### *iv. Modalités*

La multiplicité des acteurs, avec des rôles et des degrés de responsabilité différents, a eu pour effet de produire plusieurs enseignements aussi bien en termes d'organisation ou de " gouvernance " du projet que pour son potentiel futur.

La mise en œuvre du projet s'est faite à partir d'une structure de " comités " articulés les uns aux autres pour un suivi et un contrôle adéquats du développement du projet : un comité de financement composé de quatre hommes d'affaires et du président international d'América Solidaria, Rodrigo Jordán, chargé de définir la stratégie financière du projet, la collecte de fonds auprès du secteur privé, et ensuite le contrôle financier global du projet durant l'exécution ; un comité de pilotage composé du Directeur exécutif d'AGCID, du président exécutif d'América Solidaria et du président et chef de direction de Komatsu Cummins Amérique latine ; ensuite, un comité d'infrastructure, composé d'un architecte, le directeur de projet en Haïti, du représentant de la faculté de génie de la Pontificia Universidad Católica et d'un représentant de Komatsu Cummins Chile. Ces trois comités ont assuré le suivi global du projet et défini les principales lignes directrices de son développement. A cette architecture s'ajoute l'organisation de la gestion du projet sur le terrain.

Il faut d'abord souligner que le projet était dirigé par un professionnel chilien financé par la société Komatsu Cummins ; il connaissait Haïti et parlait le créole. Il s'est installé en Haïti le temps de trouver les homologues nécessaires à la construction de l'ouvrage : de la conception architecturale jusqu'aux relations avec les fournisseurs et superviseurs, en passant par l'établissement de liens avec la directrice de l'école et les élèves afin qu'elles se sentent partie

prenante de cette initiative. La complexité du démarrage a montré la nécessité de mettre en place un modèle de gestion pour assurer la bonne exécution du projet. Pour organiser la reconstruction un modèle de gestion a été élaboré dont les composantes sont les suivantes : un plan de gestion technique (PGT) qui englobe toutes les activités de reconstruction et d'équipement de l'école République du Chili. Ce plan est la composante la plus importante du projet et du budget, il représente 71% du total ; un plan de gestion sociale (PGS) conçu pour impliquer la communauté scolaire dans le processus de reconstruction et élaborer un plan de renforcement de l'éducation dans l'école. Ce plan a absorbé 8% du budget ; un plan de communication et de collecte de fonds (PCCF) qui envisage toutes les activités visant à sensibiliser la société chilienne à la situation de l'éducation en Haïti et à la réalité de l'école en particulier, et pour lever les fonds nécessaires au développement du projet. Ce plan a absorbé 9% du budget total. Enfin, des frais généraux non imputables à un plan particulier ont été pris en compte, qui absorbent 11% du budget total (voir tableau III.3).

Tableau III.3

Haïti : projet " Reconstruction de l'éducation " - Ecole " République du Chili " Ressources investies. Détail des dépenses et revenus

Dépenses		Total en dollars	En pourcentage
1	Plan de gestion technique	2 000 488	71
1.1	Terrain (non monétaire)	210 202	7
1.2	Design architectural - spécialités - appel d'offre	108 540	4
1.3	Exécution des travaux	1 316 177	47
1.4	Supervision des travaux	228 696	8
1.5	Acquisition d'équipement (non monétaire)	105 101	4
1.6	Imprévus	31 771	1
2	Plan de gestion sociale	42 005	1
3	Plan amélioration de l'éducation	210 202	7
4	Plan communication et levée de fonds	258 096	9
5	Frais généraux	294 574	11
	Total	2 805 365	100

Revenus		Total en dollars	En pourcentage
1	Fonds gouvernementaux	780 995	28
2	Organisations internationales	205 090	7
3	Grands donateurs - entreprises - écoles - autres	1 819 280	65
	Total	2 805 365	100

Source : Rapporté par Freddy Yañez - Coordonnateur de projet, novembre 2015.

### *b) Principaux résultats*

L'organisation pour le démarrage et le développement de la première étape du projet a été un succès. Un système de gestion a été mis en place sur la base d'un modèle de complémentarité des acteurs et d'horizontalité dans la prise de décision, favorisant ainsi les synergies et le transfert des connaissances. Cela a permis la participation de l'ensemble des acteurs et réduit les controverses. Confronter les différences culturelles dans la manière d'organiser la construction d'une infrastructure ainsi que sur la signification de certains concepts comme les normes de qualité, par exemple, sont divers aspects que le gestionnaire de projet a dû gérer pour assurer une bonne compréhension entre l'équipe chilienne d'une part et l'équipe haïtienne de l'autre. Les ingénieurs résidents de l'entreprise de construction, ainsi que ceux de l'entreprise chargée de la supervision, ne comprenaient pas la nécessité de planifier les différentes étapes du travail de la même manière que l'équipe chilienne. Ils n'avaient pas non plus le même regard sur la définition des normes de qualité.

Pour régler les divergences et rapprocher les différents points de vue des réunions hebdomadaires et un dialogue permanent ont été établis entre les équipes ; le responsable du projet parlait la langue, ce qui a grandement facilité les choses. Plusieurs instruments ont été élaborés pour gérer et superviser les travaux, comme des fiches techniques pour la révision ; à cet égard la fiche de contrôle de qualité a marqué un tournant dans le processus. Les deux parties ont appris à rapprocher leurs positions et à réaliser un travail d'équipe. Cazeau Junior Jeaninot, ingénieur résident de la société de supervision haïtienne, avoue que cette expérience lui a permis de " connaître une nouvelle méthode de construction " et de reconnaître que " les conflits sont importants pour la gestion ". Pendant le déroulement des travaux et pour garantir le respect des standards de qualité requis, il a fallu faire appel à un professionnel de l'école d'ingénieurs de la Pontificia Universidad Católica du Chili pour accompagner la supervision de la société Construction H. Il s'agissait de répondre aux attentes en termes de gestion de qualité et de rapprocher les visions, sans que cela soit perçu par l'entreprise haïtienne comme une ingérence dans son travail mais plutôt comme étant souhaitable pour tous.

Le professionnel chilien de la Pontificia Universidad Católica du Chili, M. Benjamín Cofré, qui a accompagné ce processus pendant environ dix mois à l'école, a déclaré :

Dans un premier temps, ma participation consistait à collaborer dans le travail de supervision du chantier. Nous avions engagé une entreprise locale (Construction H) pour ce travail, mais nous devons quand même prendre le pouls de la situation<sup>30</sup>. Au fil du temps, cette participation s'est élargie car il y avait de grosses lacunes à

<sup>30</sup> Par " prendre le pouls de la situation " il faut comprendre suivre la situation.

combler. Il fallait donc trouver une nouvelle méthode de travail qui concilierait les deux conceptions du contrôle de qualité sur le chantier, afin de satisfaire aux normes du Chili et à celles avec lesquelles les Haïtiens travaillaient (...) Nous avons travaillé pour mettre en place un système qui ait du sens pour nous tous, c'est-à-dire à la fois pour nous mandants (responsables) de ce projet et pour notre homologue, une autre société haïtienne à laquelle l'appel d'offres a été adjudgé <sup>31</sup>.

Enfin, on peut conclure<sup>32</sup> qu'il a été possible d'établir une relation de travail sans conflit majeur avec l'entreprise de supervision.

Avec quelques mois de retard par rapport aux prévisions initiales, l'école a été remise à son directeur, son équipe pédagogique et aux 586 filles, et inaugurée le 14 avril 2016 par les autorités des deux parties. L'école nationale République du Chili dispose de dix salles de classe, toilettes, bureaux, une salle des professeurs, de la zone de service tels que cuisine, infirmerie, bibliothèque et salle informatique. La première étape de ce projet a donc été complétée avec succès.

Face à cela, la directrice, Mme. Rosette Céleste Romélus, a exprimé la préoccupation suivante : " La taille du bureau de la Direction ne me plaît pas, mais la réalisation est magnifique ! Freddy est une personne infatigable. Je suis préoccupée par la préservation de la beauté de l'école et de qui assumera les coûts d'entretien <sup>33</sup>.

### *c) Leçons apprises*

Il y a plusieurs leçons apprises dans le développement de cette expérience. Ce projet inaugure une nouvelle forme de coopération, le partenariat public-privé avec une diversité d'acteurs et d'expériences, ce qui impliquait la création d'un mode de travail approprié pour mener à bien le projet.

Par conséquent, le projet inaugure également un modèle d'organisation innovant pour la mise en œuvre de travaux de construction ; il peut être reproduit dans d'autres projets présentant des caractéristiques similaires.

Il faut souligner le rôle du secteur privé dans cette expérience. La constitution du Comité financier -composé d'un groupe sélect d'entrepreneurs<sup>34</sup>- a été essentielle non seulement pour monter la campagne de financement

<sup>31</sup> Il fait référence à la société CDC Haïti, contractant responsable de la construction de l'infrastructure.

<sup>32</sup> Selon la conversation avec Benjamin Cofré début mars 2016 et le témoignage de l'ingénieur résident de la société de supervision décrite ci-dessus.

<sup>33</sup> Entretien de Cristina Lazo avec la directrice de l'école, à Port-au-Prince, en novembre 2016.

<sup>34</sup> Jeffrey Dawes, président de Komatsu Cummins Latin America ; Juan José Cueto, du Groupe Cueto et membre du Conseil d'Administration de LATAM ; Guillermo Salinas, gérant général de Constructora SALFA S.A. ; Christopher Schiess, président de Empresas Transoceánica (compagnie d'investissements de capitaux privés) et Rodrigo Jordán, président international d'América Solidaria.

mais également pour susciter la confiance d'autres entrepreneurs qui n'ont pas participé au projet mais ont apporté une contribution financière. La stratégie de collecte de fonds par des acteurs privés a compté avec un plan de communication qui a sensibilisé la société chilienne à la situation de l'éducation en Haïti en général et, en particulier, l'école République du Chili<sup>35</sup>. Le modèle organisationnel à partir duquel le secteur privé et d'autres acteurs ont participé à la gestion globale de ce projet s'est révélé être une réussite, éventuellement à reproduire dans d'autres initiatives de coopération Sud-Sud en de l'Amérique latine et les Caraïbes.

Interrogé sur son évaluation de cette expérience, le président exécutif d'América Solidaria, M. Benito Baranda, a estimé que trois éléments furent essentiels :

- a) La sensibilisation du monde des affaires et l'importance d'un plan de communication.
- b) L'importance d'être " intégré et intégré sur place " , " installé dans le pays " .
- c) L'importance d'impliquer la communauté bénéficiaire du projet. " Si la communauté ne s'implique pas, il n'y a pas de projet " , explique Benito Baranda.

Le modèle de " plan de gestion technique " mis en place a constitué un excellent apprentissage pour tous les participants car il a permis de créer les synergies nécessaires et d'élaborer un langage commun pour la réalisation des travaux. La clé de ce succès a été le dialogue permanent et d'autre part la possibilité de tirer parti de l'importance de l'accompagnement et de la présence permanente, ainsi que la connaissance de la langue, un élément déterminant.

Avec le plan de gestion sociale, c'est-à-dire la participation de la communauté éducative de l'école, l'expérience ne s'est pas limitée à une simple construction d'infrastructure mais elle a impliqué un projet éducatif que la communauté scolaire s'est " appropriée " . L'architecte responsable de l'école République du Chili, M. Alvaro Arriagada de Habittera, a déclaré : " la construction d'une école n'est pas l'objectif en soi, mais plutôt le point de départ de la production sociale et culturelle, et dans laquelle la participation de l'acteur local est fondamentale "<sup>36</sup>.

La directrice de l'école nous donne son avis " Avec le tremblement de terre, le bâtiment est tombé et nous avons tout perdu... nous rêvions d'une école

<sup>35</sup> Le plan de communication comprenait le développement et la maintenance d'un site Web ([en ligne] <http://www.queremosser.cl>) et de réseaux sociaux ; du marketing direct pendant six mois et le recrutement d'une société de production d'enregistrements audiovisuels, avant la campagne. Un agent de communication a travaillé tout au long du projet. Voir le rapport technique du " Projet reconstruire l'éducation " du 13 mars 2013.

<sup>36</sup> Voir [en ligne] <http://www.queremosser.cl>.

antisismique pour ne pas la perdre dans une autre catastrophe naturelle (...). L'éducation, c'est l'occasion de repartir en avant. Elles seront les citoyennes de demain et elles remplaceront le président, les ingénieurs, les professeurs "<sup>37</sup>.

La grande leçon tirée de cette expérience c'est qu'elle s'est dotée d'un plan de " gouvernance " pour le projet, avec une articulation efficace entre les différents acteurs. Cela a été possible grâce à l'organisation des divers comités qui ont supervisé le travail global et défini les grandes lignes du projet ainsi que par l'existence d'un plan de gestion (technique, social et communicationnel) garant du travail en équipe malgré les différences de regards et de cultures.

Le succès de la structure organisationnelle élaborée pour la gestion du projet invite à penser que sa reproduction est possible si certaines conditions sont remplies comme celles qui figurent dans cette expérience ; le secteur privé peut être un bon partenaire dans certains projets de CSS.

### **3. Soutien à la création et au renforcement d'une nouvelle approche institutionnelle du logement en Haïti**

Cette expérience a été choisie comme étude de cas en raison des circonstances particulières de son déroulement ainsi que pour ses résultats et ses enseignements.

#### *a) Caractéristiques du projet*

Le projet a débuté par la visite au Chili du Président Martelly avec une équipe de conseillers en août 2011, qui voulait se familiariser avec le programme de reconstruction du logements après le séisme de 2010. À cette occasion, une partie de la délégation du président Martelly a rencontré l'équipe du ministère du logement du Chili (MINVU) afin de s'informer sur la politique et la stratégie chilienne en matière de travaux de reconstruction post-séisme. Dans ces circonstances et après plusieurs réunions avec le ministre du Logement de l'époque, M. Rodrigo Pérez Mackenna, et en particulier avec la Division de la politique du logement du Ministère, sous la responsabilité du professionnel chilien Guillermo Rolando, l'intérêt a été exprimé de travailler ensemble pour une nouvelle institutionnalisation du logement en Haïti et pour l'élaboration de sa première politique nationale du logement. Après plusieurs réunions techniques tenues à Santiago et à Port-au-Prince, le Gouvernement du Chili, par l'intermédiaire du Ministère du logement, a reçu du Gouvernement haïtien une demande officielle de coopération afin d'appuyer l'élaboration d'une nouvelle politique du logement. Du côté haïtien, l'avis et la présence à ces réunions de M. Patrick Rouzier, conseiller de la présidence pour les affaires sociales et la reconstruction, ont été déterminants.

<sup>37</sup> *Ibidem.*

La modalité de la coopération demandée par le Gouvernement haïtien consistait à engager comme consultant en matière du logement le responsable de la Division de la politique du logement du MINVU à l'époque, M. Guillermo Rolando ; celui-ci a modifié ses relations contractuelles avec le Ministère du logement<sup>38</sup> à compter mars 2012, afin de les rendre compatibles avec la collaboration demandée. Il s'est rendu au moins une semaine par mois à Port-au-Prince pour se mettre à la disposition du Gouvernement haïtien et pour transmettre et partager les enseignements liés à la problématique du logement au Chili au cours des dernières décennies. Les autorités haïtiennes ont reconnu son expérience et son expertise technique, ainsi que ses connaissances personnelles et son affection pour Haïti.

*i. Termes de référence du travail réalisé*

Le programme d'appui lancé en mars 2012 avait un horizon temporel initial de douze mois. À cet effet, le Gouvernement haïtien a officiellement demandé au bureau du PNUD en Haïti de prendre en charge les frais de l'expert chilien et de soutenir le développement de la coopération visant au renforcement institutionnel d'Haïti en matière du logement.

La collaboration et le travail en commun avec les équipes haïtiennes ont été développés à partir de trois axes.

Le premier axe, initié au premier trimestre de 2012, a été le renforcement institutionnel par l'appui à la création de l'Unité pour la construction du logements et de bâtiments publics (UCLBP) qui, une fois créée, a été établie en tant qu'entité dépendant directement du Premier ministre. La discussion et les échanges permanents d'opinions au sein de l'équipe, dirigée à l'époque par M. Harry Adam, premier Directeur exécutif de l'UCLBP, étaient axés sur :

Non seulement la création d'un cadre institutionnel en matière du logement, mais également son positionnement dans un contexte historique où différents acteurs internationaux prenaient des décisions en la matière sans consulter l'État. Parallèlement à cela, il y avait beaucoup de discussions sur les rôles que cette nouvelle institution devrait avoir et sur les fonctions qu'il ne serait pas nécessaire d'inclure, même si des agences publiques du logement d'autres pays les avaient. (Entrevue réalisée par Cristina Lazo à Guillermo Rolando, à Santiago du Chili, le 14 décembre 2015).

Le deuxième axe de travail, lancé parallèlement, était de contribuer à la définition et à la rédaction de la première politique nationale du logement dans le pays, laquelle a été promulguée en octobre 2013. Une première version avait été élaborée au premier trimestre de 2012 ; elle a été révisée et redéfinie au sein de la nouvelle institution responsable du logement (UCLBP) nouvellement

<sup>38</sup> A partir mars 2012, M. Guillermo Rolando quitte son poste et assume les fonctions de conseiller auprès du Cabinet du ministre en matière de politique du logement, ce qui lui donne la souplesse nécessaire pour travailler et être recruté en Haïti.

créée, pour " lui donner un sceau plus haïtien, avec une appropriation plus solide "<sup>39</sup>.

Dans le Cadre de la politique nationale du logement, le troisième axe de travail consistait à définir les programmes que l'État haïtien devrait exécuter ou promouvoir dans le domaine du logement. Après de nombreuses discussions et des mois de travail d'équipe et de considérations liées à la réalité sociale d'Haïti, aux capacités de l'État et des familles haïtiennes, il a été décidé de lancer un programme très similaire à celui des " modules sanitaires de base " (" casetas sanitarias"<sup>40</sup> : appliqué massivement au Chili depuis plusieurs années. Sur la base d'un lotissement bien défini l'État garantissait aux bénéficiaires l'aménagement du territoire en leur fournissant des services de base comme l'eau, les services d'assainissement et la gestion des excréta et l'éclairage. Pour les autorités haïtiennes, le programme " Sites et services " présentait plusieurs avantages. Premièrement la réduction de la croissance anarchique observée dans certaines villes du pays; deuxièmement, tirer parti de la grande capacité d'auto-construction démontrée par les familles haïtiennes et troisièmement, la mise en place d'un système d'accompagnement de l'État durant l'étape d'auto-construction pour agrandir la construction et étendre les services déjà livrés.

La coopération de l'expert chilien s'est concentrée, mars 2012 à mars 2015<sup>41</sup>, sur l'accompagnement, le soutien et une contribution basée sur l'expérience ; puis sur la définition et le soutien à la contribution financière du Gouvernement du Chili pour la réalisation du premier programme à exécuter dans le Cadre de la politique nationale du logement, le " Projet pilote de sites et de services d'assainissement " dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale du logement en Haïti<sup>42</sup>.

Les acteurs concernés sont essentiellement l'équipe de l'UCLBP, en particulier son premier directeur, Harry Adam, puis le directeur de la division du logement, M. Odnell David, et la coordinatrice actuelle du projet Sites et services, Mme. Guerline Jean.

Au total le projet a coûté 5,3 millions de dollars, dont deux millions pour le Chili (1.86 million plus 140 000 dollars correspondant aux dépenses du PNUD)<sup>43</sup>. Le Gouvernement du Chili a signé un accord avec le Gouvernement

<sup>39</sup> Entrevue réalisée par Cristina Lazo à Guillermo Rolando, à Santiago du Chili, el 14 décembre 2015.

<sup>40</sup> Correspond à une unité de construction comprenant une salle de bains ou un lavabo, une cuisine et une espace pour la lessive ou un évier.

<sup>41</sup> Guillermo Rolando s'est rendu en Haïti tous les deux mois, à partir mars 2015.

<sup>42</sup> Guillermo Rolando a quitté le gouvernement en mars 2014 avec le changement de Gouvernement au Chili ; il a été directement engagé par l'UCLBP de janvier 2014 à ce jour, en tant qu'expert indépendant, et se rend tous les deux mois en Haïti.

<sup>43</sup> Voir le tableau sur le budget prévisionnel plus bas.

haïtien pour définir les termes de référence relatifs à l'utilisation de la contribution chilienne au projet " Sites et services " .

### *b) Principaux résultats*

En rejoignant l'équipe de travail haïtienne depuis le début, l'expert est devenu un professionnel de plus dans l'équipe qui a contribué à l'obtention des résultats suivants :

L'UCLBP, institution chargée de la coordination des projets du logement en Haïti, a été créée par décret du Président de la République, Michel Joseph Martelly, le 18 juillet 2012, sous l'autorité hiérarchique du Premier ministre ; l'Unité de construction du logements et de bâtiments publics (UCLBP) a pour mission :

D'assurer la coordination ou la mise en œuvre de tous les projets de reconstruction d'édifices et du logements publics sur le territoire national, ainsi que stimuler les investissements privés pour la reconstruction des agglomérations urbaines détruites après le séisme du 12 janvier 2010. De même, l'UCLBP devrait notamment mener une réflexion globale sur la reconstruction et proposer au gouvernement une politique de reconstruction post-séisme (voir le décret présidentiel n° 117, du 18 juillet 2012).

Au mois de mars 2014, l'UCLBP a engagé l'expert de l'Université d'État d'Haïti, le professeur Tony Cantave, qui, avec la collaboration de Guillermo Rolando, a élaboré une proposition visant à " pérenniser " l'institution du logement afin de garantir sa durabilité. Cette proposition a été finalisée au mois de septembre 2015 et est en attente de ratification par le Parlement et les nouvelles autorités gouvernementales.

Une politique nationale du logement a été définie. Au mois d'octobre 2013, le Premier ministre Laurent Lamothe a officiellement et pour la première fois dans l'histoire d'Haïti présenté le document " Politique nationale du logement et de l'habitat " . Ce document est cohérent avec deux des quatre principaux piliers du Plan de développement stratégique d'Haïti : la refondation sociale et la refondation territoriale du pays<sup>44</sup>. La politique définie par l'UCLBP aborde, pour la première fois et avec une vision à long terme, l'important déficit du logements existant et développe une offre du logements diversifiée sur le territoire axée sur les zones de développement prioritaires. Mais il aborde aussi et pour la première fois, la nécessité d'une planification et d'une politique urbaine. La politique a défini cinq axes stratégiques qui constituent des orientations pour les actions structurantes à mener.

<sup>44</sup> Le Plan de développement stratégique d'Haïti a été élaboré en 2012 et repose sur quatre piliers majeurs de la refondation : la refondation territoriale, la refondation économique, la refondation sociale et la refondation institutionnelle. Il représente la continuité du cadre et des lignes directrices définis en 2010 dans le Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti (" Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti-PARDH ").

Ces cinq axes sont :

- a) La stratégie institutionnelle, qui définit le rôle de l'État, du secteur privé et des différents organismes d'appui liés à ce domaine.
- b) La stratégie technique qui concerne l'organisation de l'espace urbain afin qu'il permette un développement cohérent et équilibré des villes.
- c) La stratégie financière qui assure une programmation efficace des ressources disponibles ainsi qu'une approche privilégiant l'égalité des chances, permettant ainsi une meilleure mobilisation des ressources disponibles et une plus grande participation du secteur privé à cette initiative.
- d) La stratégie de gestion des risques, qui considère en priorité l'assurance de la qualité de la construction et son emplacement en ce qui concerne les risques naturels.
- e) La stratégie de bonne gouvernance qui renforce l'articulation et la coordination entre les différentes institutions impliquées dans la construction du logements et qui aurait pour obligation d'informer l'UCLBP de pratiques de corruption dont elles seraient témoins lors du démarrage de projets du logement.

L'importance de cette politique et les stratégies spécifiques qui l'accompagnent sont directement liées à la gravité du diagnostic social dans ce domaine. Actuellement 48% de la population haïtienne vit dans des zones urbaines. Selon l'enquête de 2012 sur les conditions de vie des ménages après le séisme en Haïti (ECVMAS) 54,4% des familles vivant en zone urbaine ont déclaré être propriétaires de leur maison ou de leur parcelle, mais seulement la moitié d'entre elles possède un titre de propriété ; les trois quarts des familles haïtiennes n'ont pas accès aux infrastructures des services de base<sup>45</sup>.

La définition d'orientations pour des politiques spécifiques telles que " Sites et Services ". Sur la base des travaux menés dans le cadre des tables de travail sectorielles et thématiques (TST) au cours du mois de juillet 2014, le rapport et les recommandations du groupe de travail " Sites et services " de la table sectorielle du logement ont été publiés, sous le titre " les Opérations de Sites et Services dans le contexte haïtien ". Ce document avait pour objectif d'ajuster le modèle de Sites et Services proposé par l'UCLBP en tenant compte des aspects techniques, sociaux et financiers, et d'élaborer des recommandations de mise en œuvre. Il s'agissait de préciser le profil des bénéficiaires, le processus de sélection de ces derniers, de définir les modalités possibles pour l'achat de terrains ainsi que de proposer, si possible, les emplacements les plus favorables

<sup>45</sup> " Enquête sur les conditions de vie des Ménages après le séisme " Tome 1. Résultats d'Ensemble, ECVMAS phase 1, mars 2014 [en ligne] <http://ecvmashaiti2012.e-monsite.com/medias/files/rapport-provisoire-ecvmars-mars-2014.pdf>.

pour l'exécution. Ce document constitue une contribution importante à la mise en œuvre du projet pilote Sites et Services auquel le Chili collabore.

*i. Ce qui vient*

Outre ce qui a déjà été fait, la collaboration porte actuellement sur la conception juridique d'une institution du logement qui soit durable et qui transcende les cycles politiques du pays, ainsi que sur la mise en œuvre du projet pilote Sites et Services. Le Ministère chilien du logement et de l'urbanisme sera la contrepartie chilienne pour la mise en œuvre de ce projet pilote. A cet effet une première mission d'identification a été effectuée au mois de mai 2016.

L'objectif du projet pilote est de mettre en œuvre un plan du logement pour les sites et services sur des terrains de huit à dix hectares acquis par l'État, qui devrait bénéficier à quelque 510 familles après la réalisation de l'étude des sols et l'analyse des risques. Ces familles seront propriétaires d'un site de 116 m<sup>2</sup> doté des services de base sur lequel elles construiront leur maison sous la supervision de techniciens de l'État haïtien. Le site sera remis avec une construction élémentaire de huit à dix mètres carrés plus les services de base ; à partir de cela chaque famille bénéficiaire développera son projet de construction autonome sous la supervision technique de l'UCLBP et d'autres experts désignés par l'institution.

Dans ce processus l'UCLBP jouera essentiellement un rôle de coordination et d'accompagnement. Le bureau prévoit de mettre au point un système permettant de suivre et d'évaluer la première expérience, puis de la systématiser dans un modèle de site doté de services qui puisse être assumé dans une politique publique. La fonction de la coopération chilienne sera d'appuyer financièrement la construction des " modules sanitaires de base " avec une contribution de 1 860 000 dollars et d'accompagner le processus conformément aux critères et modalités définis par les deux parties. Le Gouvernement haïtien contribuera pour sa part avec un montant total de 3 290 795 dollars.

Les résultats attendus sont les suivants : obtenir de meilleures conditions de logement (grâce à l'existence de modules sanitaires de base et à la construction assistée) ; assurer la sécurité du logement pour les familles bénéficiaires et, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale du logement, disposer d'un modèle pilote systématisé de sites et services pouvant être reproduit sur le reste du territoire national<sup>46</sup> (voir tableau III.4).

<sup>46</sup> A noter que le coût unitaire par famille estimé dans le budget prévisionnel, présenté à la page suivante, est pris en charge par le projet, c'est-à-dire l'État haïtien et non les familles.

**Tableau III.4**  
**Haïti : estimation des ressources pour cette étape**  
*(En dollars)*

Concept	Surface type		Coût/ha	Coût total	Coût unitaire	Pourcentage	1 ha	
							Apport Haïti	Apport Chili
Nombre de parcelles par hectare								60
Pourcentage de la superficie utilisé pour les parcelles								70%
Pourcentage de la superficie utilisé pour les rues et les espaces publics								30%
Surface de chaque parcelle (m <sup>2</sup> )								116,7
Prix du terrain	40 000	340 000		667		6,6		340 000
Etude des sols et plan d'aménagement	--	120 000		235		2,3		120 000
Construction du lotissement (trottoirs et caniveaux)	60 000	510 000		1 000		9,9		510 000
Système d'alimentation en eau, système d'éclairage public, traitement des eaux usées	92 215	783 828		1 537		15,2		783 828
Module sanitaire de base	360 000	3 060 000		6 000		59,4		1 200 000
Sous-total	---	4 813 828		9 439		---		---
Frais Imprévus (7%)	39 643	336 968		661		6,5		336 968
Coût total par hectare	591 858	5 150 795		10 000		100,0		3 290 795
Dépenses du PNUD Chiii (7%)	140 000							1 860 000
Budget total	5 290 795							
Coût unitaire par famille	10 374							
Total des parcelles	510							
Surface totale (ha)	8,50							

**Source :** Document de projet.

### *c) Les leçons apprises*

Il ne s'agit pas d'une simple expérience " d'assistance technique ", mais d'un échange de points de vue fondé sur l'expérience de chaque partie pour définir une politique publique dans un champ d'action connu de tous les participants, où l'horizontalité et les connaissances prédominent et où les objectifs politiques sont clairement définis dès le début. Cette expérience a un aspect " politique " plutôt que " technique ", en termes de leçons apprises elle est plus subtile et implique en même temps beaucoup plus de réciprocité.

La contrepartie c'est la " Primature " donc le Cabinet ou le Bureau du Premier ministre. Bien que cela puisse grandement faciliter le travail confié, les niveaux d'exigence peuvent également être beaucoup plus importants, tout comme les risques.

Malgré l'effort pour assurer la pérennité institutionnelle créée au fil du temps par une proposition législative, celle-ci est encore en attente de ratification par les nouvelles autorités gouvernementales et par le Parlement, ce qui implique des incertitudes et des risques en termes de continuité.

Cependant, il faut souligner l'efficacité du processus et ses résultats. L'efficacité du principe de " présence permanente " et la pertinence des modalités horizontales de relations, la réciprocité dans le développement du travail effectué et la responsabilité partagée des résultats sont à nouveau confirmées dans cette expérience.

Cette expérience démontre aussi, indirectement, que si les principes énumérés ci-dessus n'avaient pas été appliqués, il est très probable que les enseignements exposés ci-après ne se seraient pas produits. Compte tenu de ces considérations on peut affirmer que l'expérience permis de tirer deux grandes leçons. La première concerne la vertu de travailler ensemble et la seconde nous l'appellerons la force du lien.

Les vertus de travailler ensemble : les autorités haïtiennes ont demandé un appui pour la création d'un nouveau cadre institutionnel pour le logement dans le pays et pour élaborer la première politique nationale du logement et de l'habitat. Pour cela, le travail d'équipe s'est révélé fondamental ; il était essentiel de mettre sur la table critères, objectifs, réalisations, succès et échecs, pour jeter les bases d'une conception institutionnelle précise ainsi que de sa structure. Il en a été de même lorsqu'il s'est agi d'élaborer une politique publique cohérente avec la réalité politique, sociale et culturelle du pays dans un domaine aussi prioritaire que le logement.

En ce sens, le succès de l'expérience est directement lié à l'instauration de la confiance nécessaire pour concevoir, discuter, contester et se mettre d'accord sur des points de vue ; cela est reflété dans les résultats obtenus et dans le témoignage de l'actuel Directeur exécutif de l'UCLBP, M. Clément Bélizaire.

Interrogé sur la contribution de M. Guillermo Rolando il a déclaré " c'est un membre fondateur, comme nous, de l'UCLBP. S'il y avait une plaque avec les noms des fondateurs de ce bureau, celui de Guillermo devrait en faire partie."<sup>47</sup>

La construction de la confiance doit encore être soulignée comme leçons apprises. Elle a permis de travailler ensemble dans la poursuite d'objectifs communs, avec l'avantage d'avoir une contrepartie forte et engagée avec un pouvoir de décision suffisant pour produire des résultats, les consolider et les traduire en politiques de long terme.

La force du lien : on a pu faire dans cette expérience l'apprentissage d'une dynamique de travail différente. L'horizontalité prévaut dans le travail de réflexion sur une nouvelle institution, à partir, certes, d'une réalité différente, et probablement d'objectifs différents, ce qui requiert de se situer en permanence dans la réalité de l'autre et de penser ensemble à partir de l'expérience et des connaissances de chacun. C'est ainsi que dans ce processus, et selon le témoignage de l'expert chilien, il ne s'agissait pas d'une simple " assistance technique " mais bien du développement d'un lien qui a été tissé avec l'équipe de l'UCLBP. Voici ce que Guillermo Rolando nous raconte à propos de son expérience de travail avec l'équipe de l'UCLBP :

Je suis fermement convaincu que la continuité dans l'appui et les résultats obtenus dans les différents domaines de travail tiennent principalement aux liens noués avec les autorités responsables du logement et avec l'équipe de travail créée par la nouvelle institution. Faire preuve d'empathie face aux différentes préoccupations sans perdre de vue que les ressources financières sont rares dans le pays et que la faiblesse institutionnelle est un facteur constant, ne pas imposer de modèle de travail, ont été des facteurs clés pour que je me sente intégré à l'équipe dès la première minute. Dans ce schéma, le fait de devoir revenir plusieurs fois en arrière, surtout au cours de la première année et demie de l'UCLBP, sans exprimer de sentiment de frustration, a permis de consolider un programme de travail basé sur la persévérance et le travail d'équipe ; j'ai laissé de côté " mes objectifs " à valoriser au Chili, au bénéfice de " leurs objectifs ", qui devraient être valorisés en Haïti (Entrevue réalisée par Cristina Lazo à Guillermo Rolando, à Port-au-Prince, en décembre 2015).

## D. Réflexions finales et recommandations

Les décisions stratégiques relatives à la politique de coopération internationale du Chili avec Haïti comportent les aspects suivants :

- a) Les principes qui régissent la politique chilienne de coopération internationale pour le développement.
- b) Le pari stratégique d'évoluer vers un développement inclusif et durable.

<sup>47</sup> Entrevue réalisée par Cristina Lazo, à Port-au-Prince, le 19 novembre 2015.

Conformément à ce qui précède et aux principes qui régissent la CSS en Amérique latine et les Caraïbes, la coopération chilienne avec Haïti repose principalement sur le transfert de compétences et l'échange d'expériences. Au cours des cinq dernières années, elle a fait preuve d'une grande diversité tant dans ses modalités que dans ses instruments.

Les particularités d'Haïti ont donné lieu non seulement à de nouvelles modalités de coopération (partenariat public-privé, multi-acteurs), mais également à de nouvelles formes de coopération telles que la " présence permanente ", grâce à des séjours de longue durée d'experts et de professionnels chiliens et en développant un travail en commun avec les bénéficiaires directs des projets réalisés.

La coopération gouvernementale chilienne a toujours eu comme interlocuteurs des organismes gouvernementaux sectoriels et, en général, les projets développés font partie de leurs priorités nationales. Étant donné que la coopération chilienne n'a pas de gros moyens, elle a choisi de centrer son action sur certains domaines précis susceptibles de contribuer à la réduction de la pauvreté et à un développement économique et social plus inclusif<sup>48</sup>. C'est ainsi que l'éducation, le logement et la santé ont été les domaines privilégiés de la coopération chilienne. Cependant, l'éducation est de loin le domaine le plus important et plus particulièrement l'enseignement préscolaire et scolaire ainsi que de la formation des enseignants.

Haïti dispose actuellement d'un Plan stratégique de développement (PSDH) qui le positionne comme pays émergent à l'horizon 2030. Ce plan, élaboré en 2012 sous la direction du Ministère de la planification et de la coopération externe, définit une perspective de développement national à long terme. En outre, le gouvernement gère les investissements dans le développement et ceux de la communauté internationale à travers le Plan d'investissement triennal 2014-2016. Ce plan articule les stratégies du PSDH pour la période triennale 2014-2016 et définit cinq priorités dans l'agenda de l'actuel pouvoir exécutif<sup>49</sup> :

- a) Éducation et développement humain et social.
- b) Environnement et gestion du territoire.
- c) Économie et emploi
- d) Énergie.
- f) État de droit et démocratie.

Chacune de ces priorités est à son tour déclinée dans des plans sectoriels spécifiques dont beaucoup sont discutés et précisés dans des tables sectorielles

<sup>48</sup> C'est-à-dire : l'éducation, le développement agricole durable, le logement, la santé et la gestion et l'évaluation des investissements.

<sup>49</sup> Les fameux cinq E de l'agenda gouvernemental.

auxquelles participent des coopérants. Ce fut le cas pour le logement, ce qui a permis d'inclure la coopération internationale dans ces plans.

De plus, au cours des dernières années, le Plan opérationnel 2010-2015 destiné à refonder le système éducatif haïtien a été d'une grande importance pour guider la contribution à Haïti de la CSS chilienne dans ce domaine.

En fonction de ce qui précède, et si les nouvelles autorités gouvernementales haïtiennes l'estiment utile, il est suggéré que dans le futur la coopération chilienne se concentre sur l'appui aux axes qui guident le plan de refondation du système éducatif haïtien ; il pourra contribuer ainsi à la qualité de l'éducation par le biais d'un programme de formation pour les nouveaux enseignants comme pour ceux qui exercent actuellement, dans les niveaux préscolaire et fondamental. Cela pourrait signifier une contribution à la mise en œuvre du programme préscolaire récemment approuvé, ainsi que de la politique de Développement intégral de la petite enfance (DIPE) en attente de ratification par le parlement.

## 1. Les leçons apprises de l'expérience

L'expérience de coopération qui a été menée permet de tirer plusieurs leçons et soulève également plusieurs questions.

En ce qui concerne les enseignements généraux, il faut noter qu'il n'existe pas de recette unique. En effet, les particularités d'Haïti ont suscité de nouvelles manières de gérer la coopération sollicitée, qui tient compte de la réalité sociale, culturelle et économique du pays ; par ailleurs, de nouvelles modalités ont été expérimentées comme le partenariat public-privé avec des modes de gestion de projet inédits, ou la modalité bi-multilatérale qui est inhabituelle pour le Chili, et enfin l'association multi-acteurs et la coopération triangulaire Sud-Sud.

S'agissant des nouvelles modalités d'exécution de la coopération demandée, les études de cas ont mis en évidence des aspects essentiels à prendre en compte pour garantir le succès de l'expérience. Il s'agit de :

- a) L'importance de la présence permanente, génératrice de proximité et de coexistence sur le terrain pour de bonnes performances et un développement positif des projets analysés. Cela renforce la confiance, assure le transfert de compétences et un véritable échange d'expériences. Il s'agit d'apprendre de la culture de l'autre.
- b) Plus la participation de la communauté au développement du projet est grande, plus l'obtention de résultats est garantie. Encourager la collaboration et la participation du milieu ainsi que des personnes directement impliquées dans les projets donne un sens à la collaboration mise en place. Comme l'a déclaré le Directeur exécutif d'Amérique

Solidaria dans une interview à Santiago, " si la communauté ne s'implique pas, il n'y a pas de projet " .

- c) Un troisième enseignement est lié aux effets positifs de la coopération basée sur les principes de la coopération Sud-Sud pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Cette façon de faire crée non seulement la confiance, mais également un lien qui dépasse la simple " assistance technique " et garantit les résultats escomptés des initiatives entreprises. L'expérience développée dans les trois études de cas analysées montre l'importance de la présence permanente ainsi que du travail en coopération pour " construire, apprendre et enrichir le lien construit ", déclare Benito Baranda ; ou bien pour que la directrice de l'École République du Chili se réfère au directeur de projet comme quelqu'un d'infatigable, ou pour que le Directeur exécutif de l'UCLBP, Clément Bélizaire, considère l'expert chilien comme un " membre fondateur comme nous de l'UCLBP " . L'horizontalité dans la relation, l'écoute telle que l'a caractérisée Clément Bélizaire, est plus que de l'assistance technique. C'est effectivement un échange de connaissances dans lequel la connaissance de l'autre est reconnue et respectée, ce qui permet de construire le lien.

## 2. Questions en suspens et quelques recommandations pour la stratégie de coopération du Chili avec Haïti

### **La faible visibilité de la CSS en général et de la chilienne en particulier.**

Bien que les montants de la coopération chilienne soient faibles, les études de cas présentées témoignent d'une contribution positive en termes d'apprentissage mutuel, de formation des ressources humaines, de définition et de conception de certaines politiques publiques et de renforcement institutionnel. Cependant, ce modèle de collaboration, horizontal et dans lequel l'échange de connaissances prévaut, n'est visible que s'il est réalisé massivement comme c'est le cas du déploiement extraordinaire de médecins cubains dans des zones de grande vulnérabilité en Haïti.

La coopération internationale connue et largement visible en Haïti c'est celle des grands bailleurs ou des grandes ONG qui disposent de ressources importantes. Elle opère selon un autre schéma, généralement vertical, à prédominance financière et exerce une influence sur les décisions internes ; elle est généralement perçue comme un " fournisseur de ressources " plutôt que comme une " coopération pour le développement " (Seitenfus, 2015). C'est ce modèle de coopération qui prévaut en Haïti et qui dispose de ressources suffisantes pour financer une large diffusion de ce qu'elle fait quand elle le juge nécessaire. Cette réalité fait qu'il est difficile pour la CSS latino-américaine,

à quelques exceptions près, comme Cuba ou le République bolivarienne du Venezuela, d'être largement visible pour l'ensemble des autorités politiques ou pour un large éventail de la population. La visibilité de la CSS chilienne existe pour ses bénéficiaires directs et indirects ainsi que pour les homologues techniques des institutions publiques haïtiennes qui y ont travaillé.

Devrions-nous nous questionner à ce sujet ? Est-ce que cela remet en question la légitimité de la CSS latino-américaine, brésilienne, chilienne ou mexicaine ? Une grande intellectuelle haïtienne a déclaré au cours d'une conversation à Port-au-Prince en novembre 2016 : " Quel dommage de ne connaître l'Amérique latine que par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) ". Ce commentaire doit nous interpeler. S'il en est ainsi, il est nécessaire de travailler pour différencier le modèle de CSS de celui qui est pratiqué par les grands bailleurs présents en Haïti et pour différencier la CSS latino-américaine de la MINUSTAH qui n'a rien à voir avec la coopération pour le développement. Dans le cadre de cette réflexion il faut alors s'interroger sur la nécessité de créer et de développer des stratégies de partenariat entre les pays d'Amérique latine présents en Haïti pour engendrer des synergies et des complémentarités positives par des projets communs et ainsi donner une visibilité à un modèle de coopération différent pouvant contribuer au développement d'Haïti.

**Le besoin impérieux d'une institution qui coordonne la coopération internationale dont Haïti bénéficie.** Reconnaissant que la coopération financière est de loin le plus important pour Haïti, mais constatant qu'elle tend à diminuer avec le temps, il est plus que jamais nécessaire de renforcer le cadre institutionnel de contrepartie de la coopération internationale (avec le CAED ?). Le Gouvernement pourrait en apprendre un peu plus sur les vertus de la CSS et son potentiel pour les objectifs de développement d'Haïti d'ici 2030.

Cela implique peut-être d'envisager le renforcement de la présence du Chili dans certains groupes de travail sectoriels d'intérêt, tels que l'éducation, auxquels participent des bailleurs comme l'Espagne, le Canada, le Japon, la France, le Mexique et le République bolivarienne du Venezuela, en l'absence d'une institution gouvernementale haïtienne qui coordonne et articule véritablement la coopération internationale que le pays reçoit. Est-ce la bonne façon ? En fait, la participation à ces groupes facilite l'articulation, la coordination et peut-être l'association de coopérants dans des domaines d'intérêt commun, évitant ainsi la duplication des actions de coopération, ce qui est courant lorsque de multiples acteurs sont présents comme en Haïti.

**La poursuite du programme de bourses de maîtrise pour des fonctionnaires ou des professionnels haïtiens du secteur public.** La formation et le perfectionnement professionnel dans les domaines prioritaires

définis dans la stratégie de développement à l'horizon 2030 constituent un besoin explicite exprimé par les autorités. Cependant, le manque de clarté sur l'insertion professionnelle à leur retour en Haïti des jeunes formés au Chili requiert un réexamen de la validité de ce programme par rapport à la réalité actuelle du pays. Le besoin de professionnels existe certes, mais leur insertion dans l'administration publique haïtienne implique des ressources financières qui ne sont pas toujours disponibles, car cela suppose une augmentation des salaires du fait de la formation reçue à l'étranger<sup>50</sup>. En ce sens, il convient de discuter avec les autorités du Ministère haïtien de la planification et de la coopération externe de nouvelles modalités de formation mieux adaptées à la réalité économique et sociale du pays.

**Comment assurer le transfert des résultats à l'autorité ministérielle et leur possible reproduction, une fois les projets terminés ?** Après avoir analysé le cas de l'expérience pilote de création des Centres pour la petite enfance à Aquin et Vieux Bourg, on a constaté un grand déficit de communication entre les cadres moyens de l'administration, en l'occurrence le MENFP (directeurs de départements) et les autorités locales d'une part, et leurs autorités politiques d'autre part ; ce qui rend plus difficile la retro-alimentation en informations à ces cadres moyens pour l'exécution des politiques publiques. Il est également plus difficile pour les autorités politiques de connaître le potentiel de certains projets de coopération menés dans leur secteur. En l'absence d'une institution unique qui puisse coordonner la coopération non financière, il est essentiel de mettre en place un système d'informations périodiques ou permanentes avec l'autorité politique sur les projets en cours afin de convenir, entre autres, de leurs dates de début et de fin ainsi que du transfert des résultats à l'autorité du secteur. A cet effet, il est suggéré de renforcer le dialogue politique entre l'Ambassade du Chili et les autorités haïtiennes afin d'établir le lien entre les homologues techniques des ministères (cadres moyens) et l'autorité politique au niveau sectoriel.

**Réviser le programme de coopération actuel avec Haïti.** À la lumière de la réalité économique et sociale d'Haïti et de son évolution, il convient d'actualiser le programme de coopération existant et de convenir avec le MPCE d'un nouveau programme cohérent avec les priorités urgentes du pays, principalement liées au développement de la production.

<sup>50</sup> Dans un intéressant séminaire organisé à Port-au-Prince le 7 septembre 2016 par le Ministère de la planification et de la coopération externe, l'Instituto Mora et la CEPALC intitulé " Coopération Sud-Sud en Haïti. Le cas du Brésil, du Chili et du Mexique ", un échange d'idées a eu lieu autour de ces travaux. La nécessité de parler de nouvelles modalités de formation, plus conformes à la situation économique et sociale d'Haïti, a été soulevée.

### 3. Quelques recommandations pour la CSS

Les particularités d'Haïti obligent à repenser la manière de coopérer pour garantir les résultats attendus. Quelles sont ces particularités ? La première concerne la très faible coordination des institutions publiques, au sein des ministères et entre eux, ainsi qu'entre ces derniers et les bureaux départementaux ou locaux ; sans compter le considérable déficit de professionnels depuis le séisme de 2010.

Pour la CSS non financière les conséquences sont les suivantes :

- a) L'absence d'un interlocuteur unique au niveau gouvernemental pour coordonner les actions de coopération. Cela entraîne une méconnaissance de la part des autorités politiques concernant la CSS qui se développe sur le terrain.
- b) Le risque de discontinuité des actions engagées.
- c) Des difficultés de transfert des résultats à l'autorité nationale et de reproduction des résultats.

Face à ce scénario, quelles pourraient être les recommandations susceptibles d'enrichir le travail de la CSS en Amérique latine et les Caraïbes ? En fonction de l'expérience vécue, les éléments suivants sont suggérés :

Lorsqu'il n'y a pas une institution gouvernementale unique d'interlocution avec de la CSS :

- a) Renforcer et maintenir informée en permanence l'autorité politique sectorielle et jouer le rôle d'intermédiaire entre les contreparties nationales (cadres intermédiaires ministériels, départementaux ou locaux) et de la communauté qui bénéficie des projets, et l'autorité politique nationale du secteur. Dans ce processus, le rôle des ambassades pourrait ou devrait être fondamental.
- b) Tâcher d'assurer, par un dialogue fluide avec les autorités politiques, le transfert du projet une fois celui-ci achevé.
- c) En ce qui concerne les programmes de formation en ressources humaines par des bourses de maîtrise ou de doctorat, veiller dès le début, après acceptation du candidat, à son intégration sur le marché du travail de son pays d'origine une fois ses études terminées.
- d) Concentrer la coopération au maximum sur deux domaines d'expertise thématique liés aux priorités nationales.

Face à la multiplicité sur le terrain d'acteurs de la coopération internationale qui définissent leurs propres schémas et modèles d'action sans toujours tenir compte de la culture ou des priorités nationales :

- a) On ne peut ignorer les critiques qui s'expriment en Haïti sur la façon d'agir de certains gros bailleurs (Seitenfus, R, 2015). C'est pourquoi la

CSS doit s'efforcer d'établir des stratégies de partenariat avec d'autres bailleurs ou coopérants proches en Amérique latine, définir des projets ou programmes communs ; cela contribuerait à rendre plus visibles le modèle et les principes de la CSS latinoaméricaine et d'autres continents avec lesquels il existe des domaines d'intérêt commun et une vision partagée de la coopération pour le développement.

- b) Une dernière recommandation à souligner c'est envisager, dans certaines conditions d'organisation, l'association avec d'autres acteurs comme les universités, le secteur privé ou les organisations de la société civile dans des projets de coopération d'intérêt public. L'expérience acquise en Haïti montre qu'un partenariat multipartite peut non seulement enrichir énormément le développement d'un projet, mais qu'il peut également constituer une expérience à reproduire.

## Bibliographie

- AGCID (Agencia Chilena de Cooperación Internacional para el Desarrollo) (2015), *Mejora en el acceso y utilización de medicamentos esenciales de calidad en Haïti*, Santiago, Chile.
- \_\_\_\_\_(2015), " Política y estrategia de cooperación internacional chilena para el desarrollo ", Santiago de Chile, avril [en ligne] <http://fondo Chile.cl/wp-content/uploads/2016/02/POLÍTICA-Y-ESTRATEGIA-DE-COOPERACIÓN-INTERNACIONAL-CHILENA-PARA-EL-DESARROLLO.pdf>.
- \_\_\_\_\_(2014), " Fondo Regional de Cooperación Triangular en América Latina y el Caribe GIZ Chile ", *Documento de proyecto*, Imagine avni-nou ansanm, Santiago, Chile.
- \_\_\_\_\_(2014), " Documento de Proyecto de Cooperación Bilateral/Triangular ", *Sistema de Evaluación Social de Inversiones*, Santiago de Chile.
- \_\_\_\_\_(2013), " Reconstruyendo Educación: Escuela República de Chile en Haïti ", *Documento de proyecto*, Santiago, Chile.
- \_\_\_\_\_(2013), " Note Conceptuelle Projet Pilote de Sites et Services ou de trames assaires, dans le cadre de la mise en opération de la Politique nationale du logement et de l'Habitat d'Haïti ", Santiago, Chile.
- \_\_\_\_\_(2007), " Centros de Apoyo a la Pequeña Infancia ", *Resumen de proyecto*, Santiago, Chile.
- \_\_\_\_et JUNJI (Junta Nacional de Jardines Infantiles) ((2012), *Propuesta marco curricular República de Haïti*, Santiago, Chile.
- América Solidaria, AGCID y Komatsu Cummins Chile (2013), " Proyecto Reconstruyendo Educación ", *Rapport technique*, Santiago, Chile.
- Baussan-Loubeau, L. J. (2011), " Évaluation des Centres de la Petite Enfance. Aquin et Vieux Bourg ", *Rapport final*, MENFP/BUGEP-BID, Port-au-Prince, Haïti.

- Blanco, S. et autres, UCLBP-Haïti (2014), " Les opérations de ' Sites et services ' dans le contexte haïtien. Rapport et recommandations du groupe de travail ", *Sites et services de la Table sectorielle du logement*, UCLBP.
- Boero, L., (2012), " Informe de Gestión de Proyecto de Cooperación " Centre de la petite enfance 2010-2011, Santiago, Chile.
- Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) (2010), *Haïti Demain : Objectifs et stratégies territoriales pour la reconstruction*, Port-au-Prince.
- De Ville, G.C., J.P. Sarmiento et F. Grünwald (2012), " La respuesta de salud al terremoto de Haití. Enseñanzas que deben aprenderse para el próximo desastre repentino de gran magnitud ", *Resumen*, Organización Panamericana de la Salud (OPS).
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) (2013), " Plan d'action du programme pays 2013-2016 entre le Gouvernement de la République d'Haïti et le Fonds des Nations Unies pour la population " .
- Lazo, C. (2012), " Chile y la cooperación internacional : 20 años de experiencia (1990-2010) ", Artaza, M. et C. Ross (eds.), *La política exterior de Chile, 1990-2009 : del aislamiento a la integración global*, Santiago, Chile, RIL Editores.
- \_\_\_\_\_(2010), " Chile y Haití : cooperación desarrollada por la Agencia de Cooperación Internacional de Chile ", Feldman A. y J.E. Montes (eds.) *La experiencia chilena en Haití : reflexiones sobre el rol de Chile en materia de cooperación emergente*, Santiago, Chile.
- Lengyel, M. (2011), " El desafío de la Cooperación Sur-Sur en América Latina. El caso del ABC en Haití ", Rojas, F. y T. Beirute (eds.) *América Latina y el Caribe : nuevas formas de cooperación. Las dimensiones sur-sur*. Buenos Aires. Facultad de Ciencias Sociales (FLACSO), Editorial Teseo.
- Lengyel, M., V. Thury et B. Malacalza (2010), " La eficacia de la ayuda al desarrollo en contextos de fragilidad estatal : Haïti y la cooperación latinoamericana " , *Avances de Investigación N° 34*, Madrid, CeALCI- Fundación Carolina.
- Ley 19999, " Establece normas relativas al mejoramiento de la gestión institucional del Ministerio de Relaciones Exteriores, promulgada el 28 de enero de 2005 " , Artículo 3º, Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, legislación chilena [en ligne] <https://www.leychile.cl/N?i=235374&f=2005-02-10&p=>.
- Malacalza, B. (2014), " Modelos de cooperación internacional para el desarrollo en Haïti. Discursos, prácticas y tensiones " , *Relaciones Internacionales N° 25*, Madrid, Grupo de Estudios Relaciones Internacionales (GERI), Universidad Autónoma de Madrid.
- Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE-Haïti) (2015), " Marco de Asociación País. Cooperación española en Haïti 2015-2017. Anexo 2 " , *Acta II Comisión Mixta Hispano Haitiana de Cooperación*, Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2013), *Priorités d'intervention du Gouvernement pour la période 2014-2016*, Port-au-Prince.

- \_\_\_\_\_(2013), "Programme Triennal d'Investissement 2014-2016 et son cadre. Vers une croissance accélérée et équilibrée de l'économie et une réduction de la pauvreté". Port-au-Prince.
- \_\_\_\_\_(2012), *Cadre de coordination de l'aide externe au développement d'Haïti (CAED)*, Port-au-Prince, Haïti.
- \_\_\_\_\_(2012), " Plan Estratégico de Desarrollo de Haití - país emergente en 2030 ". *Resumen en 10 preguntas*, Port-au-Prince, Haïti.
- Ministère de l'économie et des finances, Institut haïtien des statistiques, (MEF/IHSI Haïti) (2015), *Population totale de 18 ans et plus. Ménages et densités estimées en 2015*, Port-au-Prince [en ligne] [http://www.ihsi.ht/pdf/projection/Estimat\\_PopTotal\\_18ans\\_Menag2015.pdf](http://www.ihsi.ht/pdf/projection/Estimat_PopTotal_18ans_Menag2015.pdf).
- Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle (MENFP-Haïti) (2011), " Vers la refondation du système éducatif Haïtien. Plan opérationnel 2010-2015 ", *Recommandations du Groupe de travail sur l'éducation et la formation*, Port-au-Prince, Haïti [en ligne] <https://ifadem.org/sites/default/files/divers/Planrefondation-Haiti.pdf>.
- Naciones Unidas (1978), *Plan de Acción de Buenos Aires para promover y realizar la cooperación técnica entre los Países en Desarrollo*, Buenos Aires, Argentina, Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, 30 août-12 septembre.
- \_\_\_\_\_(2009), *Promoción de la Cooperación Sur-Sur para el desarrollo: una perspectiva de 30 años*, A/64/504, Informe del Secretario General.
- Obama, G.O. (2012), " Enquête sur les conditions de vie des ménages après le seisme ", Tome 1, *Résultats d'ensemble*, ECVMAS phase 1, mars 2014 [en ligne] <http://ecvmashaiti2012.e-monsite.com/medias/files/rapport-provisoire-ecvmars-mars-2014.pdf>.
- Organización para la Cooperación y el Desarrollo Económicos (OCDE) (2008), *Declaración de París sobre la eficacia de la Ayuda al Desarrollo y Programa de Acción de Accra*.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (2014), *Rapport sur le développement humain 2014 - Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience* [en ligne] <https://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/HDR/2014HDR/HDR-2014-French.pdf>.
- Rosenthal, G. (2005), *Haïti: questions relatives au développement à court et à long terme*, LC/MEX/L.683, México, D.F., CEPALC.
- Roupert, C.E. (2011), *Histoire d'Haïti : La première république noire du nouveau monde*. Editions Perrin.
- Santos, L.M.A. (2014), *Sistematización del Programa Educativo " Centros de la Pequeña Infancia "*, Ministère de l'éducation du Chili, disponible au Centre de documentation de l'AGCID-Chili.

- SEGIB (Secretaría General Iberoamericana) (2014), " Programa Iberoamericano para el Fortalecimiento de la Cooperación Sur-Sur, Cronología e Historia de la Cooperación Sur-Sur. Un aporte desde Iberoamérica ", *Document de travail N° 5*.
- \_\_\_\_Programa Iberoamericano para el Fortalecimiento de la Cooperación Sur-Sur (2013), " Sistematizar la Cooperación Sur-Sur para construir conocimiento desde la práctica ", *Document de travail N°3*.
- \_\_\_\_(2009), *Tercer Informe de la Cooperación Sur-Sur en Iberoamérica*. Madrid, Espagne.
- \_\_\_\_(2008), *Segundo Informe de la Cooperación Sur-Sur en Iberoamérica*. Madrid, Espagne.
- \_\_\_\_(2007), " Informe de la Cooperación en Iberoamerica ", Madrid, Espagne, *Estudios SEGIB*, N° 2.
- Seitenfus, R. (2015), *L'échec de l'aide internationale à Haïti: dilemmes et égarements*. Port-au-Prince. Éditions de l'Université d'État d'Haïti.
- Unité de construction de logements et de bâtiments publics, UCLBP-Haïti (2013), " Politique Nationale du Logement et de l'Habitat ", document cadre, Port-au-Prince, UCLBP [en ligne] <http://uclbp.gouv.ht/download/pnlh-document-officiel-002.pdf>.

**Annexe III.1**  
**Chili-Haïti : matrice des projets et efforts de coopération internationale, 1996-2015**  
*(Études de cas)*

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Modalité et type d'alliance	Ressources monétaires décaissées (en dollars)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
1 Centres Petite enfance	2007-2015	Coopération technique bilatérale	1 429 095	Education	UGEP MENFP	JUNJI, INTEGRA, América Solidaria, du Chili et BID-PAM en Haïti
2 Ecole " République du Chili "	2013-2016	Coopération technique bilatérale multi acteurs	2 805 365	Education	MENFP	AGCID, América Solidaria, Komatsu Cummins Chili, Pontificia Universidad Catolica du Chili.
3 Football. Renforcer la communauté scolaire par le sport.	2015-2016	Coopération technique bilatérale non gouvernementale	85 700	Education	Ministère des Sports	Fonds pour la faim et la pauvreté-PNUD Chili, ONG Fútbol Mas Chili.
4 Bourses de maîtrise	1998- annuel	Coopération éducative bilatérale	1 450 000	Education	Ministère Planification et Coopération Externe	AGCID
5 Bourses de formation police.	1996- annuel	Coopération éducative bilatérale	6 113 300	Education	Police Nationale	École des carabiniers du Chili
6 OPS vaccination choléra	2015	Coopération financière trilatérale Chili-OPS-Haïti	300 000	Santé	Ministère Santé	OPS en Haïti
7 Fonds Chili-Mexique amélioration de l'accès aux médicaments essentiels et à leur utilisation.	2015-2017	Coopération financière trilatérale Chili-Mexique-Haïti	500 000	Santé	Ministère Santé/ OPS Chili	AGCID du Chili- AMEXCID du Mexique

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Modalité et type d'alliance	Ressources monétaires décaissées (en dollars)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
8	2012-2016	Coopération technique et financière bilatérale administrée par le PNUD	1 860 000	Logement	UCLBP	Ministère du logement du Chili-PNUD Haïti
9	2007-2009	Coopération technique bilatérale	210 000	Agriculture	Veterimed-ONG	FAO, INDAP du Chili
10	2014-2016	Coopération technique trilatérale Chili- Allemagne-Haïti	600 000	Agriculture et environnement	Ministère Environnement- Ministère éducation et formation professionnelle - comité de gestion du bassin d'Aquin, INURED	AGCID, GIZ Chili- FOSIS- Amb. Chili en Haïti
11	2015-2016	Coopération technique bilatérale, non gouvernementale	63 872	Agriculture	Municipalité de la communauté de la Source	Fonds pour la faim et la pauvreté-PNUD Chili, ONG la Maison du Seigneur
12	2014-2016	Coopération technique trilatérale Chili- États Unis- Haïti	60 000	Gestion publique	Ministère de la planification et de la coopération extérieure / Ministère de l'économie et des finances / École nationale d'administration financière (ENAF) / Centre technique de planification et d'économie appliquée (CTPEA)	Ministère du Développement Social du Chili, / USAID-USA

**Source :** Élaboration de l'auteur, à partir des données de l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement. Taux de change : 600 pesos chiliens pour un dollar américain.

## Chapitre IV

# La coopération mexicaine pour le développement en Haïti : description générale

*Gabriela Sánchez Gutiérrez et Yádira Sánchez López*

### A. Caractéristiques générales de la coopération internationale mexicaine

#### 1. Antécédents

**L**e Mexique a une longue trajectoire dans le domaine de la coopération internationale pour le développement, qu'il s'agisse de celle qu'elle offre à d'autres pays ou celle reçue. Regrettablement, son expérience n'est pas très connue, comme le souligne Bruno Figueroa (2014), qui décrit les trois étapes dans l'évolution de la coopération internationale au Mexique : la première à la fin du Porfirisme et après la Révolution Mexicaine, entre 1900 et 1945, avec un modèle politique et social émergent qui permettait une coopération basée sur le partage de cette expérience avec d'autres pays et la coopération internationale consistait en des actes de solidarité à travers des dons pour l'assistance aux victimes de catastrophes.

La deuxième étape entre 1945 et 1975 est marquée par le nouvel ordre mondial qui surgit après la Seconde guerre mondiale, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. D'après Figueroa, pendant cette étape :

Les principaux instruments et modalités de coopération internationale du Mexique encore en vigueur ont été peaufinés : partage de connaissance à travers des réunions d'experts, dans les contextes bilatéral, régional et international ; des bourses d'études et de spécialisation pour des étudiants étrangers ; dons d'équipements, de médicaments, de différents produits ; de crédits pour l'achat d'aliments ou autres produits mexicains ; l'adoption des premiers accords bilatéraux d'échange culturel et de coopération technique et scientifique (Figueroa, B., 2014, p. 39).

La troisième étape entre 1976 et 2000, est marquée par plusieurs facteurs très importants dans l'évolution de la coopération internationale mexicaine. D'une part, les différentes guerres civiles en Amérique Centrale au cours des années 1980 ont provoqué la hausse des initiatives de coopération dans la région, ce qui donna lieu en 1990 à la création de la Commission mexicaine pour la coopération avec l'Amérique Centrale.

En outre, en 1988 la coopération internationale fut élevée au rang institutionnel, comme un des axes recteurs de la politique étrangère mexicaine, ce qui a sans aucun doute affecté le futur de la coopération du pays.

Deux faits importants marquent une nouvelle perspective dans la politique étrangère du Mexique. D'une part, son adhésion au Traité de Libre Échange avec l'Amérique du Nord et de l'autre son intégration à l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique, OCDE et son statut d'observateur dans le Comité d'aide au développement de cette même organisation.

La création de l'Institut mexicain de coopération internationale (IMEXCI) en 1998, fut un autre facteur important. Cette agence décentralisée du Ministère des affaires étrangères avait pour mandat l'orientation de la politique mexicaine de coopération internationale. L'Institut intervenait dans les domaines de coopération technique et scientifique, la coopération culturelle et en matière d'éducation ; la coopération économique et pour le développement, la coopération avec l'Amérique centrale et les Caraïbes ; néanmoins, en 2000, le gouvernement du Président Fox décida de dissoudre l'IMEXCI.

Vers 2007, la Sénatrice Rosario Green soumit au Sénat un projet de Loi de coopération internationale pour le développement qui ne fut adopté qu'en 2011, après un long et complexe processus législatif. Ce contexte juridique définit la structure institutionnelle de la coopération internationale mexicaine, à l'aide des outils suivants :

- a) L'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), instance institutionnelle et administrative chargée d'assurer la coordination, la programmation, l'exécution et l'évaluation des activités et des programmes de coopération

internationale du Mexique, que ce soit comme pays prestataire ou pays récepteur de coopération.

- b) Le Programme de coopération internationale pour le développement (PROCID), programme pilier, à caractère transversal qui établit les bases pour la planification et l'exécution des actions de coopération.
- c) Le Registre national de coopération internationale pour le développement (RENCID), qui alimente le Système d'information de coopération internationale pour le développement (SICID), constituent le pilier statistique qui va faciliter la quantification et la reddition de compte en matière d'offre et de réception de CID.
- d) Le Fonds national de coopération internationale pour le développement (FONCID), pilier financier, sera administré à travers un fonds fiduciaire et aura un Comité Technique et d'Administration composé du Ministère des affaires étrangères (SRE), de l'AMEXCID et du Ministère des finances et du Crédit public (SHCP)<sup>1</sup>.

L'AMEXCID propose la définition suivante : " La coopération internationale pour le développement (CID) fait référence au transfert, à la réception et à l'échange de ressources, de biens, de connaissances et d'expériences en matière d'éducation, culturelles, techniques, scientifiques, économiques et financières entre le Mexique et d'autres pays et organismes internationaux pour le développement durable "2.

En outre, il établit comme but des actions de coopération internationale, la promotion du développement humain durable, selon les principes de solidarité internationale, la défense et la promotion des droits de l'homme, le renforcement de l'État de droit, l'égalité de genre, la transparence et la reddition de compte.

Le Programme de coopération internationale pour le développement, PROCID 2014-2018, établit les priorités de la politique mexicaine en la matière, en considérant les objectifs spécifiques suivants :

- a) Renforcer les instruments, les outils et les capacités du système de CID mexicain pour améliorer la gestion de la coopération.
- b) Accroître et promouvoir la coopération internationale pour le développement vers des pays et des régions stratégiques (Coopération Sud-Sud et Triangulaire).

<sup>1</sup> Voir [en ligne] <http://www.gob.mx/Amexcid/acciones-y-programas/sistema-mexicano-de-cooperacion-internacional-para-el-desarrollo-29328?idiom=es> [date de consultation : 19 mars 2016].

<sup>2</sup> Voir [en ligne] <http://www.gob.mx/Amexcid/acciones-y-programas/que-es-la-cooperacion-internacional-para-el-desarrollo-29339?idiom=es> [date de consultation : 19 mai 2016].

- c) Entretenir des relations stratégiques avec des prestataires de coopération pour attirer des ressources et des capacités dans l'intérêt national en accord avec les priorités nationales.
- d) Accroître la présence du Mexique dans le monde à travers la promotion des atouts et des opportunités en matière économique, touristique et culturelle<sup>3</sup>.

Cette Loi définit l'Amérique Centrale comme zone prioritaire de la coopération internationale mexicaine, suivi des Caraïbes et du reste de l'Amérique Latine. Ainsi, au fil du temps, plusieurs instruments furent développés, comme les fonds conjoints de coopération Sud-Sud avec des pays comme le Chili et l'Uruguay ; le Fonds d'infrastructure pour l'Amérique centrale et les Caraïbes (Fonds Yucatán). Par ailleurs, le Mexique compte, pour la coopération triangulaire, avec des partenaires stratégiques comme l'Espagne, l'Allemagne, la Corée, les Pays-Bas, le Japon et le Royaume-Uni entre autres.

Par rapport aux ressources que le Mexique a investies dans la coopération internationale, il faut signaler qu'un des grands défis auquel font face l'AMEXCID et d'autres Agences de Coopération dans d'autres pays, est la définition des critères et des méthodes de quantification de la coopération internationale accordée. En avril 2016, l'AMEXCID rapporta qu'en 2013 le montant total de la coopération accordée par le Mexique fut d'environ 548 millions de dollars. " Ce montant inclut la coopération technique à travers l'échange d'experts ; de bourses pour que des étrangers puissent réaliser leurs études au Mexique, de contributions à des organismes internationaux, d'aide humanitaire, d'opération de l'AMEXCID et de coopération financière remboursable et non-remboursable, dont l'annulation d'une partie de la dette de Cuba "<sup>4</sup> (voir tableau IV.1).

Le Mexique est en train de développer un système de planification, de suivi et d'évaluation qui a pour objectif de connaître et rendre compte des résultats et de l'impact de la coopération mexicaine sur le développement humain durable visé. Un catalogue actualisé des capacités est aussi élaboré pour identifier les domaines dans lesquels le Mexique a l'expérience et les capacités suffisantes pour participer à la coopération.

Il est évident que le mandat octroyé à l'AMEXCID est très large et en effet, malgré la longue trajectoire de coopération internationale du Mexique, les conditions n'étaient pas réunies pour respecter les dispositions de la loi dans

<sup>3</sup> Voir [en ligne] <http://www.gob.mx/Amexcid/acciones-y-programas/sistema-mexicano-de-cooperacion-internacional-para-el-desarrollo-29328?idiom=es> [date de consultation 19 mai 2016].

<sup>4</sup> Voir [en ligne] <https://infoAmexcid.sre.gob.mx/Amexcid/ccid2013/index.html> [date de consultation : 19 mai 2016].

les délais établis et sans avoir des ressources supplémentaires. Le processus de structuration de l'Agence, l'élaboration du Programme, l'établissement du registre et du système d'information ainsi que le fonctionnement du Fonds de coopération internationale a pris plus de temps que prévu par la loi.

**Tableau IV.1**  
**Coopération internationale accordée par le Mexique, 2013**

Catégorie	Montant (en dollars)	Pourcentage
Contributions à des Organismes internationaux	134 880 765	24,6
Bourses	19 833 077	3,6
Projets	9 805 179	1,8
Opération de l'AMEXCID	6 212 512	1,1
Aide humanitaire	1 000 000	0,2
Coopération financière <sup>a</sup>	376 658 718	68,7
Total	548 390 253	100,0

**Source :** Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID) [en ligne] <https://infoAmexcid.sre.gob.mx/Amexcid/ccid2013/index.html> [date de consultation] : 19 mai 2016 .

<sup>a</sup> Y compris annulation de dette de 341,2 millions de dollars et crédits concessionnels de 32 millions de dollars.

## B. Caractérisation générale de la coopération du Mexique en Haïti

### 1. Origine et mécanismes de coopération bilatérale Mexique-Haïti

Jusqu'à très récemment, la relation du Mexique avec Haïti avait toujours été faible car il n'y avait pas de liens économiques, sociaux ou culturels stratégiques. La première Ambassade mexicaine en Haïti fut établie en 1945 et ce n'est qu'en 1948 que le Mexique nomma José Ángel Cenicerros comme premier Ambassadeur. De son côté, le gouvernement haïtien nomma Jacques Antoine comme le premier Ambassadeur du pays au Mexique.

Face à l'instabilité et aux crises politiques en Haïti, la politique étrangère mexicaine a toujours respecté les principes de non-intervention et d'autodétermination des peuples. De ce fait,

Suite au coup d'état militaire du 29 septembre 1991 contre Jean-Bertrand Aristide (1990-1991) qui arborait les idées de la " théologie de la libération ", le Gouvernement mexicain répudia l'action militaire et rappela son ambassadrice de Port-au-Prince (Anacelia Pérez Charles), rapatriat les Mexicains qui résidaient en Haïti qui voulurent quitter l'île (à ce moment près de 70) et suspendit l'approvisionnement en pétrole que le Mexique fournissait à l'île, sur la base de l'Accord de San José (Alba et Vega, 2012, p. 39).

Le Mexique renoua ses relations diplomatiques avec Haïti en 1993, et entreprit plusieurs actions de coopération en coordination avec les

Nations Unies et l'OEA, et à la fin de 1994 la première rencontre bilatérale entre le Président Ernesto Zedillo et le Président Jean-Bertrand Aristide eut lieu, pour chercher à tisser des liens de coopération plus étroits entre les deux gouvernements.

Cependant, bien qu'il n'existât aucun accord de coopération formelle entre 2003 et 2014, le Mexique a cherché à favoriser la coopération technique, le transfert de technologie et de connaissances pour contribuer au développement des capacités propres à Haïti. (Granguillhome, 2012). En effet, selon Alba et Vega (2012), au cours de cette période, le Mexique a coopéré avec Haïti de différentes façons, mais très loin de ce que le Mexique aurait pu offrir si on tient compte des ressources dont dispose le pays.

Entre 2004 et 2008, la coopération mexicaine prit la forme d'envoi d'aliments et de médicaments à la suite des désastres provoqués par de multiples ouragans. Pour ce qui est de la coopération technique et scientifique, douze projets intégraux furent lancés, dont quatre sous le régime trilatéral –un avec l'Espagne, trois avec la France– et huit bilatéraux. Les secteurs bénéficiaires pendant cette période furent : l'agriculture, l'élevage, l'eau et l'assainissement, l'énergie, l'éducation, la gestion frontalière, la santé et la sécurité publique. (Granguillhome, 2012). En 2004, un Accord de coopération entre le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles et le Ministère de l'environnement haïtien fut signé. En ce qui concerne la santé, cette même année le Ministère de la santé envoya quinze médecins pour participer à des tâches de surveillance épidémiologique aux Gonaïves. Par ailleurs, en matière d'éducation, le Mexique a offert depuis plusieurs années des bourses de la SRE pour la formation d'étudiants en licence et au troisième cycle.

Les réunions de la Commission mixte intergouvernementale furent des mécanismes de dialogue politique, de promotion économique et d'encouragement à la coopération bilatérale entre les deux pays. La première réunion eut lieu au Mexique en décembre 2007 et la deuxième le 8 octobre 2014.

Lors de la première réunion il y a eu une évaluation de la coopération technique apportée, et d'importants engagements furent adoptés, entre lesquels nous pouvons souligner les activités relatives à la réhabilitation de l'infrastructure hydraulique du Sud-Est d'Haïti ainsi que la reconstruction et l'équipement d'hôpitaux et des projets de développement des capacités d'investigation criminelle et de médecine légale (AMEXCID, 2015).

En mars 2009, un séminaire sur la coopération internationale en Haïti fut organisé avec l'appui du Colegio de México, auquel participèrent des universitaires et des spécialistes de la coopération internationale. Il fut signalé, comme résultat du séminaire :

Bien que de grands efforts furent déployés en coopération internationale pour Haïti, ceux-ci n'ont pas d'incidence sur la résolution des problèmes principaux qui intéressent les Haïtiens et une grande quantité de ressources est dissipée. Il faut que le gouvernement haïtien et les citoyens prennent le contrôle du processus de développement de leur pays et ils doivent s'assurer que les activités de coopération, quel que soit leur destinataire final, contribuent à renforcer le Gouvernement haïtien (Alba et Vega, 2012, p. 52).

Notamment, à partir de ses conclusions, en novembre 2009 l'Organisation des États Américains (OEA) appuya, à l'aide du SRE, l'organisation à Mexico de la Conférence hémisphérique de coopération internationale avec la République d'Haïti. Lors de cette conférence, il y a eu un échange d'information sur les activités, les projets et les programmes aussi bien des nations de l'hémisphère comme d'organismes internationaux en Haïti en vue de donner une nouvelle orientation à la coopération internationale, qui puisse aider à élever le niveau de vie de la population haïtienne.

Finalement, en 2014 dans le contexte de la deuxième réunion de la Commission mixte intergouvernementale, dirigée à ce moment par le Ministre des affaires étrangères du Mexique José Antonio Meade Kuribreña et le Ministre des affaires étrangères et des Cultes d'Haïti, Pierre Duly Brutus, l'accord formel du Programme des 300 bourses fut validé ; il avait été signé préalablement en Haïti en 2012.

Après le séisme de 2010, le Mexique lança d'importantes actions à travers d'un pont aérien et maritime qui facilita le transfert de plus de 15 000 tonnes d'aide humanitaire apportées tant par le gouvernement que par la société mexicaine. En outre, il fit don de 50 000 tentes à la demande expresse du Président d'Haïti, et participa à l'opération des cuisines communautaires des Ministères de la défense nationale (SEDENA) et de la Marine du Mexique (SEMAR). Le Mexique s'engagea aussi à apporter près de huit millions de dollars, dont cinq millions attribués au renforcement de la gestion du gouvernement et trois millions au financement de projets pour la reconstruction d'institutions qui répondent aux besoins de la population infantile<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Voir [en ligne] <http://amexcid.gob.mx/boletin/0310/html/noticia02.html>.

## 2. Caractéristiques de la coopération internationale du Mexique pour le développement d'Haïti, de 2010 à 2015.

A partir de l'information pourvue par l'AMEXCID, une matrice des initiatives de coopération internationale du Mexique vers Haïti a été créée pour la période 2010-2015<sup>6</sup>. Pour des raisons de présentation de l'information, ces initiatives ont été divisées en quatre groupes :

- a) Aide humanitaire, appui immédiat du gouvernement fédéral face à une urgence ou à une catastrophe naturelle.
- b) Alliance Mexique pour Haïti, appui du secteur privé suite à la catastrophe provoquée par le séisme de 2010.
- c) Projets de Coopération internationale pour le développement (CID) pour Haïti avec des objectifs, une exécution et des résultats à moyen et à long terme.
- d) Missions de fonctionnaires et d'experts pour des activités d'investigation.

Voir dans l'Annexe 1, la matrice des initiatives de coopération internationale du Mexique avec Haïti.

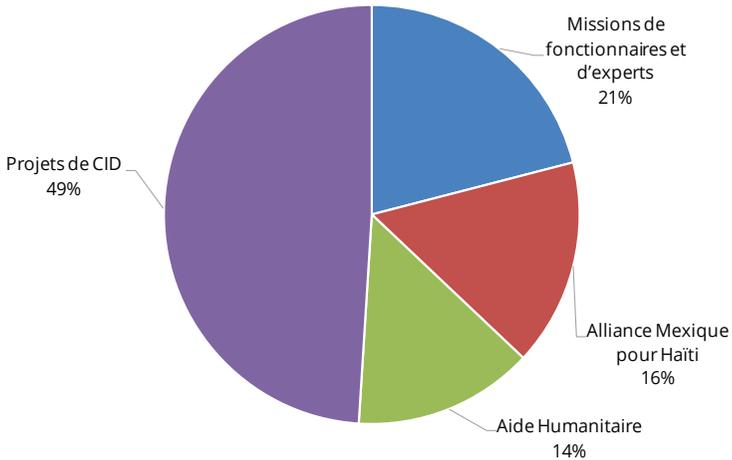
Entre 2010 et 2015, le montant total attribué à la coopération du Mexique avec Haïti fut d'environ 31 700 766 dollars pour un total de 43 initiatives, il faut souligner que ce montant inclut les contributions à titre d'Aide Humanitaire, prenant en compte celles déboursées après le tremblement de terre de janvier 2010<sup>7</sup>.

Dans les graphiques IV.1 et IV.2 sont présentés le contraste entre le nombre d'initiatives et le montant versé par groupe, car bien que les initiatives transformées en projets de développement (21), entrepris au court du quinquennat analysé, représentent 49% de tous les projets (43), celles-ci ne reçurent que 10% des 3 281 417 dollars déboursés pour cette même période.

<sup>6</sup> En 2010 et en 2011, le suivi des projets de coopération entre le Mexique et Haïti était à la charge de la Direction de l'aide humanitaire, de la Direction générale de la coopération technique et scientifique (DGCTC), du Ministère des affaires étrangères (SRE). Entre 2012 et 2013 ce fut la même direction, mais à partir de l'AMEXCID. À partir de 2014, l'entité responsable du suivi et de la continuité des projets fut la Direction de la coopération bilatérale avec l'Amérique centrale et la Caraïbe, de la Direction générale du Projet d'intégration et de développement de l'Amérique centrale et de la Mésoamérique de l'AMEXCID. Il faut aussi signaler que la Direction générale adjointe pour le développement économique et les infrastructures du Projet Mésoamérique a rapporté une des initiatives qui font partie de la matrice. Vu ces particularités il fut très difficile d'intégrer l'information requise pour la présente étude. Par ailleurs, il faut souligner que dans la matrice des registres, les projets réalisés directement entre les institutions gouvernementales et leurs contreparties haïtiennes, sans la participation du SRE ou à son moment l'AMEXCID, ne sont pas inclus. Par conséquent, il reste encore à construire (tâche en suspens) un rapport avec une information précise et consistante sur tous les projets de coopération du Mexique en Haïti et dans d'autres pays.

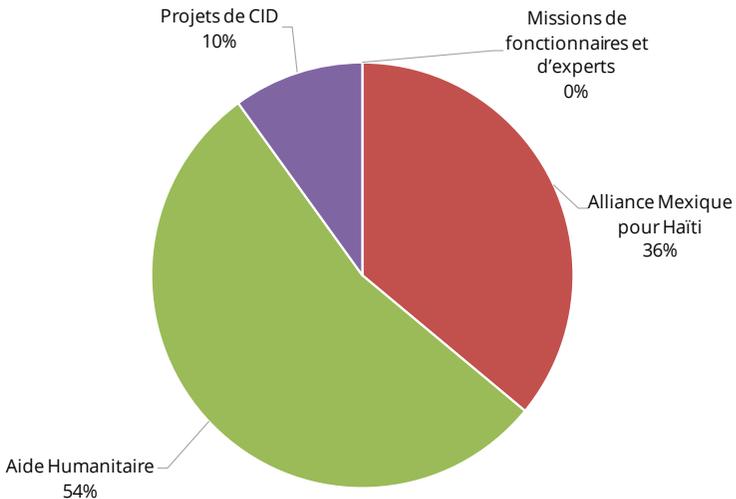
<sup>7</sup> En 2012, après le passage de l'Ouragan Sandy, l'apport du Gouvernement mexicain en matière d'aide humanitaire est estimé à 50.000 dollars.

**Graphique IV.1**  
**Mexique-Haïti : distribution du nombre d'initiatives de coopération internationale du Mexique dans le pays, 2010-2015**  
(En pourcentages)



**Source :** Élaboration des auteurs, basée sur l'information de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), [en ligne] <https://infoAmexcid.sre.gob.mx/Amexcid/ccid2013/index.html>.

**Graphique IV.2**  
**Mexique-Haïti : répartition du montant déboursé par groupe d'initiatives de coopération internationale, 2010-2015**  
(En pourcentages)



**Source :** Élaboration des auteurs, basée sur l'information de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), [en ligne] <https://infoAmexcid.sre.gob.mx/Amexcid/ccid2013/index.html>.

D'autre part, les actions d'aide humanitaires (six cas) qui représentent 14% du total des initiatives reçoivent 54% des fonds alloués pour la coopération internationale avec Haïti, s'élevant à 17 011 508 dollars.

Bien que l'objectif de l'analyse qui nous concerne est la révision des projets de coopération pour le développement, vu l'ampleur des ressources destinées à l'aide humanitaire après les tremblements de terre du 12 janvier 2010 en Haïti, il est important de signaler que les modalités de cette aide consistaient en des ressources en espèces, monétaires, en consultations et appui dans des activités de secours et de reconstruction. Cette aide impliquait aussi la participation du personnel de différentes institutions publiques comme : le Ministère de l'intérieur (SEGOB), la Marine nationale (SEMAR), le Ministère de la défense (SEDENA), l'Institut mexicain de la sécurité sociale (IMSS), le Gouvernement du District Fédéral, des Agences nationales de Protection civile de Jalisco, de Nayarit, de Quintana Roo, la Police fédérale de prévention (PFP), et privés comme la Croix Rouge mexicaine, entre autres.

L'Alliance Mexique pour Haïti surgit de la volonté des secteurs privé, social et public d'appuyer la population affectée par le séisme de 2010. Les initiatives de cette alliance furent importantes de par leur nombre et les ressources attribuées, de sorte que ses projets et ses versements représentaient respectivement 16% (sept projets) et 36% du total, c'est-à-dire environ 10 500 000 dollars<sup>8</sup>.

Toutefois, parmi les projets de CID lancés par le Mexique pendant le quinquennat 2010-2015, pour encourager le développement haïtien, en 2016 quatre d'entre eux sont encore en cours d'exécution, 14 sont achevés et trois ont été annulés<sup>9</sup>.

En révisant les 18 projets de CID déjà finalisés et ceux qui en 2016 étaient encore en cours d'exécution, nous pouvons dire que la coopération mexicaine en Haïti est en cours d'amélioration. Alors qu'entre 2010 et 2012 onze activités ponctuelles ont été lancées dans des secteurs clés, impliquant un déboursement de 208 547 dollars, en 2013 deux projets à long terme furent lancés avec un déboursement de trois millions de dollars et finalement, à partir

<sup>8</sup> Ce montant inclut les produits financiers générés pendant les trois années que dura le processus. Andrés Albo Marques (2014) fait un inventaire détaillé de l'origine des contributions de l'Alliance Mexique pour Haïti et inclut les institutions suivantes : Fomento Social Banamex (contributions du public pendant la campagne Uno por Uno, contributions de Citibanamex, contributions d'un concert organisé par Banamex au profit d'Haïti et dons en espèce) ; Fondation BBVA (dépôts du public et contributions propres) ; contributions de Casa Cuervo ; Fondation Televisa avec l'organisation Unidos por Ellos ; Fondation Chrysler du Mexique ; et la contribution du gouvernement fédéral pour un montant avoisinant huit millions de dollars.

<sup>9</sup> Deux des projets annulés avaient commencé l'un en 2011 et l'autre en 2012.

de 2014, 72 870 dollars furent canalisés à travers cinq projets comme illustré dans le tableau IV.2.

**Tableau IV.2**  
Haïti : projets initiés par année

	Total	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total des projets initiés par année	18	3	2	6	2	2	3

**Source** : Élaboration des auteurs, basée sur l'information de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), [en ligne] <https://infoAmexcid.sre.gob.mx/Amexcid/ccid2013/index.html>.

Entre 2010 et 2015 la CID mexicaine avec Haïti était majoritairement bilatérale. Des 18 projets exécutés, seulement un parmi eux fut sous la modalité trilatérale avec l'Agence de coopération internationale du Japon (JICA)<sup>10</sup>.

D'autre part, la coopération technique fut prédominante entre le Mexique et Haïti, bien que d'autres projets de coopération aient été développés en matière d'éducation, scientifique et technologique, culture ainsi que des fonds qui ont été versés pour l'infrastructure. Parmi les projets de coopération technique nous pouvons mentionner le " Dialogue entre organisations sociales en faveur d'initiatives pour renforcer les capacités de production. De Paysan à Paysan " qui commença en mars 2011 et prit fin en septembre 2012<sup>11</sup> cette initiative comptait avec la participation des organisations de la société civile comme le Centro Lindavista (Centre d'information et d'appui à la culture, A.C.), Caritas Haïti et le SRE. D'autres projets à signaler sont : l'Atelier international sur l'administration et la justice électorale pour le Conseil provisoire du Conseil électoral permanent d'Haïti dans le Cadre du programme de collaboration technique en matière électorale, Institut fédéral électoral (IFE)-AMEXCID, lancé et finalisé en 2014 ; le projet pour la " Création d'un indicateur conjoncturel d'activité économique (ICAE) d'Haïti " qui commença en octobre 2011 et devait finir en 2016, auquel participèrent l'Institut national des statistiques et de géographie (INEGI), l'Institut haïtien des statistiques et de l'informatique (IHSI), ainsi que la CEPALC. Ce projet fut choisi comme un des cas sur lequel nous approfondirons dans un alinéa postérieur (voir chapitre V).

<sup>10</sup> En 2010 commence le projet de Formation de ressources humaines et du développement d'instruments dans la construction antisismique en Haïti, avec la participation du Centre national de prévention de désastres et l'appui de l'Agence de Coopération Japonaise, JICA.

<sup>11</sup> L'AMEXCID indique septembre 2012 comme date d'achèvement ; il est possible que le montant apporté par l'agence ait couvert la deuxième et la troisième étape du projet. Selon le " Rapport des Activités du 17 mars au 3 avril en Haïti du programme de Paysan à Paysan et Économie Solidaire dans le cadre du Bien Vivre pour le Développement régional de la Région des Nippes " (2014), ce projet avait 5 étapes, réalisées entre 2011 et 2014.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la coopération mexicaine pour le développement en Haïti touchait différents domaines comme : la santé, l'éducation, le gouvernement, la société civile-agriculture, les entreprises, la culture, la construction-prévention contre les désastres et le tourisme. Tenant compte du montant des ressources monétaires déboursées, les secteurs de la santé, de l'éducation et du gouvernement furent les plus bénéficiés, car ils reçurent respectivement 76%, 17,2% et 2,2% du total des fonds (voir tableau IV.3).

Tableau IV.3

Mexique-Haïti : coopération internationale - nombre de projets, montants déboursés et les instances participantes par domaine d'activité, 2010-2015

Secteur	Nombre de projets	Montant investi (en dollars)	Institutions mexicaines et haïtiennes participantes aux projets
Santé	2	2 502 040	Ministère des affaires étrangères (SRE), Ministère de la santé du Mexique, Ministère de la santé d'Haïti
Éducation	4	563 951	Ministère de l'éducation publique (SEP), le SRE, Consortium d'universités, l'Université d'État d'Haïti.
Gouvernement	5	71 256	AMEXCID, INEGI, SRE, IFE, Consulat du Mexique à Miami, IHSI, Ministère des affaires étrangères et des cultes, Ministères des Haïtiens vivants à l'étranger
Environnement	2	60 133	IMTA, SEMARNAT, CONAFOR, Ministère de l'environnement d'Haïti
Société civile : agriculture	1	48 931	AMEXCID, Centro Lindavista, Caritas Haïti
Entreprises	1	15 545	Institut national de l'entrepreneur, Ministère du commerce et de l'industrie d'Haïti
Culture	1	13 861	El Colegio de México, SRE, Ambassade d'Haïti au Mexique
Prévention de désastres	1	5 700	AMEXCID, CENAPRED, Ministère des travaux publics, des transports et des communications d'Haïti
Tourisme	1	n/d	SRE, SECTUR, Fonds national de la promotion du tourisme, Ministère du tourisme d'Haïti
Total	18	3 281 417	18 institutions mexicaines et 11 haïtiennes

**Source** : Élaboration des auteurs, basée sur l'information de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), [en ligne] <https://infoAmexcid.sre.gob.mx/Amexcid/ccid2013/index.html>.

Entre 2013 et 2016, le Gouvernement du Mexique attribua une coopération financière de 2 500 000 de dollars pour l'infrastructure dans le secteur de la santé provenant du Fonds pour l'infrastructure pour les pays de Mésoamérique et de la Caraïbe. Dans ce cas, les participants étaient le SRE, le

Ministère des finances et du crédit public et la Banque nationale du commerce extérieur, le projet s'appelle " Panneaux solaires " .

Le programme " 300 bourses pour Haïti " fut lancé dans le secteur de l'éducation en 2013 ; à date environ 500 000 dollars y ont été destinés, provenant du SRE et du Ministère de l'éducation publique (SEP). Il convient de souligner que ce programme est le plus important du Mexique envers tout autre pays et il fut donc choisi comme étude de cas à développer dans le chapitre V de ce livre.

Dans le secteur de la gouvernance, nous pouvons relever les deux projets réalisés avec la participation de l'INEGI, le premier lancé en 2011 et finalisé en 2013 " Formation pour l'élaboration d'un atlas digital cartographique censitaire " et le deuxième mentionné plus haut " Création d'un Indicateur conjoncturel de l'activité économique d'Haïti ", le total déboursé pour les deux projets est estimé à 57 069 dollars.

Suite à la deuxième réunion de la Commission mixte intergouvernementale, les chanceliers José Antonio Meade Kuribreña et Pierre Duly Brutus firent les remarques suivantes :

Le voudrais dire que le peuple haïtien se souvient et est très reconnaissant envers le Mexique, car sa réponse après le tremblement de terre fut extraordinaire. Environ 1 000 Haïtiens ont eu l'opportunité de s'installer au Mexique après ce séisme. (...) Nous sommes confrontés à une série de défis, la Caraïbe a un potentiel commercial important dans le futur. Haïti a toujours été un pays agricole et nous pourrions bénéficier de votre savoir dans ce secteur. Concernant le tourisme, Haïti recevait beaucoup de touristes dans le passé, c'était la deuxième destination touristique des Caraïbes. Votre expérience dans ce domaine nous serait donc bénéfique pour améliorer notre propre système (Chancelier Brutus, SRE, 2014)<sup>12</sup>

Mais à ce jour, au-delà-de la reconstruction, nous pouvons déjà parler d'exemples concrets d'une coopération utile, une coopération en vigueur et d'un accompagnement dans des secteurs cruciaux pour Haïti dans ce processus de renforcement de son économie, de sa capacité productive et sa pleine insertion dans les dynamiques d'investissement et de commerce.

Par ailleurs, dans le cadre de cet effort et de cet accompagnement, plus de 150 entreprises mexicaines investissent déjà en Haïti, le commerce a une croissance annuelle de 30% [...] En effet, cette région est la troisième frontière du Mexique, il est donc logique de vouloir l'aider non seulement dans des domaines comme la coopération mais aussi dans la structure juridique nécessaire pour que la relation puisse se développer et prospérer (Chancelier Meade, SRE, 2014)<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Voir [en ligne] <http://gob.la/sre/prensa/version-esteno-grafica-de-la-conferencia-del-canciller-jose-antonio-meade-y-el-ministro-de-asuntos-exteriores-y-culto-de-haiti-duly-brutus> [date de consultation : 13 juin 2016].

Il semble que le Gouvernement mexicain aurait considéré la dimension économique comme une de ses priorités de coopération pour le développement en Haïti. De fait, le " Projet de développement de micro et petites entreprises en Haïti " est un des quatre projets en cours d'exécution en 2016<sup>13</sup> et qui devrait finaliser en 2017. Il s'agit d'une coopération technique sous la forme de cours et d'ateliers, à laquelle participe l'Institut national de l'entrepreneur et pour laquelle jusqu'en mai 2016, 15 545 dollars avaient été versés.

Finalement, vu la particularité et l'aspect innovateur de l'expérience de l'Alliance Mexique pour Haïti comme forme de coopération internationale mentionnée antérieurement, il est important de décrire brièvement cette initiative. L'Alliance fut formée comme réponse à un appel lancé par le SRE à différentes organisations mexicaines du secteur privé pour joindre leurs efforts au bénéfice d'Haïti suite à l'urgence provoquée par le tremblement de terre de 2010. Les organisations qui ont répondu à cet appel sont : Fomento Social Banamex, A.C ; Desarrollo Inmobiliario Polanco, S.A. de C.V ; Fondation Televisa, A.C ; Fondation BBVA ; Fondation TV Azteca ; Fondation Chrysler, IAP ; Unidos Por Ellos et Casa Cuervo. Ces organisations se réunirent avec le SRE à plusieurs reprises afin de définir des stratégies collectives et les critères de collaboration. Il fut décidé de concentrer les efforts de l'Alliance sur des projets d'éducation et de santé en Haïti. Chacune des organisations apporta des ressources qui s'élevaient à un total de 2 560 000 dollars, auquel le gouvernement fédéral rajouta huit millions de dollars.

Les projets que l'Alliance Mexique pour Haïti avait initialement choisi de réaliser en Haïti sont les suivants :

- a) Un établissement scolaire-orphelinat ayant la capacité de recevoir 200 enfants.
- b) Un établissement scolaire et école des métiers de Nos Petits Frères pour 800 élèves.
- c) L'école rurale Petit Boucan de Caritas, pour la prise en charge de 200 élèves.
- d) Le centre de formation de Mensajeros de la Paz pour 400 élèves.
- e) Le centre de santé intégrale de Fond des Blancs.

Il fut ensuite convenu d'étendre les activités en construisant un réseau de marchés publics et un centre de ravitaillement afin de rétablir la chaîne de distribution et de commercialisation d'aliments. De plus, il fut décidé de racheter la cuisine, le camion remorque et l'équipement de cuisine qui avaient été installés par l'armée mexicaine immédiatement après le tremblement de

<sup>13</sup> Les trois autres projets en vigueur son " Reboisement de 10 000 hectares ", lancé en 2015 qui doit devrait finir en 2017 avec un déboursement de 1 420 dollars ; " Panneaux Solaires " et " Programme de 300 bourses pour Haïti ", mentionnés antérieurement.

terre, pour les donner en commodat aux Filles de Marie Auxiliatrice de la Congrégation salésienne de Don Bosco, qui continueront à offrir des repas dans la communauté de Carrefour (Alba, 2014).

Nous pouvons donc conclure que le Mexique s'est montré intéressé à maintenir le mécanisme de la coopération internationale pour le développement avec ce pays des Caraïbes, vu l'apport en ressources économiques, matérielles et humaines non seulement face à l'urgence conséquence des phénomènes naturels, mais aussi grâce aux initiatives qui pourraient devenir des programmes et des projets de coopération pour le développement d'Haïti.

Cependant, malgré les nombreux projets et les fonds considérables apportés au cours de la période considérée, il est clair qu'il n'existe encore aucun processus de suivi et d'évaluation des résultats, ou un plan stratégique de coopération avec l'île qui permette de discerner le potentiel d'une coopération Sud-Sud efficace et d'obtenir des données sur le vrai impact de toutes ces actions. Peut-être qu'il s'agit d'une question de temps, pour que l'AMEXCID arrive à organiser et à renforcer sa propre structure et ses propres ressources qui sont indispensables pour atteindre ses objectifs. Ce profil général de la coopération mexicaine en Haïti nous servira de contexte pour comprendre les cas spécifiques qui seront abordés dans le chapitre V.

## Bibliographie

- Alba, C. et G. Vega (2012), " La política de cooperación de México con Haití ", dans Vega Cánovas G. et C. Alba Vega (coords.), *Haití México Hacia una nueva política de cooperación*, El Colegio de México, Centre d'études internationales, Mexique.
- Bracho, G. (2015), " In search of a narrative for Southern providers. The challenge of the emerging economies to the development cooperation agenda ", en *D.I.E., Discussion Paper*, 1/2015, en collaboration avec le Network Managing Global Governance, Bonn.
- Figuroa, B. (2014), " Breve historia de la cooperación internacional de México (1900-2000) ", dans l'Instituto Matías Romero, Ministère des affaires étrangères, *Revue Mexicaine de Politique Étrangère*, N° 102, Figuroa, B. et N. González (Coordinateurs), México y la Cooperación Internacional para el Desarrollo, Mexico, septembre-décembre.
- Granguillaume, R. (2012), " La cooperación mexicana hacia Haití : entre la solidaridad y la innovación ", *Foreign Policy*, Edición Mexicana.
- Pérez, J. (2014), " Nuevas formas de cooperación con el sector privado : Alliance Mexique pour Haïti ", dans Rüter, L., C. Ayala et U. Müller (editores), *Fondos y Redes Globales. Reduciendo la brecha entre políticas globales y la implementación nacional*,

Instituto Mora, Collection contemporaine - Coopération internationale et développement, et GIZ, Mexique.

Piefer, N. et B. Vega (2014), " Country Study Mexico " , dans *Experiences of Middle-Income Countries in International Development Cooperation*, etude préparée pour l'AMEXCID et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Mexique.

Ministère des affaires étrangères du Mexique (SRE), " Memoria Documental ", *Cooperación Técnica y Científica 2006-2012*, México, s/f.

Seitenfus, R. (2015) " L'échec de l'aide internationale à Haïti. Dilemmes et égarements " , Éditions de l'Université d'État d'Haïti.

### *Sources électroniques*

AMEXCID (Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement) (2013), [en ligne] <https://infoAmexcid.sre.gob.mx/Amexcid/ccid2013/index.html>.

\_\_\_\_\_, (2008) " Rapport des Travaux de 2008 " , Direction générale de la coopération technique et scientifique [en ligne] [http://amexcid.gob.mx/images/stories/dgctc/pdf/Informe\\_labores\\_2008\\_dgctc.pdf](http://amexcid.gob.mx/images/stories/dgctc/pdf/Informe_labores_2008_dgctc.pdf).

**Annexe IV.1**  
**Mexique-Haïti : matrice des projets et efforts de coopération internationale, 2010-2015**

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires déboursées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
1 Aide humanitaire envoyée après le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Contribution en espèces ; consultations	Janvier 2010- août 2010	Désastres 2010/Aide humanitaire	15 463 619	Aide humanitaire d'urgence	Présidence de la République d'Haïti; Ministère de l'économie et des Finances, de la Planification et de la Coopération Externe	SRE, SEGOB, SEDENA, SEMAR, PFP, IMSS, Croix Rouge Mexicaine, Unités étatiques de protection civile de Jalisco, Nayarit, Quintana Roo, ERUM, GDF
2 Coopération triangulaire Mexique-Espagne pour l'appui immédiat en Haïti, en aide humanitaire. Contributions en espèces et contribution financière	Juin 2010- septembre 2012	Aide Humanitaire	666 021	Aide Humanitaire d'urgence	Congrégation des Sœurs Salésiennes de Don Bosco	SRE, Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement, AECID
3 Opération cuisine communautaire en appui au programme de Cantines scolaires d'Haïti. Contributions en espèces et contribution financière.	Juin 2010- septembre 2012	Aide Humanitaire	504 698	Aide Humanitaire/ d'urgence	Congrégation des Sœurs Salésiennes de Don Bosco	SRE, Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement, AECID

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires déboursées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
4 Formation de ressources humaines et développement d'outils pour la construction antisismique en Haïti. Contributions en espèces ; cours, ateliers ; séminaires ; missions de diagnostic ; évaluation	Août 2010-2014	Coopération technique et scientifique/ Construction	5 700	Prévention de catastrophes	Ministère des travaux publics, des transports et des communications (MTPTC)	SRE, Centre national de prévention de désastres ; Agence de coopération internationale du le Japon, (JICA)
5 Aide humanitaire face à l'épidémie du choléra, contribution en espèces, consultation	Octobre- novembre 2010	Désastres 2010/Aide Humanitaire	181 773	Aide Humanitaire/ d'urgence	Ministère de la santé publique et de la population (MSPP).	SRE et SEMAR
6 Appui des Institutions d'éducation supérieure mexicaines au Système universitaire haïtien. Cours, ateliers, séminaires ; mission de diagnostic, évaluation, réunions, activités, conférences	Octobre 2010-2012	Coopération technique et scientifique/ Éducation	33 951	Éducation supérieure	Université d'État d'Haïti, (UEH)	UNAM, COLMEX, UAM, CIESAS, Université de la Ville de Mexico (UACM) et Université Ibéro américaine

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires décaissées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
7 Centre de santé Mexique-Haïti. Contribution financière, réunions, activités, conférences	Octobre 2010-2012	Coopération technique et scientifique/ Éducation	33 951	Éducation supérieure	Université d'État d'Haïti (UEH)	UNAM COLMEX UAM CIESAS Université de la Ville de Mexico (UACM) et Université Ibero américaine
8 Renforcement institutionnel de l'Observatoire national de l'environnement et vulnérabilité du Ministère de l'environnement. Cours ateliers séminaires mission de diagnostic évaluation	Novembre 2010- novembre 2012	Coopération technique et scientifique/ Environnement	58 713	Eau et assai- nissement	Ministère de l'environnement	Institut mexicain de technologie de l'eau (IMTA)
9 Programme de construction de marchés publics. Contribution financière développement d'infrastructure	Novembre 2010- avril 2013	Alliance Mexique pour Haïti/ Commerce	5 250 000	Économie	Présidence de la République d'Haïti Ministère de l'économie et des finances de la Planification et de la coopération externe (MPCE) Fonds d'assistance économique et sociale d'Haïti (FAES)	SRE Fomento Social Banamex.

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires décaissées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
10 Dialogue entre organisations sociales pour des initiatives de production "De paysan à paysan". Cours, ateliers, séminaires.	Mars 2011- septembre 2012	Coopération technique et scientifique/ agriculture/ société civile	48 931	Agriculture	Caritas Haïti	Centro Lindavista de Recherche en appui à la culture, A.C. ; SRE
11 Centre d'attention médicale intégrale pour mineurs Mensajeros de la Paz. Contribution financière, réunions, activités, conférences.	Avril 2011 - avril 2013	Alliance Mexique pour Haïti/Services et Politiques Sociales	1 519 791	Aide à la reconstruction	Frères Paulistes d'Haïti	SRE, Mensajeros de la Paz
12 École de métiers Nos petits frères. Contribution financière	Juin 2011 - avril 2013	Alliance Mexique pour Haïti/ Éducation	2 206 511	Aide pour la reconstruction	Nos Petits Frères, Haïti	SRE, Alliance Mexique pour Haïti
13 Centre d'éducation- orphelinat MWTS Mission Haïti. Contribution financière.	Juin 2011 - avril 2013	Alliance Mexique pour Haïti/ Éducation	824 732	Aide pour la reconstruction	Caritas Haïti	SRE, Alliance Mexique pour Haïti
14 École rurale Petit Boucan. Contribution financière	Juin 2011 - avril 2013	Alliance Mexique pour Haïti/ Éducation	636 302	Aide pour la reconstruction	Caritas Haïti	SRE, Alliance Mexique pour Haïti

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires décaissées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
15 Formation pour la création d'un atlas digital en matière de cartographie censitaire. Cours, ateliers et séminaires	Août 2011-2013	Coopération technique et scientifique/ Gouvernement	13 321	Géographie et statistiques	Institut haïtien de statistique et d'informatique, Haïti (IHSI)	Institut national de statistiques, de géographie et d'informatique (INEGI)
16 Visite du Ministère de la santé et de la population d'Haïti au Mexique, Mission diagnostic ; évaluation.	Août- septembre 2011	Mission de fonctionnaires/ Santé	7 001	Programmes/ Politiques de prévention contre la discrimination	Ministère de la santé publique et de la population (MSPP)	SRE/Ministère de la santé
17 Clinique médicale communautaire Fond des Blancs. Contribution en espèces	Septembre 2011- avril 2013	Alliance Mexique pour Haïti/Santé	906 151	Autres -infrastructure sociale et de services	Organisation Amis de Fond des Blancs	SRE/Alliance Mexique pour Haïti
18 Reconstruction de l'hôpital régional " La Providence " des Gonaïves. Mission de diagnostic ; évaluation	Avril-juillet 2012	Mission d'experts/santé	5 229	Autres - Infrastructure sociale et de services	Ministère de la santé publique et de la population (MSPP)	Ministère de la santé

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires décaissées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
19 Appui au Programme " Aba Grangou " (A bas la faim) à travers l'échange d'expériences dans le cadre du Programme opportunitades. stages	Mai- octobre 2012	Missions de fonctionnaires/ Services et politiques sociales	5 026	Appui général à programmes	Ministère de l'économie et des finances (MEF) de la planification et de la coopération externe d'Haïti (MPCE) et Ministère des affaires sociales et du travail (MAST)	SRE. Ministère du développement social
20 Formation pour le personnel de la chancellerie haïtienne sur le protocole. Cours, ateliers et séminaires.	Mai 2012	Coopération technique et scientifique/ Gouvernement	2 030	Politique extérieure	Ministère des affaires étrangères et des cultes, Haïti	SRE
21 Établissement du réseau d'approvisionnement d'eau potable dans le contexte de l'urgence en Haïti. Consultation	Juin- décembre 2012	Mission d'experts/ Approvisionnement et assainissement de l'eau	13 950	Approvisionnement en eau et assainissement	Direction nationale de l'eau et assainissement (DINEPA)	Institut mexicain de technologie de l'eau, (IMTA)

	Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires décaissées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
22	Programme de vaccination universelle à Port-au-Prince, Campagne de vaccination avec l'appui de l'OPS	Juin-novembre 2012	Coopération technique et scientifique/ Santé	2 040	Santé	Ministère de la santé publique et de la population, OPS-Haïti	SRE, Ministère de la santé
23	Appui pour la conception du Plan stratégique du tourisme en Haïti, mission diagnostic, évaluation, réunions, activités, conférences.	Août 2012-2013	Coopération technique et scientifique/ Tourisme	n/d	Appui au tourisme	Ministère du tourisme d'Haïti	SRE, Ministère du tourisme. Fonds national pour le tourisme
24	Reconstruction de la cantine de la municipalité de Latibolière. Développement de l'infrastructure.	Octobre 2012- avril 2013	Coopération technique et scientifique/ Éducation	30 000	Autres - infrastructures sociales et services	Collège Alexandre Dumas de latibolière d'Haïti. Congrégation mariste	SRE
25	Aide humanitaire pour Haïti après le passage de l'ouragan " Sandy ". Aide financière.	Octobre- novembre 2012	Désastres 2012/Aide humanitaire	50 000	Aide d'urgence/ humanitaire	Ministère de l'économie et des finances (MEF), de la planification et de la coopération externe (MPCE)	SRE

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires décaissées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
26 Appui pour l'assistance aux personnes handicapées. Missions de diagnostic : évaluation.	Novembre 2012	Mission d'experts/ Services et politiques sociales	2 100	Programmes/ politiques de prévention contre la discrimination	Ministère des affaires sociales et du travail (MAST)	SRE, Organisation non-gouvernement- tale "Réseaux de Confiance."
27 Coopération en matière d'éducation environnementale. Collaboration en espèce (matériels éducatifs).	Novembre 2012- janvier 2013	Coopération technique et scientifique/ Education	n/d	Protection générale de l'environnement	Ministère de l'environnement, Haïti	SRE, Ministère de l'éducation publique, Ministère de l'environnement et des ressources naturelles
28 Exposition Haïti : Histoires et rêves. Collaboration en espèces ; séminaires, réunions, activités et conférences.	Novembre 2012- février 2013	Coopération technique et scientifique/culture	13 861	Culture et loisirs	Ambassade d'Haïti au Mexique	SRE, El Colegio de Mexico
29 Programme de formation pour les fonctionnaires du Ministère des Haïtiens vivants à l'étranger. Cours et ateliers	Juillet 2014	Coopération technique et scientifique/ Gouvernement	5 084	---	Ministère des Haïtiens Vivants à l'Étranger. (MHAVE)	Consulat du Mexique à Miami.

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires décaissées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
30 Atelier International sur l'Administration et la Justice Électorale pour le Conseil provisoire du Conseil électoral permanent d'Haïti. Cours, ateliers et séminaires.	Juillet 2014	Programme de collaboration technique en matière électorale IFE-AMEXCID/ Gouvernement	7 073	---	Conseil électoral provisoire	Institut fédéral électoral
31 Elaboration d'un Indicateur conjoncturel de l'activité économique d'Haïti. Cours, ateliers, séminaires. Mission de diagnostic, évaluations, stages.	Octobre 2011-2016	Coopération technique et scientifique/ Gouvernement.	43 748	Statistiques	Institut haïtien de statistiques et d'informatique (IHSI)	Institut national de statistique et géographie (INEGI), CEPALC
32 Mission haïtienne pour se familiariser avec l'expérience mexicaine en matière de construction du logement et d'école	n/d	Mission de fonctionnaires/ Services et politiques sociales	7 988	---	Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle.	INAFED, SEP, CONAVI, AMEXCID
33 Mission d'évaluation de l'aide humanitaire en Haïti organisée par les Nations-Unies	n/d	Mission de fonctionnaires/ Gouvernement	2 769	---	n/d	AMEXCID.

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires décaissées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
34	n/d	Mission de fonctionnaires/ Commerce	2 580	Économie	n/d	AMEXCID, ProMéxico, Ministère de l'économie
35	n/d	Mission d'experts en Haïti/Commerce	2 721	---	n/d	n/d
36	2013-2019	Programme spécial de 300 bourses pour Haïti/Éducation	500 000	Éducation moyenne supérieure	Ministère de l'économie et des finances (MEF), de la planification et de la coopération externe (MPCE), de l'éducation et de la formation professionnelle (MENFP)	SEP, SRE
37	Septembre 2013-2016	Fonds d'infrastructure pour les pays de la Mésomérique et des Caraïbes/Santé	2 500 000	Infrastructure santé	Ministère de la santé publique et de la population	SRE, SHCP, Bancomext.

Nom du projet/ activité réalisée	Année de début et de fin	Mécanisme et domaine d'action	Ressources monétaires décaissées (en pesos mexicains)	Secteur d'activité	Institutions haïtiennes impliquées	Autres institutions impliquées
38 Projet de développement de micros et petites entreprises en Haïti. Cours et ateliers	Octobre 2015-2017	Programme 2014-2016 (approuvé lors de la Réunion du Groupe de travail de coopération Mexique-Haïti d'octobre 2014)/ Entreprises	15 545	Développement économique	Ministère du commerce et de l'industrie d'Haïti, (MCI)	Institut National de l'Entrepreneur
39 Reboisement de 10,000 hectares. Cours, ateliers, séminaires	Octobre 2015-2017	Programme 2014-2016 (approuvé lors de la Réunion du Groupe de travail de coopération Mexique-Haïti d'octobre 2014)/ Environnement	1 420	Agriculture	Ministère de l'Environnement d'Haïti	SEMARTNAT, Commission nationale forestière
Total			31 685 776			

**Source :** Elaboration des auteurs.  
Note : Quatre projets ont été annulés.



## Chapitre V

# La coopération mexicaine en Haïti : trois études de cas

*Carlos Alba Vega*

**A** continuation nous allons présenter trois études de cas sur la coopération mexicaine en Haïti qui illustrent de manière plus détaillée le développement de ces trois actions, les difficultés rencontrées et le bilan de leur contribution au développement humain durable en Haïti.

Les trois cas choisis pour examiner les formes de coopération Mexique-Haïti sont :

- a) Le Consortium d'institutions d'éducation supérieure pour Haïti.
- b) La coopération de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique (INEGI) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) avec l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI).
- c) Le Programme spécial de 300 bourses pour Haïti.

Il existe des similarités ainsi que des différences entre les cas. D'une part, les trois ont commencé après le séisme de 2010, mais aucun d'entre eux ne se définit comme action humanitaire, ni est orienté seulement vers la reconstruction. Ils ne visent pas non plus seulement la réhabilitation et la modernisation de l'infrastructure physique, mais ils sont dirigés au domaine stratégique du savoir. Il s'agit donc, de formes de coopération qui veulent influencer le développement immédiat et futur d'Haïti. Par ailleurs les

trois résultent d'un besoin ressenti, défini et exprimé par différents acteurs haïtiens, il ne s'agit en aucun cas d'initiatives exogènes ou pensées à partir de relations asymétriques. Les trois projets sont encore en cours : le premier est suspendu, mais dans la perspective du Ministère des affaires étrangères il peut potentiellement redémarrer dans le futur ; le deuxième devait conclure en 2016, lorsque l'IHSI commencera à publier les indicateurs relatifs à la conjoncture et le troisième devra conclure entre 2019 et 2020, lorsque les 300 boursiers auront fini leurs études de licence au Mexique.

Deux des actions académiques cherchent le développement des capacités des institutions d'éducation supérieure ; mais, alors que l'une concerne les universités en Haïti, la deuxième veut renforcer la formation des étudiants haïtiens inscrits dans des institutions mexicaines. La troisième action concerne le renforcement d'une institution afin qu'elle puisse fournir une information conjoncturelle précise, utile et pertinente pour la prise de décisions dans différents domaines.

L'origine de ces initiatives les distingue aussi. La première est interne aux institutions d'éducation supérieure et compte avec l'appui d'une instance du Gouvernement du Mexique, le Ministère des affaires étrangères (SRE) et d'une fondation internationale, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI, Canada). La deuxième est le produit d'institutions gouvernementales (IHSI et INEGI) et de la CEPALC, et la troisième est une initiative présidentielle. Ces origines déterminent aussi l'ampleur des projets : les deux premiers, du moins à court terme, sont plus limités que le troisième, mais cela n'enlève rien à leur importance ou à leur impact. Il ne nous reste plus qu'à présenter et analyser chacun des cas choisis qui, comme nous l'avons déjà mentionné, sont encore en cours d'exécution. Par conséquent, l'analyse de ces trois cas doit partir du fait que les résultats définitifs ne pourront être obtenus qu'à moyen et à long terme parce qu'ils sont encore en pleine exécution, et même si achevés leur impact ne serait pas immédiat.

Nous considérons que ces cas sont des pratiques de coopération qui doivent être analysées, connues et expliquées car :

- a) Ce sont les résultats d'un rapprochement progressif et constant qui découle d'un intérêt sincère des Haïtiens et de commun accord avec les Mexicains.
- b) Ils portent sur les sujets suivants : l'éducation supérieure et la production de données statistiques conjoncturelles utiles à la prise de décisions. Ils sont pleinement justifiés puisqu'ils visent le renforcement des institutions et par conséquent, du développement.

- c) Bien qu'il soit encore prématuré de qualifier de succès ces actions de coopération Sud-Sud, car elles sont encore en cours d'exécution, nous pouvons déjà considérer que l'investissement en capital humain et en savoir ont un grand potentiel de réussite.
- d) L'aide et le partage d'expériences dans les domaines éducatif et technique sont fondamentaux pour le développement ;
- e) Différents acteurs publics et privés des deux pays ont pris part à ces pratiques : des acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux, des fonctionnaires de différentes instances des deux pays, des autorités universitaires (recteurs d'universités d'Haïti et du Mexique), des professeurs et des chercheurs des deux pays, des étudiants, les Présidents du Mexique et d'Haïti concernant la décision sur les 300 bourses. Les résultats de ces actions de coopération ont été partagées avec un grand public et ont été documentés dans des articles, des livres et comptes rendus ;
- f) Ces pratiques de coopération ont apporté un apprentissage à différents niveaux : d'une part elles ont toutes un élément interculturel important qui a permis aux acteurs des deux pays de se découvrir dans leur diversité. D'autre part, des représentants de différentes institutions des deux pays qui n'avaient aucune relation de coopération entre eux, ont entrepris des initiatives conjointes en faisant un travail d'équipe. Par exemple, d'étroites relations de travail conjoint se sont développées entre : les autorités et les professeurs universitaires de chaque pays, un organisme internationale (CEPALC) et des institutions universitaires, un institut national d'information, des organisations de la société civile, différents ministères de chaque pays (affaires étrangères, éducation, économie, finances, etc.) et des agences pour le développement ;
- g) ces projets ont commencé à partir d'accords formels de coopération de différente nature : CEPALC/El Colegio de México ; CEPALC/INEGI/IHSI ; le Ministère de Affaires Étrangères et le Ministère de l'éducation publique du Mexique/le Ministère des affaires étrangères et des cultes de la République d'Haïti ;
- h) il est prévu que les résultats de ces formes de coopération commencent à se manifester à moyen et à long terme, mais certains d'entre eux sont déjà visibles.
- i) ces expériences permettent de discerner leur portée et leurs limitations et ainsi de tirer des leçons utiles pour la coopération Sud-Sud dans le futur.

## A. Le Consortium d'institutions d'éducation supérieure pour Haïti

### 1. Antécédents

Les antécédents de ce cas remontent à l'invitation faite au Colegio de México de la part du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada, pour participer à la réalisation d'une étude destinée à identifier des formes de collaboration pour le développement des capacités institutionnelles, étude intitulée " *México y Haïti, hacia una nueva relación de cooperación* ". Cette invitation est à l'origine d'une collaboration entre la CEPALC et le Colegio de México, avec l'appui financier de CRDI du Canada<sup>1</sup>.

Le projet était divisé en deux phases qui se sont déroulées du 6 mars 2007 au 27 mai 2013 lorsque le Colegio de México remit au CRDI le Rapport technique intérimaire des activités de la deuxième étape du projet : *Consolidation of Research Centers on Reconstruction of Haiti*. Entre les principales actions réalisées nous pouvons mentionner :

- a) L'organisation de séminaires sur " Crise et sécurité alimentaire " et " Migrations " .
- b) Un atelier sur la gestion des migrations, orienté à la sensibilisation et la formation d'environ 30 fonctionnaires de six ministères liés aux thèmes migratoires : le Ministère des Haïtiens vivants à l'étranger (MHAVE), le Ministère des affaires étrangères et des cultes (MAEC), le Ministère des affaires sociales et du travail (MAST), le Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT), le Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), le Ministère de la justice et de la sécurité publique (MJSP).
- c) Des réunions avec les maires de différentes municipalités, ainsi que diverses institutions de transfert d'argent en Haïti pour leur présenter un programme collectif de transferts d'argent appelé " Programme trois pour un " .
- d) Un séminaire sur " La politique de coopération en Haïti : les approches nationales, régionales et internationales. Bilan et futurs défis " , réalisé en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères (SRE), les 23 et 24 septembre 2009. L'objectif de ce séminaire était de réfléchir et faire un bilan des politiques de coopération avec Haïti ; aussi bien celles menées par des pays développés, ou bien des pays d'Amérique Latine et certaines organisations régionales et internationales, pour un partage d'expériences, de recommandations et de bonnes pratiques ;

<sup>1</sup> Le projet a été coordonné par les professeurs Gustavo Vega et Carlos Alba du Centre d'études internationales du Colegio de México avec le soutien de Jean Eddy Saint Paul et l'assistance technique de Randolph Gilbert, Coordinateur et Point focal pour Haïti de la CEPALC, Siège sous régional au Mexique.

- e) L'invitation aux recteurs et vice-recteurs de l'Université d'État d'Haïti et de l'Université Quisqueya pour assister au Mexique à la réunion des recteurs des universités d'Amérique latine Universia 2010, réalisée à Guadalajara et à des rencontres avec les recteurs de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), l'Université Ibéro-américaine (UIA) et le Colegio de México, afin d'explorer des formes de collaboration. Cette visite eut lieu du 29 mai au 5 juin 2010 ;
- f) La création d'un Consortium d'institutions d'éducation supérieure (IES) pour Haïti ;
- g) La promotion et la mise en place de 10 bourses pour des étudiants haïtiens en maîtrise ;
- h) L'édition des trois livres suivants : Haïti et le Mexique, vers des nouvelles formes de coopération, Mexique, Colegio de México (2012) ; *Haïti : histoires et rêves. Société, art et culture* (édition bilingue espagnol/français, Mexique, Colegio de México, 2017) ; Haïti : Société, migrations et développement, Mexique, le Colegio de México (en cours de préparation) ;
- i) Des visites des recteurs des Universités d'État d'Haïti et de Quisqueya au Mexique ;
- j) La rencontre de leaders de la diaspora haïtienne et mexicaine à Zacatecas pour étudier les projets sociaux et de production réalisés grâce aux transferts collectifs.
- k) Une exposition d'art haïtien : Haïti, histoires et rêves.

Caractéristiques des trois principales actions de coopération :

- a) Les Cours d'hiver ;
- b) Les bourses pour des étudiants de Maîtrise et de Doctorat
- c) L'organisation de l'exposition *Haïti : histoires et rêves*.

#### a) *Les Cours d'hiver*

Le Consortium a surgi de la visite (en 2010) des recteurs des universités d'Haïti au Mexique, et ses membres sont : El Colegio de México, l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), l'Université Autonome Métropolitaine (UAM) Campus Iztapalapa, l'Université Ibéro américaine (UIA), l'Université Autonome de la Ville de Mexico (UACM), le Centre de Recherche et d'Études Supérieures d'Anthropologie Social (CIESAS) et le SRE<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> L'institution académique responsable est l'UNAM à travers la Direction générale de coopération et internationalisation. Le financement de la première École d'hiver vint du SRE à travers la Direction générale de coopération technique et scientifique.

*i. Première école d'hiver*

La Première école d'hiver eut lieu en janvier 2011 avec la participation de quatorze professeurs de l'UNAM qui, appuyés financièrement par le SRE et l'UNAM elle-même, organisèrent une série de conférences et de cours en sciences fondamentales. L'objectif était d'appuyer la formation des professeurs de l'Université d'État d'Haïti (UEH) dans des matières de sciences fondamentales (physique, mathématiques, chimie et biologie) et en ingénierie, qui sont prioritaires pour répondre aux besoins actuels de la société haïtienne dans ces domaines. Par ailleurs, il s'agissait de susciter des relations professeurs-élèves pour collaborer dans des projets de recherche scientifique d'intérêt commun et création de connaissances, et de travaux de mémoires de sortie pour les étudiants qui étaient dans le dernier semestre de leurs carrières.

Certains de ces cours incluaient, à part l'élément purement académique, un volet pratique direct avec des partenaires du secteur public : le Ministère du commerce et de l'industrie (MCI) ; le Ministère de la santé publique et de la population (MSP), et sur la normativité des entités publiques et parapubliques : la Direction générale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) ; le Ministère des travaux publics, des transports et des communications (MTPTC). Différentes thématiques furent abordées, comme : les décharges sanitaires, est-ce la solution au problème des déchets solides ? La médecine peut-elle survivre sans la physique ? Les sources d'énergie renouvelables ; Pollution des plans d'eau dû au déversement d'eaux usagées ; Mathématiques appliquées : Épidémiologie mathématique ; L'hydroponie ; La Chimie de l'environnement ; L'approvisionnement en eau potable ; L'impact environnemental ; Hydraulique des tuyaux et enfin le système hydraulique des canaux, hydrologie et génie sismique.

L'Université d'État d'Haïti a qualifié de positifs les résultats de la Première école d'hiver, stimulants et axés sur la coopération Sud-Sud. Il faut signaler que lors de la visite du Recteur Jean Vernet Henri au Mexique en novembre 2012, il demanda aux représentants du Consortium des institutions d'éducation supérieure mexicaines de répéter l'École d'hiver en sciences fondamentales et en génie en janvier 2013. D'autre part, il insista sur la visite de l'Ingénieur Moreno Pecero de la Faculté d'ingénierie de l'UNAM, pour réaliser une évaluation technique précise pour déterminer la viabilité du terrain du nouveau campus de l'université (Damien). Cette visite financée par le SRE eut lieu entre le 6 et 22 janvier 2013. Au terme de cette visite l'Ingénieur Moreno Pecero fit un rapport topographique du terrain, son hydrologie, géotechnique, sismicité, environnement, disponibilité en énergie et ingénierie du transport. Ce rapport recommande aussi un mécanisme de collaboration entre des professionnels haïtiens et mexicains afin de réaliser un projet conjoint et obtenir le financement pour commencer la construction des bâtiments.

*ii. Deuxième École d'Hiver*

La deuxième École en sciences fondamentales et génie fut réalisée en janvier 2013 à l'Université d'État d'Haïti. 13 professeurs des Facultés des sciences et de génie, de l'Institut de physique et du Centre d'énergie renouvelable de l'UNAM se rendirent en Haïti avec l'appui de leur institution et du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement mexicain. Des cours intensifs furent dispensés pendant deux semaines, sur les thématiques suivantes : les mathématiques, l'épidémiologie mathématique, les énergies renouvelables, la génétique et la biologie moléculaire, la biologie animale, l'écologie des plantes, l'écologie environnementale, les caractéristiques des images radiologiques, la gestion des déchets des hôpitaux et des déchets biologiques dangereux.

*b) Les bourses aux étudiants de maîtrise et de doctorat*

Des étudiants haïtiens ont pu finir leur thèse de maîtrise sur la Population et le développement grâce à un séjour de quatre mois dans des Institutions d'éducation supérieure (IES) mexicaines entre août et novembre 2011.

En novembre 2010, dans le cadre du Consortium, les autorités haïtiennes furent informées à travers le Ministère des affaires étrangères, que le Gouvernement mexicain avait décidé d'octroyer des visas et un appui économique à dix étudiants de Maîtrise en population et développement de l'UEH qui avaient déjà conclu leurs études universitaires. Ces bourses étaient pour réaliser des stages dans des IES du Mexique, pour finir leur thèse de maîtrise sous la direction de chercheurs mexicains dont certains du Centre d'études démographiques, urbaines et environnementales (CEDUA) du Colegio de México. Les dix étudiants sélectionnés ont séjourné –durant le deuxième semestre de 2011– dans diverses institutions mexicaines. Deux d'entre eux ont ensuite soumis leur candidature pour étudier le doctorat en démographie dans le CEDUA et ont été acceptés ; ils ont bénéficié d'une bourse du Conseil national de la science et de la technologie du Gouvernement du Mexique (CONACYT).

*c) L'organisation de l'exposition Haïti : histoires et rêves*

Le Consortium qui voulait faire mieux connaître la richesse culturelle haïtienne au Mexique, organisa au Musée de la chancellerie de la Ville du Mexique l'exposition *Haïti : histoires et rêves* de novembre 2012 à avril 2013. L'objectif de l'exposition était de montrer une partie de la vie quotidienne et de l'imaginaire

haïtien à travers son art et plus spécifiquement avec des tableaux, des fers découpés et des sculptures en pierre et en bois<sup>3</sup>.

Une des options de développement local en Haïti est précisément liée à l'exportation d'artisanat et d'œuvres d'art, très appréciées dans les pays où ils ont été exposés ; pour preuve, les différentes pièces qui se trouvent dans les galeries et musées de beaucoup de pays. Il faut signaler que cette exposition fut une des plus grandes et des plus complètes qui aient été présentées récemment au Mexique sur la richesse artistique et culturelle d'Haïti.

Comme activité collatérale à l'exposition, le Colegio de México décida de publier dans un ouvrage bilingue (français-espagnol) le contenu de l'exposition –les images des principales œuvres d'art haïtiennes présentées– accompagné de textes rédigés par des intellectuels des plus expérimentés et reconnus dans leur pays<sup>4</sup>.

L'exposition –montée au Musée de la chancellerie– fut une façon d'obtenir la sympathie et l'appui de différents secteurs du gouvernement, du secteur privé et du milieu universitaire, tous appelés à la supporter. Cependant, pour des raisons administratives, la décision fut prise de ne pas ouvrir les fins de semaines, alors que c'est le meilleur moment pour visiter les musées et les expositions ; cela affecta le volume du public qui assista à l'exposition. Par ailleurs, la vente d'artisanat haïtien –qui aurait été un attrait additionnel pour le public– ne fut pas autorisée.

<sup>3</sup> Les thématiques générales de l'exposition Haïti, histoires et rêves étaient : l'Introduction (l'emplacement géographique d'Haïti et des éléments de la " créolisation ") ; Paradis perdus et Paradis retrouvés ; Scènes rurales et Scènes urbaines ; Religion vaudou et signification symbolique ; Femmes et marchés ; Enfants ; Imaginaires ; Panorama historique. Une ample sélection de peintures d'artistes haïtiens reconnus a pu être présentée à cette exposition. L'exposition présentait aussi des fers découpés qui sont une des formes d'art les plus originales et les plus représentatives de l'art populaire haïtien. Georges Liautaud (1899-1992, Croix-des-Bouquets, Haïti) qui commença en utilisant des ferrailles, fut l'un des pionniers de cet art qui est aujourd'hui pratiqué par des centaines de familles pour créer des sculptures de métal. La section de l'exposition intitulée " La magie du fer découpé haïtien " comprenait un échantillon de l'œuvre actuelle de Serge Jolimeau, considéré un des plus grands maîtres de l'art du fer découpé.

<sup>4</sup> L'exposition fut appuyée par le Musée des cultures du monde à travers Raffaella Cedraschi, commissaire d'exposition, chargée aussi d'une consultation spécialisée sur l'art vaudou haïtien et le contexte académique de l'exposition. L'AMEXCID-Ministère des affaires étrangères fournit l'espace pour l'exposition et fut en charge du projet muséographique (confié à José Luis Viesca), les assurances, l'emballage et les déplacements des pièces de la collection mexicaine, ainsi que la sécurité des œuvres durant toute la durée de l'exposition.

*i. Leçons apprises et recommandations dérivées du Consortium d'institutions d'éducation supérieure*

En général, nous pouvons affirmer que le Consortium est un projet réussi à bien des égards :

- a) Les domaines des actions mises en œuvre pour Haïti étaient importants et ils furent définis de façon conjointe entre les deux parties.
- b) Différentes institutions des deux pays ont déployé des activités entre et intra-pays et décidèrent de s'unir, de travailler ensemble et d'interagir.
- c) L'expérience de cette relation interculturelle et la différence des langues n'ont pas constitué un obstacle à la coopération Sud-Sud. Il faut relever à ce point l'importante contribution d'intermédiaires clés pour la réalisation de rencontres et de la communication entre les acteurs des deux pays.
- d) L'importance de la coopération entre deux pays en voie de développement fut efficacement diffusée dans certains secteurs de l'opinion publique en Haïti et au Mexique ;
- e) Le Consortium des institutions d'éducation supérieure pour Haïti convoqua différents acteurs d'universités publics et privées et d'organismes gouvernementaux, à se réunir systématiquement pour réfléchir et agir en faveur d'Haïti ;
- f) Les Cours d'hiver furent un succès et les autorités universitaires d'Haïti firent la requête pour répéter l'expérience ;
- g) les institutions des deux pays ont été clés, mais c'est aussi le cas des personnes spécifiques qui se sont engagées et ont fait l'effort de trouver des fonds nécessaires pour concrétiser les actions.

*ii. Les Écoles d'Hiver*

Les deux Écoles d'hiver ont montré que les institutions universitaires des pays en voie de développement peuvent mutuellement s'enrichir à partir de leurs différences et de leur inter culturalité. Les mexicains qui visitèrent Haïti sont restés avec l'envie d'y retourner ; c'est le cas des professeurs de l'UNAM. Les étudiants et les professeurs haïtiens qui sont allés au Mexique n'ont pas eu de problèmes d'intégration.

La décision de collaborer à la formation de ressources humaines est en soi très importante parce qu'elle optimise les ressources économiques et freine les incitations qui provoquent la migration des professionnels qualifiés, ce qui arrive plus souvent lorsque les étudiants font leurs études à l'étranger.

Cependant, le manque de continuité de cette forme de coopération est, selon les acteurs, le résultat de visions différentes : pour les haïtiens, le manque de continuité vient du côté mexicain, c'est l'opinion des autorités de

l'Université d'État d'Haïti<sup>5</sup> et pour les mexicains elle est du côté haïtien, comme signalé par des fonctionnaires de la Direction générale de la coopération et internationalisation de l'UNAM lors d'une réunion d'évaluation. Il se peut que ce soit à cause de la distance et de la pression des activités quotidiennes. En résumé, il y a eu un manque de suivi systématique des deux côtés. Sont restés en suspens la signature de l'Accord de collaboration et la réalisation des projets de recherche conjoints, dont un sur l'économie informelle. À ce point, il faut relever le besoin de progresser dans le renforcement institutionnel.

L'Université d'État d'Haïti veut participer plus activement dans les recherches et les études sur Haïti. Elle assure que la coopération à travers les universités est très importante car c'est une façon d'approfondir les recherches. C'est pour cela qu'elle veut participer aux appels d'offres, auxquels d'autres institutions académiques haïtiennes auraient dû participer. Selon sa perspective, pour que les études aient plus de poids, les institutions haïtiennes doivent s'en approprier.

D'autre part, selon l'Université d'État d'Haïti la forme la plus visible de coopération est la militaire, parce que plusieurs pays d'Amérique latine doivent faire la sale besogne. Raison pour laquelle, la perception de certains secteurs sur l'Amérique latine n'est pas aussi positive qu'elle pourrait l'être. Les représentants de l'Université considèrent que les ressources ne sont pas bien distribuées en Haïti : on parle beaucoup de dollars dépensés, mais ils avertissent que c'est de l'argent dépensé au nom d'Haïti et non pas pour Haïti.

Qu'est-ce qui peut être fait dans le domaine universitaire ? Nos collègues disent que :

Une recherche qui bénéficie les deux parties de la coopération. Lorsque nous pensons coopération nous pensons en aide, mais la charité n'est pas coopération, il vaut mieux renforcer les études de licence en Haïti au lieu d'envoyer les étudiants à l'étranger ; si les professeurs viennent ici en consultation ce serait plus productif. Par contre, les domaines dans lesquels nous n'avons pas d'expertise nous pourrions envoyer les étudiants à l'étranger, surtout pour ceux du troisième cycle (Entrevue réalisée par Carlos Alba avec les autorités de l'Université d'État d'Haïti, en novembre 2015).

Comment y arriver ? Les autorités de l'université publique affirment que si le Mexique se montre intéressé, elles peuvent y répondre. En ce qui concerne les étudiants du troisième cycle il manque un accord sur les bourses.

Les professeurs de l'UNAM qui ont participé à l'École d'Hiver ont expliqué les cours qu'ils ont donnés en Haïti et partagèrent leur expérience. Ils signalèrent le grand intérêt et l'enthousiasme manifesté par les professeurs participants et les étudiants haïtiens, et il fut accordé que dans le futur, l'UNAM

<sup>5</sup> Entrevue réalisée par Carlos Alba avec les autorités de l'Université d'État d'Haïti, en novembre 2015.

doit, dans sa politique de coopération avec Haïti, concentrer ses efforts et renforcer la formation des ressources humaines pour la recherche scientifique, car elle est inexistante en Haïti.

L'Ingénieur Pecero offrit aussi une synthèse de son rapport et des discussions tenues avec le recteur Jean Vernet Henri de l'Université d'État d'Haïti. Après un long et intense débat, les représentants des IES mexicaines accordèrent que leur collaboration avec leurs contreparties haïtiennes –et avec l'UEH en particulier– devait se concentrer sur les thèmes suivants : la gouvernance universitaire et la législation, la planification des installations physiques de l'UEH, le renforcement des activités académiques des IES d'Haïti à l'aide de la continuité des Écoles d'hiver et la formation des étudiants haïtiens à l'UNAM dans les spécialisation suivantes : environnement et gestion des résidus biologiques infectieux des institutions de santé ; la transformation des déchets solides ; la prévention de la pollution des plans d'eau, la reboisement et la gestion des sols. Il a aussi été établi que l'UNAM informerait en temps voulu, sur le statut des Accords adoptés avec l'Université d'État d'Haïti et l'Université Quisqueya.

### *iii. Recommandations*

Le Consortium d'institutions d'éducation supérieure pour Haïti doit être redynamisé à travers la promotion de sessions de travail qui permettent de relancer les activités. Certaines institutions mexicaines doivent être réintégrées car leur participation s'est affaiblie sur la marche car elles n'ont plus été convoquées. Il serait adéquat de reprendre la collaboration du Consortium interinstitutionnel des institutions d'éducation supérieure pour Haïti et d'encourager l'adoption d'un Accord avec l'Université d'État d'Haïti et si possible aussi avec l'Université Quisqueya.

Promouvoir la mise en place d'une chaire appuyée par le Gouvernement mexicain, dont le siège serait partagé entre l'Université d'État d'Haïti et l'Université Quisqueya. La chaire pourrait porter le nom de figures emblématiques des deux pays comme par exemple Jacques Roumain, Gérard Pierre-Charles, Pierre Lelong ou Carlos Fuentes.

L'invitation à l'Université Quisqueya est une opportunité pour élargir et améliorer la coopération interuniversitaire. De plus, il est important de profiter des rares et précieuses ressources de ces deux universités, une publique et l'autre privée, pour améliorer et renforcer la coopération entre elles. Une des voies pour réussir cette coopération est par le biais du Collège Doctoral, organisé entre plusieurs universités dont les deux en question. Le soutien à ce Collège Doctoral est aussi une façon d'élargir et d'approfondir la coopération du Mexique en Haïti dans le futur.

*iv. Les bourses pour les étudiants de maîtrise et de doctorat*

Ce projet, appuyé par le Ministère des affaires étrangères, atteignit son objectif qui était de permettre à 10 étudiants de maîtrise de se rendre au Mexique et finaliser la dernière étape de leur formation et terminer leur thèse. Huit d'entre eux sont rentrés en Haïti et deux ont été admis et ont reçu une bourse du Colegio de México pour faire leur doctorat en études de population. Ce projet est considéré comme un succès car leur performance a été fructueuse et il est prévu qu'à la fin de leur thèse ils retourneront en Haïti. Il convient donc d'accorder des bourses à d'autres étudiants de maîtrise et de doctorat.

*v. Exposition Haïti : histoires et rêves*

L'exposition offrit une autre facette d'Haïti, en montrant la créativité et la force de sa culture. Pour les organisateurs, plusieurs leçons peuvent être tirées de cette expérience. Organiser une exposition n'est pas un travail d'improvisation. Cela requiert de fonds suffisants pour transporter et assurer les œuvres, pour la muséographie et le commissariat. La majorité des personnes qui ont aidé à l'organisation de l'exposition n'étaient pas des experts et cela a eu des conséquences.

L'exposition a pu se réaliser grâce à l'insistance et à la ténacité du Comité Organisateur, à l'appui reçu du personnel d'autres musées, comme celui des Cultures du Monde et au fait que le SRE-AMEXCID proposa le Musée de la Chancellerie. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce fut un avantage mais avec les limites déjà mentionnées, qui réduisirent l'affluence du public. Néanmoins, à la lumière du succès de l'exposition, le SRE demanda au Comité Organisateur de prolonger l'exposition un mois de plus. Par ailleurs, cet inconvénient sera partiellement remédié avec la publication du livre *Haïti : histoires et rêves. Société, art et culture*.

## **B. La Coopération Technique entre l'INEGI, la CEPALC et l'IHSI pour la construction de l'Indicateur Conjoncturel de l'Activité Économique**

### **1. Introduction**

La coopération technique entre l'INEGI, la CEPALC et l'IHSI est un cas très intéressant pour analyser la coopération Sud-Sud. En premier lieu parce qu'il traduit un effort trilatéral impliquant des institutions nationales des deux pays et une organisation internationale. Deuxièmement, parce que le processus de coopération lui-même, en plus de ses résultats, est un exemple dont nous pouvons considérer la problématique, les succès et les défis et en tirer des

leçons. Troisièmement, parce que cette expérience implique des dynamiques et différentes actions tant au Mexique qu'en Haïti. Quatrièmement, à cause du contraste entre le peu de fonds investis dans la coopération ses résultats et son impact. Cinquièmement, parce qu'il permet de découvrir la stratégie pensée pour trouver des alternatives pour pallier son manque d'information. En outre, parce que c'est un exemple qui peut être totalement reproduit grâce à la description détaillée de chaque étape du processus dans les aide-mémoires et les rapports des participants. Finalement, parce que cette coopération a généré un produit concret : l'Indicateur conjoncturel de l'activité économique (ICAE) qui aidera à la prise de décisions dans les secteurs public, privé et social.

L'information provient des entrevues réalisées auprès des responsables de la mission CEPALC-INEGI au Mexique, aux fonctionnaires de l'IHSI en Haïti et de la documentation fournie par les institutions et les personnes impliquées dans la coopération, mentionnée à la fin de cette étude.

## **2. L'Institut haïtien de statistiques et d'informatique et le besoin d'un indicateur de conjoncture**

L'IHSI, organisme décentralisé du Ministère de l'économie et des finances d'Haïti (MEF) s'est engagé à accroître et à améliorer la qualité des données publiées sur les différents secteurs d'activité économique d'Haïti, notamment les statistiques économiques. L'objectif principal de cet effort fut d'augmenter la capacité de l'IHSI à compiler, préparer, analyser et diffuser des Statistiques économiques fiables et pertinentes qui permettent aux agents et aux preneurs de décisions, en matière de politique économique, de mieux comprendre les phénomènes économiques et à mieux orienter leurs décisions (IHSI, Triptyque).

Ce projet faisait partie d'un effort réalisé par les autorités gouvernementales pour atteindre une meilleure gestion économique basée sur des données économiques périodiques et des statistiques pouvant refléter suffisamment bien la conjoncture économique<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Entrevue réalisée par Carlos Alba Vega et Randolph Gilbert à Danilia Altidor, Directrice générale de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) et Renand Dorelien, Directeur adjoint de l'IHSI et Harry Salomon, Directeur des Statistiques économiques de l'IHSI, à Port-au-Prince Haïti, le 6 novembre 2015.

### 3. La coopération CEPALC-INEGI-IHSI

Face au besoin de construire cet indicateur, l'IHSI chercha l'appui technique de la CEPALC et de l'INEGI du Mexique. Les deux institutions, avec de l'expérience dans le domaine, répondirent favorablement à la demande. En octobre 2010, il y eut un rapprochement formel entre l'INEGI et la CEPALC, siège sous-régional au Mexique<sup>7</sup>, et la demande fut approuvée ce même mois<sup>8</sup>. Le 21 février 2011, la réunion de travail entre les fonctionnaires de la CEPALC et de l'INEGI eut lieu à la ville de Mexico<sup>9</sup> pour évaluer la possibilité des deux institutions de participer conjointement aux activités de coopération technique avec l'IHSI.

Les termes de référence d'un projet qui originalement avait une durée d'une année et demie furent définis à partir des discussions et des réunions. Ses deux objectifs étaient :

- a) Faire le diagnostic de l'ensemble des indicateurs utilisés par l'IHSI dans ses travaux d'évaluation régulière de l'activité économique d'Haïti.
- b) Faire une proposition pour l'élaboration d'un Indicateur conjoncturel de l'activité économique d'Haïti (ICAE) permettant d'évaluer, à court terme, la dynamique et les tendances principales de l'activité économique de ce pays de façon régulière (mensuelle et trimestrielle).

À partir des termes de référence, plusieurs missions, ateliers et stages de formation furent organisés.

### 4. Six missions d'assistance technique

Les représentants de la CEPALC et de l'INEGI ont réalisé six missions d'assistance technique dont les procès-verbaux permettent de reconstruire le développement de cette coopération internationale ainsi que ses réussites et difficultés. Nous reprenons ici quelques passages du récit des rapports et autres documents élaborés par les participants.

<sup>7</sup> À travers une lettre M. Evens Joseph, Directeur général de l'IHSI, demande une coopération technique de la CEPALC pour construire un indicateur qui permette de suivre l'activité économique à court terme.

<sup>8</sup> Comme manifesté dans la lettre d'Hugo E. Beteta, Directeur de la CEPALC, Siège sous-régional au Mexique, à M. Evens Joseph, dans laquelle il l'informe d'avoir instruit Randolph Gilbert, Coordinateur et Point focal pour Haïti de cet organisme, d'établir le contact avec les responsables de l'IHSI pour définir le calendrier et les modalités de la collaboration et un système pour recueillir toute l'information préliminaire de l'IHSI qui peut être utile pour répondre au besoin de coopération technique.

<sup>9</sup> Avec la participation pour la CEPALC de Willy Zapata et de Randolph Gilbert, et du côté de l'INEGI d'Arturo Blancas, Directeur général de statistiques économiques, Francisco Guillén, Directeur général adjoint de Statistiques économiques et María de Lourdes Mosqueda, Directrice des comptes à court terme et régionaux.

Chaque mission commence avec une réunion de travail à l'IHSI, où l'on révisé systématiquement les objectifs, les progrès, les réalisations, les problèmes, les doutes et les suggestions. À part ces réunions, lors de chaque mission des entrevues sont organisées avec différents acteurs gouvernementaux d'Haïti et d'autres organismes nationaux et internationaux. D'abord pour leur présenter le projet, les convaincre de son utilité et de l'importance de leur propre participation à sa construction, puis, pour les informer des progrès et renforcer leur collaboration. Tout ce processus implique un apprentissage pour les parties concernées et pour les acteurs externes au projet et selon les informateurs, constitue une bonne pratique pour les raisons suivantes : " le rapprochement et la communication horizontale entre acteurs qui parlent des langues et ont des cultures différentes, la connaissance mutuelle à partir de l'expérience de conditions différentes d'infrastructure, les facilités, les ressources et les défis de chaque pays, ainsi que les habitudes et les routines de travail de chaque partie "<sup>10</sup>.

Le projet prouve aussi son intérêt et ses qualités à travers la capacité des parties à :

Convoquer des institutions et des acteurs à des réunions et le choix attentif des participants. Nous ne pouvons pas oublier le poids qu'ont sur le développement du projet la formulation, à partir de l'expérience, des questions clés pour réaliser les diagnostics, et de l'avantage dans un processus de cette nature des comparaisons et des exemples, l'approche des problèmes et la réflexion sur les doutes (Entrevue réalisée par Carlos Alba avec les autorités de l'Université d'État d'Haïti, en novembre 2015).

Étant donné les limitations d'espace, nous allons présenter de façon sommaire et comme exemple la première Mission conjointe CEPALC-INEGI, réalisée à Port-au-Prince du 23 au 30 septembre 2011, et la deuxième Mission qui eut lieu en février 2012. Pour les autres, on présentera seulement en ordre chronologique un bref résumé de leurs objectifs, réalisations et défis.

La première mission<sup>11</sup> était d'exploration et voulait informer les institutions invitées sur les objectifs et les impacts attendus d'un indicateur comme l'ICAE, et de l'importance de leur collaboration.

<sup>10</sup> Entrevue avec Danilia Altidor, Renand Dorelien et Harry Salomon, Haïti, le 6 novembre 2015.

<sup>11</sup> Entrevue avec María de Lourdes Mosqueda González et Luis Sicardo Rodarte. Pour la CEPALC, Randolph Gilbert, Coordinateur et Point focal pour Haïti.

Les membres de la mission ont organisé des entrevues et des réunions de travail avec les autorités et l'équipe de travail de l'IHSI<sup>12</sup>. Après s'être familiarisé avec la méthodologie et les principaux indicateurs d'Haïti, la mission de la CEPALC-INEGI présenta l'Indicateur global de l'activité économique (IGAE) du Mexique : ses antécédents, la relation avec le PIB trimestriel, les sources consultées, les nomenclatures utilisées (le Système de Classification Industrielle de l'Amérique du Nord), les réunions avec les utilisateurs, l'utilisation de méthodes économétriques dans les indicateurs régionaux, entre autres.

Lors de la première mission et pour celles qui ont suivi, des réunions de travail eurent lieu avec les autres partenaires de la zone et internationaux afin de les familiariser avec le projet. Des fonctionnaires de différentes institutions ont participé aux réunions avec les partenaires de la zone et internationaux<sup>13</sup>. De plus, à la fin de la première mission, ses participants ont rencontré M. Ronald Baudin, Ministre de l'économie et des finances qui a exprimé l'intérêt du Ministère pour la création d'un indicateur de cette nature.

La deuxième Mission conjointe INEGI-CEPALC fut réalisée à Port-au-Prince du 30 janvier au 3 février 2012. Pendant la Mission, l'IHSI organisa un atelier de formation en Comptabilité nationale à court terme (cinq jours) auquel participèrent les institutions présentes lors de la première mission et d'autres organismes. L'atelier voulait proportionner aux fonctionnaires de l'IHSI les notions de base nécessaires pour calculer l'ICAE et fournir aux institutions partenaires du projet l'information pouvant faciliter leur collaboration avec l'IHSI par rapport aux ressources statistiques<sup>14</sup>.

<sup>12</sup> Les personnes suivantes participèrent aux réunions de travail : Danilia Altidor, Directrice générales de l'Institut haïtien de statistiques et d'informatique et ses collaborateurs; Renand Dorelien, Directeur adjoint de l'IHSI; Harry Salomon, Directeur des Statistiques économiques de l'IHSI; Jean Donnal Renelic, Assistant Directeur des Statistiques économiques; Ulrick Molière, Chef du service de Comptabilité nationale et Jean Calixte Pierre Richard, Économiste. Ses trois derniers fonctionnaires en tant que points focaux de la mission et ensuite stagiaires des missions réalisées au Mexique.

<sup>13</sup> Quant aux partenaires de la zone on peut citer : la Banque Centrale d'Haïti (BRH), le Ministère de l'économie et des finances (MEF), la Direction générale des impôts (DGI), Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), l'Administration générale des douanes (AGD), l'Autorité aéroportuaire nationale (AAN), la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA), le Ministère des travaux publics, des transports et de la communication (MTPTC) et le Service de statistique du Ministère de l'agriculture. À la réunion de travail avec les partenaires internationaux ont participé des fonctionnaires des institutions suivantes : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale (BM).

<sup>14</sup> Cinquante personnes ont assisté à la cérémonie, dont les fonctionnaires du Ministère de l'économie (Directeur général et Chef du cabinet du Ministre) et des organismes internationaux (FMI, BM, PNUD).

Les thèmes du programme de travail de l'atelier furent complètement couverts et l'objectif fut atteint d'enseigner le cadre théorique et conceptuel ainsi que la présentation et la simulation des cas pratiques de la Comptabilité nationale à court terme et les indicateurs mensuels. On compta avec la participation de plus de 30 représentants d'environ 13 institutions<sup>15</sup>. À la fin de la réunion, il y a eu, comme dans toutes celles tenues, une évaluation de la part des participants, qui ont manifesté leur intérêt à collaborer à l'élaboration de l'indicateur avec l'information dont disposait leurs institutions respectives.

À la fin de cette mission, les principaux défis à surmonter dans la prochaine étape furent identifiés, notamment les activités demandant le plus de recherche comme l'agriculture, le commerce, les transports, les communications et les services non marchands.

## **5. Les stages professionnels des fonctionnaires de la Direction des Statistiques économiques de l'IHSI, responsables du projet de l'ICAE à l'INEGI du Mexique**

En plus des missions conjointes en Haïti réalisées par les fonctionnaires de l'INEGI et de la CEPALC, un échange d'expériences (stages) des fonctionnaires de l'IHSI dans les installations de l'INEGI au Mexique a été stipulé dans les termes de référence du projet. À continuation, nous présenterons un bref résumé du premier stage, qui montre bien l'esprit et la dynamique de celles qui suivirent.

Le premier stage eut lieu entre le 23 et le 27 avril 2012 à l'INEGI du Mexique. Son objectif était, de la part des fonctionnaires désignés de l'IHSI, de connaître les méthodes de calcul utilisées dans l'élaboration de l'Indicateur global de l'activité économique (IGAE) du Mexique et pour son éventuelle application dans les calculs de l'Indicateur conjoncturel de l'activité économique (ICAE) d'Haïti<sup>16</sup>. Le stage commença avec une réunion formelle de bienvenue aux

<sup>15</sup> Entre elles, nous pouvons mentionner des propres fonctionnaires de l'IHSI, de la Direction générale du budget, de la Direction des études économiques, de la Banque centrale, du Ministère de l'agriculture, de la Coordination de la sécurité alimentaire (CNSA), de la Direction générale des impôts, de l'Association nationale de distributeurs et d'importateurs de combustible (ANADIPP), de l'Association des banques (APB), le Ministère de la planification et le Ministère du tourisme, entre autres.

<sup>16</sup> Les participants de l'IHSI étaient : Jean Donnal Renelic, Pierre Richard Jean Calixte et Ulrick Molière ; de l'INEGI, María de Lourdes Mosqueda González, Luis Sicardo Rodarte, Juan Carlos Villegas Rico, Marcelina Sánchez García, María Guadalupe Martínez Barrera, Carlos Hernández Espinosa et Adriana Jiménez Pineda. De la part de la CEPALC la participation de Randolph Gilbert, Coordonnateur et point focal pour Haïti.

fonctionnaires de l'IHSI<sup>17</sup> au cours de laquelle, les fonctionnaires de l'INEGI signalèrent les antécédents du projet et les activités de chaque département de cette institution lié à ce projet de coopération.

Durant le stage, différents fonctionnaires de l'INEGI ont présenté les thèmes et les secteurs de leur expertise, ainsi que leur contenu, les sources d'information, les difficultés à trouver l'information, les alternatives pour calculer les données indirectement, les données utilisées dans chaque calcul ainsi que la stratégie de calcul.

Après la présentation de chaque activité économique, les fonctionnaires de l'IHSI ont fait des commentaires sur les défis institutionnels et statistiques confrontés pour mesurer les thèmes relatifs au secteur informel en Haïti. Face aux commentaires, aux questions et aux doutes des fonctionnaires haïtiens, le personnel de l'INEGI fit des suggestions et donna des alternatives pour produire des données de manière directe pour chaque secteur. Le thème des calculs indirects a été le plus intéressant pour les fonctionnaires de l'IHSI, car plusieurs des cas présentaient des problèmes de disponibilité d'information.

Avant la fin de ce stage et de ceux qui suivirent, des accords sur les étapes suivantes furent adoptés et des suggestions faites aux fonctionnaires haïtiens sur l'information qu'il fallait obtenir d'autres institutions locales, l'envoi de formulaires contenant l'information à l'INEGI, l'évaluation de certaines activités et la révision du Manuel des Comptes nationaux trimestriels du Fonds monétaire international (FMI) pour en tirer les recommandations pour l'élaboration de l'ICAE (Rapport du Stage réalisé du 23 au 27 avril 2012 à l'INEGI).

## 6. Conclusion sur les stages

L'expérience des stages des fonctionnaires de l'IHSI a été fructueuse. Tous les points signalés dans le programme de travail furent abordés. Parmi les sujets de plus grand intérêt nous pouvons mentionner les mesures indirectes des activités pour lesquelles il n'y a pas d'information directe pour faire le suivi de leur évolution à court terme, ainsi que le *benchmarking*. La coopération Sud-Sud s'est manifestée surtout dans la façon de partager l'information, qui indique les succès qui peuvent être répétés et les erreurs qu'il faut éviter, avec l'expérience

<sup>17</sup> Avec la présence de Arturo Blancas Espejo, Directeur général des Statistiques économiques (DGSE), Francisco Guillén Martín, Directeur général adjoint des Comptes nationaux, María de Lourdes Mosqueda González, Directrice des Comptes à court terme et régionaux (DCCPYR), Randolph Gilbert, Coordonnateur et Point focal pour Haïti de la CEPALC, Luis Sicardo Rodarte, Directeur adjoint de l'Intégration de comptes économiques à court terme, ainsi que les Directeurs adjoints et les fonctionnaires de la DCCPYR, responsables de la présentation des différents thèmes du stage.

mexicaine comme point de référence. La méthode de partage et d'échange d'information sur le lieu même de travail, a été très fructueuse.

## **7. Conclusions générales : leçons apprises, évaluation des forces et des défis de la coopération Sud-Sud**

Le développement de cette modalité de coopération indique qu'une de ses réussites principales est le respect de l'engagement mutuel, institutionnel et personnel, qui s'est traduit par l'accompagnement continu dans les activités concrètes pendant quatre ans.

De plus, c'est un cas qui montre concrètement les résultats. C'est un produit qui répond aux besoins et à la requête de l'IHSI. Par ailleurs, c'est un cas qui montre un intérêt additionnel pour un suivi continu, afin de voir l'évolution du processus qui consistait en deux dynamiques complémentaires. D'une part, les missions de l'INEGI et de la CEPALC en Haïti pour évaluer le travail de sensibilisation d'acteurs multiples, dont l'information était indispensable pour produire l'indicateur et la formation de spécialistes et des fonctionnaires de l'IHSI. D'autre part, les stages des professionnels haïtiens à l'INEGI au Mexique qui leur permet de voir de près les expériences, les réussites et les limitations dans la construction de tels indicateurs.

La construction de l'ICAE, n'a pas été une tâche facile, surtout en l'absence de Comptes nationaux à court terme. Le problème est réel, car une institution responsable de compiler, d'élaborer, d'analyser et de diffuser des données Statistiques économiques fiables et pertinente, ne peut pas le faire sans la coopération de beaucoup d'autres institutions qui lui fournissent l'information de base ; de leur côté ces institutions ont leurs propres urgences et priorités, et obtenir leur collaboration fut une réussite. L'IHSI a signalé que malgré le fait qu'il proportionne tout type de données statistiques,

Cet institut est seulement la partie centrale du Système national de statistiques (SNS), et ne produit pas toute l'information ou les statistiques de ce système, car il y a des statistiques sectorielles qui sont produites par d'autres institutions publiques. Par conséquent, sans la collaboration efficace des autres institutions du système, l'IHSI fait face à de nombreux obstacles pour réaliser sa mission de façon efficace (Entrevue avec Danilia Altidor, Renand Dorelien et Harry Salomon, en Haïti, le 6 novembre 2015).

C'est la raison pour laquelle, depuis le début, l'IHSI réunit et fit un travail de sensibilisation avec le plus d'institutions possible, tant du secteur public que du secteur privé pour la réalisation du projet ICAE.

La tâche se complique lorsqu'il y a beaucoup d'activités dans l'économie informelle, sur lesquelles il n'y a pas de registres, ou ces derniers sont

incomplets, comme dans le cas de l'agriculture, du bétail, de la sylviculture, de l'industrie minière, de l'électricité et d'une grande partie du commerce.

D'autre part, lorsqu'on prétend élaborer l'indicateur dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, il faut prendre en compte les différences interculturelles comme la langue qui est une des plus importantes. En Haïti et au Mexique on parle des langues différentes. Selon les spécialistes de l'INEGI, en grande mesure, " ce problème fut résolu grâce à l'accompagnement continu de la CEPALC durant tout le processus et la bonne disposition, l'attitude et la coopération de toutes les parties à tous les niveaux de l'activité "<sup>18</sup>.

De plus, si l'effort de coopération est conçu pour se faire entre plusieurs institutions dans deux pays, il y aura forcément des problèmes de coordination et d'accords entre les deux parties. Le défi fut surmonté efficacement parce que dès le début ils définirent et respectèrent les sphères d'expertise de chaque partie. L'ajustement des délais d'exécution aida aussi, car en outre ce processus coïncida avec la préparation et le lancement d'une nouvelle base de Comptes nationaux au Mexique.

En définitive, il y a beaucoup de défis dans un processus qui implique des acteurs à différents niveaux, des institutions et des actions réalisées dans les deux pays. Cependant, à la fin du processus, les trois institutions participantes sont fières d'avoir surmonté tous les obstacles et d'avoir atteint leurs objectifs, même si cela pris plus de temps que prévu à l'origine. C'est l'opinion de toutes les personnes interviewées en Haïti<sup>19</sup> et au Mexique<sup>20</sup>.

Très rapidement, ils découvrirent que la langue n'était pas un obstacle parce que, lors des missions un de ses membres assurait la coordination des deux parties, la prise de rendez-vous ainsi que la traduction simultanée, que ce soit au créole, à l'espagnol ou au français. Pendant les stages, les fonctionnaires de l'IHSI réussirent à s'impliquer dans le travail avec l'aide des fonctionnaires de l'INEGI.

L'IHSI pourra disposer régulièrement des bases de données, condition indispensable pour le calcul de l'ICAE. Sans les données sectorielles compilées ou élaborées par d'autres institutions associées, l'ICAE d'Haïti ne pourrait pas être publié. D'après les personnes interviewées dans les deux pays, l'IHSI

<sup>18</sup> Entrevue avec María de Lourdes Mosqueda et avec Luis Sicardo Rodarte à Mexico, le 16 décembre 2015.

<sup>19</sup> Entrevue avec Danilia Altidor et Renand Dorelien et Harry Salomon, en Haïti, le 6 novembre 2015.

<sup>20</sup> Entrevue avec María de Lourdes Mosqueda et Luis Sicardo Rodarte, à Mexico, le 16 décembre 2015.

avait besoin et a obtenu l'effort et la collaboration des institutions publiques pour concrétiser ce projet <sup>21</sup>.

De nombreux fonctionnaires publics haïtiens – depuis le plus haut niveau – se sont intégrés progressivement au processus, comprirent l'importance du projet et participèrent à sa réalisation. Bien que les membres de la mission et les hauts fonctionnaires de l'IHSI fussent des éléments clés dans le processus, beaucoup de personnes étaient impliquées, comme par exemple, tous les spécialistes sectoriels des deux pays.

Ce type de coopération a apparemment une valeur intangible, mais il a sans doute une valeur stratégique parce qu'il concerne le domaine de la production de l'information nécessaire pour la prise de décisions et contribue donc dans ce contexte à augmenter la capacité d'action de la société haïtienne pour elle et par elle-même.

Cette expérience de collaboration fut un vrai processus pédagogique au cours duquel les trois parties apprirent et apportèrent leurs expériences et leur engagement. " Un élément important dans ce type de travail, selon les fonctionnaires haïtiens, est d'apprendre à connaître l'autre " ; et donc le dialogue, l'accompagnement et la confiance sont fondamentaux<sup>22</sup>. Les missions de la CEPALC et de l'INEGI en Haïti et les stages des fonctionnaires haïtiens au Mexique représentaient un travail de planification, d'organisation, d'exécution, d'évaluation et de contrôle permanent. Chacune des étapes de ce processus qui semble se répéter sont en réalité une spirale ascendante dans laquelle chaque mission et chaque stage sont placés à un niveau supérieur ; c'est ce que traduisent les réunions, les entrevues, la révision des engagements adoptés et des composantes de l'indicateur conjoncturel, qui est l'objectif principal du projet.

Dans le cas spécifique de cette coopération, il faut reconnaître l'importance de l'INEGI dans la production d'information et particulièrement de l'expérience des fonctionnaires qui ont participé à la mission. Malgré l'expérience de ces fonctionnaires dans l'institution et dans la gestion des données statistiques, en matière de coopération internationale avec d'autres pays, comme ils le signalent " c'est le projet le plus ambitieux dans lequel les principaux responsables ont dû travailler ensemble pour réussir un meilleur développement du projet. " Pour l'INEGI cette expérience de coopération est différente des autres parce que " elle fut générée dès le début " . Un autre élément intéressant de la coopération tangible de l'INEGI était la " complémentarité entre les connaissances numériques de l'un des membres et le critère analytique d'un autre " . Les fonctionnaires de l'INEGI affirment que cela leur permet

<sup>21</sup> Entrevue avec Danilia Altidor, Renand Dorelien et Harry Salomon, en Haïti, le 6 novembre 2015.

<sup>22</sup> *Ibidem*.

aussi de " découvrir la culture et la camaraderie des Haïtiens qui nous ont reçu comme des frères ". Ils ont été aussi impressionnés par " le constat des dévastations causées par le séisme à leur arrivée en Haïti et de voir comment les Haïtiens se sont relevés face à la catastrophe " <sup>23</sup>.

Certains des défis les plus importants que les membres de l'INEGI ont observé en Haïti sont : " les limitations des communications par internet, la précarité des équipements, la gestion des fichiers de l'information à court terme, le manque de personnel et les difficultés pour le retenir " <sup>24</sup>.

Les personnes interviewées ont souligné comme un des points les plus importants de cette expérience, qu'il s'agissait du premier projet d'accompagnement de longue durée en Haïti qui impliquait l'INEGI, institution qui a aussi appris " comment intégrer des fonctionnaires qui veulent apprendre de l'expérience de l'institution et comment dépasser la barrière de la langue " <sup>25</sup>. C'est un processus au cours duquel, d'après les participants eux-mêmes, " la confiance est établie ", " les parties apprennent à se connaître, à dialoguer pour découvrir les besoins et les désirs de l'autre ", " on apprend à s'engager dans le projet jusqu'à s'en approprier ", " à expliquer l'élaboration des indicateurs ", " comment mobiliser le personnel ", " comment sensibiliser les fournisseurs d'information " et " comment diffuser l'information " <sup>26</sup>.

Il faut relever que les fonctionnaires de l'INEGI considéraient que " techniquement, ce projet ne présentait aucun type de risque à futur parce que le personnel est formé, mais il y a des risques politiques ". En cas de changement des autorités de l'institution, " il existe un risque de changement des priorités ou que le personnel qui jusqu'ici a travaillé à la construction de l'indicateur, qui doit être soutenu et enrichi, soit transféré à une autre activité ou ne fasse plus partie de l'institution ". Il existe aussi le risque " qu'un changement de priorités entraîne le retrait des ressources matérielles et d'infrastructure qui sont limitées et qui sont indispensables au projet " <sup>27</sup>.

D'après les fonctionnaires de l'INEGI, " d'autres domaines potentiels d'accompagnement à futur sont le développement de données statistiques de base et l'accompagnement pour la comptabilité nationale avec une approche latino-américaine ". Plus spécifiquement, " l'information sur l'agriculture peut être développée, thème important pour Haïti, à partir de la comptabilité nationale ". " Il existe aussi la possibilité de collaborer dans la réalisation des

<sup>23</sup> *Ibidem.*

<sup>24</sup> *Ibidem.*

<sup>25</sup> *Ibidem.*

<sup>26</sup> *Ibidem.*

<sup>27</sup> *Ibidem.*

recensements de la population, du logement et des recensements économiques et finalement dans le domaine de la cartographie " <sup>28</sup>.

Les fonctionnaires de l'INEGI ont estimé " qu'au début, les Haïtiens ne sentaient pas le projet vraiment leur, ils n'étaient pas habitués à avoir affaire à des tiers ". Néanmoins, ils ajoutent que " le projet a contribué au renforcement institutionnel, mais l'IHSI n'est pas un institut autonome comme celui du Mexique ". D'après les fonctionnaires de l'INEGI, s'il faut synthétiser les besoins cruciaux de l'institution haïtienne " c'est le manque de ressources financières et humaines " <sup>29</sup>.

Chaque institution a ses<sup>30</sup> propres fonctions et ses propres attributions, dans ce cas la CEPALC fut l'intermédiaire entre les institutions gouvernementales et entre les acteurs des deux pays. Son rôle fut indispensable pour mobiliser les volontés et coordonner les efforts pour travailler à distance.

Les obstacles rencontrés sur le parcours et qui ont été résolus, n'étaient ni de la CEPALC, ni de l'INEGI ou de l'IHSI ; certains d'entre eux furent attribués au manque de coordination sur les délais. Le changement du rythme de travail des institutions comptait pour beaucoup, dans certains cas de manière conjoncturelle (INEGI), comme dans d'autres de façon plus permanente (IHSI), face à " une augmentation dans la charge de travail, mais avec la même quantité de personnel, ce qui retarda le processus ". Les fonctionnaires de l'IHSI considèrent que " le délai de la Mission de l'INEGI-CEPALC était très serré ". Un des autres aspects où les deux parties ont coïncidé est que " cette expérience pourrait être utile pour des actions futures de coopération avec un ajustement de l'accompagnement ". Il faudrait aussi " assurer un suivi plus détaillé " <sup>31</sup>.

Les fonctionnaires de la CEPALC, de l'INEGI et de l'IHSIS, considèrent que " le séminaire de formation en Haïti eut de bons résultats " et que c'est " une coopération Sud-Sud authentique ". Le Mexique a décidé d'appuyer la reconstruction en Haïti à travers l'éducation. C'est un projet à coûts faibles, mais de grands bénéfices. Par conséquent, il peut être qualifié d'exemple de

<sup>28</sup> *Ibidem.*

<sup>29</sup> *Ibidem.*

<sup>30</sup> *Ibidem.*

<sup>31</sup> Il y a eu une évolution dans le contexte du financement de cette action de coopération. Au début, ce projet allait être intégralement financé par la CEPALC et ensuite les éléments ont changé. L'INEGI allait couvrir une partie des coûts, puis la Chancellerie mexicaine décida de l'intégrer comme un projet de coopération bilatérale. En ce qui concerne les coûts de voyage des membres de la mission de la CEPALC-INEGI, chaque institution fut responsable de son personnel. D'autre part, les coûts des séminaires organisés en Haïti furent couverts par la CEPALC.

bonne pratique à laquelle les deux gouvernements ont participé avec l'appui d'une organisation internationale<sup>32</sup>.

En général, dans les rapports sur la coopération internationale les accords sont enregistrés et décrits, les termes de référence, les procès-verbaux des réunions formelles, les documents officiels et les déclarations publiques ; cependant, il y a tout un ensemble d'activités " informelles " ou intangibles qui ne sont pas précisées parce qu'elles sont considérées peu importantes... mais elles sont cruciales. Par exemple, nous pouvons parler du facteur personnel, les motivations, les passions, le dévouement complet au travail d'acteurs qui sont efficaces, qui mobilisent d'autres acteurs de par leur engagement avec la cause d'un pays, d'une région, d'une communauté ou d'un projet.

Il y a quelque chose qu'on ne peut pas ignorer. Chaque mission et chaque stage ont été documentés avec des aide-mémoire détaillés des réunions qui feraient envie à n'importe quel chroniqueur. À partir de ces derniers nous pouvons reconstruire non seulement le fil conducteur et la conception technique d'un indicateur, mais tout le processus de construction d'une coopération Sud-Sud à caractère horizontal. Mais, comme signalé par les acteurs impliqués, " la coopération ne termine pas avec la remise d'un produit ou d'un service, il faut faire un suivi et un accompagnement post-remise " <sup>33</sup>. Il faut une stratégie de durabilité.

## C. Le Programme spécial de 300 bourses pour Haïti

### 1. Introduction

Le Programme spécial de 300 bourses pour Haïti est un cas intéressant pour examiner une modalité particulière de coopération, parce qu'il implique la définition des priorités, le choix de la stratégie, l'organisation des ressources matérielles, scolaires, universitaires et humaines, l'articulation interne des institutions nationales et de ces dernières avec celles d'autres pays. Dans ce cas, nous sommes intéressés à savoir en quoi consiste le projet, les institutions mexicaines et haïtiennes impliquées, ses objectifs et les conditions de son fonctionnement, son organisation, les types d'étudiants visés et leurs attentes.

<sup>32</sup> Entrevue avec Danilia Altidor, Renand Dorelien et Harry Salomon, en Haïti, le 6 novembre 2015.

<sup>33</sup> L'étude s'est développée à partir des entrevues réalisées avec différents acteurs qui sont intervenus dans les deux pays, dans l'organisation, la sélection des étudiants, le déplacement et l'enseignement, et dans les rapports de résultats de leur séjour et le développement de chaque génération. L'idée originale était de faire une enquête à l'ensemble des étudiants des trois générations. Cependant seulement 103 étudiants de la troisième génération y ont participé. L'enquête fut réalisée le dernier jour des cours à Taxco.

À partir des réalisations et des défis de cette expérience, il serait intéressant d'en tirer des conclusions utiles pour de futures collaborations<sup>34</sup>.

Ce texte présente une synthèse des antécédents du projet, certaines appréciations sur l'expérience des étudiants dans les cours d'espagnol et de culture mexicaine à Taxco, dans l'état de Guerrero et certains des résultats principaux de l'enquête et finalement les conclusions à tirer de cette expérience et quelques recommandations.

Les Gouvernements du Mexique et d'Haïti ont signé un accord de coopération pour développer le " Programme spécial de 300 bourses pour Haïti " qui vise la formation de ressources humaines et le renforcement de la collaboration en matière d'éducation et culture entre les deux pays pour que des Haïtiens puissent réaliser des études supérieures dans les Instituts technologiques et dans les Universités technologiques de la SEP<sup>35</sup>. L'objectif était d'établir les bases générales et les mécanismes de collaboration avec lesquels les gouvernements, à travers différentes agences, pourraient développer le Programme spécial de 300 bourses pour Haïti. Dans cet Accord et dans son addendum, les trois institutions ont défini leurs engagements et les exigences pour les étudiants.

## **2. Les résultats des cours d'espagnol et de culture mexicaine<sup>36</sup>**

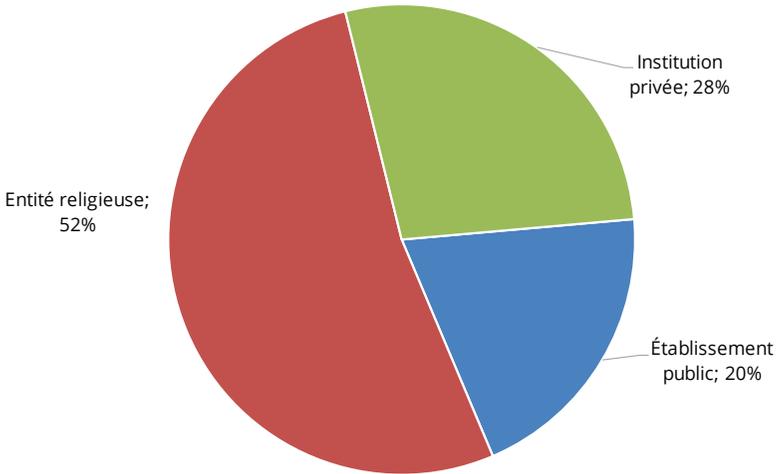
Tous les boursiers haïtiens participèrent au cours d'espagnol et de culture mexicaine offert par le Centre d'enseignement pour étrangers, Campus Taxco (CEPE-Taxco) de l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) et ensuite ils continuèrent leurs études dans des institutions situées dans différentes régions et municipalités du Mexique ; ces institutions aidèrent les étudiants à trouver un logement. Les trois groupes de boursiers furent évalués.

<sup>34</sup> Le 27 novembre 2012 l'Accord fut signé à Port-au-Prince et le 8 octobre 2014 fut signé un addendum avec une validité de cinq ans entre le Ministère des affaires étrangères (SRE) et le Ministère de l'éducation publique (SEP) du Mexique et le Ministère des affaires étrangères et des cultes de la République d'Haïti (MAEC).

<sup>35</sup> Une grande partie de l'information sur l'expérience des étudiants au CEPE de Taxco provient du rapport rédigé par le Secrétariat académique, Coordination du département d'espagnol dirigée par le professeur Lydia García Martínez, que nous tenons à remercier pour son appui inestimable, et de l'entrevue réalisée par Lorenza Villa Lever et Carlos Alba Vega au professeur Rommel Scorza et à Lydia García Martínez, réalisée au CEPE-Taxco, le 11 décembre 2015.

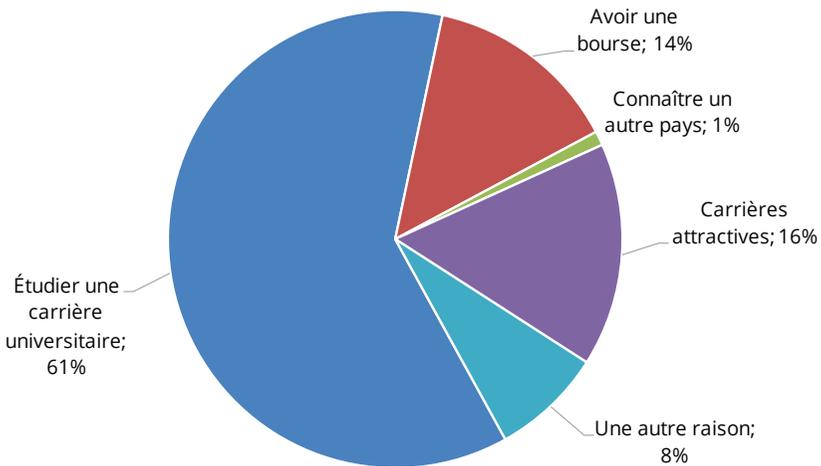
<sup>36</sup> Dans les paragraphes suivants, nous signalons entre guillemets les commentaires de différents étudiants et professeurs de la troisième génération de boursiers, obtenus lors des entrevues avec Carlos Alba.

**Graphique V.1**  
**Mexique-Haïti : répartition des étudiants haïtiens selon le type d'établissement scolaire où ils ont étudié**



**Source :** Enquête appliquée à 103 étudiants haïtiens boursiers du Gouvernement du Mexique.

**Graphique V.2**  
**Mexique-Haïti : raisons pour lesquelles les étudiants haïtiens viennent étudier au Mexique**



**Source :** Enquête appliquée à 103 étudiants haïtiens boursiers du Gouvernement du Mexique.

Ici, nous présentons un résumé de l'appréciation générale des professeurs, basée sur lesdites évaluations et sur les entrevues réalisées<sup>37</sup>.

La performance des étudiants haïtiens fut bonne, même si " dans certains cas ils ont eu des difficultés, en salle de classe et ailleurs, pour arriver à parler espagnol ". Peut-être que leur nombre et la difficulté à trouver un logement dans différentes familles à Taxco, ne leur a pas permis de profiter pleinement de l'ambiance d'insertion, " à Taxco il y a peu de familles à recevoir des étudiants ". D'autre part, certains étudiants de la deuxième génération se sont montrés un peu immatures et irresponsables ; néanmoins, en général la conduite et la discipline du groupe fut bonne, ils arrivaient en cours dans la limite de la tolérance. Ils ont eu 89% d'assistance, remise de devoirs et la participation en cours. Les justificatifs d'absence ou de retards au cours furent pour des raisons médicales.

Si l'on compare de façon sommaire les trois générations, selon la perspective des professeurs de Taxco, " les étudiants de la première génération sont arrivés par petits groupes tout au long d'une semaine " ; en arrivant " ils n'avaient ni assurance maladie, ni compte bancaire, parce qu'ils sont arrivés directement à Taxco et n'eurent pas le temps de faire toutes ces démarches ". " Ils n'avaient pas d'argent, ils sortaient peu et se déplaçaient à pied ". En même temps " c'est la génération qui était la plus engagée, académiquement parlant ; par exemple ils organisèrent des groupes d'étude le samedi ".

De plus, " c'est une génération qui a beaucoup interagi avec des personnes non haïtiennes ". La deuxième génération est arrivée en un seul groupe, car comme la troisième ils ont voyagé en charter et non sur un vol commercial. D'après les professeurs " c'est la génération la plus hétérogène dans leurs intérêts et dans leur conduite. À leur arrivée, ils avaient déjà un compte bancaire et l'assurance maladie, mais il leur manquait aussi plusieurs documents importants ". Les professeurs pensent " qu'en moyenne ils étaient plus âgés que ceux de la première génération " et " qu'académiquement parlant ils n'avaient pas le même niveau que ces derniers ", ils pensent que " certains d'entre eux avaient déjà fait des études en République Dominicaine ".

Ils estiment que plusieurs membres du groupe avaient un niveau socio-économique plus élevé que ceux de la génération antérieure, ils prenaient des taxis en groupe ; par contre leur performance académique fut plus faible ". La troisième génération est aussi arrivée en un seul groupe, et selon les professeurs du CEPE, " elle était beaucoup plus disciplinée que l'antérieure

<sup>37</sup> Différentes personnes du SRE-AMEXCID, de la SEP, du Centre national d'évaluation pour l'éducation supérieure (CENEVAL), de l'Instituto Mora et de la CEPALC ont aidé à la planification et la révision des thèmes et des questions concrètes du questionnaire. La réalisation du sondage fut possible grâce à l'appui des autorités et des professeurs du CEPE de Taxco de l'UNAM.

parce que l'Ambassade d'Haïti et les professeurs de Taxco ont insisté sur le sujet à partir de l'expérience avec la génération antérieure " . " C'est une génération engagée et plus jeune que la précédente " . Par ailleurs, " à leur arrivée plusieurs des étudiants n'avaient pas tous leurs papiers " . En général, les étudiants haïtiens à Taxco cohabitaient avec les paroissiens de l'église à laquelle ils appartenaient et ils voulaient rester ensemble.

### 3. Qui sont les boursiers haïtiens ? Quelles sont leurs ambitions et leurs attentes? Résultats d'une enquête<sup>38</sup>

L'enquête avait comme objectif de collecter les opinions et les commentaires des étudiants sur leurs antécédents familiaux, socio-professionnels et scolaires en Haïti, et de leur expérience durant le processus de sélection à travers le concours, ainsi que leur insertion scolaire au Mexique.

Ceux qui analysent l'éducation en Haïti parlent d'une forte interdépendance entre les milieux de résidence, les conditions socio-économiques et le sexe des élèves. Comme la plupart des écoles sont payantes, cela complique la situation des parents à très faibles revenus. La situation est encore plus compliquée dans le cas des filles, malgré les progrès enregistrés. D'après l'UNICEF, en Haïti 70% des jeunes filles entre 15 et 24 ans savent lire et écrire, cependant, elles abandonnent l'école avant les jeunes garçons<sup>39</sup>. " Une autre étude de l'UNESCO souligne les effets multiples de l'éducation des filles et des femmes : augmentation du revenu familial, report de l'âge du mariage, baisse des taux de natalité, réduction des taux de mortalité maternelle et infantile, alimentation plus saine et équilibrée des familles, et de plus grandes opportunités et plus de choix pour les femmes " (Trouillot, 2016)<sup>40</sup>.

<sup>38</sup> " En effet, les filles sont les premières à être sacrifiées si la famille n'est pas en mesure de payer la scolarisation de tous les enfants " . (...) " L'analyse des statistiques en éducation traduit de grands écarts tant au niveau des lieux de résidence que du sexe. Si au niveau primaire les chiffres indiquent une parité assez constante, pour le secondaire, le constat est indéniable. À l'échelle nationale, chez les filles, un décrochage net est évident à partir de 17 ans et la courbe des taux de fréquentation des filles passe en dessous de celle des garçons avec des écarts croissants jusqu'à 24 ans. L'écart est encore plus grand selon le lieu de résidence, les filles et les femmes des milieux ruraux se retrouvant tout au bas de l'échelle. La question de l'éducation des filles et des femmes met donc en exergue le problème fondamental de l'exclusion en Haïti " .

<sup>39</sup> Voir [en ligne] <http://www.haiti-perspectives.com/pdf/2.3-education.pdf> [date de consultation : 23 février 2016].

<sup>40</sup> Par exemple, à l'Université Quisqueya, une des universités privées les plus réputées du pays, il y a une parité entre les étudiants : la proportion est de 56,42% de femme en 2013. Cependant, le pourcentage selon la faculté varie énormément : les carrières qui attirent le plus de femmes sont la santé (60%) et l'éducation (52%), alors que dans celles de génie la proportion est de 18,4%, pourcentage surprenant, presque identique à celui des femmes qui ont été étudier le génie au Mexique. Trouillot, Évelyne (2016) [en ligne] <http://www.haiti-perspectives.com> [date de consultation : 23 février 2016].

Le Gouvernement d'Haïti comme celui du Mexique voulaient offrir des bourses à des étudiants de différentes régions et communes d'Haïti et pour cela ils ont donc cherché à sélectionner les meilleurs étudiants de chaque département ; de fait, le programme fut diffusé dans les dix départements d'Haïti. Il y a eu des réponses de partout, mais à différentes échelles ; alors que dans certains départements seulement un étudiant fut choisi (Nippes, Nord-Est, Nord-Ouest) ou deux (Grand'Anse, Sud-Est), certains en avait quatre (Artibonite), six (Centre), neuf (Sud) ou dix (Nord). Cette apparente dispersion est contrecarrée par une forte concentration des étudiants provenant du département de l'Ouest, où 66 étudiants furent sélectionnés, deux tiers du total. Cela est sans doute la conséquence de l'importance de Port-au-Prince. Le programme de bourses voulait offrir les mêmes opportunités aux hommes et aux femmes et aspirait à être composé à part égale entre chaque sexe. Cependant la réalité socio-économique et culturelle s'est imposée ; en Haïti, comme au Mexique, elle favorise les hommes : seulement une étudiante sur cinq fut sélectionnée (18,6%), en plus il y a des départements où aucune femme ne fut choisie et d'autres où seulement une fut choisie. Une des autres raisons qui peut avoir influencé la faible présence des femmes, sont les carrières proposées : il est bien connu que les carrières de génie ne sont pas les plus attrayantes pour les femmes (Trouillot, 2016)<sup>41</sup>.

Le système scolaire haïtien se base sur trois types d'institutions : les publiques, qui dépendent du gouvernement, les privées et les congréganistes (religieuses). Au début de l'année 2000 près de 90% des écoles en Haïti étaient privées ou administrées par des organisations religieuses, des institutions à but lucratif ou des organisations de la société civile. Étant administrées par des intérêts privés, ces écoles établissent des frais de scolarités auxquels s'ajoutent les frais de transport, l'achat des livres, le matériel et les uniformes obligatoires. Ces frais scolaires appliqués dans la majorité des établissements représentent

<sup>41</sup> D'après la Banque mondiale, en Haïti les parents dépensent en moyenne 130 dollars par an pour envoyer leurs enfants à l'école et plus de 200 000 (certains calculent 350 000) enfants ne sont pas scolarisés. En 2003, l'âge moyen des enfants scolarisés en 6ème année était de 16 ans, alors qu'il ne devrait pas dépasser les 11 ou 12 ans. La Banque mondiale calculait qu'en 2012 " le taux de scolarisation en Haïti au niveau primaire serait de 76% et au secondaire de 22% ; de plus 85% des professeurs ne sont pas qualifiés pour l'école primaire. " Pour faire face à ce problème, la Banque mondiale lança en 2007, le programme Éducation Pour Tous (EPT) doté de 120 millions de dollars, afin de couvrir, en plus de la subvention du paiement, la formation des professeurs. La Banque mondiale, (2012), " Haïti améliore l'accès à l'éducation avec une stratégie gouvernementale ciblée " (voir [en ligne] [www.banquemondiale.org/fr/news/.../haiti-education-strategy](http://www.banquemondiale.org/fr/news/.../haiti-education-strategy), date de consultation : 21 mai 2016). Selon la Banque mondiale, cela s'explique par le poids que les frais scolaires représentent pour les familles pauvres qui n'arrivent à maintenir leurs enfants à l'école que pendant quelques mois ou quelques années, Banque mondiale, (2015), " Quatre choses à savoir sur l'éducation en Haïti " (voir [en ligne] <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2015/03/12/four-things-you-need-to-know-about-education-in-haiti> [date de consultation : 21 mai, 2016].

un coût excessivement élevé pour les familles (certains l'estiment à 40% du total) et sont donc un obstacle pour beaucoup d'Haïtiens<sup>42</sup>.

Nous étions intéressés à savoir d'où provenaient les étudiants qui avaient obtenu la bourse mexicaine à travers le concours, afin de savoir l'influence de chaque type d'institutions dans leur formation. Les résultats montrent sans aucun doute que la plus grande influence sur ces jeunes vient des écoles religieuses, parce que la moitié d'entre eux y étaient scolarisés, alors que l'autre moitié se divise à parts égales entre écoles publiques et privées (voir graphique V.1).

Cette tendance s'accroît dans le cas des femmes, pour la majorité des étudiants haïtiens l'expérience d'étudier au Mexique est spéciale : 80% d'entre eux n'avaient jamais voyagé à l'étranger.

D'après les étudiants, les principales raisons pour se rendre au Mexique étaient académiques (voir graphique V.2).

Comme nous pouvons l'observer, la première raison pour se rendre au Mexique est pour étudier une carrière universitaire (2/3 d'entre eux) ; puis parce que les carrières offertes leur paraissent attrayantes et finalement, pour obtenir la bourse offerte par le Gouvernement mexicain.

Les étudiants haïtiens ont su que le Gouvernement mexicain offrait des bourses principalement par des amis, puis à travers les moyens de communication sociale (la radio, la télévision ou la presse), ensuite par l'école et finalement, par un membre de leur famille.

Selon la perspective des étudiants haïtiens, beaucoup de facteurs ont contribué à ce qu'ils obtiennent la bourse à travers un concours : le premier est, avec raison, attribué à leur propre effort personnel (2/3 d'entre eux), en deuxième lieu à leurs parents, troisièmement au Gouvernement haïtien, puis à leurs écoles et finalement à d'autres facteurs comme l'influence de leurs professeurs et de leurs camarades. Dans les entrevues en Haïti, nous a été signalé que " c'est un orgueil pour la famille d'avoir un enfant boursier au Mexique " .

En ce qui concerne les appuis qu'ils ont reçus pour obtenir la bourse, les étudiants soulignent en premier lieu leurs parents, en deuxième lieu leur effort personnel, troisièmement le support du Gouvernement haïtien, quatrièmement l'appui d'autres membres de leur famille (frères et sœurs, oncles et cousins) et finalement, d'autres personnes et leurs camarades de classe.

<sup>42</sup> On a pu confirmer grâce aux entrevues réalisées par le SRE-AMEXCID, à la SEP et avec les professeurs responsables d'accueillir les étudiants au Centre d'enseignement pour les étrangers (CEPE) de Taxco que certains élèves n'avaient pas des documents tels que leur acte de naissance ou diplôme d'études. Il faut signaler que le registre civil en Haïti est très problématique.

Les étudiants ont différentes opinions sur les étapes du processus de sélection. Deux tiers considèrent que ce processus était correct ou très correct en ce qui concerne la remise des documents et le registre, alors qu'un quart l'a qualifié de passable. Quant à l'examen, presque 75% déclarent que le processus fut correct ou très correct et un étudiant sur cinq pense qu'il fut passable. 60% pensent que la publication des résultats avait été correcte ou très correcte alors que 30% l'ont qualifié de passable. D'après les étudiants, la partie la plus difficile du processus de sélection –plus qu'étudier pour passer l'examen, comprendre les questions ou y répondre– fut de se procurer tous les documents demandés.

En évaluant leurs études au CEPE de Taxco, ils ont presque tous considéré que les professeurs avaient un bon niveau et même un très bon niveau. Lors de la cérémonie de remise de diplômes réalisée le 11 décembre 2015, nous avons pu constater une ambiance de cordialité et de satisfaction de la part des élèves et des professeurs.

L'opinion des étudiants sur les installations et les services de cette ancienne hacienda où l'on travaillait l'argent, remise par le Gouvernement de l'État de Guerrero en commodat à l'UNAM est également positive, et la majorité les qualifie de bonnes ou de très bonnes, bien qu'en moindre proportion comparée à l'évaluation des professeurs.

Le programme d'études du CEPE de Taxco de l'UNAM est aussi qualifié de bon et surtout de très bon ; très peu d'étudiants des 70% qui ont répondu à cette question considèrent qu'il s'agit d'un programme de niveau moyen. En ce qui concerne les cours, le plus difficile pour les étudiants fut la maîtrise de la langue espagnole et le système d'enseignement différent du système haïtien.

Quant à l'accueil des étudiants haïtiens pendant les différentes étapes du processus par les différentes institutions et personnes, le Tableau V.1 à continuation fait un résumé de ces perceptions.

Nous pouvons observer que 66% des hommes et 59% des femmes considèrent que les fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères et des cultes en Haïti les ont bien reçus. 92% des hommes et 95% des femmes considèrent que les fonctionnaires de l'Ambassade du Mexique en Haïti les ont traités correctement et même très bien et par rapport au traitement reçu des professeurs de Taxco, 99% se sont sentis bien ou très bien reçus. Pratiquement tous les étudiants, hommes et femmes, qualifient de bon ou de très bon l'accueil de la part du SRE-AMEXCID ; quant au programme de bourses de la SEP, 95% des hommes et toutes les femmes ont dit qu'ils ont été bien ou très bien reçus. En ce qui concerne l'Ambassade d'Haïti au Mexique 96% des hommes et 95% des femmes se sont sentis bien et très bien reçus, et pour les

professeurs de Taxco, tous les hommes et toutes les femmes se sont sentis bien et très bien reçus.

**Tableau V.1**  
Enquête de perception auprès des universitaires haïtiens  
étudiant au Mexique (génération 2015)<sup>a</sup>

Institutions/personnes	Appréciation sur l'attention reçue (en pourcentages)				Sous-Total (en pourcentages)
	Mauvaise	Moyenne	Bonne	Très bonne	Bonne/ Très bonne
Fonctionnaires du Ministère des affaires étrangères et des cultes (Haïti)	7,8	28,4	37,3	26,5	63,7
Fonctionnaires de l'Ambassade du Mexique en Haïti	1,0	6,9	29,4	62,7	92,2
Fonctionnaires de l'Ambassade d'Haïti au Mexique	1,0	2,9	24,5	71,6	96,1
Fonctionnaires du programme des bourses (SRE-AMEXCID)	---	1,0	18,6	80,4	99,0
Fonctionnaires du programme des bourses (SEP)	---	3,9	34,3	61,8	96,1
Équipe pédagogique du programme de langue CEPE-UNAM (Taxco)	---	2,0	35,3	62,7	98,0
Population en général	---	15,7	64,7	19,6	84,3

**Source :** Élaboration propre à partir des tableaux détaillés de l'enquête appliquée à 103 boursiers haïtiens de la troisième génération (2015).

<sup>a</sup> Bien que les tableaux originaux indiquent la séparation par genre, ici nous présentons les données regroupées par hommes et femmes pour faciliter la lecture.

Leurs opinions sur leurs camarades est aussi positive : 85% des hommes et 89% des femmes se sont sentis bien ou très bien reçus. Par rapport à la société en général, 86% des hommes et 76% des femmes se sont sentis bien ou très bien reçus.

Ce que les étudiants ont le plus apprécié, ce sont les cours offerts, puis les personnes, leur façon d'être, troisièmement les villes, les édifices historiques et modernes, ensuite la nature, les paysages et le climat, les fêtes et finalement l'histoire. Jusqu'à présent ce qu'ils ont le moins apprécié est la nourriture, deuxièmement le climat et finalement bien en dessous, la façon que les Mexicains regardent et traitent les étrangers.

Les problèmes les plus importants auxquels les étudiants haïtiens ont été confrontés au Mexique sont divers, mais entre les options à choisir dans l'enquête, les hommes et les femmes disent que leur pays leur manque, tout comme leur famille et leurs amis ; deuxièmement, pour les hommes vient le harcèlement sexuel, mais comme c'est une question à réponses multiples, le sens de la réponse n'est pas clair, troisièmement pour les hommes aussi, des

problèmes de santé. Dans le cas des femmes il y a moins de problèmes. Pour la majorité des étudiants (89%), ces problèmes n'ont eu que très peu ou pas d'influence sur la performance académique des deux sexes.

À la fin de leur séjour à Taxco, les étudiants ont considéré que leur plus grand apprentissage fut la langue espagnole, puis la découverte d'une autre culture et d'un autre mode de vie. 98% des hommes et 95% des femmes ont déclaré qu'avant leur arrivée au Mexique ils parlaient peu ou pas l'espagnol, par contre ils avaient plus de connaissances en anglais.

Quant aux attentes concernant l'avenir à la fin de leurs études, elles sont variées ; la majorité (34%) voudrait retourner en Haïti pour contribuer à son développement (35% des hommes et 28% des femmes). Deux autres groupes aspirent à faire une maîtrise (26%) et à trouver un bon emploi (26%) ; et 10% aimerait monter leur propre entreprise.

En leur demandant ouvertement s'ils ont des suggestions pour améliorer leur séjour au Mexique, un tiers du total (32%) suggéra d'augmenter la bourse, 16% aimerait avoir plus d'appui lorsqu'ils ont des doutes et des problèmes et 6% aimerait recevoir la bourse en temps voulu ; les autres réponses sont éparées, dans un ensemble de suggestions qui ne sont pas représentatives.

Le niveau scolaire atteint par les parents est un indicateur potentiellement important en ce qui concerne les trajectoires et les opportunités d'éducation et de travail de leurs enfants et par conséquent de leur niveau de revenu et de bien-être. Nous avons pu recueillir des informations importantes sur les antécédents et le niveau socioéconomique des étudiants et de leurs parents, desquelles nous avons tiré deux conclusions importantes. La première, une grande partie des étudiants qui ont été sélectionnés à travers le concours et qui ont obtenu la bourse appartiennent à des secteurs qui sont relativement mieux lotis. Dans un pays avec un taux d'alphabétisation chez les jeunes (15-24 ans) entre 2008-2012, de 74,4% pour les hommes et de 70,5% pour les femmes, et avec un taux de scolarisation au niveau secondaire pour la même période de 21,6% pour les hommes et de 29,1% pour les femmes (UNICEF, Haïti, 2006), 50% des pères et 40% des mères des étudiants boursiers par le Gouvernement mexicain ont fait des études techniques ou universitaires ; 30% des pères et 36% des mères ont des études secondaires ou ont obtenu leur baccalauréat et 3% des parents n'ont fait aucun type d'études. Ces chiffres soulèvent le faux débat sur si les politiques publiques doivent chercher à résoudre le problème de l'éducation de base des Haïtiens en concentrant les efforts sur les plus défavorisés et au bénéfice des plus exclus, ou doivent-elles viser la formation des élites en leur offrant plus que ce qu'elles ont déjà.

La deuxième conclusion est que l'éducation du père a une influence similaire sur l'accès à l'éducation supérieure des jeunes des deux sexes : 49%

des étudiants et 47% des étudiantes ont des pères qui ont réalisé des études techniques ou universitaires. Par contre, le niveau de scolarité de la mère a un effet très positif sur l'accès des filles à l'éducation supérieure. Dans ce cas, 37% des étudiants ont des mères avec des études techniques ou universitaires, alors que pour les étudiantes cette proportion est de 47%. La scolarité atteinte par les mères est plus influente que celle des pères sur la scolarité que les filles pourront atteindre. En d'autres termes, les filles avec des mères qui ont des études supérieures ont plus de chance d'accéder à une éducation supérieure.

Le travail, et de manière différente les affections, sont deux des réalités existentielles les plus importantes pour une personne. Le type de travail définit les hiérarchies sociales et les relations économiques, le pouvoir ou l'absence de celui-ci, le niveau des revenus, l'accès aux biens et services de base comme l'alimentation, le logement, le transport et les biens culturels. Dans le cas qui nous intéresse, le type de travail des parents influence les trajectoires en matière d'éducation et professionnelles de leurs enfants. Quant à la carrière spécifique de chaque parent, nous observons à la fois, une dispersion et une concentration des activités. La concentration se polarise sur deux carrières dominantes : les services professionnels (20% des parents) tels que avocats, médecins, ingénieurs, comptables, etc. qui très probablement sont des personnes établies à Port-au-Prince. D'autre part, nous avons les activités agricoles et d'élevage des habitants des petites villes et des zones rurales (14%) ; ensuite, nous avons les parents qui travaillent dans la construction (10%) et dans le commerce informel (10%). Quant à la dispersion elle est reflétée dans les activités de l'industrie, le commerce informel, les ateliers informels, les activités artisanales, les services de base (services de ménage et domestiques, entre autres).

En ce qui concerne les mères, il y a un groupe qui est probablement bien placé dans la structure socioéconomique constituée de commerçantes établies (21%), des professionnelles (17%) et de personnes qui travaillent dans l'industrie ou dans un autre type d'entreprises (6%). Nous ne connaissons pas le niveau de salaire de ces femmes en comparaison à celui des hommes, cependant, du moins formellement, elles se trouvent à un niveau socioéconomique similaire au leur. D'autre part, il y a un groupe considérable de mères avec une situation professionnelle très différente, la majorité d'entre elles travaillent dans le commerce informel (25%), puis elles se divisent dans différentes activités : services domestiques, nettoyage, agriculture, élevage, ateliers informels, activités artisanales et construction.

Compte tenu de cela, il est possible d'offrir une hypothèse qui devra être validée : une partie des familles des étudiants boursiers appartient à des secteurs relativement privilégiés : presque un quart (24%) des pères et 7% des mères des étudiants boursiers sont des professionnels. De plus, 17% des pères

et 8% des mères ont travaillé dans d'autres pays. Dans le cas des pères c'est surtout en République Dominicaine (35%) et aux États-Unis (35%), et bien moins au Canada (6%) et dans d'autres pays (24%). Dans le cas des mères, le pays où elles ont le plus travaillé est aux États-Unis (55% d'entre elles) ; ensuite en République Dominicaine (27%) et au Canada (18%).

La maîtrise des langues est un capital culturel qui peut être associé aux niveaux socioéconomiques et aux expériences migratoires qui marquent de grandes différences sociales et culturelles. En Haïti toute la population parle créole. Le linguiste haïtien Pradel Pompilus (2016) a affirmé que " le français n'est pas notre langue maternelle ; la langue de notre vie affective, la langue de notre vie profonde, la langue de notre vie pratique pour la plupart d'entre nous, c'est le créole, idiome à la fois très proche et très éloigné du français " (Pradel, Pompilus (1973).

Le créole et le français ont été adoptés comme langues officielles depuis la réforme constitutionnelle de 1987 et le pourcentage de français qui était parlé par près de 10% de la population, a augmenté avec l'accroissement de l'éducation secondaire et supérieure. Les fortes migrations aux États-Unis, au Canada et dans d'autres pays à partir des années soixante et des années soixante-dix, dans le contexte de la dictature des Duvalier et le flux d'Haïtiens vers la République Dominicaine, ont amplifié et diversifié la connaissance d'autres langues dans des groupes sociaux qui ne font pas partie des élites. Dans ce contexte, il était intéressant de savoir si les étudiants boursiers par le Gouvernement et leur parents disposent de ce capital et à quel niveau. L'enquête a montré que 90% des pères et 97% des mères des étudiants parlent français en plus du créole ; 24% des pères et 9% des mères parlent anglais, 8% des pères et 4% des mères parlent espagnol. En résumé, 4% des pères et 7% des mères parlent créole seulement, 70% des pères et 85% des mères parlent les deux langues ; 24% des pères et 6% des mères parlent trois langues et 1% des pères et 1% des mères parlent quatre langues.

#### 4. Conclusions

La décision d'appuyer Haïti dans la formation de ressources humaines fut prise après une rencontre entre les Présidents Felipe Calderón et Michel Martelly à Port-au-Prince le 24 février 2012 après le grand séisme de 2010 (La Razón, 2016). Le fait que cette décision ait été prise par un gouvernement qui n'est plus au pouvoir et que le gouvernement entrant l'ait respecté, l'a converti en décision d'État et non plus de gouvernement. Le Programme spécial des 300 bourses que le Mexique a offert à Haïti du fait de son ampleur et sa portée et à cause de la nature stratégique du domaine visé, représente un point culminant dans la coopération internationale pour le développement entre le Mexique et Haïti. Il est important aussi, parce que " l'offre en éducation supérieure est très faible en Haïti " . " L'université

haïtienne ne peut pas recevoir tous les étudiants du baccalauréat ". Dans les entrevues réalisées en Haïti les commentaires ont été positifs, non seulement ceux des fonctionnaires du secteur public, mais aussi de personnes indépendantes du gouvernement. Ils ont affirmé que " c'est un exemple de bonnes pratiques " et que le programme a été " bien reçu autant dans la communauté haïtienne que dans la communauté mexicaine ". De plus, cette expérience a " créé des souvenirs et des pratiques basées sur des consensus et des recommandations des deux parties "<sup>43</sup>.

La définition du type d'action qui a été choisie comme formes de coopération est importante : la formation de ressources humaines dans des domaines considérés de grand impact pour le développement comme le sont différents types d'ingénieries.

Ce fut une approche correcte, comme l'affirme plusieurs personnes interviewées en Haïti<sup>44</sup> et au Mexique, d'offrir des bourses pour que les étudiants puissent aller étudier au Mexique au lieu d'appuyer la formation en Haïti même –ce qui aurait sûrement été moins cher mais plus compliqué du point de vue linguistique et d'infrastructure- vu que la décision fut prise après le tremblement de terre de 2010 alors que la majorité de l'infrastructure de Port-au-Prince avait été détruite<sup>45</sup>. Pour que ces cours puissent se réaliser en Haïti il aurait fallu avoir plus d'infrastructure. De plus, " de cette façon on peut garantir un meilleur contrôle du processus " et " la non-ingérence dans l'indépendance et l'autonomie des systèmes d'éducation d'un pays "<sup>46</sup>. Dans cette situation il faut observer un fait important, vérifié par l'enquête : la plupart des étudiants du baccalauréat n'étudient pas dans des écoles publiques

<sup>43</sup> Par exemple, les entrevues réalisées avec Nathalie Lamaute-Brisson, économiste et consultante (1er novembre 2015) ; Jean Casimir, sociologue et professeur universitaire (1er novembre 2015) ; René Préval ex-Président d'Haïti (1996-2001 ; 2006-2011) (2 novembre 2015) ; Sabine Manigat, politologue, historienne, professeur de l'université Quisqueya (3 novembre 2015) ; Rose Anne Auguste (ex-Ministre du gouvernement Martelly-Lamothe, jusqu'à décembre 2014) (3 novembre 2015) ; Michel Hector, historien (3 novembre 2015) ; Jacky Lumarque, Recteur de l'université Quisqueya (4 novembre 2015) ; Jean Vernet Henri, Recteur de l'Université d'État d'Haïti (UEH), Port-au-Prince (4 novembre 2015) ; Fritz Deshommes, Vice-recteur pour la Recherche, UEH (4 novembre 2015) ; Ronald Baudin, ex-Ministre des Finances, 2009-2011, actuellement consultant en Gouvernance et gestion d'entreprises (5 novembre 2015) ; Claude Grand-Pierre, Fonctionnaire du MPCE (5 novembre 2015) ; Gabriel Verret, ex-Secrétaire technique de la Commission intérimaire de la reconstruction d'Haïti (CIRH) entre 2010 et 2012 (6 novembre 2015).

<sup>44</sup> Entrevue réalisée par Katia Baran, Amlin Charles, Randolph Gilbert et Carlos Alba à M. Louino Volcy, Responsable du Programme de 300 bourses offertes par le Mexique aux Haïtiens, le Ministère des affaires étrangères de la République d'Haïti (MAE), à Port-au-Prince, Haïti, le 6 novembre 2015.

<sup>45</sup> Entrevue réalisée par Randolph Gilbert et Carlos Alba Vega à Mme. Cynthia Moreno Méndez, chargée de la Coopération économique et culturelle de l'Ambassade du Mexique en Haïti, à Pétion-Ville, Haïti, le 6 novembre 2015.

<sup>46</sup> Entrevue réalisée par Carlos Alba Vega à M. Guy Lamothe, Ambassadeur d'Haïti, au Mexique, le 4 décembre 2015.

subventionnées par le gouvernement, mais dans des établissements privés, congréganiste ou non.

L'idée d'offrir les bourses à des étudiants de tous les départements d'Haïti, qui étaient tous représentés, est aussi importante, quoiqu'assurément ceux qui venaient du département de l'Ouest, avec comme capitale Port-au-Prince furent les plus bénéficiés. Cette surreprésentation géographique est peut-être encore liée avec la réalité démographique d'Haïti. Pour des futures collaborations " il faudrait penser à la possibilité d'établir un schéma de quotas ", comme observé dans les entrevues avec les différents fonctionnaires du Centre national d'évaluation pour l'éducation supérieure (CENEVAL), et non à un système de score<sup>47</sup>. Cependant, cette décision de " sélection affirmative " pour résoudre le problème de surreprésentation géographique, comme celle de genre, que nous verrons à continuation, est problématique.

Une autre décision utile visait l'approche de genre : l'intérêt pour que cette bourse soit offerte à parts égales entre hommes et femmes, même si à la fin, les circonstances sociales, économiques et culturelles ont de fait mené à une surreprésentation des hommes au détriment de l'équilibre de genre. Cependant les choix de carrières ont entraîné un biais en faveur des hommes car les carrières d'ingénierie au Mexique et en Haïti, sont les moins recherchées par les femmes.

Le processus de sélection des étudiants a connu des réussites et des limitations. En général, " les Haïtiens sont certains qu'ils sont informés sur le programme, sur la méthodologie et l'effort d'impartialité et de l'objectivité du processus de sélection ainsi que de sa transparence ". Grâce à des informateurs d'Haïti et du Mexique nous savons " qu'il y a eu une amélioration dans le processus de l'examen grâce à la coopération des autorités haïtiennes, de l'appui de l'Ambassade du Mexique, de l'efficacité de contrôle du processus et du comportement des étudiants ". D'autre part, la décision méritocratique à travers un concours ouvert exige un haut niveau d'organisation et de ressources humaines entraînés dans ce domaine. Les candidats qui peuvent répondre à ce genre de concours sont ceux qui sont les mieux préparés et avec le plus grand capital culturel dans leurs foyers<sup>48</sup>. Ainsi, les candidats qui provenaient des petites villes et des villages, probablement avec un capital culturel plus faible et avec moins d'infrastructure et d'information, étaient moins nombreux et en plus ils avaient un rendement plus faible que ceux qui venaient de la capitale nationale. En ce qui concerne les examens nationaux

<sup>47</sup> Entrevue réalisée par Yadira Sánchez, Randolph Gilbert et Carlos Alba à M. Ricardo Goicochea, Directeur académique de CENEVAL, Mexico, le 9 décembre 2015.

<sup>48</sup> Il y a lieu de signaler que le concours organisé par CENEVAL pour la sélection des boursiers haïtiens, est le concours d'entrée au niveau de lycée et non celui d'entrée à l'université. Entrevue réalisée avec M. Ricardo Goicochea, Directeur académique de CENEVAL, à Mexico, par Yadira Sánchez, Randolph Gilbert et Carlos Alba, le 9 décembre 2015.

en Haïti (de fin de secondaire) nous retrouvons la même exclusion qui tend à marginaliser les étudiants de moindres ressources des zones rurales. Le fait qu'entre ceux qui passèrent le concours il y avait des étudiants qui avaient obtenu leur diplôme du baccalauréat quelques années auparavant (et qui comme l'affirme les professeurs de Taxco avaient déjà commencé à étudier en Haïti, en République Dominicaine ou dans un autre pays), souligne de l'importance culturelle et économique que représente pour les familles qu'un de leurs enfant étudie au Mexique grâce à une bourse d'un montant mensuel égal à quatre salaires minimum, (près de 9 000 pesos mexicains en mars 2016, équivalents à 504 dollars et à 30 240 gourdes haïtiennes). Dans la perspective de CENEVAL, un des défis affrontés pour élaborer l'épreuve du concours a été la définition de son contenu, étant donné la méconnaissance du système d'éducation et de la réalité haïtienne.

Du point de vue des étudiants ils ont obtenu la bourse grâce à leurs efforts personnels. En ce qui concerne l'organisation du concours, le déplacement et l'accueil des étudiants au Mexique et par la suite leur affectation aux établissements scolaires dans les différentes régions du pays, il faut souligner la coordination entre les agences mexicaines (SRE-AMEXCID, l'Ambassade du Mexique en Haïti, le Centre d'enseignement pour les étrangers (CEPE) UNAM à Taxco, SEP, les institutions d'éducation supérieure au Mexique) ; les institutions haïtiennes (dont le Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), l'Ambassade d'Haïti au Mexique) et entre les institutions des deux pays et aussi le fait qu'elles aient pu détecter des erreurs et les corriger à temps. Dans les entrevues réalisées au Mexique, nous avons insisté sur le fait que " cette coopération a renforcé les relations entre les institutions mexicaines "49.

Pour les étudiants, le plus grand problème rencontré dans le concours fut d'obtenir tous les documents requis.

En général, les étudiants, les professeurs et les acteurs d'Haïti et du Mexique impliqués dans cette expérience de coopération sont satisfaits des résultats

<sup>49</sup> Entrevue réalisée par Yadira Sánchez, Randolph Gilbert et Carlos Alba avec les personnes suivantes : Mme. Angela María Camacho Kempis, Directrice adjointe d'Échange académique du Ministère de l'éducation publique, (16 décembre 2015) ; Mme. Abril Peña Lameda-Díaz, Directrice pour l'Échange académique de la Direction générale de la Coopération éducative et culturelle, Ministère des affaires étrangères (16 décembre 2015) ; Mme. Erika Sánchez Díaz, Directrice adjointe des Accords, Ministère de l'éducation publique (9 et 16 décembre 2015) ; Mme. Graciela Ramírez Zepeda, Directrice du Département de coopération pour l'Amérique, Ministère de l'éducation publique (9 et 16 décembre 2015) ; M. Ricardo Goicochea, Directeur académique du CENEVAL (9 décembre 2015).

obtenus jusqu'à présent<sup>50</sup>. Malgré certains incidents (durant l'application de l'examen du deuxième concours en Haïti, ou bien l'état d'ivresse d'un étudiant à une occasion au CEPE de Taxco, la conduite erronée d'une étudiante qui a essayé de voler une robe dans un magasin, et d'une autre qui perdit sa bourse car elle n'avait pas atteint le niveau minimal de score nécessaire ou le retour furtif de deux étudiantes à leur pays), dans son ensemble, cette action de coopération est jusqu'à présent un succès qui a apporté beaucoup de leçons pour le futur.

## 5. Recommandations

1. Le défi principal que les étudiants affrontent à la fin de leur carrière est la réinsertion sur le marché du travail en Haïti dû au manque d'emploi et de salaires décentes et dignes. Bien qu'il soit prévu que les étudiants reçoivent leur diplôme en Haïti, ce n'est pas une garantie qu'ils y resteront. Dans tous les scénarios, les ressources investies en éducation seront rentables, du moins pour les étudiants. Cependant, ce serait lamentable qu'Haïti ne puisse pas pleinement profiter de cette modalité de coopération à travers la formation de ces ressources humaines qualifiées. Ce serait aussi peu productif pour le Mexique de faire l'effort économique, technique et humain pour la formation des étudiants si par la suite ceux-ci développent leurs activités et leur talent dans d'autres pays. Donc, Haïti et le Mexique " doivent imaginer et créer, dès maintenant, un mécanisme d'accompagnement qui permette l'insertion professionnelle en Haïti des étudiants qui se forment au Mexique " .

Il n'y a aucun doute que tous les étudiants qui termineront leurs études au Mexique seront des ressources humaines très précieuses, qui pourront

<sup>50</sup> Il faut signaler que le président d'Haïti, M. Michel Martelly a pris congé des étudiants qui partirent pour le Mexique et que l'Ambassadeur d'Haïti au Mexique M. Guy Lamothe a accompagné les trois générations d'étudiants qui étaient à Taxco, dans l'État de Guerrero et celui-ci a aussi fait la promotion pour la continuité de ce type de coopération dans diverses instances officielles. Le Président d'Haïti, M. Michel Martelly, en présence du Ministre des affaires étrangères, M. Lener Renaud, de l'Ambassadeur d'Haïti au Mexique, M. Guy Lamothe, et de l'Ambassadeur du Mexique en Haïti, M. José Luis Alvarado a pris congé de la troisième génération des boursiers haïtiens avec les propos suivants : " je veux adresser à chacun de vous mes félicitations et je veux profiter de cette occasion pour vous dire que vous avez été choisis grâce à votre effort, à votre discipline et à votre mérite personnel qui ont révélé vos talents, votre intelligence et votre persévérance dans vos études [...] le pays attend de vous, comme de vos prédécesseurs, un comportement digne, exemplaire et irréprochable dans vos études, la garantie de votre succès qui ouvrira des portes pour les futurs boursiers. " Haïti-Éducation. 104 boursiers en route pour le Mexique. 8 décembre 2015 (voir [en ligne] <http://www.haitilibre.com>, date de consultation : 24 février 2016). De son côté, le Chancelier M. José Antonio Meade souhaite la bienvenue aux boursiers, et signala " je suis confiant que le Programme spécial de 300 Bourses pour Haïti, le plus grand accordé à l'île de la Caraïbe par un autre pays, continuera afin que plus d'Haïtiens puissent avoir accès à une institution éducative au Mexique. " *Le Mexique reçoit officiellement des étudiants haïtiens* [en ligne] <http://eleconomista.com.mx/sociedad/2014/08/08> [date de consultation : mars 2016].

contribuer au développement local, régional et national d'Haïti. Cependant, dans l'actualité, les conditions du marché du travail dans leur pays d'origine ne favorisent pas leur insertion professionnelle. Il est donc important que ces étudiants reçoivent dès aujourd'hui, comme élément dans leurs études de génie au Mexique, une formation et un entraînement " de compétences entrepreneuriales " pour élaborer des projets à petite échelle, économiquement et techniquement viables, susceptibles d'obtenir un financement à travers un prêt basé sur la qualité du projet et adaptés pour qu'ils puissent se développer par eux même, sans avoir à attendre qu'il y ait des institutions ou des emplois suffisants pour les accueillir. Comme l'affirment les informateurs en Haïti " il faut organiser des réunions de travail avec les potentiels employeurs, publics ou privés, pour trouver une solution à ce problème et à celui de la prédominance du travail informel ", " afin de réduire le risque et placer les étudiants dans des positions de leadership " . Pour l'élaboration de ce mécanisme, on peut compter sur l'expérience d'institutions comme l'Institut technologique et d'études supérieures de Monterrey (ITESM). Le groupe d'entreprises auxquelles il était lié, depuis la crise des années 1980 qui affecta l'emploi, n'a pas pu offrir à tous ses diplômés un emploi. Un programme " de formation entrepreneuriale " fut donc créé, pour que les étudiants en profitent et aient plus de facilités pour créer leurs propres petites entreprises.

2. Dans le cas du concours de sélection, si cette forme de coopération continue, il faudra chercher une meilleure forme d'interaction entre les entités éducatives mexicaines (SEP-CENEVAL) et le Ministère de l'éducation d'Haïti (MENFP) pour établir les critères et les épreuves spécifiques qui doivent être inclus dans l'examen, car à cette occasion " il n'y a eu aucun contact avec les autorités haïtiennes en matière d'éducation " . Il faudra aussi considérer un registre plus rigoureux avant l'examen, allonger l'examen pour mieux départager les niveaux, surveiller plus étroitement son application, appuyer l'Ambassade du Mexique en Haïti dans le processus de registre, chercher des infrastructures suffisamment grandes, ventilées et illuminées pour standardiser les conditions auxquelles les étudiants font face lors de l'épreuve et améliorer la coordination avec l'Ambassade du Mexique en Haïti avant et après l'examen. En ce qui concerne le moment d'application, il faut que la date de l'examen de sélection soit après l'examen du baccalauréat en Haïti, c'est-à-dire à partir de juillet, pour éviter le risque de biais de sélection pour ceux qui ont passé le baccalauréat un an avant. D'autre part, il faut chercher un équilibre dans le contrôle du processus de la part des deux pays, certains acteurs haïtiens considèrent que " le Mexique fait tout " .

En ce qui concerne l'accueil des étudiants pour les cours d'espagnol, le CEPE de Taxco considère que l'expérience de recevoir un groupe aussi nombreux d'étudiants a apporté des leçons durant les trois générations, dont

une grande partie peut être appliquée aux générations suivantes et elles seront aussi utiles pour des collaborations à futur. Ces leçons tirées des trois rapports détaillés et des entrevues<sup>51</sup>, ont été synthétisées de la façon suivante :

- a) Prévoir la quantité de professeurs et l'horaire de travail avec le groupe.
- b) Programmer le calendrier, la durée et le type de cours, les dates des examens partiels, finals et extraordinaires.
- c) S'assurer d'avoir un espace adéquat : compter avec les salles de classe nécessaires et aménager l'espace de façon adéquate.
- d) Prévoir les démarches administratives scolaires : inscription, réinscription et registre des examens extraordinaires.
- e) Prévoir aussi les démarches administratives des étudiants : assurance médicale, compte bancaire et permis de séjour.
- f) Le matériel didactique, ordinateurs, projecteurs, haut-parleurs en bon état, des photocopies de bonne qualité, des manuels complémentaires, etc.
- g) Avoir une salle informatique, avec un règlement pour l'accès aux ordinateurs, avoir des projecteurs en bon état, un bon service d'internet dans les salles de cours et un horaire qui s'accommode aux besoins des professeurs.

3. Plusieurs des étudiants haïtiens aspirent dès maintenant à réaliser des études de troisième cycle. C'est une aspiration qu'il faut applaudir et fortement encourager au Mexique. Haïti a besoin de ressources humaines hautement qualifiées qui lui permettent de renforcer ses institutions sociales, économiques, politiques et culturelles. Le Mexique peut contribuer, ainsi que d'autres pays, à cet effort.

4. Finalement, cette forme de coopération, comme tout autre politique publique, doit être évaluée. Il est recommandé d'établir un mécanisme formel d'évaluation du programme des bourses qui puisse être réalisé par les institutions académiques mexicaines, par des organisations de la société civile, ou depuis le CONACYT, le CONEVAL ou le CENEVAL lui-même. Une façon importante et intéressante est de profiter du contact et l'enquête faite aux étudiants pour faire un suivi de leur trajectoire à l'avenir. Cela vaut la peine de contacter ces étudiants dans quatre à cinq ans pour réaliser une nouvelle enquête qui nous permette de les connaître de manière plus approfondie, voir l'impact des bourses dans leur vie et en Haïti, nous pourrions ainsi évaluer de façon plus précise la portée et les limites de la coopération.

<sup>51</sup> Entrevue réalisée par Lorenza Villa Lever et Carlos Alba Vega à Mme. Lydia García Martínez, professeur d'espagnol au CEPE-Taxco ; et avec M. Rommel Scorza Gaxiola, Secrétaire académique du CEPE-UNAM, à Taxco Guerrero, le 11 décembre 2015.

## Bibliographie

- Accord entre le Ministère des affaires extérieures (SRE) et le Ministère de l'éducation publique (SEP) du Mexique et le Ministère des affaires étrangères et des cultes de la République d'Haïti (MAEC), pour développer " le Programme spécial de 300 bourses pour Haïti " , et addendum du 8 octobre 2014.
- Aide-mémoire de la réunion CEPALC-INEGI tenue dans les bureaux de cette dernière à Mexico le 1er février 2011.
- Enquête appliquée à 103 étudiants haïtiens boursiers du Gouvernement mexicain, réalisée au CEPE-UNAM, Taxco, Guerrero, 11 décembre 2015.
- IHSI, Projet de construction d'un indicateur de la conjoncture d'activité économique (ICAE), Dépliant ICAE (2013) [http://www.ihsi.ht/pdf/depliant/DEPLIANT\\_ICAE.pdf](http://www.ihsi.ht/pdf/depliant/DEPLIANT_ICAE.pdf).
- Lettre de M. Hugo E. Beteta, Directeur général de la Siège sous-régional de la CEPALC au Mexique à M. Arturo Blancas, Directeur général des Statistiques économiques, INEGI, dans laquelle il approuve le projet de collaboration conjointe et il précise son engagement à apporter les ressources pour la coopération, le 14 juin 2011.
- Lettre de M. Evens Joseph, Directeur général de l'Institut haïtien de statistiques et d'informatique IHSI à M. Hugo E. Beteta, Directeur général de la CEPALC au Mexique, dans laquelle il demande la coopération technique de la CEPALC pour élaborer un Index mensuel d'activités économiques (IMAE), Port-au-Prince, 6 octobre 2010.
- Lettre de réponse de M. Hugo E. Beteta, Directeur général de la CEPALC au Mexique à M. Evens Joseph, Directeur de l'IHSI, dans laquelle il confirme l'engagement de la CEPALC pour une coopération technique basée sur son expertise, Mexico, 22 octobre 2010.
- Rapport sur la troisième génération de boursiers du professeur Lydia García Martínez, Coordination du département d'Espagnol, CEPE-UNAM, Taxco, Guerrero, 2016.
- Rapport sur la deuxième génération de boursiers du professeur Lydia García Martínez, Coordination du département d'Espagnol, CEPE-UNAM, Taxco, Guerrero, 2015.
- Rapport du professeur Lydia García Martínez, Coordination du Département d'espagnol, CEPE-UNAM, Taxco Guerrero, 11 décembre 2015.
- Rapport de la sixième Mission conjointe INEGI-CEPALC réalisée du 28 septembre au 2 octobre 2015 à Port-au-Prince, Haïti.
- Rapport de la cinquième Mission conjointe INEGI-CEPALC réalisée du 25 au 29 mai 2015 à Port-au-Prince, Haïti.

- Rapport sur la première génération de boursiers du professeur Lydia García Martínez, Coordination du Département d'espagnol, CEPE-UNAM, Taxco, Guerrero, 2014.
- Rapport de la quatrième Mission conjointe INEGI-CEPALC, réalisée du 24 au 28 février 2014 à Port-au-Prince, Haïti.
- Rapport du deuxième Stage réalisé à l'INEGI du 10 au 14 septembre 2012.
- Rapport de la troisième Mission conjointe INEGI-CEPALC, réalisée du 25 au 29 juin 2012 à Port-au-Prince, Haïti.
- Rapport préliminaire du Premier stage réalisé par trois fonctionnaires de l'IHSI à l'INEGI, du 23 au 27 avril 2012.
- Rapport de la deuxième Mission conjointe INEGI-CEPALC, réalisée du 30 janvier au 3 février 2012 à Port-au-Prince, Haïti.
- Rapport de la première Mission conjointe INEGI-CEPALC, réalisée du 23 au 30 septembre 2011 à Port-au-Prince, Haïti.
- Termes de référence du projet : Élaboration d'un Indicateur conjoncturel de l'activité économique en Haïti (version rev. 14 juillet 2011).

### *Sources électroniques*

- BM (Banque mondiale) (2015), " Quatre choses à savoir sur l'éducation en Haïti " [en ligne] <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2015/03/12/four-things-you-need-to-know-about-education-in-haiti>, [date de consultation : 21 de mai 2016].
- \_\_\_\_\_ (2012), " Haïti améliore l'accès à l'éducation avec une stratégie gouvernementale ciblée " [en ligne] [www.banquemondiale.org/fr/news/.../haiti-education-strategy](http://www.banquemondiale.org/fr/news/.../haiti-education-strategy) [date de consultation: 21 de mai 2016].
- CENEVAL (Centro Nacional de Evaluación para la Educación Superior) [en ligne] [http://archivos.ceneval.edu.mx/archivos\\_portal/20240/Boleti769nElectro769nico20Y21.pdf](http://archivos.ceneval.edu.mx/archivos_portal/20240/Boleti769nElectro769nico20Y21.pdf).
- El Economista (2016), " México recibe formalmente a estudiantes haitianos " [en ligne] <http://eleconomista.com.mx/sociedad/2014/08/08> [date de consultation: 6 de mars 2016].
- \_\_\_\_\_ [en ligne] <http://www.monitoruniversitario.com.mx/destacados/becan-a-joven-haitiano-para-estudiar-en-la-upchiapas/>.
- Periódico El Debate [en ligne] <http://www.debate.com.mx/culiacan/Haitianos-se-preparan-en-Sinaloa-para-reconstruir-su-pais-20150124-0050.html>.
- Universidad Politécnica de Chiapas [en ligne] <http://www.upchiapas.edu.mx/recibe-politcnica-de-chiapas-a-becados-del-programa-mxico-hait>.
- Universidad Politécnica de Chiapas [en ligne] <http://www.upchiapas.edu.mx/becan-a-joven-haitiano-para-estudiar-en-la-upchiapas>.

- Trouillot Ménard, Évelyne (2016), " L'éducation en Haïti: inégalités économiques et sociales et question de genre. La femme dans l'enseignement supérieur " , en *Haïti Perspectives*, vol. 2, N° 3, Automne 2013 [en ligne] <http://www.haiti-perspectives.com> [date de consultation: 23 février 2016].
- UNICEF (2016) [en ligne] <http://unicef.org> [date de consultation: 24 février 2016].
- Pradel Pompilus (1973) dans " Haïti. Repiblik d'Ayiti " [en ligne] [axl.cefan.ulaval.ca](http://axl.cefan.ulaval.ca) [date de consultation: 24 février 2016].
- La Razón (2016) [en ligne] <http://razon.com.mx> [date de consultation: 24 février 2016].

## Chapitre VI

# La coopération Sud-Sud selon la perspective des acteurs haïtiens

*Amlin Charles*

### A. Profil de la coopération du Brésil, du Chili et du Mexique<sup>1</sup>

Les Républiques du Brésil, Chili et Mexique sont des partenaires qui ont intensifié leurs initiatives de coopération avec Haïti pendant la période post-séisme du 12 janvier 2010. Dans ce chapitre, nous ferons une description brève et générale de certains éléments qui caractérisent les relations de coopération bilatérale entre Haïti et ces pays selon la perspective des acteurs haïtiens.

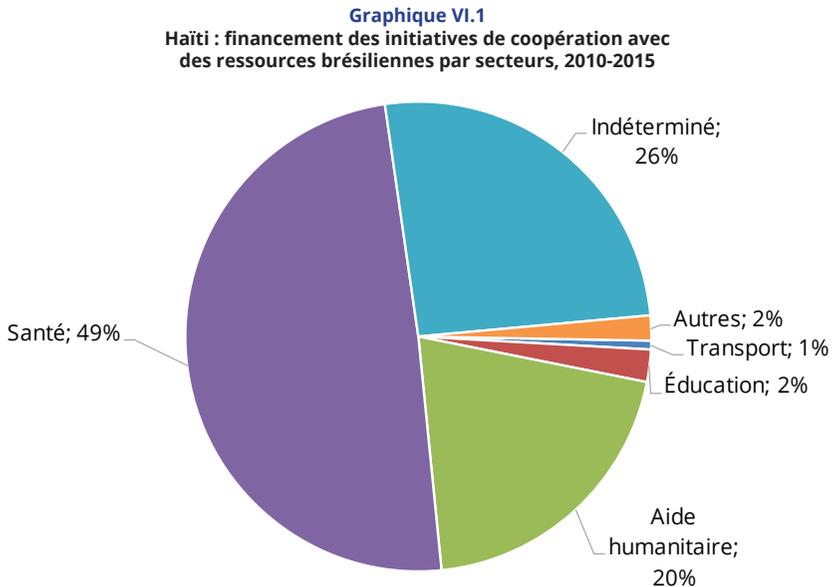
#### 1. Brésil

La première Commission mixte bilatérale entre les Gouvernements du Brésil et d'Haïti fut créée en août 2004. L'Accord de coopération technique et scientifique entre le Gouvernement de la République Fédérée du Brésil et le Gouvernement d'Haïti, adopté en novembre 2004, est la base pour la mise en œuvre de projets de coopération pour le développement du peuple haïtien. Ces projets touchaient différents domaines comme : l'agriculture, la santé, l'infrastructure, le sport, la nutrition et le développement social ainsi que d'autres urgences et actions humanitaires. Le Brésil est également impliqué dans le domaine de la sécurité de par son rôle dans la MINUSTAH.

<sup>1</sup> Ce chapitre présente seulement une description brève et générale de certains éléments qui caractérisent la coopération bilatérale avec le partenaire en question, car ceux-ci furent présentés dans les chapitres antérieurs.

Depuis 2010, les initiatives de coopération se sont intensifiées. Après la Conférence des Bailleurs célébrée en mars 2010 à New York, le Brésil fut l'un des premiers pays à s'engager à faire un déboursement de 55 millions de dollars au Fonds de Reconstruction d'Haïti. L'Agence brésilienne de coopération (ABC) a mis en œuvre environ 15 projets de coopération en Haïti et a financé d'autres missions techniques avec des fonctionnaires et des experts pour discuter et analyser des sujets d'intérêt pour cette coopération avec Haïti<sup>2</sup>.

Le Brésil a le plus grand contingent des forces militaires des Nations Unies présentes en Haïti (MINUSTAH) depuis 2004 (en 2010, 2 220 soldats étaient brésiliens). Les ressources monétaires pour le fonctionnement du contingent brésilien de la MINUSTAH sont estimées à 70 millions de dollars par an (Jerôme, 2010) (voir graphique VI.1).



**Source** : Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) *Module de gestion de l'aide externe (MGAE)*, Port-au-Prince [en ligne] <https://haiti.ampsite.net/portal/> (2015).

Suite à une requête du Président René Préal, le Gouvernement du Brésil autorisa une initiative pour participer à la construction d'une centrale hydro-électrique dans la zone de l'Artibonite qui devait permettre à Haïti de disposer de 32 mégawatts de plus d'électricité pour la consommation interne. C'était un projet avec un coût initial de 200 millions de dollars<sup>3</sup> desquels le Brésil

<sup>2</sup> ABC [en ligne] <http://www.abc.gov.br/Projetos/CooperacaoSulSul/Haiti>.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

apporterait 40,5 millions<sup>4</sup>. Cependant, les problèmes pour trouver d'autres partenaires intéressés à cofinancer le projet furent la raison de son échec.

*a) Opinions haïtiennes sur la coopération brésilienne et leçons apprises*

La position du Brésil dans le système global de la politique régionale est marquée par plusieurs facteurs. En tant que pays intermédiaire entre le Nord et le Sud et avec les perceptions des acteurs externes qui l'identifient comme acteur crucial pour la stabilité et le développement régional, le Brésil veut projeter son identité globale comme une voix pour le monde en voie de développement au milieu des débats internationaux. Bien que le Brésil ait moins de ressources économiques, démographiques et territoriales que d'autres acteurs émergents comme la Chine et l'Inde, il se positionne comme un partenaire d'intérêt en matière de coopération triangulaire car il partage des valeurs communes avec les autres alliés importants du développement comme l'Union européenne et le Canada, notamment dans les domaines de la démocratie et des droits de l'homme, entre autres (De Sousa, 2008).

L'expérience du Brésil en matière de développement (politique d'éducation, d'agriculture et d'énergie, de lutte contre la faim et les problèmes liés à la santé), son niveau de développement (entre les deux mondes : développés et en voie de développement) ainsi que son intérêt à participer dans des projets de coopération triangulaire, font du Brésil un partenaire idéal pour attaquer les priorités de développement définies pour Haïti. La coopération bilatérale entre les deux pays a eu des résultats positifs, particulièrement dans le secteur de la santé (construction d'infrastructures sanitaires, formation du personnel), de la sécurité (présence et coordination de la MINUSTAH), de la prévention de la délinquance (Projet Viva Río) entre autres. Cependant, avec son potentiel le Brésil pourrait réaliser des initiatives de plus grande portée dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, l'éducation et la santé.

Les tentatives du Brésil pour développer des projets à grand impact n'ont pas pu se concrétiser. À cet égard, je crois que le Brésil donne l'impression d'être un géant qui a encouragé quelques initiatives à petite échelle (consultant haïtien en coopération internationale).

Certains des acteurs haïtiens impliqués dans la gestion des dossiers de coopération avec Brésil, signalent que le pays a eu une mauvaise expérience avec une entreprise brésilienne responsable de la construction d'une route. Ce projet fut suspendu après trois ans (2009-2012) à cause de la mauvaise gestion technique des travaux de construction par ladite entreprise (Pierre, 2014). Les acteurs impliqués reconnaissent que le cas OAS fut un cas isolé, mais ils signalent aussi le besoin d'approfondir la coopération dans les domaines où il a déjà eu

<sup>4</sup> Fonds de Reconstruction d'Haïti [en ligne] <http://www.haitireconstructionfund.org/fr/node/56>.

une performance exceptionnelle (comme celles mentionnées antérieurement). En effet, ce sont des domaines importants pour le développement d'Haïti et les plus facilement adaptables aux contextes urbain et rural du pays récepteur.

À cause des réussites économiques et sociales du Brésil dans la région d'Amérique latine et de la Caraïbe, il est devenu un partenaire viable qui est toujours disposé à travailler et à collaborer. Néanmoins, l'échec du projet de construction de la route Cayes-Jérémie dirigé par l'entreprise brésilienne OAS a laissé une mauvaise impression aux acteurs haïtiens. Les résultats négatifs du projet pourraient être conséquences de faits externes à l'entreprise, mais la situation fut très lamentable (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

D'autre part, depuis 2010 il y a une grande vague d'émigrants haïtiens vers le Brésil (certains illégalement) à la recherche de meilleures opportunités économiques. Une analyse réalisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) montre que la quantité d'Haïtiens (ils étaient à peine 200 en 2010) a augmenté de forme exponentielle et approchait les 50,000 en 2014 (Fernandes, D. et M.C. Gomes de Castro, 2014). En outre, l'analyse signale qu'à leur arrivée au Brésil les Haïtiens sont confrontés à plusieurs obstacles pour s'intégrer au marché du travail. Cela signifie que les attentes de ces groupes ne sont pas comblées. Le Gouvernement du Brésil a essayé de commencer un processus de légalisation de ces immigrants haïtiens au début de 2012 et établit un quota annuel de 1200 visas humanitaires, qui seraient octroyés à travers le consulat de Port-au-Prince, dans une tentative pour réduire le flux migratoire vers le Brésil. Nonobstant, la quantité de migrants continue à augmenter.

D'autre part, les problèmes perdurent dans les domaines comme l'accès à l'emploi et au logement (Fernandes, D. et M.C. Gomes de Castro, 2014). Notamment, les conditions de travail ne permettent pas aux immigrants haïtiens d'économiser suffisamment pour pouvoir faire des transferts réguliers à leurs familles en Haïti. Il sera donc important pour les gouvernements des deux pays d'arriver à mettre en place des mesures pour essayer de contrôler le flux migratoire et aussi pour augmenter l'employabilité des immigrants haïtiens déjà établis au Brésil (par exemple à l'aide d'un programme de formation de base pour l'emploi en arrivant sur le territoire brésilien). En outre, bien que ce soient les autorités brésiliennes qui prennent les décisions finales en ce qui concerne les mesures qui seront adoptées sur la gestion de la situation des immigrants haïtiens, le Gouvernement haïtien doit aussi s'impliquer davantage dans le sujet.

**b) Opinions haïtiennes sur la coopération brésilienne et leçons tirées**

Pour résumer, l'expérience de coopération entre Haïti et le Brésil permet aux Haïtiens impliqués de signaler les leçons suivantes :

Du côté des atouts de cette coopération, l'expérience de travail entre les deux pays permet de relever que :

- a) Les actions conjointes permettent aboutir à des solutions satisfaisantes. Ici nous faisons référence à l'ouverture montrée par le Gouvernement brésilien en ce qui concerne la situation des immigrants haïtiens au Brésil. Il est important de signaler que la République d'Haïti, comme pays émetteur net de migrants, a eu des expériences très négatives avec d'autres pays en ce qui concerne le thème migratoire.
- b) Suggérer des projets qui coïncident avec les priorités du développement en Haïti et qui aident à renforcer la position du pays récepteur, même quand celui-ci ne possède pas les ressources nécessaires. Ce point concerne la présentation par le Brésil de l'étude de faisabilité du projet de construction d'une centrale hydro-électrique en Haïti, même si le partenaire ne disposait pas des fonds nécessaires à son financement. De plus, le Brésil fut l'un des rares partenaires de coopération innovant qui proposa la mise en œuvre d'une initiative en faveur de l'achat de produits locaux.

Par ailleurs, du point de vue des acteurs haïtiens les aspects suivants offrent des opportunités pour améliorer la relation de coopération entre les deux pays :

- a) Les partenaires doivent s'abstenir de proposer de collaborer dans des domaines qu'ils ne dominent pas complètement. Sous cet angle, les partenaires devraient au moins s'assurer que les prestataires de biens et services choisis pour l'exécution des activités prévues dans le cadre de la coopération, aient les compétences nécessaires. Surtout si le prestataire choisi est du même pays (même si à cette occasion, l'adjudication des ouvrages s'est faite sur la base d'un appel d'offre international).
- b) La visibilité et le contenu de l'aide doivent traduire le potentiel économique du bailleur. Les acteurs haïtiens estiment que de par le potentiel du Brésil, il est surprenant de ne pas voir une proposition de coopération dans le domaine de l'énergie, même quand le pays récepteur dépend des marchés internationaux pour l'approvisionnement national, surtout en produits pétroliers. Dans ce sens, nous pouvons observer que la coopération du partenaire n'est pas tout à fait désintéressée comme le prétendent les principes de la coopération Sud-Sud.

## 2. Chili

Malgré le fait que les relations diplomatiques entre les deux pays, datent des années 1950, ce n'est que récemment en 2006 (deux ans après l'arrivée du contingent chilien à la MINUSTAH) que le Ministère des affaires étrangères chilien lança des projets de coopération technique, à travers un " Programme spécial pour Haïti. " Ce programme spécial visait à développer une coopération civile afin de réaliser une substitution progressive de sa coopération militaire. Donc, la coopération du Chili en Haïti se base principalement sur la promotion d'un appui parallèle à sa présence dans la MINUSTAH.

À cet égard, la coopération fournie par le Chili en Haïti touche les quatre domaines suivants : éducation de base, sécurité alimentaire, formation de ressources humaines et appui à la reconstruction (post-séisme 2010). Parmi les initiatives principales exécutées dans le contexte de la reconstruction post tremblement de terre, nous pouvons mentionner la reconstruction de l'école République du Chili à Port-au-Prince (détruite par le séisme de 2010), l'ouverture de deux Centres pour la petite enfance dans le Sud du pays et la prestation d'assistance technique aux fonctionnaires et aux institutions de l'administration publique responsables de la construction du logements sociaux<sup>5</sup>.

De nos jours, l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement (AGCID) cherche à redéfinir les thématiques prioritaires dans sa collaboration avec Haïti, en référence au Plan stratégique de développement d'Haïti. Les sujets d'intérêt pour ce pays sont : l'éducation, la culture, la construction d'infrastructure, un système d'investissement public, emploi, développement de la jeunesse, environnement, mines et bourses d'études (voir graphique VI.2).

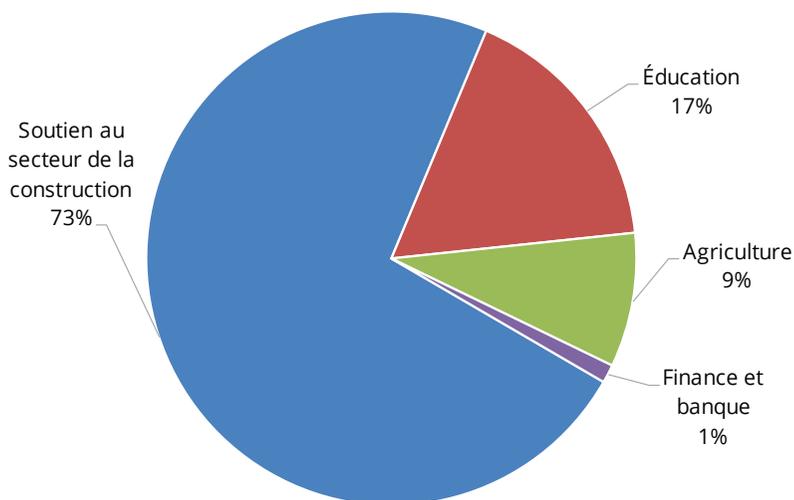
### *a) Opinions haïtiennes sur la coopération chilienne et leçons apprises*

La République du Chili est un pays ayant une histoire de croissance économique très notoire dans la région d'Amérique latine et de la Caraïbe. Ceci indique que le pays est expérimenté dans la gestion de la croissance économique et du développement. Cependant, certains acteurs importants du Gouvernement haïtien pensent que les initiatives lancées en Haïti ne reflètent pas le potentiel économique de ce partenaire.

Un pays comme le Chili, avec la promotion réalisée de son expérience en matière de croissance économique et sa volonté de renforcer sa coopération en Haïti, devrait pouvoir faire mieux. Ce qui est sûr, c'est que le Chili a la capacité de le faire " (acteur haïtien impliqué dans les relations de coopération avec le Chili).

<sup>5</sup> Voir [en ligne] <http://chile.gob.cl/haiti/relacion-bilateral/cooperacion-internacional/>.

**Graphique VI.2**  
**Haïti : financement d'initiatives de coopération avec des ressources chiliennes, par secteurs, 2010-2015**



**Source :** Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), *Module de gestion de l'aide externe (MGAE)*, Port-au-Prince, 2015 [en ligne] <https://haiti.ampsite.net/portal/>.

La question de la faisabilité des actions est aussi préoccupante. Certains des projets lancés pendant la période post-séisme n'avaient pas de cadre spécifique prévoyant leur continuité. Il est vrai que la durabilité des initiatives dépend aussi du niveau d'appropriation des acteurs qui en bénéficient. Cependant, nous observons que certaines actions mises en œuvre dans le cadre de cette coopération n'ont pas pris en compte un schéma adéquat pour aider les bénéficiaires à continuer ou à reproduire les activités lancées<sup>6</sup>. Il est important que les partenaires puissent prévoir, dans un calendrier détaillé et en plus des résultats quantifiables des projets, le transfert efficace de connaissances et un accompagnement qui favorisent l'échange d'expériences entre les acteurs impliqués.

Il est vrai aussi que la partie haïtienne doit établir un mécanisme officiel pour la gestion de la coopération. Pour l'instant, et comme c'est le cas dans d'autres expériences de coopération bilatérale, Haïti n'a pas d'entité administrative avec des ressources techniques exclusivement vouées à l'analyse des propositions et à la planification des initiatives. L'existence d'une structure de coordination pourrait mettre l'accent sur les priorités et les intérêts d'Haïti dans la coopération avec le Chili et cela faciliterait aussi l'échange d'information entre les entités haïtiennes impliquées.

<sup>6</sup> Un des projets post-séisme (les Centres de la petite enfance) fut suspendu après la période régulière de mise en œuvre, sans que les acteurs haïtiens puissent soutenir les activités correspondantes.

Je me souviens avoir entendu parler de plusieurs initiatives lancées par le Brésil, de certaines lancées par le Mexique, mais je ne me souviens pas avoir entendu parler de celles du Chili (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti impliqué dans la reconstruction du pays).

La coopération du Chili avec Haïti ne semble pas avoir beaucoup de résonance. Les acteurs haïtiens (particulièrement ceux du secteur public), ne sentent pas la présence du Chili, comparée à celle des autres coopérations<sup>7</sup>. Il est important de préciser que cette perception exprimée par les acteurs haïtiens, ne fait référence qu'à la visibilité des initiatives. En effet, bien que certains acteurs n'aient pas pu identifier des initiatives lancées dans le cadre de la coopération avec le Chili, d'autres confirment avoir participé dans la gestion et la planification de certaines de ses activités ou d'en avoir bénéficié.

Le thème de la visibilité est important et doit être solutionné par le Chili. Même si ce partenaire n'a que récemment commencé à jouer le rôle de pays prestataire de coopération internationale (à travers l'AGCID), la mise en œuvre des projets à plus grande incidence et durabilité est la voie appropriée pour avoir un plus grand contrôle de ses activités de coopération en Haïti.

En résumé, l'expérience de coopération d'Haïti avec le Chili permet de relever les leçons suivantes, selon les perceptions exprimées par les acteurs haïtiens :

Les points forts de cette coopération et l'expérience de coopération entre les deux parties permettent de remarquer que :

- a) Le fait de ne pas avoir de fournisseurs provenant du pays bailleur aide à renforcer la perception d'une coopération qui cherche vraiment à aider. Il est clair que les travaux couverts dans cette coopération ne s'appuient pas seulement sur des fournisseurs chiliens, ce qui tend à limiter les conditionnalités qui pourraient freiner le plein déroulement de la coopération avec le pays récepteur.
- b) En mettant à disposition du Gouvernement d'Haïti les ressources attribuées aux initiatives de coopération, le partenaire encourage la participation des institutions haïtiennes comme acteurs de leur propre développement. Il est vrai aussi que l'administration publique en Haïti manque souvent de ressources humaines pour exécuter les projets ; cependant, lorsque les institutions sont directement impliquées dans le processus de développement, cela favorise leur apprentissage et elles prennent plus conscience de leur rôle et de leur responsabilité comme protagoniste de leur futur.

<sup>7</sup> Basé sur la série d'entrevues avec les acteurs d'Haïti.

D'autre part, les points suivants attirent l'attention car ils offrent des opportunités pour améliorer la relation de coopération entre les deux parties :

- a) Les actions du partenaire doivent être à la hauteur de leurs capacités économiques. Certains des acteurs haïtiens considèrent que les initiatives lancées par le Chili manquent d'écho comparé à celles d'autres partenaires. Ils estiment que ses initiatives devraient avoir un plus grand impact, surtout tenant compte de son parcours de développement et son potentiel économique. Dans ce sens, le modèle de coopération offert à Haïti par Cuba dans le domaine de la santé peut être considéré comme un exemple à suivre, car il dépasse le potentiel économique du partenaire.
- b) Le manque d'écho empêche que les initiatives soient appréciées à leur juste valeur. Bien que certains acteurs d'Haïti considèrent que les initiatives du Chili manquent d'écho, comparé à celles d'autres partenaires, cela ne remet pas en question l'importance que ces initiatives peuvent avoir pour leurs bénéficiaires directs. Dans ce sens, une révision du contenu de cette coopération et des stratégies de mise en œuvre de ses projets, peuvent aider à augmenter la visibilité du partenaire.

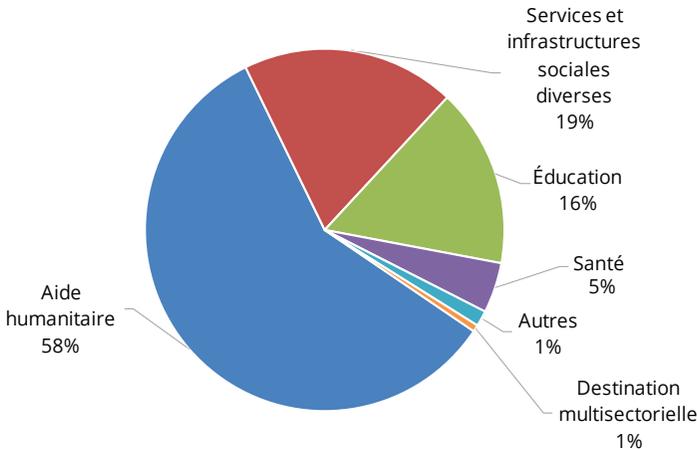
### 3. Mexique

Les relations bilatérales entre le Mexique et Haïti ont permis un rapprochement entre les deux peuples. La présence d'étudiants et d'intellectuels haïtiens reconnus au Mexique depuis les années 1960 et 1970 a facilité la compréhension entre les deux peuples et a encouragé des échanges culturels. Cependant, ce n'est qu'en 2003 que nous observons un processus de consolidation de la coopération du Mexique en Haïti, avec l'adoption de deux accords de coopération bilatérale : l'un dans le domaine technique et scientifique et l'autre en matière d'éducation et culture. D'autre part, à la fin de 2007, la première réunion de la Commission mixte bilatérale entre les deux pays fut célébrée au Mexique.

Après le tremblement de terre de 2010, le Gouvernement du Mexique participa aux opérations de secours et envoya de l'aide humanitaire aux populations affectées (environ 17 tonnes de médicaments, d'aliments et d'eau potable, à l'aide du contingent humanitaire de ses forces armées). Après, le Mexique apporta de l'aide dans la lutte contre l'épidémie du choléra qui surgit en Haïti en octobre 2010. En général, les deux pays ont collaboré dans les domaines de la santé, de la construction d'infrastructure, de l'agriculture et l'éducation entre autres.

En février 2010, lors du sommet de la CARICOM-Mexique, le sujet de la reconstruction d'Haïti fut abordé. Il fut accordé de donner priorité au domaine de la santé comme objectif de coopération en Haïti. Dans ce domaine, le Mexique a aussi appuyé Haïti dans le suivi épidémiologique, le renforcement du système de santé et la formation du personnel de ce secteur (voir graphique VI.3).

**Graphique VI.3**  
**Haïti : financement d'initiatives de coopération avec les ressources du Mexique, par secteur, 2010-2015**



**Source** : Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE), *Module de gestion de l'aide externe (MGAE)*, Port-au-Prince, 2015 [en ligne] <https://haiti.ampsite.net/portal/>.

Le Mexique a coopéré également avec des initiatives dans le secteur agricole et la reconstruction d'infrastructure. De 2010 à 2012, il finança la reconstruction de quinze marchés ouverts détruits lors du tremblement de terre, dans différentes municipalités d'Haïti. Le Mexique participa aussi dans la culture d'espèces végétales –comme le cactus et le nopal- utilisables pour la protection des sols (surtout dans les zones montagneuses d'Haïti), en alimentation du bétail, dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique entre autres.

Un groupe d'organisations du secteur privé mexicain ont formé " l'Alliance Mexique pour Haïti ", après la catastrophe du 12 janvier 2010. L'objectif principal était de promouvoir un front commun d'aide du Mexique envers Haïti pour développer des projets et des activités de coopération qui aident à la construction, la reconstruction, l'expansion et l'appui à des écoles, des orphelinats et des hôpitaux en Haïti. À travers cette initiative, dont les fonds proviennent du Gouvernement mexicain, d'institutions impliquées et de dons

individuels du peuple mexicain<sup>8</sup> environ 11,5 millions de dollars furent captés pour l'exécution du projet en Haïti entre 2010 et 2013 (Albo-Márquez, 2014).

D'autre part, les deux pays cultivent des relations commerciales et coopèrent dans le secteur du tourisme. En 2015, le commerce du Mexique avec Haïti fut estimé à environ 88 millions de dollars (avec un excédent à faveur du Mexique) (SELA, 2015). Au début de 2014, un accord de coopération académique, scientifique et technologique fut signé entre le Ministère du tourisme d'Haïti et l'Université Anahuac du Mexique. À travers cet accord, les deux institutions prétendaient coopérer en utilisant au maximum les ressources humaines et matérielles des deux pays pour l'exécution de projets d'intérêt et bénéfice mutuel en matière de formation en hôtellerie et en tourisme.

#### *a) Opinions haïtiennes sur la coopération mexicaine, et leçons apprises.*

L'expérience du Mexique en matière de politique de développement est mondialement connue pour la conception et la mise en œuvre du plus grand programme de développement humain (dans ses différentes versions : Progresá, Oportunidades et Prospera) pour appuyer les familles en situation précaire et d'extrême pauvreté, éligibles pour sortir de leurs conditions de précarité et de pauvreté. Haïti comme pays qui n'a que récemment commencé à explorer le thème d'un programme de protection sociale (Ede Pèp, 2013) pourrait bénéficier amplement de l'assistance du Mexique dans ce domaine crucial pour son développement.

Par ailleurs, les revenus dérivés des produits pétroliers permettent au Mexique de financer 37% de son budget national (INEGI, en ligne). Son expérience, dans l'exploitation de cette ressource naturelle, est importante pour Haïti, car le pays n'a pas de structure d'exploitation de pétrole et fait donc toujours appel au marché internationale (dont le marché vénézuélien grâce à l'accord PetroCaribe) pour acheter des produits énergétiques. Une coopération avec le Mexique dans le domaine du commerce de produits pétroliers pourrait bénéficier les deux pays. En particulier, cela permettrait à Haïti de diversifier ses sources d'approvisionnement en produits pétroliers et ouvrirait des possibilités pour explorer d'éventuels puits qui existent dans le sous-sol du pays. Par ailleurs, Haïti pourrait apprendre de l'expérience du Mexique en matière de recherche et d'adoption de sources d'énergies renouvelables.

Le Mexique, comme d'autres économies émergentes, représente une destination préférentielle pour l'investissement étranger. Cela implique l'existence d'un secteur d'affaires dynamique et compétitif. En outre, différents

<sup>8</sup> On estime que 51% du total recueilli provenait de l'apport du Gouvernement fédéral et 49% de dons privés (Fondation CIDEAL et Promotora Social México, 2013), voir : Fondation CIDEAL et Promotora Social México, Alianzas Público-Privadas, 2013.

groupes commerciaux de niveau international au Mexique cherchent aussi à élargir leurs marchés. Haïti pourrait bénéficier largement d'un rapprochement avec ce secteur d'affaires mexicain : un accord de protection réciproque des investissements entre le Mexique et Haïti existe déjà. Les partenaires pourraient profiter de cet accord pour commencer une coopération efficace dans le monde des affaires.

Il est important que la coopération ne se limite pas seulement à des échanges entre les gouvernements. Il faut encourager le dialogue avec d'autres secteurs, surtout les acteurs du secteur privé et de la société civile des deux pays impliqués. Cela permettrait à la coopération de se convertir d'une logique d'assistance à une optique d'investissement et de développement. (fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Haïti reçoit depuis le séisme de 2010 l'appui du Gouvernement mexicain dans le domaine de l'éducation surtout à travers une coopération universitaire et un Programme spécial de 300 bourses offertes à Haïti dans des domaines d'intérêt pour la reconstruction du pays. Grâce à cette coopération universitaire, environ une douzaine d'étudiants de l'Université d'État d'Haïti ont eu l'opportunité d'aller au Mexique et finir leur programme académique dans plusieurs centres de recherche et universités mexicaines comme le Colegio de México (Colmex) et l'UNAM. Il est utile de rappeler que les dégâts dans l'infrastructure de l'université d'Haïti ont provoqué la suspension momentanée des programmes académiques des zones les plus affectées.

D'autre part, le Programme spécial de 300 bourses est une initiative de coopération entre les deux Gouvernements (mexicain et haïtien). Il est très apprécié en Haïti car le système national d'éducation ne permet pas de répondre aux demandes des aspirants diplômés du Baccalauréat. Cependant, certains pensent que ce programme pourrait être plus fructueux si certains changements y étaient réalisés. Il faut considérer entre autres les aspects suivants :

- a) Quel est le but réel de ce projet ? Il faut préciser si l'objectif est l'éducation pour ceux en situation de précarité ou si l'on veut offrir une carrière aux aspirants ayant le meilleur potentiel académique.
- b) Est-ce que les carrières considérées peuvent vraiment servir à la reconstruction d'Haïti ?
- c) Est-ce que les fonctionnaires haïtiens remplissent leur rôle dans cette initiative ?
- d) Jusqu'à quel point Haïti bénéficierait-elle du programme s'il est mis en œuvre avec une modalité différente ? Par exemple, en dispensant les cours en Haïti même sous un format de modules, il serait possible d'offrir l'opportunité d'accéder à la même éducation à un plus grand nombre d'étudiants haïtiens.

- e) Comment sont choisis les universités et les centres d'études qui vont recevoir les candidats ? Quels sont les critères pris en compte : le coût, le quota d'acceptation, la diversité culturelle, la distribution géographique, entre autres facteurs ?
- f) Y a-t-il un mécanisme d'évaluation pensé pour ce programme ?

Le programme de 300 bourses pour Haïti a eu un impact considérable dans la presse locale. Néanmoins, il faut reconnaître que de Port-au-Prince étant il est très difficile d'avoir des informations sur les universités mexicaines recevant les boursiers haïtiens. (fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

En résumé, l'expérience de la coopération avec le Mexique a permis de relever les leçons suivantes d'après les perceptions exprimées par les acteurs haïtiens.

Du côté des atouts de cette coopération, l'expérience de travail entre les deux parties permet de signaler que :

- a) L'écho des initiatives est un indice du niveau des besoins de la population qui en bénéficiera et dicte aussi le type de projets qui doivent être prioritaires dans l'agenda de la coopération. Un des programmes de coopération qui a eu le plus d'écho après le séisme de 2010, est celui des 300 bourses offertes par le Gouvernement mexicain à celui d'Haïti. Cela est dû à l'offre restreinte d'opportunités en éducation supérieure. L'intérêt que montrent les jeunes candidats pour obtenir les bourses témoigne à première vue, du grand besoin qui existe.
- b) Impliquer le secteur privé et la société civile dans les initiatives de coopération aide à élargir le potentiel de la coopération. L'initiative Alliance Mexique pour Haïti montre clairement ce qui peut se faire lorsque les acteurs privés et les organisations de la société civile sont impliqués dans la conception et le financement des actions de coopération. De plus, les initiatives mises en œuvre dans le cadre de la coopération pour l'éducation (particulièrement les accords entre les universités mexicaines et haïtiennes) sont des évidences de ce fait.

D'autre part, les faits suivants attirent l'attention, car ils offrent des fenêtres d'opportunités pour améliorer la relation de coopération entre les deux parties :

- a) Le manque d'échanges, au niveau technique, entre les institutions importantes des deux parties, peut entraver la réussite de ces initiatives. À cause de ses particularités, le Programme de 300 bourses que le Mexique offre à Haïti, devrait, logiquement, dépendre principalement des aptitudes des autorités du système d'éducation des deux pays. Cependant, lesdites institutions n'ont pas encore réussi à créer une

synergie adéquate. Même si chacune d'entre elles fait de son mieux pour remplir son rôle, on considère qu'un effort conjoint pourrait avoir un effet multiplicateur pour les bénéficiaires (surtout en ce qui concerne le partage d'information sur les besoins en formation, les critères sociaux économiques à prendre en compte lors de la sélection, les préparatifs nécessaires pour l'insertion professionnelle des boursiers à leur retour en Haïti, entre autres).

- b) Le manque d'écho empêche que les initiatives soient appréciées à leur juste valeur. Comme c'est le cas dans d'autres coopérations, lorsque les initiatives n'ont pas beaucoup de visibilité, les acteurs haïtiens ont du mal à faire une évaluation précise, ce qui n'annule pas l'impact que ces initiatives peuvent avoir pour leurs bénéficiaires directs. Dans ce contexte, une révision du contenu de cette coopération et des stratégies de mise en œuvre des initiatives, peut aider à accroître la visibilité du partenaire.

## B. Conclusions principales<sup>9</sup>

Les entretiens avec les différents acteurs concernés par le domaine de la coopération internationale en Haïti et particulièrement à la coopération Sud-Sud, ont été organisées sur la base d'un guide (voir l'annexe 1), afin de capturer l'information concernant les aspects suivants qui représentent, d'une certaine façon, les étapes du cycle des projets et des actions de coopération.

- a) Formulation et négociation : concerne la phase durant laquelle les partenaires se réunissent pour définir les objectifs de chacune des initiatives et pour partager des idées sur les zones et les populations bénéficiaires.
- b) Planification et exécution : le chronogramme des différentes activités est défini au cours de cette étape. Un système de gestion est aussi proposé, ainsi que l'identification des ressources nécessaires à la réussite des activités.
- c) Évaluation et suivi : pour assurer la plus grande réussite dans toutes les phases de l'initiative, il faut définir un calendrier d'évaluations dont les résultats aident à réaliser des ajustements progressifs au cours du développement de l'initiative. De plus, une évaluation finale aiderait à diagnostiquer si l'initiative a atteint ses objectifs et produit les résultats attendus. Par ailleurs, une étape d'activités de post intervention peut avoir lieu afin de garantir que les réalisations obtenues, grâce à

<sup>9</sup> Il convient de souligner que certains des signalements ci-dessous peuvent s'appliquer également aux initiatives de la coopération internationale en général et non seulement la coopération Sud-Sud entre Haïti et les trois pays analysés.

l'exécution de cette initiative, ne se dissipent pas et puissent perdurer dans le temps.

Par ailleurs, nous avons réalisé une collecte d'information sur l'opinion des différents acteurs haïtiens de leur expérience de travail avec leurs interlocuteurs de coopération. Le but était de comprendre le processus d'échange qu'il peut y avoir dans les relations de travail entre les deux parties et l'évaluation que chaque groupe d'acteurs peut faire sur d'autres personnes ou institutions concernées.

Il importe notamment de souligner que les trois étapes (formulation/exécution et évaluation) traduisent l'idée qui sous-tend tout système national de planification. D'autre part, à cause de son poids dans le succès des initiatives de coopération et son caractère transversal tout au long du cycle de vie des projets, l'impact du thème de la coordination est analysé comme trame de fond au cours de toute l'étude.

### **1. Formulation et négociation des initiatives de coopération.**

L'analyse de la phase de conception et de négociation veut souligner les éléments concernant l'alignement des initiatives de la coopération aux priorités de développement d'Haïti. Sur la base de toutes les entrevues réalisées avec les acteurs concernés dans des activités spécifiques de coopération, nous pouvons relever les conclusions suivantes quant à l'alignement des initiatives de coopération :

- a) Les acteurs haïtiens n'ont pas encore une vision propre de la coopération internationale ; cependant, les besoins du pays en matière de développements sont évidents.*

Il est primordial d'avoir une perspective générale des besoins en coopération internationale pour avoir une coordination optimale des actions pour le développement. Cependant, il est clair qu'Haïti n'a pas encore le cadre global pour diriger le dialogue avec ses partenaires et orienter les actions de coopération. Cela entraîne une série de problèmes et d'incohérences dans la définition et la mise en œuvre des initiatives et des priorités qui aient un impact positif au bénéfice de la population.

Globalement, les acteurs reconnaissent qu'Haïti doit développer sa propre vision de la coopération internationale, pour mieux coordonner les interventions ; ils considèrent qu'un des facteurs de succès consiste à bien définir les besoins dans chaque domaine. Pourtant, lorsque nous regardons certains secteurs spécifiques de la société, il existe déjà : des documents et des outils qui définissent les lignes directrices et les priorités pour le développement ; les objectifs, les ressources nécessaires pour y arriver, ainsi que les stratégies

pour appliquer la politique définie. Selon les personnes interviewées, cela impliquerait que les acteurs d'Haïti et ceux de la communauté internationale aient une idée générale des besoins réels d'Haïti. Toutefois, pour une raison quelconque, il n'y a pas encore de proposition d'un schéma cohérent d'actions et de stratégies pour appliquer les politiques de développement. Peut-être que le problème va plus loin que le simple fait d'ébaucher une vision, mais qu'il s'agit d'un manque de confiance des partenaires envers le Gouvernement et sa gestion des ressources attribuées aux initiatives. Par ailleurs, il faut reconnaître que, comme abordé ultérieurement, les éléments de la structure institutionnelle de la coopération internationale pour le développement en Haïti ne fonctionnent pas encore.

Les partenaires doivent comprendre qu'Haïti possède déjà des plans de développement, des documents fixant les priorités et des plans d'investissements. Leur appui ne doit pas chercher à provoquer un changement des plans de développement, mais à peaufiner ce qui existe déjà et aider à son exécution, aider à renforcer la formation des ressources humaines et institutionnelles et appuyer les acteurs dans les activités qui sont déjà en marche (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Il est vrai que certains bailleurs, particulièrement ceux du Nord, ont la perception que le Gouvernement haïtien est corrompu et inefficace. Ce préjugé n'est pas chose récente, c'est le résultat d'événements historiques, qui ont commencé au début des années 1980. Le régime dictatorial de Duvalier (Baby Doc) était perçu comme utilisant les ressources de la coopération internationale pour financer d'autres activités que celles prévues. Puis, au début des années 1990, après le coup d'État de 1991, les principaux bailleurs durent reconsidérer à nouveau leur politique de coopération face au Gouvernement de facto qui prit le pouvoir.

Comme conséquence de ce manque de confiance, une bonne partie des ressources versées par ces bailleurs sont canalisées à travers des ONG. Cette situation affecte la transparence dans la gestion de l'aide, vu que l'information disponible sur cette partie de l'aide-administrée par ces organismes d'exécution- est très limitée, ou parfois même inaccessible aux fonctionnaires du Gouvernement haïtien.

Par conséquent, cette perception de corruption est tout un processus, et pour y remédier le Gouvernement haïtien devra faire de grands efforts pour redéfinir ses relations avec les partenaires internationaux, et compter sur leur collaboration pour renforcer les structures institutionnelles et promouvoir la transparence. Par exemple, certains des acteurs du gouvernement pensent que pour avoir une meilleure coordination des initiatives de coopération, il est indispensable que les entités compétentes du gouvernement puissent disposer, au moins, du registre complet des ONG à travers lesquelles sont canalisées les ressources et qui exécutent les initiatives de coopération. D'après ces mêmes

acteurs cela permettrait au Gouvernement d'Haïti un meilleur contrôle des opérations de ces organismes et assurer une meilleure coordination des actions (MPCE, 2013).

Il faut admettre que les problèmes de développement des secteurs économiques ne sont pas d'ordre technique. En effet, certaines erreurs tendent à persister, particulièrement dans le secteur de l'énergie. Si ces erreurs étaient d'ordre technique, elles seraient rapidement résolues. Le manque de volonté politique en ce qui concerne l'exécution efficace des initiatives est presque évident (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

*b) Déterminer si les initiatives de coopération sont alignées aux besoins de la population et aux priorités du gouvernement est encore une tâche ambiguë. Cependant, dans ce sens, il y a un préjugé favorable sur la coopération Sud-Sud.*

L'alignement des initiatives aux politiques et aux priorités stratégiques du pays est un des principes qui devrait caractériser les relations de coopération. Dans le cas d'Haïti, considéré comme pays récepteur de ressources, ce principe varie selon le profil du partenaire avec qui Haïti collabore (qu'il soit du Nord ou du Sud).

La perception générale est que les partenaires du Sud, vis-à-vis des agences du Nord, priorisent le dialogue, veulent établir un contact plus direct et cherchent à définir, en travaillant avec le partenaire national, les sujets à viser dans la coopération. Par ailleurs, les programmes ont tendance à être de nature plus humaniste et ne requièrent pas d'autant de démarches et d'aspects techniques comme c'est parfois le cas des programmes et des projets mis en œuvre par les partenaires du Nord. De plus, on considère que dans certains cas, alors que les partenaires du Nord tendent à présenter des initiatives déjà élaborées et font perdurer le chantage quant aux ressources destinées à Haïti, le groupe des pays du Sud est plus solidaire et leur participation aux tables de négociation donne plus de poids à l'opinion du pays (par exemple, dans le cas particulier de la CIRH).

Lorsqu'un partenaire du Nord propose une initiative, elle est généralement déjà planifiée et ne laisse pas la place pour une réaction du côté haïtien (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Certains acteurs expérimentés dans le domaine du secteur public, considèrent que la coopération avec les partenaires du Nord est un mal nécessaire parce qu'Haïti, d'une part ne peut pas générer les ressources nécessaires pour mettre en place sa propre stratégie de développement et d'autre part, le pays n'a pas encore les capacités pour rattacher cette coopération à ses véritables objectifs de développement. Dans ce contexte, il y a un sentiment général, qu'Haïti ne domine pas la coopération avec les partenaires du Nord,

lesquels tendent à faire ce qui bon leur semble. Cependant, la coopération Sud-Sud donne l'impression que les partenaires sont généreux et que la coopération est beaucoup plus flexible. Bien que cela donne au pays récepteur une plus grande marge de manœuvre pour se concentrer sur des activités qu'il considère importantes, souvent les fonds disponibles ne sont pas suffisants pour un projet à grand impact.

Les partenaires de la coopération du Sud, étaient les premiers à demander la création du PSDH. Toutefois, le défi majeur concerne les ressources limitées qu'ils peuvent déboursier pour financer les initiatives de développement. Je n'ai pas observé une telle et bonne disposition chez les partenaires du Nord qui semblent plus réticents à unir leurs efforts avec d'autres partenaires (fonctionnaire de haut niveau du Gouvernement d'Haïti).

Il faut comprendre que le schéma de coopération avec les pays du Sud n'est pas nécessairement homogène ; il dépend des ressources que les pays peuvent mobiliser et des expériences qu'ils peuvent apporter. Par exemple, le Brésil est un pays qui a plus de ressources disponibles pour investir dans les initiatives qu'il soutient, alors que Cuba malgré son manque de ressources économiques, a pu envoyer des centaines de médecins et de professionnels pour aider Haïti et reçoit aussi chaque année des centaines d'étudiants haïtiens pour leur formation. Les différences entre les schémas donnent lieu aux différents modèles de coopération (spécialement la triangulaire où un pays apporte les ressources financières et les autres les ressources humaines).

Il serait inutile de comparer ces deux types de coopération (celle du Nord et celle du Sud), car ces deux groupes de pays affrontent différents défis quant à la taille des portefeuilles, les contextes historiques, les processus politiques internes, etc. Il est important de comprendre que les deux coopérations sont complémentaires à cause des différences qui caractérisent leurs principes fondamentaux et leurs processus, elles ont chacune leurs avantages comparatifs (fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti impliqué dans la coordination de l'aide externe).

*c) La coopération ne respecte pas toujours les circuits officiels de planification et d'exécution, et se déroule souvent dans un contexte exclusivement politique.*

En ce qui concerne les circuits de coopération, certains hauts fonctionnaires des gouvernements antérieurs admettent que la coopération se basait sur un bref dialogue du genre " Je peux t'offrir ceci " .

*Oui j'accepte, ou non je n'accepte pas " . Cette situation empêchait, par exemple, la mise en place d'un cadre défini et une discussion approfondie sur les besoins d'Haïti et ce dont le pays pouvait vraiment bénéficier de ses partenaires de coopération. Peut-être que la plus grande erreur du Gouvernement d'Haïti a été de traiter la coopération Sud-Sud de la même façon que la coopération avec les partenaires du Nord. Haïti*

n'a pas tiré profit de tous les bénéfices que pouvait lui apporter la coopération Sud-Sud (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

D'autre part, la relation de coopération de certains pays avec Haïti est considérée comme étant purement politique, car elle se réalise à travers les ambassades. En général, les partenaires du Sud n'ont pas de représentations de leurs agences de coopération en Haïti ; de ce fait, le dossier de la coopération est géré à travers une personne de liaison basée à leur ambassade. Il est vrai que le fait que les autorités haïtiennes soient en contact relativement permanent avec les ambassades peut faciliter l'autorisation des initiatives et un accès immédiat à l'information, grâce à un dialogue plus direct entre les instances politiques. Cependant, ceci empêche aussi que les deux parties (bailleur et récepteur) puissent se consulter et réaliser toutes les analyses techniques et économiques nécessaires, avant l'exécution des initiatives.

En Haïti, la coopération internationale devrait être gérée à travers le Ministère de la planification et la Chancellerie. Néanmoins, certains acteurs affectés aux domaines techniques remarquent que les bailleurs tendent à " sauter " les institutions gouvernementales pertinentes pour arriver directement aux plus hautes instances comme le Bureau du Président ou du Premier ministre. Dans de telles circonstances, souvent les fonctionnaires des domaines techniques ne peuvent pas donner leurs recommandations sur les initiatives.

En théorie, la coopération internationale devrait être canalisée à travers le Ministère de la planification et de la coopération externe et plus spécifiquement à travers sa Direction de coopération externe. Cependant, ce n'est pas le cas. Il y a certaines initiatives pour lesquelles nous ne recevons que la lettre d'invitation au lancement (fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

***d) Les conditionnalités sont plus lourdes dans la coopération d'Haïti avec ses partenaires traditionnels (Nord et multilatérales) que dans sa coopération avec les partenaires du Sud.***

Les conditionnalités peuvent entraver le bon fonctionnement de la coopération. Celles-ci, font référence aux conditions que le bailleur impose au récepteur pour pouvoir recevoir son aide. Bien que la conditionnalité ait toujours existé dans la coopération au développement, d'une façon ou d'une autre, l'interprétation de son contenu a évolué et cette évolution a influencé les caractéristiques de la coopération<sup>10</sup>.

Une des manifestations les plus évidentes de conditionnalité dans la coopération au développement est l'aide conditionnée, qui est une pratique

<sup>10</sup> Dictionnaire de l'action humanitaire et de coopération au développement [en ligne] <http://www.dicc.hegoa.ehu.es/listar/mostrar/38>. Dans l'étude présente, nous n'analysons pas les conditionnalités de nature politique.

commune de la coopération bilatérale. On parle d'aide conditionnée, lorsque le récepteur ne reçoit pas les fonds de façon à en disposer librement, mais qu'il est au contraire obligé de les dépenser pour acheter des produits et des services offerts par le pays donateur<sup>11</sup>.

Les acteurs haïtiens estiment que les conditionnalités dépendent du type de partenaire. Avec les partenaires du Nord, il y a toujours des conditions initiales qu'Haïti doit remplir pour bénéficier des initiatives (cela est vrai dans le cas bilatéral comme dans le cas multilatéral). Par contre, les partenaires du Sud, pour initier leurs projets, adoptent une position qui donne plus de poids aux résultats des projets qu'aux conditionnalités. D'après ces acteurs, le fait que les partenaires du Sud soient plus disposés à dialoguer avec le récepteur, établit un meilleur contexte pour qu'Haïti négocie les principes recteurs des initiatives.

Alors que les conditionnalités imposées dans le cas des partenaires du Sud consistent majoritairement à pouvoir compter avec l'appui d'Haïti dans le cadre des négociations internationales, les partenaires du Nord de leur côté, tendent à imposer leurs conditions au récepteur de la coopération (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Il est vrai que dans le cas de la coopération avec Haïti, les partenaires du Nord ont tendance à être plus exigeants. Néanmoins, certains partenaires du Sud (même s'il ne s'agit pas des pays considérés dans cette étude), imposent aussi leurs entreprises nationales pour les contrats d'exécution des tâches.

Par exemple, la coopération entre Haïti et le Taïwan, considérée comme Sud-Sud, prétend garantir exclusivement que seules les entreprises de ce dernier seront responsables des ouvrages (depuis 10 ans). Le cas de la coopération avec la République Dominicaine peut aussi s'inscrire dans cette perspective. Mais il faut aussi reconnaître que les entreprises haïtiennes n'ont pas encore un profil assez solide pour être compétitives lors des appels d'offres internationales ou être responsables des activités financées dans le cadre des projets de coopération" (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Les conditionnalités ne doivent pas toujours être considérées de façon négative. Par exemple, certains des acteurs interviewés reconnaissent que certaines des conditions posées exigent que la partie haïtienne respecte les conditions requises pour compléter une phase et pouvoir passer à la phase suivante.

Je pense que ce que les partenaires [du Nord] nous demandent, parfois, sont des choses que nous devons faire pour passer à la phase suivante du projet. Dans ce sens, je crois qu'il s'agit d'exiger que nous fassions notre travail (fonctionnaires du Gouvernement d'Haïti).

<sup>11</sup> *Ibidem.*

Bien que cela soit vrai dans certains cas, l'erreur est de penser que le simple fait de poursuivre un objectif réellement désintéressé, qui peut représenter un besoin fondamental pour la cohabitation digne de toute la société, puisse justifier que le partenaire impose n'importe quel mécanisme pour y arriver.

D'après un ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti, les conditionnalités présentées à Haïti varient selon le partenaire. Par conséquent, les autorités du Gouvernement ont dû passer la plupart de leur temps à répondre aux besoins des représentants de chaque partenaires (un par un). Cela entravait la recherche d'efficacité dans la coordination des initiatives. Face à cette situation, le Gouvernement d'Haïti a pris certaines mesures pour l'élaboration d'une matrice pouvant montrer les conditions individuelles de chaque partenaire, pour arriver à une harmonisation des exigences.

Même si il n'y a pas de document officiel qui permette de confirmer son existence, une matrice des conditionnalités, comme outil interne de gestion, aura sans doute un impact positif dans le processus de gestion de la coopération externe. En effet, d'après les acteurs, la gestion des conditionnalités présentées par chaque partenaire était très difficile à gérer pour le Gouvernement d'Haïti (particulièrement ceux du Nord ou multilatéraux). A cet égard, il y a une perception que les pays du Sud sont plus flexibles, car ils imposent très peu de conditionnalités dans leur relation avec le gouvernement ; ils essaient d'être plus solidaires avec Haïti.

*e) Certains partenaires de coopération font tout pour promouvoir leur actions, alors que d'autres passent inaperçus*

En matière de coopération la visibilité est importante. Elle peut être un indicateur de l'impact des initiatives lancées par les partenaires de coopération, mais aussi donner une idée sur les motifs pervers que le bailleur peut utiliser pour obtenir la visibilité.

Certains acteurs considèrent qu'un des problèmes identifiés dans ce contexte, est le drapeau que les partenaires veulent hisser : c'est-à-dire, leur poursuite de visibilité. Chaque bailleur veut faire savoir qu'il est à l'origine de l'initiative. Cela rend difficile la réalisation de projets conjoints, et nuit à la durabilité des actions. Certains rapportent avoir expérimenté des cas où la contrepartie haïtienne devait faire une campagne publicitaire pour diffuser l'initiative et l'identité du bailleur (en particulier avec ceux du Nord). Il est donc probable que l'aide de certains partenaires soit offerte avec l'objectif final d'avoir une certaine visibilité.

Parfois, certains acteurs du Nord donnent l'impression, en cherchant la visibilité de façon pernicieuse, de vouloir être considérés comme les sauveurs d'Haïti (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Il est important de souligner que la façon de mesurer la visibilité du partenaire de coopération ne correspond pas toujours à celle dont le pays récepteur a besoin. Par exemple, dans le cas d'un projet de coopération pour améliorer l'accès à l'éducation, Haïti peut chercher un partenaire qui puisse être visible en finançant la scolarité de 500 000 enfants pendant une période déterminée, alors que le partenaire peut être plus intéressé à ce que les autorités haïtiennes (notamment le Premier ministre ou le Président) président la cérémonie d'achèvement de la construction d'écoles financées par leur pays. Il est vrai que cela garantit au partenaire (dans son propre pays) une visibilité prouvée de ses actions en Haïti, mais en même temps, cela affecte aussi la durabilité du projet d'accès à l'éducation (pour la population d'Haïti).

De fait, certains fonctionnaires publics admettent qu'il fut difficile de convaincre un partenaire du Nord de prendre part à un schéma de coopération triangulaire, pendant la période post-séisme. Face aux défis surgis d'une telle situation, il était indispensable de choisir comment les ressources de l'aide externe allaient être distribuées pour répondre aux besoins urgents (côté humanitaire) et pour les projets de développement (thème de la reconstruction). Toutefois, certains partenaires (surtout ceux du Nord) ont donné l'impression d'être plus intéressés à financer des activités rapides (volet humanitaire) leur donnant, peut-être, plus de visibilité. Ils étaient surtout très réticents quand il s'agissait d'investir des fonds dans un projet de reconstruction qui impliquait un autre partenaire du Sud, alors que dans le domaine humanitaire ils étaient moins réticents.

Après le tremblement de terre, nous avons eu beaucoup de difficultés à créer des synergies dans l'exécution des projets de coopération qui engageaient des partenaires du Nord et du Sud. Bien que les partenaires du Nord fussent plus enclins à collaborer dans un schéma triangulaire dans les cas d'aide humanitaire, ils l'étaient bien moins dans un schéma trilatéral (avec un autre partenaire du Sud) lorsqu'il s'agissait de projets liés à la reconstruction (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

D'autre part, au-delà du thème de la visibilité des actions, la présence des pays comme acteurs de la coopération ne s'apprécie pas de la même façon. L'étude réalisée par l'Université de Tulane en 2012, sur la vie des familles habitant les zones affectées par le tremblement de terre, signale que plus de la moitié des foyers interviewés estiment que les actions du Gouvernement central d'Haïti semblaient être insuffisantes pour améliorer leur situation après la catastrophe (53% des résidents vivant dans des maisons privés et 72% dans les centres d'accueil communautaire) (Tulane University, 2012). D'autre part, les actions des grandes ONG internationales et des représentants de gouvernements étrangers ont été qualifiées de " bénéfiques " par les résidents des zones affectées. Cependant, un pourcentage élevé des interviewés fut incapable d'opiner sur les actions d'un groupe d'organismes qui fournissaient

de l'aide après le tremblement de terre. Parmi ces organismes, on retrouvait des ONG et des associations locales, des agences des Nations Unies ainsi que les forces armées de la MINUSTAH<sup>12</sup>.

Bien que cette information permette d'avoir une idée de l'impact et de l'efficacité des initiatives d'aide, on peut s'en servir aussi pour estimer le niveau de visibilité obtenu par certains acteurs. À ce sujet, les auteurs de cette analyse considèrent que les différences peuvent être expliquées par la faiblesse de l'identité institutionnelle des acteurs, une présence restreinte dans les zones d'intervention et la limitation des actions menées.

Dans le cas des pays qui nous intéressent, nous n'avons pas d'information quantitative sur la visibilité des partenaires et l'efficacité des actions qu'ils ont lancées. Cependant, les perceptions des acteurs haïtiens sur la thématique de la visibilité des partenaires peuvent être résumées ainsi :

- a) Les acteurs interviewés en savent relativement plus sur les initiatives mises en œuvre dans la coopération avec le Brésil, à cause des interventions qui impliquaient peut-être plus de bénéficiaires, ou bien à cause de sa présence et de son leadership dans le contingent de la MINUSTAH, ou finalement à cause des affinités culturelles du peuple haïtien pour le football brésilien.
- b) Les initiatives lancées dans le cadre de la coopération avec le Mexique ont une certaine visibilité, car le projet principal de coopération (le programme 300 bourses) a attiré l'attention et a été diffusé dans la presse locale.
- c) Dans le cas de la coopération avec le Chili, très peu de personnes arrivent à identifier les initiatives, malgré le fait qu'elles concernent principalement le domaine de l'éducation.

Il sera important pour les partenaires de réévaluer leurs stratégies de coopération avec Haïti, de s'assurer que les initiatives aient un plus grand impact et que les secteurs de la société aient un rôle plus important. Dans ce contexte, et considérant que les initiatives font généralement l'objet d'une inauguration publique, il est logique que les partenaires se questionnent sur l'ampleur de leurs initiatives dans les zones d'intervention pour qu'elles aient un véritable impact dans la vie des populations bénéficiaires.

Je me souviens avoir entendu parler de plusieurs initiatives lancées par le Brésil et un peu de celles du Mexique. Mais, je ne me souviens pas avoir entendu parler de celles du Chili (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

<sup>12</sup> Ces pourcentages ont varié entre 24% et 28% des interviewés.

## 2. Planification et exécution des initiatives de coopération en Haïti

### a) *Haïti lutte pour établir un schéma de coordination de l'aide externe qu'elle reçoit*

Comme nous l'avons déjà mentionné, le manque d'une vision commune entre les acteurs haïtiens sur les principes de la coopération pour le développement, rend plus difficile la définition d'un cadre de coordination de l'aide que reçoit Haïti. De fait, malgré les efforts du Gouvernement d'Haïti au cours de la période d'avant le séisme du 12 janvier 2010 (surtout à travers l'élaboration du Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté) pour établir un dialogue avec les partenaires de la coopération internationale afin de mettre un peu d'ordre dans le secteur, les résultats ne sont pas très positifs. De plus, le tremblement de terre provoqua une redéfinition des priorités du gouvernement face aux nouveaux défis et le besoin de répondre aux urgences ; raison pour laquelle cet effort n'a pas perduré.

Avec le tremblement de terre du 12 janvier 2010, le Gouvernement d'Haïti, face à l'urgence du moment, n'a pas pu continuer avec les efforts déjà réalisés pour une meilleure coordination du cadre d'opération des partenaires de la coopération (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Les besoins de la période post-séisme ont donné lieu à la création de la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH), dont la mission était de coordonner le financement des activités de reconstruction, comme nous l'avons déjà mentionné. Il faut signaler, qu'en plus des représentants du gouvernement et de la société civile d'Haïti, des représentants de la communauté internationale, notamment des grands bailleurs, et un groupe des pays du Sud participaient à la CIRH. Néanmoins, l'éclatement de conflits internes, et les perceptions négatives sur le travail de la CIRH, ont empêché la continuité de cette structure.

Aujourd'hui, le Cadre de coordination de l'aide externe au développement (CAED) est le nouveau schéma de coordination qui a été établi fin 2012 par le Gouvernement haïtien. C'est un espace de dialogue et de concertation entre les différents acteurs de la coopération avec Haïti, où sont discutés la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques publiques provenant de fonds externes. Avec ce processus de dialogue comme référence, le CAED fait des recommandations pour réussir une meilleure coordination et avoir plus d'efficacité dans la planification et l'exécution des initiatives de coopération.

Toutefois, certains acteurs considèrent que le CAED est une structure qui a beaucoup de mal à fonctionner à cause des nombreux enjeux, sa forme d'organisation et les mécanismes utilisés, entre autres. Le CAED prétend établir un circuit officiel pour recevoir les fonds de coopération à travers un

organisme unique : le Ministère de la planification. Cependant, depuis toujours et jusqu'à date, les entités de l'administration publique avaient toujours eu une incitation à établir un contact direct avec les bailleurs (MPCE, 2013b); cela leur permettait sûrement d'obtenir plus de fonds pour la réalisation de leurs projets. Il est fort probable, alors, qu'une fenêtre unique de canalisation des fonds soit perçue comme étant une menace, s'étant toujours sentis lésés dans la distribution du budget national.

Un des problèmes rattachés aux attributions du Ministère de la planification, est que depuis 20 ans ce dernier est devenu un organisme d'exécution des initiatives et non pas seulement de planification en soi. Par conséquent, les institutions sectorielles du gouvernement peuvent se méfier de ce Ministère quant à la prise en compte de leurs priorités (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Par ailleurs, il faut prendre en compte l'expérience de travail des partenaires avec les différentes entités du Gouvernement haïtien. Cette expérience avec un certain groupe spécifique de techniciens d'une institution peut créer un réseau qui permettra au partenaire d'éviter les problèmes de manque de ressources humaines et les retards administratifs qui existent dans le secteur public haïtien, comme nous le verrons ci-après. D'autre part, comme déjà mentionné, plusieurs partenaires de la coopération internationale, du fait des présomptions de corruption du Gouvernement haïtien, ont canalisé leurs fonds à travers des ONG (MPCE, 2013b). Il sera donc difficile pour le Gouvernement haïtien de récupérer d'un jour à l'autre, ce volume d'aide externe qui ne passe pas par les structures publiques.

Il se peut que certains partenaires soient dérangés par le manque de continuité dans les actions gouvernementales. Par exemple, en 2012-2013, les initiatives appelées " Plans spéciaux de développement territorial " ont été lancées, dont le but était de coordonner les actions de plusieurs partenaires dans une zone spécifique, pour le lancement simultané de différents types de projets dans des domaines prioritaires comme, l'infrastructure, le tourisme et l'agriculture, entre autres. Cependant, même si les initiatives lancées par ces plans spéciaux auraient pu avoir un impact positif et important sur la croissance économique du pays, ils ne furent pas poursuivis après le changement de cabinet en Haïti au début de 2015. Dans ce sens, les partenaires soulignent un problème de volatilité dans la définition des critères pour établir les priorités d'Haïti. Les domaines et les zones d'intervention du gouvernement changent constamment. Ces changements de stratégies et de priorités traduisent un manque de vision commune entre les acteurs haïtiens, et les lignes directrices de politiques ressemblent plus à des projets d'un gouvernement en particulier et non de l'État. Cela affecte sans aucun doute la continuité des projets choisis comme prioritaires.

Pour son développement, il est indispensable qu'Haïti reconsidère ses propres besoins et choisisse les options qui correspondent à ses priorités et surtout, s'engage à suivre les directives établies par ces priorités (ex-haut fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Les réflexions précédentes fournissent des éléments de discussion en ce qui concerne l'applicabilité du schéma de coordination que le gouvernement propose. De fait, si les partenaires de coopération sont réticents à suivre le schéma établi, les propres entités publiques ne seront pas non plus motivées à le faire. Ce sont quelques-unes des raisons qui expliquent pourquoi le CAED ne remplit pas son rôle de réunir tous les acteurs de coopération à la même table afin de coordonner leurs actions. Il sera important de chercher un consensus pour répondre aux différents intérêts (au niveau national, comme au niveau international) qui entravent la mise en marche efficace de cette structure.

Il faudra aussi s'interroger sur le rôle des partenaires du Sud dans le CAED. Il est lamentable de constater que, malgré le fait de reconnaître les nouveaux défis du financement du développement, en particulier, ce qui est inscrit dans le programme de Busan (rappelant que les initiatives de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire vont bien au-delà de la coopération financière, de par le transfert de connaissances et d'expériences qui sont aussi des éléments appropriés au contexte local), les autorités haïtiennes ne cherchent pas encore des voies pour avoir une plus grande participation des acteurs du Sud dans les discussions sur le cadre de coordination de coopération que le CAED représente. Pour l'instant, des 17 représentants des partenaires internationaux d'Haïti au Comité pour l'efficacité de l'aide du CAED, la participation d'un seul des partenaires de la coopération Sud-Sud est prévue sur une base rotative (comparé à un siège permanent pour chacun des partenaires du Nord ou multilatéraux). Cependant, bien que le caractère " limité " de cette modalité soit relevé, c'est aussi une opportunité pour forcer à une plus grande coopération entre les propres acteurs de la CSS.

*b) La liaison haïtienne partage des responsabilités dans l'exécution des initiatives, mais elle a parfois certains retards dans les échanges avec les partenaires*

Le manque de ressources n'a pas freiné la participation haïtienne aux coûts des initiatives de la coopération internationale. En général, d'après les termes de négociations, Haïti a toujours respecté ses engagements quant au financement qui lui correspond des activités<sup>13</sup>. De fait, une fois pris l'engagement sur le partage des coûts, ces derniers sont inscrits dans la programmation financière

<sup>13</sup> Il faut signaler, que comme pays récepteur, les contributions d'Haïti au projet (ou co-financement haïtien) représentent, en général, une petite partie de ceux-ci, en termes relatifs.

du gouvernement, ce qui permet d'avoir un plus grand contrôle du budget et d'éviter la coupure de l'approvisionnement de fonds pour les actions convenues.

On estime que les fonctionnaires haïtiens montrent un plus grand engagement dans l'exécution des initiatives, avec les partenaires, lorsque qu'ils sont impliqués dès le début dans la planification de ces initiatives. Les Haïtiens reconnaissent qu'en plus de savoir parfaitement ce dont ils ont besoin concernant les initiatives, il est indispensable que chaque institution de l'administration publique (le MPCE et les ministères sectoriels importants) puisse compter avec le personnel compétent nécessaire pour y arriver. Lorsque ce personnel est impliqué dans l'analyse des propositions et dans les discussions avec les partenaires de la coopération, ils ont plus de responsabilités et se sentent partie prenante des initiatives, ce qui permet finalement une appropriation de ces dernières.

Les partenaires tendent à affirmer que les ressources de la coopération passent par les institutions financières qui correspondent du Gouvernement d'Haïti (la Banque centrale et la Banque nationale de crédit, entre autres). Cependant, si le gouvernement ne peut pas utiliser ces ressources (par exemple dans le cas de la coopération multilatérale), il s'agit encore d'une situation où les fonds sont hors de portée des autorités haïtiennes. Ce qui diffère du cas où les ressources sont remises au gouvernement et celui-ci a la pleine autorité sur les dépenses (plus fréquent dans la coopération Sud-Sud) (Acteur de la coopération multilatérale avec Haïti, et avec une longue expérience dans le Gouvernement d'Haïti).

D'autre part, certains des représentants des partenaires de coopération internationale ont relevé que les instances techniques de l'administration publique haïtienne ont tendance à ne pas répondre et à accumuler du retard. Cette situation affecte négativement le dialogue et peut avoir des conséquences négatives sur l'accomplissement des objectifs. Nous pouvons trouver une explication dans les carences du secteur public en ressources humaines qualifiées, qui ont émigré du secteur public vers l'étranger ou vers d'autres secteurs d'activité qui leur offrent de meilleures conditions de travail. De plus, dû au manque de compétitivité des salaires dans ce secteur, il est probable que la motivation des fonctionnaires publics haïtiens soit minimale, ce qui a des incidences négatives sur leur productivité.

En général, les idées de projet devraient venir de la partie haïtienne, alignées sur leurs propres priorités. Cependant, l'administration est parfois lente à réagir aux propositions. Ces retards pourraient affecter le bon déroulement des projets. Par conséquent, nos équipes techniques (qui sont plus rapide à prendre des décisions et à avancer), sont toujours en avance sur les fonctionnaires de la zone (Acteur de la coopération multilatérale en Haïti).

*c) Les activités de certains bailleurs tendent à mettre en danger le renforcement des institutions du pays récepteur*

Certains des acteurs interviewés ont donné leur opinion sur le manque de ressources humaines qualifiées dans le secteur public. Le manque de ressources humaines peut s'expliquer, en partie, par le fait que les institutions, les partenaires et les ONG internationales, en venant s'installer en Haïti n'avaient pas un personnel ayant les connaissances adéquates de terrain. Par conséquent, ils ont commencé à remplacer leur personnel par des techniciens haïtiens qui connaissaient le terrain. On observe donc une migration des meilleurs éléments de l'administration publique haïtienne vers ces instances partenaires qui leur offrent de meilleures conditions de travail (situation qui affecte aussi le secteur privé haïtien et les ONG locales qui ont du mal à engager du personnel qualifié pour réaliser leurs opérations). En conséquence, les opérations des institutions et des ONG internationales tendent aussi à affaiblir les institutions nationales haïtiennes.

En recrutant les éléments et les ressources humaines qualifiées d'Haïti dans leurs structures, les opérations des institutions et des ONG internationales tendent à affaiblir les institutions nationales haïtiennes. Néanmoins, paradoxalement il y a certains partenaires qui se plaignent que le Gouvernement haïtien n'a pas les capacités nécessaires pour gérer l'aide et par conséquent, ils préfèrent que leurs fonds soient canalisés par les ONG et non par le Gouvernement (fonctionnaire de haut rang du Gouvernement d'Haïti).

Pour faire face aux problèmes qui surgissent du manque de ressources techniques qualifiées dans l'administration publique, certains bailleurs (ceux ayant les plus grandes ressources économiques) mettent en place une stratégie qui consiste à créer des structures techniques parallèles appelées Unités techniques d'exécution (UTE) dans le secteur public. Ces UTE, dont le personnel est financé par le bailleur, travaillent directement avec celui-ci dans l'exécution des initiatives de coopération et aident à rattraper les retards qui pourraient exister dans le processus de dialogue entre les deux parties.

Toutefois, alors que les partenaires de coopération voient dans les UTE une façon d'améliorer l'efficacité dans la gestion et l'exécution des initiatives en attirant du personnel qualifié grâce à des salaires et des prestations plus compétitives, certains acteurs du côté haïtien considèrent que l'existence de ces structures parallèles menace les robustesses institutionnelles. Ces acteurs argumentent que les bailleurs en disposant des UTE comme organes décentralisés de l'administration publique, ne sont pas tenus de recevoir l'information privilégiée qui n'a pas été approuvée par le titulaire du ministère duquel relève cette UTE. Dans ce sens, l'existence des UTE ressemble plus à la présence d'une structure non gouvernementale au sein du secteur

public. De fait, le Gouvernement d'Haïti pense que les UTE qui disposent d'information privilégiée sur les initiatives qu'elles exécutent, n'ont pas de lien avec le Ministère en question, ni avec l'agence externe de financement, ni avec le MPCE qui est chargé du système national de planification.

L'existence des UTE doit être considérée comme une solution temporaire au manque de ressources humaines qualifiées dans les institutions du secteur public. De fait, comme elles sont financées par les grands bailleurs, elles ressemblent plus à des ONG placées dans une structure du Gouvernement (fonctionnaire de haut rang du Gouvernement d'Haïti).

Dans ce contexte, la modalité de la coopération cubaine, spécifiquement dans le domaine de la santé, est considérée comme un exemple à suivre. Le partenaire s'assure qu'à leur arrivée en Haïti, ses médecins s'intègrent à la structure du Ministère de la santé et qu'ils opèrent sous ses directives. Certains acteurs interviewés sur le sujet de la coopération cubaine révèlent que cette modalité ne se limite pas au secteur de la santé. Nous observons des expériences similaires dans les secteurs de l'alphabétisation et de la construction d'infrastructure dans le secteur de l'énergie, entre autres. Cependant, il est frappant de constater que peu de pays appliquent un schéma de coopération similaire.

*d) Évaluation et suivi des résultats des initiatives de coopération.*

*À leur achèvement, les initiatives de coopérations sont soumises à un processus de révision et d'évaluation, pour identifier les forces et les fenêtres d'opportunités. Néanmoins, dans le cas de la coopération Sud-Sud l'information nécessaire est plus difficile à obtenir*

Il est coutume que les bailleurs du Nord exigent que les fonctionnaires fassent un rapport à chaque étape des initiatives. Probablement, de telles évaluations n'ont encore que peu d'impact, par faute de ressources. Cependant, l'évaluation est un bon exercice pratique pour les fonctionnaires haïtiens (même de façon interne) pour identifier les points forts et les opportunités de futures initiatives.

Il est vrai qu'à la fin des projets, l'institution exécutrice doit faire un rapport des activités et du coût, dans le cas de la coopération multilatérale ou avec les partenaires du Nord qui sont plus exigeants avec les ressources. Dans le cas de la CSS, ce n'est pas toujours le cas.

La norme a été établie de faire un rapport à la fin de tous les projets. Dans le cas des partenaires du Nord et des agences multilatérales, c'est une exigence qu'ils imposent à la partie haïtienne. Dans le cas des pays du Sud, je n'ai pas toujours vu les rapports finals, mais il y en a sûrement (fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Étant donné que pour le moment la coopération internationale d'Haïti avec ses partenaires du Sud se développe dans un contexte principalement politique (car réalisée à travers les ambassades des partenaires), il est difficile de s'assurer qu'à leur terme, les initiatives aient une phase où les partenaires discutent des leçons apprises à travers l'initiative. De fait, comme nous l'analyserons dans la section suivante, c'est rare qu'il y ait une phase d'accompagnement post-intervention dans le calendrier des initiatives.

Un autre thème important à signaler, est la difficulté qui surgit au moment de faire les rapports des coûts des initiatives de coopération exécutées avec les partenaires du Sud. Certains acteurs du secteur public pensent que dans certains cas, le partenaire n'a pas pu partager un registre des dépenses réalisées lors de l'intervention avec la contrepartie haïtienne. Cela arrive généralement dans les cas de la coopération triangulaire, où le partenaire du Sud qui fournit les services (d'assistance technique, par exemple) ne peut pas évaluer correctement les ressources employées pendant le projet. D'après ce que le Gouvernement haïtien établit, il est déjà arrivé que les systèmes d'information existants ne soient pas accessibles au gouvernement (MPCE, 2013b).

Il est déplorable d'observer que certains représentants des partenaires de coopération, quand ils sont consultés, n'ont pas l'information pour faire un suivi régulier de leurs projets avec la contrepartie haïtienne. Un projet de grande envergure de création d'un inventaire des projets existants fut conçu par le CAED, mais ne fut jamais concrétisé par manque d'information (fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti et Conseiller en matière de Coordination de la coopération externe).

*e) L'importance d'un accompagnement post-intervention est reconnue, afin d'assurer que les techniciens et les bénéficiaires haïtiens aient les capacités nécessaires pour reproduire l'expérience*

Cependant, il n'est pas évident que la coopération internationale, notamment Sud-Sud, prenne en considération la durabilité des initiatives. Alors que certaines initiatives ont pris fin, d'autres sont en cours. Quoiqu'il ne fût pas considéré, l'accompagnement post-intervention fourni, qui dépend en grande mesure du savoir transféré par le donateur au récepteur, certains acteurs ont déjà l'habitude d'intégrer dès le début un élément d'accompagnement dans le document de planification des actions. Néanmoins, nous avons entendu que les partenaires du Nord adoptent ce schéma, mais pas ceux du Sud.

Aujourd'hui, nous pouvons noter que plusieurs partenaires multilatéraux et du Nord tendent à inclure une phase d'accompagnement dans le calendrier de leurs projets. Cela est très important, car ils ont compris que les fonctionnaires haïtiens ont des difficultés à reproduire les initiatives et à garantir que les résultats de celles-ci puissent perdurer après la finalisation du cycle régulier du projet (fonctionnaire de haut-rang du Gouvernement d'Haïti).

Il est important que les projets de coopération tiennent en compte cette phase d'accompagnement post-intervention pour garantir leur impact et durabilité.

*f) La coopération vise à promouvoir la transparence et faciliter le processus de reddition de comptes*

Le thème de reddition de comptes est important pour l'efficacité et la performance des initiatives de coopération. Certains partenaires, qui imposent beaucoup de conditionnalités à respecter avant le lancement des initiatives, argumentent qu'elles sont indispensables étant donné le processus de reddition de comptes auquel ils sont assignés. D'autre part, il y a un préjugé de flexibilité dans le cas de la coopération Sud-Sud, associé à l'existence de très peu de conditionnalités non techniques.

Il est important de signaler qu'aujourd'hui, les partenaires qui offrent leur coopération sont soumis à des exigences de reddition de comptes dans leurs pays respectifs. Il faudra donc s'assurer que les voies de la coopération encouragent le maintien de la transparence dans l'utilisation des ressources par les récepteurs de la coopération.

Néanmoins il y a encore des défis quant au partage d'information entre récepteurs et donateurs, ce qui laisse encore des fenêtres opportunités dans la comptabilité des initiatives. Comme l'aide externe ne passe pas uniquement par les canaux du Gouvernement d'Haïti, il est probable qu'il y ait des zones d'ombre sur la portion non contrôlée. De fait, le Gouvernement d'Haïti s'est toujours plaint qu'il n'y ait pas une comptabilité claire sur l'utilisation des ressources, afin d'avoir une vue d'ensemble sur la façon dont l'aide externe contribue aux efforts de développement en Haïti.

Bien qu'il soit inscrit dans les principes de base que l'aide doit s'aligner aux besoins, nous savons tous que ce n'est pas le cas. Cela est dû au fait que les pays du nord ne font pas confiance au gouvernement (ils ont l'impression que le gouvernement ne peut rien accomplir), et l'évidence est que l'aide passe par les ONG et non par le gouvernement. Cela implique qu'il n'y a pas d'information partagée sur la partie de l'aide administrée par les ONG. Par conséquent, chaque partie (le gouvernement comme les bailleurs) soupçonne que l'autre peut être en train de défendre certains intérêts qu'elle ne veut pas dévoiler (ex-fonctionnaire de haut-rang du Gouvernement d'Haïti).

*g) Les bénéficiaires des initiatives de coopération arrivent clairement à identifier les bailleurs de celles-ci*

Il est vrai que les activités de collecte d'information n'ont pas pu atteindre les bénéficiaires ultimes des initiatives. Cependant, certains des acteurs interviewés estiment que généralement il y a une cérémonie de lancement des

actions. À cette occasion, les représentants des deux parties (d'Haïti et des partenaires) prennent la parole pour exprimer leur gratitude et leurs attentes quant à cette initiative.

Il est coutume que toutes les initiatives soient inaugurées avec une cérémonie présidée par les représentants de la partie haïtienne et du bailleur. À ces occasions, la communauté à laquelle l'initiative est dirigée prend connaissance de l'origine des ressources économiques fournies (fonctionnaire du Gouvernement d'Haïti).

Il faut signaler que dans certains cas, les bénéficiaires directs des initiatives peuvent être des groupes de fonctionnaires de l'administration publique d'Haïti (notamment des initiatives d'assistance technique) ; dans ces cas, il est encore plus facile d'identifier le bailleur.

## C. Leçons apprises et recommandations

La coopération internationale avec Haïti peut offrir beaucoup de leçons à considérer dans le futur. Si les conversations avec les acteurs impliqués dans les activités de coopération aident à avoir une idée de la dynamique des relations entre les partenaires, le cadre institutionnel en vigueur permet aussi de comprendre les intentions du Gouvernement d'Haïti en matière de politique de développement et de gestion des relations avec les partenaires.

Dans cette section nous présentons un résumé des différentes leçons à tirer de l'expérience de coopération d'Haïti avec les partenaires du Sud, suivies de certaines recommandations –tant pour les acteurs haïtiens que les partenaires de la coopération Sud-Sud– qui pourraient aider à améliorer la coopération dans le futur.

### 1. Leçons dérivées de l'expérience de coopération d'Haïti

En plus des points présentés dans les sections précédentes, qui ont été essentiellement circonscrits au Brésil, au Chili et au Mexique, de façon générale, les initiatives de coopération avec les partenaires du Sud permettent de signaler les caractéristiques suivantes, en comparaison avec l'expérience d'Haïti avec la coopération traditionnelle (Nord-Sud ou multilatérale).

#### *a) Il y a un préjugé favorable sur la coopération d'Haïti avec le Sud*

Les expériences de coopération d'Haïti ont montré que les partenaires du Sud ont tendance à être plus flexibles, plus ouverts au dialogue et disposés à établir un contact direct avec les acteurs d'Haïti. Ils sont plus cordiaux, plus flexibles et disposés à trouver de manière conjointe des solutions appropriées aux problèmes. Les conditionnalités établies sont plus légères, dans le sens

que généralement leur coopération ne se déroule pas dans un cadre de discussions interminables sur les conditions et les concessions à garantir avant le lancement des initiatives. Cependant, il est important d'éviter que ces préjugés favorables soient seulement idéologiques ou s'éclipsent au cours de la relation de coopération.

Cela implique que les acteurs qui participent aux initiatives doivent s'assurer qu'il y ait effectivement un transfert de connaissances pour l'appropriation des actions par le pays récepteur. Par ailleurs, la coopération Sud-Sud doit respecter les fonctions qui lui sont attribuées, sans considérer qu'elle est meilleure que les autres (Nord-Sud ou Multilatérale).

*b) La coopération Sud-Sud avec Haïti est plus flexible et montre un plus grand respect pour la souveraineté du pays récepteur ; mais elle est moins visible.*

Étant donné sa flexibilité et la recherche constante d'un rapprochement avec les pays récepteurs, la coopération Sud-Sud tend à octroyer plus de liberté au gouvernement du pays récepteur pour qu'il choisisse les secteurs dans lesquels il estime que les ressources doivent être investies, ceci peut être considéré comme l'expression du respect de la souveraineté du pays récepteur. Les relations de coopération avec le République bolivarienne de Venezuela et Cuba sont des exemples car ils approvisionnent Haïti avec des produits et des services dont le pays a besoin, sans intervenir dans la gestion des affaires internes de celui-ci.

Néanmoins, les initiatives exécutées dans le cadre de cette coopération d'Haïti avec ses partenaires du Sud n'ont pas eu une grande visibilité. Bien que les populations bénéficiaires sachent qui est le bailleur des initiatives, il reste quand même une perception (particulièrement de la part des acteurs du gouvernement) que la coopération avec certains pays de la région d'Amérique Latine ne supporte pas des initiatives en accord au potentiel ou l'expérience de ces pays. De plus, la participation des communautés bénéficiaires dans le processus de planification et de mise en œuvre des initiatives est cruciale pour le succès de celles-ci.

Ces facteurs peuvent aider à expliquer la raison pour laquelle on perçoit un manque de visibilité desdits partenaires. Les perceptions recueillies lors des entrevues avec les acteurs de la coopération, sur le manque de visibilité des initiatives lancées par des pays comme le Chili et le Mexique, et l'absence d'éléments qui puissent avoir un impact de façon durable dans la vie de la population ciblée, invitent à réfléchir sur le sujet. Pour y faire face, il est important que les partenaires fassent l'effort d'offrir une coopération qui soit à la hauteur de leurs capacités (ou potentiel) et inscrire cela dans le cadre d'un programme régulier de coopération avec Haïti.

*c) L'utilisation de structures différentes aux institutions gouvernementales, sans partager l'information sur les activités avec le gouvernement, peut mettre en danger le processus de renforcement des institutions.*

Le maintien d'un certain contrôle sur les activités des acteurs du secteur et assurer une bonne coordination de celles-ci sont des facteurs de réussite dans les programmes de coopération. Le fait que les ressources de coopération soient remises à des institutions qui ne sont pas celles du gouvernement récepteur empêche que les ressources soient investies dans le renforcement des capacités du pays. En outre, la triangulation des fonds à travers un autre organisme d'exécution ne bénéficie pas le pays non plus, parce que cela traduit un manque de confiance envers les institutions gouvernementales, qui seront encore plus affaiblies par le manque de ressources. Il est logique de penser que ces deux facteurs peuvent provoquer encore plus de méfiance entre les partenaires.

En effet, malgré le profil de corruption qui a établi un préjugé permanent sur les capacités du gouvernement d'administrer les ressources de l'aide de manière transparente, il faut comprendre que l'utilisation de structures parallèles à celles du secteur public –en plus de l'absence d'un partage de l'information entre les partenaires et le gouvernement du pays récepteur– peut aggraver cette situation qui est déjà alarmante. Dans ce sens, il est indispensable que les partenaires pourvoient un processus efficace d'accès à l'information sur la totalité des ressources engagées. L'expérience de la coopération avec le République bolivarienne de Venezuela à travers l'accord PetroCaribe, peut fournir des éléments en faveur d'un schéma de coopération qui place le Gouvernement d'Haïti comme protagoniste principal, même si les discussions récentes en Haïti –depuis la fin du Gouvernement de Martelly– remettent en question la gestion du fonds PetroCaribe et les zones d'ombre dans l'utilisation des ressources.

*d) La recherche de visibilité peut être néfaste quand elle n'est pas accompagnée d'impacts vérifiables des initiatives de coopération.*

Il est normal que les partenaires de la coopération cherchent à être reconnus pour les actions qu'ils supportent. Cependant, s'il s'agit du seul système de mesure considéré pour évaluer le niveau de réussite, ce qui peut mettre en danger l'impact réel de ces initiatives. D'autre part, cela pourrait entraver un travail convenu entre plusieurs partenaires, ou même avoir des effets négatifs sur l'efficacité et la durabilité des initiatives.

Par ailleurs, veiller à ce que les programmes aient des impacts réels dans les communautés bénéficiaires est encore un grand défi de la coopération internationale. Il est relativement plus facile d'aligner les initiatives aux

priorités de développement d'un pays, ou de faire des rapports précis sur l'utilisation des fonds de coopération. Toutefois, comme l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires est l'objectif final de la coopération internationale, toutes les actions du partenaire ou du récepteur devraient viser la recherche d'impacts.

*e) Chercher à avoir une meilleure relation avec les fonctionnaires haïtiens qui travaillent au niveau technique et non seulement au niveau politique peut garantir de meilleurs résultats.*

Il est vrai que l'administration publique haïtienne a des problèmes de manque de ressources humaines. Cependant, il faut comprendre que du nombre de fonctionnaires existants, une grande partie n'était pas impliquée dans les initiatives, malgré leur expérience dans les sujets d'intérêts. Si les partenaires cherchent à axer les initiatives de coopération sur des principes plus politiques que techniques, ils courent le risque de sacrifier l'efficacité de leurs projets pour leur propre visibilité. Cela peut avoir les mêmes effets pervers que lorsque les promoteurs ne profitent pas du savoir des acteurs locaux, les responsables des programmes ne peuvent pas apprendre de l'expérience du bailleur et les communautés bénéficiaires n'arrivent pas à s'appropriier des bénéfices des initiatives.

Par conséquent, il est indispensable que les partenaires et les autorités du pays récepteur cherchent la meilleure façon de prendre en compte le savoir des fonctionnaires qui travaillent au niveau technique afin de garantir le transfert de connaissances et augmenter ainsi les possibilités d'appropriation, ce qui est crucial pour que les projets soient viables.

*f) Le fait que les partenaires prétendent réinventer la roue empêchera le renforcement du pays récepteur.*

Il faut que les partenaires tiennent compte des réussites déjà existantes dans le pays récepteur et aident à les consolider. Cela aidera à assurer que les ressources (déjà faibles) de la coopération internationale soient attribuées au développement de projets innovants basés sur le stock des savoirs qui sont déjà disponibles dans le pays récepteur.

Le fait qu'Haïti ait réalisée une partie de cette tâche (à travers l'élaboration de documents et de plans de développement, de cartes de priorités, de programmes d'investissement et d'autres documents d'appui à la planification du développement) donne précisément cet avantage. Il est important de s'assurer que tous les appuis qui proviennent des partenaires soient un complément aux efforts déjà en marche, pour préciser ce qui existe déjà et non pour exiger de recommencer à zéro. Or, la préoccupation est encore que " la validation " de ces projets dépende encore souvent d'une sphère de décision

principalement gouvernementale sans une appropriation sociale de ceux-ci. À ce sujet, nous pourrions nous demander si les mécanismes traditionnels –à travers les organes législatifs– fonctionnent correctement ou sont loin d'aider à réussir une vraie appropriation sociale.

*g) Il n'est pas indispensable d'avoir beaucoup de ressources économiques pour maintenir une relation de coopération fructueuse.*

Bien que le montant des ressources économiques peut être important pour le financement de grands projets à fort impact, la coopération internationale (particulièrement celle du Sud), peut utiliser d'autres éléments pour faire une différence. Par exemple, nous avons largement parlé dans ce document de l'expérience de coopération entre Haïti et Cuba. Il est intéressant d'observer comment Cuba met à disposition d'Haïti les ressources humaines nécessaires pour renforcer les services de santé. En outre, comme pays à peu de ressources économiques, Cuba a priorisé des schémas de coopération trilatérale ou quadrilatérale pour l'exécution d'initiatives dans le cadre de sa coopération avec Haïti.

*h) Les anciennes contradictions en matière de coopération internationale sont encore présentes*

La coopération internationale avec Haïti a montré, à certaines occasions, des pratiques viciées par le fait que les ressources retournent aux acteurs ou aux institutions liées au bailleur. C'est comme si le bailleur était en train d'aider ses propres ressortissants au lieu d'aider ceux du pays récepteur (" Nous ne pouvons pas vraiment t'aider, parce que nous devons nous aider nous-même "). Ceci tend à se traduire implicitement par beaucoup de conditionnalités dans les démarches des projets de coopération. Les bailleurs partenaires doivent faire un effort pour que ces contradictions n'affectent pas les principes qui devraient régir la relation de coopération, car ils provoquent aussi une remise en question constante sur l'existence et la viabilité d'une vraie coopération " désintéressée " .

*i) Il y a d'autres zones d'opportunités que la coopération Sud-Sud peut explorer*

La modalité traditionnelle d'avoir une coopération basée exclusivement sur la provision d'aide est restrictive. La coopération peut aussi être utilisée comme moyen de promotion de l'investissement privé. L'exemple de la relation avec le République bolivarienne de Venezuela a montré comment, à travers l'accord PetroCaribe, ce pays a établi un marché pour la commercialisation de produits pétroliers avec Haïti. Il n'y a pas de doute qu'un tel schéma pourrait bénéficier les deux parties, car il encourage l'investissement d'entreprises du pays

prestataire et, en même temps, serait une source extra de financement pour le pays récepteur. Il sera donc important, entre autres facteurs, de faire attention à ce que lesdites modalités garantissent une " situation équitable " pour que ces investissements ne deviennent pas des créneaux réservés pour des groupes privilégiés et que les bénéfices soient maximisés à travers une plus grande compétition.

## **2. Recommandations pour améliorer les expériences de coopération avec Haïti**

Les leçons antérieurement signalées dans ce document, suggèrent qu'il reste encore un long chemin à parcourir. Dans les deux sections suivantes nous présentons certaines recommandations qui selon notre jugement pourraient aider à ouvrir cette voie.

### *2.1 Recommandations dirigées aux acteurs d'Haïti*

#### *a) Travailler pour trouver une vision globale conjointe du développement et chercher un consensus sur les priorités entre les acteurs*

Les acteurs interviewés en Haïti coïncident sur le fait qu'il est indispensable que le pays développe sa propre vision de coopération internationale (et surtout, une vision qui prenne en compte ses besoins et ses priorités de développement), pour réussir une meilleure coordination des interventions. En outre, ils estiment que l'adoption d'un cadre global pour guider le dialogue avec ses partenaires et l'orientation des initiatives de coopération sont des facteurs clés pour éviter des problèmes et des incohérences dans la définition des priorités et la mise en œuvre d'initiatives pour améliorer les conditions de vie de la population bénéficiaire. D'autre part, ils pensent que le fait de définir clairement les besoins pour chaque thème ou secteur est un facteur qui favorise le succès.

#### *b) S'assurer que les principes recteurs qui établissent les priorités soient garantis par la loi*

Jusqu'à présent, Haïti ne dispose toujours pas d'un document de politique qui établisse ses besoins dans la relation de coopération avec ses partenaires. Au-delà de la simple présentation d'un tel document, il est indispensable que le pays puisse à définir des outils juridiques qui soutiennent les principes de cette politique de coopération. L'existence d'un cadre juridique tend à fournir un cadre de référence qui permet d'identifier les écarts et d'avoir les instruments pour les corriger.

*c) Chercher une modalité pour éviter que le développement du pays dépende majoritairement des ressources de l'aide internationale*

Environ 35% du budget d'Haïti (et une proportion beaucoup plus substantielle d'environ 70% en ce qui concerne son programme d'investissements publics) est financé à travers des appuis externes. Il est vrai que le monde entier a fourni une aide substantielle au pays pour faire face à la situation après la catastrophe du 12 janvier 2010. Néanmoins, il est important de remettre en question la continuité de certains appuis, ainsi que la durabilité de l'enthousiasme des pays amis comme source de fonds pour appuyer le développement du pays. Les leçons tirées de l'expérience de l'accord PetroCaribe, malgré sa singularité comme figure de coopération (il s'agit d'un prêt), avec tout le mérite qui lui est due, doivent être soulignées car elles aident à relever l'importance de trouver des nouvelles voies pour diversifier les sources de financement.

Bien que ce qui précède donne une solution temporaire permettant au Gouvernement d'Haïti de trouver les ressources nécessaires pour pallier les ressources nationales qui sont insuffisantes, c'est aussi une menace pour l'autonomie du pays et un risque face à tout changement dans la politique de coopération des bailleurs. Haïti doit donc réfléchir à la prévisibilité des appuis de coopération internationale et prendre en compte que la structure sociopolitique des pays partenaires aura des conséquences sur les ressources de la coopération.

*d) Diversifier le type d'initiatives lancées par la coopération afin d'impliquer la société civile, le secteur privé et académique des pays partenaires*

Lorsque la coopération se développe exclusivement entre gouvernements, cela tend à restreindre ses capacités. Pour cela, il sera important que les partenaires cherchent à étendre la coopération à d'autres secteurs de la société, comme par exemple : la société civile organisée, le secteur privé d'affaires, ainsi que le secteur académique des pays partenaires. Cela permettra d'avoir une meilleure compréhension entre les nations à travers les échanges générés, ce qui aura sans doute des conséquences positives sur le succès des initiatives.

*e) Proposer un schéma qui favorise le transfert de connaissances et la durabilité des initiatives*

En recevant les services des bailleurs, le pays récepteur de coopération peut courir le risque de ne pas profiter de l'opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances et capacités. Pour éviter cette dissipation, Haïti doit penser à élaborer des processus qui garantissent le transfert des connaissances entre les bailleurs et les fonctionnaires et bénéficiaires de la partie haïtienne. Pour illustrer cet exemple, nous pouvons prendre le cas de coopération dans le domaine de la santé mis en place avec Cuba. Bien que ce soit un domaine

de coopération qui apporte une aide importante au pays, plusieurs acteurs de la zone pensent qu'Haïti n'en profite pas au maximum, en ce qui concerne l'acquisition de connaissances.

Un autre facteur à considérer aussi est la langue dans laquelle se déroulent les relations de coopération. Il est probable qu'un acteur qui ne domine pas bien la langue du bailleur se perde pendant une conversation. Il sera important d'aborder le sujet, en concertation avec les partenaires de coopération et souligner son importance pour le processus de transfert de connaissances et d'expériences.

*f) Avoir en tête que chaque type de coopération (Nord ou Sud) a ses avantages et ses limites*

Les partenaires de coopération (du Nord et du Sud) représentent deux groupes de pays qui affrontent des défis différents en matière de diversité de portefeuille, de contextes historiques et de processus politiques internes, etc. Dans ce contexte, Haïti doit toujours se souvenir que les deux types de coopération sont complémentaires par leurs différences qui caractérisent leurs principes et processus ; elles ont chacune leurs avantages comparatifs. Un des défis pour Haïti, est d'identifier sur quel domaine spécifique se concentrer dans sa relation avec chaque partenaire. C'est-à-dire qu'il est indispensable de faire une analyse des éléments que chaque coopération peut offrir et décider comment utiliser chacun d'eux à son avantage.

En effet, les principaux cas analysés dans cette étude (Brésil, Chili, Mexique) correspondent à des pays qui sont à fois prestataires et récepteurs de coopération internationale. Il est vrai que ceci tend à leur donner un profil attrayant car ils sont dans une position où ils peuvent apporter leurs propres expériences dans les domaines de développement, au service d'autres pays qui font face à des problèmes similaires. Toutefois, ils ont aussi l'obligation de continuer à investir pour trouver une solution aux problèmes structurels internes qu'ils n'ont pas encore résolus.

*g) Prendre en compte la complémentarité qui existe entre les différents types de coopération*

Au-delà du préjugé favorable qui existe envers la coopération Sud-Sud, due à sa flexibilité comparée à la traditionnelle (ce qui implique de coûts de transaction et opérationnel relativement bas) il serait inutile de comparer les deux types de coopération (celle du Nord et celle du Sud) car il s'agit de deux groupes de pays qui affrontent des défis différents.

Il est donc important de comprendre que la coopération entre les pays du Sud ne peut pas remplacer un autre type de coopération (y compris celle Nord-Sud). Les deux coopérations se complètent par les différences qui

caractérisent leurs principes et leurs processus : chacune d'elles a des avantages comparatifs. La coopération triangulaire, peut être une bonne stratégie pour obtenir plus de ressources pour financer les initiatives CSS, en particulier, lorsqu'elle implique deux pays du Sud et un pays ou une institution du Nord.

## *2.2. Recommandations dirigées aux partenaires de la coopération Sud-Sud*

### *a) Le fait qu'il n'y ait pas une vision globale des acteurs d'Haïti sur le développement, ne doit pas être un prétexte pour que les partenaires oublient les règles du jeu*

Souvent, il manque un fil conducteur qui doit être défini par le gouvernement pour orienter les relations. Il faut reconnaître que cette situation peut empêcher le ciblage des initiatives, rendre difficile la mesure des impacts réels et entraver aussi le processus de transfert de connaissances. Cependant, comme le signale les principes de coopération, il est indispensable que celle-ci s'aligne avec les besoins du peuple haïtien. Par conséquent, les partenaires doivent appuyer les efforts du gouvernement pour arriver à établir ledit cadre de coordination.

### *b) S'efforcer pour que la coopération ne soit pas seulement au niveau politique (État-État); il faut étendre sa portée à d'autres secteurs des deux sociétés*

Il est important d'aller au-delà de la coopération État-État et renforcer les liens de coopération entre les différents secteurs de la société. Il faut encourager la communication et l'intégration entre divers secteurs des deux pays (société civile, universités, institutions professionnelles, etc.). Par exemple, certains gouvernements (prestataire et récepteur) s'appuient entre eux, sans beaucoup d'échanges entre les sociétés ; parfois cette relation entre les gouvernements peut être vue négativement par la société d'un des pays partenaires.

### *c) Encourager des schémas innovants de coopération qui comprennent des nouveaux secteurs des deux pays*

Les acteurs d'Haïti ont une opinion favorable des schémas de coopération Sud-Sud. Néanmoins, il y a d'autres domaines avec beaucoup de potentiel qui méritent d'être considérés dans la perspective d'extension desdits schémas de coopération avec Haïti. Par exemple un des plus grands défis pour Haïti dans la coopération est le manque d'accès au financement. En effet, Haïti ne semble pas attirer l'investissement des partenaires internationaux dans son économie (par exemple : la République Dominicaine dans le secteur de l'énergie). Donc la grande question concerne la façon d'obtenir des sources de financement novatrices pour le développement.

L'implication des secteurs privés des pays du Sud dans les activités de coopération avec Haïti est un versant qui a très peu été exploré. Il est indispensable d'étendre la coopération au secteur privé des deux pays partenaires. Cela par exemple, peut aider à réduire la dépendance par rapport aux ressources publiques des bailleurs, alors que les ressources privées pourraient être canalisées vers des projets qui ont besoin de plus de fonds. Comme pays plus développés qu'Haïti, certains partenaires de coopération pourraient beaucoup apporter en matière d'investissement étranger et de culture d'entreprises. Par exemple : le Mexique (ou un autres pays comme le Brésil et le Chili) pourrait impliquer le secteur privé qui a un grand potentiel et un important capital financier au lieu de se concentrer sur l'exécution des projets d'aide.

**d) Faire attention à l'image et aux préjugés favorables sur la coopération Sud-Sud**

Il faut réaliser un changement de paradigmes dans la coopération pour que celle-ci soit vraiment un outil de développement économique et social. Il faut renforcer les bonnes pratiques de coopération pour avoir plus de transparence dans les liens de coopération.

## Bibliographie

- ABC (Agence brésilienne de coopération), *Coopération Sur-Sur: Haïti* [en ligne] <http://www.abc.gov.br/Projetos/CooperacaoSulSul/Haiti>.
- AGCID (Agence chilienne de coopération internationale pour le développement), "Relación bilateral con Haití", voir [en ligne] <http://chile.gob.cl/haiti/relacion-bilateral/cooperacion-internacional/>.
- Albo-Márquez, A. (septembre-décembre, 2014), "Alliance pour Haïti: exemple de collaboration entre secteurs", *Revista Mexicana de Política Exterior* N° 102, septembre-décembre de 2014, México, ISSN 0185-6022.
- Dictionnaire d'action humanitaire et de coopération au développement [en ligne] <http://www.dicc.hegoa.ehu.es/listar/mostrar/38/>.
- Fernandes, D. et M.C. Gomes de Castro (2014), "La migration haïtienne au Brésil: résultat de l'étude à la destination", dans Organisation internationale pour les migrations (OIM), "La migration haïtienne vers le Brésil: Caractéristiques, opportunités et enjeux", *Cahiers de migrations* 6.
- Fonds de Reconstruction d'Haïti (2014), *Rapport annuel 2013-2014*, Port-au-Prince [en ligne] <http://www.haitireconstructionfund.org/fr/node/56>.
- Fondation CIDEAL de coopération et d'investigation et promotrice sociale Mexico (2013), *Alianzas público-privadas para el desarrollo en México: una apuesta de futuro*, Mexique.

- INEGI (Institut National de Statistiques et de Géographie), *El Petróleo*, Mexique [en ligne] <http://cuentame.inegi.org.mx/economia/petroleo/pib.aspx>.
- Jérôme, J. P. (2010), " Le Brésil joue bien pour Haïti ", *Le Nouvelliste*, Port-au-Prince [en ligne] <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/83401/Le-Bresil-joue-bien-pour-Haiti>.
- John de Sousa, S.L. (2008), *Brazil as a development actor: South-South cooperation and the IBSA initiative*, FRIDE (Fundación para las Relaciones Internacionales y el Diálogo Exterior) [en ligne] <https://www.eldis.org/document/A63160>.
- MPCE (Ministère de la planification et de la coopération externe) (2013), *Module de gestion de l'aide externe (MGAE)*, Port-au-Prince [en ligne] <https://haiti.ampsite.net/portal/>.
- \_\_\_\_\_(2012), *Plan d'action et d'opérationnalisation du CAED*, Port-au-Prince [en ligne] <http://www.mpce.gouv.ht/sites/default/files/caedplanaction.pdf>.
- Pierre, E. P. (2014), " La route Cayes-Jérémie et Nous (enquête sur un parcours du combattant) " , *Le Nouvelliste*, Port-au-Prince [en ligne] <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/131938/La-route-Cayes-Jeremie-et-Nous-Enquete-sur-un-parcours-du-combattant>.
- Rowe, D. (2015), " The CARICOM Question ", *Caribbean Journal* [en ligne] <http://caribjournal.com/2015/01/06/the-caricom-question/>.
- SELA (Système économique latino-américain) (2015), *Economic and cooperation relations between Central America, the Caribbean and Mexico* [en ligne] <http://www.sela.org/media/2053485/economic-and-cooperation-central-america-the-caribbean-and-mexico.pdf>
- Tulane University's Disaster Resilience Leadership Academy (2012) *Evaluation de l'aide humanitaire en Haïti sous l'angle de la résilience*, (en collaboration avec Université d'Etat d'Haïti) [en ligne] <https://reliefweb.int/report/haiti/evaluation-de-l%E2%80%99aide-humanitaire-en-ha%C3%AFti-sous-l%E2%80%99angle-de-la-r%C3%A9silience>.

## Annexe VI.1

### Guide d'entrevue

#### A. Coordination des initiatives de coopération avec les priorités d'Haïti en matière de coopération

- a) Quels sont les documents qui définissent les principes de la politique gouvernementale en matière de coopération internationale pour le développement ?
- b) Quels sont les documents qui définissent les principes de la politique nationale en matière de développement ?
- c) Comment réaliser le processus de communication des priorités aux fonctionnaires de la partie haïtienne ?
- d) Comment négocier les initiatives ?
- e) Les bailleurs proposent les projets ?
- f) La partie haïtienne les propose ?
- g) Les acteurs haïtiens participent-ils à la formulation et à la planification des projets de coopération ?
- h) Prend-on en compte les exigences de la partie haïtienne dans les négociations des initiatives ?
- i) Est-ce que la partie haïtienne fait ressentir son autorité dans le dialogue sur les initiatives de coopération ?
- j) Quelles sont les exigences imposées par les bailleurs au début d'une nouvelle idée de projet de coopération ?
- k) Comment choisir les agents/entreprises ou secteurs/domaines qui participeront à l'approvisionnement des biens/services prévus pour la coopération ?

#### B. Exécution des initiatives de coopération en Haïti

- a) Est-ce que le bailleur identifie clairement la structure établie par le Gouvernement d'Haïti pour coordonner les actions de développement découlant de la coopération internationale ?
- b) La partie haïtienne est-elle toujours disposée à apporter une partie correspondante à ses obligations au budget de l'initiative ?
- c) Est-ce que la partie haïtienne apporte toujours sa contribution, sans regarder si le bailleur présente la sienne, pour ne pas retarder le calendrier des projets ? Problème de contournement (bypassing) des institutions officielles : cas de la relation du bailleur avec les Unités techniques d'exécution des projets.
- d) Les deux parties partagent les registres coûts et des dépenses dérivés de la mise en œuvre des initiatives ?
- e) Les deux parties communiquent elles de manière opportune tout changement dans la programmation du projet ?
- f) Est-ce qu'un projet a déjà été bloqué dû à des retards survenus lors de la prise de décision par la partie haïtienne ?

### C. Évaluation et suivi des résultats des initiatives de coopération

- a) Est-ce que les représentants du bailleur demandent un rapport des activités à la fin d'une initiative ?
- b) Est-ce que le Gouvernement d'Haïti demande un rapport des activités à la fin d'une initiative de coopération ?
- c) Est-ce que le Gouvernement d'Haïti exige au bailleur un rapport détaillé des coûts à la fin d'une initiative de coopération ?
- d) Est-ce que le bailleur remet à la partie haïtienne un rapport détaillé des coûts à la fin d'une initiative de coopération ?
- e) Est-ce que les représentants du bailleur et de la partie haïtienne se réunissent pour identifier les points forts et les fenêtres d'opportunités qu'il faudra considérer dans des occasions ultérieures, après la conclusion d'une initiative de coopération ?
- f) Est-ce que la partie haïtienne et le bailleur rédigent un rapport commun à la fin d'une activité ?
- g) Est-ce que la modalité de collaboration entre les représentants de la partie haïtienne et du bailleur favorise l'apprentissage entre les partenaires ?
- h) Quelles sont les raisons qui empêchent d'obtenir des effets positifs ?

### D. Perception des acteurs haïtiens sur la pertinence et l'efficacité des initiatives de coopération

Les fonctionnaires haïtiens sont sûrs que les représentants des bailleurs ont les capacités techniques, administratives et éthiques pour réaliser les projets.

- Pour planifier
- Pour décider
- Pour résoudre les problèmes
- Pour avoir des processus transparents.

Les représentants du bailleur ont la certitude que les fonctionnaires haïtiens ont les capacités techniques, administratives et éthiques pour réaliser les projets.

- Pour planifier
- Pour décider
- Pour résoudre des problèmes
- Pour avoir des processus transparents.

Selon vous, les bénéficiaires des initiatives savent que les ressources utilisées proviennent du partenaire ou bailleur, et non du Gouvernement d'Haïti ?

Quelles sont les mesures prises par la partie haïtienne pour informer le public que les fonds proviennent du partenaire ?

Le partenaire ou le bailleur exige-t-il d'être explicitement mentionné lorsqu'il réalise ses contributions tout au long de l'exécution de l'initiative ?

## Réflexions finales

*Randolph Gilbert et Gabriela Sánchez Gutiérrez*

Les recherches qui donnent lieu à ce livre sur les tensions et les leçons tirées de la coopération du Brésil, du Chili et du Mexique avec Haïti suite au tremblement de terre de 2010, ont soulevé plusieurs questions, qui représentent les fils conducteurs des textes des différents auteurs. Il ne nous reste plus qu'à évaluer si nous avons réussi à répondre à ces questions : Quelles sont les pratiques de coopération réussies identifiées ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Quels sont les acteurs publics et privés impliqués ? Quels sont les types d'activités développés ? Quels sont les mécanismes ou accords de collaboration ? Quelles sont les ressources investies ? Quels sont les résultats rapportés ? Quelle est l'opinion de la société haïtienne et de son gouvernement ? Quelles sont les leçons apprises ?

Pour répondre à ces questions, nous voulons d'abord rassembler les observations et les recommandations principales qui découlent des expériences analysées. Deuxièmement, faire écho à certaines réflexions surgies pendant le séminaire réalisé les 6 et 7 septembre 2016 à Port-au-Prince, et qui méritent d'être considérées comme des voix critiques non seulement dans ce livre, mais aussi pour orienter certaines recommandations aux instances de prise de décisions des acteurs haïtiens et internationaux afin de profiter au maximum des bénéfices de la CSS. Il faut souligner que les contributions des commentateurs,

les interventions des participants et les recommandations alors analysées ont contribué à offrir une lecture externe et un dialogue très apprécié.

Finalement, nous nous permettrons d'insister et d'évoquer certains défis dont la solution pourrait nous rapprocher à une coopération internationale pour le développement –incontournable aujourd'hui, dans un pays comme Haïti– et quelles que soient ses modalités, plus organisée et plus efficace, et qui pourrait ainsi participer conjointement aux politiques publiques et aux efforts nationaux, pour rattraper les retards, l'exclusion et l'inégalité qui affectent la nation haïtienne.

En proposant cette étude, nous ne prétendions pas que la coopération des trois pays avec Haïti et son interprétation depuis la perspective des acteurs haïtiens puissent constituer une leçon de portée universelle. Nous ne prétendions pas non plus que les analyses des différents auteurs deviennent des paramètres ou des instruments uniques pour s'approprier d'une réalité complexe et relativement peu explorée comme dans le cas de la coopération internationale pour le développement en Haïti.

Dans les trois études de cas, les réflexions et les recommandations présentées sont en général dirigées aux autorités responsables de la coopération du Brésil, du Chili et du Mexique, soit à leurs agences de coopération internationale pour le développement (ABC, AGCID et AMEXCID), à leur Ministères clés, en particulier leurs chancelleries, ou à d'autres institutions qui dirigent et sont des acteurs dans les projets de coopération étudiés. De son côté, l'appréciation haïtienne oriente l'analyse sur ces trois pays, mais nous laisse aussi des leçons qui pourraient nous aider dans un contexte plus général de la coopération internationale pour le développement.

Par ailleurs, dans tous les cas certains défis rencontrés par les institutions haïtiennes, contreparties obligées des mécanismes et des accords de coopération avec les trois pays analysés, furent aussi soulevés. En général il s'agit de réflexions et de recommandations qui cherchent à corriger, modifier ou au contraire à consolider les pratiques de coopération. Ci-dessous nous soulignons brièvement certaines d'entre elles qui bien qu'elles soient par pays, peuvent s'appliquer de façon plus large.

L'analyse du Brésil souligne que la coopération dépend en général des intérêts nationaux et le Brésil n'est pas l'exception. Un ensemble d'idées, d'institutions et d'intérêt sont les axes à partir desquels se réalise la lecture de la coopération brésilienne en Haïti. Le but de cette recherche est en premier lieu d'illustrer jusqu'à quel point la narrative (les idées) coïncide avec les actions lancées. Également, jusqu'à quel point l'institutionnalisation de la coopération internationale du Brésil, aujourd'hui fragmentée, peut-elle atteindre les objectifs définis, particulièrement lorsqu'elle se déroule dans un cadre de

diplomatie " ambivalente " entre la non-ingérence et la non indifférence. Il est recommandé aussi aux différents acteurs institutionnels brésiliens qui interviennent dans la coopération en Haïti, de faire un plus grand effort de coordination et d'identifier les possibles synergies et alliances avec d'autres pays de la région, particulièrement dans les domaines institutionnels, politiques ou en matière de statistiques. Il est aussi signalé qu'une évaluation et un suivi rigoureux sont indispensables ainsi qu'une plus grande systématisation et diffusion de l'information. Ces deux derniers facteurs pourraient aider à établir un débat public avec la société civile sur les lignes directrices de la politique de coopération internationale pour le développement du pays, le rôle des entreprises et des propres organisations de la société civile afin de pouvoir construire un cadre légal de consensus national. Cela permettrait d'expliquer l'ampleur de ce genre de coopération avec des effets positifs en matière de pédagogie politique.

En ce qui concerne les défis affrontés par les partenaires haïtiens, en plus du besoin pressant de coordination des acteurs nationaux comme de ceux de la CSS –aspects qui ont été soulignés dans chacune des études de cas et au cours du séminaire– il faut définir quels sont, dans ce processus, les responsabilités de la partie haïtienne. Pour cela il faut avoir un dialogue et un débat publics avec la société civile, et définir les objectifs et les directives de la coopération internationale dans la construction et le renforcement de l'État et des politiques publiques pour le développement.

Par rapport à la coopération du Chili avec Haïti les recommandations principales sont orientées sur le besoin de garantir que les actions soient durables ainsi que leur appropriation par les communautés bénéficiaires. Pour cela il faut absolument réussir à avoir une gestion claire et flexible qui puisse s'adapter à des rythmes différents (le temps de l'autre). Il est signalé également que la coopération chilienne devrait viser les domaines de son expertise, qui sont inscrits dans les priorités nationales d'Haïti. D'autre part, un des autres défis pour la coopération chilienne, comme pour celle du Brésil et de certains autres pays d'Amérique Latine, est de ne plus participer activement à la MINUSTAH qui remonte à 2004.

Le besoin urgent d'avoir une fenêtre unique de dialogue et de coordination du côté haïtien, est également souligné, afin d'assurer la bonne gestion et la durabilité des actions entreprises, lesquelles pourraient bénéficier de certaines synergies entre les acteurs de la région. Le schéma de Coordination de l'aide externe (CAED) proposé par les contreparties haïtiennes n'a pas encore porté ses fruits. Bien que par la suite nous aborderons certains aspects de cette conclusion, cette carence entrave l'identification des zones prioritaires dans lesquelles la coopération chilienne pourrait participer en s'adaptant à certaines exigences sectorielles plus spécifiques. Ce canal unique permettrait

aussi d'avoir plus de visibilité et de mieux coordonner les interventions en cours, faciliter leur appropriation, leur continuité, leur reproduction ainsi que leur adaptation par les instances haïtiennes.

Les deux chapitres qui portent sur la coopération internationale du Mexique permettent de faire le constat suivant : premièrement, le fait que les différents secteurs concernés soient loin d'avoir le potentiel que l'on peut attribuer à un pays qui a des ressources comme le Mexique. Les différents projets et les considérables ressources (en termes relatifs) ne semblent pas avoir généré ni des processus de suivi et d'évaluation, ni la formation d'un plan stratégique de coopération avec Haïti, à partir desquels pourraient se stimuler une coopération plus solide et efficace avec confirmation de l'impact des actions mises en œuvre.

Il faut espérer que la courbe d'apprentissage, l'organisation et le renforcement de l'AMEXCID permettent de coordonner ces tâches. D'autre part, les trois études de cas de la coopération mexicaine en Haïti indiquent des domaines prometteurs de renforcement institutionnel, qui peuvent influencer le développement présent et futur d'Haïti, avec un élément interculturel qui est un atout précieux.

L'interprétation des actions de coopération des trois pays selon la perspective haïtienne, propose un ensemble de recommandations concentrées d'abord sur les acteurs haïtiens eux-mêmes puis sur les partenaires de la CSS. Haïti a besoin d'avoir sa propre position et un plus grand rôle dans la coopération internationale, en tenant compte de ses besoins et de ses priorités en matière de développement pour réussir une meilleure coordination des interventions. Pour cela, il faudra définir et utiliser un cadre juridique institutionnel qui puisse soutenir de telles directives avec l'objectif de réduire (et non pas de perpétuer) l'extrême dépendance envers l'aide internationale dont souffre le pays. Dans cette perspective il faudra imaginer de nouvelles formes et des nouvelles modalités de relation et de renforcement de la coopération avec des nouveaux secteurs des pays partenaires, dont la société civile, le secteur académique et privé. Plus précisément, il est suggéré de renforcer l'analyse des avantages comparatifs des donateurs, les bénéficiaires et la complémentarité Nord-Sud et Sud-Sud, ainsi que la conception et l'établissement de mécanismes efficaces pouvant garantir non seulement un échange de connaissances entre les bailleurs et les contreparties haïtiennes, mais aussi l'élaboration de stratégies de gestion du savoir dans une perspective à long terme.

Il est souligné que l'absence et la fragilité d'une vision globale des acteurs haïtiens (constatation unanime) ne doit pas être un prétexte pour que les partenaires de la CSS ignorent les règles du jeu. Conserver le préjugé favorable envers la CSS, bien qu'à des niveaux d'appréciation différents, est

toujours positif à condition qu'il soit clair que la coopération internationale est nécessairement un processus dynamique et changeant qui conjugue la gestion des initiatives, la réciprocité, la transparence, la reddition de compte mutuelle, et où la flexibilité et la capacité de réaction face à des changements constants dans un contexte difficile sont essentielles. En général, les études de cas permettent de remarquer que la CSS est un processus en transformation constante selon les résultats d'expériences concrètes. Il y a une claire diversification et adoption de nouveaux instruments et de modalités basés sur le contexte et la réalité spécifique dans lesquels elle agit. Raison pour laquelle il faut continuer à documenter les expériences qui aident à orienter les priorités, à proposer des critères et des principes, mais aussi à construire une façon différente de penser la coopération internationale.

Certains des éléments décrits ci-après peuvent contredire ou compléter ceux signalés par les auteurs, sans affecter la qualité des investigations respectives qui les ont supportées. La présentation de l'étude pendant le séminaire admettait justement ce dialogue et encourageait la rétro alimentation de l'analyse et les recommandations faites par les auteurs.

Sans vouloir faire une liste exhaustive des nombreuses interventions, nous insistons sur quelques signalements importants, qui d'après nous, ont contribué à enrichir les études, dans leur version révisée post séminaire, mais surtout qui ont aidé à formuler des pistes de réflexion pour un débat actuel qui concerne non seulement la CSS des pays ici analysés mais de façon beaucoup plus large la coopération internationale pour le développement en Haïti.

Nous avons décidé de donner la priorité aux observations des commentateurs principaux<sup>1</sup>, qui ont eu l'occasion de réviser la version préliminaire des études, sans préjudice des interventions effectuées par le reste des participants au séminaire.

En termes de faits spécifiques, la participation du Brésil dans la MINUSTAH en 2004, bien avant la période de référence des études réalisées (2010-2015) fit l'objet de plusieurs débats. En particulier sur les notions de non-ingérence et non indifférence sans conditionnalité qui caractérisent la diplomatie du Brésil. Une lecture récurrente dans l'optique d'Haïti souligne leur caractère " ambivalent " ainsi que le besoin de séparer les deux sphères d'intervention, dans lesquelles le binôme Brésil-MINUSTAH semble ternir les actions de coopération internationale pour le développement. Il convient de relever que cette perception peut aussi s'appliquer à d'autres pays d'Amérique latine (à moindre échelle de par leur rôle moins important) qui participent à la MINUSTAH comme : l'Argentine, le Chili, l'Uruguay, à

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier une fois de plus M. Ericq Pierre (sur le cas du Brésil), Mme. Nathalie Lamaute-Brisson (sur le cas du Chili), Mme. Sabine Manigat (sur le cas du Mexique) et M. Claude Grand-Pierre (sur les chapitres de la perception des acteurs haïtiens)

l'exception du Mexique. Il faut rajouter à cela les rivalités existantes entre lesdits acteurs. Il faut souligner également la constante remise en question de la disjonction des différentes options de continuité de la coopération venant de ces pays dans un horizon d'achèvement de la MINUSTAH<sup>2</sup>.

Bien que le respect du Chili envers les principes qui guident la coopération internationale –notamment la CSS– soit un point en sa faveur, lors du séminaire il fut argumenté que les résultats obtenus ont moins d'impact que les actions elles-mêmes, ce qui affecte l'efficacité et la crédibilité d'une telle forme de coopération. La grande flexibilité qui généralement caractérise la CSS entre États, qui de fait est un avantage à sa faveur, particulièrement son acceptation du " temps de l'autre " (du partenaire haïtien) a été remise en question pendant le séminaire, surtout parce que cela peut provoquer des effets pervers qui se traduisent par un retard systématique des processus et des activités, au détriment d'une reddition de comptes pertinente. En outre, il existe encore " des malentendus d'origines ", entre autres sur la logique même de la coopération pour le développement, ou sur la " réciprocité ", car les intérêts particuliers prédominent contrairement aux actions qui sont vraiment philanthropiques.

En partant d'un constat presque unanime sur la faiblesse ou l'absence d'un cadre institutionnel haïtien (de l'État en particulier), les débats ont aussi relevé comme facteurs aggravants, les faits signalés par rapport à la fragmentation institutionnelle des pays partenaires de la coopération, comme c'est par exemple le cas du Brésil, ou sur la complexité institutionnelle, comme dans le cas du Mexique, facteurs qui affectent aussi l'efficacité des actions de coopération.

Une relecture de l'opinion des acteurs haïtiens, cette fois par les commentateurs et le public assistant au séminaire, signale que les cycles de coopération internationale –la formulation et la négociation, la planification et l'exécution, l'évaluation et le suivi des résultats–, auraient dû être abordés comme des outils du cycle de planification du pays hôte et pas seulement dans la perspective des partenaires bailleurs, ce qui aurait permis une meilleure comparaison des deux perspectives.

Quant aux leçons apprises, l'accent a été mis sur le fait d'éviter de qualifier les initiatives de " succès ", terme souvent associé à une interprétation qui n'est pas forcément la même pour le partenaire bailleur et le partenaire récepteur de la coopération. D'autre part, les diagnostics réalisés au fil du temps et leur intégration dans différents cadres de coopération (CCI, CIRH et plus récemment le CAED) sont des efforts constants pour transformer ces

<sup>2</sup> Le 13 avril 2017 dernier, la résolution 2350/2017 du Conseil de sécurité des Nations Unies accorda la fin du mandat de la MINUSTAH et sa transformation en une nouvelle mission (MINUJUSTH) avec un mandat plus restreint et un effectif beaucoup plus réduit.

leçons, malgré les résultats limités jusqu'à présent. Cette dernière affirmation concerne surtout les éléments historiques et culturels d'Haïti.

Bien qu'il y ait eu un certain consensus sur le préjugé favorable qui caractérise la CSS –quoique pas toujours mérité, selon certains–, les montants réels dont celle-ci dispose dans les trois pays a surpris de nombreux participants car il y avait une perception générale que le financement de la CSS était pratiquement symbolique.

En effet la CSS a la capacité de réunir des ressources diverses, particulièrement grâce à l'inclusion d'acteurs ayant la capacité d'apporter des fonds publics et privés, comme ce fut le cas de l'Alliance Mexique pour Haïti. Néanmoins, les participants ont remis en question les résultats peu probants, avec quelques exceptions, comme dans le cas de Cuba largement abordé dans le premier chapitre.

Comme pour les schémas de coopération traditionnelle (Nord-Sud) il existe aussi des asymétries dans la CSS, ainsi que des relations évidentes de pouvoir entre les pays impliqués, lesquelles ne doivent pas éluder sa philosophie de solidarité et d'horizontalité, tout en sachant qu'il y aura toujours des intérêts en jeu entre les États. Plusieurs interventions ont souligné cet aspect en faisant référence à la non conditionnalité politique, mais qui est souvent accompagnée de formes d'aide liées même sous la modalité de la CSS.

Par ailleurs, la question du manque de coordination de la coopération internationale pour le développement, ainsi que le manque d'encadrement institutionnel ont provoqué beaucoup de débats. Entre les aspects les plus importants, nous pouvons mentionner les risques d'une plus forte " désinstitutionnalisation ", étant donnés les capacités réduites, inexistantes ou amoindries des autorités nationales haïtiennes pour définir et construire de vraies politiques publiques après le tremblement de terre de 2010. Il faut des cadres réglementaires qui définissent les règles du jeu, les objectifs, le mandat et les fonctions spécifiques des acteurs, très divers, qui sont impliqués dans la relation de CSS.

Dans le domaine spécifique de la coopération en Haïti, les résultats peu satisfaisants sont dûs non seulement à la balkanisation des institutions nationales, mais aussi à un phénomène similaire de fragmentation dans les modèles, les idées et les intérêts en jeu. En parallèle, la structure chancelante de l'État est incapable de créer et de diriger une vision globale (en ce qui concerne la santé, l'éducation, l'environnement, etc.), vu sa propre nature. Les efforts pour inverser cette inertie iraient à l'encontre des modalités perverses qui ont traditionnellement supporté (de différentes façons et à différents niveaux) son propre devenir. C'est peut-être la cause de l'absence d'articulation entre

l'ensemble des initiatives et les projets de la coopération internationale et les propres actions de politiques publiques.

Finalement il faut signaler qu'une des leçons principales tirées des différents cas analysés est l'importance de l'approche dialogique inhérente aux actions de coopération en Haïti. Cette perspective se base sur la reconnaissance de l'expérience et du savoir de l'autre, au point d'établir un dialogue entre détenteurs du savoir et créer ainsi une relation de confiance qui est indispensable pour la construction de nouvelles capacités. Certains des cas étudiés prouvent clairement ce type de pratiques. Par ailleurs, il reste établi que la perspective dialogique cherche à découvrir le sens même des actions de coopération pour l'autre, dans ce cas autant pour les communautés haïtiennes que pour les partenaires de coopération. Haïti, sans aucun doute, nous fait repenser les modèles de coopération internationale autant dans leurs conceptions que dans leurs modalités et formes d'exécution.

## Épilogue

*Randolph Gilbert et Gabriela Sánchez Gutiérrez*

(...) s'il n'était pas un lieu de cœur  
où croire à l'avenir  
S'il n'était pas de forme  
au cadence des pas  
de vie aux murmures du temps  
d'espoirs accrochés à la voûte  
s'il n'était pas d'étoiles au-dessus de ma tête  
le monde serait vide et l'amour sans raison...

*Anthony Phelps<sup>1</sup>*

**E**n premier lieu, nous aimerions établir que la coopération pour le développement en tant que telle, à elle seule, ne peut pas être le facteur de développement d'un pays, et dans ce sens Haïti ne fait pas exception, au-delà d'avoir été un laboratoire de beaucoup d'échecs (trop nombreux) et de certains succès (louables).

La politique de coopération internationale est l'un des domaines de la politique publique. Dans un pays comme Haïti, il y a des raisons historiques structurelles qui expliquent la prédominance de l'international, qui inclut comme

<sup>1</sup> Phelps, A., " Mon pays que voici ", dans *Este es mi país*, Joan Boldo i Climent (éditeurs), Les productions Caliban. México, 1987.

l'un de ses vecteurs la dite coopération internationale pour le développement, tant selon ses modalités traditionnelles (multilatérale- bilatérale Nord-Sud), comme celles relativement innovatrices rassemblées sous le titre de CSS.

Comme l'indique Muller (2011), " l'élaboration d'une politique publique implique premièrement la mise en place d'une représentation, d'une image de la réalité dans laquelle il faut intervenir. C'est à partir de cette image cognitive que les acteurs construisent leur perception du problème, évaluent les solutions et définissent leurs propositions d'actions : cette vision du monde est la référence d'une politique " . Dans ce contexte, en ce qui concerne spécifiquement la politique de coopération internationale, on observe une évolution dans la structure et l'architecture conceptuelle et la méthodologie dans le cadre des Forums de haut-niveau sur l'efficacité de l'aide de Rome (2003), Paris (2005), Accra (2008), Busan (2011) et plus récemment dans l'Alliance globale pour la coopération, efficace au développement au Mexique (2014) et Nairobi (2016), où les partenaires prestataires et récepteurs ont mis en place un schéma analytique et certains principes de base pour garantir de commun accord l'efficacité de la coopération.

Sans engager une polémique ici quant à leur légitimité ou leur validité, ses concepts sont devenus les principes de base et recteurs pour évaluer l'aide au développement. Ces principes sont :

- a) Appropriation : les pays partenaires exercent une autorité efficace sur les politiques de développement, les stratégies et coordonnent les actions de développement.
- b) Alignement : les donateurs basent toute leur aide sur les stratégies, les institutions et les démarches nationales de développement des pays partenaires.
- c) Harmonisation : les actions des donateurs sont plus coordonnées, transparentes et collectivement efficaces.
- d) Gestion axée sur les résultats : administrer les ressources et améliorer la prise de décisions orientées à des résultats et
- e) Responsabilité mutuelle : les donateurs et les partenaires sont responsables des résultats du développement<sup>2</sup>.

Ces principes sont essentiels et peuvent nous guider lorsqu'il faut faire face aux défis et aux enjeux qu'Haïti, et ses partenaires, vont rencontrer.

Dans la sphère de la politique publique, au sens large, on retrouve le noyau desdits défis, puisqu'elle concerne en première instance un ensemble de mécanismes depuis l'État, et avec la société et ses nombreux acteurs, capables d'identifier, d'élaborer, de trouver un consensus, d'entreprendre et de pérenniser

<sup>2</sup> Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et le programme d'action d'Accra [en ligne] <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/34580968.pdf>.

des actions pertinentes et durables d'un vrai développement économique et social. Dans cette construction, la collaboration et l'accompagnement des partenaires de la communauté internationale seront bienvenus, tant qu'ils n'essaient pas de remplacer l'effort inéluctable de la société haïtienne elle-même... prémisses obligées. Ce livre voulait contribuer à se faire l'écho d'une telle approche et à faire entendre ces voix, l'expression de nos utopies et de nos espoirs.

" (...) je ne suis pas venu pour voir ni contempler  
la naissance de l'accolade ni la montée de la verdure  
ni l'éclatement de l'abondance.  
Je suis venu pour aider à l'éclosion de la vie"<sup>3</sup>

*René Philoctète*

<sup>3</sup> Philoctète, R. (1932-1995), " L'homme n'est jamais seul ", dans *Poèmes des îles qui marchent*. Actes Sud, 2003.



## Annexe général

### Liste des personnes interviewées par l'équipe de recherche

Nom et titre du poste		L'équipe de recherche				
		Brésil	Chili	Haïti	Mexique	
1	Abril Peña Lameda Díaz, Directrice d'Échange académique de la Direction générale de la Coopération en matière d'éducation et culture, Ministère des affaires étrangères				✓	
2	Adalberto Saviñón, Directeur du Centro Lindavista				✓	
3	Adriana Mesquita C. Bueno, Analyste de Coopération internationale, Ministère des relations internationales, (Bureau central d'EMBRAPA, Brasilia).	✓				
4	Alessandra Ambrosio, Gestionnaire du Programme de coopération multilatérale, ABC	✓				
5	Alfred Métellus, Consultant à la BID.			✓		
6	Angela María Camacho Kempis, Directrice adjointe d'Échange académique, du Ministère de l'éducation publique				✓	
7	Benito Baranda, Président exécutif d'América Solidaria		✓			
8	Benjamín Cofré, Ingénieur civil, Pontificia Universidad Católica, Chili		✓			
9	Cecilia Malaguti do Prado, Coordinatrice (Sociétés institutionnelles et coopération trilatérale), ABC	✓				
10	Charles Alex Julien, Directeur adjoint de l'Aménagement territorial et du développement local et régional au MPCE			✓		
11	Claude Grand Pierre, Conseiller spécial de la Direction générale, MPCE			✓	✓	
12	Claudio Teixeira, Directeur des programmes à l'Ambassade du Brésil en Haïti	✓				
13	Clément Bélizaire, Directeur exécutif, UCLBP		✓			
14	Cristian Dagna Cassol, Coordinateur de la Brigade Dessalines	✓				
15	Cynthia Moreno Méndez, Chargée de la Coopération économique et culturelle de l'Ambassade du Mexique en Haïti				✓	

Nom et titre du poste		L'équipe de recherche			
		Brésil	Chili	Haïti	Mexique
16	Danilia Altidor, Directrice générale de l'Institut haïtien de statistiques et d'informatique (IHSI)				✓
17	Diego Vela, Directeur, Haïti, América Solidaria	✓			
18	Elizabeth Barriga, Professionnelle, Conseil national des jardins d'enfants - JUNJI	✓			
19	Érika Sánchez Díaz, Directeur adjoint des accords, Ministère de l'éducation publique (Mexique)				✓
20	Eustache Saint Lot, Directeur général de BMPAD			✓	
21	Evelyne Margron, Consultante en éducation préscolaire, Académique		✓		
22	Franco Villalba, Responsable de la formation en Français, Brigade Dessalines	✓			
23	Frantz Bastien, Directeur des investissements publics au MPCE.			✓	
24	Freddy Yañez, Directeur du projet, Projet école République du Chili		✓		
25	Fritz Deshommes, Vice-recteur pour la recherche, UEH				✓
26	Gabriel Verret, Secrétaire technique de la Commission intérimaire de reconstruction d'Haïti, CIRH	✓		✓	✓
27	Gérald Lerebours, Coordinateur adjoint du Projet de coopération tripartite Brésil-Cuba-Haïti au Ministère de la santé	✓		✓	
28	Gilles Damais, Chargé des opérations à la BID			✓	
29	Gilner Zephyr, Administrateur de l'hôpital communautaire de référence de Bon Repos	✓			
30	Graciela Ramírez Zepeda, Directrice du Département de coopération avec l'Amérique, Ministère de l'éducation publique				✓
31	Guerline Jean, Coordinatrice du Projet " Sitio con Servicio ", UCLBP		✓		
32	Guillermo Rolando, Professionnel expert logement – ex Ministère du logement du Chili		✓		

		Nom et titre du poste	L'équipe de recherche			
			Brésil	Chili	Haiti	Mexique
33		Guy G. Lamothe, Ambassadeur de la République d'Haiti au Mexique				✓
34		Harry Salomon, Directeur de Statistiques économiques, IHSI				✓
35		Héctor Uribe, Directeur de l'Aide humanitaire, AMEXCID				✓
36		Henoque Ribeiro da Silva, Chercheur de l'Unité de coopération technique du Ministère des relations internationales (Bureau central d'EMBRAPA, Brasília)	✓			
37		Isabel Araya, Professionnel, Fonds de solidarité et d'investissement social – FOSIS		✓		
38		Jacky Lumarque, Recteur de l'Université Quisqueya				✓
39		Jean Casimir, Sociologue, ex Ambassadeur d'Haiti aux Etats Unis, actuellement chercheur et professeur à l'Université d'Etat d'Haiti				✓
40		Jean Luc Virchaux, Ambassadeur, Ambassade de Suisse en Haiti		✓		
41		Jean Max Bellerville, Ex Ministre du Ministère de la planification et coopération externe (2006-2009) ; Ex Premier ministre	✓	✓	✓	
42		Jean Patrick Alfred, Directeur de l'Unité des études et de la programmation au Ministère de la santé	✓		✓	
43		Jean René Jumeau, Ex-Secrétaire d'Etat de l'énergie			✓	✓
44		Jean Vernet Henry, Recteur, Université d'Etat d'Haiti (UEH)				✓
45		Joao Almimo (Ambassadeur), Directeur de ABC	✓			
46		João Brígido Bezerra Lima, Coordinateur du Projet COBRADI, Direction des Études économiques et de politique internationale (DINTE), IPEA	✓			
47		Joseph Lazarre Accou, Directeur Génie scolaire, MENFP		✓		
48		Laura Gurza Jaidar, Ex Coordinatrice générale de protection civile				✓
49		Liliana García, Conseillère, Chargée d'Affaires à l'Ambassade de Cuba en Haiti			✓	

Nom et titre du poste		L'équipe de recherche				
		Brésil	Chili	Haïti	Mexique	
49	Lorraine Mangones, Directrice exécutive de FOKAL		✓			
50	Louino Volcy, Directeur des Affaires culturelles, MAE			✓	✓	
51	Louis Naud Pierre (avec Marc Antoine Archer), Coordinateur au Conseil de développement économique et social/ Bureau du Premier ministre			✓		
52	Luinaud Pierre (avec Marc Antoine Archer ), Coordinateur au Conseil de développement économique et social - Cabinet du Premier ministre			✓		
53	Luis Sicardo Rodarte, Directeur adjoint d'intégration de comptes économique à court terme de l'Institut national de géographie et de statistique				✓	
54	Lydia García Martínez, Professeur d'espagnol au CEPE-Taxco				✓	
55	Marcel Young, Ex Ambassadeur du Chili en Haïti		✓			
56	Márcio Correa, Coordinateur général (Coopération multilatérale), ABC	✓				
57	María de Lourdes Mosqueda, Directrice de Comptes de court terme et régionaux de l'Institut national de géographie et de statistique				✓	
58	Marie Yolaine Vandal, Directrice du Bureau pour la gestion scolaire, MENFP		✓			
59	Michael De Lansheer, Directeur général, UTE/MEF	✓		✓	✓	
60	Michel Alcalona, Coordinateur de la Brigade médicale cubaine en Haïti			✓		
61	Michel Changy, Secrétaire d'Etat à la production animale, MARNDR	✓		✓		
62	Michel Hector, Historien, Chercheur, ENS/UEH			✓	✓	
63	Michèle Pierre Louis, Présidente de FOKAL, Ex Première Ministre		✓			
64	Michelot Pierre, Directeur adjoint de la Coopération externe au MPCE			✓		
65	Myrlande Valerie Dorcéus, Directrice d'Unité, BUGEPE, MENFP		✓			

	Nom et titre du poste	L'équipe de recherche			
		Brésil	Chili	Haiti	Mexique
66	Nathalie Lamaute-Brissou, Economiste, consultante, membre de l'équipe de conseillers d'Haiti dans l'étude sur la coopération Sud-Sud				✓
67	Nesmy Manigat, Ministre, MENPF		✓		
68	Nicolas Pierre Louis, Activiste du Mouvement paysan Tèt Kole	✓			
69	Odnell David, Directeur de la Division du logement, UCLBP			✓	
70	Pedro Canino, Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en Haiti				
71	Rafael Novaes Dias, Coordinateur Technique, Académie de Football Pérlas Negras, Viva Rio	✓			
72	Randolph Gilbert, Coordinateur et Point focal pour Haiti, CEPALC Siège sous régional Mexique				✓
73	Raúl Fernández, Ambassadeur, Ambassade du Chili en Haiti		✓		
74	Raymond Lafontant Jr., Consultant sur le Développement binational pour le Projet de la Commission bilatérale Haiti – République Dominicaine			✓	
75	Renand Dorelien, Directeur adjoint de l'IHSI				✓
76	René Preval, Ex Président d'Haiti (1996-2001 ; 2006-2011)			✓	✓
77	Ricardo Goicochea, Directeur académique de CENEVAL				✓
78	Rogelio Rubiño, Coordinateur de la coopération avec Haiti, Agence chilienne de coopération internationale pour le développement, AGCID		✓		
79	Rommel Scorza Gaxiola, Secrétaire académique du CEPE-UNAM, Taxco Guerrero				✓
80	Ronald Baudin, Ex Ministre de l'Economie et des finances, MEF	✓		✓	✓
81	Rose Anne Auguste, Secrétaire d'Etat LPE et DP	✓		✓	✓
82	Rosette Celeste Romelus, Directrice de l'Ecole république du Chili		✓		
83	Rubem César Fernandes, Directeur exécutif de Viva Rio				✓

Nom et titre du poste		L'équipe de recherche			
		Brésil	Chili	Haïti	Mexique
84	Sabine Manigat, Politologue- Consultante, Bureau de Coopération suisse en Haïti		✓		✓
85	Smith Gerbier, Coordinateur du Cadre de coordination de l'aide externe au développement (CAED) en el MPCE			✓	
86	Sonia González, Directrice de la Coopération bilatérale avec l'Amérique centrale et la Caraïbe, AMEXCID				✓
87	Valmir Fachini, Coordinateur financier, Académie de Football Pérlas Negras, Viva Rio	✓			
88	Wilfrid Trénard, Directeur de Programmation et d'économie sociale au MPCE			✓	
89	Wófsi Yuri de Souza, Coordinateur général (Coopération technique bilatérale), ABC	✓			
90	Wolney Matos de Andrade, Gestionnaire pour l'Amérique latine et la Caraïbe, ABC	✓			
91	Yolaine Vandal, Coordinatrice du Projet des Centres de la petite enfance du Bureau de gestion de l'éducation préscolaire au Ministère de l'éducation			✓	
92	Yves Joseph Germain, Ministre, MPCE		✓		
93	Yves Robert Jean, Directeur général, MPCE	✓		✓	✓

**Source :** Elaboration des auteurs.

## Index analytique

- ABC (Agence brésilienne de coopération)** : 11, 79, 85, 89, 95, 129, 280, 319.
- Académie (secteur académique)**: 27, 28, 98, 132.
- Académie de football** : 29, 119, 120, 122, 123, 139, 339, 340.
- Perlas Negras : 119, 120, 121, 122, 123, 139.
  - Viva Rio : 29, 118.
- Accès aux services de base** : 45, 46, 48, 89.
- Acteurs** : 17, 18, 19, 21, 22, 24, 25, 28, 30, 32, 33, 53, 54, 56, 57, 58, 60, 71, 72, 75, 76, 79, 97, 105, 108, 110, 111, 114, 118, 131, 133, 142, 145, 146, 148, 151, 153, 162, 164, 177, 178, 179, 180, 183, 185, 187, 194, 196, 198, 200, 201, 208, 236, 237, 243, 249, 253, 254, 257, 258, 272, 274, 279, 281, 282, 284, 285, 286, 287, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 307, 308, 310, 311, 312, 314, 315, 317, 318, 319, 321, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 332.
- haïtiens : 18, 21, 22, 25, 28, 32, 33, 71, 110, 131, 236, 274, 279, 281, 282, 283, 285, 286, 287, 291, 292, 283, 285, 286, 287, 291, 292, 293, 298, 301, 302, 303, 310, 321, 323, 324, 326, 327, 328.
- AGCID (Agence chilienne de coopération internationale pour le développement)**: 11, 34, 142, 143, 144, 146, 148, 179, 180, 206, 319, 339.
- Agriculture** : 28, 39, 51, 66, 68, 70, 77, 89, 90, 94, 95, 96, 100, 103, 105, 113, 114, 115, 117, 118, 126, 131, 133, 139, 153, 155, 159, 160, 161, 168, 206, 212, 218, 226, 233, 251, 254, 256, 268, 279, 281, 285, 287, 303.
- de subsistance : 160, 161.
  - paysanne familiale : 153.
- Aide** : 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 30, 31, 32, 40, 44, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 65, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 77, 80, 81, 83, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 96, 97, 99, 100, 105, 107, 111, 113, 114, 116, 125, 128, 129, 130, 132, 138, 145, 148, 152, 174, 177, 202, 204, 208, 210, 213, 214, 215, 216, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 229, 231, 237, 244, 245, 247, 254, 280, 282, 283, 285, 286, 287, 288, 291, 292, 294, 296, 297, 299, 301, 302, 303, 306, 309, 310, 311, 311, 312, 314, 315, 316, 317, 319, 320, 324, 325, 326, 327, 329, 332, 337, 340.
- humanitaire : 18, 21, 30, 31, 63, 73, 83, 88, 89, 90, 95, 105, 113, 132, 148, 210, 213, 214, 215, 216, 223, 224, 229, 231, 280, 287, 300, 337.
  - publique : 22, 23, 44, 59, 93.
- Alliance Mexique pour Haïti** : 214, 215, 216, 220, 221, 225, 226, 288, 291, 329.
- América Solidaria** : 164, 168, 169, 171, 172, 178, 179, 180, 181, 184, 185, 197, 201, 205, 335, 336.

**Amérique latine** : 17, 21, 22, 23, 24, 37, 38, 64, 86, 91, 94, 95, 104, 107, 123, 132, 133, 143, 144, 145, 147, 153, 168, 181, 185, 195, 197, 198, 200, 201, 210, 217, 235, 238, 244, 282, 325, 327.

**AMEXCID (Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement)**: 25, 26, 30, 31, 34, 205, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 221, 231, 242, 246, 261, 264, 265, 266, 272, 324, 326, 337, 340.

**Antismique** : 111, 178, 180, 186, 217, 224.

**Approche des droits** : 104.

**Assistance technique** : 30, 31, 95, 112, 143, 148, 149, 153, 192, 194, 197, 238, 248, 284, 308, 310.

**Association pour le développement** : 147.

**Asymétries** : 18, 28, 329.

**Autonomie** : 24, 29, 51, 134, 270, 316.

**BM (Banque mondiale)**: 37, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 47, 48, 52, 54, 59, 60, 74, 46, 79, 94, 133, 170, 263, 277.

**Bénéficiaires** : 17, 24, 53, 54, 119, 130, 160, 162, 163, 165, 174, 188, 191, 195, 198, 212, 285, 287, 291, 292, 301, 308, 310, 311, 313, 317, 322, 325.

**BID (Banque interaméricaine de développement)**: 46, 80, 94, 102, 168, 170, 178, 201, 205, 335, 336.

Bourses d'études : 154, 208, 284.

**BUGEP (Bureau de gestion de l'éducation préscolaire d'Haïti)**: 165, 166, 167, 168, 169, 170, 172, 174, 175, 176, 201, 339, 340.

**CAD (Comité d'aide au développement)**: 28, 92, 94, 97, 99, 100, 128, 130.

**CAED (Cadre de coordination de l'aide extérieure au développement d'Haïti)**: 55, 56, 79, 80, 82, 138, 177, 198, 202, 302, 303, 304, 308, 320, 325, 328, 340.

**Capacités** : 22, 31, 53, 54, 56, 69, 82, 90, 92, 96, 97, 114, 118, 119, 127, 128, 132, 134, 146, 147, 156, 161, 162, 167, 188, 209, 210, 212, 217, 236, 238, 287, 295, 306, 308, 312, 322, 329.

• institutionnelles : 31, 56, 132, 238.

**Caraïbes** : 17, 21, 24, 27, 31, 38, 64, 76, 78, 82, 86, 91, 95, 143, 144, 145, 153, 168, 185, 195, 197, 200, 208, 210, 217, 219, 221, 232, 235, 238, 246.

**CARICOM (Communauté des Caraïbes)**: 27, 38, 64, 76, 77, 78, 79, 82, 287, 320.

**Catastrophe (voir aussi " désastre ")** : 27, 73, 87, 186, 207, 214, 224, 256, 288, 300, 316.

**CCI (Cadre de coopération intérimaire)** : 48, 50, 51, 56, 57, 79, 81, 328.

**CENEVAL (Centre national d'évaluation de l'enseignement supérieur)**: 261, 271, 272, 274, 275, 339.

**CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes)** : 17, 18, 19, 21, 25, 26, 31, 33, 34, 35, 81, 199, 217, 231, 235, 236, 237, 238, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 261, 339.

**CEPE-UNAM (Centre d'enseignement pour étrangers, Mexique)**: 259, 261, 264, 265, 266, 272, 273, 274, 276, 277, 338, 339.

**CGFOME (Coordination générale de la coopération humanitaire et de la lutte contre la faim)**: 95, 101, 127.

**Choléra** : 62, 69, 71, 100, 105, 108, 126, 154, 156, 161, 205, 224, 287.

**CID (Coopération internationale pour le développement)**: 85, 91, 92, 93, 96, 97, 98, 128, 131, 209, 214, 215, 216, 217.

**CIRH (Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti)**: 52, 53, 56, 79, 82, 270, 295, 302, 328, 336.

**Citoyenneté** : 89, 144.

**Clause** : 29, 57, 97, 130.

**Clinique** : 100, 227.

**COBRADI (Coopération brésilienne pour le développement international)**: 89, 90, 91, 92, 93, 94, 99, 101, 136, 337.

**Cofinancement** : 52, 159.

**Cohésion sociale** : 119, 144.

**Conditionnalité(s)** : 17, 29, 97, 98, 129, 130, 131, 297, 298, 299, 309, 311, 314, 327, 329.

- politique : 29, 97, 130, 131, 329.

**Confiance** : 30, 51, 54, 58, 79, 171, 176, 185, 192, 194, 196, 197, 230, 255, 256, 294, 309, 312, 330.

**Coopération** : 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 48, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 60, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 184, 185, 186, 187, 188, 191, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 259, 269, 270, 272, 273, 274, 275, 276, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 319, 320, 328, 329, 330, 331, 332, 335, 336, 337, 338, 339, 340.

- bilatérale : 28, 29, 64, 74, 78, 86, 87, 91, 148, 153, 211, 212, 257, 279, 281, 285, 287, 297.
- culturelle : 32, 208.
- décentralisée : 148.
- économique : 208.
- éducative : 93, 205, 272.
- gouvernementale : 152, 195.
- internationale : 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 57, 58, 60, 62, 63, 64, 66, 68,

70, 72, 74, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 136, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 154, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 166, 167, 168, 170, 172, 174, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 197, 198, 200, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 226, 228, 230, 232, 236, 238, 240, 242, 244, 245, 246, 248, 250, 252, 254, 255, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 269, 272, 274, 276, 280, 281, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 293, 294, 296, 297, 298, 300, 302, 303, 304, 305, 306, 308, 310, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 333, 335, 336, 338, 339, 340.

- pour le développement : 18, 21, 29, 30, 34, 48, 51, 54, 67, 71, 74, 78, 86, 95, 97, 98, 101, 107, 111, 112, 127, 128, 130, 131, 133, 144, 146, 148, 197, 198, 201, 216, 219, 221, 279, 302, 328, 331.
- modalités : 72, 151, 208, 253, 258, 273, 307, 322.
- Nord-Sud : 97, 130, 310, 329.
- quantification : 210.
- régionale : 144, 145, 168, 238.
- scientifique : 118, 149, 208, 212, 217, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 289.
- Sud-Sud : 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 33, 35, 64, 79, 85, 98, 118, 128, 141, 143, 147, 148, 164, 185, 196, 199, 210, 221, 237, 240, 243, 246, 252, 253, 254, 257, 279, 283, 295, 296, 304, 305, 309, 311, 314, 317, 318, 319.
- système de ... : 18, 23, 142, 157, 170, 179.
- technique : 28, 31, 48, 74, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 100, 103, 112, 117, 118, 132, 139, 167, 205, 206, 208, 210, 212, 214, 227, 220, 222, 224,

225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 239, 246, 248, 276, 279, 284, 337, 340.

- sécurité alimentaire : 95, 112, 250.
- traditionnelle : 25, 33, 177, 310, 314, 329.
- triangulaire : 29, 85, 86, 91, 105, 148, 153, 196, 210, 223, 281, 296, 300, 304, 308, 318.

**CRDI (Centre de recherches pour le développement international) :** 31, 236, 238.

**CSME-CARICOM (Marché et économie uniques des Caraïbes) :** 78.

**DCCPYR (Direction des comptes à court terme et régionaux, Mexique) :** 252.

**DDR (Démobilisation, désarmement et réintégration) :** 118.

**Déclaration de Paris :** 50, 54, 152, 332.

**Désastre (voir aussi : catastrophe) :** 25, 37, 38, 74, 78, 89, 145, 202, 212, 217, 218, 223, 224, 229.

**Développement :** 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 42, 44, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 66, 71, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 118, 119, 123, 124, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 137, 138, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 171, 172, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 189, 190, 192, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 228, 229, 232, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 243, 248, 249, 250, 253, 255, 256, 258, 267, 269, 270, 274, 279, 281, 282, 283, 284, 286, 287, 289, 290, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 300, 302, 303, 304, 309, 310, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 324, 325, 327, 328, 329, 331, 332, 333, 335, 338, 339, 340.

• agricole : 145, 152, 153, 160, 161, 195.

• communautaire : 166, 168.

• des capacités : 90, 212, 236, 238.

• durable : 18, 21, 24, 77, 144, 145, 153, 180, 209.

• gestion : 27, 48, 54.

• humain : 38, 51, 127, 152, 195, 209, 235, 289.

• inclusif : 144, 145, 194.

• intégral : 149, 152, 161, 166, 175, 176, 196.

• local : 51, 160, 242, 274, 335.

• social : 89, 91, 101, 133, 156, 206, 228, 279.

• territorial : 145, 303.

**DGCTC (Direction générale de la coopération technique et scientifique, Mexique) :** 214, 222.

**DGI (Direction générale des impôts) :** 250, 251.

**Dialogue :** 48, 73, 88, 96, 110, 124, 132, 133, 167, 183, 185, 199, 200, 212, 217, 226, 255, 256, 290, 293, 295, 296, 297, 298, 302, 305, 306, 311, 315, 321, 324, 325, 327, 380.

• politique : 199, 212.

**DINEPA (Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement) :** 228, 240.

**DIPE (Développement intégral de la petite enfance) :** 175, 176, 196.

**Dons :** 52, 74, 98, 122, 123, 207, 208, 216, 288.

**Droits :** 29, 64, 97, 98, 104, 111, 121, 126, 128, 130, 168, 179, 209, 281.

• de l'homme : 29, 64, 98, 126, 179, 209, 281.

• des enfants : 168.

• des femmes : 97.

• humains : 104, 111, 128, 130, 179.

**DSNCRP (Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté) :** 50, 56, 57, 82.

**DSRP-I (Document de stratégie intérimaire pour la réduction de la pauvreté) :** 50.

**EBCM (Enquête budget consommation des ménages):** 40, 42, 44, 81.

**Échange :** 22, 23, 30, 70, 75, 86, 98, 125, 126, 128, 147, 149, 151, 169, 176, 187, 192, 195, 196, 197, 199, 208, 209, 210, 213, 228, 251, 253, 272, 285, 287, 290, 291, 293, 304, 316, 318, 326, 335.

- d'expériences : 22, 125, 147, 151, 176, 195, 196, 228, 251, 285,
- d'experts : 210.
- de connaissances : 30, 197, 326.

**Éducation :** 28, 42, 51, 60, 66, 68, 69, 70, 71, 74, 75, 89, 91, 95, 96, 97, 100, 111, 120, 122, 123, 124, 125, 126, 131, 133, 150, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 160, 161, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 185, 186, 195, 196, 198, 203, 205, 208, 209, 212, 217, 218, 219, 220, 224, 225, 226, 229, 230, 231, 232, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 243, 245, 257, 259, 261, 262, 263, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 276, 277, 280, 281, 284, 285, 287, 288, 290, 291, 300, 301, 329, 335, 336, 340.

**Efficacité de la coopération au développement :** 24.

**ELAM (École latino-américaine de médecine, Cuba):** 70.

**EMBRAPA (Entreprise brésilienne de recherche en agriculture):** 89, 96, 97, 101, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 139, 335, 337.

**Émergent :** 17, 24, 54, 127, 143, 195, 202, 203, 207, 281, 289.

**Enfance :** 29, 150, 152, 154, 156, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 175, 176, 196, 199, 201, 202, 205, 284, 285, 340,

**ENI (Écoles normales d'instituteurs ):** 170.

**ENSP (École nationale de santé publique Sergio Arouca, Brésil):** 108, 111.

**Entreprises :** 30, 46, 65, 74, 141, 160, 161, 178, 179, 181, 182, 197, 218, 219, 220, 233, 268, 270, 274, 298, 315, 319, 321, 325.

**Environnement :** 17, 50, 51, 52, 59, 77, 79, 89, 91, 97, 128, 133, 145, 161, 168, 174, 180, 195, 206, 212, 218, 225, 230, 233, 240, 241, 245, 284, 329.

**Évaluation :** 32, 60, 62, 80, 83, 86, 91, 96, 99, 113, 115, 125, 141, 152, 155, 156, 163, 164, 185, 195, 201, 208, 210, 212, 221, 224, 225, 227, 229, 230, 231, 240, 244, 248, 251, 252, 253, 255, 261, 265, 271, 290, 292, 293, 307, 320, 322, 325, 326, 328.

- des investissements : 152, 153, 155, 156, 163, 164, 195.

**Faim :** 28, 95, 96, 97, 101, 126, 148, 157, 159, 161, 205, 206, 228, 281.

**FHF (Fédération haïtienne de football ) :** 120, 121, 139.

**Financement :** 29, 34, 48, 50, 52, 53, 59, 60, 61, 62, 63, 66, 67, 68, 69, 71, 74, 77, 78, 80, 85, 96, 102, 103, 108, 112, 119, 122, 129, 139, 143, 148, 159, 162, 167, 169, 178, 179, 180, 181, 184, 213, 239, 240, 257, 274, 280, 283, 285, 288, 291, 302, 304, 305, 307, 314, 315, 316, 318, 329.

**FIOCRUZ (Fondation Oswaldo Cruz ) :** 89, 96, 97, 107, 108, 109, 111, 139.

**Flexibilité :** 24, 309, 311, 317, 327, 328.

**FMI (Fonds monétaire international):** 17, 50, 54, 80, 94, 99, 127, 250, 252.

**FONCID (Fonds national de coopération internationale pour le développement, Mexique):** 209.

**Fonds de coopération :** 164, 211, 303, 313.

**Formation :** 25, 31, 32, 45, 60, 64, 70, 71, 73, 90, 101, 103, 108, 109, 110, 111, 124, 125, 126, 143, 146, 148, 150, 151, 153, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 169, 170, 172, 173, 174, 175, 176, 178, 181, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 203, 205, 206, 212, 217, 219, 220, 224, 226, 227, 228, 231, 232, 236, 237, 238, 240, 243, 245, 246, 248, 250, 257, 259, 263, 264, 267, 269, 270, 273, 274, 281, 282, 288, 289, 291, 294, 296, 326, 336.

- académique : 31.

- des ressources humaines : 64, 110, 154, 197, 245, 294.
- professionnelle : 103, 111, 150, 157, 158, 161, 165, 170, 172, 175, 176, 179, 181, 203, 206, 231, 232.

**FRH (Fonds de reconstruction d'Haïti) :** 52, 53, 79, 80, 82, 103, 320.

**Horizontalité :** 24, 98, 129, 147, 152, 183, 192, 194, 197, 329.

**IBGE (Institut brésilien de géographie et de statistique):** 101, 102.

**ICAE (Indicateur conjoncturel d'activité économique):** 217, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254.

**IDH (Indice de développement humain):** 38, 82.

**IGAE (Indicateur global d'activité économique, Mexique):** 250, 251.

**IHSI (Institut haïtien de statistique et d'informatique):** 31, 37, 41, 44, 81, 101, 102, 159, 203, 217, 218, 227, 231, 235, 236, 237, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 276, 336, 337, 339.

**IICA (Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture):** 79, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 139.

**IMEXCI (Institut mexicain de coopération internationale):** 208.

**Inclusion :** 103, 113, 145, 329.

**Indicateurs :** 37, 39, 42, 43, 44, 46, 143, 236, 248, 250, 251, 253, 256.

**Indivisibilité :** 144.

**Inégalité :** 18, 23, 27, 37, 38, 39, 41, 42, 54, 79, 145, 277, 324.

**INEGI (Institut national de statistique et de géographie du Mexique):** 31, 217, 218, 219, 227, 231, 235, 236, 237, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 276, 289, 320.

**Infrastructure :** 38, 50, 52, 60, 66, 69, 70, 77, 89, 98, 102, 108, 111, 113, 114, 127, 133, 139, 147, 152, 153, 158, 177, 179, 181, 183, 184, 185, 190, 210, 212, 214, 217, 218, 225, 227, 229, 232, 235, 249, 256, 270, 271, 274, 279, 281, 284, 287, 288, 290, 303, 307.

**Initiatives :** 22, 29, 30, 32, 33, 50, 51, 52, 53, 56, 62, 63, 69, 70, 72, 73, 74, 77, 95, 96, 146, 150, 156, 159, 160, 161, 163, 185, 197, 208, 214, 215, 216, 217, 221, 226, 236, 237, 279, 280, 281, 284, 285, 286, 287, 288, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 314, 315, 316, 318, 321, 322, 327, 330.

**Insertion :** 19, 160, 199, 219, 261, 262, 273, 274, 292.

**Intégration :** 24, 31, 56, 75, 76, 77, 78, 113, 118, 128, 133, 144, 145, 171, 174, 200, 208, 214, 243, 249, 252, 318, 328, 338.

- régionale : 77, 128, 144.

**IPEA (Institut de recherche économique appliquée, Brésil):** 89, 91, 92, 93, 94, 95, 98, 99, 100, 101, 104, 111, 129, 132, 136, 137, 337.

**JUNJI (Conseil national des jardins d'enfants, Chili):** 167, 168, 169, 170, 172, 201, 204, 205, 336.

**KCC (Komatsu Cummins Chili):** 178, 179, 180, 181, 184, 201, 205.

**Leçons apprises :** 18, 35, 56, 129, 141, 176, 184, 189, 192, 194, 196, 243, 253, 281, 284, 289, 308, 310, 323, 328.

**Logement :** 29, 33, 38, 45, 46, 51, 66, 74, 120, 150, 152, 153, 155, 157, 158, 163, 165, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 194, 195, 201, 202, 204, 206, 231, 257, 259, 261, 268, 282, 284, 336, 339.

**MAEC (Ministère des affaires étrangères et des cultes, Haïti):** 46, 55, 70, 71, 81, 238, 259, 277.

**Manière :** 27, 30, 34, 65, 68, 73, 126, 128, 142, 144, 148, 149, 152, 153, 159, 167, 168, 178, 183, 196, 200, 235, 252, 257, 268, 275, 311, 312, 321.

**MARNDR (Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, Haïti) :** 112, 113, 114, 115, 116, 117, 137, 139.

**MAST (Ministère des affaires sociales et du travail, Haïti):** 168, 228, 230, 238.

**MCI (Ministère du commerce et de l'industrie, Haïti):** 233, 240.

**MEF (Ministère de l'économie et des finances, Haïti):** 40, 46, 54, 55, 60, 81, 203, 228, 229, 232, 247, 250, 303, 312, 338, 339.

**MENFP (Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, Haïti):** 43, 158, 170, 172, 177, 178, 199, 201, 203, 205, 232, 274, 337, 338.

**MGAE (Module de gestion de l'aide externe):** 59, 61, 63, 66, 82, 320.

**MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti):** 28, 87, 88, 93, 101, 118, 126, 129, 130, 131, 133, 134, 198, 280, 281, 284, 301, 325, 327, 328.

**MINVU (Ministère du logement et de l'urbanisme du Chili):** 150, 153, 163, 186, 187.

**Modalités :** 29, 30, 33, 67, 72, 79, 85, 92, 93, 96, 139, 141, 147, 149, 151, 153, 157, 164, 169, 176, 181, 187, 191, 192, 195, 196, 199, 205, 208, 208, 216, 217, 248, 253, 258, 273, 290, 304, 307, 314, 315, 316, 322, 324, 326, 327, 329, 330, 332.

**MPCE (Ministère de la planification et de la coopération externe, Haïti):** 34, 40, 46, 50, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 66, 68, 81, 202, 225, 228, 229, 232, 238, 250, 270, 272, 280, 285, 288, 294, 303, 305, 307, 308, 320, 335, 336, 338, 340.

**MRE (Ministère des affaires étrangères, Brésil):** 91, 136.

**MSPP (Ministère de la santé publique et de la population, Haïti):** 33, 43, 44, 46, 103, 107, 108, 110, 139, 162, 224, 227, 229, 232, 240.

**MST (Mouvement des travailleurs ruraux sans terres, Brésil):** 29, 97, 123, 124, 125, 126, 129, 136.

**MTPCT (Ministère des travaux publics, transports et communications, Haïti):** 224, 240, 250.

**Non-ingérence :** 24, 129, 131, 270, 325, 327.

**Objectifs stratégiques :** 56, 141, 142, 144, 145.

**OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques):** 17, 29, 44, 54, 82, 92, 93, 97, 98, 99, 100, 130, 203, 208.

**ODD (Objectifs de développement durable):** 18.

**OMD (Objectifs du millénaire pour le développement):** 42, 43, 44.

**ONG (organisation/s non gouvernementale/s):** 22, 27, 29, 33, 40, 48, 49, 52, 58, 61, 63, 86, 89, 94, 97, 105, 111, 118, 119, 126, 131, 132, 139, 150, 153, 155, 157, 160, 161, 164, 168, 178, 197, 205, 206, 230, 294, 300, 301, 303, 306, 307, 309.

**ONPES (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale):** 40, 42, 44, 45, 82.

**ONU (Organisation des Nations Unies ) :** 52, 60, 61, 63, 83, 87, 88, 94, 98, 99, 110, 118, 119, 135, 147, 152, 212, 231, 250, 301.

**Organisation/s :** 82, 86, 94, 118, 119, 147, 151, 157, 159, 160, 162, 164, 168, 178, 208, 227, 230, 247, 250, 258, 319.

- internationales : 17, 86, 92, 98, 123, 182, 247, 258, 282, 319.

- multilatéral(es) : 94, 119, 128.

**PARDH (Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti ) :** 49, 50, 52, 57, 79, 81, 189.

**PARP (Plan d'action pour la réduction de la pauvreté d'Haïti):** 51, 80.

**Partenariat :** 18, 22, 95, 96, 100, 123, 164, 178, 180, 184, 195, 196, 198, 201.

- public-privé : 164, 180, 184, 195, 196.

**Participation :** 22, 24, 28, 34, 56, 70, 71, 85, 88, 89, 92, 94, 97, 105, 111, 122, 123, 125, 132, 144, 146, 148, 151, 152, 162, 168, 183, 185, 190, 196, 198, 214, 216, 217, 219, 232, 240, 245, 248, 249, 251, 261, 286, 295, 304, 311, 327.

**Pauvreté** : 23, 27, 28, 37, 38, 39, 40, 42, 46, 50, 51, 54, 57, 79, 80, 82, 96, 148, 152, 153, 157, 159, 160, 161, 166, 168, 195, 203, 205, 206, 289, 302.

- extrême : 40, 42, 160, 166, 289.

**Pays** : 17, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 37, 38, 39, 40, 42, 45, 46, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 60, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 85, 86, 87, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 104, 105, 106, 107, 110, 111, 112, 113, 116, 118, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 133, 139, 141, 142, 143, 144, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 157, 160, 161, 162, 165, 166, 167, 170, 171, 174, 177, 185, 187, 188, 189, 191, 192, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 202, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 217, 218, 219, 221, 226, 232, 237, 238, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 254, 255, 257, 258, 259, 260, 262, 266, 267, 269, 270, 272, 273, 274, 275, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 339.

- développés : 23, 33, 48, 78, 238, 315.
- en voie de développement : 22, 23, 54, 91, 94, 97, 98, 99, 100, 127, 128, 132, 148, 243.
- partenaire : 30, 54, 92, 117, 129, 149, 151, 316, 318, 319, 326, 328, 332.
- revenu intermédiaire : 23.

**PDNA (Évaluation des besoins post-catastrophe 2010)**: 81.

**PIB (Produit intérieur brut)**: 37, 38, 39, 40, 46, 47, 48, 49, 250, 320.

**Plan stratégique** : 50, 51, 80, 81, 153, 195, 221, 229, 284, 326.

**PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement)**: 25, 38, 44, 53, 57, 82, 96, 119, 139, 147, 148, 151, 157, 159, 161, 163, 187, 189, 193, 204, 205, 206, 250.

**Politique** : 18, 19, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 37, 38, 39, 42, 46, 48, 50, 51, 54, 55, 56, 57, 58, 65, 67, 72, 75, 76, 77, 79, 82, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 104, 105, 111, 115, 118, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 141, 142, 143, 144, 147, 148, 150, 152, 153, 155, 157, 158, 159, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 174, 175, 176, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 194, 196, 197, 199, 200, 201, 204, 206, 207, 208, 209, 211, 212, 221, 226, 227, 228, 230, 231, 238, 245, 247, 256, 267, 275, 281, 289, 293, 294, 295, 296, 297, 302, 303, 308, 310, 313, 315, 316, 317, 318, 321, 324, 325, 329, 330, 331, 332, 337.

- étrangère : 19, 208, 211, 221.
- publique : 29, 96, 100, 101, 131, 133, 144, 147, 152, 166, 174, 175, 191, 192, 275, 331, 332.

**PPTTE (Pays pauvres très endettés)** : 50.

**Précolaire** : 152, 153, 158, 161, 165, 166, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 180, 195, 196, 336, 340.

**Prévention** : 89, 90, 100, 110, 112, 145, 216, 217, 218, 224, 227, 230, 245, 281.

- du travail des enfants : 89, 90.

**Priorités** : 24, 29, 32, 33, 48, 50, 51, 52, 54, 56, 57, 58, 60, 73, 75, 79, 86, 88, 96, 123, 132, 133, 134, 146, 147, 151, 152, 153, 158, 161, 162, 170, 171, 172, 190, 195, 199, 200, 203, 209, 210, 219, 253, 256, 258, 281, 283, 285, 293, 294, 295, 302, 303, 304, 306, 313, 315, 321, 325, 326, 327.

**Processus** : 21, 24, 27, 31, 52, 53, 67, 76, 88, 103, 111, 116, 117, 119, 123, 129, 133, 142, 143, 152, 165, 172, 175, 176, 179, 180, 182, 183, 191, 192, 200, 208, 211, 213, 216, 219, 221, 247, 249, 253, 254, 256, 257, 258, 262, 265, 270, 271, 274, 282, 286, 287, 293, 294, 296, 299, 302, 306, 307, 309, 311, 312, 317, 318, 321, 322, 325, 326, 327, 328.

- de développement : 21, 213.
- électoral : 88, 103, 133,
- de reconstruction : 52, 53, 180, 182.

**PROCID (Programme de coopération internationale pour le développement, Mexique):** 209.

**Projet :** 18, 21, 22, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 51, 52, 53, 54, 56, 58, 66, 67, 68, 73, 74, 77, 78, 80, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 138, 139, 141, 142, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 191, 193, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 205, 206, 208, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 236, 237, 238, 239, 240, 242, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 256, 257, 258, 259, 274, 276, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 298, 299, 300, 301, 303, 304, 305, 307, 308, 309, 313, 314, 319, 321, 322, 324, 326, 330, 336, 337, 337, 340.

**Réciprocité :** 147, 152, 192, 327, 328.

**Reconstruction :** 27, 29, 51, 52, 53, 61, 62, 70, 71, 80, 94, 95, 102, 103, 110, 160, 163, 164, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 186, 187, 189, 202, 212, 213, 216, 219, 226, 227, 229, 235, 238, 257, 270, 280, 281, 284, 286, 287, 288, 290, 300, 302, 320, 336.

**RENCID (Registre national de la coopération internationale pour le développement, Mexique):** 209.

**Renforcement institutionnel :** 26, 34, 96, 101, 121, 187, 197, 225, 244, 257, 326.

**Responsabilité :** 18, 23, 34, 54, 95, 100, 118, 129, 142, 147, 152, 164, 165, 166, 179, 181, 186, 192, 286, 304, 305, 325, 332.

- partagée : 18, 147, 192.

**Ressources :** 18, 21, 23, 25, 26, 27, 32, 33, 42, 45, 46, 47, 50, 53, 54, 56, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 91, 99, 103, 108, 110, 112, 113, 117, 123, 128, 130,

131, 137, 139, 142, 143, 144, 145, 148, 149, 151, 154, 157, 159, 162, 164, 167, 169, 170, 175, 182, 190, 193, 194, 197, 199, 200, 205, 206, 209, 210, 211, 212, 213, 216, 217, 218, 220, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 243, 244, 245, 249, 250, 256, 257, 258, 259, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 280, 281, 283, 284, 285, 286, 288, 289, 292, 293, 294, 295, 296, 300, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 318, 319, 322, 323, 326, 329, 332.

- financières : 110, 117, 142, 148, 167, 194, 199, 257, 296.
- humaines : 32, 33, 45, 50, 60, 64, 72, 108, 110, 131, 143, 144, 149, 151, 154, 157, 159, 162, 164, 197, 200, 217, 224, 243, 245, 259, 269, 270, 271, 273, 275, 284, 286, 289, 294, 296, 303, 305, 306, 307, 313, 314.
- naturelles : 25, 112, 113, 137, 145, 212, 230.

**Résultats :** 19, 21, 25, 26, 27, 28, 29, 32, 34, 53, 54, 60, 85, 115, 121, 122, 125, 131, 132, 133, 134, 146, 151, 152, 157, 164, 165, 170, 171, 173, 183, 186, 189, 190, 191, 192, 194, 196, 197, 199, 200, 203, 210, 214, 221, 236, 237, 240, 247, 253, 257, 258, 259, 262, 264, 265, 272, 281, 282, 285, 292, 298, 302, 307, 309, 313, 322, 323, 327, 328, 329, 332.

**Santé :** 33, 42, 43, 46, 69, 71, 72, 73, 88, 89, 90, 96, 100, 101, 103, 105, 107, 108, 110, 111, 113, 129, 139, 147, 156, 157, 161, 162, 168, 171, 195, 212, 218, 220, 224, 225, 227, 229, 232, 240, 245, 262, 281, 287, 288, 307, 317.

**SCLP (Service pour la croissance et la lutte contre la pauvreté):** 50.

**Scolarisation universelle :** 158.

**Secteur :** 22, 24, 28, 32, 38, 39, 45, 48, 50, 51, 52, 59, 60, 66, 67, 69, 70, 72, 78, 80, 90, 94, 98, 100, 102, 132, 139, 143, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 156, 157, 158, 159, 163, 164, 170, 174, 176, 179, 181, 184, 158, 186, 190, 198, 199, 200, 201, 205, 206, 212, 214, 216, 218, 219, 220, 223, 224,

225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 240, 242, 243, 244, 247, 252, 253, 267, 268, 270, 280, 281, 285, 286, 288, 289, 290, 291, 293, 294, 295, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 311, 312, 315, 316, 318, 319, 321, 326.

- privé : 22, 24, 38, 52, 94, 98, 132, 148, 151, 153, 158, 164, 170, 177, 178, 181, 184, 185, 186, 190, 201, 214, 220, 242, 253, 288, 290, 291, 306, 316, 319.

**Sécurité** : 28, 40, 42, 43, 46, 66, 72, 77, 78, 88, 89, 90, 92, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 101, 108, 112, 113, 114, 127, 128, 133, 144, 145, 153, 157, 159, 191, 212, 216, 238, 250, 251, 280, 281, 284, 328.

- alimentaire : 28, 42, 43, 77, 89, 90, 94, 95, 96, 112, 113, 114, 127, 133, 139, 145, 238, 250, 251, 284.
- humaine : 144.

**Séisme** : 18, 40, 52, 53, 62, 63, 64, 69, 73, 75, 83, 85, 87, 88, 89, 94, 100, 103, 104, 105, 110, 114, 118, 119, 177, 178, 179, 186, 189, 190, 200, 213, 214, 216, 219, 235, 256, 269, 279, 284, 285, 290, 291, 300, 302.

**SICID (Système d'information de la coopération internationale pour le développement)** : 209.

**Société civile** : 17, 22, 25, 26, 27, 51, 52, 60, 97, 105, 132, 146, 148, 149, 150, 151, 153, 159, 164, 178, 201, 217, 218, 226, 237, 263, 275, 290, 291, 302, 316, 318, 325, 326.

**Solidarité** : 18, 22, 24, 76, 123, 126, 128, 129, 131, 147, 152, 161, 207, 209, 329, 337.

**Souveraineté** : 18, 22, 24, 53, 98, 129, 130, 311.

**SRE (Ministère des affaires étrangères du Mexique)** : 209, 210, 211, 212, 213, 214, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 232, 236, 238, 239, 240, 246, 259, 261, 264, 265, 266, 272, 276.

**Stratégies** : 17, 22, 29, 48, 51, 56, 57, 58, 79, 96, 97, 111, 142, 166, 190, 195, 198, 201, 202, 220, 287, 292, 293, 301, 303, 326, 332.

**Système d'information** : 30, 31, 56, 199, 209, 211.

**Tourisme** : 39, 51, 77, 218, 219, 229, 251, 288, 289, 303.

**Transfert** : 38, 40, 46, 47, 48, 75, 80, 89, 90, 92, 111, 119, 121, 127, 129, 135, 137, 142, 147, 148, 151, 156, 157, 160, 161, 175, 183, 195, 196, 199, 200, 209, 212, 213, 233, 239, 282, 285, 304, 311, 313, 316, 317, 318.

- de connaissances : 147, 148, 151, 156, 212, 285, 304, 311, 313, 316, 317, 318.
- de technologie : 89, 90, 212.

**Transition démocratique** : 28, 142.

**Transparence** : 53, 54, 67, 100, 132, 144, 209, 271, 294, 309, 319, 327.

**UACM (Université autonome de la ville du Mexique)** : 224, 225, 239.

**UAM (Université autonome métropolitaine, Mexique)** : 35, 137, 224, 225, 239.

**UCLBP (Unité de Construction de Logements et Bâtiments Publics)** : 150, 163, 187, 188, 189, 190, 191, 194, 197, 202, 204, 206, 335, 336, 339.

**UEH (Université d'Etat d'Haïti)** : 71, 83, 224, 225, 240, 241, 245, 270, 320, 336, 337.

**UIA (Université Ibéro américaine)** : 239.

**UNAM (Université nationale autonome du Mexique)** : 224, 225, 239, 240, 241, 243, 244, 245, 259, 260, 265, 268, 272, 275, 276, 277, 290, 339.

**UNIQ (Université Quisqueya)** : 25, 239, 245, 262, 270, 337.

**UNOSE (Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour Haïti)** : 60, 62, 63, 83.

**UTE (Unités techniques d'exécution)** : 306, 321.

**Volontaires** : 70, 124, 126, 148, 168, 171, 172, 180.

**Vulnérables** : 145, 167, 174.

## Les auteurs

### *Carlos Alba Vega*

Licence en Administration à l'Institut technologique d'études supérieures de l'occident (ITESO) et Doctorat en Sciences sociales à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris, en France. Il a été professeur-chercheur dans différentes universités au Mexique (ITESO, et l'Université de Guadalajara) et à l'étranger (Université de Californie à San Diego, l'Institut d'Amérique latine de la Sorbonne Nouvelle de Paris, l'Université Richelieu de Bordeaux en France et l'Université Libre de Berlin). Il est professeur-chercheur à El Colegio de México depuis 1989 et membre du Système national d'investigation (SNI), niveau III. Il est l'auteur de 14 livres et de plus de 40 articles sur des sujets concernant l'économie, la société et la politique mexicaine, dans lesquels il présente les résultats d'investigation sur la petite industrie et le secteur informel ; les impacts régionaux de la crise mexicaine, l'histoire et le développement industriel, les entrepreneurs de différentes régions du Mexique et leur relation avec l'État. Ces dernières années il a travaillé sur le thème de la globalisation vue d'en bas.

### *Katarzyna Baran*

Licence en Relations internationales et en Psychologie de l'Université de Varsovie. Au cours de sa maîtrise à l'Université d'État de Río de Janeiro (UERJ), elle fit une étude de terrain en Haïti sur la coopération brésilienne pour le développement. Ultérieurement elle participa à la coopération pour le développement en Haïti. Actuellement elle fait son Doctorat en Géographie humaine à l'Université de Cambridge (Royaume-Uni) sur la perception des Haïtiens sur la coopération internationale pour le développement.

*Hugo Bras M.*

Hugo Bras M. da Costa réalise une Maîtrise en Sciences politiques à l'Institut d'études sociales et politiques (IESP) de l'Université d'État de Rio de Janeiro (UERJ). Il est diplômé de Licence en Sciences sociales à l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UERJ). Il est chercheur du laboratoire d'Analyse de la politique mondiale (Labmundo) et dans le Projet de recherche de la latitude Sud.

*Amlin Charles*

Il est diplômé de Licence en Économie appliquée, au Centre de techniques de planification et d'économie appliquée (CTPEA, Port-au-Prince, Haïti) et de Maîtrise en économie au Centre de recherche et d'enseignement économiques (CIDE, Mexique). Il a travaillé dans l'Administration publique d'Haïti comme fonctionnaire de la Chancellerie, dans le Département des affaires économiques et de la coopération internationale. Parallèlement il a enseigné et a fait partie de l'équipe d'investigation sur les conditions de vie en Haïti.

Au Mexique, il fut Analyste de Politiques publiques, et se concentra sur les domaines du développement économique, l'évaluation de programmes de développement social et les politiques d'éducation. Récemment il a participé à la construction d'un Indice d'équité dans l'éducation des peuples autochtones au Mexique, qui cherche à aider les autorités de ce pays à définir des actions pour réduire les écarts dans l'accès et les réalisations en matière d'éducation entre les populations indigènes et non-indigènes, ainsi que la focalisation des politiques d'éducation dirigées aux populations défavorisées.

*Cristina Lazo Vergara*

Elle est diplômée de Licence en Sciences économiques, avec une Maîtrise en Sciences économiques : Économie de l'Europe, développement et relations internationales à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne. Elle possède un Doctorat en Sciences économiques avec une spécialisation en Système de l'économie mondiale à l'Université de Paris X, Nanterre. Elle fut la Directrice exécutive (2000-2008) de la Commission de recherche scientifique et technologique du Chili (CONICYT,) où elle a été Coordinatrice du Programme de l'Union européenne. Elle fut la Directrice exécutive de l'AGCID de 2008 à 2011. En tant que consultante en Coopération internationale elle a participé à des programmes de consultation auprès des Gouvernements du Paraguay et de l'Uruguay. Elle est professeur à l'Université Alberto Hurtado où elle enseigne les thématiques de Coopération internationale pour le développement et de Globalisation et processus d'intégration en Amérique latine et dans la Caraïbe. Elle collabore aussi avec le Centre de recherche avancée en éducation (CIAE) de l'Université du Chili en appuyant la formation de réseaux internationaux

de recherche dans le domaine de l'éducation. Elle a réalisé différentes publications, entre autres le chapitre " Chili et Haïti : coopération réalisée par l'Agence de coopération internationale pour le développement du Chili (AGCID) ", dans le livre *L'Expérience chilienne en Haïti : réflexions sur le rôle du Chili en matière de coopération émergente*, publié par l'Institut de sciences politiques de la Pontificia Universidad Católica de Chile.

*Carlos R.S. Milani*

Il possède une Licence en Droit et en Sciences sociales de l'Université Fédérale de Rio Grande do Sul (UFRGS, 1989) ; il s'est formé à l'Institut de Rio Branco dans le Cours de préparation en diplomatie (Ministère des affaires étrangères, 1992). Il détient une Maîtrise en Sciences politiques de l'Université de Paris III, (1993) et un Doctorat en Études de développement de l'École des hautes-études en sciences sociales (EHESS/Paris, 1997). Il a fait un post-doctorat à l'Université Fédérale de Bahía (2002-2004) et un deuxième post-doctorat à l'Institut de sciences politiques de Paris (2008-2009). À l'UNESCO il fut fonctionnaire international dans le domaine des Sciences sociales et humaines (Paris, 1995-2002) ; il fut professeur de l'Institut de sciences politiques de Paris (1997-2002) et professeur invité à l'Université de Montréal, à l'Université de Colima, à l'Université Complutense de Madrid (UCM) et à l'Université Fédérale de Rio Grande do Sul. Il est actuellement professeur adjoint à l'Institut d'études sociales et politiques de l'Université d'État de Rio de Janeiro (IESP-UERJ), dans le programme postdoctoral en Sciences humaines et coordinateur du Laboratoire d'analyse de politique mondiale (LABMUNDO, campus Río de Janeiro). Il est aussi le Directeur exécutif de l'Association des sciences politiques du Brésil (ABCP). Ses domaines de recherche sont la coopération internationale pour le développement et l'agenda de politique étrangère, les acteurs et les agendas de la politique étrangère brésilienne, les puissances émergentes et la politique étrangère en perspective comparée. Il est membre du conseil de rédaction des revues suivantes : Meridiano 47-Journal of Global Studies, Geopolítica(s), Revista de estudios sobre espacio y poder (Universidad Complutense de Madrid), Cadernos EBAPE, Estudos Internacionais (PUC Minas).

*Yadira Sánchez López*

Elle est diplômée de Licence en Économie à l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) et en Maîtrise sur la Coopération internationale pour le développement à l'Institut de Recherche Dr. José María Luis Mora. Elle a participé à différents projets dans le domaine de la coopération internationale pour le développement à l'Instituto Mora en tant qu'Assistante exécutive

dans l'organisation du colloque international, " L'institutionnalisation de la coopération internationale dans les pays à Revenu Moyen " en 2008 ; dans la mise en œuvre des formations spécialisées: coopération internationale pour le développement et ses instruments de gestion (2011-2012) ; et Responsabilité sociale des organisations (2013), ainsi que dans l'exécution du programme Formation pour des fondations communautaires à la charge de l'Instituto Mora et de l'Alliance des fondations communautaires du Mexique, en collaboration avec la Fondation interaméricaine et la Fondation W.K. Kellogg (2014).

## **Randolph Gilbert**

Il est diplômé de Licence en Économie (UNAM), avec une maîtrise en Économie et politique publique de l'Institut technologique d'études supérieures de Monterrey (ITESM, Campus Ville de Mexico). Il est fonctionnaire de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Siège sous régional au Mexique, depuis 1993, où il est le Coordinateur et Point focal pour Haïti. De cette fonction étant, il a collaboré avec différentes institutions haïtiennes, organismes internationaux et institutions mexicaines comme El Colegio de México, l'Institut national de statistique et géographie (INEGI), entre autres.

À la CEPALC il est chargé des rapports de suivi de l'économie d'Haïti et d'autres tâches liées aux rapports spéciaux et la coordination des bases de données de Cuba, d'Haïti, de la République Dominicaine et de l'Amérique centrale. Il a été conférencier de divers ateliers en matière de statistiques, de compétitivité, de comptabilité nationale et d'évaluation socio-économique des désastres naturels, notamment après le tremblement de terre de janvier 2010 en Haïti. Il a publié dans les Séries thématiques de la CEPALC et a collaboré dans des études et des publications avec El Colegio de México (2012, 2017) et antérieurement avec l'Institut latino-américain d'études transnationales (ILET).

Haïti est un cas emblématique, une situation in extremis pour analyser et discuter sur la Coopération internationale pour le développement. Après le séisme de janvier 2010, la communauté internationale mobilisa d'importantes ressources pour aider à affronter la situation d'urgence à travers l'aide humanitaire et des projets de coopération pour le développement. Qu'en est-il maintenant? Qu'est-ce que ces actions ont vraiment représenté? Est-ce que des processus de développement réellement durable ont été déclenchés en Haïti? Qu'en pensent les acteurs haïtiens?

Ce livre aborde les portées, les limitations et les problématiques de la coopération offerte par le Brésil, le Chili et le Mexique durant la période 2010-2015. Des projets et des initiatives spécifiques sont étudiés et documentés afin d'analyser quels sont les acteurs publics et privés qui y ont participé, le type d'aide apportée et les mécanismes de collaboration, le montant des ressources investis, le genre de pratiques développées ainsi que les résultats obtenus. Les innovations et les pratiques sont aussi analysées sous l'optique des principes de la coopération Sud-Sud, en contraste à la coopération traditionnelle, tout en se demandant s'il s'agit vraiment d'une coopération différente. Par ailleurs, les cas sont analysés à partir des critères et principes de l'efficacité de la coopération au développement.

Entre les leçons apprises, les auteurs soulignent qu'une coopération efficace requiert d'un État fort, ayant la capacité de prendre des décisions et avec une vision claire de développement. En particulier, avec une politique propre, choisie librement, en matière de coopération internationale. Seule une perspective dialogique, basée sur la reconnaissance du savoir de l'autre, des profondes différences culturelles et la pertinence de la participation des différents acteurs de la société, permettra un nouveau type de coopération et un nouveau style de développement.



Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)  
Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL)  
[www.cepal.org](http://www.cepal.org)